

Madagascar

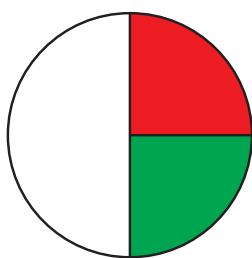


Mars 2024



ENQUÊTE PERMANENTE AUPRÈS DES MÉNAGES 2021- 2022

FANADIHADIANA MAHARITRA EO ANIVON'NY TOKANTRANO



E

P

M

2

0

2

1



RAPPORT







COORDINATION

N°	NOM	PRENOMS	FONCTION
1	RABARINIRINARISON	Rindra Hasimbelo	Ministre de l'Économie et des Finances
2	NDREMITSARA	Jean Baptiste Tarzan	Directeur Général de l'INSTAT
3	ROMALAHY	Isaora Mande Zefania	Ex-Directeur Général de l'INSTAT
4	ANDRIAMBOLOLONA	Dera	Directeur des Projets UGP STATCAP/Banque Mondiale
5	RAKOTONDRADANY	Iary Michael	Directeur des Statistiques des Conditions de Vie des Ménages

EQUIPE DE CONCEPTION, DE CALCUL ET D'ANALYSE

N°	NOM	PRENOMS	FONCTION
1	RAKOTONDRADANY	Iary Michael	Directeur des Statistiques des Conditions de Vie des Ménages
2	RASOLONJATOVO	Andriamahery Ferdinand	Chef de Service des Statistiques du Patrimoine et des Conditions de vie
3	RAMAROSOLOFO	Haritiana Jhonson	Chef de Service des Statistiques des Prix à la Consommation
4	RANDRIAMIHAJA	Niry Liva	Chef de Service des Statistiques des Revenus et de l'Emploi
5	RAKOTOASIMBOLA	Jean José	Ingénieur Statisticien Économiste
6	ANDRIANATOANDRO	Hasimbola	Ingénieur Statisticien Économiste
7	RAKOTONDRAJAONA	Jean Gerald	Ingénieur Statisticien
8	RAJAONAH	Antsa Ny Riana	Ingénieur Statisticien Économiste
9	RAZAFITSIORY	Fenontsoa Loïc	Ingénieur Statisticien Économiste
10	MINOSOA	Lalaina Riana	Ingénieur Statisticien
11	DAMIEN	Marc Ulrich	Ingénieur Statisticien Économiste
12	RADANIARISON	Herniaina Victories	Ingénieur Statisticien Économiste
13	RAMONJAMANANA	Riana Navalona	Ingénieur Statisticien Économiste
14	RAMAROSON	Sariaka Maminirina	Démographe

EQUIPE DE CONCEPTION DE L'APPLICATION DE COLLECTE ET SPECIALISTE EN SIG

N°	NOM	PRENOMS	FONCTION
1	RAKOTOVAO	Andry Lala	Chargé de traitement des données



2	SOLOFONANAHARY	Harivelo Mario	Chargé de traitement des données
---	----------------	----------------	----------------------------------

EQUIPE D'APPUI À L'ANALYSE

N°	NOM	PRENOM	FONCTION
1	KOLO	Daniel Frédéric	Gestionnaire Comptable
2	RAHARIJAONA	Tsiry	Assistant
3	RAJOSOA	Nomehandimby	Assistant
4	RAKOTOMANGA	Yolande Norotiana	Assistant
5	RAKOTONANAHARY	Onjaniaina	Assistant
6	RANDRIANARIMANANA	Delphin	Assistant
7	RANDRIANASOLO	Elie Nirison	Assistant
8	RAZAFINDRAVAO	Augustine	Assistant

CONSULTANTS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

N°	NOM	PRENOMS	FONCTION
1	RAJEMISON	Harivelo	Consultant national
2	MOUSSAVOU	Noël	Consultant international
3	ZOYEM	Jean Paul	Consultant international

ASSISTANCES TECHNIQUES INTERNATIONALES

N°	NOM	PRENOMS	FONCTION
1	VECCHI	Giovanni	Expert en pauvreté (Formateur)
2	MANCINI	Giulia	Expert en pauvreté (Formateur)
3	EDO	Maria	Expert en pauvreté (Formateur)
4	BEIDOU	Abdoullahi	Expert en pauvreté (Appui technique)
5	AGOSSOU	Coffi	Ex-Directeur du Bureau de pays de l'OIT pour Madagascar, les Comores, Maurice et les Seychelles
6	PAYET	Maria	Labour Statistics Specialist, OIT Pretoria
7	MATHYS	Quentin	Labour statistician and Data Analyst, OIT Genève



EQUIPE D'EDITION ET DE PUBLICATION

N°	NOM	PRENOMS	FONCTION
1	RAMAROSON	Walderanne James Joycien	Directeur des Systèmes d'Information et de la Communication
2	RABARIJAONA	Rindra	Infographiste





TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIÈRES.....	V
LISTE DES TABLEAUX.....	XIII
LISTE DES GRAPHIQUES.....	XXI
LISTE DES FIGURES.....	XXVII
LISTE DES CARTES.....	XXVII
AVANT-PROPOS.....	XXIX
LISTE DES ACRONYMES.....	XXXI
RESUMES EXECUTIFS.....	1
INTRODUCTION.....	11
METHODOLOGIE.....	15
CHAPITRE 1. DEMOGRAPHIE.....	25
1.1 CONCEPTS ET DÉFINITIONS.....	27
1.2 STRUCTURE DE LA POPULATION PAR SEXE ET ÂGE.....	27
1.3 STRUCTURE DE LA POPULATION PAR RÉGION ET PAR MILIEU DE RÉSIDENCE.....	31
1.4 ÉTAT MATRIMONIAL DE LA POPULATION.....	32
1.5 NATIONALITÉ.....	33
1.6 POSSESSION D'ACTE DE NAISSANCE.....	34
1.7 TAILLE DES MÉNAGES.....	35
1.7.1 Taille des ménages par milieu et région de résidence.....	35
1.7.2 Taille des ménages par sexe et niveau d'instruction du chef de ménage.....	35
1.7.3 Taille des ménages par nature de l'emploi et niveau de pauvreté.....	36
1.8 MIGRATION.....	36
1.8.1 Migration interne durée de vie.....	36
1.8.2 Les migrations sur une période.....	37
1.9 MASS MEDIA ET TIC.....	37
1.9.1 Possession d'un téléphone.....	38
1.9.2 Accès à internet.....	40
1.10 SITUATION D'HANDICAP.....	43
CHAPITRE 2. EDUCATION, ALPHABETISATION ET SCOLARISATION.....	45



2.1	CONCEPTS ET DÉFINITIONS.....	47
2.2	ALPHABÉTISATION ET NIVEAU D'ÉDUCATION DE LA POPULATION	47
2.2.1	Alphabétisation	47
2.2.2	Niveau d'éducation de la population	50
2.3	FRÉQUENTATION SCOLAIRE ET SCOLARISATION.....	52
2.3.1	Fréquentation scolaire.....	52
2.3.2	Scolarisation	56
2.4	DÉPENSES D'ÉDUCATION	63
CHAPITRE 3. SANTE GENERALE.....		65
3.1	CONCEPTS ET DÉFINITIONS.....	67
3.2	CONSULTATION ET PERCEPTION DES USAGERS DES CENTRES DE SANTÉ SANITAIRE.....	67
3.2.1	Consultation et problème de santé	67
3.2.2	Perception des usagers des centres de santé sanitaire.....	71
3.3	COUVERTURE MALADIE ET REMBOURSEMENT.....	73
3.4	DIMENSION PARTICULIÈRE DE LA SANTÉ.....	76
3.5	LA LUTTE CONTRE LE PALUDISME.....	76
3.6	LA SANTÉ MATERNELLE.....	79
CHAPITRE 4. EMPLOI.....		83
4.1	CONCEPTS ET DÉFINITIONS.....	85
4.2	POPULATION EN ÂGE DE TRAVAILLER.....	86
4.3	TAUX DE PARTICIPATION DE LA MAIN D'ŒUVRE.....	89
4.4	EMPLOIS À MADAGASCAR	91
4.4.1	Emploi et branche d'activité.....	91
4.4.2	Type d'emplois.....	94
4.5	PLURIACTIVITÉ.....	96
4.6	Sous-utilisation de main d'œuvre	96
4.7	CHÔMAGE À MADAGASCAR.....	102
4.8	SITUATION DES JEUNES VIS-À-VIS DE L'EMPLOI	106
4.8.1	Population jeune en âge de travailler.....	106
4.8.2	Main d'œuvre des jeunes.....	107
4.8.3	Chômage des jeunes	108
4.8.4	Jeunes ni en emploi ni en formation (NEET)	110
4.9	INFORMALITÉ.....	112
4.9.1	Secteur informel.....	112
4.9.2	Emploi informel dans l'emploi total et dans l'emploi non agricole.....	113



4.9.3	Emploi informel dans le secteur formel en pourcentage de l'emploi total et de l'emploi non agricole. 114	
4.10	SALAIRES ET TRAITEMENTS.....	115
CHAPITRE 5. REVENUS DES MENAGES.....		119
5.1	DÉFINITION DES CONCEPTS.....	121
5.2	REVENUS ISSUS DE L'EMPLOI SALARIÉ.....	121
5.2.1	Revenu de l'emploi salarié annuel moyen selon le milieu et région de résidence.....	121
5.2.2	Revenu de l'emploi salarié annuel moyen selon le sexe, le type d'activité économique et le secteur d'activité.....	124
5.2.3	Revenu de l'emploi salarié annuel moyen selon le niveau d'instruction et la profession.....	126
5.2.4	Revenu de l'emploi salarié annuel moyen selon le quintile de bien-être.....	128
5.3	REVENU ANNUEL MOYEN HORS-EMPLOI.....	129
5.3.1	Revenu annuel moyen hors-emploi par sexe et par milieu de résidence.....	129
5.3.2	Revenu annuel moyen hors-emploi par sexe et par quintile de bien-être.....	130
5.3.3	Revenu annuel moyen hors-emploi par sexe et par tranche d'âge.....	130
5.4	REVENUS ANNUELS DES MÉNAGES.....	131
5.4.1	Revenu moyen des ménages selon la résidence.....	131
5.4.2	Revenu moyen des ménages selon le genre et âge du CM.....	133
5.4.3	Revenu annuel moyen selon profession et le niveau d'instruction du CM.....	133
5.5	SOURCES DE REVENU DES MÉNAGES.....	134
5.5.1	Sources de revenus des ménages.....	134
5.5.2	Sources des revenus des ménages par milieu et région de résidence.....	135
5.5.3	Revenu par quintiles de bien être.....	138
CHAPITRE 6. EPARGNE ET CREDITS.....		139
6.1	CONTEXTE ET DÉFINITION DES CONCEPTS.....	141
6.1.1	Contexte.....	141
6.1.2	Définition des concepts.....	141
6.2	ÉPARGNE.....	141
6.2.1	Possession de compte.....	141
6.2.2	Vue d'ensemble sur l'inclusion financière.....	142
6.2.3	Pratique de l'épargne.....	146
6.2.4	Valeur moyenne du montant épargné.....	150
6.3	CRÉDIT.....	154



6.3.1	Accès au crédit.....	154
6.3.2	Entraves à l'accès au crédit	155
6.3.3	Principale utilisation du dernier crédit obtenu (Raison principale de contracter le dernier crédit)	159
6.3.4	Institution de crédit par lequel les derniers crédits ont été contractés	160
6.3.5	Montant moyen de crédit contracté	162
CHAPITRE 7. CONSOMMATION		165
7.1	NIVEAU DE CONSOMMATION	167
7.1.1	Niveau de consommation des ménages selon la position géographique.....	167
7.1.2	Niveau de consommation des ménages selon les caractéristiques économiques des CM.....	168
7.1.3	Niveau de consommation des ménages selon les caractéristiques démographiques du CM..	170
7.2	STRUCTURE DE CONSOMMATION.....	172
7.2.1	Analyse de l'inégalité spatiale de la consommation	172
7.2.2	Analyse de la part de l'alimentation dans la consommation totale	173
7.2.3	Analyse de la part de l'alimentation selon les caractéristiques économiques du chef de ménage..	174
7.2.4	Analyse de la part de l'alimentation selon le niveau de vie des ménages	175
7.2.5	Analyse de la structure de consommation des ménages.....	176
7.2.6	Le Rôle Central du Riz dans la Consommation des Ménages.....	177
CHAPITRE 8. SECURITÉ ALIMENTAIRE		179
8.1	PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE BASÉE SUR L'APPROCHE FIES.....	181
8.1.1	Details sur les 8 (Huit) questions qui mesurent l'insécurité alimentaire des ménages.....	181
8.2	PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE BASÉE SUR L'APPROCHE SCA (SCORE DE CONSOMMATION ALIMENTAIRE)	184
8.2.1	Fréquence de consommation alimentaire des ménages au cours des 7 derniers jours.....	184
8.2.2	État de la sécurité alimentaire des ménages selon l'approche SCA.....	186
8.3	INDICE DE STRATÉGIE D'ADAPTATION RÉDUITE DES MÉNAGES (REDUCED CSI).....	188
8.4	STRATÉGIES D'ADAPTATION DES MÉNAGES BASÉES SUR LES MOYENS DE SUBSISTANCE (LIVELIHOOD CSI)	189
CHAPITRE 9. ENTREPRISES NON AGRICOLES		193
9.1	STRUCTURE PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES NON AGRICOLES.....	196
9.2	PERFORMANCES ÉCONOMIQUES DES ENTREPRISES NON AGRICOLES	200
9.3	FINANCEMENT DES ENTREPRISES NON AGRICOLES.....	204



9.4	LES ENTREPRISES NON AGRICOLES ET L'ADMINISTRATION PUBLIQUE.....	206
9.5	DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES ENTREPRISES NON AGRICOLE.....	209
CHAPITRE 10. HABITAT, EAU ET ASSAINISSEMENT.....		211
10.1	TYPES DE LOGEMENT.....	213
10.2	SITUATION DE PROMISCUITÉ DANS LES MÉNAGES.....	214
10.3	STATUT D'OCCUPATION.....	216
10.4	CARACTÉRISTIQUES DES HABITATS.....	217
10.4.1	Caractéristiques des murs.....	217
10.4.2	Caractéristiques des planchers.....	220
10.4.3	Caractéristiques des toits.....	222
10.4.4	Caractéristiques d'évacuation des ordures.....	223
10.5	COMBUSTIBLES.....	225
10.6	SOURCES D'ÉCLAIRAGE.....	227
10.7	TYPES DES TOILETTES.....	229
10.7.1	Latrines améliorées et défécation à l'air libre.....	231
10.8	ÉVACUATION DES EXCRÉMENTS.....	234
10.9	ÉVACUATION DES EAUX USÉES.....	236
10.10	SOURCES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU.....	238
10.11	INDICATEURS DES ODD SUR LE LOGEMENT.....	238
10.11.1	Accès à l'eau potable.....	238
10.11.2	Accès à l'électricité.....	239
CHAPITRE 11. ACTIFS DES MÉNAGES.....		241
CHAPITRE 12. TRANSFERTS MONÉTAIRE REÇUS ET VERSÉS PAR LES MÉNAGES.....		249
12.1	DÉFINITION DE QUELQUES CONCEPTS.....	251
12.2	MÉNAGES ET TRANSFERTS REÇUS OU VERSÉS.....	251
12.3	PROVENANCE DES TRANSFERTS MONÉTAIRES REÇUS - DESTINATION DES TRANSFERTS MONÉTAIRES VERSÉS.....	253
12.3.1	Provenance des transferts monétaires reçus.....	253
12.3.2	Destination des transferts monétaires versés.....	254
12.4	PRINCIPAUX MOTIFS DES TRANSFERTS MONÉTAIRES REÇUS OU VERSÉS.....	254
12.4.1	Principaux motifs des transferts monétaires reçus.....	254
12.4.2	Principaux motifs des transferts monétaires versés.....	255
12.5	PRINCIPAUX CANAUX D'ENVOI DES TRANSFERTS MONÉTAIRES REÇUS OU VERSÉS PAR LES MÉNAGES.....	255



12.6 CARACTÉRISTIQUES DES BÉNÉFICIAIRES ET EXPÉDITEURS DES TRANSFERTS REÇUS OU VERSÉS256

 12.6.1 Sexe et statut professionnel des bénéficiaires des transferts..... 256

 12.6.2 Sexe et statut professionnel des expéditeurs des transferts..... 257

12.7 MONTANTS DES TRANSFERTS MONÉTAIRES REÇUS OU VERSÉS PAR LES MÉNAGES 258

CHAPITRE 13. CHOCS ET VULNERABILITE DES MENAGES 259

13.1 POURCENTAGE DES MÉNAGES TOUCHÉS PAR LES CHOCS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS 261

13.2 CATÉGORISATION DES CHOCS EN CHOCS NATURELS, ÉCONOMIQUES ET ANTHROPIQUES263

13.3 NATURE DES CHOCS SUBIS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS264

13.4 IMPACTS DES CHOCS SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES.....266

13.5 RÉSILIENCE DES MÉNAGES FACE AUX CHOCS 268

CHAPITRE 14. FILETS DE SECURITE SOCIALE DES MENAGES..... 269

14.1 APERÇU SUR LE CONTEXTE DES PROGRAMMES DE FILETS DE SÉCURITÉ SOCIALE À MADAGASCAR 271

14.2 MÉNAGES BÉNÉFICIAIRES DE PROGRAMMES DE FILETS SOCIAUX OU D'AIDES ISSUS DES DONNÉES DE L'EPM 2021/2022..... 271

14.3 LES TYPES DE PROGRAMMES OU AIDES REÇUS PAR LES MÉNAGES.....272

CHAPITRE 15. AGRICULTURE.....275

15.1 GÉNÉRALITÉS.....277

 15.1.1 Concepts et définitions..... 277

 15.1.2 Vue globale..... 277

15.2 PROPRIÉTÉS DES PARCELLES 280

 15.2.1 Mode de gestion, d'occupation et d'acquisition des parcelles280

 15.2.2 Droits associés aux parcelles 282

 15.2.3 Caractéristiques des sols..... 283

 15.2.4 Cultures pratiquées aux parcelles 287

15.3 EXPLOITATION DES PARCELLES289

 15.3.1 Mains d'œuvres agricoles 289

 15.3.2 Intrants agricoles291

 15.3.3 Utilisations des produits agricoles..... 293

 15.3.4 Culture de riz et ses produits de substitution..... 299

15.4 EXPLOITATION DE L'ÉLEVAGE303

 15.4.1 Ménage éleveur et espèces animales possédées..... 303



15.4.2	Effectif du cheptel.....	305
15.4.3	Association de deux catégories d'animaux.....	306
15.4.4	Conduite d'élevage : frais vétérinaires	306
15.4.5	Produits de l'élevage et leurs utilisations	307
CHAPITRE 16. PAUVRETE SUBJECTIVE.....		309
16.1	PERCEPTION DES MÉNAGES SUR L'ÉTAT DE LA PAUVRETÉ À MADAGASCAR.....	311
16.2	PERCEPTION SUR LES CONDITIONS DE VIE ÉTANT DONNÉ LE REVENU DISPONIBLE	312
16.3	PERCEPTION SUR LES CONDITIONS DE VIE PAR RAPPORT AUX VOISINS ET AUX GENS DE LA CAPITALE.....	314
16.4	PERCEPTION DES MÉNAGES SUR LEUR POSITION VIS À VIS D'UNE ÉCHELLE DE BIEN-ÊTRE	315
16.5	PERCEPTION DES MÉNAGES CONCERNANT LE MONTANT MOYEN MINIMUM MENSUEL VIABLE	316
CHAPITRE 17. IMPOTS ET TAXES.....		319
17.1	CONCEPT SUR LES DIFFÉRENTS TYPES D'IMPÔTS ET TAXES.....	321
17.2	PAIEMENT D'IMPÔTS ET TAXES AU NIVEAU DES CONTRIBUABLES.....	321
17.3	TYPES D'IMPÔTS OU TAXES PAYÉS PAR LES MÉNAGES	322
17.4	DÉCLARATION DU MONTANT DES IMPÔTS ET TAXES PAYÉS PAR LES MÉNAGES.....	323
CHAPITRE 18. PAUVRETE MONETAIRE À MADAGASCAR		325
18.1	INTRODUCTION.....	327
18.2	MESURE DE LA PAUVRETÉ MONÉTAIRE.....	327
18.2.1	Concepts et définitions.....	327
18.2.2	Construction de l'agrégat de bien-être.....	328
18.2.3	Construction du seuil de pauvreté	329
18.2.4	Difficultés liées à la comparabilité entre l'enquête de niveau de vie de 2012 (ENSOMD) et l'EPM 2021/2022.....	330
18.3	PAUVRETÉ MONÉTAIRE ET INÉGALITÉ.....	330
18.3.1	Introduction.....	330
18.3.2	Pauvreté selon les seuils nationaux	331
18.3.3	Profil spatial de la pauvreté.....	333
18.3.4	Profil de pauvreté selon les caractéristiques des ménages.....	337
18.3.5	Analyse des inégalités	343
18.4	CONCLUSION	347
ANNEXE.....		349



A. DÉMOGRAPHIE.....	351
B. ÉDUCATION, ALPHABÉTISATION ET SCOLARISATION	353
C. SANTÉ GÉNÉRALE	355
D. EMPLOI.....	355
E. REVENUS DES MÉNAGES	363
F. ÉPARGNE ET CRÉDITS.....	368
G. CONSOMMATION.....	373
H. SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	375
I. ENTREPRISE NON AGRICOLE.....	376
J. HABITAT, EAU ET ASSAINISSEMENT.....	378
K. ACTIFS DES MÉNAGES.....	383
L. TRANSFERTS MONÉTAIRE REÇUS ET VERSÉS.....	383
M. CHOCS ET VULNÉRABILITÉ DES MÉNAGES.....	383
N. FILETS DE SÉCURITÉ SOCIALE DES MÉNAGES.....	383
O. AGRICULTURE.....	383
P. PAUVRETÉ SUBJECTIVE	384
Q. IMPÔTS ET TAXES.....	384
R. PAUVRETÉ MONÉTAIRE À MADAGASCAR.....	384



LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1: Répartition en (%) de la population par région et le milieu de résidence selon le sexe.....	31
Tableau 1.2: Répartition de la population âgée de 10 ans et plus par état matrimonial selon le sexe	32
Tableau 1.3: Répartition en (%) des migrants (durée de vie) selon le sexe et le milieu de résidence	37
Tableau 1.4: Répartition en (%) des migrants (durée de vie) selon le sexe et le milieu de résidence.....	37
Tableau 1.5: Répartition en (%) de la population ayant accès à l'internet selon le sexe, selon le groupe d'âge, selon le milieu de résidence, selon le niveau d'instruction, selon la nature de l'emploi et le statut de l'emploi du chef de ménage.....	40
Tableau 2.1: Taux net de fréquentation scolaire selon le milieu de résidence.....	55
Tableau 2.2: Taux net de fréquentation scolaire selon le sexe, et selon le quintile du bien-être.....	55
Tableau 2.3: Taux net de scolarisation selon le milieu de résidence	57
Tableau 2.4: Taux net de scolarisation selon le sexe	59
Tableau 2.5: Taux net de scolarisation selon le quintile de bien-être.....	59
Tableau 2.6: Taux de redoublement selon le milieu de résidence	60
Tableau 2.7: Taux de redoublement selon le sexe et le quintile de bien-être	60
Tableau 2.8: Taux d'achèvement par milieu de résidence.....	61
Tableau 2.9: Taux d'achèvement selon le quintile de bien-être.....	61
Tableau 2.10: Répartition des élèves selon le type d'école fréquentée selon le milieu de résidence.....	62
Tableau 2.11: Structure des dépenses moyennes d'éducation par élève selon le milieu (%).....	63
Tableau 3.1: Proportion de la population ayant une couverture d'assurance maladie selon le sexe, le milieu de résidence, et le quintile de bien être.....	74
Tableau 3.2 : Proportion des ménages utilisant d'autres répulsifs selon le quintile de bien-être.....	78
Tableau 3.3: Proportion des ménages utilisant d'autres répulsifs selon le milieu de résidence.....	79
Tableau 4.1 : Répartition de la population en âge de travailler par sexe, milieu de résidence et région (en %).....	86
Tableau 4.2 : Taux de participation de la main d'œuvre par sexe, milieu de résidence et région (en %).....	89
Tableau 4.3 : Taux de participation de la main d'œuvre par groupe d'âge et niveau d'instruction (en %).....	91
Tableau 4.4 : Répartition de l'emploi par région selon la branche d'activité (en %).....	92
Tableau 4.5 : Répartition de l'emploi par branche d'activité selon le sexe (en %).....	93
Tableau 4.6 : Répartition des employés par type d'employeurs selon le sexe.....	94
Tableau 4.7 : Taux de pluriactivité par sexe, milieu de résidence et niveau d'instruction (en %).....	96
Tableau 4.8 : Sous-emploi lié à la durée du travail par sexe et par milieu de résidence (en %).....	97
Tableau 4.9 : Taux de chômage par sexe, milieu de résidence et âge (en %).....	103
Tableau 4.10 : Incidence du chômage de longue durée par sexe, milieu de résidence, niveau d'instruction et groupe d'âge (en %).....	105
Tableau 4.11 : Répartition des chômeurs selon la catégorie de chômage par niveau d'instruction (en %).....	106
Tableau 4.12 : Taux de chômage des jeunes par sexe, milieu de résidence et niveau d'éducation (en %).....	108



Tableau 4.13 : Proportion des jeunes ni en emploi ni en formation par sexe, milieu de résidence et par niveau d'éducation (en %).....110

Tableau 4.14 : Part du secteur informel par sexe, milieu de résidence et groupe d'âge (en %).....113

Tableau 4.15 : Part de l'emploi informel dans l'emploi total et dans l'emploi non agricole par sexe, par milieu et groupe d'âge (en %).....113

Tableau 4.16 : Part de l'emploi informel dans le secteur formel en pourcentage de l'emploi total et de l'emploi non agricole par sexe, milieu de résidence et groupe d'âge (en %)114

Tableau 4.17 : Revenu salarial mensuel moyen et médian par sexe, milieu de résidence et niveau d'éducation (en Ariary)116

Tableau 4.18 : Revenu salarial mensuel moyen et médian par régions (En Ariary).....117

Tableau 4.19 : Répartition de la masse salariale suivant la population des travailleurs rémunérés (en %)118

Tableau 5.1: Revenus de l'emploi salarié annuel moyen par type d'activité économique (en Ariary)124

Tableau 5.2: Répartition (%) du revenu total des ménages par milieu et région de résidence selon la source de revenu136

Tableau 5.3: Répartition (en %) des revenus des ménages par sources et selon les quintiles de consommation...138

Tableau 6. 1 : Proportion de la population de 15 ans et plus, de 18 ans et plus disposant un « compte » dans une institution financière formelle (réglementée) ou utilisant un dispositif informel, selon le milieu de résidence, en pourcentage (%)144

Tableau 6. 2 : Proportion de la population de 15 ans et plus, de 18 ans et plus disposant au moins un « compte » dans une institution financière formelle (réglementée) ou utilisant un dispositif informel, selon quelques caractéristiques de l'individu, selon le genre, en pourcentage (%).....145

Tableau 6. 3 : Proportion de la population de 15 ans et plus, de 18 ans et plus, disposant un « compte » dans une banque classique ou la poste, selon quelques caractéristiques de l'individu, selon le genre, en pourcentage (%) ...146

Tableau 6. 4 : Proportion des individus de 15 ans et plus pratiquant l'épargne par rapport à ceux qui sont inclus, selon quelques caractéristiques de l'individu, selon le genre, en pourcentage (%).....149

Tableau 6. 5 : Proportion des individus de 15 ans et plus pratiquant l'épargne par rapport à ceux qui sont inclus, selon la distinction banque-autre formel et informel, selon le genre, en pourcentage (%).....150

Tableau 6. 6 : Épargne moyen par individus (plus de 15 ans) et par ménage, durant les 12 derniers mois, selon la région et le milieu de résidence, en millier d'Ariary.....151

Tableau 6. 7 : Épargne moyen des individus de plus de 15 ans et par ménage durant les 12 derniers mois, selon les caractéristiques individuelles et par genre des épargnants, en millier d'Ariary152

Tableau 6. 8 : Proportion des individus de 15 ans et plus, ayant demandé un crédit auprès d'une institution financière au cours des 12 derniers mois, ayant obtenu un crédit au cours des 12 derniers mois, ayant bénéficié un crédit dans le passé (autre que les 12 derniers mois) mais pas encore remboursé, selon le milieu de résidence, en pourcentage (%)154

Tableau 6. 9 : Proportion des individus de 15 ans et plus ayant obtenu un crédit auprès d'une institution financière au cours des 12 derniers mois, selon le milieu de résidence, quelques caractéristiques de l'individu le niveau d'éducation et le quintile du bien-être, et le genre, en pourcentage (%).....155



Tableau 6. 10 : Principal motif de la non-demande de crédit cité par les individus de 15 ans et plus, selon le genre, en pourcentage (%).....	156
Tableau 6. 11 : Principal motif de la non-obtention de crédit cité par les demandeurs de crédits, selon le genre, en pourcentage (%).....	158
Tableau 6. 12 : Proportion des individus de 15 ans et plus membre d'une tontine ou d'une association d'entraide, Proportion des individus de 15 ans et plus ayant demandé de l'aide financière dans cette association, selon le milieu de résidence, en pourcentage (%).....	158
Tableau 6. 13 : Principale utilisation du dernier crédit obtenu citée par les demandeurs de crédits, selon le genre, en pourcentage (%).....	160
Tableau 6. 14 : Institution de crédit par lequel les derniers crédits ont été contractés, selon le genre, en pourcentage (%).....	161
Tableau 6. 15 : Montant moyen de crédit contracté durant les 12 derniers mois, par individu et par ménage, selon le milieu de résidence et la région (En millier d'Ariary).....	162
Tableau 6. 16 : Montant moyen de crédit contracté durant les 12 derniers mois, selon les caractéristiques individuelles et par genre (En millier d'Ariary).....	164
Tableau 7.1: Niveau de consommation annuelle par tête selon les caractéristiques économiques du chef de ménage et le milieu de résidence (en Ariary).....	169
Tableau 7.2: Niveau de consommation annuelle par tête selon les caractéristiques du chef de ménage et le milieu de résidence (en Ariary).....	171
Tableau 7.3: Part de l'alimentation selon la région et le milieu de résidence.....	173
Tableau 7.4: Part de l'alimentation dans la consommation selon les caractéristiques économiques du chef de ménage.....	175
Tableau 8.1: Prévalence de l'insécurité alimentaire selon l'approche FIES (en %).....	181
Tableau 8.2: Pourcentage des ménages suivant leur niveau d'expérience en insécurité alimentaire au cours des 12 derniers mois selon la région.....	182
Tableau 8.3: Nombre moyen de jours de consommation par type de groupe d'aliments par région.....	184
Tableau 8.4: Nombre moyen de jours de consommation par type de groupe d'aliments par milieu de résidence.....	186
Graphique 8.1: Répartition des ménages suivant leur état de sécurité alimentaire par milieu (en %).....	186
Tableau 8.5: Répartition des ménages suivant leur état de sécurité alimentaire par région (%).....	187
Tableau 8.6: Répartition des ménages suivant leur stratégie d'adaptation basée sur les moyens d'existence par région (en %).....	190
Tableau 9.1: Taux de possession d'entreprises non agricoles selon le milieu de résidence et le genre du chef de ménage (%).....	192
Tableau 9.1: Taux de possession d'entreprises non agricoles selon le milieu de résidence et le genre du chef de ménage (%).....	195
Tableau 9.2: Structure par branche des ENA selon la région, la branche d'activité, le milieu de résidence, et le sexe du chef de ménage (%).....	197
Tableau 9.3: Durée d'activité moyenne des entreprises non agricoles selon le milieu de résidence, le sexe du chef de ménage et le quintile de bien-être (en années).....	199
Tableau 9.4: Taille moyenne des ENA.....	201



Tableau 9.5: Revenu net généré par les ENA selon la région, le milieu de résidence, le sexe du chef de ménage, et le quintile de bien-être (en milliers de MGA)	203
Tableau 9.6: Répartition des ENA selon la principale source de financement de démarrage par milieu de résidence, par région, par sexe et niveau d'instruction du chef de ménage (%)	205
Tableau 9.7: Proportion des ENA disposant des éléments d'identification par milieu de résidence, par région, par alphabétisation du CM (%).....	208
Tableau 9.8: Répartition des entreprises selon le type de difficultés rencontrées par région et milieu résidence (en %)	209
Tableau 10.1: Répartition des ménages par milieu de résidence, niveau de pauvreté et quintile selon le type du logement occupé (%)	213
Tableau 10.2: Répartition des ménages selon le type de logement actuel par région (%).....	213
Tableau 10.3: Répartition d'état de promiscuité selon le milieu de résidence, les régions, le sexe du chef du ménage et la taille du ménage (%).....	215
Tableau 10.4: Répartition des ménages par quintile de bien-être selon le statut d'occupation du logement (%).....	217
Tableau 10.5: Type de matériaux des murs extérieurs selon les régions (%)	217
Tableau 10.6: Type de matériaux des murs extérieurs selon le niveau d'instruction du chef de ménage (%).....	219
Tableau 10.7: Répartition de type de matériaux des murs extérieurs selon le quintile de bien-être (%).....	219
Tableau 10.8: Répartition des types de matériaux du plancher selon les régions (%).....	220
Tableau 10.9: Répartition de type de matériaux du plancher selon le milieu de résidence (%).....	221
Tableau 10.10: Répartition de type de matériaux du plancher par quintile de bien-être	221
Tableau 10.11: Répartition de type de matériaux de toit par milieu.....	222
Tableau 10.12: Répartition de type de matériaux du toit par quintile de bien-être.....	222
Tableau 10.13: Répartition des modes d'évacuation des ordures selon les régions (%)	223
Tableau 10.14: Répartition des modes d'évacuation des ordures selon le milieu de résidence (%)	224
Tableau 10.15: Répartition des modes d'évacuation des ordures selon le niveau d'instruction des ménages (%)...	225
Tableau 10.16: Répartition des types de combustible utilisé selon les régions (%).....	225
Tableau 10.17: Répartition des types de combustible selon le milieu de résidence (%).....	226
Tableau 10.18: Répartition des types de combustible selon le niveau d'instruction des ménages (%)	227
Tableau 10.19: Répartition de types de combustible selon le quintile de bien-être (%).....	227
Tableau 10.20: Répartition de sources d'éclairage selon la région (%).....	228
Tableau 10.21: Répartition des sources d'éclairage selon le quintile de bien-être (%)	229
Tableau 10.22: Types de toilette selon le milieu de résidence (%)	230
Tableau 10.23: Types de toilette selon le quintile de bien-être (%).....	230
Tableau 10.24: Types de toilette selon le niveau d'instruction des ménages (%).....	231
Tableau 10.25: Évacuation des excréments selon les régions, le milieu de résidence, le quintile de bien-être et le niveau d'éducation des chefs des ménages (%).....	234
Tableau 10.26: Évacuation des eaux usées selon les régions, le milieu de résidence, le quintile de bien-être et le niveau d'éducation des chefs des ménages (%).....	236



Tableau 10.27: Source d'approvisionnement en eau durant la saison sèche par milieu (%).....	238
Tableau 11.1: Taux de possession de certains biens selon la région de résidence (%).....	243
Tableau 11.2: Taux de possession de certains biens selon le milieu de résidence, le sexe de chef de ménage et le quintile de bien-être (%)	246
Tableau 12.1: Proportion (%) des ménages ayant reçu ou versé un transfert monétaire selon certaines caractéristiques du CM.....	251
Tableau 12.2: Proportion (%) des ménages ayant versé un transfert monétaire selon la région.....	252
Tableau 12.3: Répartition (%) des transferts reçus selon le lieu de résidence de l'expéditeur par milieu	253
Tableau 12.4: Répartition (%) des transferts versés selon le lieu de destination	254
Tableau 12.5: Proportion (%) des transferts reçus selon le principal motif par milieu	254
Tableau 12.6: Proportion (%) des transferts versés selon le principal motif par milieu.....	255
Tableau 12.7: Répartition (%) des ménages selon le principal canal de transferts reçus ou émis par milieu.....	256
Tableau 12.8: Répartition des masses de transferts reçus ou versés par milieu de résidence	258
Tableau 13.1: Répartition des ménages ayant subi un choc selon la catégorie du choc par région	263
Tableau 13.2: Répartition des ménages selon la nature des chocs qui ont eu le plus d'impact sur leur bien-être selon le milieu de résidence (en %).....	265
Tableau 13.3: Impact des chocs sur quelques variables des conditions de vie des ménages (en %).....	266
Tableau 15.1: Répartition des ménages selon l'activité économique principale du Chef de ménage (%)	278
Tableau 15.2: Répartition des ménages agricoles selon le nombre de pratique agricole (%)	279
Tableau 15.3: Répartition des ménages agricoles selon leur statut de pauvreté (%)	280
Tableau 15.4: Répartition des parcelles selon la possession de document juridique (%).....	283
Tableau 15.5: Répartition des parcelles selon la source d'eau utilisée (%).....	284
Tableau 15.6: Répartition des parcelles selon l'infrastructure utilisée pour la source d'eau (%)	284
Tableau 15.7: Répartition des parcelles agricoles selon la qualité des sols (%).....	284
Tableau 15.8: Répartition des parcelles agricoles selon la perception des ménages de la fertilité des sols (%).....	286
Tableau 15.9: Nombre moyen de cultures pratiquées, et répartition des ménages selon le nombre de cultures pratiquées et selon le milieu de résidence.....	288
Tableau 15.10: Nombre moyen de cultures pratiquées et répartition des ménages selon le nombre de cultures pratiquées et selon le sexe du chef de ménage	289
Tableau 15.11: Nombre moyen de mains d'œuvres familiale selon le statut de la pauvreté selon les différentes tâches agricoles durant la campagne agricole	290
Tableau 15.12: Nombre moyen des mains d'œuvre non familiale selon le groupe d'âge du travailleur et les différents types de tâches agricoles	290
Tableau 15.13: Nombre moyen des mains d'œuvre non familiale selon le sexe du travailleur et les différents types tâches agricoles.....	291
Tableau 15.14: Part des ménages selon l'utilisation des groupes d'intrants (%)	292
Tableau 15.15: Répartition des ménages selon leurs principaux fournisseurs de semences (%)	292
Tableau 15.16: Revenu agricole annuel moyen par ménage cultivateur, par produit ou groupe de produits, et le poids de	



chaque groupe de produits dans le revenu annuel total généré.....294

Tableau 15.17: Revenu agricole annuel moyen d'un ménage cultivateur selon le sexe du chef de ménage et selon le milieu de résidence (en Millier d'Ar) 295

Tableau 15.18: Revenu agricole annuel moyen d'un ménage cultivateur selon le niveau d'instruction du chef de ménage et selon milieu de résidence (en Millier d'Ar).....296

Tableau 15.19: Revenu agricole annuel moyen d'un ménage cultivateur par quintile de consommation du ménage, et par milieu de résidence (en Millier d'Ar).....296

Tableau 15.20: Répartition des ménages agricoles selon le type de clients ayant acheté leurs produits (%)..... 297

Tableau 15.21: Proportion des ménages cultivateurs ayant cultivé du riz selon la région et selon le milieu de résidence (%)299

Tableau 15.22: Répartition de la production rizicole et des revenus générés par les ventes de riz selon la région (%)300

Tableau 15.23: Part des ménages cultivateurs selon le quintile de consommation et selon le produit de substitution du riz, (%) 303

Tableau 15.24: Proportion des ménages éleveurs selon le type d'animal et selon le milieu de résidence (%)..... 304

Tableau 15.25: Proportion des ménages éleveurs selon le type d'animal et selon le quintile de consommation (%)304

Tableau 15.26: Évolution de la taille moyenne de l'exploitation de l'élevage, par type d'animal 305

Tableau 15.27: Répartition des ménages selon l'élevage de deux groupes d'animaux (%)..... 306

Tableau 15.28: Valeur moyenne par ménage allouée aux frais vétérinaires par type d'animaux..... 307

Tableau 15.29: Utilisation des ressources animales par type d'animal, en un an (%)..... 307

Tableau 15.30: Quantité moyenne de lait produit par les ménages selon le type des animaux.....308

Tableau 16.1: Perception des ménages sur les conditions de vie étant donné le revenu disponible suivant le quintile de bien-être (en %) 312

Tableau 16.2: Perception sur les conditions de vie par rapport aux voisins par milieu de résidence (en %) 314

Tableau 16.3: Perception sur les conditions de vie par rapport aux gens de la Capitale par milieu de résidence (en %) 314

Tableau 16.4: Position des ménages sur une échelle de bien-être suivant la région (en %)..... 315

Tableau 16.5: Perception des ménages du montant minimum mensuel viable selon la région (Ariary) 316

Tableau 17.1: Pourcentage des ménages qui paient des impôts ou taxes par type, par région..... 322

Tableau 17.2: Montant moyen des impôts et taxes payés par les ménages (en Ariary) par milieu..... 324

Tableau 18.1: Seuil de pauvreté monétaire331

Tableau 18.2: Taux de pauvreté et Comparaison des distributions de la population selon le milieu de résidence (%)331

Tableau 18.3: Taux de pauvreté extrême et distribution de la population selon le milieu de résidence (%).....332

Tableau 18.4: Intensité et Sévérité de la pauvreté selon le milieu de résidence (%).....332

Tableau 18.5: Élasticité de la Pauvreté par rapport à la consommation par tête selon le milieu de résidence333

Tableau 18.6: Indicateurs de la pauvreté selon le milieu de résidence (%).....333

Tableau 18.7: Indicateurs de la pauvreté selon la région et le milieu de résidence (%)334

Tableau 18.8: Pauvreté et pauvreté extrême selon le sexe du chef de ménage (%) 338



Tableau : Incidence de la pauvreté selon la taille du ménage et le milieu de résidence (%).....	338
Tableau 18.9: Pauvreté selon le statut matrimonial du chef de ménage (%).....	339
Tableau 18.10: Pauvreté et pauvreté extrême selon le statut vis à vis de la main d'œuvre du chef de ménage (%).....	341
Tableau 18.11: Pauvreté et pauvreté extrême selon la branche d'activités du chef de ménage (%).....	342
Tableau 18.12: Pauvreté et pauvreté extrême selon la profession du chef de ménage (%).....	343
Tableau 18.13: Rapport entre les différents percentiles de la consommation par tête selon le milieu de résidence.....	344
Tableau 18.14: Indice de Gini et indices de Theil selon le milieu et la région de résidence.....	346
Tableau A.1: Âge médian et âge moyen selon les Régions.....	351
Tableau A.2: Proportion des ménages ayant au moins un téléphone.....	352
Tableau B.1: Taux d'alphabétisation selon les Régions.....	353
Tableau B.2: Taux net de scolarisation par les régions.....	354
Tableau D.1 : Statut d'activité de la population en âge de travailler (en %).....	355
Tableau D.2 : Répartition de la population en âge de travailler par statut d'activité selon le sexe (en %).....	355
Tableau D.3 : Répartition de la population en âge de travailler par statut d'activité selon le milieu de résidence (en %).....	355
Tableau D.4 : Emploi par branche d'activité (en %).....	356
Tableau D.5 : Emploi par niveau d'instruction selon la branche d'activité (en %).....	356
Tableau D.6 : Sous-emploi lié à la durée du travail par groupe d'âge et niveau d'éducation (en %).....	357
Tableau D.7 : Sous-emploi lié à la durée du travail par région (en %).....	357
Tableau D.8 : Mesure composite de la sous-utilisation de la main d'œuvre par région (en %).....	358
Tableau D.9 : Taux de chômage « au sens du BIT » par région (en %).....	359
Tableau D.10 : Répartition de la population en âge de travailler par catégorie selon le milieu de résidence et le sexe (en %).....	360
Tableau D.11 : Répartition de la main d'œuvre par catégorie selon le milieu de résidence et le sexe (en %).....	360
Tableau D.12 : Taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans par région (en %).....	361
Tableau D.13 : Proportion des jeunes ni en emploi ni en formation par région (en %).....	362
Tableau D.14 : Répartition des unités économiques selon le secteur de l'emploi (en %).....	363
Tableau D.15 : Revenu salarial moyen et médian mensuel par catégories d'emplois et par secteur de l'emploi (en Ariary).....	363
Tableau E.1 : Revenus annuels hors emploi moyens des individus âgés de 15 ans ou plus selon quelques caractéristiques sociodémographiques (en Ariary).....	363
Tableau E.2: Revenu annuel moyens des ménages (en Ariary).....	367
Tableau F.1: Proportion de la population de 18 ans et plus disposant un « compte » dans une institution financière formelle (réglementée) ou utilisant un dispositif informel, selon le milieu de résidence, en pourcentage (%).....	368
Tableau F.2: Proportion de la population de 18 ans et plus disposant au moins un « compte » dans une institution financière formelle (réglementée) ou utilisant un dispositif informel, en pourcentage (%).....	368
Tableau F.3: Proportion de la population de 15 ans et plus disposant une épargne selon le milieu de résidence et le genre,	



en pourcentage (%)369

Tableau F.4: Proportion de la population de 15 ans et plus détenant une épargne durant les 12 derniers mois précédant l'enquête, en pourcentage (%)369

Tableau F.5: Proportion des individus de 15 ans et plus pratiquant l'épargne par rapport à ceux qui sont inclus, selon la distinction banque-autre formel et informel, selon le milieu de résidence, en pourcentage (%) 371

Tableau F.6: Principal motif de la non-demande de crédit cité par les individus de 15 ans et plus, selon le milieu de résidence, en pourcentage (%)..... 371

Tableau F.7: Principal motif de la non-obtention de crédit cité par les demandeurs de crédits, selon le milieu de résidence, en pourcentage (%) 372

Tableau F.8: Principale utilisation du dernier crédit obtenu citée par les demandeurs de crédits, selon le milieu de résidence, en pourcentage (%)..... 372

Tableau F.9: Institution de crédit par lequel les derniers crédits ont été contractés, selon le milieu de résidence, en pourcentage (%) 373

Tableau G.1: Niveau de consommation annuelle par tête selon la région et le milieu de résidence (en Ariary) 373

Tableau G.2: Distribution de la population et de la consommation selon la région et le milieu de résidence..... 374

Tableau I.1: Taux de possession d'entreprises non agricoles selon la région (%)..... 376

Tableau I.2: Durée d'activité moyenne des entreprises non agricoles selon les régions (en années)377

Tableau J.1: Répartition des ménages par milieu de résidence selon le statut d'occupation du logement (%) 378

Tableau J.2: Répartition du source d'éclairage selon le milieu (%)..... 378

Tableau J.3: Répartition du taux d'accès à l'eau potable selon la région (%)..... 379

Tableau J.4: Répartition du taux d'accès à l'électricité selon la région(%)..... 380

Tableau J.5: Répartition du taux d'accès à latrine améliorée selon la région (%)..... 381

Tableau J.6: Répartition du taux de défécation dans la nature selon la région (%)..... 382

Tableau O.1 : Proportion des ménages cultivateurs selon la Région et selon la pratique des trois principales cultures383

Tableau R.1 : Erreur-type et Intervalle de confiance à 95% de l'incidence de la pauvreté selon le milieu de résidence384

Tableau R.2: Erreur-type et Intervalle de confiance à 95% de l'incidence de la pauvreté selon la région..... 384

Tableau R.3: Pauvreté extrême selon les régions et le milieu de résidence 385

Tableau R.4: Rapport entre les différents percentiles de la consommation par tête selon la région..... 386

Tableau R.5: Spécifications alternatives de la régression hédonique des MCO 388

Tableau R.6: Loyer prévu à l'aide d'une régression hédonique en comparaison au loyer réel selon les régions (Ariary/ménage/mois)..... 389

Tableau R.7. Taux d'amortissement annuels estimés (%) et flux médian de consommation (Ariary/an) pour quelques biens durables 391



LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1.1: Pyramides des âges de la population totale résidente	28
Graphique 1.2: Proportion en (%) selon la nationalité	33
Graphique 1.3: Répartition en (%) de la population en possession d'acte de naissance selon le sexe	34
Graphique 1.4: Taille des ménages selon le milieu de résidence et selon la région	35
Graphique 1.5: Taille des ménages selon le sexe et le niveau d'instruction du chef de ménage	36
Graphique 1.6: Taille des ménages selon la nature de l'emploi et le quintile de bien-être	36
Graphique 1.7: Proportion en (%) de la possession d'un téléphone selon le milieu de résidence, selon le sexe, le niveau d'instruction et la nature d'emploi du chef de ménage	38
Graphique 1.8: Répartition en (%) du mode d'accès à l'internet selon le sexe	41
Graphique 1.9: Répartition en (%) de la possession d'un compte email selon le sexe	42
Graphique 1.10: Répartition en (%) de l'utilisation de réseaux sociaux selon le sexe et le milieu de résidence	42
Graphique 1.11: Proportion en (%) de la population en handicap	43
Graphique 1.12: Proportion en (%) de la principale cause de la difficulté	43
Graphique 2.1: Taux d'alphabétisation selon le quintile de bien-être	47
Graphique 2.2: Taux d'alphabétisation selon la situation d'emploi du Chef de ménage	48
Graphique 2.3: Proportion de la population selon leur niveau d'éducation, selon le sexe	50
Graphique 2.4: Proportion de la population selon leur niveau d'éducation, selon le quintile de bien-être	51
Graphique 2.5: Proportion de la population selon leur niveau d'éducation, selon le milieu de résidence	52
Graphique 2.6: Proportion de la population ayant fréquenté l'école selon milieu de résidence	53
Graphique 2.7: Proportion de la population ayant fréquenté l'école selon quintile du bien-être	53
Graphique 2.8: Proportion de la population ayant fréquenté l'école selon la situation du chef de Ménage	54
Graphique 2.9: Principaux raisons de non-fréquentation	54
Graphique 2.10: Structure des dépenses moyennes d'éducation par élève	63
Graphique 3.1: Premier centre de consultation choisi par les malades selon le sexe (%)	68
Graphique 3.2: Premier centre de consultation choisi par les malades selon le milieu de résidence	69
Graphique 3.3: Raison principale de non-consultation	70
Graphique 3.4: Principal problème de santé diagnostiqué par les professionnels de santé (%)	71



Graphique 3.5: Proportion de la population indiquant les problèmes perçus lors de la visite selon le milieu de résidence. 72

Graphique 3.6: Niveau de satisfaction des usagers des centres de santé 73

Graphique 3.7: Mode de remboursement sur les assurances maladies (%) 75

Graphique 3.8: Proportion de la population parrainée/financée par entité, selon le milieu de résidence 76

Graphique 3.9: Proportion de la population qui dort habituellement sous une moustiquaire, selon le milieu de résidence 77

Graphique 3.10: Proportion de la population qui dort habituellement sous une moustiquaire, selon le quintile de bien-être 78

Graphique 3.11: Pourcentage des femmes ayant accouchées dans une formation sanitaire lors de son dernier accouchement 80

Graphique 3.12: Pourcentage des femmes ayant au moins effectuées une consultation prénatale dans une formation sanitaire lors de son dernier accouchement 81

Graphique 3.13: Principale raison de ne pas avoir effectué une consultation prénatale 81

Graphique 3.14: Principale raison pour ne pas utiliser une méthode contraceptive moderne 82

Graphique 4.1 : Répartition de la population en âge de travailler selon le statut dans l’emploi (en %) 88

Graphique 4.2 : Répartition de la population en âge de travailler par statut d’activité selon le sexe et milieu de résidence (en %) 89

Graphique 4.3 : Répartition de l’emploi par branche d’activité (en %) 92

Graphique 4.4: Répartition de l’emploi par niveau d’instruction selon la branche d’activité (en %) 94

Graphique 4.5 : Sous-emploi lié à la durée du travail par groupe d’âge (en %) 97

Graphique 4.6 : Sous-emploi lié à la durée du travail par niveau d’éducation (en %) 98

Graphique 4.7 : Sous-emploi lié à la durée du travail par région (en %) 99

Graphique 4.8 : Autres indicateurs de la sous-utilisation de la main d’œuvre – SU2 – SU3 et SU4 (en %) 100

Graphique 4.9 : Répartition de la population en âge de travailler par catégorie selon le milieu de résidence et le sexe (en %) 107

Graphique 4.10 : Répartition de la main d’œuvre par catégorie selon le milieu de résidence et le sexe (en %) 107

Graphique 4.11 : Répartition des unités économiques selon le secteur de l’emploi (en %) 112

Graphique 4.12 : Revenu salarial moyen et médian mensuel par catégories d’emplois (en Ariary) 115

Graphique 4.13 : Revenu salarial moyen et médian par secteur de l’emploi (en Ariary) 116

Graphique 5.1: Revenu de l’emploi salarié annuel moyen par milieu de résidence (en Ariary) 122



Graphique 5.2: Revenus de l'emploi salarié annuel moyen par sexe (en Ariary).....	124
Graphique 5.3 : Revenus de l'emploi salarié annuel moyen par secteur d'activité (en Ariary)	125
Graphique 5.4: Revenus de l'emploi salarié annuel moyen par type emploi (en Ariary).....	126
Graphique 5.5: Revenus de l'emploi salarié annuel moyen par niveau d'instruction (en Ariary)	127
Graphique 5.6: Revenus de l'emploi salarié annuel moyen par profession (en Ariary).....	128
Graphique 5.7 : Revenus de l'emploi salarié annuel moyen par quintile du bien-être (en Ariary).....	129
Graphique 5.8: Revenus annuels hors emploi moyens par milieu de résidence et par sexe (en Ariary)	129
Graphique 5.9: Revenus annuels hors emploi moyens par quintile de bien-être (en Ariary)	130
Graphique 5.10: Revenus annuels hors emploi moyens par tranche d'âge (en Ariary)	130
Graphique 5.11: Revenu annuel moyens des ménages par milieu (en Ariary)	131
Graphique 5.12: Répartition (en Ariary) du revenu moyen des ménages par sexe et tranche d'âge du chef de ménage	133
Graphique 5.13: Répartition (en Ariary) du revenu annuel moyen selon profession et le niveau d'instruction du CM.....	134
Graphique 5.14: Répartition (%) du revenu total des ménages par sources de revenu.....	135
Graphique 6. 1 : Proportion de la population de 18 ans et plus disposant un « compte » dans une institution financière formelle (règlementée) ou utilisant un dispositif informel, selon le milieu de résidence, en pourcentage (%).....	142
Graphique 6. 2 : Proportion de la population de 15 ans et plus disposant une épargne selon le milieu de résidence et le genre, en pourcentage (%).....	147
Graphique 6. 3 : Proportion des individus de 15 ans et plus pratiquant l'épargne par rapport à ceux qui sont inclus, selon la distinction banque-autre formel et informel, selon le milieu de résidence, en pourcentage (%).....	150
Graphique 6. 4 : Principal motif de la non-demande de crédit cité par les individus de 15 ans et plus, selon le milieu de résidence, en pourcentage (%).....	156
Graphique 6. 5 : Principal motif de la non-obtention de crédit cité par les demandeurs de crédits, selon le milieu de résidence, en pourcentage (%).....	157
Graphique 6. 6 : Principale utilisation du dernier crédit obtenu citée par les demandeurs de crédits, selon le milieu de résidence, en pourcentage (%).....	159
Graphique 6. 7 : Institution de crédit par lequel les derniers crédits ont été contractés, selon le milieu de résidence, en pourcentage (%).....	161
Graphique 7.1: Distribution de la population et la consommation selon la province	173
Graphique 7.2: Part de l'alimentation dans la consommation selon le quintile de bien-être des ménages.....	176
Graphique 7.3: Structure de la consommation des ménages moyens à Madagascar.....	177
Graphique 7.4: Part de certains aliments dans la consommation alimentaire.....	178



Graphique 8.2: Indice de stratégie d'adaptation réduite des ménages par région 188

Graphique 8.3: Indice de stratégie d'adaptation réduite(rCSI) des ménages par milieu 189

Graphique 8.4: Répartition des ménages suivant leur stratégie d'adaptation basée sur les moyens de subsistance (en %) 190

Graphique 9.1: Part de chaque source de financement pour les entreprises non agricoles (%).....205

Graphique 9.2: Proportion des ENA disposant des éléments d'identification (%).....207

Graphique 10.1 : Répartition des ménages par milieu de résidence selon le statut d'occupation du logement (%)216

Graphique 10.2: Proportion du mode d'éclairage selon le milieu (%)229

Graphique 12.1: Répartition (%) des bénéficiaires/destinataires de transferts émis selon leurs certaines caractéristiques... 257

Graphique 12.2: Répartition (%) des expéditeurs de transferts selon leurs certaines caractéristiques..... 257

Graphique 13.1: Pourcentage des ménages ayant été affectés au moins par un choc au cours des 12 derniers mois par région261

Graphique 13.2: Pourcentage des ménages ayant été affectés au moins par un choc au cours des 12 derniers mois par milieu de résidence262

Graphique 13.3: Pourcentage des ménages ayant été affectés au moins par un choc au cours des 12 derniers mois selon le quintile de bien-être262

Graphique 13.4 : Répartition des ménages ayant subi un choc selon la catégorie du choc par milieu de résidence.....263

Graphique 13.5: Pourcentage des ménages ayant subi un choc et qui ne sont pas rétablis au moment de l'enquête selon la région 268

Graphique 14.1: Pourcentage des ménages ayant bénéficié d'un programme de filets sociaux selon la région272

Graphique 14.2: Pourcentage des ménages bénéficiaires de programme de filets sociaux selon le type273

Graphique 15.1: Répartition des ménages agricoles selon la possession des types d'équipements agricoles (%)279

Graphique 15.2: Répartition des parcelles selon le milieu de résidence (%)..... 280

Graphique 15.3: Répartition des parcelles selon le mode de gestion de l'exploitation281

Graphique 15.4: Répartition des parcelles selon le mode d'occupation de l'exploitation281

Graphique 15.5: Répartition des parcelles selon le mode d'acquisition de l'exploitation282

Graphique 15.6 : Répartition des parcelles selon la perception du propriétaire le risque de perdre les droits associés à cette parcelle (%)283

Graphique 15.7: Répartition des parcelles selon le mode de labour (%)287

Graphique 15.8: Répartition des ménages selon le nombre de cultures pratiquées à chaque parcelle (%)..... 288



Graphique 15.9: Part des ménages utilisant les différents intrants (%).....	291
Graphique 15.10: Répartition des ménages selon le type de semence utilisé (%).....	293
Graphique 15.11: Utilisation de quelques produits agricoles (%).....	294
Graphique 15.12: Répartition de la production selon le principal mode de stockage (%).....	298
Graphique 16.1: Pourcentage des ménages selon leur perception sur l'état de la pauvreté à Madagascar par région	311
Graphique 16.2: Répartition des ménages selon leur perception sur l'état de la pauvreté à Madagascar suivant le sexe du Chef de ménage (en %).....	312
Graphique 16.3: Perception des ménages sur les conditions de vie étant donné le revenu disponible suivant le milieu de résidence (en %).....	313
Graphique 17.1: Pourcentage des ménages qui paient des impôts et taxes par type selon le milieu de résidence.....	321
Graphique 17.2: Pourcentage des ménages qui paient des impôts et taxes par région.....	322
Graphique 17.3 : Montant moyen des impôts et taxes payés par les ménages (en Ariary) selon le quintile de bien être.....	324
Graphique 18.1: Pauvreté et pauvreté extrême selon le groupe d'âge du chef de ménage (%).....	339
Graphique 18.2: Pauvreté et pauvreté extrême selon le niveau d'instruction du chef de ménage (%).....	340
Graphique 18.3: Incidence de la pauvreté selon la proportion d'adultes dans le ménage ayant au moins atteint un niveau scolaire donné (%).....	340
Graphique 18.4: Distribution de la consommation par tête selon le milieu de résidence.....	343
Graphique 18.5: Courbe de Lorentz.....	344





LISTE DES FIGURES

Figure 4.1 : Répartition de la population en âge de travailler selon la 19 ^{ème} Conférence Internationale des Statisticiens du Travail	86
--	----

LISTE DES CARTES

Carte 1 Répartition des ZDs de l'échantillon de l'EPM 2021 – 2022	20
Carte 1.1: âge moyen	29
Carte 1.2: âge médian	30
Carte 1.3: Possession d'un téléphone	39
Carte 2.1: Taux d'alphabétisation selon les Régions administratives.....	49
Carte 2.2: Taux net de scolarisation du primaire selon la Région.....	58
Carte 4.1 : Mesure composite de la sous-utilisation de la main d'œuvre par région.....	101
Carte 4.2 : Taux de chômage « au sens du BIT » par région (en %)	104
Carte 4.3 : Taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans par région (en %)	109
Carte 4.4: Proportion des jeunes ni en emploi ni en formation par région (en %)	111
Carte 5.1: Revenus de l'emploi salarié annuel moyen par région (en millier d'Ariary).....	123
Carte 5.2: Revenu annuel moyens des ménages par région (en millier d'Ariary).....	132
Carte 6. 1: Proportion de la population de 18 ans et plus disposant au moins un « compte » dans une institution financière formelle (règlementée) ou utilisant un dispositif informel, en pourcentage (%).....	143
Carte 6. 2: Proportion de la population de 15 ans et plus détenant une épargne durant les 12 derniers mois précédant l'enquête, en pourcentage (%)	148
Carte 7.1: Niveau de consommation par tête annuelle des ménages par région.....	168
Carte 9.1: Taux de possession d'entreprises non agricoles selon les régions (%).....	196
Carte 9.2: Durée d'activité des ENA selon les régions (%).....	200
Carte 10.1: Taux d'accès aux latrines améliorées selon les régions (%).....	232
Carte 10.2: Taux de défécation à l'air libre selon les régions (%)	233
Carte 10.3: Taux d'accès à l'eau potable selon les régions (%)	239
Carte 10.4: Taux d'accès à l'électricité selon les régions (%).....	240
Carte 15.1: Proportion des ménages cultivateurs selon la pratique des trois principales cultures et selon la Région (%)...302	
Carte 18.1 : Cartographie de la pauvreté en 2021 - 2022	336
Carte 18.2 : Ratio de pauvreté selon le milieu de résidence	337
Carte 18.3: Rapport entre le dernier et le premier décile de la consommation par capitale.....	345





AVANT-PROPOS

Il est avec grand plaisir que nous présentons ce rapport exhaustif sur les conditions de vie des ménages à Madagascar. L'élaboration de ce document a été guidée par la volonté de comprendre les réalités complexes auxquelles font face les ménages malgaches dans un contexte en constante évolution.

Ce rapport ne se limite pas à une simple compilation de données statistiques, mais aspire à être une exploration approfondie des défis et des opportunités qui façonnent la vie quotidienne des ménages de ce pays. À travers ces pages, nous espérons offrir des perspectives riches et éclairantes pour ceux qui cherchent à comprendre les dynamiques sociales, économiques et culturelles qui définissent Madagascar aujourd'hui.

Il est important de noter que cette enquête a été réalisée dix ans après la dernière, introduisant des changements méthodologiques significatifs pour tenir compte de l'évolution des réalités et des

besoins de la population. Nous sommes conscients des défis de comparabilité, mais avons pris toutes les mesures nécessaires pour assurer une analyse robuste et pertinente.

Au nom de l'équipe dévouée qui a contribué à la réalisation de cette enquête, nous exprimons notre gratitude envers les ménages enquêtés, les autorités locales, les équipes de terrain et toutes les parties prenantes qui ont rendu cette étude possible. Leurs contributions ont été cruciales pour la qualité et la profondeur de ce rapport.

Nous invitons les lecteurs à explorer ces pages avec une curiosité informée, en tenant compte des nuances des réalités malgaches. Ce rapport aspire à être une ressource précieuse pour ceux qui cherchent à contribuer à l'amélioration continue des conditions de vie dans ce magnifique pays.





LISTE DES ACRONYMES

Ar	Ariary (Unité monétaire Malagasy)
BIT	Bureau International du Travail
CAPI	Computer-Assisted Personal Interviewing
CIST	Conférence Internationale des Statisticiens du Travail
CM	Chef de Ménage
CNAPS	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
COVID-19	Coronavirus Disease 2019
CRCM	Caisse de Retraites Civiles et Militaires
CSBF	Commission de Supervision Bancaire et Financière
CSEntry	Census and Survey Entry
CSPro	Census and Survey Processing System
CSWeb	Census and Survey Web
CV	Coefficient de Variation
DGI	Direction Générale des Impôts
DIANA	Diégo Ambilobe Nosy Be Ambanja
EHCVM	Enquête Harmonisée sur les Conditions de vie des Ménages
ENA	Entreprise Non Agricole
ENSOMD	Enquête Nationale de Suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement
EPM	Enquête Permanente auprès des Ménages
FGT	Foster – Greer - Thorbecke
GPS	Global Positioning System
IFNB	Institution Financière Non Bancaire
IMF	Institutions de Microfinance
INSTAT	Institut National de la STATistique
NEET	Neither in Employment nor in (formal or non-formal) Education and Training
NIF	Numéro d'Identification Fiscal
NSU	Enquête sur les Unités non Standard
ODD	Objectifs du Développement Durable



OIT	Organisation Internationale du Travail
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAOMA	Paositra Malagasy
PIB	Produit Intérieur Brut
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SAVA	Sambava Antalaha Vohemar Andapa
TGUSF	Taux Global d'Utilisation des Services Financiers
TIC	Technologie de l'Information et de la Communication
ZD	Zone de Dénombrement

RESUMES EXECUTIFS





Démographie

Dans l'ensemble, la démographie de la population présente une prédominance de jeunes, avec près de 40% de personnes âgées de moins de 15 ans, tandis que les individus de plus de 60 ans ne représentent qu'environ 6% de la population totale. La nationalité malagasy constitue la vaste majorité, représentant 99,7% de la population.

En ce qui concerne l'état matrimonial, les célibataires représentent 41,2% de la population, les personnes mariées sont au nombre de 47,3%, et les individus divorcés ou séparés représentent 6%. Les chefs de ménage de sexe masculin dominent avec 75,2%, tandis que leurs homologues féminins constituent 24,8%. La distribution des chefs de ménage selon le niveau d'instruction révèle qu'environ 44,3% ont un niveau d'instruction primaire, les sans niveau sont 21,0%, et seulement 4,7% déclarent avoir un niveau d'instruction universitaire.

Sur le plan socio-économique, une grande majorité des chefs de ménage exercent une activité dans le secteur informel (68,6%), tandis que les chefs de ménage sans emploi représentent 26,5%, et ceux employés dans le secteur formel sont seulement 5,3%.

Concernant le lieu de résidence, la majorité de la population malgache est concentrée en milieu rural (79,4%), avec 11% dans le Grand Centre Urbain et 9,6% dans un Centre Urbain Secondaire. Les migrations vers les zones rurales sont notables, attirant 36,5%

de migrants en provenance des milieux urbains. Environ 16,5% de la population migre en dehors de son lieu de naissance.

Les motifs de migration incluent principalement le désir de rejoindre la famille (26,1%), suivi de près par le fait de suivre les parents (18,8%) et le mariage (16,2%). D'autres raisons notables comprennent le manque d'emploi (10,2%), de meilleures opportunités (7,7%), et l'accès à l'éducation (7,0%).

Au niveau national, 54,6% de la population à Madagascar utilise au moins un téléphone, avec un accès à Internet pour 7,1%. Parmi les utilisateurs de réseaux sociaux, Facebook domine avec une utilisation estimée à 97,4%.

Le handicap exposé dans ce volet implique une définition nationale, dénommé handicap élargi, qui est la présence, même moindre, et/ou sa perception pour classer la personne comme étant en handicap. Mais la définition du handicap selon l'OIT (Organisation Internationale du travail) est également incluse dans l'analyse.

En ce qui concerne les personnes handicapées, 7,5% de la population présente un handicap élargi, tandis que seulement 1,3% est considéré comme ayant un handicap selon la définition de l'OIT. La majorité des handicaps sont liés à des maladies liées à l'âge (39,1%).

Éducation, alphabétisation et scolarisation

La section « éducation » de cette enquête inclue l'éducation de l'année scolaire de 2019-2020 et celle de 2020-2021 pour enregistrer l'évolution des cursus scolaires des élèves. L'enregistrement des dépenses en éducations est également effectué dans le but d'apprécier leurs affectations.

En 2021, 23,5% des Malagasy sont analphabètes. Ce phénomène est d'autant plus visible chez les populations pauvres, avec plus de 40% de la population classée « plus pauvre », contre moins de 5% pour la population classée « plus riche ».

En outre, 31,1% de la population Malagasy n'ont pas accès à l'éducation. Une nette différence s'observe en termes d'éducation entre les ménages défavorisés et les ménages plus aisés, avec une

prévalence significative de l'absence d'éducation formelle chez les foyers très pauvres (48%), comparée à seulement 9,7% chez leurs pairs plus riches. Néanmoins, à Madagascar, le taux net de fréquentation scolaire des enfants âgés de 6 à 10 ans se chiffre à 95,5%.

Par ailleurs, le taux net de scolarisation à Madagascar atteint 70,6% pour l'enseignement primaire, 28,3% pour le premier cycle du secondaire, et 13,1% pour le second cycle du secondaire. Le taux de redoublement du primaire est de 15,5% et le celui du secondaire du premier cycle est de 7,2%.

Pour les dépenses en éducations, elles se concentrent surtout sur les frais d'inscription et de scolarisation, et les achats des cahiers et livres, avec plus de 80% des dépenses en éducations.

Santé générale

La section « santé » de cette analyse scinde les consultations et perceptions des usagers d'une part, et les dimensions particulières de la santé d'autres part.

À Madagascar, en 2021, plus de 40% des personnes présentant des symptômes choisissent de ne pas se faire consulter. Les principales raisons sont le problème financier et la considération de la maladie comme étant « pas grave ».

Concernant les maladies diagnostiquées par les professionnels de santé, le paludisme se trouve en tête de file, suivi des toux, des rhumes et des gripes. Entre autres, plus de 70% des malades

ayants consultés dans les centres de santé sont satisfaits des offres de services.

La proportion des couvertures en maladie est encore très faible à Madagascar, avec seulement 1% de la population Malagasy. Cette couverture se concentre majoritairement dans les Grands Centres Urbains avec une proportion de 6% de leurs populations, contre seulement 0,4% seulement dans les milieux ruraux.

Dans la lutte contre le paludisme, 7 personnes sur 10 dorment sous une moustiquaire. Entre autres, les spirales sont également les plus utilisés pour lutter contre les piqûres de moustiques.

Par ailleurs, près de 30% des femmes ont décidé de ne pas accoucher dans les structures de santé lors de leurs derniers

accouchements. La prévalence des consultations prénatales est de 82,4 % chez les femmes enceintes.

Emploi

Le volet « Emploi » de l'enquête EPM 2021-2022 utilise les normes internationales définies par l'Organisation Internationale du travail (OIT) en matière de statistique du travail. Il s'agit, entre autres, de la résolution issue de la 19^{ème} Conférence Internationale des Statisticiens du Travail (CIST).

À Madagascar, le taux de chômage « au sens du BIT » est de 6,6%. Le taux de participation de la main d'œuvre est égal à 58,8%. Ce chiffre représente le potentiel de production à la disposition du pays en termes de population en âge de travailler. L'essentiel de l'emploi à Madagascar se concentre dans la branche Agriculture ; soit 60,7% de la totalité des emplois.

Globalement, l'économie malagasy se caractérise par une sous-utilisation de la main d'œuvre importante. Ce « sous-emploi » s'apprécie à travers plusieurs indicateurs. À cet égard, le taux de sous-emploi lié à la durée du travail est de 10,7% ; le taux combiné de sous-emploi lié au temps de travail et du chômage (i.e. SU₂) est de 15,1% ; le « taux combiné du sous-emploi lié à la durée du travail et de la main d'œuvre potentielle » (i.e. SU₃) est de 15,5% ; la

« mesure composite de la sous-utilisation de la main d'œuvre » (i.e. SU₄) est de 22,8%.

Le secteur informel représente 83,3% des unités économiques sur l'ensemble du territoire national. En outre, les emplois informels équivalent à 95,2% de l'emploi total contre 89,8% des emplois hors agriculture.

Force est de constater que les disparités régionales ainsi que celles entre le milieu urbain et rural s'évaluent importantes eu égard à l'ensemble des indicateurs liés au marché du travail. Il en est de même pour les indicateurs liés au sexe des individus.

En moyenne, le revenu salarial mensuel d'un travailleur est de 196 359 Ariary pour un montant médian de 108 250 Ariary. Ces salaires sont notamment plus élevés pour les emplois du secteur formel contrairement aux emplois du secteur informel. Une inégalité considérable est constatée dans la répartition des revenus salariaux. Cette inégalité est confirmée par un indice de Gini égal à 0,56 sur le revenu salarial des travailleurs.

Revenus des ménages

Le salaire annuel moyen de la main-d'œuvre malagasy est de 2 747 373 Ariary. En milieu urbain, le salaire annuel moyen est de 4 218 605 Ariary, tandis qu'en milieu rural, il est de 2 190 723 Ariary. Les régions de SAVA et d'Analamanga affichent les revenus salariaux annuels moyens les plus élevés, atteignant respectivement 3 973 690 Ariary et 3 810 496 Ariary, tandis que les régions d'Androy et d'Atsimo Atsinanana enregistrent les niveaux les plus bas, s'élevant respectivement à 1 454 871 Ariary et 1 496 512 Ariary. Selon le genre, les hommes gagnent en moyenne plus que les femmes, avec des salaires annuels de 2 866 254 Ariary et 2 150 184 Ariary respectivement.

En 2021, le revenu annuel hors emploi des personnes de 15 ans et plus est en moyenne de 533 524 Ariary. La distinction entre les milieux de résidence n'est pas remarquable, avec un revenu moyen de 567 592 Ariary en milieu urbain et de 508 931 Ariary en milieu rural.

Le revenu annuel moyen des ménages à Madagascar est de 5 003 365 Ariary, mais des écarts significatifs existent entre les milieux de

résidence, avec une moyenne plus élevée en milieu urbain (6 603 832 Ariary) par rapport au milieu rural (4 588 591 Ariary). Les régions les plus prospères sont SAVA (7 895 553 Ariary), Analamanga (6 980 539 Ariary), Analanjirifo (6 306 061 Ariary), Boeny (6 181 629 Ariary) et Alaotra Mangoro (6 165 141 Ariary), tandis que les régions moins privilégiées sont Androy (2 177 880 Ariary), Anosy (2 560 169 Ariary) et Fitovinany (2 645 497 Ariary).

L'analyse du revenu des ménages par milieu de résidence met en évidence d'importantes disparités. En milieu urbain, le revenu d'emploi prédomine (81,7%), et en milieu rural, bien que l'emploi reste important (62%), le revenu agricole joue un rôle substantiel (25,5%), soulignant une dépendance marquée aux activités agricoles. L'analyse régionale révèle des schémas économiques distincts, avec des dépendances variées telles que l'emploi prédominant à Analamanga (77,8%), la prédominance du revenu agricole à Itasy (39,5%), la dépendance aux transferts reçus à Androy (7,9%), et l'importance de l'élevage à Vakinankaratra (9,7%).

Épargne et crédits

Cette enquête EPM 2021 - 2022 a permis d'appréhender le paysage de l'inclusion financière à Madagascar. Dans l'ensemble, le taux global d'inclusion financière est encore très faible. Près de 87% des individus de 18 ans et plus sont exclus du système financier formel ou n'utilise pas l'épargne villageoise, le mécanisme informel pris en compte dans l'enquête. Il a été observé que les femmes apparaissent encore plus exclues que les hommes. Seulement 11% des femmes déclarent utiliser les services financiers formels ou informels contre 15% pour les individus adultes de sexe masculin. Concernant le cas particulier du taux de bancarisation des adultes,

il avoisine les 3,5% au niveau national avec une inégalité frappante selon le milieu de résidence. Environ 1,9% des adultes vivant dans le milieu rural seulement sont bancarisés contre 9,6% dans le milieu urbain.

À l'instar des pays en développement, Madagascar se caractérise également par une faible pratique de l'épargne. Cette réalité reflète sûrement les conditions de vie précaires des ménages dans le pays. Selon les résultats de cette enquête EPM 2021-2022, seulement 5,2% des individus de 15 ans et plus déclare avoir une épargne



durant les 12 derniers mois, période de référence de l'enquête. En revanche, en considérant seulement les individus financièrement inclus, un peu moins de la moitié (42,9%) ont pu épargner durant la période de référence. Dans l'ensemble, l'épargne moyenne par individu de 15 ans et plus enregistré durant les 12 derniers mois précède l'enquête s'élève à 737 000 Ariary. Ce montant moyen durant la période de référence s'élève à 875 000 Ariary, après considération d'une analyse par ménage. Les ménages en milieu urbain épargnent en moyenne 1 221 400 Ariary contre seulement 709 200 Ariary dans le milieu rural.

Comme la pratique de l'épargne est en corrélation avec la faible utilisation des services financiers, la proportion des individus demandant des crédits dans une institution financière formelle est encore très bas à Madagascar avec seulement 1,1% des individus âgés de

15 ans et plus. En dépit de ce constat, le taux d'accès au crédit ou le taux d'acceptation des prêts est cependant très élevé avoisinant les 92%. Le principal motif de la non-demande de crédit le plus cité est la capacité de remboursement. Dans ce sens, le motif de refus les plus fréquents rapporté par les demandeurs de crédits est cette incapacité de remboursement. Il est suivi de l'existence d'autre crédit en cours et de l'absence de garanti. Au niveau national, le dernier crédit a été contracté principalement et dans la majorité des cas, pour la consommation des ménages (40,0%). Il a été, en outre, contracté en grande partie auprès d'un autre ménage (57,7%). Pour ce qui est de la masse de crédit obtenu, les individus de 15 ans et plus ont contracté, en moyenne, durant les 12 derniers mois près de 32 000 000 Ariary. Le montant moyen par ménage s'élève, en outre, à environ 34 000 000 Ariary.

Consommation

L'analyse des données révèle que le niveau de consommation moyen par tête reste en dessous du seuil de pauvreté national, avec des disparités significatives entre les zones rurales et urbaines pour une moyenne de 1 203 717 Ar en milieu rural, comparée à 2 034 365 Ar en milieu urbain. Les résultats détaillés par caractéristiques économiques, éducatives et démographiques des ménages révèlent des tendances intéressantes, soulignant l'impact des facteurs tels que l'éducation, l'emploi et le statut matrimonial sur le niveau de vie.

La structure de la consommation des ménages confirme une dépendance significative aux produits alimentaires, qui représentent une part notable de 65,8%. Cette prédominance met en évidence des caractéristiques propres aux pays en développement, appelant à une attention particulière pour promouvoir une diversification des sources de consommation. La répartition inégale de la consommation entre les régions soulève des questions d'équité spatiale nécessitant une attention particulière.

Sécurité alimentaire

L'approche FIES montre que le taux de prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou sévère est de 55,3% tandis que celui de l'insécurité alimentaire sévère est estimé à 11,5%. Cette approche offre une méthodologie standardisée pour mesurer l'insécurité alimentaire en se basant sur l'expérience vécue des ménages.

Selon l'approche du Score de Consommation Alimentaire (SCA), près de 4% des ménages se trouvent dans une situation de précarité, 17% sont confrontés à des situations limites, tandis que 79% maintiennent un niveau de sécurité alimentaire acceptable. En milieu urbain, la grande majorité des ménages, soit 87,1%, se trouve en situation de sécurité alimentaire acceptable, signalant une stabilité alimentaire substantielle. Cependant, il est important de noter que 10,9% des ménages se situent à la limite de la sécurité alimentaire, indiquant une fragilité notable dans certains secteurs urbains. En milieu rural, la situation est plus complexe avec 4,1% des ménages classés comme pauvres sur le plan alimentaire, mais la majorité, soit 77,5%, maintient une sécurité alimentaire jugée acceptable malgré des défis persistants.

En approfondissant l'analyse de la part de l'alimentation dans la consommation totale, il est intéressant de noter que cette part diminue à mesure que le niveau de vie des ménages s'améliore. Cette tendance souligne l'évolution des habitudes alimentaires conformément à la théorie économique de la consommation, où des choix plus variés deviennent possibles avec l'augmentation du niveau de vie des ménages.

En soulignant la prédominance culturelle du riz comme dépense incompressible, l'enquête révèle comment les habitudes alimentaires évoluent avec l'amélioration du niveau de vie. En effet, un aspect frappant émerge : pour les ménages les plus démunis, le riz représente près de la moitié de leur consommation alimentaire, soulignant ainsi sa fonction de dépense incompressible. À l'inverse, pour les ménages plus aisés, la part attribuée au riz est inférieure à 20%, offrant ainsi une plus grande flexibilité dans le choix des aliments. Cette variation significative met en exergue l'impact direct de l'amélioration du niveau de vie sur la diversification des régimes alimentaires.

L'analyse de la répartition des ménages selon leur état de sécurité alimentaire (SCA) par région révèle des disparités significatives au sein de Madagascar. Certaines régions, telles que Analamanga, Itasy, et Haute Matsiatra, affichent des pourcentages élevés de ménages en situation de sécurité alimentaire acceptable, dépassant souvent les 80% voire les 90%. Cependant, des défis plus importants sont observés dans des régions telles que Ihorombe, Atsimo Andrefana, Androy, et Anosy, où des proportions significatives de ménages sont classées comme «Pauvre» ou «Limite».

Par ailleurs, la valeur du rCSI (Indice de stratégie d'adaptation réduite des ménages) au niveau national est de 12,9. Les régions de DIANA, SAVA, et Boeny se démarquent avec des indices relativement bas, signalant potentiellement une meilleure capacité d'adaptation de leurs ménages. À l'inverse, Androy, Anosy et Atsimo Andrefana présentent des indices plus élevés, suggérant des défis accrus en termes d'adaptation. Considérant le milieu de résidence, les grands centres urbains affichent un indice relativement bas de 9,1, indiquant une forte aptitude à s'adapter aux défis potentiels. Les centres urbains secondaires présentent également une capacité

d'adaptation compétente avec un indice de 10,1, bien que légèrement inférieure à celle des Grands Centres Urbains. En contraste, le milieu rural présente un indice plus élevé de 13,8, suggérant des défis accrus pour les ménages dans ces zones en termes de comportement alimentaire.

La répartition des ménages en fonction de leur stratégie d'adaptation basée sur les moyens d'existence (livelihood CSI) révèle une diversité significative dans les approches adoptées face aux défis.

Entreprises non agricoles

L'enquête EPM 2021-2022 permet d'appréhender les entreprises non agricoles, qui regroupent les unités de production exerçant des activités de transformation, de commerce, et de service, dirigées par des ménages particuliers, et dont la fonction production est fortement liée à la fonction consommation du ménage propriétaire. Ainsi, 24% des ménages malagasy possèdent au moins une entreprise non agricole (ENA) en 2021, avec une disparité prononcée entre le milieu urbain (33%) et rural (21,6%).

Les ENA, de petite taille avec une moyenne de 1,7 employé, se concentrent principalement dans les activités de commerce (40,5%) et de transformation (28,7%). Elles présentent une forte dépendance à l'égard des fonds propres et de l'épargne des ménages dans leur financement initial avec un taux élevé de 84%. Les prêts bancaires ou les institutions de microfinance sont peu sollicités (1,3%) pour le démarrage des entreprises.

Habitat, eau et assainissement

À Madagascar, 82,1% des ménages possèdent une maison individuelle à l'échelle nationale. Cependant, plus de la moitié des ménages du pays, soit 57,5% des ménages à Madagascar, connaissent un manque d'intimité en raison de la promiscuité (plus de trois individus occupent une pièce). En ce qui concerne le statut d'occupation, la propriété des logements par les ménages a diminué entre 2010 et 2021.

En ce qui concerne les caractéristiques de l'habitat à Madagascar, les logements présentent principalement des murs en terres battues (35,5%) ou en briques cuites (26%) à l'échelle nationale. Pour les planchers, on observe une diversité avec des ciments, des terres battues et des nattes en usage courant. Les toits les plus fréquemment utilisés sont les tôles et les bozaka. En ce qui concerne la gestion des déchets, la méthode d'incinération reste privilégiée par les ménages, bien que des améliorations aient été observées avec une réduction des déversements sauvages et des améliorations des services publics. Cependant, les rejets dans les égouts et les cours d'eau persistent.

L'utilisation du bois de chauffage demeure prédominante comme combustible, mais le charbon est plus couramment utilisé en milieu urbain, surtout à Analamanga. La source d'éclairage la plus

La majorité des ménages, soit 58,7%, semblent maintenir une position neutre, suggérant une stabilité relative dans leurs moyens d'existence. En revanche, 17,5% des ménages font face à des situations de stress, indiquant une certaine précarité. Une proportion similaire, soit 18,9%, est confrontée à des crises, signalant des difficultés plus prononcées. Enfin, 4,9% des ménages sont en situation d'urgence, nécessitant probablement des mesures immédiates pour assurer leur survie.

Un écart important persiste entre les ENA et l'administration publique. Seulement un faible pourcentage d'entreprises est formellement enregistré. Peu de ménages déclarent leurs employés à la CNAPS (0,14%), tiennent une comptabilité transmise à la DGI (0,79%), ou possèdent un NIF (6,71%). Ceci souligne l'importance de mesures incitatives pour intégrer davantage de ENA dans le cadre légal et favoriser leur développement en harmonie avec les réglementations administratives.

Malgré un taux de marge relativement modeste (41,9%), les ENA ont généré un revenu total de 7,3 milliards d'Ariary en 2021, soulignant leur contribution potentielle majeure dans les ressources collectives. Toutefois, elles font face à des difficultés majeures, notamment une concurrence intense (58,6%) et un manque de clientèle (54%).

répandue reste le pétrole lampant, sauf dans les milieux urbains où l'électricité est préférée. Le recours aux panneaux solaires émerge comme une nouvelle source d'éclairage de plus en plus utilisée.

En ce qui concerne les toilettes, la latrine avec une plateforme en bois ou en terre (40,6%) reste la plus répandue, avec un taux d'utilisation des latrines améliorées au niveau national de 13,1%. Néanmoins, le taux de défécation à l'air libre demeure significatif à 37,1%. Le transfert dans un trou est le mode d'évacuation des excréments le plus courant, tandis que l'évacuation par les eaux pluviales et les cours d'eau est également notable (27%). En ce qui concerne les eaux usées, une majorité écrasante de ménages malagasy les évacuent dans la nature (79,4%).

L'Enquête Permanente sur les Ménages (EPM) pour la période 2021-2022 a permis d'intégrer certains indicateurs liés aux Objectifs de Développement Durable (ODD), parmi lesquels figurent le taux d'accès à l'eau potable et l'accès à l'électricité. Il a été constaté que la majorité des ménages s'approvisionnent en eau à partir de sources non améliorées. Le taux d'accès à l'eau potable au niveau national est ainsi de 45%. En ce qui concerne l'électricité, le taux d'accès à l'électricité au niveau national s'élève à 42,5%.

motos, sont possédés par moins de 5% de la population, avec une présence plus marquée dans la région d'Analamanga. La bicyclette est plus répandue, appartenant à plus de 5% des ménages à

Actifs des ménages

Plus de la moitié de la population malagasy détient des biens essentiels comme un lit, une table, une chaise et un matelas simple. Cependant, les biens liés au transport, tels que les voitures et les



Madagascar. En revanche, les équipements de refroidissement tels

que les congélateurs, réfrigérateurs, climatiseurs et ventilateurs sont possédés par moins de 5% de la population à l'échelle nationale.

Transferts monétaires reçus et versés par les ménages

La grande majorité des transferts monétaires reçus par les ménages provient du territoire national, constituant 95,3% du montant total. De même, pratiquement la totalité des transferts émis (99,5%) sont destinés à des bénéficiaires internes au pays.

Plus de 20% des ménages à Madagascar ont reçu des transferts monétaires, avec des taux plus élevés en milieu urbain (30,3%) par rapport au milieu rural (21,6%). La région d'Atsimo Andrefana se distingue avec un taux remarquable de 36,7%. Environ un ménage sur dix a effectué des transferts, prédominants en milieu urbain (16,9%) par rapport à rural (9%), principalement via le mobile banking. Les ménages ont reçu un montant global d'environ 503 milliards d'Ariary au cours des douze derniers mois, tandis que les transferts versés ont atteint environ 923 milliards d'Ariary. Les régions d'Analamanga, Vakinankaratra et DIANA ont émis les plus

gros volumes de transferts, représentant respectivement 15,8%, 11,1% et 8% du volume total des transferts émis.

À l'échelle nationale, plus de la moitié (53,6%) des transferts monétaires reçus sont destinés aux femmes, en particulier aux élèves-étudiants (27,4%) et aux personnes inactives (23,4%). Les principales raisons de ces transferts sont le soutien courant (68,9%), l'éducation (9%), et la santé (7%). En revanche, les transferts émis sont plus fréquents chez les hommes (55%) que chez les femmes (41,3%). Les employés indépendants constituent la majorité des émetteurs de transferts, représentant près de 36,3% de cette catégorie. Le mobile banking s'est imposé comme le principal moyen de transfert, contribuant à plus de 40% du total des transactions nationales.

Chocs et vulnérabilité des ménages

Environ 6 ménages sur 10 ont subi au moins un choc grave au cours des 12 derniers mois de l'enquête. Les données révèlent des disparités marquées entre les régions. Les taux les plus faibles des ménages sont observés dans les régions de Bongolava, Sofia et Boeny, avec des pourcentages respectifs de 32%, 36,8% et 38,4%. À l'inverse, les régions d'Atsimo Andrefana, Atsimo Atsinanana et Androy affichent des taux élevés, atteignant 81,8%, 87,9% et 88,5%. Ces résultats soulignent l'importance de prendre en considération les réalités régionales pour élaborer des initiatives ciblées visant à atténuer les conséquences des chocs sur les ménages Malagasy.

Suivant le milieu de résidence, les résultats indiquent que contrairement à une perception parfois prédominante, les grandes villes et les centres urbains secondaires ne sont pas épargnés par les chocs, affichant respectivement des taux d'affectation de 58,9% et 52,0% des ménages touchés. En revanche, c'est dans le milieu rural que la vulnérabilité semble être la plus prononcée, avec un pourcentage plus élevé de ménages touchés, soit 62,9%.

Concernant la nature des chocs, c'est la sécheresse qui a eu un impact plus significatif chez les ménages (22,5% dans l'ensemble), notamment dans les milieux ruraux, touchant 25,9% des ménages,

tandis que les prix élevés des produits alimentaires préoccupent davantage les habitants des grands centres urbains, avec une proportion de 38,9%. Ces chiffres offrent un aperçu important des défis auxquels font face les ménages en fonction de leur lieu de résidence et soulignent la diversité des impacts des chocs sur le bien-être des populations.

S'agissant de l'impact des chocs sur le bien être des ménages, les résultats montrent des tendances significatives dans l'impact des divers chocs sur les conditions de vie des ménages. Par exemple, lors de sécheresse, la quasi-totalité des ménages ont subi une diminution drastique de leurs revenus (96,2%), il en est de même en ce qui concerne l'impact de la sécheresse sur les avoirs (79,6%) et sur la production agricole (97,7%). Les pluies irrégulières ont des conséquences négatives sur les revenus (92,7% des ménages ont ressenti une diminution) et la production agricole (59,9% des ménages concernés). Les inondations entraînent une baisse marquée des avoirs (90,4%) et de la production agricole (61,6%). En revanche, certains chocs, tels que les incendies, peuvent ne pas affecter les revenus mais ont un impact significatif sur les avoirs (96,8% des ménages en sont concernés) et la production agricole (80,4% ont ressenti une diminution).

Filets de sécurité sociale des ménages

Concernant les filets de sécurité sociale, seulement 3% des ménages ont bénéficié d'au moins un programme de filets de sécurité sociale. Au niveau régional, la région d'Androy se démarque avec le pourcentage le plus élevé, où 30,0% des ménages ont bénéficié de programmes de filets sociaux. Cette situation peut refléter des conditions économiques particulières ou des initiatives sociales spécifiques mises en place dans cette région. D'autre part, certaines régions, telles que SAVA, Bongolava, et Itasy, affichent des pourcentages relativement marginaux (moins de 1%) indiquant l'absence ou la faible mise en œuvre de programmes de filets sociaux dans ces zones.

Le type d'aides le plus répandu est le «Don de moustiquaire imprégnée» avec un pourcentage significatif de 43,4%. Les «Transferts en cash du gouvernement» (ex : Vatsin'ankohonana) représentent également une part substantielle avec 3,9%, indiquant une implication gouvernementale directe dans le soutien financier aux ménages, ce qui peut jouer un rôle essentiel dans l'amélioration de leurs conditions de vie. En revanche, certains programmes, tels que le «Programme de prise en charge des femmes enceintes» et le «Nourriture contre travail», affichent des pourcentages plus bas, suggérant peut-être une nécessité de renforcer ces programmes ou d'explorer de nouvelles approches pour atteindre un plus grand nombre de bénéficiaires

Agriculture

Les ménages des exploitants agricoles représentent collectivement 36,8% de l'ensemble des ménages, avec une répartition de 11,8% en milieu urbain et de 43,4% en milieu rural. En revanche, si l'on considère l'ensemble des ménages ayant pratiqué l'Agriculture au cours de la campagne 2020/2021, cette proportion s'élève à 65,7%, avec 26,2% en milieu urbain et 76,0% en milieu rural.

La polyculture demeure le mode de culture prédominant pratiqué par 64,9% des ménages agricoles. Les cultures les plus répandues englobent le paddy ou riz, ainsi que des produits de substitution comme le manioc, le maïs, la patate et d'autres tubercules.

L'utilisation des produits agricoles varie en fonction du type de culture. Les produits alimentaires de base tels que le riz, le manioc, le maïs et la patate sont principalement destinés à l'autoconsommation. Pour les cultures industrielles, près de 78% de la production est destinée à la vente, mais plus de 16% sont également consommés localement. En revanche, pour les cultures commerciales, plus de 82% de la production est destinée à la vente.

Le riz demeure la principale source de revenus agricoles, contribuant à hauteur de 57% du revenu total généré. Les régions telles que Alaotra Mangoro, Sofia, Vakinankaratra et Itasy se distinguent par des niveaux de revenus agricoles particulièrement élevés. Le

montant des revenus agricoles dépend des caractéristiques des ménages : un niveau d'instruction plus élevé chez le chef de ménage est lié à des revenus agricoles plus importants.

Environ 79% des ménages cultivateurs, ont cultivé du riz lors de la campagne 2020/2021, avec une répartition de 74% en milieu urbain et 79% en milieu rural. La vente de riz procure en moyenne un revenu annuel d'environ 487 000 Ar par ménage cultivateur. Plus de 60% de la production est autoconsommée tandis que 34% est destinée à la vente. Les régions les plus productrices de riz sont Alaotra Mangoro, Sofia, Vakinankaratra et Itasy, contribuant respectivement à hauteur de 12,7%, 12,4%, 10,9% et 7,4% de la production nationale.

Outre l'agriculture, l'élevage est également une activité répandue parmi les ménages malgaches. L'élevage des volailles est le plus courant, pratiqué par plus de 46% des ménages éleveurs, suivi par les élevages de porcins (impliqué dans plus de 30% des ménages éleveurs) et les zébus (pratiqués par environ 26% des ménages éleveurs).

Globalement, les ménages éleveurs consomment moins leurs propres animaux.

Pauvreté monétaire

La méthodologie utilisée dans l'EPM 2021 - 2022 pour le calcul des indicateurs de pauvreté a été basée sur le coût des besoins minima de base, à savoir se loger, se nourrir, se vêtir, se soigner s'éduquer etc. L'agrégat de consommation normalisé et déflaté a été utilisé pour mesurer l'indicateur de bien-être.

Est classé « pauvre » (respectivement « extrêmement pauvre »), tout individu dont la contre-valeur monétaire de ses consommations annuelles est en dessous du seuil de 1 453 987 Ar (respectivement 986 047 Ar).

Selon ce seuil de pauvreté national, 77% de la population de Madagascar sont pauvres et 53,3% des malagasy n'arrivent pas à satisfaire ne serait-ce que leurs besoins alimentaires. Le phénomène reste toujours d'actualité dans les zones rurales avec un taux de pauvreté monétaire estimé à 83,3% de la population paysanne, contre 37% et 55,4% des individus résidant respectivement dans la Capitale et dans les autres centres urbains.

La profondeur de la pauvreté est estimée à 33,8% au niveau national : il faudrait effectuer un transfert moyen de 486 000 Ar à chaque individu pauvre pour les ramener tous au niveau du seuil de pauvreté. Le taux est de 37,6% dans les zones rurales où les individus pauvres connaissent un degré de dénuement plus important que ceux des centres urbains.

La région Analamanga, de par ses opportunités économiques, présente le niveau de pauvreté le plus bas avec un taux de 51,3% et une intensité de 17,5%. Elle est suivie par les régions d'Analanjirifo, de Boeny, de Diana, d'Antsinanana et de Sava où l'incidence de la pauvreté varie de 63% à 69%. Une forte prévalence du niveau de

pauvreté supérieure à 90% est observée dans les régions du Sud et celles du Sud-Est, y compris Bongolava.

Les caractéristiques sociodémographiques des ménages déterminent le statut de pauvreté de leurs membres. L'incidence de la pauvreté s'établit à 77,3% chez les personnes vivant dans les ménages dirigés par les hommes, contre 76% chez les individus ayant un chef de ménage de sexe féminin. Les individus résidant dans des ménages de grande taille ont de forte chance d'être touchés par la pauvreté. Le ratio de pauvreté est passé de 39,4% pour les ménages de très faible taille, avec 1 ou 2 personnes à 91% pour les ménages composés de 7 membres ou plus. Le niveau d'instruction du chef de ménage agit positivement sur la pauvreté. Les personnes au sein des ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction ont le taux de pauvreté le plus élevé.

L'analyse selon le statut chef de ménage par rapport à la main d'œuvre montre que le taux de pauvreté est élevé chez les personnes sous l'autorité d'un chef sans emploi. En se référant à l'activité économique du ménage, les individus sous l'autorité des chefs pratiquant de l'agriculture, de la pêche et/ou de l'élevage sont les plus exposés au phénomène de pauvreté, avec un taux plus de 86%. Selon le groupe socio-économique du chef de ménage, l'incidence de la pauvreté est la plus élevée (85,6%) chez les membres des ménages dont les chefs exercent des professions élémentaires telles que les aides de ménage, les manœuvres, les vendeurs ambulants et les autres travailleurs non qualifiés.

L'analyse des inégalités montre que la masse de la consommation est concentrée chez les ménages les plus riches. Les 20% les plus aisés consomment 42,4% de la consommation per capita totale.



Les membres des ménages inclus dans le dernier décile consomment près de 4,7 fois plus que ceux issus des ménages du premier décile. Cette situation d'inégalités est légèrement plus remarquée dans les centres urbains qu'en milieu rural. Selon les régions de résidence, les disparités de la consommation per capita sont plus prononcées dans la région d'Atsimo Andrefana où le rapport des dépenses de consommation entre les 10% les plus aisés et ceux des plus pauvres atteint plus de sept fois.

La pauvreté subjective à Madagascar

Près de 82% des ménages pensent que Madagascar est un pays pauvre. Les résultats montrent que les régions d'Androy, Anosy, et Atsimo Andrefana affichent les pourcentages les plus élevés de ménages percevant leur situation comme étant liée à la pauvreté, dépassant les 90%. En revanche, certaines régions, telles qu'Analanjirifo et Melaky, présentent des pourcentages relativement plus bas, illustrant une perception moins répandue de la pauvreté parmi les ménages. Par ailleurs, environ 70% des ménages vivent dans une situation difficile. Les ménages les plus pauvres montrent une majorité écrasante percevant la satisfaction des besoins comme difficile, tandis que cette perception diminue progressivement avec l'augmentation du niveau de vie du ménage. Cependant, même

En considérant les indices de GINI et de Theil, il existe au niveau national une répartition inégalitaire des ressources permettant d'assurer les besoins fondamentaux de la population pour un niveau de vie acceptable. Les inégalités en termes de bien-être mesuré par la consommation agrégée des ménages sont toujours plus prononcées en milieu urbain qu'en milieu rural. Elles résultent souvent dans 88% des cas des disparités qui existent à l'intérieur du groupe.

parmi les ménages les plus riches, une proportion notable considère toujours la satisfaction des besoins comme un défi.

En ce qui concerne la perception des ménages concernant le montant moyen minimum mensuel viable, il est de 435,092 Ariary dans l'ensemble. Les montants varient considérablement d'une région à l'autre, mettant en lumière des disparités économiques significatives. Des régions telles qu'Itasy affichent des montants plus modestes, pourraient indiquer des coûts de subsistance perçus comme plus abordables. Tandis que Boeny présente le montant le plus élevé, un chiffre qui pourrait résulter d'un coût de la vie plus élevé, de normes de dépenses différentes ou d'autres facteurs locaux.

Impôts et taxes

Les pratiques fiscales concernent près de 40% des ménages Malagasy à l'échelle nationale. Les ménages urbains sont plus enclins à contribuer financièrement aux obligations publiques, avec une proportion notable de 57,2% d'entre eux versant des impôts et taxes. À l'inverse, les ménages ruraux affichent un taux de participation plus modeste, avec seulement 35,9% d'entre eux contribuant de cette manière.

Au niveau régional, Androy et Atsimo Atsinanana présentent des taux de participation relativement bas, avec seulement 3,3% et 3,5% respectivement. En revanche, des régions telles que Vakinankaratra (79,6%) et Analamanga (83%) se distinguent par des taux remarquablement élevés, indiquant une forte adhésion au système fiscal. Alors que certaines régions dépassent la moyenne nationale de 40,3%, comme Itasy (55,2%), Boeny (56,6%), et Atsinanana (63,2%), d'autres régions affichent des taux en deçà, mettant en évidence la diversité des comportements fiscaux à l'échelle nationale.

Considérant les types d'impôts et taxes, les régions de Vakinankaratra, Itasy, Amoron'Il Mania et Haute Matsiatra montrent une forte inclinaison envers l'Impôt Foncier sur les Terrains (IFT), indiquant peut-être une prédominance de la propriété foncière dans ces

zones. De manière similaire, l'Impôt Foncier sur les Propriétés Bâties (IFPB) est plus prévalent dans les régions d'Analamanga, Vakinankaratra et Itasy, suggérant une concentration plus élevée de propriétaires immobiliers. Les cotisations auprès des fokontany jouent un rôle significatif dans des régions telles qu'Analamanga, Vakinankaratra et Haute Matsiatra, mettant en avant l'importance des contributions locales.

S'agissant du montant des impôts et taxes payés par les ménages, les ménages urbains supportent des charges substantiellement plus élevées, avec des montants moyens d'Impôt Foncier sur les Terrains (IFT) et d'Impôt Foncier sur les Propriétés Bâties (IFPB) atteignant respectivement 23 005 Ariary et 21 505 Ariary, dépassant de manière significative les moyennes rurales de 10 132 Ariary et 6 920 Ariary. Les cotisations auprès des fokontany et autres impôts présentent également des différences notables, illustrant les écarts de contributions financières entre les milieux urbain et rural. À mesure que le niveau de vie augmente, les montants moyens augmentent également, illustrant une corrélation positive entre le revenu et la charge fiscale. Les ménages «Plus riches» affichent les contributions les plus élevées dans toutes les catégories, avec des montants moyens d'IFT, IFPB, cotisations auprès des fokontany, et autres impôts tous supérieurs à la moyenne nationale.



INTRODUCTION





1. Contexte

Après une décennie sans enquête, il est impératif de saisir l'opportunité de recueillir des données cruciales sur les conditions de vie des ménages à Madagascar. En 2021, l'économie malgache a cherché à se rétablir des perturbations causées par la pandémie de COVID-19. Malgré les défis, certains secteurs clés, tels que l'industrie extractive, le textile et le transport, ont affiché une croissance apparente, montrant une certaine résilience. La levée progressive des restrictions sanitaires vers la fin du troisième trimestre a joué un rôle déterminant dans cette tentative de reprise, et le gouvernement malgache a soutenu ces efforts en mobilisant des ressources pour des projets d'investissements structurants, en mettant l'accent sur les régions du Sud. La croissance économique de 2021 a été révisée à la hausse, atteignant 5,7%, bien que centrée principalement sur les secteurs secondaire et tertiaire, avec des défis persistants dans le secteur primaire. Face aux enjeux appuyés, les premiers mois de 2022 ont apporté leur lot de défis supplémentaires, dont

des tempêtes tropicales, la poursuite de la pandémie de COVID-19, et le conflit russo-ukrainien, exerçant des pressions significatives sur l'économie malgache. Malgré ces obstacles, la résilience du pays est perceptible, avec une estimation de croissance du PIB réel à 4,2% pour cette année. L'urgence de mener une enquête sur les conditions de vie des ménages est soulignée, car elle permettra de recueillir des données précieuses pour orienter les politiques et programmes visant à améliorer les conditions de vie de la population malgache.

Dans ce contexte socio-économique complexe et en constante évolution, cette Enquête Permanente auprès des Ménages (EPM 2021 – 2022) sur les conditions de vie des ménages a été entreprise pour faire face à des défis spécifiques et aux changements économiques récents.

2. Objectif de l'enquête

Cette enquête, s'inscrivant dans la continuité de neuf précédentes, a pour objectif majeur de fournir des informations cruciales sur la pauvreté et les conditions de vie des ménages à Madagascar, positionnant ainsi cette enquête comme la principale source de données à thème multiple sur la pauvreté dans le pays. Malgré son caractère d'enquête par sondage, elle se distingue par sa couverture nationale, garantissant une représentativité au niveau régional et en milieu urbain et rural.

Cette initiative vise à mettre à jour de manière exhaustive les indicateurs clés liés aux conditions de vie des ménages, englobant des domaines tels que le taux de pauvreté, les taux de chômage, les taux de scolarisation, ainsi que l'accès à des services essentiels tels que l'éducation, la santé et les sources d'eau améliorée, l'accès au financement, etc. En élargissant la portée de l'enquête, elle sert également de précieux instrument pour répondre à plusieurs indicateurs des Objectifs de Développement Durable (ODD), contribuant ainsi à l'alignement des efforts nationaux avec les objectifs mondiaux.

Il est capital de souligner que cette enquête revêt une importance particulière en raison de sa réalisation dix ans après la dernière. Des changements méthodologiques majeurs ont été mis en place, rendant certaines comparaisons avec les résultats des enquêtes précédentes plus délicates. Ces changements ont été introduits pour permettre une analyse plus précise des dynamiques sociales et économiques. En conséquence, les résultats de cette enquête joueront un rôle essentiel en servant de base et de référence pour les années à venir, facilitant ainsi la formulation de politiques efficaces et la conception de programmes gouvernementaux adaptés à l'évolution constante des besoins des ménages malgaches. En somme, cette enquête se positionne comme un outil indispensable pour les décideurs, les planificateurs et tous les acteurs impliqués dans l'amélioration des conditions de vie à Madagascar. Chaque lecteur est encouragé à explorer en détail chaque section du rapport, qui regorge d'informations riches et variées, essentielles pour une compréhension approfondie des réalités actuelles.



METHODOLOGIE

Par RAKOTONDRADANY Iary Michael





1 Introduction

L'EPM 2021-2022 est une enquête nationale qui collecte des données sur les conditions de vie des ménages. L'objectif principal de cette enquête est de fournir une image complète et détaillée des conditions dans lesquelles vivent la population de Madagascar. Les informations collectées permettent de comprendre les défis auxquels sont confrontés les ménages, d'identifier les besoins spécifiques de la population, et d'évaluer les inégalités sociales et économiques. Plus spécifiquement, l'EPM 2021-2022 a pour objectifs les points suivants :

- Évaluer le niveau de pauvreté et d'inégalités : Mesurer le niveau de pauvreté monétaire au sein des ménages, ainsi que les inégalités économiques et sociales.
- Étudier l'accès aux services de base : Évaluer l'accès aux services de santé, à l'éducation, à l'emploi, etc.

2 La population cible

La population cible de l'Enquête Permanente auprès des Ménages (EPM 2021-2022) englobe les individus vivant dans des ménages ordinaires à travers le pays. Cependant l'enquête vise à exclure certaines catégories de ménages dits collectifs tels que ceux situés dans des établissements carcéraux, des maisons de retraite, des camps militaires accueillant des membres des forces armées, ainsi que des ordres religieux. Cette exclusion peut être expliquée par plusieurs considérations, notamment la complexité logistique liée à la collecte de données au sein de ces ménages. Les ménages

3 Concepts et définitions

Dans le cadre de cette enquête il faut décrire quelques définitions et concepts clés au préalable pour mieux comprendre ce que l'enquête vise principalement à mesurer.

- Le ménage : La définition du ménage ordinaire est celle qui est utilisée lors de la dernière Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-3) comme suit : un ménage ordinaire est composé d'une personne ou d'un groupe de personnes, apparentées ou non, qui vivent ensemble sous le même toit et mettent en commun tout ou partie de leurs ressources pour subvenir à leurs besoins essentiels, notamment le logement et la nourriture. Ces personnes appelées membres du ménage, prennent généralement leurs repas en commun et reconnaissent l'autorité d'une seule et même personne, le chef de ménage (CM).
- Les biens et services de consommation sont ceux qui sont utilisés par un ménage pour la satisfaction directe des besoins personnels de ses membres.
- Les dépenses de consommation du ménage représentent la valeur des biens et services de consommation acquis, utilisés ou payés par un ménage par des achats monétaires directs, la production pour son propre compte, le troc ou

- Analyser les conditions de logement : Examiner la qualité du logement, l'accès à l'eau potable, à l'électricité, aux services d'assainissement, et évaluer les problèmes de surpeuplement,
- Analyser la sécurité économique : Examiner la stabilité financière des ménages, l'accès aux services financiers, l'emploi, les sources de revenus, et la résilience face aux chocs économiques,
- Évaluer la sécurité alimentaire : Mesurer la disponibilité et l'accessibilité des denrées alimentaires, ainsi que la prévalence de l'insécurité alimentaire au sein des ménages.
- Mesurer l'accès aux technologies et aux communications : Examiner l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et évaluer leur utilisation au sein des ménages.
- Établir une référence des conditions de vie : Établir des indicateurs pour suivre les changements dans les conditions de vie des ménages au fil du temps.

collectifs, en raison de leur nature spécifique, peuvent présenter des défis particuliers pour la collecte d'informations. De plus, la concentration sur les ménages ordinaires permet d'assurer une représentation équilibrée de la diversité géographique du pays, avec une couverture nationale incluant les 23 régions ainsi que les milieux urbains et ruraux. Cette approche méthodologique vise à garantir des résultats plus représentatifs de la population malgache dans son ensemble, en tenant compte des différences potentielles entre les régions et les milieux de résidence.

en tant que revenu en nature, pour la satisfaction des besoins de ses membres.

- La consommation finale effective d'un ménage est la somme de ses dépenses de consommation et de la valeur des biens et services de consommation acquis ou utilisés par le ménage au moyen de transferts provenant d'administrations publiques, d'institutions à but non lucratif ou d'autres ménages. Ces trois précédentes définitions sont issues de la résolution I de la 17ème Conférence Internationale des Statisticiens de Travail (CIST) concernant les statistiques des revenus et des dépenses des ménages.
- La pauvreté : Une des définitions de la pauvreté est un état socio-économique caractérisé par le manque de ressources matérielles, financières et sociales nécessaires pour assurer un niveau de vie décent. Les causes de la pauvreté sont complexes et multifactorielles. Elles peuvent se manifester par des facteurs tels que le chômage, la sous-qualification, la discrimination, la mauvaise santé, les inégalités économiques, la sous-alimentation, etc. qui empêchent les individus et les communautés de satisfaire leurs besoins fondamentaux. Il existe différentes approches pour appréhender la pauvreté, chacune avec ses propres méthodologies et indicateurs. L'approche monétaire de la pauvreté

est l'une des approches les plus couramment utilisées, et elle se concentre sur la mesure du niveau de revenu ou de consommation des ménages pour évaluer la pauvreté. L'approche monétaire évalue la pauvreté en mesurant le niveau de consommation des ménages. Cette approche repose souvent sur des enquêtes sur la consommation des ménages comme cette EPM 2021-2022, qui recueillent des données sur les dépenses de consommation

des ménages pour différents biens et services. Ces données permettent de calculer le niveau de consommation par personne dans un ménage. À partir de là, un seuil de pauvreté est défini comme le niveau de consommation en dessous duquel une personne est considérée comme pauvre. Ce seuil peut varier d'un pays à l'autre en fonction des normes sociales, des coûts de la vie et d'autres.

4 Plan d'échantillonnage

La mise en œuvre réussie d'une opération de collecte de données repose sur la sélection judicieuse d'une méthodologie adaptée au contexte et aux objectifs spécifiques de l'étude. Cette étape cruciale garantit la représentativité et la fiabilité des résultats en alignant la méthodologie d'échantillonnage sur les enjeux particuliers de l'enquête. Il est important de noter que travailler sur l'ensemble de la population n'est pas toujours réalisable pour diverses raisons,

notamment des contraintes de ressources, de temps et logistiques. C'est dans ce contexte que l'échantillonnage devient une stratégie essentielle. En sélectionnant de manière méthodique un sous-groupe représentatif de la population, l'échantillon, nous pouvons extrapoler les résultats de l'enquête à l'ensemble de la population avec une précision statistique.

Constitution de l'échantillon

Les principes qui guident la méthode d'échantillonnage se déclinent en deux catégories. Tout d'abord, l'échantillon doit refléter de manière fidèle l'ensemble de la population du pays. Ensuite, il doit permettre de tirer des conclusions générales à partir de cet échantillon avec des marges d'erreur connues et acceptables. Le processus d'échantillonnage doit prendre en considération divers facteurs, notamment les variables d'intérêt, les données préalables disponibles, les exigences de précision et de validité des estimations, ainsi que les contraintes de ressource, de temps et organisationnelles.

Dans le cadre de cette enquête, nous avons adopté un plan d'échantillonnage aléatoire stratifié à deux degrés. Les strates sont définies en croisant les régions avec les milieux de résidence, à l'exception de la capitale, ce qui donne un total de 47 strates. Cette méthode de stratification présente plusieurs avantages, notamment une amélioration de la représentativité de l'échantillon et une réduction des coûts liés à la mise à jour de la base de sondage, et donc des coûts globaux de réalisation de l'enquête.

Base de sondage

Le découpage du territoire national en zones de dénombrement (ZD) lors de la phase de cartographie effectuée dans le cadre du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-3), a été utilisé comme socle pour la constitution de la base de sondage destinée au tirage des unités primaires d'échantillonnage de l'EPM 2021-2022. Cette démarche fournit une structure géographique préétablie qui facilite la représentation de l'ensemble du pays dans l'échantillon.

l'intérieur des ZD sélectionnées. Cette liste exhaustive constitue la base de sondage à partir de laquelle seront tirées de manière aléatoire et systématique les unités secondaires, qui dans ce contexte sont les ménages. En d'autres termes, la base de sondage est construite à partir de l'ensemble des ménages identifiés lors du dénombrement des ZD, assurant ainsi une représentation exhaustive et équilibrée des différentes zones du pays dans l'échantillon final de l'EPM 2021-2022. Cette méthodologie garantit une base solide pour la sélection des ménages participant à l'enquête, permettant ainsi des résultats plus précis et représentatifs de la population nationale.

Après cette première étape, une phase de dénombrement est mise en œuvre pour établir une liste exhaustive des ménages à

Taille de l'échantillon

La détermination de la taille de l'échantillon est une étape cruciale dans la réalisation d'une enquête d'envergure nationale comme celle-ci car elle permet de garantir que les résultats de l'enquête soient fiables et valides. Pour déterminer la taille de l'échantillon, nous avons utilisé les données issues des enquêtes auprès des ménages réalisées antérieurement, l'EPM2010 en l'occurrence, la variable d'intérêt retenu étant évidemment l'incidence de la pauvreté. Avec un niveau de confiance de 95% et une marge d'erreur de 5%, la détermination de la taille de l'échantillon dans chaque

région et dans la capitale prend en compte l'effet du plan de sondage, tout en fixant une taille minimale de ménage. En utilisant les résultats de l'EPM2010, ceci aboutit à un échantillon total de 16 968 ménages répartis dans 1 414 ZD. L'allocation de ces ZD par milieu de résidence et dans tout le pays prend en compte la variabilité du taux de pauvreté et de la consommation par tête dans chaque strate. Le nombre de ménages à enquêter par ZD est constante et est égale à 12.

Tirage de l'échantillon

Le plan de sondage adopté pour cette enquête est le plan de sondage aléatoire stratifié à deux degrés. Ce plan est particulièrement

utile lorsque la population est hétérogène. En divisant la population en strates, on réduit l'hétérogénéité dans chacune des strates.

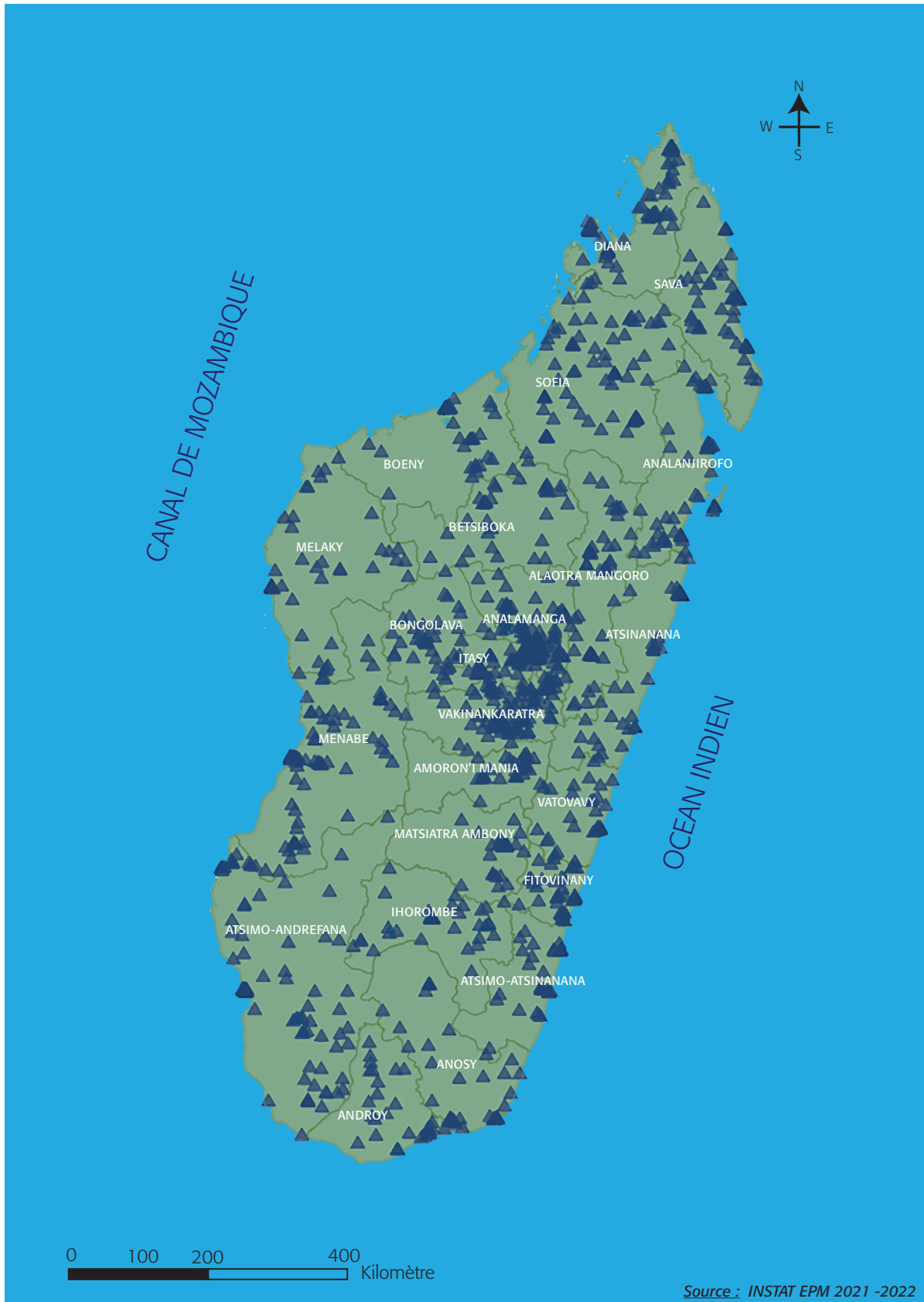


Cela permet d'obtenir des résultats plus précis, même si la population est hétérogène. Ainsi au premier degré, l'échantillon des ZD, qui constituent l'unité primaire de sondage, à l'intérieur de chaque strate sera tiré avec des probabilités inégales proportionnelles à la taille représentée par le nombre de ménages recensés dans les ZD lors du RGPH-3. La méthode de tirage ainsi adoptée permet de réduire l'erreur relative en augmentant la précision des estimations en ce sens que les tailles des ZD sont variables.

Ensuite on procède au tirage des unités secondaires de sondage c'est-à-dire les ménages de l'échantillon. Pour ce faire, le dénombrement des ménages dans chacune des ZD-échantillons tirées permet de fournir une liste de ménages à partir de laquelle les ménages échantillons sont sélectionnés au deuxième degré. Un tirage aléatoire systématique sans remise de 12 ménages est effectué dans chaque ZD. Le graphique suivant permet de visualiser la répartition des unités primaires de sondage à travers tout Madagascar



Carte 1 Répartition des ZDs de l'échantillon de l'EPM 2021 – 2022





5 Collecte des données

La collecte des données de cette EPM a été entreprise vers fin novembre 2021 à mi-juin 2022. Bien qu'initialement envisagée sur une période plus concise, elle s'est étendue sur plusieurs mois en raison notamment d'adversités météorologiques et de difficultés d'accès à certaines localités. La collecte des données est le moyen par lequel les données sont recueillies auprès des ménages. Les

outils de collecte utilisés lors de cette enquête EPM 2021-2022 sont l'enquête sur les unités non standard (NSU), les questionnaires ménage et communautaire ainsi que l'application de collecte de données pour l'entretien assisté par ordinateur en face-à-face en plus des différents manuels des agents enquêteurs et des chefs d'équipe.

L'enquête sur les unités non standard (NSU)

Comme pour la plupart des enquêtes sur la pauvreté actuellement, l'évaluation de la consommation alimentaire des ménages implique la nécessité d'attribuer à chaque produit consommé une unité de mesure et un prix. Dans cette optique, la Banque Mondiale a introduit une nouvelle méthodologie visant à améliorer les enquêtes de pauvreté traditionnelles, intégrant ainsi l'EPM 2021-2022. Cette approche inclut un volet dédié aux relevés de prix des unités-tailles effectués sur les marchés. Connue sous le nom d'enquête sur les Unités Non Standards (NSU), cette composante se concentre principalement sur les unités de mesure non standards,

en raison des instruments de mesure couramment utilisés sur les marchés locaux. Il convient de noter que les unités de mesure utilisées varient d'une région à l'autre et d'un milieu de résidence à l'autre. Afin de capturer cette diversité, l'enquête NSU est réalisée dans les 22 régions du pays. L'enquête NSU a pour objectif de créer un album photos de référence illustrant ces diverses unités-tailles, tout en établissant des facteurs de conversion précis pour les unités non standards des produits de consommation inclus dans l'enquête auprès des ménages.

Structure du questionnaire ménage

Outre le questionnaire communautaire, la collecte des données de l'Enquête auprès des ménages de Madagascar est organisée autour d'un questionnaire unique : le questionnaire ménage. C'est un questionnaire composite qui s'adresse à plusieurs types de personnes selon la section. Il est structuré en vingt et un (21) sections. Chaque section adresse une thématique bien précise des conditions de vie des ménages. Les sections sont les suivantes :

Section 0 : Fiche signalétique. Elle comprend 2 volets : les renseignements sur la collecte et les renseignements sur le ménage.

Section 1 : Caractéristiques sociodémographiques des membres du ménage. Elle permet de décrire la composition du ménage. Elle dresse la liste des personnes ayant dormi sous le toit du ménage y compris les pensionnaires, les domestiques et les visiteurs et collecte des informations sociodémographiques sur chacun d'entre eux.

Section 2 : Éducation. Elle aborde les questions liées à l'éducation, l'alphabétisation, la scolarisation et la formation.

Section 3 : Santé. Elle aborde l'état de santé, de vaccination, de consultation, de l'assistance sociale et de l'utilisation des moustiquaires.

Section 4 : Emploi. Elle est subdivisée en trois volets : Elle permet de réunir des informations qui caractérisent.

A La situation de la personne en rapport avec l'emploi ou l'activité.

B Emploi principal, c'est une série de questions relatives à l'emploi principal

C Emploi secondaire

Section 5 : Revenu hors emploi au cours des 12 derniers mois

Section 6 : Épargne et crédit. Cette section évalue la constitution d'épargne ou l'accès au crédit des ménages.

Section 7 : Consommation Alimentaires des 7 derniers jours. Cette section évalue la consommation alimentaire des ménages au cours des 7 derniers jours.

Section 8 : Sécurité alimentaire. Cette section permet d'évaluer la situation de sécurité alimentaire des ménages sur une échelle de mesure.

Section 9 : Dépenses rétrospectives non alimentaires du ménage. Cette section évalue la consommation non alimentaire des ménages au cours des 30 derniers jours, des 3 derniers mois, des 6 derniers mois ou des 12 derniers mois.

Section 10 : Entreprises Non Agricoles. Elle collecte des informations sur les entreprises non agricoles des membres du ménage selon la source.

Section 11 : Logement. Elle permet de caractériser l'état d'habitation des ménages

Sections 12 : Actifs. Cette section sert à estimer les biens possédés par le ménage.

Sections 13 : Transferts. Cette section permet de compléter les comptes des revenus et des dépenses des ménages en obtenant des informations sur les transferts

Section 14 Chocs et stratégie de survie : Cette section aborde les chocs auxquels les ménages ont fait face au cours des 12 derniers mois et la stratégie adoptée par les ménages.

Section 15 : Filets de sécurité

Section 16 : Agriculture. Cette section permet de caractériser les activités agricoles des ménages.

Section 17 : Élevage. Cette section permet de caractériser les activités d'élevage des ménages.

Section 18 : Pêche. Cette section permet de caractériser les activités de pêche des ménages.

Section 19 : Équipements agricoles. Cette section permet d'évaluer les équipements agricoles possédés par les ménages.

Section 20 : Pauvreté subjective. Cette section permet une autre mesure de pauvreté en tenant compte de la perception des ménages.

Section 21 : Impôts et taxes

Application de collecte CAPI

Dans le cadre du projet de l'EPM 2021-2022, l'équipe de développement d'application de la DSCVM, avec le soutien d'un consultant international de la Banque Mondiale, a choisi de concevoir une application de collecte de données avec le logiciel CSPro. L'utilisation de CSEntry permet une collecte assistée par ordinateur (CAPI) dans l'environnement Windows, offrant plusieurs avantages tels que la visualisation des ménages sur Google Earth, des graphiques, des tableaux, et le suivi des performances des agents.

L'application comprend un module d'assignation pour la distribution du travail par équipe, agent et zone, ainsi qu'une option de navigation pour faciliter les interviews. Le composant 1 batch edit application permet la conception d'un programme d'édition des données basé sur les spécifications d'erreurs relevées dans le questionnaire.

Le transfert sécurisé des données entre les appareils des utilisateurs et le serveur Web est assuré par l'application CSWeb. Les interventions à distance sur les machines des équipes sur le terrain sont facilitées par les logiciels AnyDesk et TeamViewer.

L'équipe est composée de divers rôles tels qu'administrateur du système, superviseurs de collecte, agents éditeurs, chefs d'équipe et agents enquêteurs. Chaque membre est équipé d'ordinateurs portables avec GPS pour le contrôle des données sur le terrain, d'un forfait Internet pour le transfert des données, et dans les zones sans électricité, de Power Banks et groupes électrogènes. Les agents éditeurs utilisent des ordinateurs de bureau puissants et une imprimante pour contrôler minutieusement les données, tandis que la salle d'édition est connectée en permanence à Internet pour le téléchargement des données du serveur. Des crédits téléphoniques sont alloués pour faciliter la communication entre le terrain et le bureau.

6 Traitement et qualité des données

Cette partie aborde du traitement et de la qualité des données de cette enquête EPM 2021-2022.

Traitement des données

La phase de traitement des données revêt une importance capitale dans le processus d'enquête, s'opérant de manière concomitante à la collecte des données et s'étendant au-delà de cette phase au fur et à mesure que les données parviennent au serveur de l'institut. Cette démarche vise à purger les données au fur et à mesure de leur arrivée, garantissant ainsi leur qualité et leur intégrité.

L'apurement des données constitue une étape nécessaire, débutant pendant la phase de collecte et se poursuivant postérieurement. Un effort particulier est déployé après la collecte, avec une activité dédiée spécifiquement à l'apurement et au traitement des données. Cette démarche est une préparation essentielle pour parvenir à l'étape ultime de la rédaction finale du rapport de l'enquête EPM.

Qualité des données

Lorsqu'on aborde la question de la qualité des données, il devient impératif d'examiner de manière approfondie deux catégories d'erreurs inhérentes à toute enquête statistique : d'une part, les erreurs liées à l'échantillonnage, et d'autre part, les erreurs non due à l'échantillonnage.

La phase d'apurement englobe plusieurs aspects essentiels, tels que la vérification de la couverture de l'enquête, garantissant ainsi une représentativité adéquate de la population cible. De plus, l'exhaustivité du questionnaire est scrutée avec attention, permettant de s'assurer de la réception de toutes les données nécessaires pour des analyses approfondies. L'identification et la correction des incohérences ainsi que des valeurs aberrantes sont également des éléments clés de cette phase, visant à garantir la cohérence et la fiabilité des données collectées. Ces processus méticuleux contribuent de manière significative à la production de résultats précis et à la crédibilité globale du rapport d'enquête EPM.

Les erreurs d'échantillonnage dans une enquête statistique comprennent plusieurs éléments clés pour évaluer la précision des estimations obtenues. L'erreur-type et l'intervalle de confiance fournissent une mesure de la variabilité des résultats. Un intervalle de confiance de 95%, par exemple, indique que dans 95% des répétitions du processus d'échantillonnage, les intervalles conçus de manière similaire contiendraient la vraie valeur de la population.



Le coefficient de variation (CV), exprimé en pourcentage, mesure la variation relative en rapportant l'erreur-type à l'estimation. Des CV plus faibles sont préférables car ils signalent une faible variabilité due à l'échantillonnage par rapport à l'estimation. En ce qui concerne l'erreur due à l'échantillonnage, le rapport fournira une évaluation de la qualité des données en spécifiant les intervalles de confiance associés aux indicateurs clés, ainsi que leur coefficient de variation. Ces mesures permettront d'appréhender la fiabilité des résultats et la précision des estimations, offrant ainsi un aperçu de la robustesse des données collectées.

Les erreurs non liées à l'échantillonnage dans une enquête statistique comprennent l'erreur de couverture, la non-réponse, les erreurs de mesure et les erreurs de traitement. L'erreur de couverture peut survenir lorsque la population cible n'est pas correctement représentée dans l'échantillon, introduisant ainsi un biais potentiel. La non-réponse se produit lorsque certains individus choisis pour l'enquête ne participent pas, ce qui peut entraîner une distorsion

des résultats. Les erreurs de mesure se manifestent lorsque les réponses des participants ne reflètent pas de manière précise leurs caractéristiques réelles, souvent en raison de formulations de questions ambiguës ou d'incompréhensions. Les erreurs de traitement, quant à elles, surviennent lors de la collecte, de la saisie ou de l'analyse des données. Cependant, l'utilisation de l'assistance informatique pendant la collecte de données contribue à atténuer ces erreurs, car elle permet une saisie précise et automatisée des informations.

De plus, l'engagement des agents d'édition joue un rôle crucial en tant que garants de la qualité pendant l'enquête. Leur vigilance permet de détecter et de corriger les erreurs potentielles, garantissant ainsi la fiabilité des données recueillies. En combinant l'assistance informatique et l'engagement des agents d'édition, les erreurs de mesure et de traitement peuvent être réduites de manière significative, renforçant ainsi la crédibilité des résultats de l'enquête.



CHAPITRE 1. DEMOGRAPHIE

Par RAMAROSON Sariaka Maminirina et RAMAROSOLOFO Haritiana Jhonson





1.1 CONCEPTS ET DÉFINITIONS

Âge révolu : Nombre total d'années complètes qu'un individu a vécu jusqu'à son dernier anniversaire.

Grands Centres Urbains (GCU) : Les sept (7) grandes villes de Madagascar selon leurs consommations, qui sont : Antananarivo, Antsirabe, Toamasina, Fianarantsoa, Mahajanga, Toliara, Antsiranana.

Centres Urbains Secondaires (CUS) : Les autres villes (communes urbaines) de Madagascar

Résident : Membre résident habituel du ménage (Personne qui vit de manière continue dans ce ménage depuis au moins six (6) mois, ou qui a l'intention de rester dans le ménage au moins six (6) mois)

Résident présent : Résident qui a passé la nuit de référence (la veille) dans le ménage.

Résident absent : Résident n'ayant pas passé la nuit de référence dans le ménage, qui est absent du ménage depuis moins de six (6) mois et dont on est sûr qu'il a l'intention d'y revenir

Taille du ménage : Nombre d'individus du ménage qui y réside (résident présent + résident absent)

Personne handicapé selon la définition de l'Organisme International du Travail (OIT) : Personne qui présente beaucoup de difficulté ou n'y parvient pas :

- à voir, même avec des lunettes,
- et/ou à entendre, même avec une prothèse auditive,
- et/ou à marcher ou à monter les escaliers
- et/ou à se rappeler certaines choses ou à se concentrer

- et/ou à prendre soin de lui, à se laver ou à s'habiller, ...
- et/ou à communiquer dans la langue habituelle, à comprendre les autres ou à se faire comprendre, ...

Personne en handicap élargie : Personne qui présente, même un peu, des conditions citées dans la définition selon l'OIT, et/ou personne perçue par le chef de ménage comme ayant un handicap que ce soit mental ou physique, ou les deux.

Milieu de résidence : Milieu où réside le ménage, catégorisé soit par : GCU – CUS – Rural, ou par : Urbain – Rural.

Migration interne : Ensemble de mouvements de la population à l'intérieur du pays (Madagascar), caractérisé dans cette étude par le changement de milieu de résidence.

Immigration : Ensemble des entrés dans le pays.

Situation matrimoniale : position d'une personne qu'elle soit :

- Célibataire : N'ayant jamais été marié(e) (ni par la coutume, ni par le contrat (acte civile), ni par les actes religieux)
- Marié(e) : soit par la coutume, et/ou par le contrat (acte civile), et/ou par les actes religieux
- En union libre : en couple, sans être marié entre eux
- Divorcé(e)/Séparé(e) : Ayant été marié(e) avant, mais plus marié(e) au moment de l'enquête, et dont l'ancien(ne) conjoint(e) est toujours en vie
- Veuf(ve) : Ayant été marié(e) avant, mais plus marié(e) au moment de l'enquête, et dont l'ancien(ne) conjoint(e) est décédé

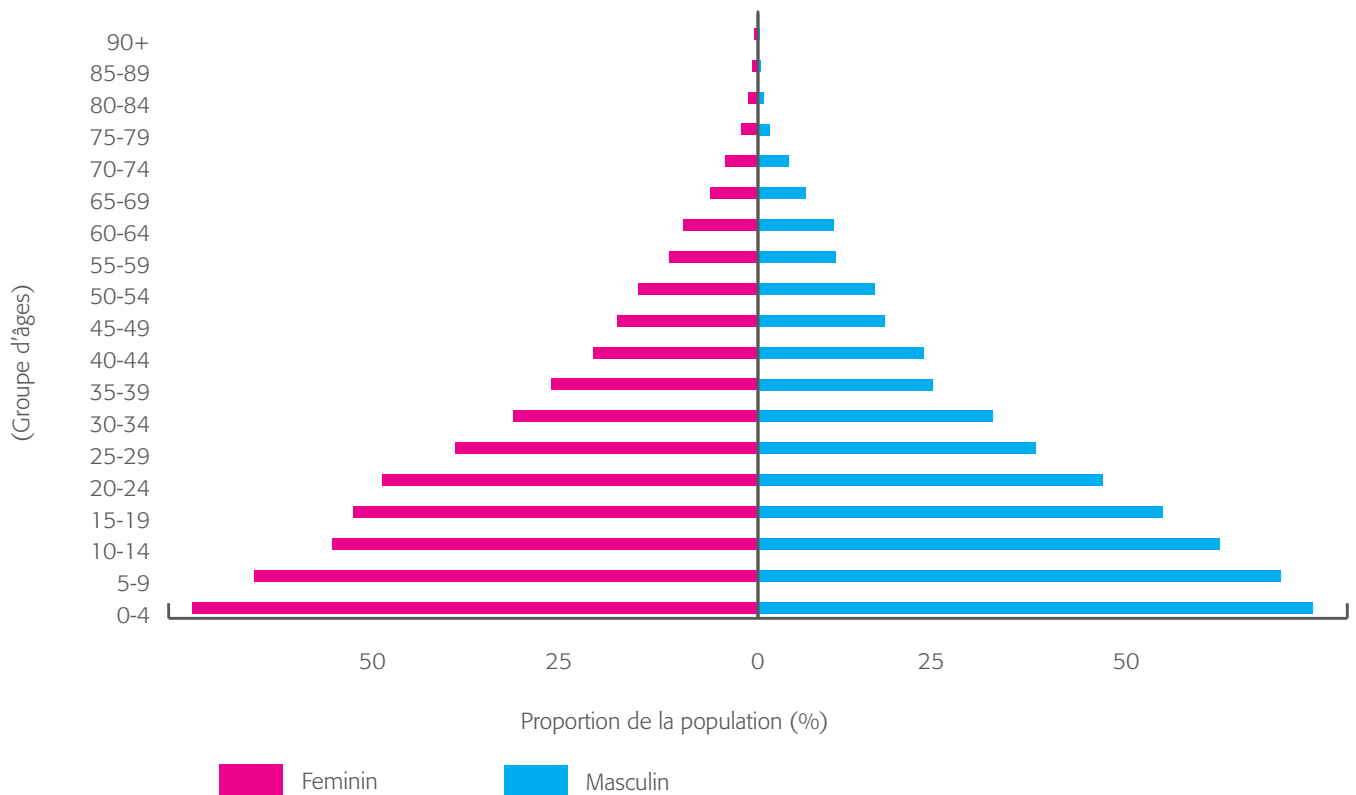
1.2 STRUCTURE DE LA POPULATION PAR SEXE ET ÂGE

La structure démographique de la population malagasy en 2021 reflète le schéma général observé dans les pyramides des populations en Afrique subsaharienne. Elle se caractérise par une base élargie, symbolisant une forte proportion de jeunes, suivie d'un rétrécissement progressif et régulier à mesure que l'âge augmente. Dans la plupart des groupes d'âge, les femmes affichent une légère prédominance numérique par rapport aux hommes, bien que les différences soient modestes. Les disparités les plus notables

entre hommes et femmes se manifestent dans les tranches d'âge de 0 à 15 ans, constituant 41,2 % de la population totale, où les hommes sont proportionnellement plus nombreux (42,3 % contre 40,1 % pour les femmes). Aux tranches d'âges élevés, la pyramide se rétrécit rapidement. Cela suggère que la population malgache présente une fécondité encore élevée, conjuguée à une mortalité également élevée.



Graphique 1.1: Pyramides des âges de la population totale résidente



Source : INSTAT/EPM 2021-2022

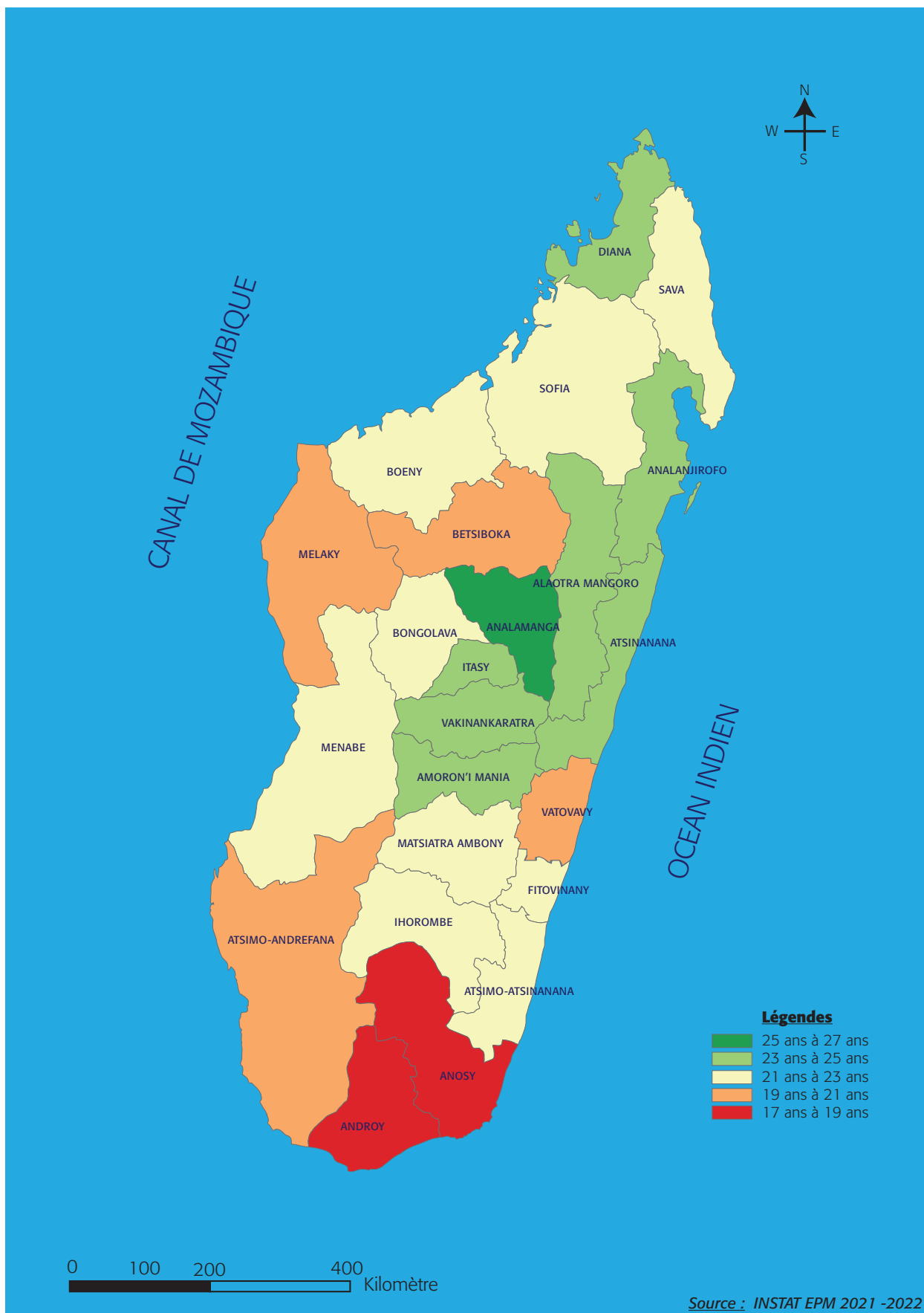
En outre, la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus demeure relativement faible, représentant 2,9 % de la population totale. Néanmoins, cela suggère une inclination vers un vieillissement modéré de la population. En somme, la configuration de la pyramide des âges souligne la jeunesse importante de la population malgache.

En matière de démographie, la population malgache se distingue par sa jeunesse marquée : la moitié de ses habitants a moins de 18 ans, avec une moyenne de 17 ans pour les hommes et 19 ans pour les femmes. Cette caractéristique se confirme également lorsque l'on considère l'âge moyen de la population, établi à 22,7 ans pour l'ensemble, avec des chiffres spécifiques de 23,1 ans pour les femmes et 22,3 ans pour les hommes. Dans l'ensemble, la population urbaine affiche une prédominance féminine (52,6 % contre 50,2 % pour la population rurale). L'âge moyen des hommes et

des femmes au sein de la population rurale est de 21,9 ans et 22,4 ans respectivement, comparé à 25,5 ans et 26,9 ans dans le grand centre urbain, et 23 ans et 24 ans dans le centre urbain secondaire. L'âge médian, quant à lui, se situe à seulement 17 ans et 18 ans dans la population rurale (contre 22 ans et 23 ans dans le grand centre urbain, et 18 ans et 20 ans dans le centre urbain secondaire). En d'autres termes, cette population se compose principalement de jeunes, concentrés de manière significative dans la tranche d'âge de 10 à 19 ans. En moyenne, l'âge de la population varie entre 17,4 ans dans la région d'Androy et 25,4 ans dans la région d'Analamanga pour les hommes, et entre 18,6 ans dans la région d'Androy et 26,4 ans dans la région d'Analamanga pour les femmes. Les médianes d'âge présentent des variations similaires, avec des valeurs allant de 12,0 ans à 23,0 ans pour les hommes, et de 13,0 ans à 23,0 ans pour les femmes. Ces différences entre les régions et les sexes offrent un aperçu de la diversité démographique au sein du pays.

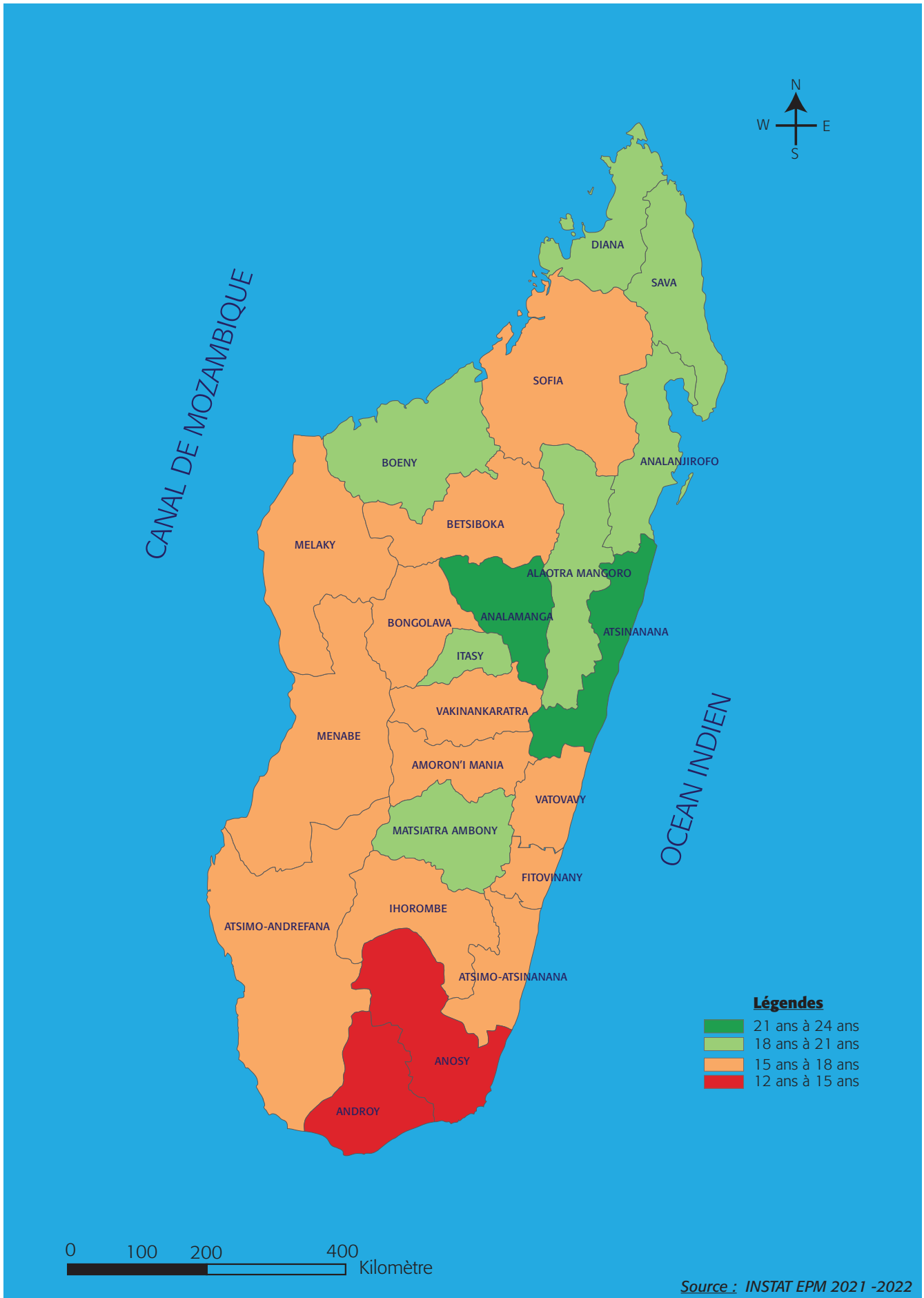


Carte 1.1: âge moyen





Carte 1.2: âge médian





1.3 STRUCTURE DE LA POPULATION PAR RÉGION ET PAR MILIEU DE RÉSIDENCE

Selon les régions, on observe des variations relativement importantes de la structure par sexe de la population autour de la moyenne nationale. En effet, dans trois régions sur les vingt-trois que compte le pays, les femmes sont nettement plus nombreuses que les hommes ; ce sont dans les régions de Fitovinany (53,5%), Androy (53,5%), et Anosy (52%). Il faut tout de même relever que dans les régions d'Itasy (48,3%), d'Amoron'i Mania (48,4%), d'Alaotra Mangoro (48,2%), de Menabe (48,2%) et de Diana (48,3%) particulièrement, la proportion d'homme est inférieure à la moyenne nationale (49,4%). Dans les régions de Vakinankaratra, de Bongolava, d'Atsimo Atsinanana, et d'Atsimo Andrefana, ce sont, à l'inverse, les hommes qui sont les plus nombreux : la répartition est respectivement (50,7%, 51,7%, 51,4%, et 50,6%). Certaines régions se singularisent par le fait qu'on y trouve presque autant d'hommes que de femmes, notamment de la Haute Matsiatra, d'Ihorombe, d'Atsinanana, d'Analanjirifo, du Boeny et de Betsiboka.

Par ailleurs, illustré dans le tableau ci-après, le rapport de masculinité pour l'ensemble de la population est de 98 hommes sur 100 femmes, indiquant une légère sous-représentation des hommes. En examinant le milieu de résidence, on observe que le milieu rural a un rapport de masculinité de 99 hommes sur 100 femmes, montrant une répartition relativement équilibrée entre les sexes, tandis que le milieu urbain présente un rapport de 90 hommes sur 100 femmes, suggérant une légère sous-représentation des hommes en milieu urbain. Au niveau régional, les rapports de masculinité varient, avec des ratios différents dans chaque région. Par contre, on constate une prédominance numérique des hommes dans les régions Bongolava, Atsimo Atsinanana et Vatovavy avec un rapport de masculinité, évalué respectivement à 107, 105 et 104 hommes sur 100 femmes.



Tableau 1.1: Répartition en (%) de la population par région et le milieu de résidence selon le sexe

	Homme	Femme	Rapport de masculinité (sur 100 femmes)
Milieu			
Urbain	47,4	52,6	90,3
Rural	49,8	50,2	99,4
Région			
Analamanga	49,2	50,8	96,7
Vakinankaratra	50,7	49,3	103,0
Itasy	48,3	51,7	93,5
Bongolava	51,7	48,3	106,9
Haute Matsiatra	49,9	50,1	99,4
Amoron'i mania	48,4	51,6	93,1
Fitovinany	46,5	53,5	87,5
Ihorombe	50,1	49,9	98,6
Atsimo Atsinanana	51,4	48,6	105,3
Vatovavy	50,7	49,3	104,0
Atsinanana	49,5	50,5	99,5
Analanjirifo	50,0	50,0	99,3
Alaotra Mangoro	48,2	51,8	93,2
Boeny	50,2	49,8	101,0

	Homme	Femme	Rapport de masculinité (sur 100 femmes)
Sofia	48,8	51,2	96,2
Betsiboka	50,1	49,9	101,8
Melaky	48,6	51,4	95,0
Atsimo Andrefana	50,6	49,4	102,4
Androy	46,5	53,5	87,8
Anosy	48,0	52,0	92,1
Menabe	48,2	51,8	93,2
DIANA	48,3	51,7	93,7
SAVA	48,5	51,5	93,9
ENSEMBLE	49,4	50,6	97,6

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

1.4 ÉTAT MATRIMONIAL DE LA POPULATION

On constate dans l'ensemble que 47,3% de la population âgée de 10 ans et plus sont mariés. Les veufs, divorcés et séparés, quant à eux, représentent respectivement 4% et 6% de la population. Au niveau des personnes de sexe masculin, on observe 48,6% qui sont marié. Les célibataires représentent 45,9% et les veufs, divorcés et séparés seulement 1,7 % et 2,6 % respectivement. Pour les femmes, la situation n'est plus du tout la même. Les veuves, divorcées et séparées à elles seules représentent 9,2% et 6,2% des personnes de sexe féminin. De plus, les femmes célibataires

sont moins nombreuses 36,8%. Selon le milieu de résidence, on observe des variations intéressantes de l'état matrimonial : dans le milieu Urbain, les personnes mariées représentent une proportion plus importante (43,63%) par rapport aux célibataires (44,2 %), tandis que dans le milieu rural, les célibataires sont légèrement plus nombreux, avec une plus grande proportion de célibataires (50,8 %). Enfin, c'est dans le milieu Urbain qu'on trouve la plus grande proportion de personnes divorcées ou séparées (6,4 %).



Tableau 1.2: Répartition de la population âgée de 10 ans et plus par état matrimonial selon le sexe

État matrimonial						
	Célibataire	Marié(e)	Union libre	Divorce(e)/Sépare(e)	Veuf (ve)	Total
Sexe						
Homme	45,9	48,6	1,2	2,6	1,7	100
Femme	36,8	46,2	1,7	9,2	6,2	100
Milieu de résidence						
Urbain	44,2	43,3	1,3	6,4	4,8	100
Rural	38,4	50,8	1,4	5,7	3,7	100
Ensemble	41,2	47,3	1,4	6,0	4,0	100

Source : INSTAT/EPM 2021-2022



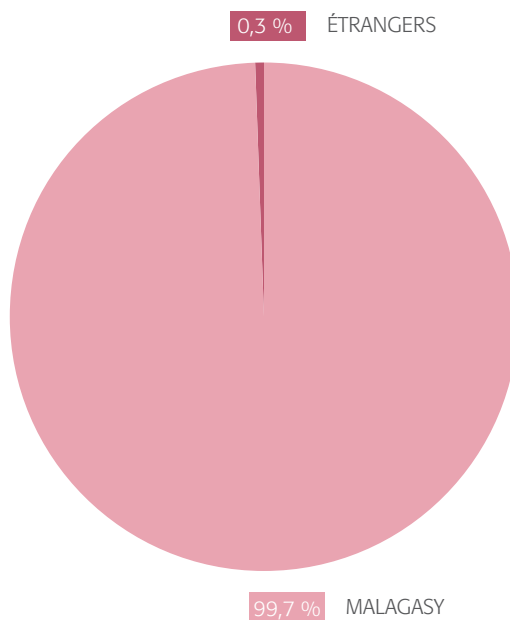
1.5 NATIONALITÉ

La majorité de la population est composée de nationalité malagasy, avec une proportion de 99,7 %. Quant aux étrangers, ils représentent une petite fraction de la population, soit 0,3 % ainsi que les apatrides, infiniment négligeables en termes de proportion.



Graphique 1.2: Proportion en (%) selon la nationalité

Source : INSTAT/EPM 2021-2022



La population de nationalité étrangère est composée majoritairement des Africains qui représente près de 41,9% de l'ensemble de la population étrangère ; viennent en seconde position les Asiatiques avec 38,6% des effectifs.

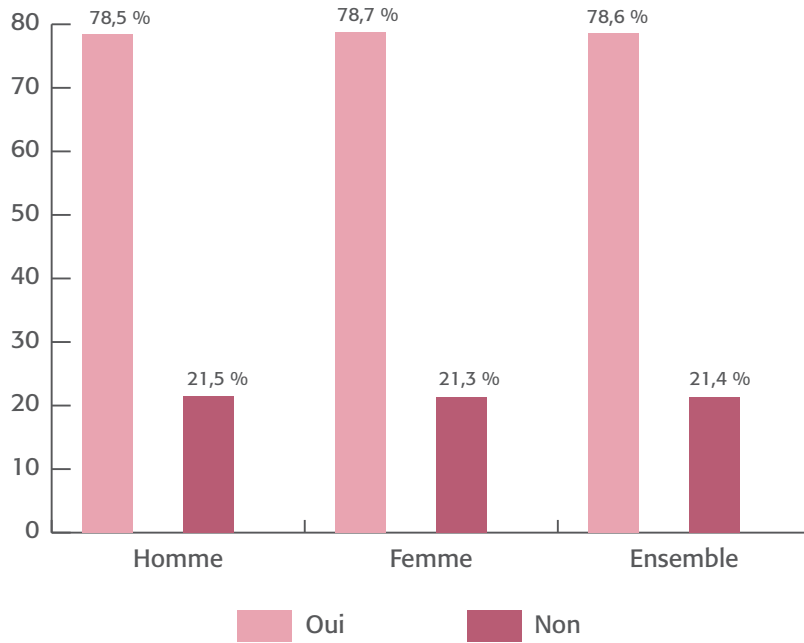
1.6 POSSESSION D'ACTE DE NAISSANCE

Bien que la majorité des enfants de moins de 18 ans possèdent un acte de naissance, une proportion notable ne bénéficie pas de cet enregistrement officiel. Environ 21,4 % de la population de moins de 18 ans n'en possède pas. Cela indique qu'il existe une

proportion significative d'enfants qui n'ont pas d'enregistrement officiel de leur naissance. Les différences entre les sexes sont relativement faibles, avec des pourcentages de possession d'acte de naissance de 78,5 % pour les hommes et 78,7 % pour les femmes.



Graphique 1.3: Répartition en (%) de la population en possession d'acte de naissance selon le sexe



Source : INSTAT/EPM 2021-2022



1.7 TAILLE DES MÉNAGES

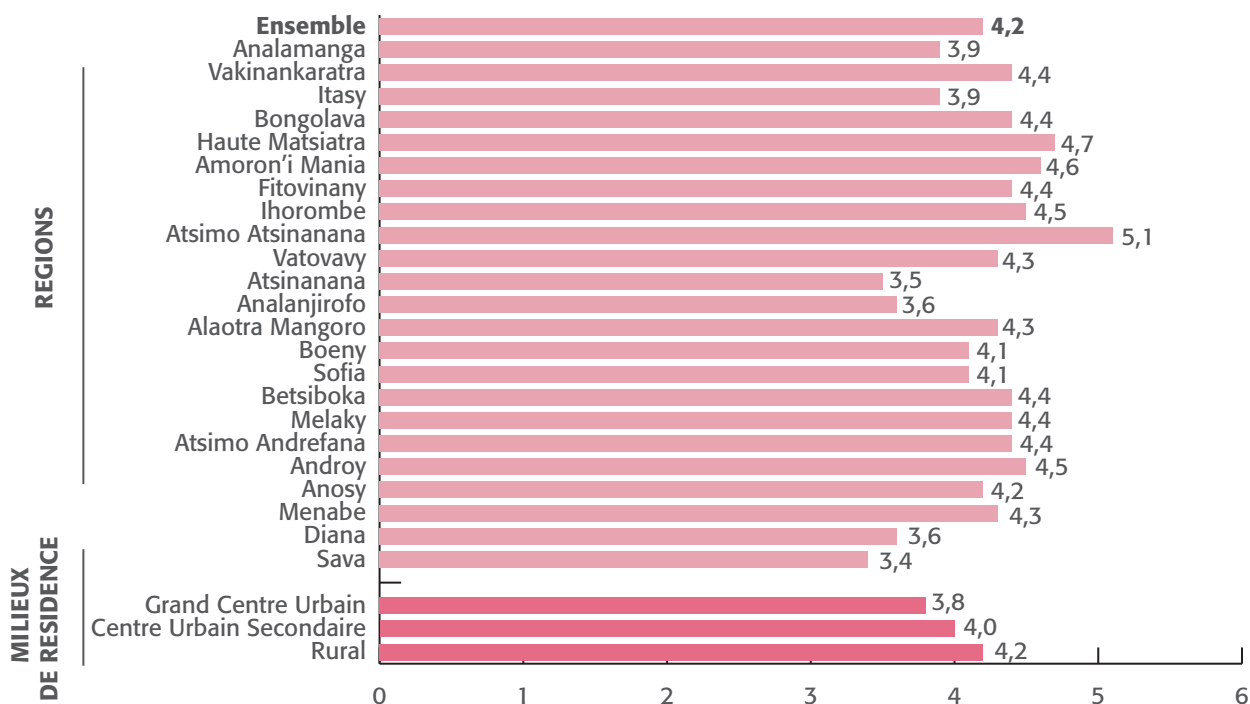
1.7.1 Taille des ménages par milieu et région de résidence

Dans l'ensemble du pays, un ménage compte, en moyenne, 4,2 personnes. Par ailleurs, la taille moyenne des ménages varie significativement entre les régions et est influencée par le milieu de résidence. Les zones rurales ont la plus grande taille moyenne de ménages (4,2), suivies des centres urbains secondaires (4,0) et des grands centres urbains (3,8). En plus, des variations significatives

dans la taille moyenne des ménages d'une région à l'autre sont présentes. Les régions avec les tailles moyennes de ménages les plus élevées sont Atsimo Atsinanana (5,1), Haute Matsiatra (4,7) et Amoron'i Mania (4,6) tandis que les régions avec les tailles moyennes de ménages les plus basses sont SAVA (3,4), et Atsinanana (3,5).



Graphique 1.4: Taille des ménages selon le milieu de résidence et selon la région



Source : INSTAT/EPM 2021-2022

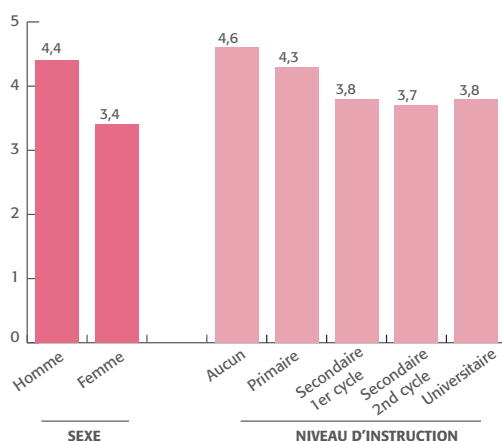
1.7.2 Taille des ménages par sexe et niveau d'instruction du chef de ménage

Des disparités de la taille moyenne des ménages en fonction du sexe et du niveau d'instruction du chef de ménage sont notables. Les ménages dirigés par des hommes ont une taille moyenne de 4,4 personnes, tandis que ceux dirigés par des femmes ont une taille moyenne de 3,4 personnes, suggérant une propension à des ménages plus importants sous la direction masculine. Parallèlement, on observe une corrélation négative entre la taille moyenne des ménages et le niveau d'instruction du chef de ménage. Les

ménages dont le chef n'a aucune éducation formelle affichent la taille moyenne la plus élevée (4,6 personnes), suivis par ceux dont le chef a un niveau d'instruction primaire (4,3 personnes), et enfin par ceux dont le chef a un niveau d'instruction secondaire ou plus, présentant la taille moyenne la plus basse (3,8 personnes).



Graphique 1.5: Taille des ménages selon le sexe et le niveau d'instruction du chef de ménage



Source : INSTAT/EPM 2021-2022

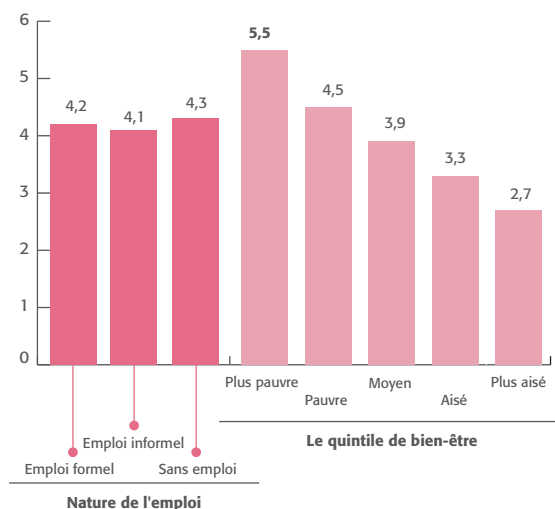
1.7.3 Taille des ménages par nature de l'emploi et niveau de pauvreté

La nature de l'emploi du chef de ménage montre des variations relativement modestes dans la taille moyenne des ménages. De plus, il semble y avoir une corrélation négative entre le niveau de pauvreté d'un ménage et la taille moyenne de ce ménage. En effet, les ménages plus pauvres ont tendance à être plus grands, tandis que les ménages plus aisés ont tendance à être plus petits. Les ménages dirigés par un chef sans emploi formel ont une taille moyenne de 4,3 personnes, presque égale à ceux avec un chef en

emploi formel (4,2 personnes) et informel (4,1 personnes). En revanche, la taille moyenne des ménages augmente à mesure que le niveau de pauvreté du ménage augmente. Les ménages classés comme «Plus pauvres» ont la plus grande taille moyenne (5,5 personnes), suivis par les «Pauvres» (4,5 personnes), les ménages de statut «Moyen» (3,9 personnes), les «Aisés» (3,3 personnes), et enfin les «Plus aisés» (2,7 personnes).



Graphique 1.6: Taille des ménages selon la nature de l'emploi et le quintile de bien-être



Source : INSTAT/EPM 2021-2022

1.8 MIGRATION

Le traitement des données de cette enquête EPM 2021-2022 permet de caractériser les types de migrations internes et externes.

C'est ainsi que la présente section aborde respectivement les migrations internes durée-de-vie et les migrations sur une période.

1.8.1 Migration interne durée de vie

En général, 83,5 % de la population demeure dans la commune de sa naissance, présentant une légère prédominance masculine avec 85,1 % par rapport aux femmes, qui représentent 82,1

%. Cependant, 16,5 % de la population migrent en dehors de son lieu de naissance. Une analyse par sexe révèle que cette proportion est de 14,8 % pour les hommes et de 17,8 % pour les femmes.



Concernant le milieu de résidence, la proportion de migrants est plus élevée en milieu urbain, atteignant 29,31 %, tandis qu'elle est plus basse en milieu rural, estimée à 13,23 %.



Tableau 1.3: Répartition en (%) des migrants (durée de vie) selon le sexe et le milieu de résidence

Proportion des migrants (durée de vie)	
Sexe	
Homme	14,8
Femme	17,8
Milieu de résidence	
Urbain	29,3
Rural	13,2
National	16,5

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

1.8.2 Les migrations sur une période

Ces données sur la migration offrent une perspective détaillée sur les modèles de migration interne et d'immigration, en tenant compte des différents milieux de résidence actuels, fournissant ainsi des informations précieuses sur les mouvements de population à différentes échelles géographiques. Parmi ceux qui ont migré et qui résident actuellement en milieu urbain, 20,6 % proviennent du même milieu de résidence, 22,6 % du milieu rural, et 0,1 % de l'étranger. Des analyses similaires sont fournies pour ceux vivant

actuellement en milieu rural, où 37,6 % vivaient auparavant dans le même milieu, tandis que 36,5 % résidaient dans le milieu urbain avant de s'installer en milieu rural. La principale raison de déménager dans un nouvel endroit est de suivre ou rejoindre la famille (26,1 %), suivie par le fait de venir avec les parents (18,8 %) et le mariage (16,2 %). D'autres raisons notables incluent le manque d'emploi (10,2 %), les meilleures opportunités (7,7 %), et l'éducation (7,0 %).



Tableau 1.4: Répartition en (%) des migrants (durée de vie) selon le sexe et le milieu de résidence

Milieu de résidence actuel	Milieu de résidence auparavant			
	Milieu Urbain	Milieu Rural	Étranger	Total
Milieu Urbain	20,6	5,0	0,1	25,7
Milieu Rural	36,5	37,6	0,1	74,2
Total	30,3	42,6	0,2	100,0

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

1.9 MASS MEDIA ET TIC

L'EPM en 2021 a collecté des informations sur l'exposition aux médias et l'utilisation d'Internet. Des informations ont été recueillies

sur la possession d'un téléphone, d'un compte email et l'exposition aux réseaux sociaux.

1.9.1 Possession d'un téléphone

Les résultats indiquent des disparités significatives : le Grand Centre Urbain affiche la plus grande proportion de ménages possédant un téléphone mobile (79,6 %), suivis par les Centres Urbains Secondaires (58,9 %) et le milieu rural (27,4 %). Au niveau régional, des variations importantes sont également observées, avec une forte possession de téléphones mobiles dans la région d'Analamanga (62,0 %) par rapport à d'autres régions comme Atsimo Atsinanana (24,4 %) Androy (23,1%) et Vatovavy (21,6%). Ces données soulignent les écarts d'accessibilité aux technologies de communication entre les milieux de résidence et les régions, fournissant des informations utiles pour les politiques de développement.

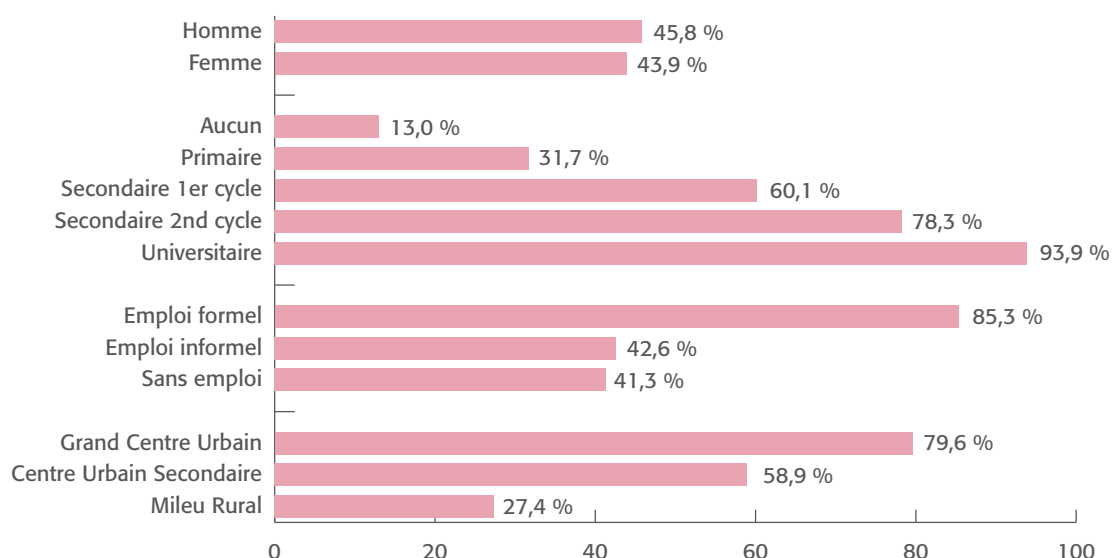
Par ailleurs, les résultats indiquent aussi dans le graphique ci-après des variations significatives dans la possession de téléphones

mobiles en fonction du sexe, du niveau d'éducation et de la nature de l'emploi du chef de ménage. Les ménages dirigés par des femmes ont une légèrement plus grande proportion de non-possession de téléphone mobile (56,1 %) par rapport à ceux dirigés par des hommes (54,2 %). La proportion de ménages possédant au moins un téléphone mobile augmente avec le niveau d'éducation du chef de ménage. Les ménages dirigés par des chefs sans éducation formelle ont la plus grande proportion de non-possession de téléphone mobile (87,0 %), tandis que ceux dirigés par des chefs universitaires ont la plus petite proportion (6,1 %). Les ménages dirigés par des chefs en emploi formel ont la plus grande proportion de possession de téléphone mobile (85,3 %), suivis par ceux dirigés par des chefs en emploi informel (42,6 %) et des chefs sans emploi (41,3 %).



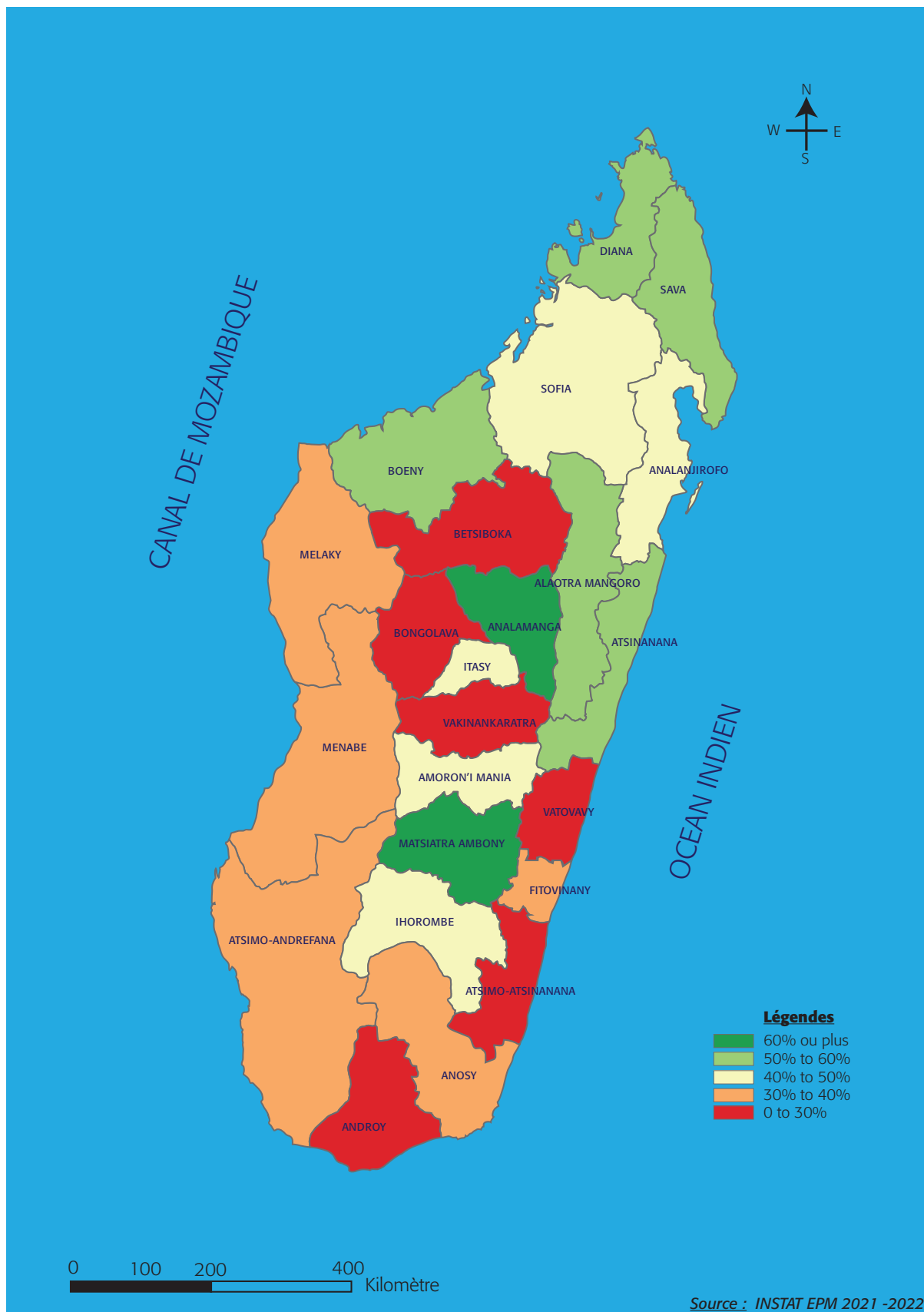
Graphique 1.7: Proportion en (%) de la possession d'un téléphone selon le milieu de résidence, selon le sexe, le niveau d'instruction et la nature d'emploi du chef de ménage

Source : INSTAT/EPM 2021-2022





Carte 1.3: Possession d'un téléphone



1.9.2 Accès à internet

Cette section offre un aperçu des disparités dans l'accès à Internet au sein de la population, en analysant des facteurs tels que le sexe, la tranche d'âge, le milieu de résidence, le niveau d'instruction ainsi que la nature ou le statut de l'emploi. Les résultats du tableau suivant révèlent qu'à l'échelle globale, 7,1 % de la population a accès à Internet, tandis que 92,9 % n'y ont pas accès. Une distinction entre les genres montre que les hommes bénéficient légèrement d'un accès plus élevé à Internet (7,8 %) par rapport aux femmes (6,4 %). De plus, les disparités géographiques sont notables, avec le Grand Centre Urbain affichant la plus grande proportion d'accès

à Internet (20,4 %), suivis des Centres Urbains Secondaires (8 %) et du milieu rural (2,7 %). En ce qui concerne le niveau d'instruction, les individus ayant suivi un enseignement universitaire présentent la plus grande proportion d'accès à Internet (54,0 %), tandis que ceux sans instruction formelle enregistrent la plus petite proportion (0,5 %). Enfin, une variation significative est observée selon les groupes d'âge, avec les jeunes de 25 à 34 ans affichant la plus grande proportion d'accès à Internet (10,4 %), tandis que les enfants de 10 à 15 ans enregistrent la plus petite proportion (1,1 %).



Tableau 1.5: Répartition en (%) de la population ayant accès à l'internet selon le sexe, selon le groupe d'âge, selon le milieu de résidence, selon le niveau d'instruction, selon la nature de l'emploi et le statut de l'emploi du chef de ménage

	Accès à l'internet	
	Oui	Non
Sexe		
Homme	7,8	92,2
Femme	6,4	93,6
Groupe d'âges		
10-15	1,1	98,9
15-24	8,4	91,6
25-34	10,4	89,6
35-44	8,2	91,8
45-54	6,6	93,4
55-64	4,1	95,9
65+	2,1	97,9
Milieu de résidence		
Grand Centre Urbain	20,4	79,5
Centre Urbain Secondaire	8,0	91,9
Milieu Rural	2,7	97,2
Niveau d'instruction		
Aucun	0,5	99,5
Primaire	0,9	99,1
Secondaire 1 ^{er} cycle	5,4	94,6



Secondaire 2nd cycle	20,7	79,3
Universitaire	54,0	46,0
Nature de l'emploi		
Emploi formel	37,3	62,7
Emploi informel	5,5	94,5
Statut de l'emploi		
En emploi	8,1	91,9
Chômeur	13,2	86,8
Hors de la main d'œuvre	5,6	94,4
ENSEMBLE	7,1	92,9

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

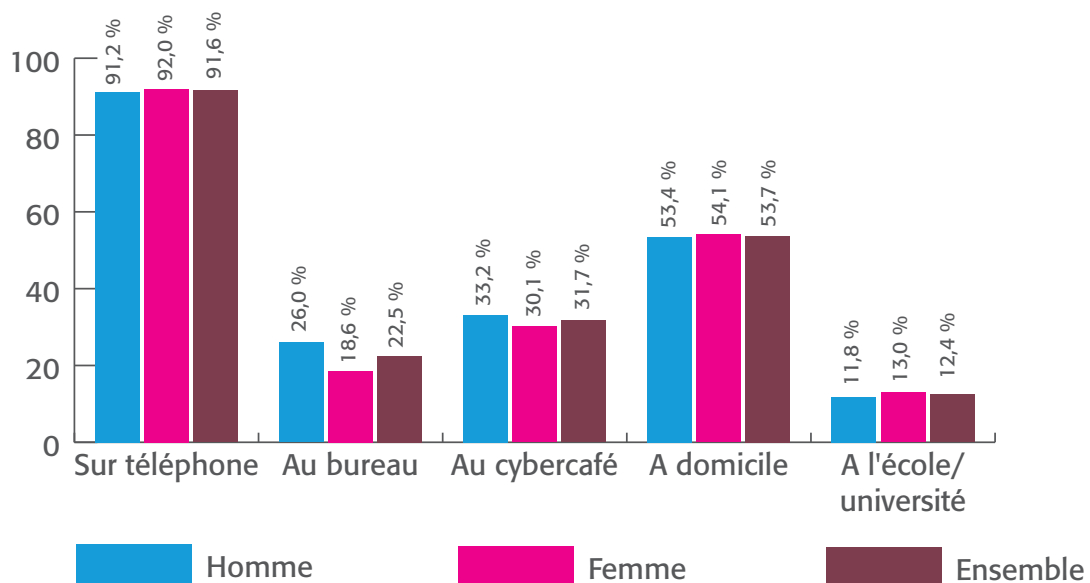
Par ailleurs, des inégalités d'accès à l'internet en fonction de diverses caractéristiques de la population sont présentes, soulignant l'importance de prendre en compte ces disparités dans les politiques visant à favoriser l'inclusion numérique. Le graphique qui suit détaille le mode d'accès à l'internet par sexe. La grande majorité de la population, tant hommes que femmes, accède à l'internet via leur téléphone (91,6 %), suivi de l'accès à domicile (53,7 %). Les hommes ont tendance à utiliser davantage l'internet au bureau et au cybercafé par rapport aux femmes (26% et 33,2% contre 18,6% et 30,1% chez les femmes). De plus, les données ont indiqué que seulement 3,6 % de la population possède un compte e-mail, avec

une légère prédominance chez les hommes (4,1 %) par rapport aux femmes (3,1 %).

En ce qui concerne les réseaux sociaux, 8,4 % de la population les utilise, avec une légère prédominance chez les hommes (9,1 %) par rapport aux femmes (7,8 %). En outre, elle varie en fonction du milieu de résidence, avec une plus grande proportion dans le Grand Centre Urbain (26,06 %) par rapport aux Centres Urbains Secondaires (12,06 %) et au milieu rural (3,89 %). Les réseaux sociaux utilisés, avec Facebook étant le plus populaire (97,4 %), suivi de MySpace (8,0 %). En somme, la majorité des utilisateurs passent entre 20 et 60 minutes par jour à se connecter sur internet.



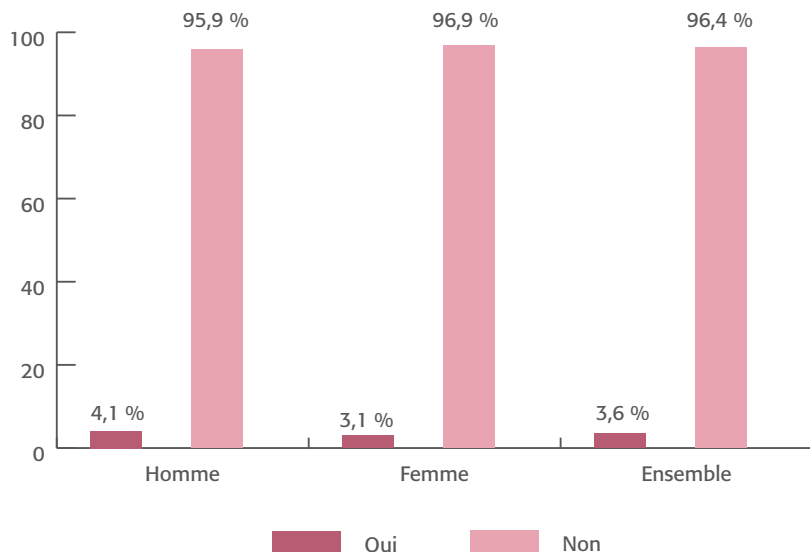
Graphique 1.8: Répartition en (%) du mode d'accès à l'internet selon le sexe



Source : INSTAT/EPM 2021-2022



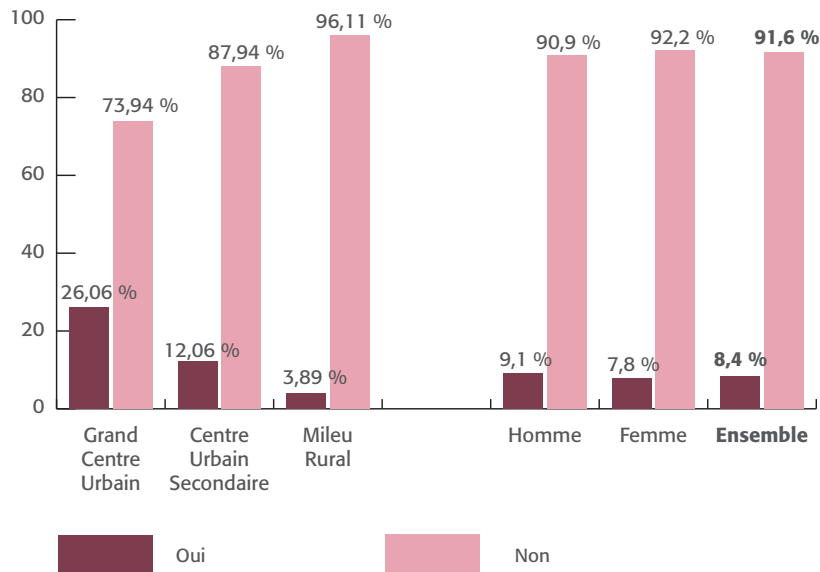
Graphique 1.9: Répartition en (%) de la possession d'un compte email selon le sexe



Source : INSTAT/EPM 2021-2022



Graphique 1.10: Répartition en (%) de l'utilisation de réseaux sociaux selon le sexe et le milieu de résidence



Source : INSTAT/EPM 2021-2022



1.10 SITUATION D'HANDICAP

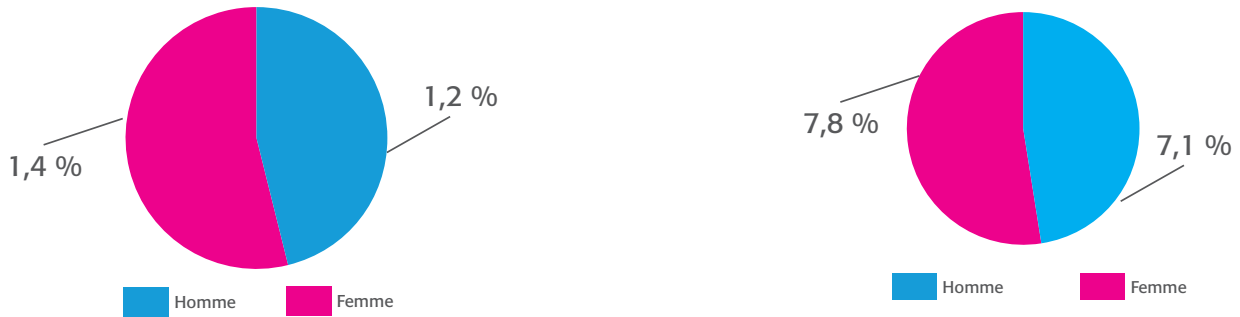
Environ 7,5 % de la population a un handicap élargi, tandis que seulement 1,3 % est considérée comme ayant un handicap selon la définition de l'OIT. Parmi les principales causes de difficulté chez les personnes en situation de handicap, la majorité indique une

maladie liée à l'âge (39,1 %) comme principale cause. Enfin, en ce qui concerne la perception des types d'handicap au sein des ménages, la majorité (97,1 %) considère qu'il n'y a aucun handicap.

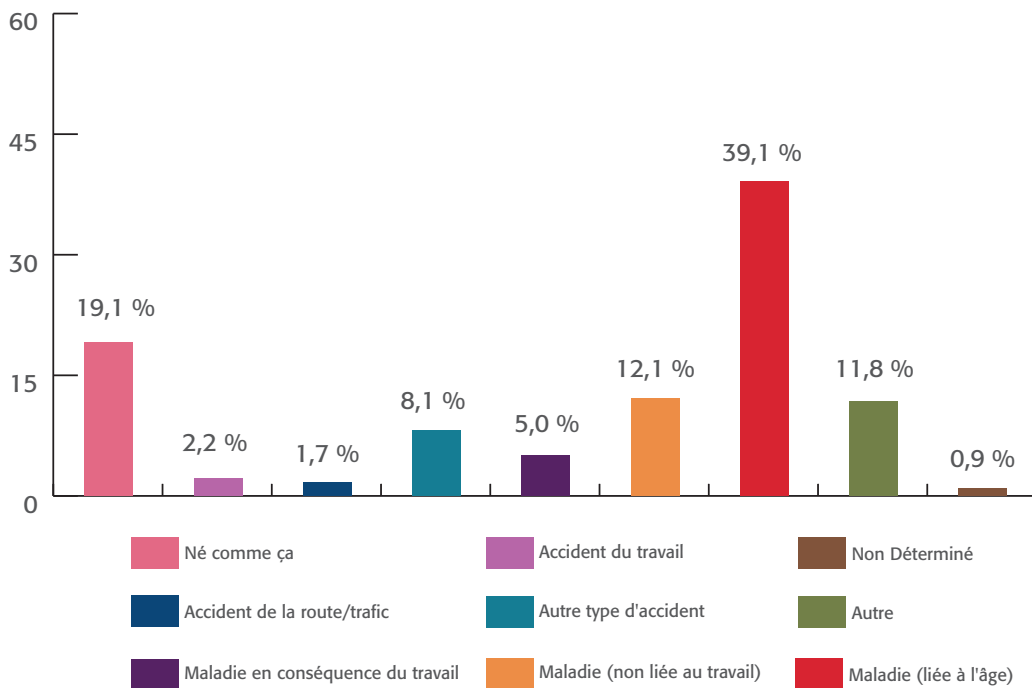


Graphique 1.11: Proportion en (%) de la population en handicap

Source : INSTAT/EPM 2021-2022



Graphique 1.12: Proportion en (%) de la principale cause de la difficulté



Source : INSTAT/EPM 2021-2022



CHAPITRE 2. EDUCATION, ALPHABETISATION ET SCOLARISATION

Par RAMAROSOLOFO Haritiana Jhonson





L'éducation, indéniable pilier du progrès, façonne l'avenir d'une nation en nourrissant les esprits et en érigeant les fondations solides du développement socio-économique. En ce sens, pour assurer une trajectoire éducative optimale, il est impératif de doter notre système éducatif d'indicateurs clés, permettant un suivi et

une évaluation précise, garantissant ainsi une évolution constante et un investissement éclairé dans le savoir de demain. Dans cette perspective, ce chapitre explore les indicateurs liés à l'éducation, plongeant dans l'évaluation du niveau éducatif global de la population malagasy.

2.1 CONCEPTS ET DÉFINITIONS

Frais d'inscription et scolarité : Ensemble de dépenses de scolarisation comprenant les droits d'inscription et les frais de scolarité (écologie) pour une année scolaire.

Uniformes : Ensemble d'habits portés par les élèves / étudiants, utilisés principalement pour l'école (Tenue de cérémonie, tenue de sport dédié spécialement pour l'école, etc.). Les chaussures, chaussettes, etc. ne sont donc pas prises en compte dans les uniformes.

Cantines scolaires : Services chargés de la préparation des repas pour les élèves / étudiants / enseignants, souvent payés en avance (prépayé), ou sur abonnement, et seulement destinés à ces derniers. Les gargotes et restaurations ne sont donc pas incluses dans les cantines scolaires même si elles se trouvent au sein de l'école.

Transports scolaires : Organisation de déplacements d'élèves dans le cadre de leurs activités scolaires, principalement leur transport quotidien entre leur domicile et leur école. Cette organisation est souvent gérée par l'école ou par une association de parents d'élèves. Les services particuliers de transports d'élèves (abonnement en taxi, etc.) ne sont pas pris en comptes.

École formelle : Ecole qui suit les hiérarchies de classes indiquées par le Ministère de l'Éducation Nationale (Cours Préparatoire ou CP à la classe Terminale) et le Ministère de l'Enseignement Supérieur (Première année au Doctorat, ou équivalent).

2.2 ALPHABÉTISATION ET NIVEAU D'ÉDUCATION DE LA POPULATION

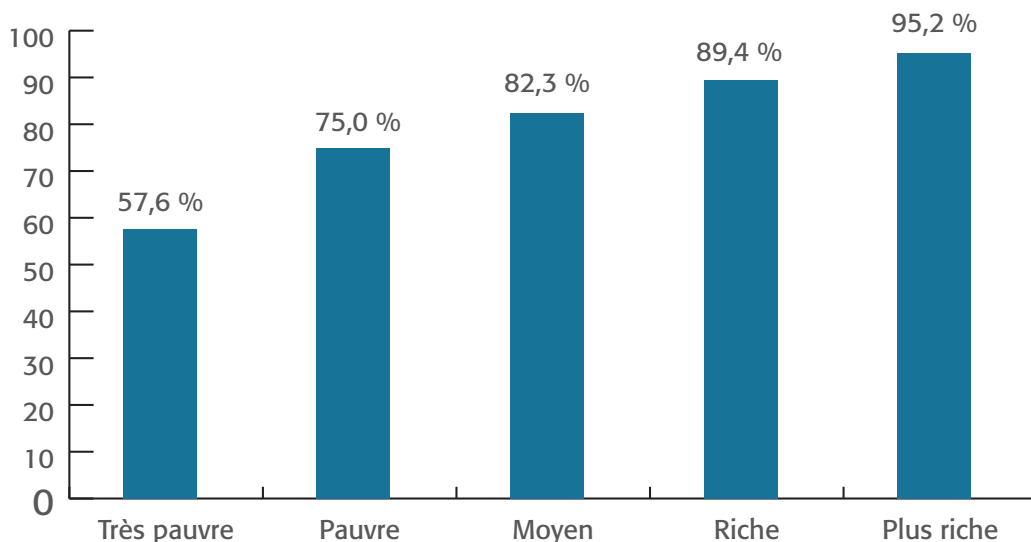
2.2.1 Alphabétisation

L'alphabétisation est le processus d'acquisition des compétences liées à la lecture, à l'écriture et à la compréhension des informations écrites, permettant à une personne de reconnaître, interpréter et utiliser des symboles tels que les lettres, les mots et les phrases. Cette compétence va au-delà de la simple déchiffrement des mots, englobant la compréhension et l'interprétation du contenu écrit, et elle est cruciale pour la participation active dans la société, l'éducation et le développement personnel.

En 2021, l'Enquête Permanente auprès des ménages (EPM 2021 - 2022) situe le taux d'alphabétisation de Madagascar à 76,5%. Plus de 7 personnes sur 10 âgés de 15 ans et plus possèdent des compétences en lecture et écriture. En ce qui concerne la distinction entre les sexes, les hommes affichent un taux d'alphabétisation légèrement supérieur à celui des femmes. En effet, les deux taux présentent un écart de 3,4 points de pourcentage.



Graphique 2.1: Taux d'alphabétisation selon le quintile de bien-être



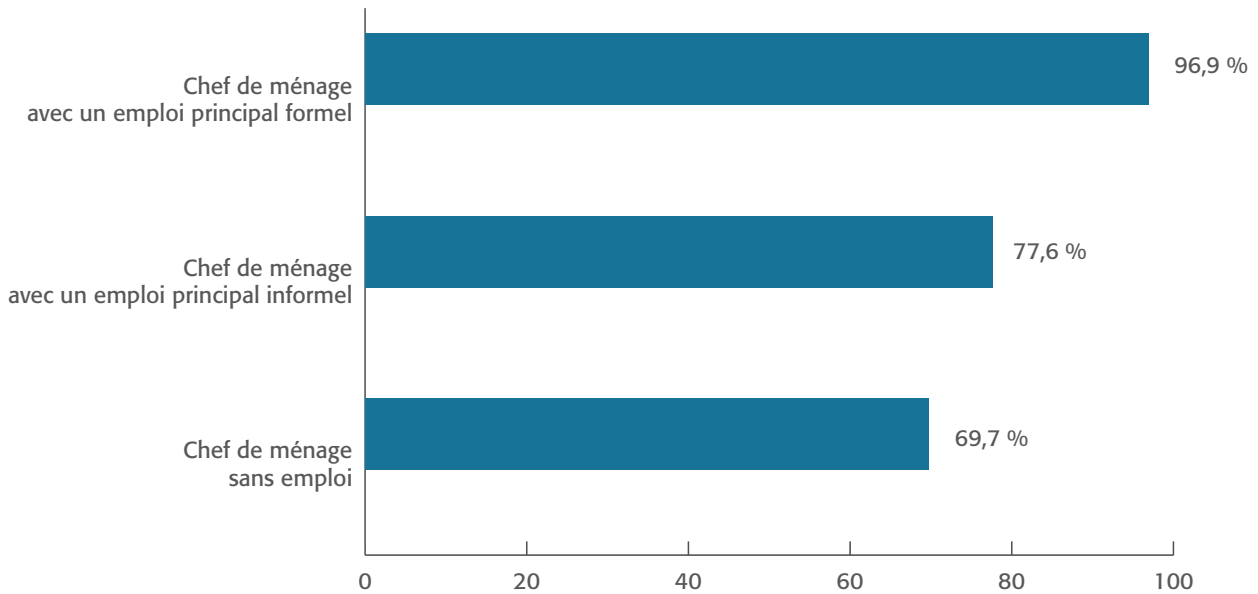
Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Les populations résidant dans les ménages les plus aisés présentent un taux d'alphabétisation très élevé, avec plus de 9 personnes sur 10 d'entre-deux, alors que ce taux n'est que de 57,6%

pour les populations résidant dans les ménages les plus pauvres. Ce taux décroît également selon la situation d'emploi du Chef de ménage.



Graphique 2.2: Taux d'alphabétisation selon la situation d'emploi du Chef de ménage



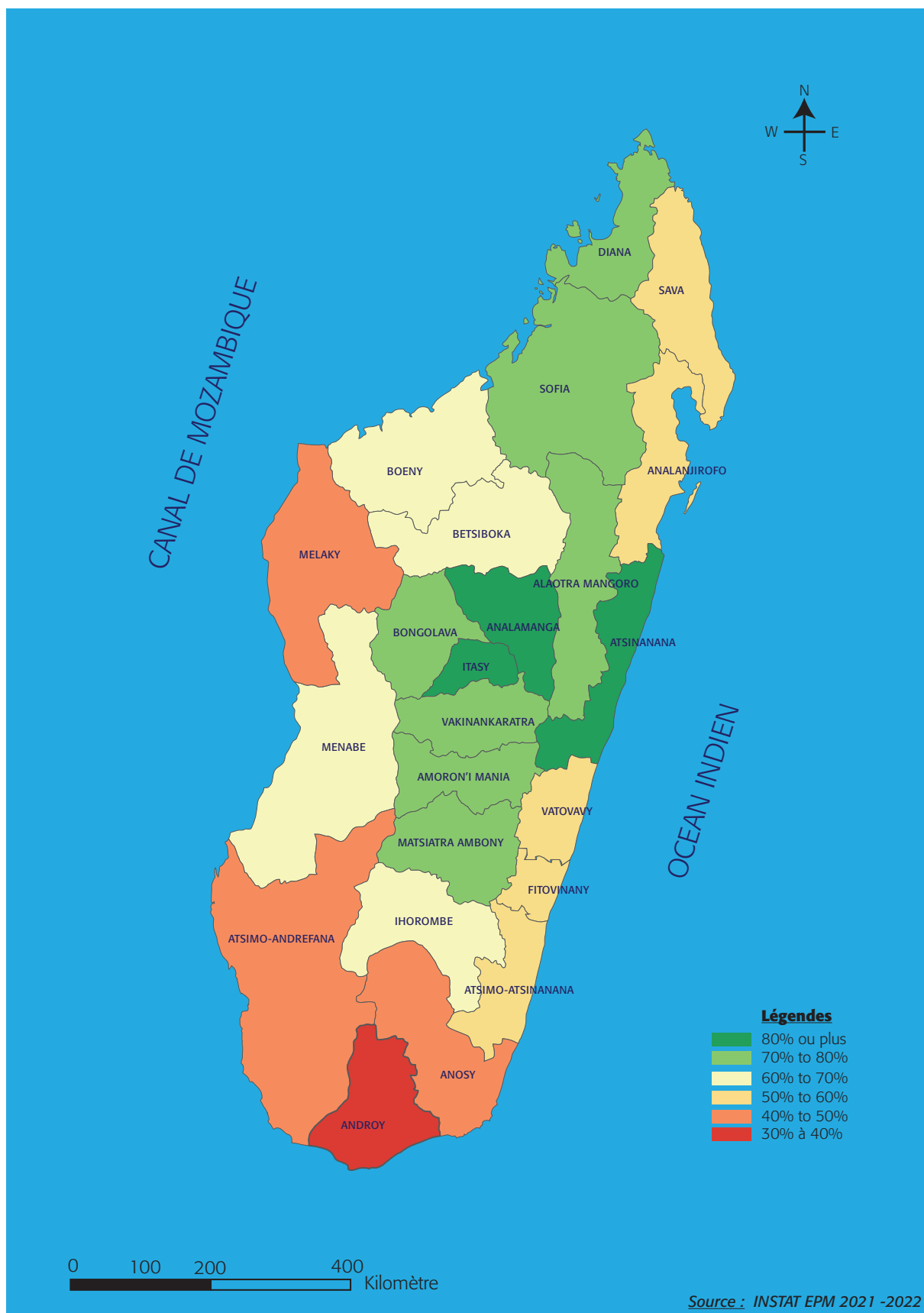
Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Le pourcentage d'érudition au sein de la population établie dans les foyers dirigés par un chef de famille exerçant une fonction formelle surpasse celui des résidentes dans les foyers dirigés par un chef de famille occupant une fonction informelle, voire sans emploi. L'écart passe de 19,3 points de pourcentage pour la population

résidant dans les ménages ayant un chef de ménage avec un emploi principal informel, à 27,2 points de pourcentage pour la population résidant dans les ménages avec un chef de ménage sans emploi. Cette forte disparité est également observée selon les Régions administratives de résidence de la population.



Carte 2.1: Taux d’alphabétisation selon les Régions administratives



Si dans les Régions comme Analamanga, Itasy, et Atsinanana, le taux d’alphabétisation dépasse les 90%, il se chiffre en dessous de 50% dans la partie Sud de l’île et dans la Région Melaky. Ce

faible taux est surtout accentué dans la Région Androy avec une valeur avoisinant les 30%.

2.2.2 Niveau d'éducation de la population

Le niveau d'éducation de la population correspond à la dernière année d'études accomplie ou au plus haut degré atteint par cette personne dans le système d'enseignement de son État ou d'un autre État.

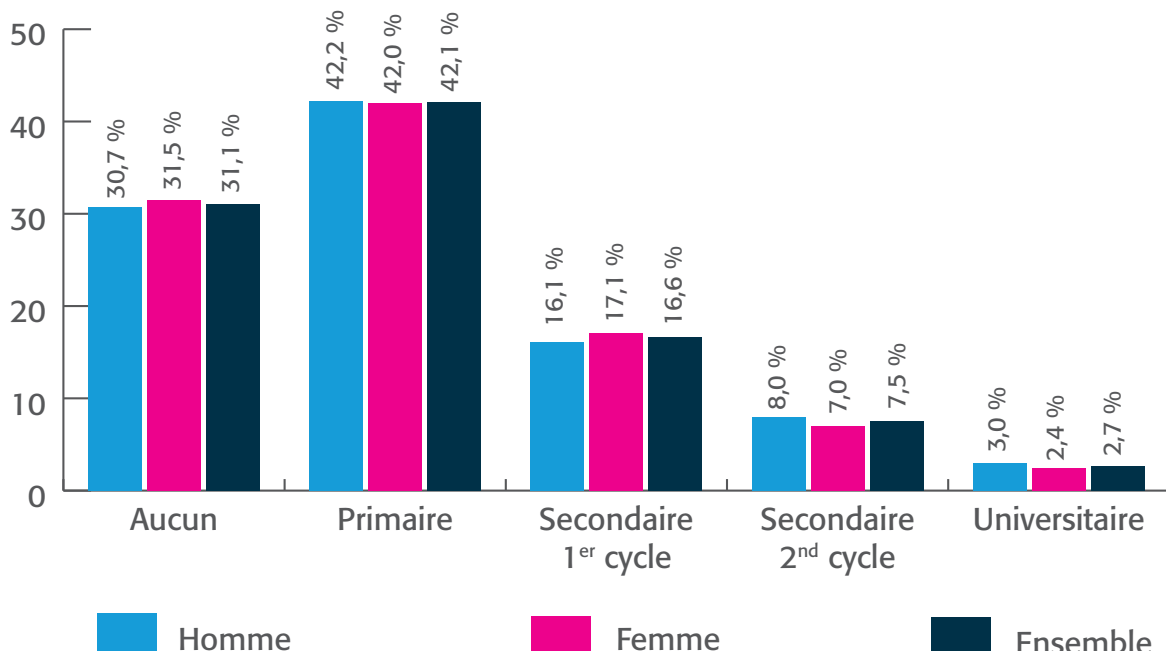
Dans l'ensemble, une proportion notable de 31,1% de la population malgache n'a pas accès à l'éducation. La classe d'éducation médiane est également la troisième année du primaire (la classe élémentaire dénommée CE). En d'autres termes, la moitié de

la population a un niveau d'éducation moins de cette troisième année. Cette constatation soulève des préoccupations quant à l'équité dans l'accès à l'éducation formelle.

En outre, bien que la tendance globale dépeigne des variations mineures entre les sexes aux différents niveaux d'éducation, il est crucial de se pencher sur ces disparités pour garantir une équité accrue dans l'épanouissement éducatif de la population, ciment essentiel d'une société équilibrée.



Graphique 2.3: Proportion de la population selon leur niveau d'éducation, selon le sexe



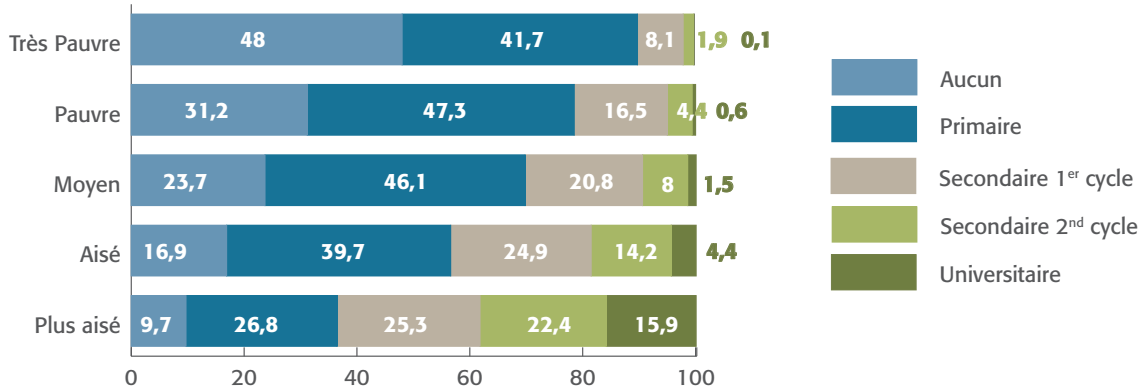
Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Près de la moitié de la population, 42,1%, ont un niveau primaire. Par ailleurs, moins de 3% de la population ont un niveau universitaire. Cette proportion est légèrement élevée chez les hommes. En effet, dans tous les niveaux d'éducation, les hommes et les femmes affichent des taux quasi identiques de scolarisation. Néanmoins,

dans le premier cycle du secondaire, les femmes ont un taux légèrement plus élevé que les hommes soient 17,1% contre 16,1%. Quant au deuxième cycle du secondaire, les hommes affichent un point de pourcentage de plus que celui des femmes.



Graphique 2.4: Proportion de la population selon leur niveau d'éducation, selon le quintile de bien-être



Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

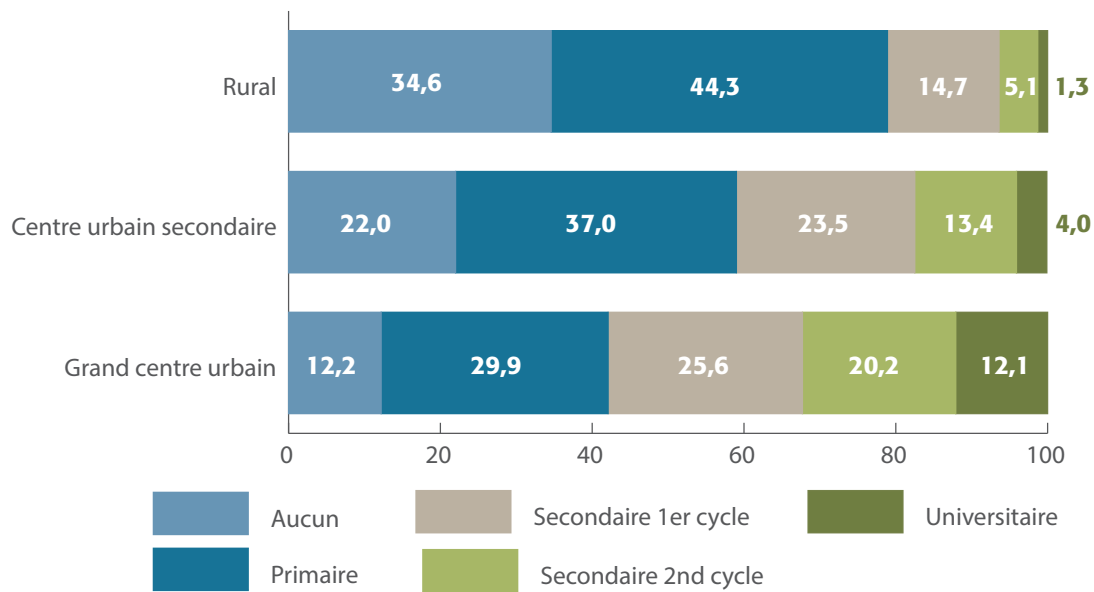
Une disparité frappante se dessine entre les foyers défavorisés et les foyers plus aisés en matière d'éducation, avec une prédominance significative de 48% de personnes dépourvues d'éducation formelle au sein des ménages très pauvres, comparativement à seulement 9,7% chez leurs homologues plus fortunés.

Par ailleurs, les individus issus de milieux économiquement précaires se trouvent nettement désavantagés dans l'accès à tous les paliers éducatifs, particulièrement au niveau secondaire supérieur et universitaire. Les chiffres révèlent une iniquité manifeste, soulignant les obstacles qui entravent la progression éducative des foyers démunis.

Au niveau primaire, la prévalence des ménages plus pauvres dépasse celle des ménages plus aisés, affichant respectivement 41,7% contre 26,8%. Cependant, cette tendance s'inverse au niveau secondaire, où les individus issus de foyers plus aisés sont nettement mieux représentés, avec des pourcentages respectifs de 25,3% contre 8,1%. La disparité atteint son apogée au niveau universitaire, où la représentation considérablement plus élevée des ménages plus aisés (15,9%) contraste avec la faible présence des ménages très pauvres (0,1%). Ces chiffres révèlent une réalité inquiétante quant à l'accessibilité aux études supérieures pour les foyers économiquement vulnérables.



Graphique 2.5: Proportion de la population selon leur niveau d'éducation, selon le milieu de résidence



Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Les écarts en matière d'éducation entre les zones rurales, les centres urbains secondaires et les grands centres urbains sont marquants. La plus grande proportion de personnes sans éducation formelle se trouve dans les zones rurales, atteignant 34,6%, suivies par les centres urbains secondaires à 12,2%, et les grands centres urbains à 22,0%. Un constat notable est que 44,3% de la population rurale a un niveau d'éducation de niveau primaire, dépassant les 29,9% observés dans les grands centres urbains. Les centres urbains secondaires et les grands centres urbains présentent une légère avance globale en matière d'éducation, avec environ 25,0% de leur population détenant un niveau d'éducation de second cycle du primaire, comparativement à 14,7% en milieu rural.

Une disparité significative apparaît également au niveau de l'éducation universitaire, reflétant des réalités contrastées entre les zones urbaines et rurales. Dans les grands centres urbains, 12,1% de la population atteint un niveau universitaire, alors que cette proportion chute considérablement à seulement 1,3% dans les zones rurales. Cette divergence souligne l'existence de défis éducatifs spécifiques aux régions rurales, mettant en évidence un besoin potentiel d'investissements ciblés dans l'éducation pour réduire les disparités et favoriser le développement éducatif inclusif à l'échelle nationale.

2.3 FRÉQUENTATION SCOLAIRE ET SCOLARISATION

La scolarisation et la fréquentation scolaire sont deux concepts essentiels qui éclairent la dynamique de l'accès à l'éducation au sein d'une société. La scolarisation, en tant que notion, englobe l'idée d'inscription et d'inscription effective dans des programmes éducatifs formels. Elle constitue un indicateur crucial pour évaluer le niveau d'accès à l'éducation au sein d'une communauté ou d'un pays.

D'autre part, la fréquentation scolaire va au-delà de la simple inscription, en se concentrant sur la présence régulière et l'engagement

actif des apprenants dans le processus éducatif. La compréhension de ces deux dimensions offre un éclairage précieux sur l'inclusivité du système éducatif, les obstacles à surmonter, et la qualité globale de l'expérience éducative. En analysant la scolarisation et la fréquentation scolaire, il est possible de formuler des politiques éducatives plus éclairées et de favoriser un environnement propice à l'apprentissage pour tous.

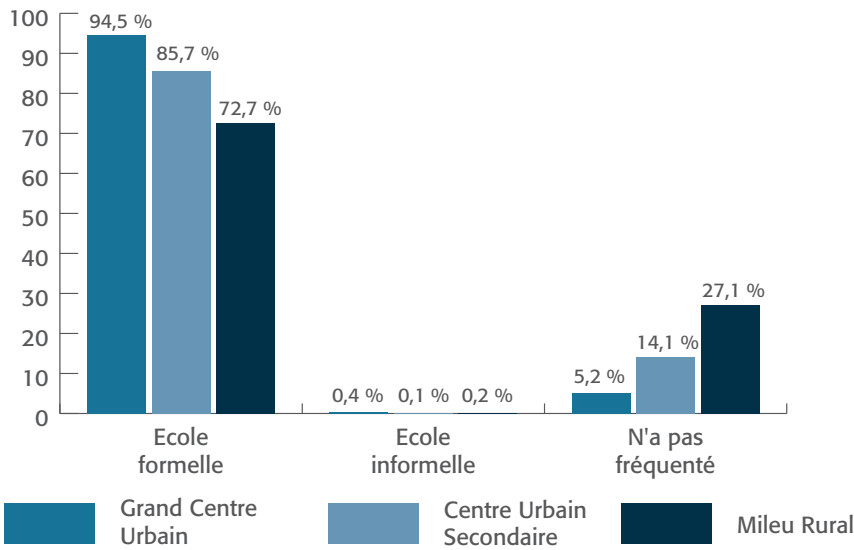
2.3.1 Fréquentation scolaire

Dans l'ensemble, 76,2% de la population ont fréquenté une école formelle. La répartition de cette proportion fluctue en fonction du lieu de résidence, du niveau de bien-être du ménage, et des caractéristiques du Chef de Ménage.

Notons que la fréquentation d'écoles informelles demeure marginale, représentant seulement 0,2% de la population totale.



Graphique 2.6: Proportion de la population ayant fréquenté l'école selon milieu de résidence



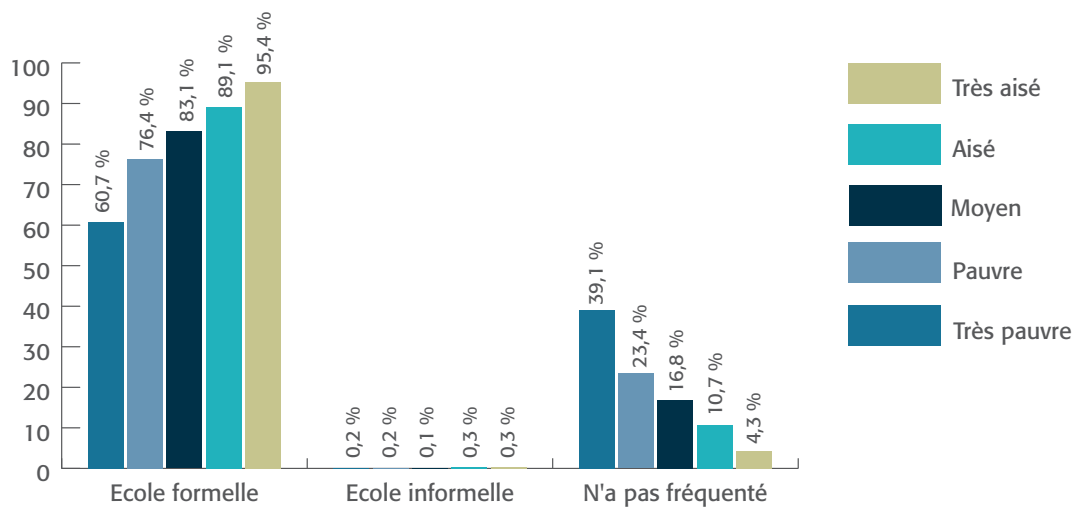
Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

À l'intérieur des zones urbaines, une proportion significative de la population, soit un remarquable 94,5%, a bénéficié d'une formation académique, mettant en évidence l'accessibilité accrue à l'éducation formelle dans ces environnements. En revanche, dans les régions rurales, cette proportion est plus modeste, s'élevant à 72,7%. Cette disparité met en lumière des écarts notables dans l'accès à l'éducation entre les milieux urbains et ruraux, soulignant la nécessité de politiques éducatives équitables pour combler ces écarts.

De manière intéressante, il convient de noter que c'est également dans les zones urbaines que l'on observe une participation remarquable aux écoles informelles, dépassant celle d'autres régions de résidence. Cette dynamique suggère une diversification des modes d'apprentissage dans les environnements urbains, avec des implications potentielles pour la flexibilité et l'accessibilité des opportunités éducatives. Ainsi, l'examen de ces données met en exergue des nuances importantes dans la répartition de l'éducation formelle et informelle, soulignant la complexité des dynamiques éducatives selon le lieu de résidence.



Graphique 2.7: Proportion de la population ayant fréquenté l'école selon quintile du bien-être



Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

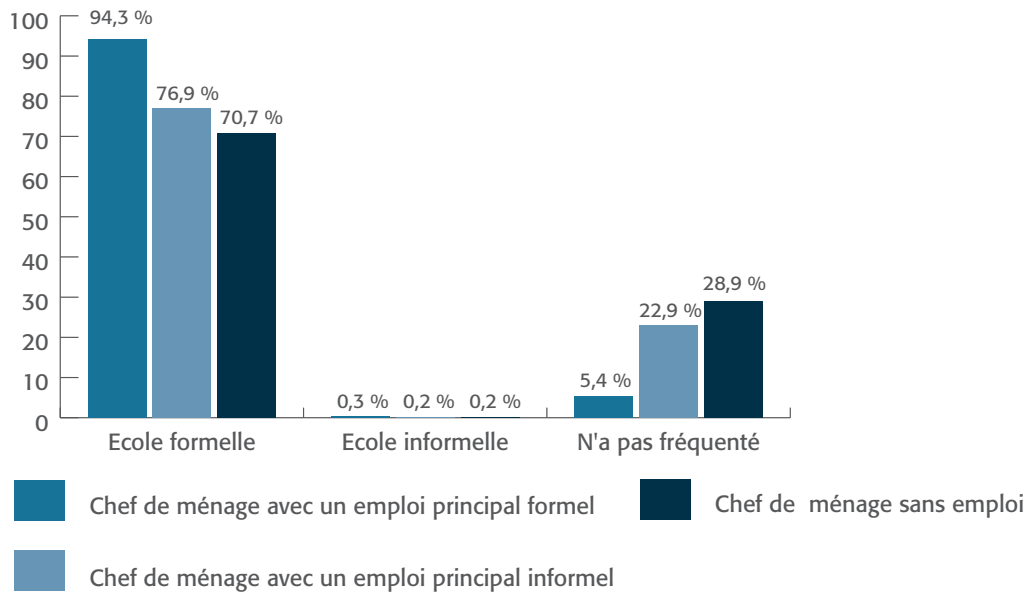
La présence assidue dans les enceintes éducatives des individus de fortune notable (très aisé) s'impose avec éclat face à une population affichant des indices de bien-être plus modestes (très

pauvres). Tandis que la fréquentation atteint le sommet vertigineux de 95,4% parmi les plus nantis, elle s'apaise à 60,7% parmi les moins favorisés. Ce contraste flagrant souligne le hiatus éducatif

qui découle des disparités économiques, façonnant ainsi un panorama inégalitaire dans la quête du savoir.



Graphique 2.8: Proportion de la population ayant fréquenté l'école selon la situation du chef de Ménage



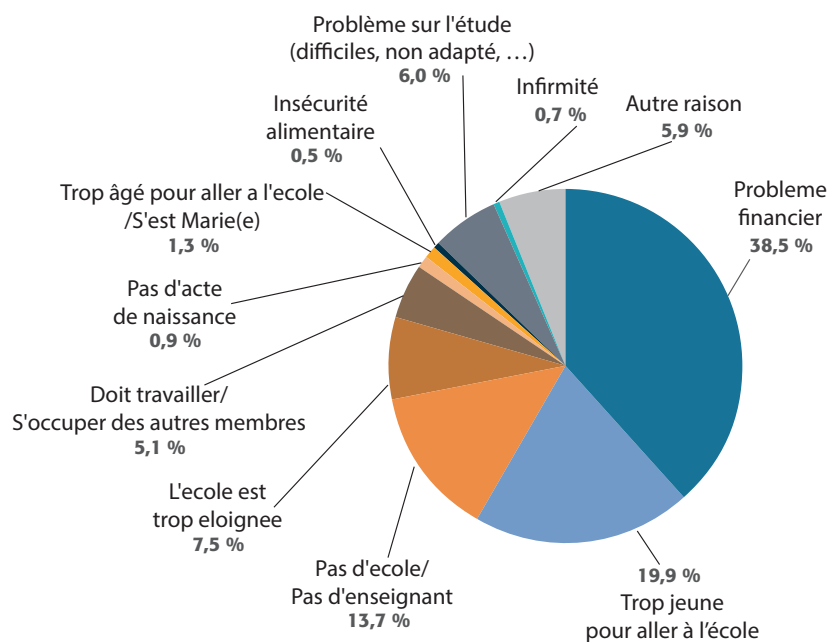
Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

La configuration professionnelle du chef de ménage s'avère être un paramètre déterminant dans cette équation. La présence remarquable de 94,3% de la population ayant fréquenté une école formelle au sein des foyers dirigés par un chef de famille exerçant une profession formelle souligne l'impact significatif de la stabilité

professionnelle sur l'accès à l'éducation. En contraste, une proportion moindre de 70,3% est observée dans les foyers dirigés par un chef de famille sans emploi, mettant en lumière l'influence de la situation d'emploi sur la participation éducative de la population.



Graphique 2.9: Principaux raisons de non-fréquentation



Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022



Le principal obstacle à la fréquentation scolaire se révèle être de nature financière, avec 38,1% des hommes et 38,9% des femmes déclarant ne pas pouvoir accéder à l'éducation en raison de contraintes financières. Cette constatation souligne l'impact significatif des barrières économiques sur l'accès à l'éducation, mettant en lumière la nécessité de politiques visant à atténuer ces obstacles financiers, en particulier pour les groupes vulnérables.

De manière préoccupante, l'absence d'établissements scolaires ou d'enseignants constitue un autre frein important, empêchant 13,7% de la population de fréquenter l'école. Ceci indique la nécessité de renforcer les infrastructures éducatives pour garantir une offre éducative adéquate.

En outre, la distance géographique représente également un défi, avec 7,5% de la population ne fréquentant pas l'école en raison de la proximité insuffisante des établissements. Cela souligne la nécessité de développer des solutions telles que l'augmentation de nombre d'école, améliorant ainsi l'accessibilité à l'éducation.

D'autres facteurs comme le fait de devoir travailler, de s'occuper des autres membres du ménage, etc. se présentent aussi comme entrave à la fréquentation scolaire. En somme, cette analyse met en évidence la multiplicité des facteurs gênant la fréquentation scolaire, soulignant la nécessité d'approches intégrées pour promouvoir l'inclusion éducative.



Tableau 2.1: Taux net de fréquentation scolaire selon le milieu de résidence

	6 à 10 ans	11 à 14 ans	15 à 17 ans
National	95,5	79,6	46,6
Grand Centre Urbain	98,8	91,7	69,3
Centre Urbain Secondaire	96,9	88,2	67,0
Milieu Rural	95,0	77,0	40,1

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Le taux net de fréquentation des enfants âgés de 6 à 10 ans atteint un niveau global de 95,5%, avec des variations significatives entre les milieux urbains et ruraux. Dans les grands centres urbains, ce taux s'élève à un impressionnant 98,8%, soulignant l'efficacité des politiques éducatives dans ces zones. En revanche, dans les milieux ruraux, bien que le taux de fréquentation demeure élevé à 95%, on observe déjà une légère disparité par rapport aux centres urbains.

La dynamique change notablement pour les enfants de 11 à 14 ans, avec un taux net de fréquentation qui diminue rapidement dans les zones rurales, atteignant 77%, comparé à 91,7% dans les grands centres urbains. Cette décroissance soulève des préoccupations quant à la continuité de la scolarisation au sein des populations

rurales à mesure que les enfants progressent dans les niveaux éducatifs supérieurs.

Une disparité significative persiste également pour les adolescents de 15 à 17 ans, avec un taux net de fréquentation de 40,1% en milieu rural, tandis qu'il demeure bien plus élevé à 69,3% dans les grands centres urbains. Cette observation met en lumière les défis spécifiques auxquels sont confrontées les populations rurales pour maintenir la participation des adolescents à l'éducation. L'analyse de ces données souligne ainsi l'importance d'approches différenciées selon l'âge et le milieu de vie pour assurer une éducation accessible et continue pour l'ensemble des enfants et adolescents.



Tableau 2.2: Taux net de fréquentation scolaire selon le sexe, et selon le quintile du bien-être

	6 à 10 ans	11 à 14 ans	15 à 17 ans
ENSEMBLE	95,5	79,6	46,6
Homme	95,4	78,5	48,9
Femme	95,6	80,7	44,4
Très pauvre	93,5	72,8	32,3



	6 à 10 ans	11 à 14 ans	15 à 17 ans
Pauvre	96,1	78,0	40,3
Moyen	95,8	84,9	48,9
Aisé	97,9	88,2	62,3
Très aisé	99,3	89,2	72,6

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Une disparité significative dans le taux net de fréquentation scolaire émerge également lorsqu'on analyse les quintiles de bien-être des ménages. Pour les ménages les plus aisés, le taux net de fréquentation des enfants de 6 à 10 ans atteint un remarquable 99,3%, illustrant l'influence positive du niveau socio-économique sur l'accès à l'éducation à un jeune âge. En revanche, la situation est moins favorable pour les ménages les plus pauvres, avec un taux net de fréquentation de 93,5%, mettant en évidence des disparités dès les premières années d'éducation.

Cette disparité se creuse davantage dans le milieu rural, où les écarts entre les quintiles de bien-être sont plus prononcés à mesure que les enfants avancent dans les tranches d'âge. Par exemple, pour les enfants de 11 à 14 ans, le taux net de fréquentation est de

89,2% pour les ménages aisés, mais il diminue significativement à 72,8% pour les ménages pauvres. Cette décroissance souligne les défis particuliers auxquels sont confrontés les ménages économiquement défavorisés dans le maintien de la participation des adolescents à l'éducation.

Une situation similaire se révèle pour les adolescents de 15 à 17 ans, où le taux net de fréquentation dans les grands centres urbains atteint 72,6%, tandis qu'il chute à 32,3% dans les milieux ruraux. Ces variations entre les milieux de vie et les niveaux de bien-être des ménages soulignent la nécessité d'approches différenciées et de politiques ciblées pour garantir une éducation équitable à tous les segments de la population.

2.3.2 Scolarisation

Une palette d'indicateurs est générée à tous les niveaux d'éducation, couvrant le primaire, le premier cycle du secondaire, et le second cycle du secondaire. Concernant le niveau universitaire, le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants a été calculé.

Le taux net de scolarisation à Madagascar atteint 70,6% pour l'enseignement primaire, 28,3% pour le premier cycle du secondaire, et 13,1% pour le second cycle du secondaire, révélant ainsi une forte décroissance du taux net de scolarisation par niveau. Cette

observation soulève des questions cruciales sur les facteurs qui contribuent à cette diminution. Ceci pourrait aider à identifier les zones géographiques et les groupes de population spécifiques qui nécessitent une attention particulière pour améliorer les taux de scolarisation.

En somme, cette décroissance met en évidence la nécessité d'une approche stratégique et globale pour surmonter les obstacles à l'éducation à chaque étape du parcours scolaire.

**Tableau 2.3: Taux net de scolarisation selon le milieu de résidence**

	Primaire	Secondaire 1 ^{er} cycle	Secondaire 2 nd cycle
National	70,6	28,3	13,1
Grand Centre Urbain	85,3	58,9	34,5
Centre Urbain Secondaire	80,8	43,3	26,7
Milieu Rural	68,3	23,2	8,5

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Une disparité marquée caractérise l'évolution du taux net de scolarisation par milieu de résidence à Madagascar, mettant en lumière des tendances inégales entre les milieux urbains et ruraux. Dans les grands centres urbains, le taux net de scolarisation pour le primaire s'élève à 85,3%, tandis qu'il est de 68,3% dans le milieu rural, signalant déjà une différence significative entre ces deux environnements.

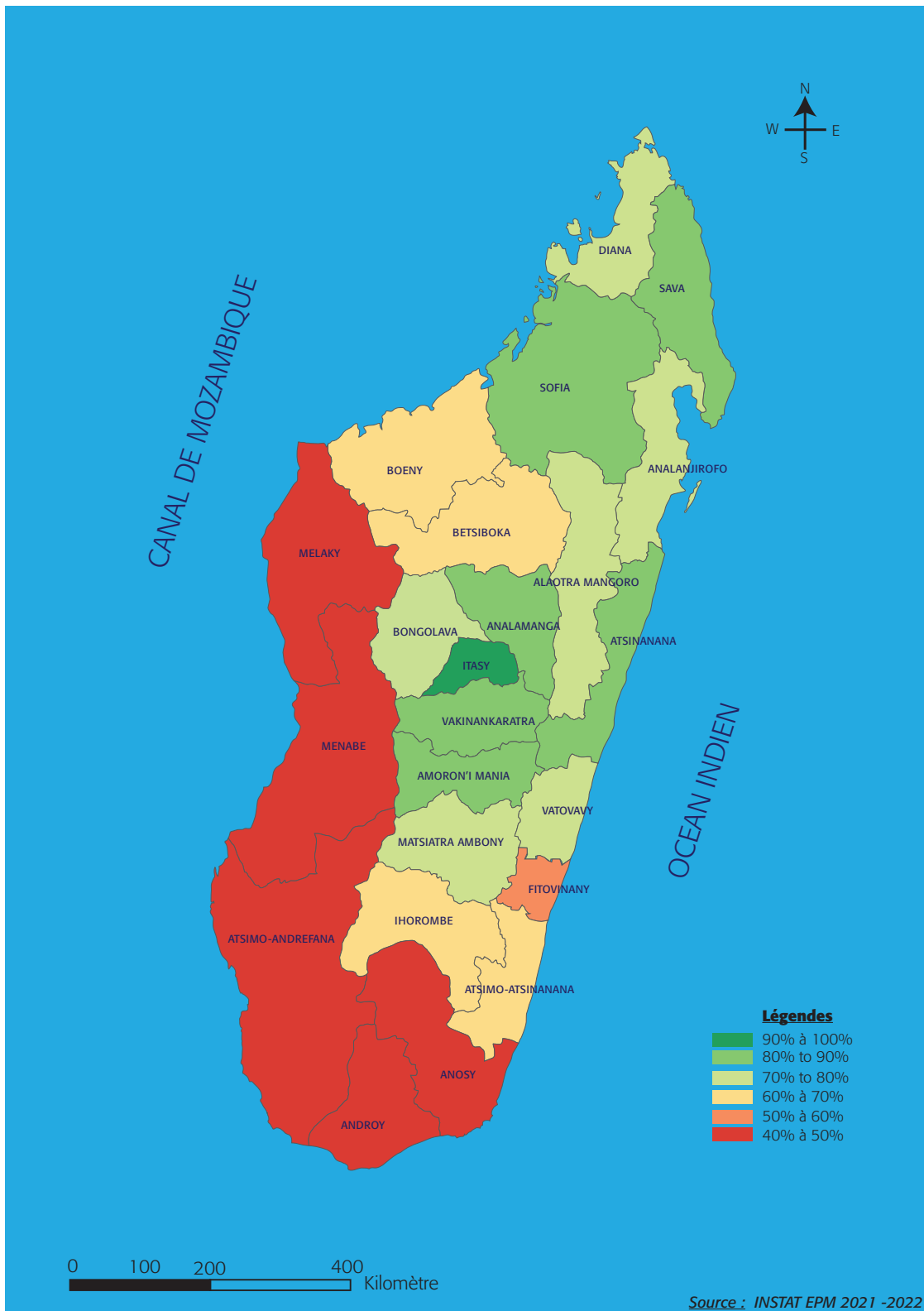
Cette disparité s'accroît davantage pour le niveau secondaire du premier cycle, avec un taux net de scolarisation de 58,9% dans les grands centres urbains, contre seulement 23,2% dans le milieu rural. Ces chiffres reflètent des obstacles accrus à l'accès à l'éducation au

milieu rural et à mesure que les élèves progressent dans leur parcours scolaire, particulièrement marqués dans les régions rurales.

La situation demeure préoccupante pour le secondaire du second cycle, où le taux net de scolarisation chute à 34,5% dans les grands centres urbains, tandis qu'il est encore plus bas, à 8,5%, dans le milieu rural. Ces disparités entre milieu de résidence soulignent la nécessité de politiques éducatives spécifiques visant à réduire les écarts entre les zones urbaines et rurales, afin de garantir un accès équitable à l'éducation à l'échelle nationale.



Carte 2.2: Taux net de scolarisation du primaire selon la Région



Source : INSTAT EPM 2021 -2022

Le taux net de scolarisation du primaire présente des disparités marquées entre les différentes régions de Madagascar, avec des niveaux relativement bas dans le sud et l'ouest par rapport aux autres parties de l'île. Plus précisément, il est en deçà de 50% dans les régions côtières du Sud et de l'Ouest.

En revanche, les régions centrales, orientales et du Nord affichent des taux nettement plus élevés, dépassant les 70%. Une

performance exceptionnelle est observée dans la région Itasy, où le taux de scolarisation du primaire atteint même plus de 90%.

Cette disparité régionale peut être le reflet de divers facteurs, tels que des inégalités dans l'accès aux infrastructures éducatives primaires, ou des défis socio-économiques spécifiques à certaines régions.



Tableau 2.4: Taux net de scolarisation selon le sexe

	Primaire	Secondaire 1 ^{er} cycle	Secondaire 2nd cycle
Homme	69,6	26,1	12,7
Femme	71,6	30,6	13,5

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Le taux net de scolarisation présente une tendance à l'égalité entre les sexes, bien qu'une légère différence soit perceptible. Dans l'enseignement primaire, le taux net de scolarisation des hommes est de 69,6%, comparativement à 71,6% pour les femmes. Cette variation relativement modeste suggère un accès éducatif équitable entre les genres à ce niveau, mais nécessite tout de même une attention pour comprendre les raisons de la légère disparité observée.

Au niveau du secondaire du premier cycle, la différence entre les sexes est légèrement plus marquée, avec un taux net de scolarisation de 26,1% pour les hommes et de 30,6% pour les femmes. Bien que les femmes affichent un taux plus élevé, cela pourrait être le résultat de divers facteurs, tels que des politiques éducatives spécifiques ou des tendances socio-économiques.

Pour le secondaire du second cycle, la divergence entre les genres est à nouveau minime, avec un taux de scolarisation de 12,7% pour les hommes et de 13,5% pour les femmes. Ces écarts relativement faibles pourraient indiquer une relative équité dans l'accès à l'éducation au niveau du secondaire, mais nécessitent une analyse plus approfondie pour identifier les éventuelles barrières spécifiques qui pourraient affecter l'un ou l'autre genre.

L'observation de ces données met en évidence l'importance de continuer à surveiller de près les tendances en matière de scolarisation entre les sexes et de mener des analyses approfondies pour garantir une équité totale dans l'accès à l'éducation à tous les niveaux.



Tableau 2.5: Taux net de scolarisation selon le quintile de bien-être

	Primaire	Secondaire 1 ^{er} cycle	Secondaire 2nd cycle
Très pauvre	58,2	12,1	3,0
Pauvre	77,3	26,9	8,0
Moyen	79,6	41,6	14,6
Aisé	85,8	47,7	24,6
Plus aisés	88,0	60,9	41,7

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Une disparité substantielle dans le taux net de fréquentation se manifeste lorsqu'on examine les données selon le quintile de bien-être. Dans le primaire, le taux net de scolarisation pour les enfants issus de milieux très pauvres s'établit à 58,2%, tandis qu'il atteint 88% pour ceux issus des milieux les plus aisés. Cette différence significative soulève des inquiétudes quant à l'équité d'accès à l'éducation dès le stade primaire, suggérant des défis particuliers pour les enfants des milieux socio-économiques les moins favorisés.

Cette disparité persiste au niveau du secondaire du premier cycle, avec un taux net de scolarisation de 12,1% pour les plus pauvres, comparé à 60,9% pour les plus aisés. Ces écarts soulignent la corrélation entre le bien-être économique des ménages et la possibilité pour les élèves de poursuivre leur éducation au-delà du primaire.

La situation est encore plus préoccupante pour le secondaire du second cycle, où le taux de scolarisation plonge à 3% pour les plus pauvres, tandis qu'il s'élève à 41,7% pour les plus riches. Cette disparité croissante suggère des obstacles significatifs pour les élèves issus de milieux défavorisés pour accéder à l'éducation supérieure.

Ces constatations mettent en évidence la nécessité d'une intervention ciblée et de politiques éducatives inclusives visant à réduire les inégalités d'accès à l'éducation entre les différentes strates socio-économiques. L'équité dans l'éducation demeure un enjeu crucial pour assurer un développement durable et équitable de la société.

**Tableau 2.6: Taux de redoublement selon le milieu de résidence**

	Primaire	Secondaire 1 ^{er} cycle
National	15,5	7,2
Grand Centre Urbain	8,9	6,3
Centre Urbain Secondaire	15,6	8,9
Milieu Rural	16,3	7,0

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

15,5%. Cependant, des disparités significatives sont observées entre les milieux urbains et ruraux, avec un taux plus bas de 8,9% dans les grands centres urbains par rapport à 16,3% dans le milieu rural. Cette distinction met en évidence des différences notables dans la progression académique des élèves, suggérant une possible influence des facteurs environnementaux et des ressources éducatives disponibles.

Pour le secondaire du premier cycle, le taux de redoublement national est de 7,2%. À ce niveau également, une disparité est observée entre les milieux, avec un taux plus bas de 6,3% dans les

grands centres urbains par rapport à 7% dans le milieu rural. Ces écarts soulignent la complexité des défis éducatifs auxquels sont confrontés les élèves dans les différentes régions, et mettent en lumière la nécessité d'approches différenciées pour améliorer la progression scolaire et réduire le redoublement.

L'analyse de ces données indique que le milieu rural est particulièrement touché par des taux de redoublement plus élevés, suggérant des besoins spécifiques en matière de soutien éducatif et de ressources pédagogiques.

**Tableau 2.7: Taux de redoublement selon le sexe et le quintile de bien-être**

	Primaire	Secondaire 1 ^{er} cycle
Homme	16,7	7,5
Femme	14,3	6,9
Très pauvre	17,8	4,8
Pauvre	16,7	6,9
Moyen	15,6	8,7
Aisé	11,4	7,9
Très aisé	6,4	7,3

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

En ce qui concerne les différences de genre, les taux de redoublement montrent des disparités relativement minimales. Pour l'enseignement primaire, le taux de redoublement est de 16,7% chez les hommes, comparativement à 14,3% chez les femmes. De manière similaire, pour le secondaire du premier cycle, les chiffres s'établissent à 7,5% pour les hommes et 6,9% pour les femmes. Ces variations relativement faibles suggèrent une similarité globale dans les défis de progression académique rencontrés par les élèves des deux sexes.

Cependant, une disparité significative apparaît lorsqu'on examine les taux de redoublement en fonction du quintile de bien-être. Au niveau primaire, le taux de redoublement est de 17,8% pour les plus pauvres, tandis qu'il est de 6,4% pour les plus aisés. Cette différence substantielle souligne les défis particuliers auxquels font face les élèves issus de milieux socio-économiques moins favorisés, mettant en évidence la nécessité de politiques éducatives spécifiques pour aborder ces disparités.



La tendance s'inverse au niveau du secondaire du premier cycle, avec un taux de redoublement de 4,8% pour les plus pauvres par rapport à 7,3% pour les plus aisés. Cette inversion peut refléter des facteurs socio-économiques complexes qui influent sur les résultats scolaires à différents stades du parcours éducatif.

La mise à jour de la définition du taux d'achèvement est motivée par l'Indicateur ODD 4.1.2, conformément à la recommandation de l'UNESCO. Ainsi, les individus pris en compte pour le calcul du taux d'achèvement sont ceux dont l'âge dépasse de 3 à 5 ans l'âge légal.

Le taux d'achèvement indique le nombre de personnes dans un groupe d'âge donné qui ont achevé le niveau d'enseignement pertinent. En choisissant une tranche d'âge légèrement plus âgée que la tranche d'âge théorique pour terminer chaque niveau d'enseignement, l'indicateur mesure le nombre d'enfants et d'adolescents qui entrent plus ou moins à temps à l'école et progressent dans le système éducatif sans délais excessifs.



Tableau 2.8: Taux d'achèvement par milieu de résidence

	Primaire	Secondaire 1 ^{er} cycle	Secondaire 2 nd cycle
National	44,2	21,8	10,9
Grand Centre Urbain	78,4	54,0	42,3
Centre Urbain Secondaire	63,7	38,8	14,9
Milieu Rural	37,7	15,3	5,3

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Au niveau national, les taux d'achèvement révèlent des disparités significatives entre les différents niveaux d'éducation. Le primaire affiche un taux d'achèvement de 44,2%, le secondaire du premier cycle de 21,8%, et le secondaire du second cycle de 10,9%. Ces chiffres soulignent les défis persistants en matière d'achèvement éducatif à plusieurs niveaux.

La variation du taux d'achèvement devient plus apparente lorsqu'on considère les milieux de résidence. Dans les grands centres urbains, le taux d'achèvement du primaire atteint 78,4%, témoignant d'une réalité éducative plus favorable comparée au milieu rural où le taux se situe à 37,7%. Cette disparité reflète les écarts d'accès et de qualité de l'éducation entre les zones urbaines et rurales.

La tendance persiste au secondaire du premier cycle, avec un taux d'achèvement de 54% dans les grands centres urbains et seulement 15,3% dans le milieu rural. Ces chiffres mettent en lumière les obstacles spécifiques auxquels sont confrontés les élèves ruraux pour compléter le premier cycle du secondaire.

Pour le secondaire du second cycle, la disparité est encore plus marquée, avec un taux d'achèvement de 42,3% dans les grands centres urbains et seulement 5,3% dans le milieu rural. Ces écarts soulignent la nécessité de politiques éducatives différenciées, visant à améliorer l'accessibilité et la qualité de l'éducation dans les zones rurales afin de réduire les inégalités nationales en matière d'achèvement éducatif.



Tableau 2.9: Taux d'achèvement selon le quintile de bien-être

	Primaire	Secondaire 1 ^{er} cycle	Secondaire 2 nd cycle
Très pauvre	22,9	7,8	2,4
Pauvre	45,9	15,9	4,1
Moyen	55,4	20,7	8,4
Aisé	67,0	36,2	17,6
Très aisé	78,5	55,6	40,2

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Le taux d'achèvement éducatif présente des variations marquées en fonction du niveau de bien-être des individus, soulignant des inégalités significatives dans l'accès à l'éducation. Au niveau du primaire, le taux d'achèvement s'élève à seulement 22,9% pour les

plus pauvres, tandis qu'il atteint 78,5% pour les plus aisés. Ces disparités révèlent des défis majeurs pour les enfants issus de milieux socio-économiques moins favorisés, compromettant leur capacité à achever avec succès le cycle primaire.

La tendance persiste au secondaire du premier cycle, avec un taux d'achèvement de 7,8% pour les plus pauvres, comparativement à 55,6% pour les plus aisés. Ces chiffres mettent en évidence une corrélation directe entre le bien-être économique et la possibilité de compléter le premier cycle du secondaire. Les obstacles financiers et les inégalités d'accès aux ressources éducatives semblent contribuer significativement à ces écarts.

Pour le secondaire du second cycle, la disparité reste frappante, avec un taux d'achèvement de seulement 2,4% pour les plus pauvres, par opposition à 40,2% pour les plus aisés. Ces chiffres

soulignent l'impact persistant des inégalités économiques sur la progression éducative des individus, accentuant les disparités à des niveaux d'éducation plus avancés.

L'analyse de ces données met en lumière l'urgence d'initiatives politiques visant à réduire les inégalités économiques dans l'accès à l'éducation, en mettant l'accent sur des interventions spécifiques pour les groupes économiquement vulnérables. Ces résultats soulignent l'importance d'adopter une approche éducative inclusive pour garantir un accès équitable à tous les niveaux du système éducatif.



Tableau 2.10: Répartition des élèves selon le type d'école fréquentée selon le milieu de résidence

	Grand centre urbain	Centre urbain secondaire	Rural
Public à gestion Privée	2,1	0,6	0,9
Public	38,1	59,2	76,6
Privé à but lucratif	46,5	28,5	12,6
Privé à but non lucratif	1,6	0,9	0,6
École confessionnelle	11,3	10,4	7,7
École communautaire	0,3	0,4	1,5
Autres	0,1	0,1	0,0

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Dans les zones rurales, la majorité des élèves, soit 76,6%, fréquentent des établissements publics, tandis que seulement 12,6% sont inscrits dans des établissements privés à but lucratif. En revanche, dans les grands centres urbains, une dynamique différente se dessine, avec 46,5% des élèves optant pour des établissements privés à but lucratif, comparativement à 38,1% qui fréquentent des écoles publiques.

Cette distribution inégale des élèves entre les établissements publics et privés à but lucratif soulève des questions essentielles sur l'accessibilité et la qualité de l'éducation dans ces deux contextes. Dans les zones rurales, la prédominance des écoles publiques suggère une dépendance importante sur le secteur public pour répondre aux besoins éducatifs de la population locale, tout en soulignant potentiellement des défis d'infrastructures et de ressources.

D'autre part, la préférence pour les établissements privés à but lucratif dans les grands centres urbains peut refléter des perceptions différentes de la qualité de l'éducation ou des contraintes spécifiques liées à l'offre éducative dans ces zones. Cela pourrait également mettre en évidence des inégalités d'accès à des ressources éducatives de qualité entre les zones rurales et urbaines.

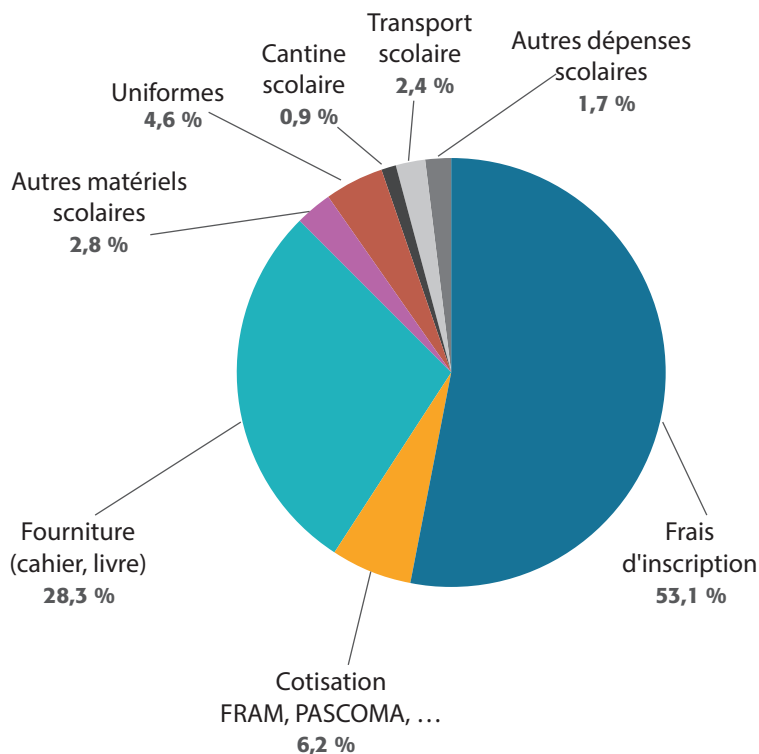
En somme, cette répartition contrastée souligne la nécessité d'une analyse approfondie pour comprendre les facteurs qui influent sur le choix des établissements éducatifs dans ces contextes variés, et plaide en faveur de stratégies éducatives différenciées pour répondre aux besoins spécifiques de chaque milieu.

2.4 DÉPENSES D'ÉDUCATION

Cette partie se concentre sur l'examen de la répartition des dépenses d'éducation engagées par les ménages en 2021. L'analyse est réalisée à l'échelle nationale et différenciée selon le milieu de résidence.



Graphique 2.10: Structure des dépenses moyennes d'éducation par élève



Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Les frais d'inscription et de scolarité constituent l'une des composantes les plus substantielles des dépenses éducatives, représentant 53,1% du total des dépenses en éducation. Cette proportion significative souligne le poids financier que représentent les frais liés à la scolarité dans le budget éducatif des ménages.

En deuxième position, les dépenses consacrées aux cahiers et livres représentent 28,3% du total des dépenses éducatives, soulignant l'importance accordée aux ressources pédagogiques. Les dépenses liées aux uniformes représentent une part de 4,6%, tandis que les transports scolaires et les cotisations constituent respectivement 2,4% et 6,2% du total des dépenses en éducation.

Cette répartition des dépenses met en évidence les priorités financières des ménages en matière d'éducation. Les coûts directs liés à

la participation scolaire, tels que les frais d'inscription et de scolarité, occupent une place prépondérante, soulignant les défis financiers auxquels les familles peuvent être confrontées pour assurer l'accès à l'éducation. Les investissements dans les ressources éducatives, matérialisés par les dépenses en cahiers et livres, démontrent une reconnaissance de l'importance du matériel pédagogique dans le parcours éducatif.

En outre, la part relativement faible attribuée aux transports scolaires suggère que, pour la plupart des ménages, l'accès à l'éducation se fait à proximité de leur lieu de résidence. Cette analyse offre des perspectives cruciales pour comprendre les dynamiques financières entourant l'éducation des ménages.



Tableau 2.11: Structure des dépenses moyennes d'éducation par élève selon le milieu (%)

	Grand centre urbain	Centre urbain secondaire	Rural
Frais d'inscription/scolarisation	61,4	55,7	46,8
Fourniture (cahier, livre)	24,8	27,0	31,0
Transport scolaire	3,8	2,0	1,6
Uniformes	3,4	5,4	5,1
Autres matériels scolaires	2,1	3,2	3,0
Autres dépenses scolaires	1,9	2,4	1,3



	Grand centre urbain	Centre urbain secondaire	Rural
Cotisation FRAM, PASCOMA, ...	1,4	3,9	10,1
Cantine scolaire	1,1	0,5	0,9

Source : INSTAT /EPM 2021 – 2022

Dans les grands centres urbains, la part des dépenses dédiées aux frais d’inscription et de scolarité est plus élevée, représentant 61,4%, par rapport à celle observée dans le milieu rural, qui se situe à 46,8%. Cette différence souligne une charge financière plus substantielle pour les familles urbaines en ce qui concerne l’accès à l’éducation formelle. De même, les dépenses liées au transport scolaire sont plus élevées dans les grands centres urbains, atteignant 3,8%, comparé à 1,6% dans le milieu rural. Cela peut refléter les défis logistiques supplémentaires associés à la mobilité dans les zones urbaines.

En revanche, la part des dépenses consacrées aux cahiers et aux livres est plus élevée en milieu rural, représentant 31%, par rapport

au grand centre urbain où elle atteint 24,6%. Les uniformes, en revanche, représentent une part plus importante des dépenses en milieu rural (5,1%) par rapport aux grands centres urbains (3,4%). Ces observations suggèrent que, dans les zones rurales, les dépenses en éducation sont encore très faibles en milieu rural.

L’analyse de ces variations révèle des tendances intéressantes dans les priorités de dépenses éducatives entre les milieux urbains et ruraux, mettant en lumière les nuances socio-économiques et culturelles qui influencent les choix financiers des ménages en matière d’éducation.

CHAPITRE 3. SANTE GENERALE

Par RAMAROSOLOFO Haritiana Jhonson





La sollicitude envers l'amélioration de la santé de ses concitoyens s'érige parmi les principes fondamentaux de l'État. Dans cette perspective, l'expansion et l'amélioration de l'accès aux services de

santé se déploie parmi les initiatives concrètes. À cette fin, des indicateurs sont calculés pour évaluer les efforts déployés en cette noble cause.

3.1 CONCEPTS ET DÉFINITIONS

Centre de santé sanitaire : Structure sanitaire de proximité mise en place ou autorisé par le Ministère de la Santé Publique. La structure doit disposer d'au moins d'un professionnel de santé.

Professionnel de santé : exerce une activité, libéral ou non, définie par le Code de la santé publique.

Avance de frais : désigne le mode de remboursement auquel le malade doit d'abord avancer au centre de santé, puis son remboursement sera effectué par l'assurance.

Tiers payant : désigne le mode de remboursement auquel l'assurance paye directement une partie ou tout le montant au centre de santé.

Méthode contraceptive moderne : méthode de contraception consistant à l'utilisation de la pilule, du DIU ou stérilet, des injections, du Norplant, des spermicides (diaphragme, mousse, gelée), du condom ou préservatif masculin, de la stérilisation féminine (généralement la ligature des trompes) et de la stérilisation masculine (vasectomie).

Consultation prénatale : ensemble des soins de qualité qu'une femme reçoit au cours de la grossesse, en fonction de sa situation individuelle, en vue d'assurer une issue favorable pour elle-même et son (ses) nouveau-né(s). Toute femme enceinte doit être considérée comme étant à risque.

3.2 CONSULTATION ET PERCEPTION DES USAGERS DES CENTRES DE SANTÉ SANITAIRE

Dans l'univers des centres de santé sanitaire, une lumière particulière se pose sur la consultation et la perception des usagers,

révélant les contours nuancés de cette relation cruciale entre les professionnels de la santé et ceux qu'ils accueillent.

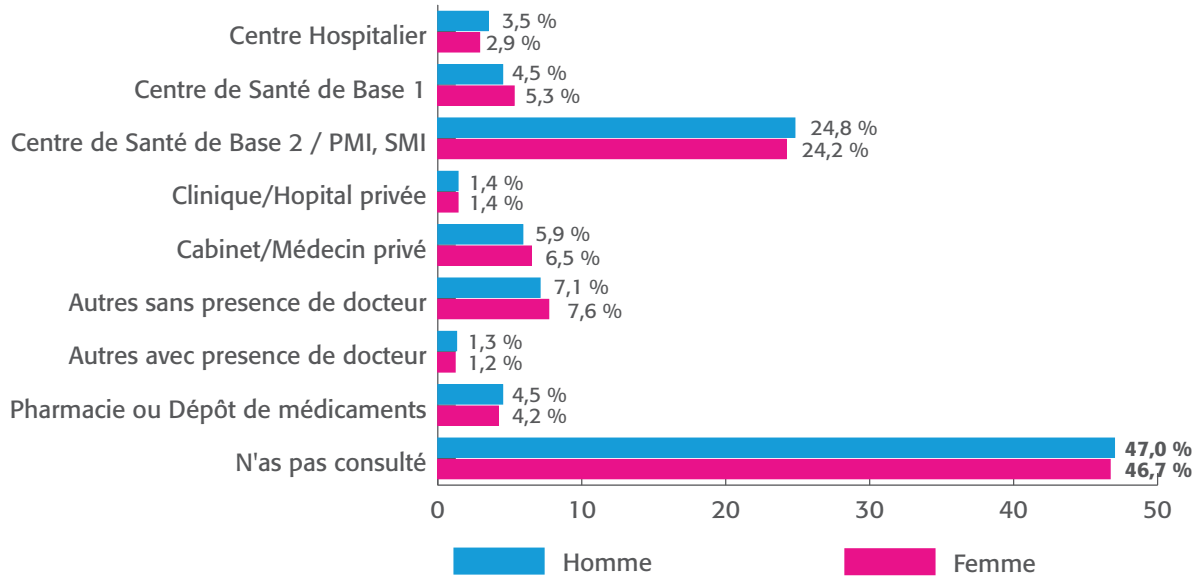
3.2.1 Consultation et problème de santé

La «Consultation Médicale» représente bien plus qu'un simple rendez-vous chez un professionnel de la santé. Elle incarne le point de convergence entre les préoccupations individuelles en matière de santé et l'expertise médicale. Cette interaction cruciale offre un cadre privilégié pour diagnostiquer, traiter et prévenir divers problèmes de santé.

En creusant cette relation complexe, l'objectif est d'apporter des éclairages cruciaux sur la manière dont les sociétés abordent les défis de santé, offrant ainsi des perspectives essentielles pour orienter les politiques de santé, améliorer les systèmes de soins, et ultimement, optimiser la santé et le bien-être des communautés.



Graphique 3.1: Premier centre de consultation choisi par les malades selon le sexe (%)



Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

La population malagasy a tendance à ne pas fréquenter les centres de santé, avec près d'une personne sur 2 n'ayant pas consulté de professionnel de la santé même en présence de symptômes. Cette observation soulève des questions sur les obstacles potentiels à l'accès aux soins de santé, les croyances culturelles ou d'autres facteurs qui pourraient influencer les choix de la population en matière de prise en charge médicale.

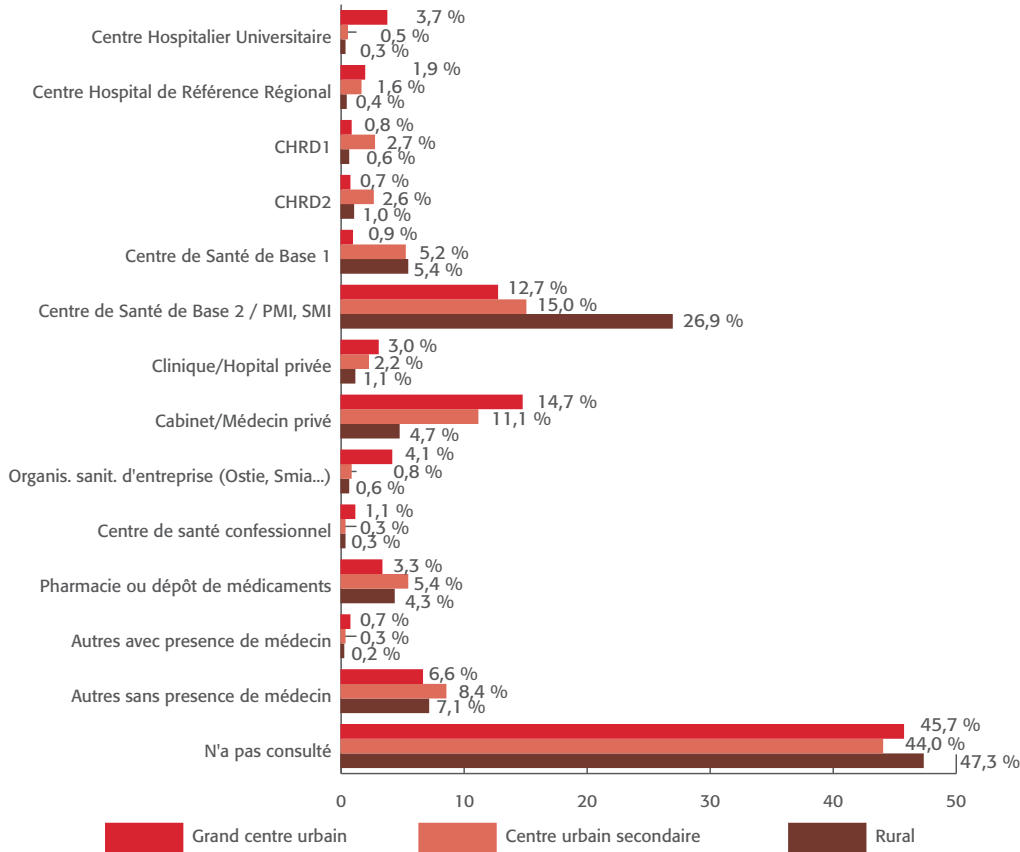
Les chiffres révèlent également des similitudes entre les sexes dans l'accès aux centres de santé. 24,8 % des hommes et 24,2 % des femmes optent pour le Centre de Santé de Base 2, et 5,3 % des femmes et 4,5 % des hommes fréquentant le Centre de Santé de Base 1 (CSB1). Des proportions plus faibles sont observées

sur le choix des centres hospitaliers lors de l'apparition des premiers symptômes.

L'analyse approfondie en fonction du lieu de résidence offre des perspectives éclairantes sur les choix de centres de consultation, mettant particulièrement en lumière les préférences notables pour les établissements de santé privés et les centres hospitaliers. Cette exploration permet d'appréhender les nuances qui sous-tendent ces décisions, notamment les motifs spécifiques qui orientent les individus vers les structures de soins privées. En se penchant sur ces choix au sein des différentes communautés, il devient possible de cerner les dynamiques complexes qui influent sur l'accès aux services de santé et d'en extraire des enseignements précieux pour améliorer l'accessibilité et l'efficacité des soins de santé.



Graphique 3.2: Premier centre de consultation choisi par les malades selon le milieu de résidence



Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Le choix du centre de consultation par les patients révèle des tendances fascinantes liées à leur environnement. Pas moins de 26,9 %, soit près d'un tiers, préfèrent le CSB2 en milieu rural, tandis que 15 % optent pour un Centre Urbain Secondaire et 12,7 % pour un Grand Centre Urbain.

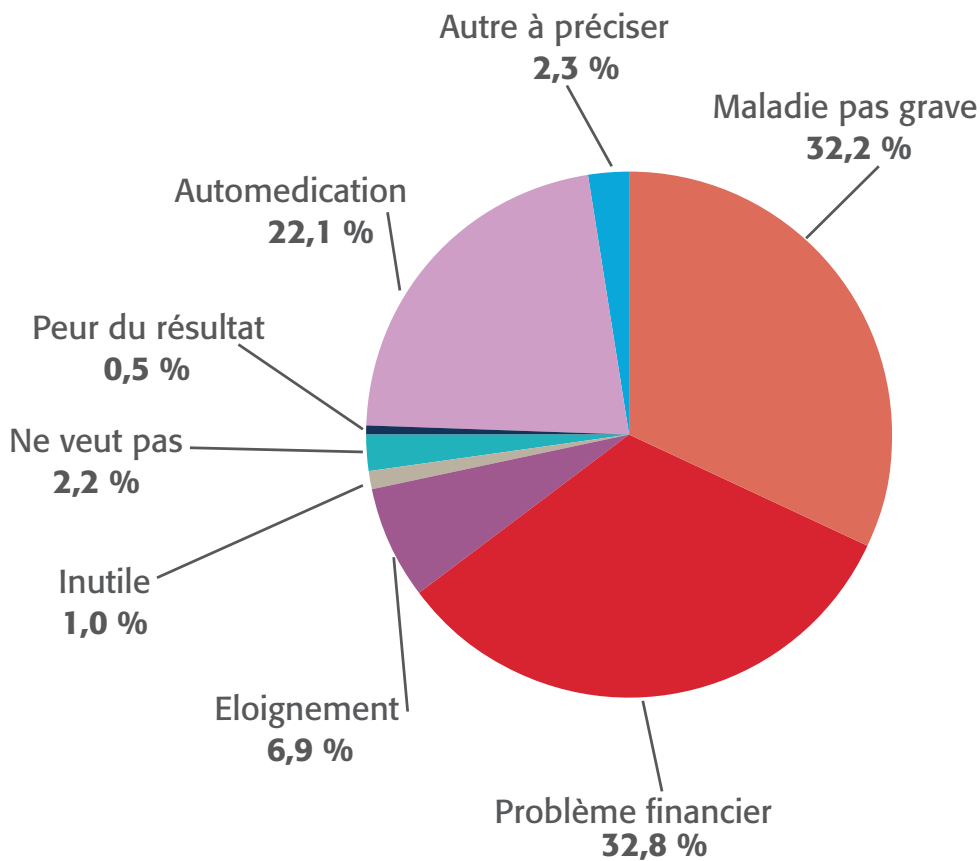
À noter, les résidents du Grand Centre Urbain à Madagascar montrent un penchant marqué pour les consultations en clinique

ou à l'hôpital privé, avec un taux significatif de 14,7 %, en contraste avec le modeste 4,7 % enregistré en milieu rural.

Cette tendance est également observée au niveau du bien-être des ménages où les patients résident. Plus le ménage est aisé, plus la tendance de choisir les consultations en clinique ou à l'hôpital privé s'accroît.



Graphique 3.3: Raison principale de non-consultation



Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Les consultations médicales font l'objet d'un évitement répandu, une tendance troublante qui suscite des interrogations essentielles. Près de 32 % estiment que la maladie n'est pas grave, pointant peut-être vers une sous-estimation des symptômes. Les contraintes financières jouent également un rôle significatif, avec 33,6 % de femmes citant des problèmes d'argent comme obstacle à la consultation, légèrement plus élevé que chez les hommes avec 31,7 %. Ces chiffres mettent en lumière l'impact potentiel des barrières économiques sur l'accès aux soins de santé, soulignant la nécessité d'explorer des solutions pour surmonter ces obstacles.

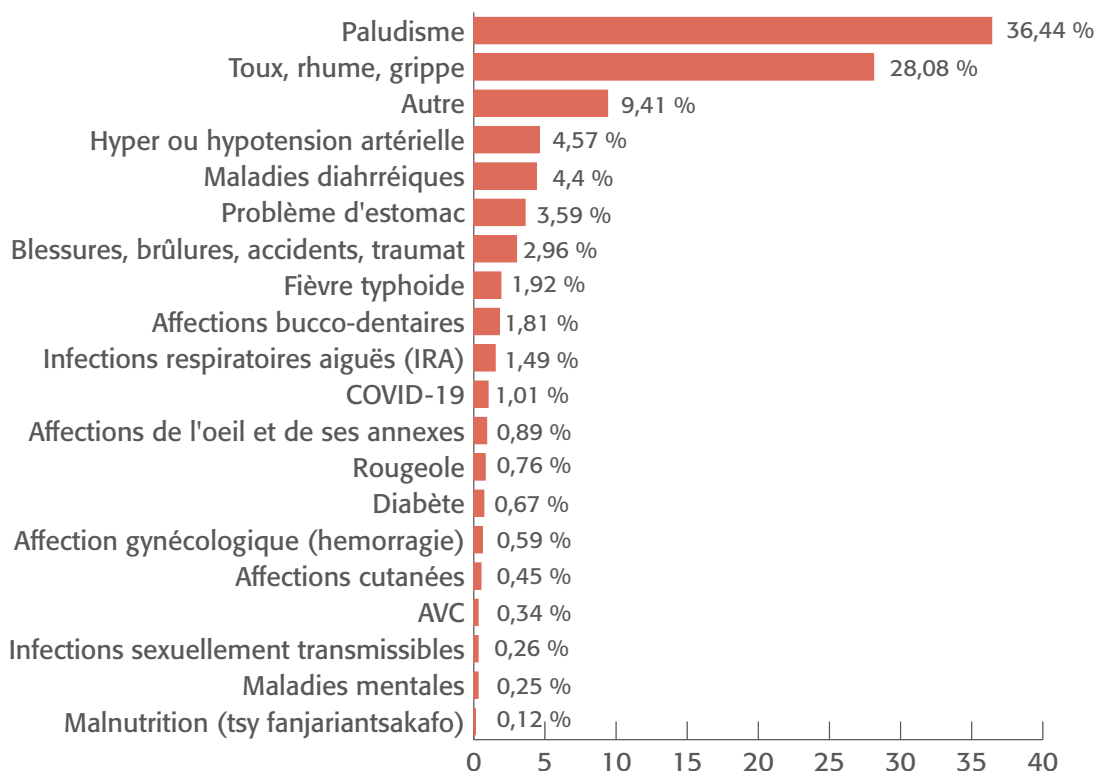
Au cœur des enjeux cruciaux liés à l'accès aux soins à Madagascar se profile une réalité saisissante : la majorité de la population malgache vit dans des milieux ruraux ou des zones enclavées, éloignés des centres de santé. Cela transparaît nettement dans les chiffres, avec 8 % des habitants en milieu rural soulignant la moindre accessibilité des centres de santé, tandis que cette préoccupation est partagée par seulement 2,1 % en Grand Centre Urbain.

Cette disparité géographique met en évidence la nécessité de solutions stratégiques pour surmonter les barrières d'accès, afin de garantir une couverture médicale équitable sur l'ensemble du territoire.

Les diagnostics médicaux tracent une image frappante de la santé, révélant que le paludisme se positionne en tête des problèmes de santé identifiés par les professionnels de santé. Cette prédominance du paludisme dans les diagnostics met en lumière un défi majeur de santé au sein de la population. L'importance de cette constatation réside dans la nécessité d'élaborer des stratégies spécifiques de prévention et de traitement pour faire face à cette maladie courante. Une approche ciblée et coordonnée pourrait contribuer de manière significative à améliorer la santé publique et à réduire l'impact du paludisme, nécessitant ainsi une attention particulière des autorités sanitaires et des intervenants.



Graphique 3.4: Principal problème de santé diagnostiqué par les professionnels de santé (%)



Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Une tendance intrigante se dégage : une faible prévalence de la maladie diagnostiquée dans les Grands Centres Urbains, à seulement 10,2 %, contraste fortement avec un taux significatif de 40,5 % en milieu rural.

Parallèlement, les affections respiratoires telles que toux, rhume et grippe se manifestent davantage dans les zones urbaines,

représentant 39,2 % des cas dans les Grands Centres Urbains, tandis que ce chiffre se stabilise à 26,5 % en milieu rural. Ces nuances révèlent des facettes distinctes de la santé selon le lieu de résidence, soulignant l'importance d'une compréhension approfondie pour orienter les interventions médicales.

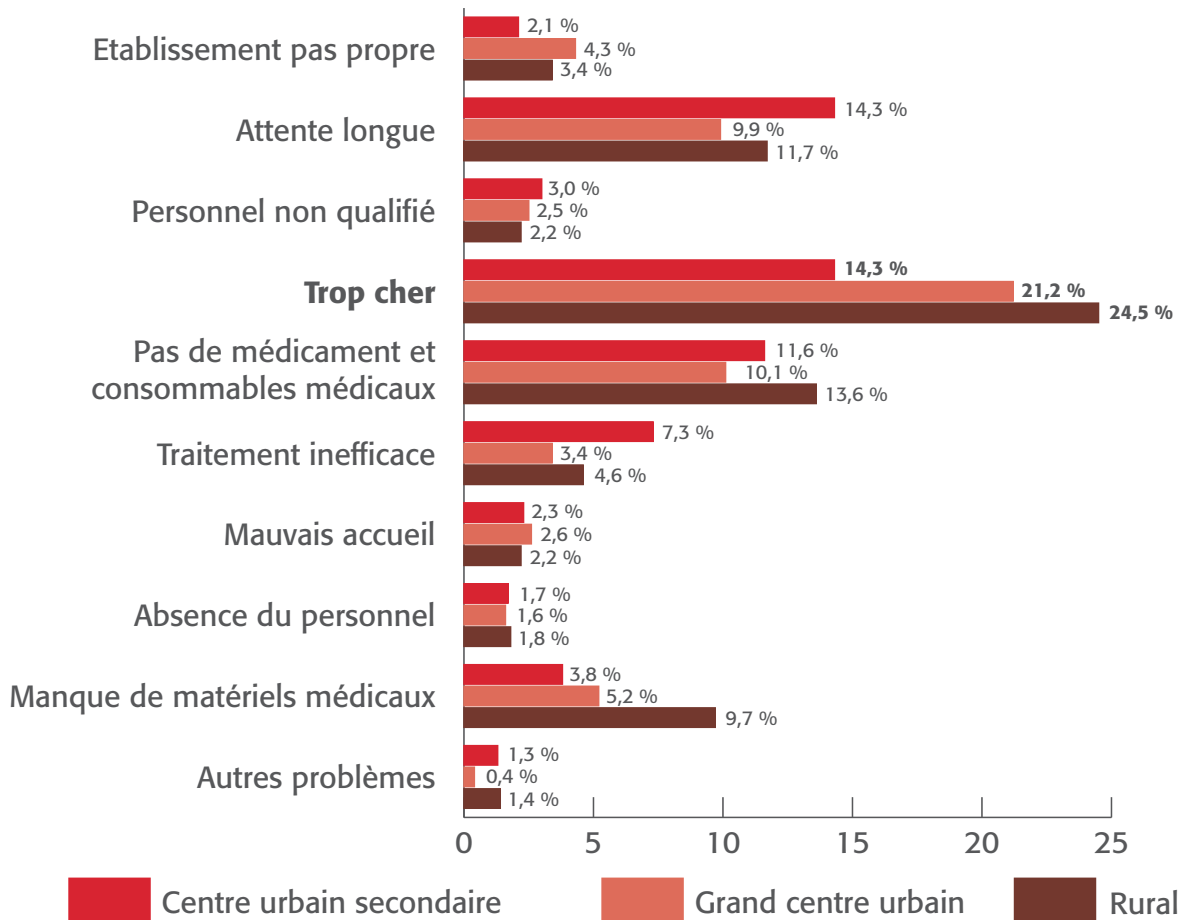
3.2.2 Perception des usagers des centres de santé sanitaire

L'exploration des pensées, croyances et évaluations des usagers à l'égard des établissements de santé, mettant en avant l'importance de la perspective des utilisateurs dans l'évaluation globale des services de santé, permet une plongée profonde dans la subjectivité des individus face aux services de santé.

En effet, en se concentrant sur la manière dont les individus perçoivent les centres de santé sanitaire, cette exploration offre un regard critique sur la qualité perçue des soins, la satisfaction des patients, et les éventuels défis rencontrés lors de l'interaction avec le système de santé.



Graphique 3.5: Proportion de la population indiquant les problèmes perçus lors de la visite selon le milieu de résidence



Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Les résultats de cette collecte de données indiquent que près d'un quart de la population, soit 23,5 %, considère que les consultations médicales dans les centres hospitaliers à Madagascar sont onéreuses. Cette perception souligne un défi important en matière d'accessibilité financière aux soins de santé.

Parallèlement, la durée des visites demeure une préoccupation persistante, avec 11,8 % de l'ensemble des individus (hommes et femmes) confrontés à des délais d'attente prolongés. Ces chiffres révèlent les barrières financières et temporelles auxquelles les usagers font face dans leur quête de soins médicaux, mettant en évidence la nécessité d'approfondir l'analyse pour élaborer des solutions qui améliorent l'accessibilité et l'efficacité des services de santé.

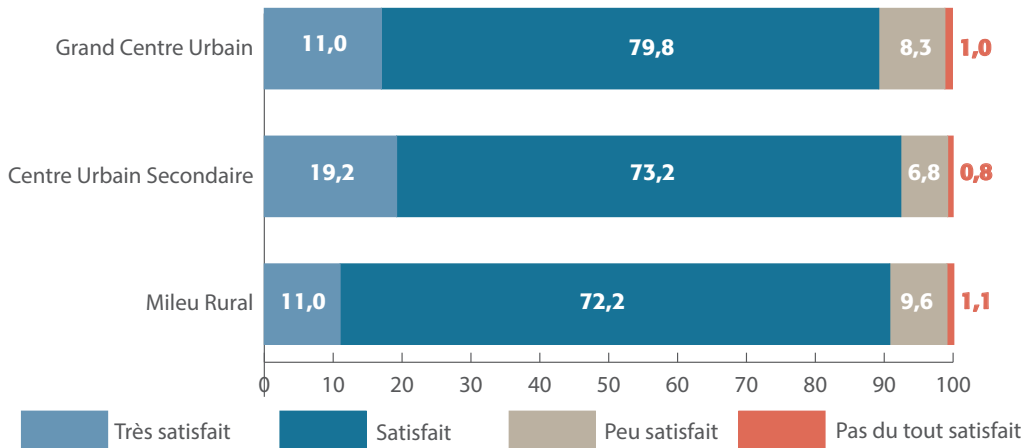
De plus, au sein du Grand Centre Urbain, 14,3 % des résidents considèrent que le temps d'attente pour une consultation médicale est excessivement long.

En contraste, dans le Centre Urbain Secondaire, 9,9 % de la population évoque des délais d'attente prolongés. Cette divergence met en lumière une perception variable du temps d'attente entre les deux contextes urbains, soulignant potentiellement des différences dans les normes ou les attentes en matière de services médicaux.

Par ailleurs, le manque de fournitures médicales et de médicaments émerge comme un élément dissuasif significatif pour les habitants des zones rurales, avec un taux de 13,6 %, comparé à 10 % dans les Centres Urbains Secondaires. Cette constatation souligne l'impact concret du déficit en ressources médicales sur l'accès aux soins de santé dans les régions rurales, soulignant la nécessité d'investissements visant à renforcer l'infrastructure médicale dans ces zones. L'analyse de ces observations contribue à éclairer les défis spécifiques auxquels font face différentes communautés, facilitant ainsi la formulation de solutions adaptées pour améliorer l'efficacité des services de santé.



Graphique 3.6: Niveau de satisfaction des usagers des centres de santé



Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

En dépit des problèmes signalés par les usagers des centres de santé, une proportion significative, dépassant les 70 %, exprime une satisfaction notable à l’égard des services reçus. Cette satisfaction semble répartie de manière équitable, sans distinction majeure selon la région de résidence. Cependant, il est intéressant de noter que malgré la prévalence de la satisfaction, une minorité d’environ 1 % ne montre aucune satisfaction vis-à-vis des services reçus.

Cette constatation souligne la résilience de la satisfaction globale des usagers, même en présence de problèmes perçus. L’analyse de cette dynamique complexe pourrait révéler des aspects particuliers des services de santé qui contribuent positivement à l’expérience des usagers, malgré les défis évoqués. Comprendre les raisons de cette satisfaction majoritaire, malgré les problèmes signalés, peut guider les efforts visant à renforcer les aspects positifs des services de santé tout en ciblant les domaines d’amélioration identifiés par la minorité insatisfaite.

3.3 COUVERTURE MALADIE ET REMBOURSEMENT

La «Couverture Maladie et Remboursement» constitue un domaine clé dans le paysage complexe des systèmes de santé. Cet ensemble de mécanismes et de politiques a pour objectif d’assurer une protection financière aux individus en cas de maladie, tout en favorisant l’accès équitable aux services de santé. La couverture maladie englobe diverses modalités, allant des régimes d’assurance maladie aux programmes gouvernementaux, et joue un rôle central dans la prévention de la détérioration financière due aux dépenses de santé.

composante cruciale de la couverture maladie influence directement l’accessibilité financière aux services médicaux et peut avoir un impact significatif sur les décisions de recherche de soins.

Dans ce contexte, l’exploration de la couverture maladie et du remboursement offre une opportunité précieuse d’évaluer l’efficacité des systèmes de santé, de comprendre les défis auxquels sont confrontés les bénéficiaires, et de formuler des recommandations pour renforcer ces mécanismes en vue d’une protection accrue et d’une accessibilité optimale aux soins de santé.

Le remboursement, quant à lui, représente le processus par lequel les coûts liés aux soins de santé sont restitués aux assurés. Cette



Tableau 3.1: Proportion de la population ayant une couverture d'assurance maladie selon le sexe, le milieu de résidence, et le quintile de bien être

NATIONAL	1,0
Homme	1,0
Femme	0,9
Grand Centre Urbain	6,0
Centre Urbain Secondaire	0,8
Milieu Rural	0,4
Très pauvre	0,1
Pauvre	0,2
Moyen	0,7
Riche	1,6
Plus riche	5,8

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Dans le contexte malagasy, l'adhésion à une assurance maladie varie significativement selon les milieux de résidence et les niveaux socio-économiques. Dans le Grand Centre Urbain, 6 % des résidents ont souscrit à une assurance maladie, une proportion nettement plus élevée que le maigre 0,4 % enregistré en milieu rural. Cette disparité géographique souligne les défis d'accessibilité aux mécanismes de couverture maladie dans les zones moins urbanisées.

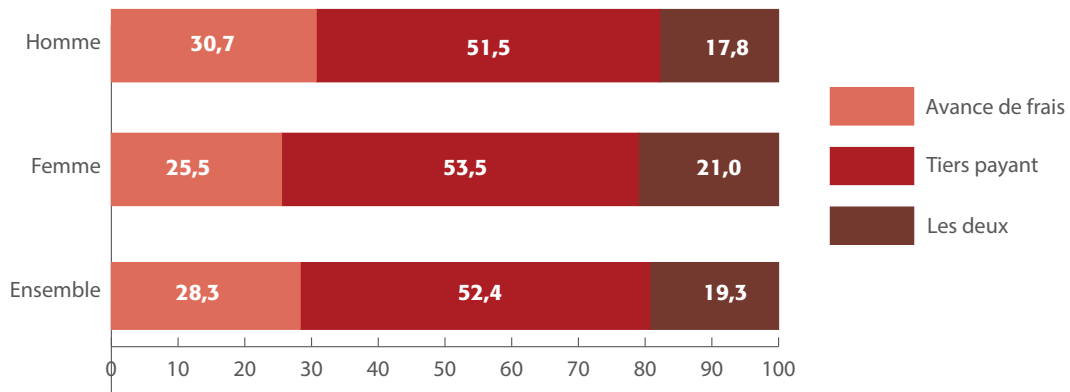
Parallèlement, une corrélation notable apparaît entre la couverture maladie et les niveaux de richesse. Les données révèlent que 5,8 % des personnes considérées comme plus aisées bénéficient d'une assurance maladie, tandis que ce chiffre chute drastiquement à 0,1 % pour les individus classifiés comme très pauvres. Cette distinction socio-économique soulève des questions cruciales sur l'équité de l'accès à la protection financière en matière de santé et appelle à une réflexion approfondie sur les stratégies visant à étendre la couverture maladie aux populations vulnérables, contribuant ainsi à une démarche plus inclusive dans le domaine de la santé.

En ce qui concerne les modalités de remboursement au sein des souscripteurs à l'assurance maladie, une tendance prédominante se dégage. Plus de la moitié de ces individus ont eu recours au remboursement en Tiers payant, une approche facilitant l'accès aux soins en réduisant la nécessité d'avances de frais. En revanche, près de 28 % ont dû effectuer une avance de frais avant de se faire rembourser, tandis qu'un groupe d'environ 19 % a eu recours aux deux modes de remboursement.

Cette répartition met en lumière les diversités dans les mécanismes de remboursement utilisés, soulignant la préférence significative pour le Tiers payant parmi les bénéficiaires de l'assurance maladie. L'analyse de ces modes de remboursement peut révéler des nuances importantes dans l'expérience des assurés, notamment en termes de facilité d'accès aux soins et de gestion financière. Ces constats offrent une base solide pour évaluer l'efficacité des mécanismes de remboursement actuels et pour envisager des ajustements visant à optimiser l'expérience des assurés tout en favorisant une utilisation équitable des services de santé.



Graphique 3.7: Mode de remboursement sur les assurances maladies (%)



Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Une similitude se démarque en ce qui concerne le mode de remboursement appliqué par les assurances maladies, indépendamment du sexe de la personne. Toutefois, une nuance apparaît dans les statistiques, révélant une légère disparité entre les sexes. Seulement 25,5 % des femmes optent pour le remboursement avec avance de frais, comparativement à un taux légèrement supérieur de 30,7 % chez les hommes.

Cette distinction entre les sexes dans le choix du mode de remboursement mérite une attention particulière, car elle pourrait refléter des dynamiques spécifiques liées aux attitudes et aux préférences en matière de gestion des coûts de santé. Une compréhension plus fine pourrait informer des ajustements potentiels dans les politiques de remboursement, visant à répondre de manière plus précise aux besoins spécifiques de chaque groupe démographique.

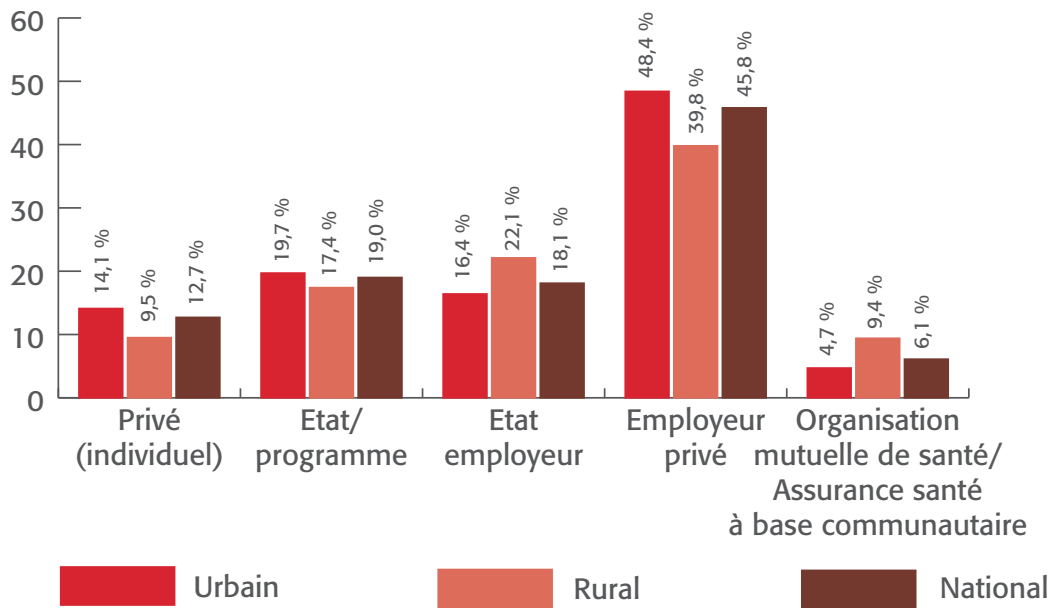
Parmi les souscripteurs d’une assurance maladie, une disparité significative se dessine entre les résidents des Centres Urbains

Secondaires et ceux des Grands Centres Urbains en termes de modalités de remboursement. Notamment, 46,5 % des résidents des Centres Urbains Secondaires doivent effectuer une avance de frais lors de leurs visites médicales, un pourcentage nettement plus élevé par rapport aux 25,5 % enregistrés dans les Grands Centres Urbains. En contraste, dans ces derniers, 55 % des assurés bénéficient du remboursement en Tiers payant.

Cette variation notable entre les deux contextes urbains suggère des différences dans la gestion des frais de santé entre les deux groupes démographiques. L’analyse de ces données peut révéler des facteurs spécifiques, tels que les différences socio-économiques, les politiques de santé locales ou les pratiques culturelles, qui influent sur les choix de remboursement. Ces nuances sont cruciales pour adapter les programmes d’assurance maladie et optimiser l’accessibilité aux soins de santé, en particulier en veillant à ce que les résidents des Centres Urbains Secondaires bénéficient de modes de remboursement plus adaptés à leurs besoins.



Graphique 3.8: Proportion de la population parrainée/financée par entité, selon le milieu de résidence



Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

La majorité des individus ayant souscrit à une assurance maladie identifient l’employeur privé comme principal sponsor, représentant plus de 40 % des personnes assurées. L’État joue également un rôle significatif en tant que financeur d’assurance, contribuant à hauteur de 19 % en tant que programme et 18,1 % en tant qu’employeur. Les assurances maladies individuelles, souscrites de manière autonome, comptent pour 12,7 % de l’ensemble des adhérents à une assurance maladie.

Cette distribution diversifiée des entités de parrainage soulève des questions pertinentes sur l’influence des employeurs et du secteur

public dans la mise en place de mécanismes d’assurance maladie. L’analyse des proportions révèle une dépendance significative vis-à-vis des employeurs privés, mettant en lumière l’importance du rôle de l’entreprise dans la couverture médicale des employés. Par ailleurs, la mise en place d’assurances à base communautaire, bien que déjà instaurée à Madagascar, semble bénéficier à une fraction relativement modeste de la population. Cette observation suscite la réflexion sur la nécessité de renforcer ces initiatives, en particulier pour étendre la couverture aux populations résidant dans des milieux ruraux, soulignant ainsi le potentiel d’amélioration de l’accessibilité aux soins de santé au niveau communautaire.

3.4 DIMENSION PARTICULIÈRE DE LA SANTÉ

En collaboration étroite avec le Ministère de la Santé Publique, des dimensions cruciales de la santé font l’objet d’études, orientant ainsi la compréhension des enjeux prioritaires en matière de politique sanitaire.

Des recherches spécifiques seront entreprises pour répondre aux priorités définies, établissant ainsi un partenariat dynamique destiné à informer et influencer les politiques de santé en vigueur.

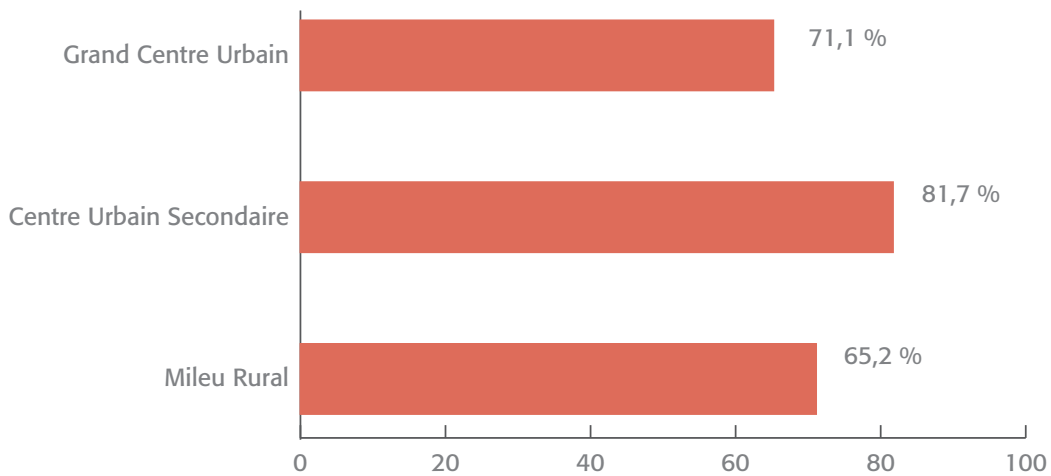
3.5 LA LUTTE CONTRE LE PALUDISME

La lutte contre le paludisme constitue un défi mondial majeur, et parmi les stratégies préventives les plus efficaces, l’utilisation de moustiquaires et de répulsifs joue un rôle essentiel. Le paludisme, transmis par les moustiques infectés par le parasite Plasmodium, affecte des millions de personnes chaque année, en particulier dans les régions tropicales et subtropicales.

Les moustiquaires imprégnées d’insecticides et les répulsifs cutanés sont devenus des outils indispensables dans la protection individuelle et collective contre les piqûres de moustiques vecteurs de la maladie.



Graphique 3.9: Proportion de la population qui dort habituellement sous une moustiquaire, selon le milieu de résidence



Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Suite aux campagnes de sensibilisation déployées par l'État malgache via le Ministère de la Santé, l'adoption de l'utilisation de moustiquaires pour le sommeil atteint un taux significatif de 7 personnes sur 10. Toutefois, des disparités marquées émergent en fonction des milieux de résidence. Dans les Centres Urbains Secondaires, l'adhésion à cette pratique préventive est notablement élevée, atteignant 81,7 %, tandis qu'elle est relativement moindre dans le Grand Centre Urbain avec 65,2 %. Les milieux ruraux présentent également un taux d'utilisation de moustiquaires de 71,1 %, illustrant une adhésion légèrement inférieure à celle observée dans les zones urbaines secondaires.

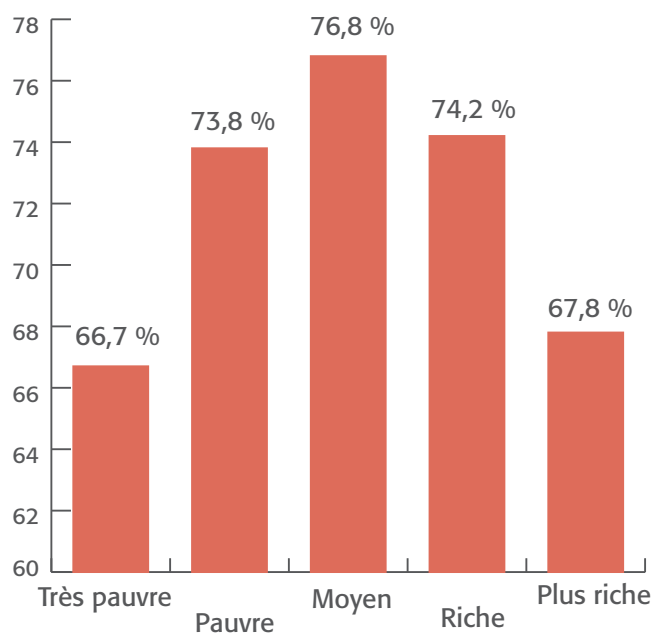
Cette analyse met en évidence l'impact positif des campagnes de sensibilisation menées par l'État dans la promotion de l'utilisation de moustiquaires. Les disparités observées entre les différents

environnements résidentiels suggèrent des variations potentielles dans les facteurs influençant l'adoption de cette pratique préventive. Comprendre ces nuances peut orienter la personnalisation des futures campagnes pour maximiser l'efficacité de l'utilisation des moustiquaires, en particulier dans les zones où la conformité est actuellement moins élevée.

Ces variations notables dans l'adoption des moustiquaires entre les milieux urbains secondaires, le grand centre urbain et les zones rurales soulignent l'importance d'adapter les campagnes de sensibilisation aux spécificités locales. Des facteurs tels que la disponibilité des ressources, les modes de vie et les perceptions communautaires peuvent influencer significativement l'acceptation de cette mesure préventive cruciale.



Graphique 3.10: Proportion de la population qui dort habituellement sous une moustiquaire, selon le quintile de bien-être



Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Une disparité significative se dessine en termes d'utilisation des moustiquaires pour le sommeil, avec 66,7 % des personnes considérées comme très pauvres les utilisant régulièrement, par opposition à la classe moyenne qui affiche un taux d'utilisation de 76,8 %. Cette observation souligne des inégalités potentielles dans l'accès et l'adoption de pratiques préventives cruciales contre le paludisme. Une hypothèse à explorer réside dans la possibilité que les personnes plus aisées privilégient d'autres solutions de protection contre les moustiques, perçues comme plus adéquates et

adaptées à leur style de vie, influençant le choix de ne pas les utiliser chez certains individus plus aisés.

Ces disparités soulignent l'importance de concevoir des interventions et des campagnes de sensibilisation ciblées, tenant compte des contextes socio-économiques spécifiques. Comprendre les raisons sous-jacentes de ces divergences peut contribuer à élaborer des stratégies plus inclusives pour promouvoir l'utilisation de moustiquaires dans toutes les couches de la société.



Tableau 3.2 : Proportion des ménages utilisant d'autres répulsifs selon le quintile de bien-être

	Plus pauvre	Pauvre	Moyen	Aisé	Plus aisé
Insecticides	0,0	0,2	0,2	0,5	2,5
Crèmes anti-Moustiques	1,5	1,4	1,3	1,3	2,7
Spirales	2,4	4,7	7,9	13,3	20,7
Grillage sur les fenêtres	0,1	0,0	0,0	0,1	0,7
Autres	0,5	0,3	0,4	0,4	0,8
Rien	95,5	93,3	90,1	84,4	72,7

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

L'utilisation de répulsifs contre les piqûres de moustiques varie considérablement en fonction du niveau de consommation des ménages. À mesure que le niveau de bien-être augmente, une tendance émergente montre que les ménages ont recours à une

diversité de solutions en plus des moustiquaires. Cette évolution est particulièrement notable dans la diminution de la proportion de ménages n'utilisant rien d'autre que des moustiquaires, passant de



95,5 % pour les ménages les plus pauvres à 72,7 % pour les ménages les plus riches.

Cette observation suggère une corrélation entre le niveau socio-économique des ménages et la diversification des méthodes de protection contre les moustiques. Les ménages plus aisés présentent une accélération marquée de l'utilisation de spirales

anti-moustiques, atteignant 20,7 %, par rapport aux 2,4 % enregistrés chez les ménages les plus pauvres. De plus, les ménages aisés optent davantage pour des solutions telles que les grillages sur les fenêtres, les crèmes anti-moustiques et les insecticides par rapport à leurs homologues moins fortunés. Cette dynamique révèle des choix différenciés en matière de prévention des piqûres de moustiques en fonction du niveau de bien-être.



Tableau 3.3: Proportion des ménages utilisant d'autres répulsifs selon le milieu de résidence

	Grand centre urbain	Centre urbain secondaire	Rural
Insecticides	1,7	1,1	0,1
Crèmes anti-Moustiques	3,0	1,4	1,4
Spirales	20,7	12,3	5,0
Grillage sur les fenêtres	0,3	0,1	0,1
Autres	0,6	0,4	0,5
Rien	73,7	84,7	92,9

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

L'influence du milieu de résidence sur l'utilisation de répulsifs, en complément des moustiquaires, se manifeste par des tendances distinctes. Cette variation est particulièrement perceptible dans l'utilisation des spirales anti-moustiques, avec des taux oscillant de 5 % en milieu rural à 20,7 % dans les Grands Centres Urbains. Ces chiffres soulignent une préférence accrue pour les spirales anti-moustiques dans les environnements urbains plus denses, peut-être en réponse à une exposition accrue aux moustiques dans ces zones.

De manière similaire, l'utilisation de crèmes anti-moustiques est également plus répandue dans les Grands Centres Urbains. Cette préférence pourrait être attribuée à des motifs liés au mode de vie urbain, où la proximité des espaces partagés et les activités en extérieur peuvent accroître la nécessité d'une protection individuelle. Ces observations mettent en évidence l'importance d'adapter les initiatives de sensibilisation et de distribution de produits en fonction des dynamiques spécifiques à chaque milieu de résidence, contribuant ainsi à une approche plus efficace dans la lutte contre les maladies transmises par les moustiques.

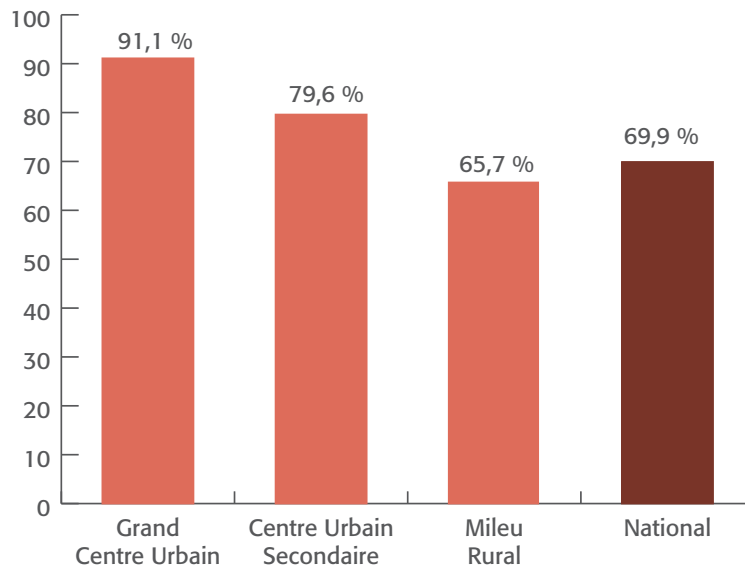
3.6 LA SANTÉ MATERNELLE

La santé maternelle, un pilier essentiel de la santé globale, englobe un ensemble de soins et de préoccupations dédiés à la santé physique et psychologique des femmes pendant la grossesse, l'accouchement et la période postnatale. La promotion de la santé maternelle vise à assurer des conditions optimales pour la mère et l'enfant, tout en réduisant les risques associés à la maternité.

Au-delà de son importance individuelle, elle constitue un indicateur crucial du niveau de développement d'une société. Les soins maternels adéquats influent directement sur la santé et le développement des enfants, contribuant ainsi à la construction d'une génération en bonne santé.



Graphique 3.11 : Pourcentage des femmes ayant accouchées dans une formation sanitaire lors de son dernier accouchement



Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

À Madagascar, près de 69,9 % des femmes ont choisi d'accoucher dans une structure de santé lors de leur dernier accouchement. Toutefois, une distinction significative se dessine en fonction du lieu de résidence. En effet, ce taux s'élève à 91,1 % pour celles vivant dans les Grands Centres Urbains, reflétant une forte préférence pour les installations médicales dans ces environnements urbains denses. En contraste, il est de 65,7 % pour celles résidant en milieu rural, indiquant des variations importantes dans l'accès ou les choix liés à l'accouchement.

Cette disparité entre les zones urbaines et rurales met en évidence des réalités distinctes en matière d'accès aux services de santé maternelle. L'analyse de ces données pourrait révéler des barrières spécifiques dans les régions rurales, telles que des distances plus importantes pour atteindre les structures de santé ou des défis liés aux infrastructures. Cela souligne l'importance d'orienter les interventions en santé maternelle de manière ciblée, afin d'améliorer l'accès et les choix des femmes, particulièrement dans les zones rurales où ces services peuvent être moins accessibles.

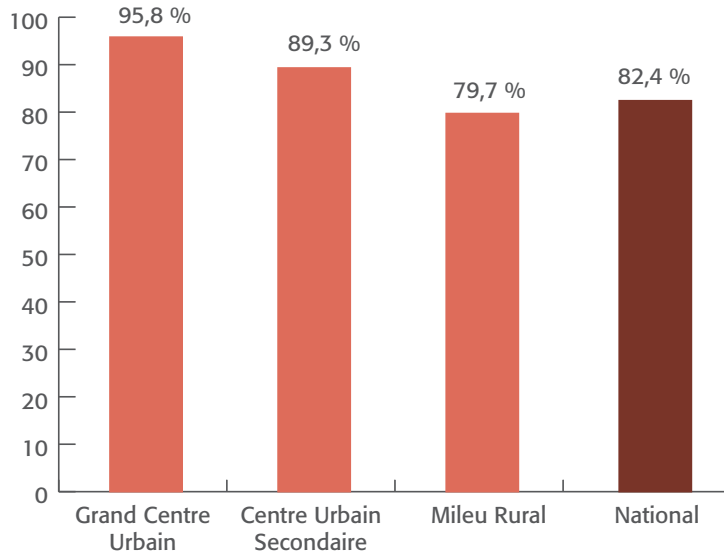
En plus de choisir une structure de santé pour l'accouchement, il est crucial pour la femme d'effectuer des consultations prénatales dans l'établissement où elle envisage d'accoucher, afin d'assurer sa santé ainsi que celle de son bébé. Ce suivi prénatal personnalisé permet une surveillance régulière, la détection précoce de potentielles complications, et la mise en place de stratégies préventives adaptées.

Cette pratique souligne l'importance d'une approche holistique de la santé maternelle, où le lien entre les consultations prénatales et le lieu d'accouchement contribue à une continuité des soins. Les études menées en ce sens permettent d'orienter les efforts visant à renforcer l'accessibilité et la qualité des consultations prénatales, contribuant ainsi à la santé optimale de la mère et de l'enfant.

En mettant en avant ces considérations, les politiques de santé maternelle peuvent être affinées pour mieux répondre aux besoins individuels des femmes, tout en favorisant des pratiques cohérentes et efficaces à chaque étape de la grossesse.



Graphique 3.12: Pourcentage des femmes ayant au moins effectuées une consultation prénatale dans une formation sanitaire lors de son dernier accouchement



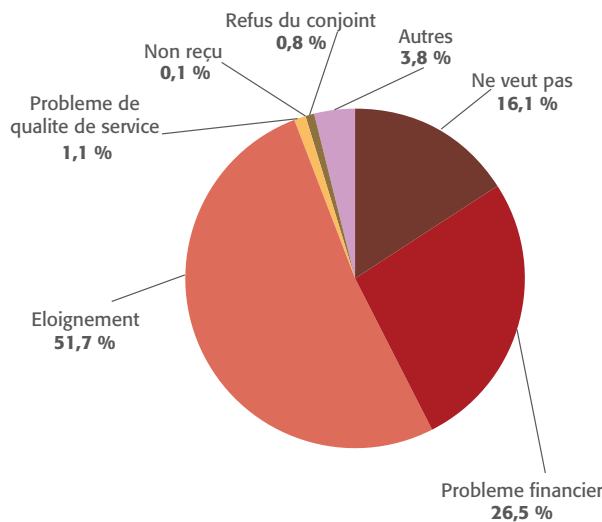
Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

À Madagascar, plus de 8 femmes sur 10 ont réalisé au moins une consultation prénatale dans une structure de santé lors de leur dernier accouchement. Cependant, des disparités marquées se dessinent en fonction du milieu de résidence. Dans les Grands Centres Urbains, la prévalence des consultations prénatales atteint un taux significatif de 95,8 % chez les femmes enceintes, mettant en lumière une forte adhésion à cette pratique dans ces environnements urbains denses. En revanche, ce pourcentage diminue à 79,7 % en milieu rural, indiquant des variations notables dans l'accès ou l'acceptation des consultations prénatales.

Cette divergence entre les zones urbaines et rurales souligne des réalités distinctes en matière d'accès aux soins prénataux. Comprendre ces nuances est essentiel pour concevoir des interventions adaptées à chaque contexte, afin de surmonter les obstacles spécifiques qui peuvent entraver l'accès aux soins prénataux. Une approche différenciée basée sur les besoins et les réalités de chaque communauté peut contribuer à renforcer la couverture des consultations prénatales, améliorant ainsi la santé maternelle et infantile à l'échelle nationale.



Graphique 3.13: Principale raison de ne pas avoir effectué une consultation prénatale



Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Les femmes à Madagascar ont identifié des raisons majeures expliquant leur absence de consultations prénatales. En premier lieu, l'éloignement émerge comme un facteur prédominant, cité par 51,7 % d'entre elles. Cette constatation souligne les défis géographiques auxquels sont confrontées certaines communautés, accentuant ainsi les obstacles à l'accès aux services de santé maternelle.

Parallèlement, les contraintes financières sont également une préoccupation significative, affectant 26,5 % des femmes. Ces résultats mettent en évidence les réalités socio-économiques qui peuvent limiter l'accès aux soins prénataux, soulignant la nécessité de stratégies visant à atténuer les barrières financières spécifiques aux soins maternels.

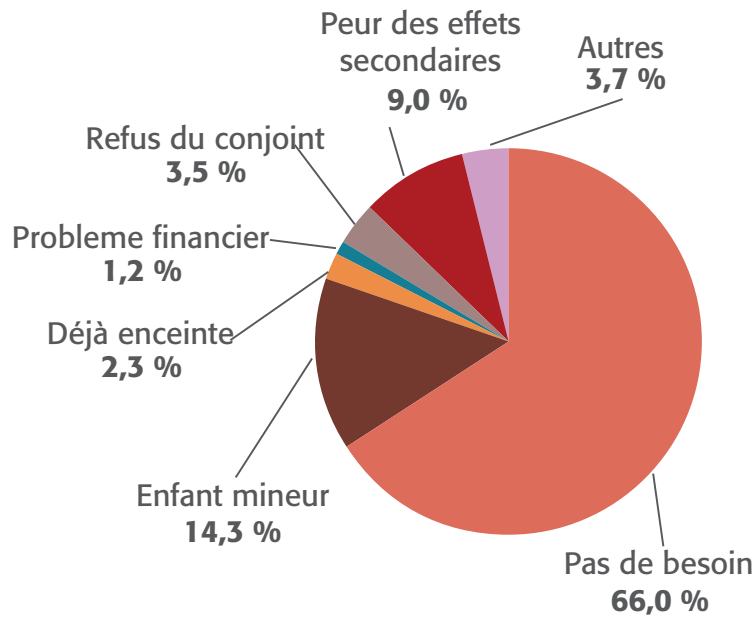
L'analyse de ces données offre des perspectives cruciales pour élaborer des solutions adaptées. Les interventions visant à améliorer l'accès aux consultations prénatales devraient prendre en compte ces défis spécifiques, en envisageant des approches telles que des services de santé mobiles dans les zones éloignées et des programmes d'aide financière pour surmonter les barrières économiques. Ainsi, une approche holistique peut contribuer à accroître la couverture des soins prénataux et à promouvoir une maternité plus sûre à Madagascar.

En plus de ces examens prénatals, des analyses portant sur l'utilisation de méthodes contraceptives modernes sont également entreprises dans cette analyse.

À l'échelle nationale à Madagascar, 25,4 % des femmes ont recours à une méthode contraceptive moderne. On observe une motivation plus prononcée parmi les femmes vivant en milieu urbain, où 29,5 % utilisent des contraceptifs modernes dans les Grands Centres Urbains, comparativement à 24,6 % en milieu rural.



Graphique 3.14: Principale raison pour ne pas utiliser une méthode contraceptive moderne



Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

La raison principale invoquée par les femmes ne recourant pas à une méthode de contraception moderne est le sentiment de ne pas en avoir besoin, cité par 66,0 % d'entre elles. Par ailleurs, la présence d'enfants mineurs figure parmi les facteurs contribuant à la non-utilisation de ces méthodes contraceptives. De plus, 9,0 % des femmes mentionnent la crainte des effets secondaires comme motif de non-utilisation de ces contraceptions.

L'analyse de ces données souligne l'importance de comprendre les perceptions individuelles et les facteurs sociaux qui influent sur la décision d'adopter ou non des méthodes contraceptives modernes. Il est essentiel d'orienter les programmes de sensibilisation et d'éducation reproductive pour répondre aux préoccupations spécifiques des femmes, favorisant ainsi une prise de décision éclairée et la promotion de la santé reproductive.

CHAPITRE 4. EMPLOI

Par RANDRIAMIHAJA N. Liva





Cette partie fournit des informations sur l'emploi suivant la résolution adoptée par la Conférence Internationale des Statisticiens du Travail (CIST). Cette conférence établit les normes internationales sur les statistiques du travail. Dans son module « Emploi », l'enquête EPM 2021-2022 reprend les standards internationaux relatifs à la résolution du 19ème CIST. Les concepts et normes issus de cette résolution jettent les bases des principaux indicateurs de l'emploi issus de l'EPM.

L'emploi exercé par un individu constitue un socle incontournable quant à son bien-être. Il définit l'exercice d'une profession dans le cadre d'une activité rémunérée par un salaire.

Au sens du Bureau International du Travail (BIT), « une personne en emploi est une personne de 15 ans ou plus ayant effectué au moins une heure de travail rémunéré au cours d'une semaine donnée ou absente de son emploi sous certaines conditions de motif (congés annuels, maladie, maternité, etc.) et de durée ».

4.1 CONCEPTS ET DÉFINITIONS

Travail : toutes les activités effectuées par des personnes de tout sexe et tout âge afin de produire des biens et fournir des services destinés à la consommation pour des tiers ou à leur consommation personnelle.

Emploi : toutes les activités productives (i.e. les activités pour produire des biens et services) pour usage par des tiers en échange d'une rémunération ou d'un profit.

Chômage : situation pour laquelle la personne est sans emploi, à la recherche active d'un emploi et disponible pour travailler.

Main d'œuvre : fait référence à l'offre de travail du moment pour la production de biens et services en échange d'une rémunération ou d'un profit. Elle est donc composée de personnes en emploi et des personnes au chômage.

Hors de la main d'œuvre : situation pour laquelle l'individu est sans emploi, n'est pas à la recherche d'un emploi et n'est pas disponible pour travailler.

« Toutes les formes d'emploi sont couvertes (salariés, à son compte, aide familial), que l'emploi soit déclaré ou non ».

Les personnes qui déclarent avoir un emploi dont elles sont absentes sont classées en emploi si elles sont absentes pour congés rémunérés, maladie, maternité / paternité, congé parental de trois mois ou moins ou avec perception d'un revenu compensatoire lié à l'activité tel que l'aménagement du temps de travail, formation autorisée par l'employeur, période de morte saison dans le cadre d'une activité saisonnière en cas de travaux réguliers dans le cadre de cette activité saisonnière, chômage partiel (ou technique ou intempérie), autre raison d'absence d'une durée de trois mois ou moins ».

Afin de cerner aux mieux les indicateurs relatifs aux statistiques du travail, il convient de définir les concepts essentiels à l'emploi conformément à la résolution de la 19ème CIST.

Population en âge de travailler : fait référence à l'ensemble des individus en emploi, des chômeurs et des individus hors de la main d'œuvre. Généralement, il s'agit des personnes âgées de 15 ans ou plus.

Sous-utilisation de la main d'œuvre : fait référence aux inadéquations entre l'offre et la demande de main d'œuvre, qui se traduisent par un besoin non satisfait d'emploi dans la population.

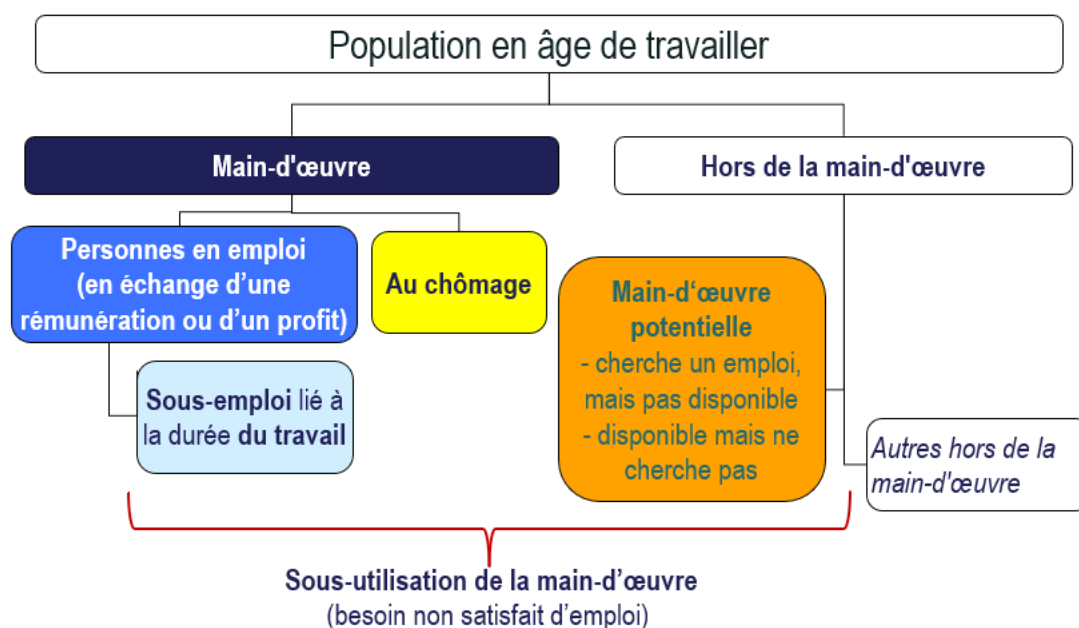
Main d'œuvre potentielle : fait référence à une partie des personnes classées hors de la main d'œuvre qui sont à la recherche d'un emploi mais pas disponibles pour travailler ou qui sont disponibles pour travailler mais ne sont pas à la recherche d'un emploi.

Sous-emploi lié à la durée du travail ou sous-emploi visible : caractérise une personne en emploi et qui remplit les critères suivants : (i) travaille involontairement moins que le nombre d'heures légal de travail par semaine, (ii) disponible pour travailler plus et/ou (iii) à la recherche d'un travail supplémentaire

Le schéma suivant résume l'ensemble des concepts essentiels pour comprendre les statistiques du travail.



Figure 4.1 : Répartition de la population en âge de travailler selon la 19ème Conférence Internationale des Statisticiens du Travail



4.2 POPULATION EN ÂGE DE TRAVAILLER

La population en âge de travailler se définit comme étant les individus âgés de 15 ans ou plus dans l'ensemble de la population. Cette partie de la population constitue l'offre potentielle de force de travail au sein d'une économie. L'analyse des caractéristiques relatives à celle-ci permet d'apprécier les qualités et les insuffisances de cette population.

Globalement, la population en âge de travailler représente 58,6% de la population. Elle est beaucoup plus nombreuse en milieu rural (78,9%) qu'en milieu urbain (21,1%). Cette forte disparité montre l'importance accrue du monde rural dans tout processus de développement entrepris dans la Grande Île.

Sur l'ensemble du territoire national, la région Analamanga comptabilise la plus grande proportion de la population en âge de travailler (15,6%). Viennent ensuite les régions Vakinankaratra (7,8%), Atsimo Andrefana (6,5%) et Atsinanana (6,3). Notons que ces régions sont celles qui abritent les grandes villes de Madagascar, à savoir Antananarivo, Antsirabe, Toliara et Toamasina.

L'offre de travail de la gent féminine est plus importante que celle de la population en âge de travailler des hommes. En effet, celle des femmes correspond à 51,6% de la population en âge de travailler contre 48,4% pour les hommes.



Tableau 4.1 : Répartition de la population en âge de travailler par sexe, milieu de résidence et région (en %)

	15 ans ou plus
Homme	48,4
Femme	51,6
Urbain	21,1
Rural	78,9
ANALAMANGA	15,6
VAKINANKARATRA	7,8



	15 ans ou plus
ITASY	3,7
BONGOLAVA	2,6
HAUTE MATSIATRA	5,5
AMORON I MANIA	4,1
FITOVINANY	2,5
IHOROMBE	1,7
ATSIMO ATSIANANA	4,1
VATOVAVY	2,7
ATSIANANA	6,3
ANALANJIROFO	4,6
ALAOTRA MANGORO	5,0
BOENY	2,9
SOFIA	6,0
BETSIBOKA	1,5
MELAKY	1,2
ATSIMO ANDREFANA	6,5
ANDROY	2,8
ANOSY	2,4
MENABE	2,7
DIANA	3,5
SAVA	4,6
Total	100,0

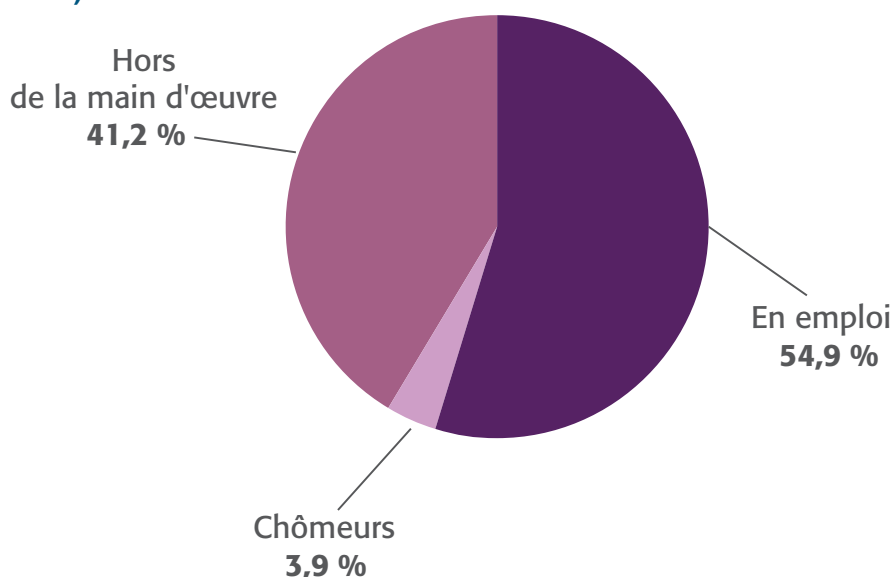
Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Situation d'activité des individus en âge de travailler

La résolution de la 19ème Conférence Internationale du Travail (CIST) classe la population en âge de travailler en trois (03) grandes catégories. Il s'agit des (1) individus en emploi, (2) des chômeurs et (3) individus hors de la main d'œuvre.



Graphique 4.1 : Répartition de la population en âge de travailler selon le statut dans l'emploi (en %)



Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

▪ **Individus en emploi**

Globalement, les personnes qui sont en emploi représentent 54,9% de la population de 15 ans ou plus. Sur la totalité des personnes en emploi, la part des hommes (55,4%) est plus grande que celle des femmes (44,6%). La majorité des travailleurs se trouve en milieu rural.

D'ailleurs, environ 8 individus sur 10 qui ont un travail rémunéré se trouvent en zone rurale.

▪ **Chômeurs**

Durant la période d'enquête de l'EPM, les chômeurs constituent 3,9% de l'ensemble de la population en âge de travailler. La proportion des femmes chômeurs restent relativement élevée (50,3%) par rapport à celle des hommes (49,7%).

En outre, environ 7 chômeurs sur 10 habitent en milieu rural. Ces aperçus relèvent d'ores et déjà les prémises de la tendance du chômage à Madagascar.

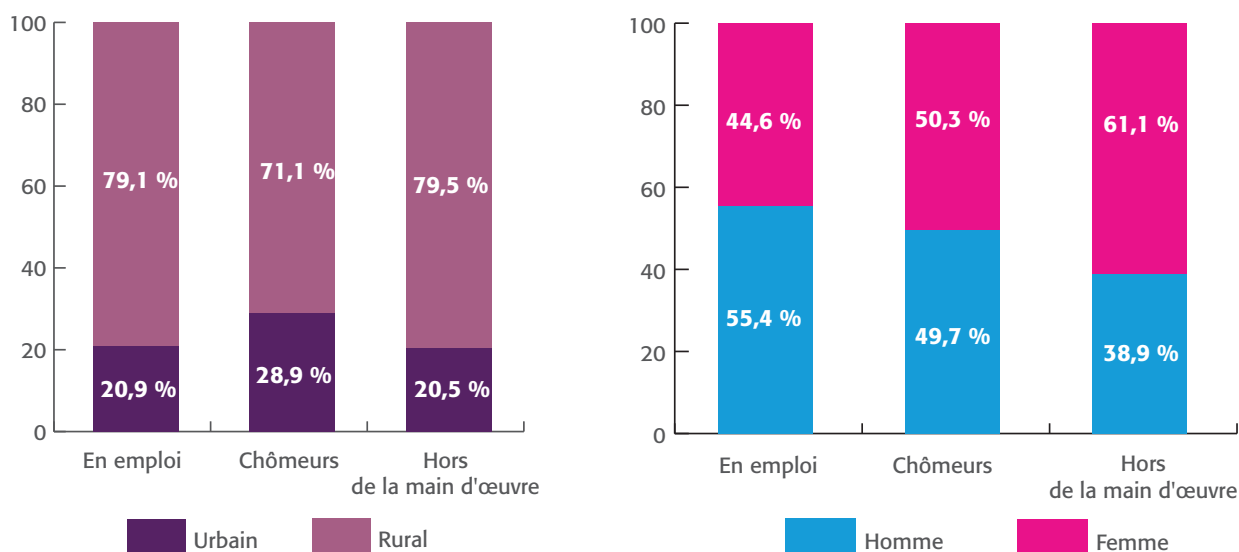
▪ **Individus « Hors de la main d'œuvre »**

Les individus sans emploi qui ne sont ni à la recherche ni disponible pour travailler représentent 41,2% de la population en âge de travailler. Dans un pays à population jeune comme Madagascar, cette proportion relativement importante peut à la fois être une force mais aussi une faiblesse pour l'économie du pays. En effet, il s'agit d'une force si ces jeunes s'avèrent être en formation. Ces derniers constituent donc une source inépuisable de main d'œuvre de bonne qualité pour le pays. Il s'agit au contraire d'un handicap si ces derniers constituent une charge pour les ménages malagasy car ils ne sont ni en formation ni en emploi. Nous y reviendrons plus tard dans l'analyse proprement dite de cette jeunesse.

Entre autres, plus de 6 individus sur 10 des hors de la main d'œuvre sont des femmes (61,1%). Ensuite, environ 8 personnes sur 10 résidents en zone rurale (79,5%).



Graphique 4.2 : Répartition de la population en âge de travailler par statut d'activité selon le sexe et milieu de résidence (en %)



Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

4.3 TAUX DE PARTICIPATION DE LA MAIN D'ŒUVRE

Selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT), le taux de participation de la main d'œuvre est une mesure de la proportion de la population en âge de travailler d'un pays qui participe activement au marché du travail, soit en travaillant, soit en recherchant un emploi ; il donne une indication de l'importance de l'offre de main d'œuvre disponible pour participer à la production de biens et services, par rapport à la population en âge de travailler. Il s'agit donc d'un potentiel de production à la disposition d'un pays donné.

Au niveau national, le taux de participation de la main d'œuvre est de 58,8%. Une disparité existe entre les hommes et les femmes. En effet, ce taux est plus élevé pour les hommes (66,9%) par rapport à celui des femmes (51,2%). Bien que la proportion de la population en âge de travailler en zone rurale soit largement supérieure à celle des zones urbaines, l'enquête montre que le taux de participation en milieu urbain est plus important qu'en milieu rural. Effectivement, ce taux est de 59,8% en milieu urbain contre 58,5% en zone rurale.



Tableau 4.2 : Taux de participation de la main d'œuvre par sexe, milieu de résidence et région (en %)

Sexe	Taux de participation
Homme	66,9
Femme	51,2
Milieu	
Urbain	59,8
Rural	58,5
Région	
ANALAMANGA	66,8
VAKINANKARATRA	63,1
ITASY	74,5

BONGOLAVA	73,7
HAUTE MATSIATRA	40,6
AMORON I MANIA	40
FITOVINANY	54,3
IHOROMBE	57,5
ATSIMO ATSIANANA	43,9
VATOVAVY	42,3
ATSINANANA	62,1
ANALANJIROFO	47,6
ALAOTRA MANGORO	64,6
BOENY	61,7
SOFIA	56,3
BETSIBOKA	59,8
MELAKY	56,2
ATSIMO ANDREFANA	57,4
ANDROY	55,5
ANOSY	70,7
MENABE	65,8
DIANA	63,5
SAVA	60,1
National	58,8

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Quant aux disparités régionales, une différence notable est à signaler pour les régions Amoron'i Mania et Haute Matsiatra. Dès lors, les taux de participation au niveau de ces deux régions sont particulièrement bas. Ces taux tournent autour de 40%.

En examinant le taux de participation de la main d'œuvre suivant l'âge et le niveau d'instruction de la population en âge de travailler, nous constatons l'existence des contrastes en fonction de ces caractéristiques. De cette façon, les personnes ayant suivi un enseignement supérieur enregistrent le plus fort taux de participation, soit 68,6%. Viennent ensuite les individus de niveau primaire (61,7%). Généralement, ces derniers sont issus du milieu rural et travaillent dans l'agriculture.

De plus, les personnes âgées de 25 à 54 ans sont ceux qui participe le plus à la main d'œuvre sur le marché du travail. Cette situation est d'autant plus normale puisque ce taux diminue en fonction de l'âge jusqu'à atteindre les 33,6% pour les individus de plus de 65 ans. Ces derniers sont le plus souvent parmi les personnes hors de la main d'œuvre.

**Tableau 4.3 : Taux de participation de la main d'œuvre par groupe d'âge et niveau d'instruction (en %)**

Groupe d'âge (ans)	Taux de participation
15-24	44,9
25-54	70,4
55-64	59,3
65+	33,6
Niveau d'éducation	
Aucun	54,8
Primaire	61,7
Secondaire 1 ^{er} cycle	55,4
Secondaire 2 nd cycle	57,8
Universitaire	68,6
National	58,8

Source : INSTAT/ EPM 2021 - 2022

4.4 EMPLOIS À MADAGASCAR

Rappelons que les personnes en emploi représentent 54,9% de la population en âge de travailler à Madagascar. Afin d'apprécier les conditions de travail de ces individus, nous analyserons dans cette

partie les différentes caractéristiques relatives à ces travailleurs rémunérés. Il s'agit entre autres de l'emploi principal i.e. l'emploi pour lequel l'individu consacre le plus d'heures de travail.

4.4.1 Emploi et branche d'activité

À Madagascar, les personnes en emploi exercent principalement dans la branche Agriculture. Ces dernières représentent 60,7% de l'ensemble des emplois. Notons que l'Agriculture est constituée des activités agricoles proprement dites, de la sylviculture, de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture.

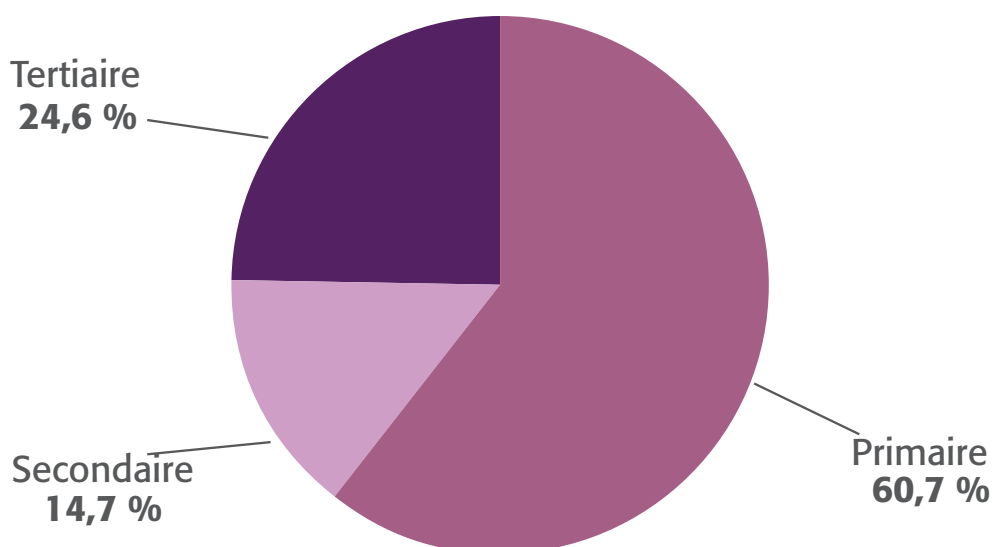
Globalement, les emplois du secondaire et du tertiaire (respectivement 14,7% et 24,6%) représentent 4 emplois sur 10 dans le pays. Ces branches regroupent les activités de commerce, les activités d'extraction, les activités de fabrication, la construction, le transport, les activités scientifiques, l'administration publique, l'éducation, la santé, les arts, les activités des organisations et organismes extra-territoriaux, etc.

Bref, le secteur primaire demeure la principale branche où les travailleurs exercent un emploi dans le territoire national.

Force est de constater qu'à Madagascar, les emplois dans l'industrie et la transformation i.e. le secteur secondaire ne constituent qu'une infime partie des activités rémunératrices, soit moins de 2 emplois sur 10 (14,7%).



Graphique 4.3 : Répartition de l'emploi par branche d'activité (en %)



Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Cette tendance générale à travailler dans l'Agriculture n'est pas la même pour les différentes régions de Madagascar. À cet effet, les proportions des individus en emploi dans les régions Betsiboka, Analamanga et Vatovavy sont relativement inférieures à celle des autres régions. Ces chiffres sont, respectivement, de 27,2%, 40,7% et 40,8%. Dans la région Betsiboka, plus de la moitié des emplois sont dans le secteur secondaire (57%).

Par contre, les activités productives de certaines régions sont largement tournées vers l'Agriculture. Il s'agit des régions Bongolava (84,9%), Itasy (82,8%), Melaky (76,9%), Sofia (76,1%), SAVA (71,4%) et Vakinankaratra (70,8%).



Tableau 4.4 : Répartition de l'emploi par région selon la branche d'activité (en %)

Région	Primaire	Secondaire	Tertiaire
ANALAMANGA	40,7	21,5	37,8
VAKINANKARATRA	70,8	11,5	17,6
ITASY	82,8	6,9	10,2
BONGOLAVA	84,9	6,8	8,4
HAUTE MATSIATRA	54,3	16,5	29,2
AMORON I MANIA	53,6	19,3	27,2
FITOVINANY	61,6	13,2	25,2
IHOROMBE	63,7	16,0	20,4
ATSIMO ATSIANANA	62,9	7,0	30,1
VATOVAVY	40,8	42,7	16,6
ATSIANANA	66,5	7,2	26,3
ANALANJIROFO	49,3	20,2	30,5



Région	Primaire	Secondaire	Tertiaire
ALAO TRA MANGORO	68,8	7,8	23,4
BOENY	68,3	11,5	20,3
SOFIA	76,1	6,7	17,2
BETSIBOKA	27,2	57,0	15,8
MELAKY	76,9	9,7	13,4
ATSIMO ANDREFANA	53,6	17,6	28,8
ANDROY	56,7	10,0	33,4
ANOSY	61,9	14,4	23,7
MENABE	64,6	13,0	22,3
DIANA	54,4	18,3	27,3
SAVA	71,4	10,4	18,2
National	60,7	14,7	24,6

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Sur l'ensemble des personnes en emploi, il y a plus d'hommes (55,5%) que de femmes (44,5%). Cette tendance reste la même quelle que soit la branche d'activité. En outre, les emplois du

secteur primaire comptabilisent particulièrement plus d'hommes que de femmes.



Tableau 4.5 : Répartition de l'emploi par branche d'activité selon le sexe (en %)

Branche d'activité	Homme	Femme	Total
Primaire	58,0	42,0	100,0
Secondaire	52,0	48,0	100,0
Tertiaire	51,2	48,8	100,0
Ensemble	55,5	44,5	100,0

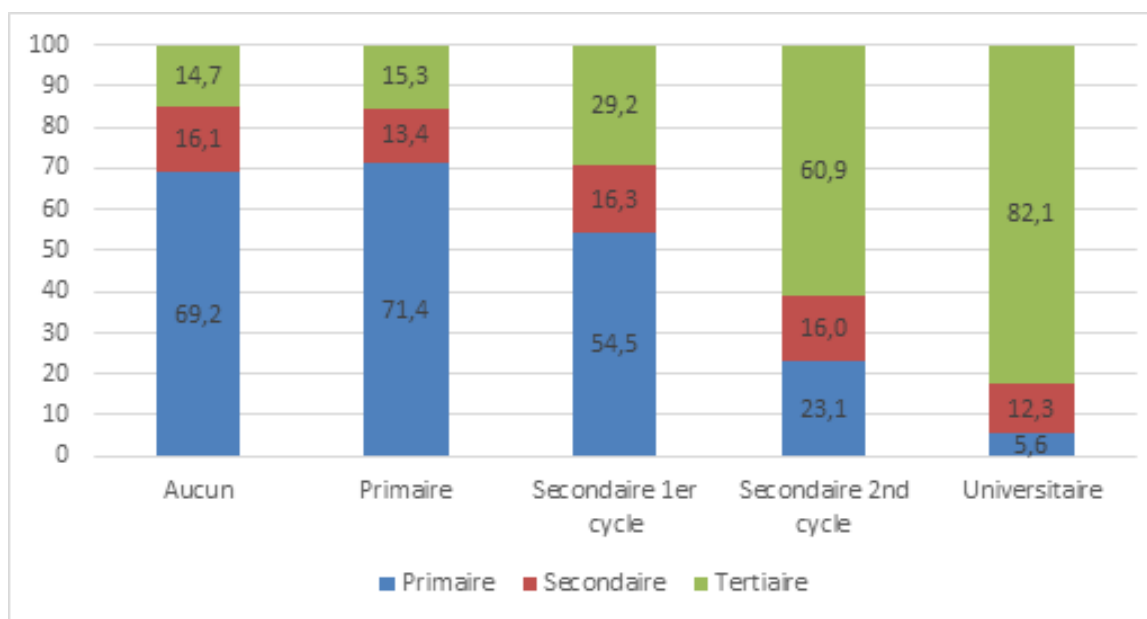
Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Les personnes en emploi dans le secteur primaire ont généralement un niveau d'instruction faible par rapport aux autres secteurs. En effet, la majorité des individus dont le niveau scolaire ne dépasse pas le secondaire du 1^{er} cycle exerce un emploi dans l'Agriculture. Par contre, les individus dont le niveau est supérieur au

secondaire du 2nd cycle travaillent pour la plupart dans les activités de service i.e. le secteur tertiaire. D'ailleurs, 8 emplois sur 10 de ceux qui ont suivi une étude universitaire appartiennent au secteur tertiaire. Ces emplois exigent habituellement un certain nombre de qualifications et de diplômes.



Graphique 4.4: Répartition de l'emploi par niveau d'instruction selon la branche d'activité (en %)



Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

4.4.2 Type d'emplois

Précédemment, nous avons vu les caractéristiques générales des personnes en emploi. Cela montre une vue globale des emplois à Madagascar selon différentes caractéristiques sociodémographiques. Cette partie, en revanche, sera consacrée aux différents types d'emplois exercés à Madagascar.

Les résultats de cette enquête montrent que le secteur privé est le premier pourvoyeur d'emplois à Madagascar contrairement au secteur public. Ainsi, plus de 9 emplois sur 10 appartiennent au privé (95,6%). Les individus en emploi dans le public tel que les fonctionnaires, les employés des entreprises publiques ou collectivités

territoriales décentralisées et les employés des organisations internationales représentent uniquement 4,4% des emplois totaux.

Notons que l'analyse du type d'emplois est importante car les individus en emploi peuvent être catégorisés de plusieurs manières dans une économie donnée. À cet effet, chaque catégorie a son importance. L'on peut distinguer les travailleurs ayant des employeurs, les travailleurs pour leur propre compte, les employés qui sont des aides familiales, les travailleurs qui sont des employeurs, etc. D'ailleurs, la connaissance de ces différentes classifications fait partie des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Travailleurs qui ont un/des employeur(s)

En ce qui concerne les travailleurs ayant des employeurs, les entreprises agricoles emploient ces travailleurs à hauteur de 35,4% d'entre eux. Viennent ensuite les entreprises privées hors agriculture (32,8%). Les travailleurs domestiques dans les ménages privés constituent également un pan important de source d'emplois à Madagascar. En effet, environ 1 emploi sur 2 (soit 18,7%) sont attribuables à ce type d'employeur.

Il est à noter que les entreprises franches n'emploient actuellement que 1,2% des travailleurs ayant un employeur dans le pays.

Sur la totalité des employés de sexe masculin, la plupart d'eux travaillent pour les entreprises privées non agricoles, à savoir 38,2%. Par contre, environ 4 femmes sur 10 sont des employés des entreprises agricoles.



Tableau 4.6 : Répartition des employés par type d'employeurs selon le sexe

Employeur	Homme	Femme	National
Gouvernement ou une entreprise publique	9,9	11,6	10,5
Entreprise agricole	31,9	40,7	35,4
Entreprise privée (non agricole)	38,2	24,7	32,8
Entreprise franche	0,8	1,8	1,2



Employeur	Homme	Femme	National
Ménage privé en tant travailleur domestique	18,0	19,8	18,7
ONG, établissement à but lucratif, église	1,1	1,5	1,2
Organisation internationale, ambassade	0,1	0,0	0,1
Total	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Travailleurs qui sont des aides familiales

L'emploi classé dans cette catégorie concerne les travailleurs en tant qu'aide à un membre de la famille. Ce type de travail est le plus souvent qualifié de précaire à cause de son caractère jugé parfois incertain. À Madagascar, ces aides familiales concernent 11,6% des emplois totaux. Contrairement aux hommes, les femmes

sont plus enclines à exercer ce type d'emploi. La proportion des femmes en tant qu'aide familiale est plus ou moins le triple de celle des hommes à ce même poste (respectivement 18,4% pour les femmes et 6,1% pour les hommes).

Travailleurs pour leur propre compte

Il s'agit des travailleurs indépendants i.e. ceux qui ne travaillent pas pour une entreprise mais à son compte, en son nom ou, dans certains cas, par le biais de sa propre société. Ce type de travailleur, durant la période de référence de l'enquête, n'a pas engagé de salarié. Cet indicateur mesure, en partie, l'entrepreneuriat au sein d'une économie.

Ce type de travailleurs représentent 40,2% des personnes en emploi sur le territoire national. Cette activité concerne dans la même mesure les hommes et les femmes. En fait, la proportion des femmes exerçant en tant que travailleur indépendant (40,1%) est presque égale à celle des hommes (40,4%).

Travailleurs qui sont des employeurs

Tout comme les travailleurs pour leur propre compte, les travailleurs qui sont des employeurs constituent un indicateur précieux pour mesurer l'entrepreneuriat au sein d'une économie. Dans l'ensemble, ce type de travailleur représente 6,6% des personnes en emploi. Néanmoins, cette proportion est fortement disparate entre les hommes et les femmes. Il faut croire que la proportion des hommes employeurs est presque le double de celle des

femmes. Cette proportion est de 8,3% pour les hommes et 4,4% pour femmes.

Outre ces caractéristiques essentielles sur l'emploi à Madagascar, un phénomène qui gangrène les pays en voie de développement comme Madagascar est le phénomène de sous-emploi.

4.5 PLURIACTIVITÉ

Au sein des personnes en emploi, certaines exercent plus d'une activité productive génératrice de revenu. L'on parle alors de pluriactivité. Peu importe leur motivation, ce type de travailleur représente une aubaine pour son ménage et pour l'économie du pays en général.

On définit ainsi « le taux de pluriactivité » pour une économie. Il s'agit du taux de personnes en emploi déclarant exercer au moins une activité secondaire par rapport à la population en emploi totale.

À Madagascar, le taux de pluriactivité est égal à 11,5%. Autrement dit, seule une (01) personne en emploi sur 10 exerce deux (02) ou plusieurs travaux rémunérés sur le territoire national.



Tableau 4.7 : Taux de pluriactivité par sexe, milieu de résidence et niveau d'instruction (en %)

Sexe	Taux de pluriactivité
Homme	12,0
Femme	10,8
Milieu	
Urbain	6,7
Rural	12,8
Niveau d'instruction	
Aucun	8,7
Primaire	14,9
Secondaire 1 ^{er} cycle	9,0
Secondaire 2 nd cycle	7,2
Universitaire	4,4
National	11,5

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

4.6 Sous-utilisation de main d'œuvre

Parmi les individus en emploi, certaines personnes sont considérées comme étant en situation de « sous-emploi ». Ce dernier est un réel obstacle à la prospérité tant au niveau individuel que pour la totalité de l'économie. Pour rappel, la sous-utilisation de la main d'œuvre traduit un besoin non satisfait d'emploi de la population. Analyser la sous-utilisation de la main d'œuvre revient à apprécier, dans une certaine mesure, la qualité de l'emploi.

Les composantes de la sous-utilisation de la main d'œuvre sont les suivantes :

- Le sous-emploi lié à la durée du travail ou le sous-emploi visible ;

- Le sous-emploi invisible i.e. la situation des personnes qui occupent un poste où leurs compétences et leurs expériences sont sous-utilisés ;
- Le chômage ;
- La main d'œuvre potentielle.

Dans le cadre de cette enquête EPM 2021-2022, les données ne permettent pas de mesurer le sous-emploi invisible. En outre, l'analyse du chômage fera l'objet d'une sous-section à part entière.

Le sous-emploi lié à la durée du travail ou sous-emploi visible



Il s'agit de la situation des individus qui travaillent involontairement moins que le nombre d'heures normal et qui cherchent un travail additionnel ou qui sont disponibles pour un travail additionnel pendant une période de référence donnée i.e. les 7 derniers jours pour l'EPM. À Madagascar, la durée normale de travail en vigueur est de 40 heures par semaine.

Globalement, 10,7% des personnes en emploi sont sous-employés. Ce phénomène touche plus les hommes que les femmes. En effet,

55,9% des hommes sont en sous-emploi lié à la durée du travail contre 44,1% des femmes. D'ailleurs, le taux de sous-emploi visible pour les hommes (10,8%) est légèrement supérieur à celui des femmes (10,6%).

Sur le territoire national, le sous-emploi visible affecte plus les personnes en emploi résidant en milieu urbain qu'en zone rurale. Ces taux sont, respectivement, de 11,5% et de 10,5%.



Tableau 4.8 : Sous-emploi lié à la durée du travail par sexe et par milieu de résidence (en %)

Sexe	Sous-emploi visible
Homme	10,8
Femme	10,6
Milieu	
Urbain	11,5
Rural	10,5
National	10,7

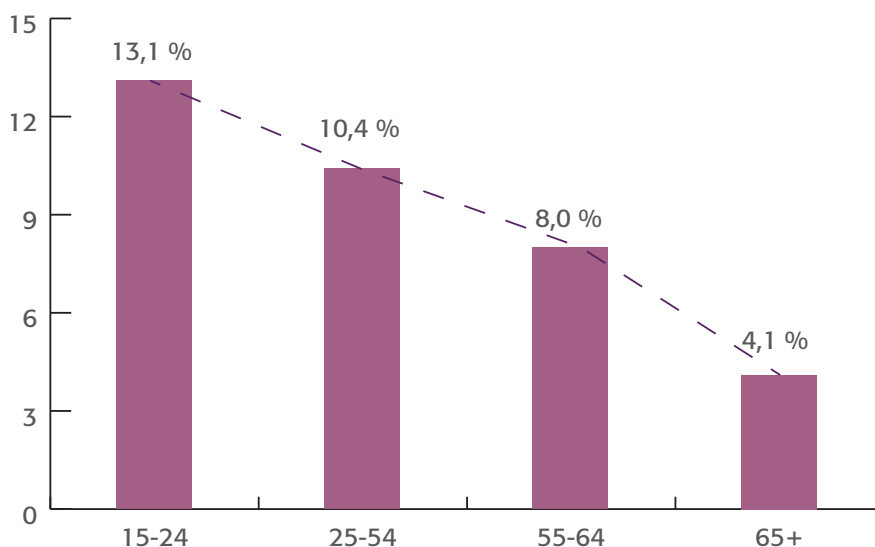
Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Une chose est sûre, à Madagascar, le taux de sous-emploi lié à la durée du travail diminue en fonction de l'âge. Ces taux sont relativement élevés pour les jeunes (15 à 24 ans) en emploi par rapport aux travailleurs d'âges très actifs (de 25 à 54 ans). Qui plus est,

le taux de sous-emploi visible atteint son niveau le plus bas pour les travailleurs d'âges avancés (i.e. les individus de 65 ans et plus) jusqu'à frôler les 4,1%.



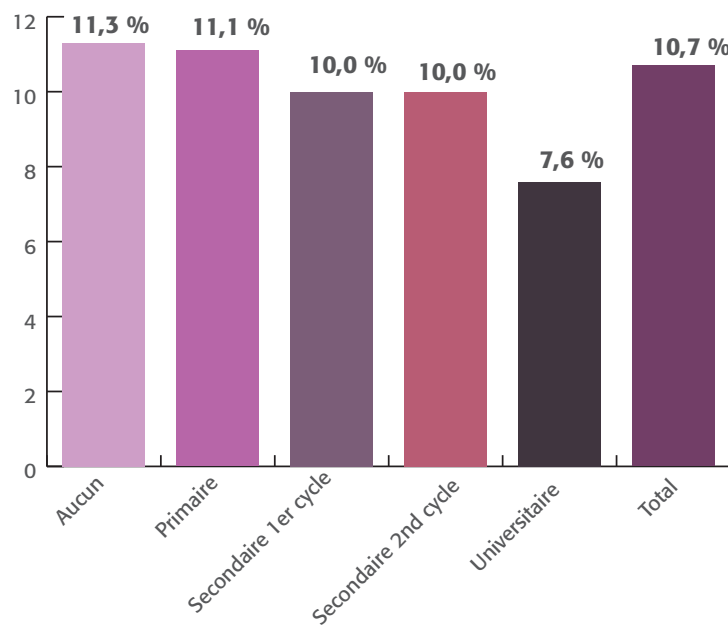
Graphique 4.5 : Sous-emploi lié à la durée du travail par groupe d'âge (en %)



Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Cette tendance est similaire dès lors que l'on raisonne en termes de niveau d'éducation. Force est de constater que plus la personne

en emploi a suivi des études, plus elle est épargnée par cette sous-utilisation de la main d'œuvre liée à la durée du travail.

**Graphique 4.6 : Sous-emploi lié à la durée du travail par niveau d'éducation (en %)**

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

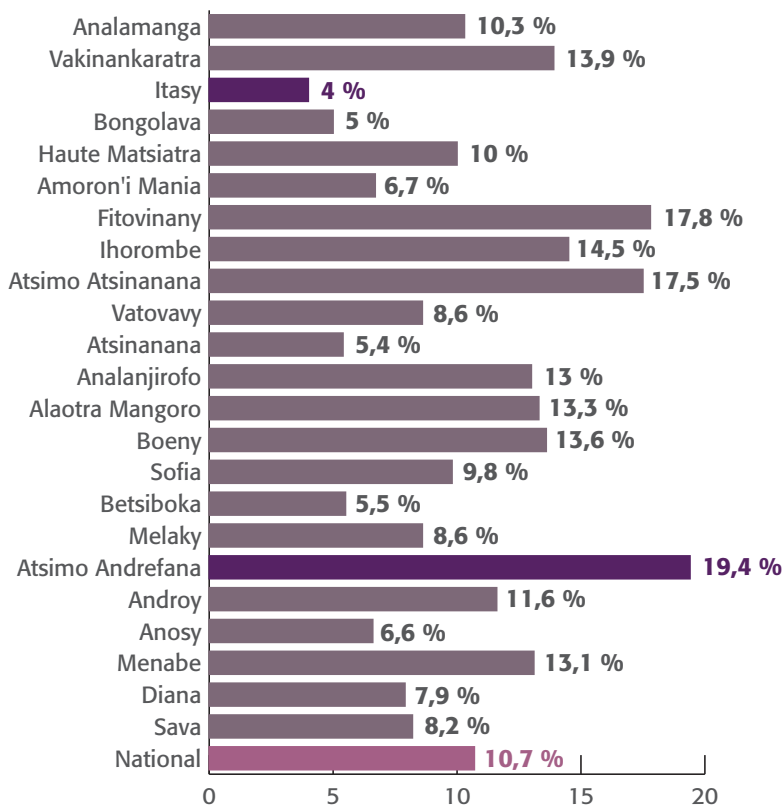
En fonction de la région, un contraste subsiste quant au taux de sous-emploi visible. Dans certaines régions, la part des personnes qui travaillent involontairement moins de 40 heures par semaine mais qui sont disponibles et/ou à la recherche de travail supplémentaire est particulièrement élevée. Ces régions sont successivement Atsimo Andrefana, Fitovinany, Atsimo Atsinanana, Ihorombe,

Vakinankaratra, Boeny, Alaotra Mangoro, Menabe, Analanjirifo et Androy. Les taux des sous-emploi visible dans ces régions sont tous supérieurs à la moyenne nationale qui est de 10,7%.

En dehors de Alaotra Mangoro et Analanjirifo, toutes ces régions sont majoritairement au Sud et à l'Ouest de Madagascar.



Graphique 4.7 : Sous-emploi lié à la durée du travail par région (en %)



Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Outre cet indicateur qu'est le sous-emploi lié à la durée du travail, l'Organisation Internationale du Travail (OIT) définit d'autres indicateurs qui sont tout aussi intéressants pour mesurer la sous-utilisation de la main d'œuvre.

Il s'agit des indicateurs suivants :

- Le « taux combiné de sous-emploi lié au temps du travail et du chômage » noté SU2 qui mesure la part des personnes en emploi et des personnes au chômage par rapport à la main d'œuvre ;

- Le « taux combiné du sous-emploi lié à la durée du travail et de la main d'œuvre potentielle » noté SU3 qui mesure la part des personnes en sous-emploi visible et de la main d'œuvre potentielle par rapport à la main d'œuvre élargie ;

- La « mesure composite de la sous-utilisation de la main d'œuvre » noté SU4. Ce dernier permet d'estimer dans son ensemble le chômage, le sous-emploi visible et la main d'œuvre potentielle par rapport la main d'œuvre élargie.

Notons que la main d'œuvre élargie est la somme de la main d'œuvre et de la main d'œuvre potentielle.

Le « taux combiné de sous-emploi lié au temps du travail et du chômage » noté SU2.

Au niveau national, le chômage et le sous-emploi visible affectent 15,1% de la main d'œuvre. En d'autres termes, 15 travailleurs sur 100 sont au chômage ou se trouvent dans une situation de sous-emploi visible. Ce chiffre est d'autant plus important puisque les données

de l'EPM montrent alors que les femmes (16,2%) sont plus affectées par ces deux phénomènes que les hommes (14,2%). Néanmoins, le milieu rural est plus ou moins épargné par cette forme de sous-emploi contrairement au milieu urbain.

Le « taux combiné du sous-emploi lié à la durée du travail et de la main d'œuvre potentielle » noté SU3.

En associant le sous-emploi visible avec la main d'œuvre potentielle, cet indicateur est nettement plus élevé que le SU2 au niveau national. Sur l'ensemble du territoire national, ce taux combiné est de 15,5%. En d'autres termes, les travailleurs qui sont à la recherche d'emploi mais pas disponibles à travailler immédiatement ainsi que les travailleurs qui ne sont pas à la recherche d'emplois mais qui

sont disponibles pour travailler combinés avec les travailleurs en sous-emploi visible sont plus nombreux et représentent plus de 30 personnes sur 200.

Comme le cas du SU1, cet évènement affecte plus les femmes et les individus issus des zones urbaines.

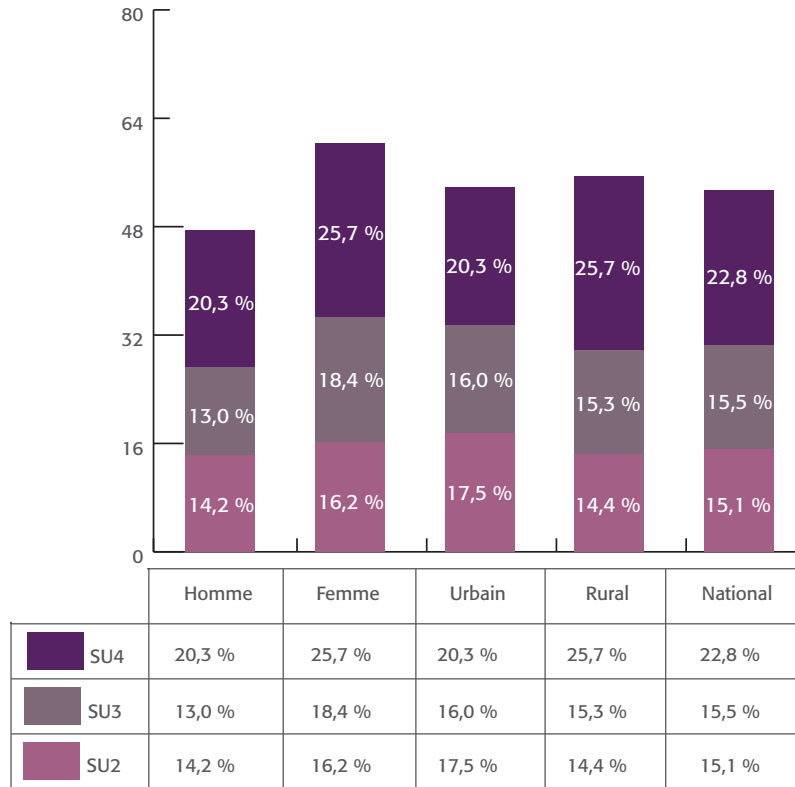
La « mesure composite de la sous-utilisation de la main d'œuvre » noté SU4.

Cet indicateur permet de mesurer l'ensemble des anomalies affectant les individus selon son statut dans l'emploi. En fait, il capte à la fois le chômage, la main d'œuvre potentielle ainsi que le sous-emploi visible.

Globalement, ce taux est de 22,8% à Madagascar, soit plus de 2 personnes sur 10. Cette fois-ci, le milieu rural (25,7%) est plus touché que le milieu urbain (20,3%).



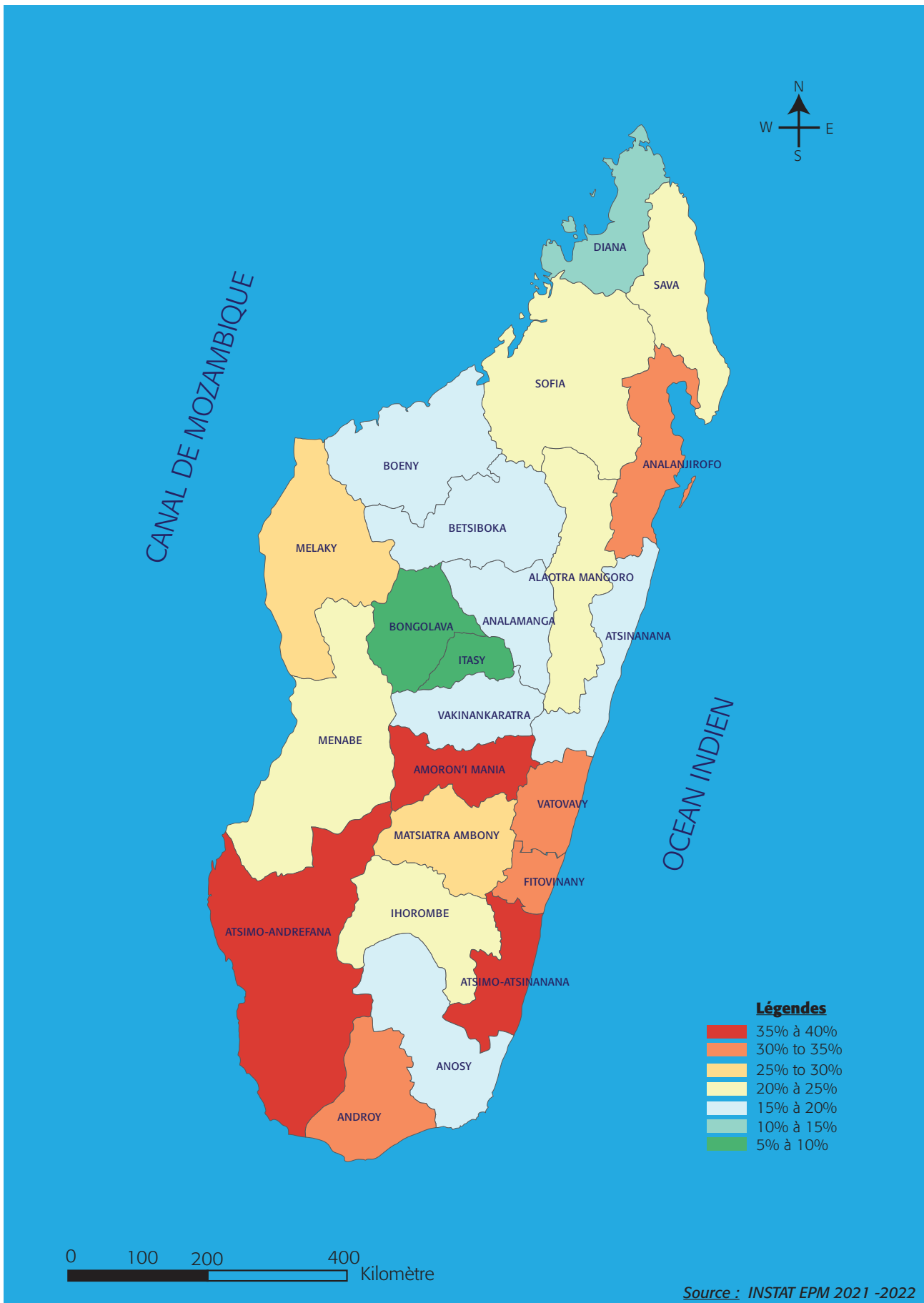
Graphique 4.9 : Autres indicateurs de la sous-utilisation de la main d'œuvre – SU2 – SU3 et SU4 (en %)



Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022



Carte 4.1 : Mesure composite de la sous-utilisation de la main d'œuvre par région



4.7 CHÔMAGE À MADAGASCAR

Un des éléments les plus importants pour mesurer le bien-être d'une économie est le chômage. Il s'agit d'une mesure très utile de la sous-utilisation de la main d'œuvre. Le chômage donne, entre autres, une vue globale de la capacité d'une économie à créer des emplois pour les personnes sans emploi bien qu'ils soient disponibles pour travailler et à la recherche d'un emploi.

Dans ce rapport, le chômage est mesuré selon les standards internationaux relatifs aux normes de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). On parle alors de « chômage au sens du BIT » (Bureau International du Travail).

Un chômeur au sens du BIT est une personne âgée de 15 ans ou plus qui répond simultanément à trois conditions : être sans emploi durant une semaine de référence donnée (i.e. les 7 derniers jours pour le cas de cette enquête EPM) ; être disponible pour prendre un emploi durant la semaine de référence ou dans les deux semaines ; avoir cherché activement un emploi au cours des quatre dernières semaines ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Dans l'ensemble, le taux de « chômage au sens du BIT » à Madagascar est égal à 6,6%. De prime abord, il est très important de rappeler les autres indicateurs de la sous-utilisation de la main d'œuvre que nous avons vu dans la section précédente. En effet, le taux de chômage ne peut capter à lui tout seul certaines réalités économiques sur le marché du travail.

Il est donc important d'interpréter le taux de chômage eu égard aux indicateurs SU2, SU3 et SU4 que nous avons analysé dans la sous-section précédente. La raison est à la fois simple et complexe. En fait, « la définition stricte de l'OIT débouche sur une

sous-estimation de la population sans travail susceptible de travailler et de la population au travail susceptible de travailler davantage. Il résulte de cette approche un transfert vers l'inactivité de bon nombre de personnes qui entretiennent un lien avec le marché du travail et de rechercher activement du travail, un individu sera plus ou moins enclin à se déclarer chômeur. »¹ Les autres indicateurs de la sous-utilisation de la main d'œuvre permettent alors de mieux analyser le chômage en y incluant le sous-emploi lié à la durée du travail (i.e. l'indicateur SU2), la main d'œuvre potentielle (i.e. l'indicateur SU3) et ces deux derniers types de travailleurs en même temps (i.e. l'indicateur SU4).

Sur la Grande Île, il est indéniable que le chômage est un problème qui affecte plus le milieu urbain que le milieu rural. Ainsi, le taux de chômage urbain est supérieur de 3 points de pourcentage par rapport aux zones rurales (respectivement 9,0% et 3,0%).

Cependant, la mesure composite de la sous-utilisation de la main d'œuvre (i.e. SU4) met en exergue le fait que les zones rurales enregistrent beaucoup plus d'individus en situation de sous-emploi que les zones urbaines. Ce taux est de 25,7% en milieu rural et 20,3% en milieu urbain.

Par contre, une chose est sûre. Les femmes sont les premières victimes du chômage et de la sous-utilisation de la main d'œuvre en générale. Peu importe l'indicateur utilisé, le taux de chômage chez la gent féminine reste plus élevé que son homologue masculin.

D'ailleurs, le taux de chômage diminue avec l'âge. Plus un individu gagne en âge et rentre dans la vie active, plus il est susceptible de ne pas être au chômage.

¹ Extrait de l'article « Le chômage harmonisé au sens large ».


Tableau 4.9 : Taux de chômage par sexe, milieu de résidence et âge (en %)

Sexe	Taux de chômage
Homme	6,0
Femme	7,4
Milieu	
Urbain	9,0
Rural	6,0
Age	
15-24 ans	11,2
25-54 ans	5,2
55-64 ans	4,0
65+	3,2
National	6,6

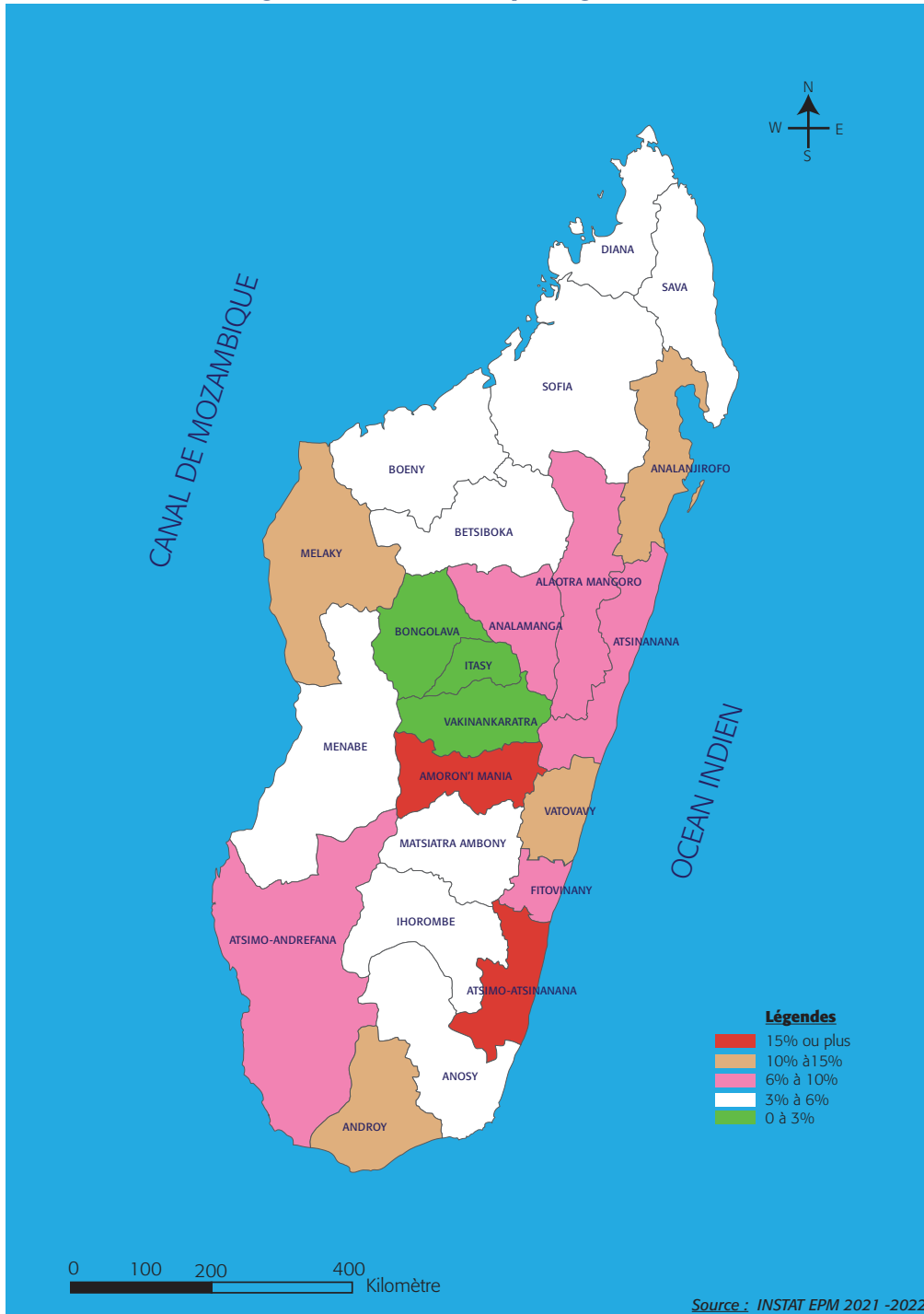
Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Au niveau régional, trois régions enregistrent un taux de chômage en dessous du seuil symbolique de 3%. Il s'agit, entre autres, des régions Itasy (0,9%), Bongolava (1,1%) et Vakinankaratra (2,6%). Outre ces régions, sept (07) autres régions comptabilisent un taux de chômage inférieur au taux de chômage frictionnel incompressible, à savoir un taux inférieur à 5% au sens de l'OIT.

Il s'agit des régions Menabe (3,3%), DIANA (3,7%), Sofia (3,1%), Boeny (4,9%), Betsiboka (3,5%), SAVA (4,1%) et Ihorombe (4,6%). Une fois de plus, le taux de chômage est à interpréter avec précaution notamment dans les pays en développement comme Madagascar dans lesquels le phénomène de sous-emploi reste prédominant.



Carte 4.2 : Taux de chômage « au sens du BIT » par région (en %)



Caractéristiques des chômeurs

Parmi les chômeurs, certains individus sont sans emploi depuis une période de temps plus ou moins longue. En fonction de cette durée, l'on peut classer les chômeurs en différentes catégories. Globalement, la statistique du travail s'intéresse au « chômage de longue durée ». Il s'agit de toutes les personnes sans emploi durant une période continue d'un an ou plus.

L'on distingue alors :

- « Le taux de chômage de longue durée » correspondant à la proportion des personnes au chômage durant un an ou plus par rapport à la main d'œuvre ;

- « l'incidence du chômage de longue durée » correspondant au pourcentage des personnes au chômage depuis un an ou plus par rapport au chômage total.

Un taux de chômage de longue durée élevé témoigne d'un mauvais fonctionnement du marché du travail contrairement au chômage de courte durée qui ne porte pas trop à conséquences. En effet, le chômage de longue durée cumule des effets indésirables comme la perte d'employabilité des demandeurs d'emploi et la baisse de revenu. À la longue, le chômage de longue durée expose les demandeurs d'emploi à une réduction de bien-être et aux risques de marginalisation.



À Madagascar, le taux de chômage de longue durée est particulièrement faible. Il est égal à 1%. Ce chiffre est à prendre avec beaucoup de précaution. Effectivement, en rapportant l'effectif des chômeurs de longue durée à la main d'œuvre totale, ce taux baisse drastiquement. Il est alors plus intéressant de considérer le chômage de longue durée à travers l'autre indicateur qu'est l'incidence du chômage de longue durée.

Au niveau national, l'incidence du chômage de longue durée est de 15,5%. Cela correspond à plus du double du taux de chômage national (6,6%). Comme le chômage classique, le chômage de longue durée affecte plus les femmes que les hommes. Cette incidence est respectivement de 18,4% et de 12,6%. Il en est de même pour les milieux rural et urbain. Le chômage de longue durée est un phénomène qui gangrène davantage les demandeurs d'emploi des zones urbaines que des zones rurales. L'incidence est des 22,2 dans le monde urbain contre 12,8% en zone rurale.



Tableau 4.10 : Incidence du chômage de longue durée par sexe, milieu de résidence, niveau d'instruction et groupe d'âge (en %)

Sexe	Incidence
Homme	12,6
Femme	18,4
Milieu	
Urbain	22,2
Rural	12,8
Niveau d'instruction	
Aucun	12,4
Primaire	15,3
Secondaire 1 ^{er} cycle	14,6
Secondaire 2 nd cycle	18,6
Universitaire	31,6
Age	
15-24	13,4
25-54	17,8
55-64	11,9
65+	19,0
National	15,5

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Les résultats de l'enquête montrent que l'incidence du chômage de longue durée pour les personnes de niveau d'étude universitaire est plus élevée que pour celles individus de niveaux d'éducation différents. Elle est de 31,6%. Toutefois, ces individus de niveau d'étude supérieure ne représentent que 8,7% de l'ensemble

des chômeurs de longue durée. Il faut alors prendre ces chiffres avec délicatesse.



Tableau 4.11 : Répartition des chômeurs selon la catégorie de chômage par niveau d'instruction (en %)

Niveau d'éducation	Chômage de plus de 1an an	Chômage de moins de 1 an	National
Aucun	19,6	25,4	24,5
Primaire	36,8	37,5	37,4
Secondaire 1 ^{er} cycle	20,6	22,2	21,9
Secondaire 2 nd cycle	14,3	11,4	11,9
Universitaire	8,7	3,5	4,3
Total	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

4.8 SITUATION DES JEUNES VIS-À-VIS DE L'EMPLOI

Cette section porte sur l'activité professionnelle des jeunes de 15 à 24 ans sur la Grande Île. Elle apporte une photographie de la situation des jeunes par rapport au marché du travail. Il est important de consacrer cette section entière pour les jeunes puisqu'ils représentent une ressource de main d'œuvre essentielle pour un pays

à population jeune comme Madagascar. Il s'agit ici d'une première ébauche de la situation des jeunes sur marché du travail malagasy. Plus détails seront disponibles dans le rapport thématique de l'emploi à Madagascar.

4.8.1 Population jeune en âge de travailler

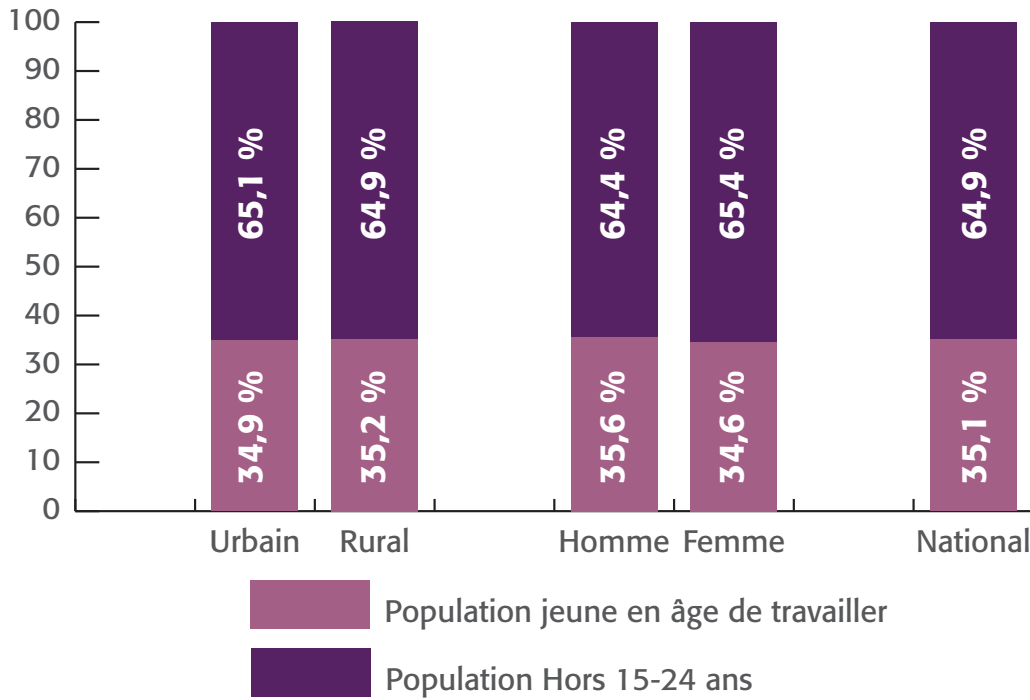
Sur la totalité de la population en âge de travailler, les jeunes âgés de 15 à 24 ans représentent 35,1% soit plus du tiers de la population de 15 ans ou plus. Au vu de ce chiffre, les actions destinées aux jeunes revêtent une importance capitale dans toute politique de l'emploi afin de corriger les déséquilibres et les conséquences néfastes des dysfonctionnements du marché du travail tels que le

chômage, l'adéquation de la formation et de l'emploi, etc.

Globalement, cette proportion de 7 jeunes sur 20 dans la population active totale est maintenue qu'il s'agisse d'une répartition par sexe ou par milieu de résidence.



Graphique 4.9 : Répartition de la population en âge de travailler par catégorie selon le milieu de résidence et le sexe (en %)



Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

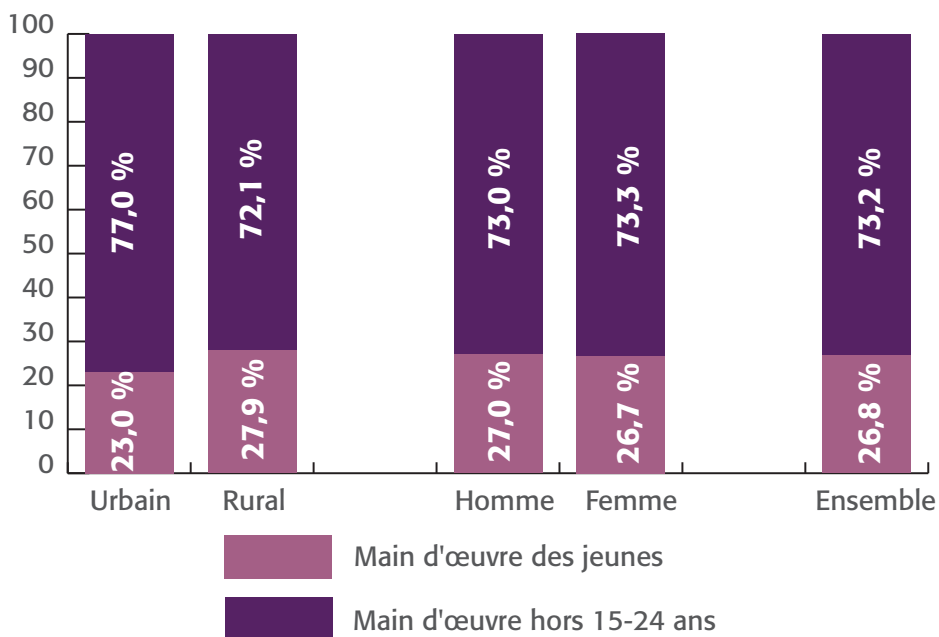
4.8.2 Main d'œuvre des jeunes

La main d'œuvre des jeunes regroupe les personnes de 15 à 24 ans qui sont en emploi ou au chômage. Sur l'ensemble du territoire national, ces derniers représentent plus du quart de la main d'œuvre soit 26,8%. Selon le sexe, la proportion des jeunes tourne autour

de cette moyenne nationale. Néanmoins, ce n'est que dans le milieu urbain où la part de la main d'œuvre des jeunes est moins élevée, soit 23% de la main d'œuvre totale en zone urbaine.



Graphique 4.10 : Répartition de la main d'œuvre par catégorie selon le milieu de résidence et le sexe (en %)



Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

4.8.3 Chômage des jeunes

Au niveau national, le taux de chômage des jeunes est égal à 11,2%. Ce taux est supérieur de 4,7 points de pourcentage par rapport au taux de chômage de l'ensemble de la population en âge de travailler. La situation qui saute aux yeux par rapport à ce taux de chômage des jeunes est le niveau record que ce dernier atteint pour les jeunes dont le niveau d'éducation est universitaire. Il est égal à

30,6%. De plus, les jeunes vivant en milieu urbain enregistrent un taux de chômage largement supérieur à ceux du milieu rural. La différence entre les deux taux de chômage est de 6,7 points de pourcentage. En outre, les jeunes femmes sont plus affectées par le chômage que leur homologue masculin.



Tableau 4.12 : Taux de chômage des jeunes par sexe, milieu de résidence et niveau d'éducation (en %)

Sexe	Taux de chômage
Homme	10,7
Femme	11,9
Milieu	
Urbain	16,7
Rural	10,0
Niveau d'éducation	
Aucun	14,4
Primaire	8,5
Secondaire 1 ^{er} cycle	11,1
Secondaire 2 nd cycle	19,1
Universitaire	30,6
National	11,2

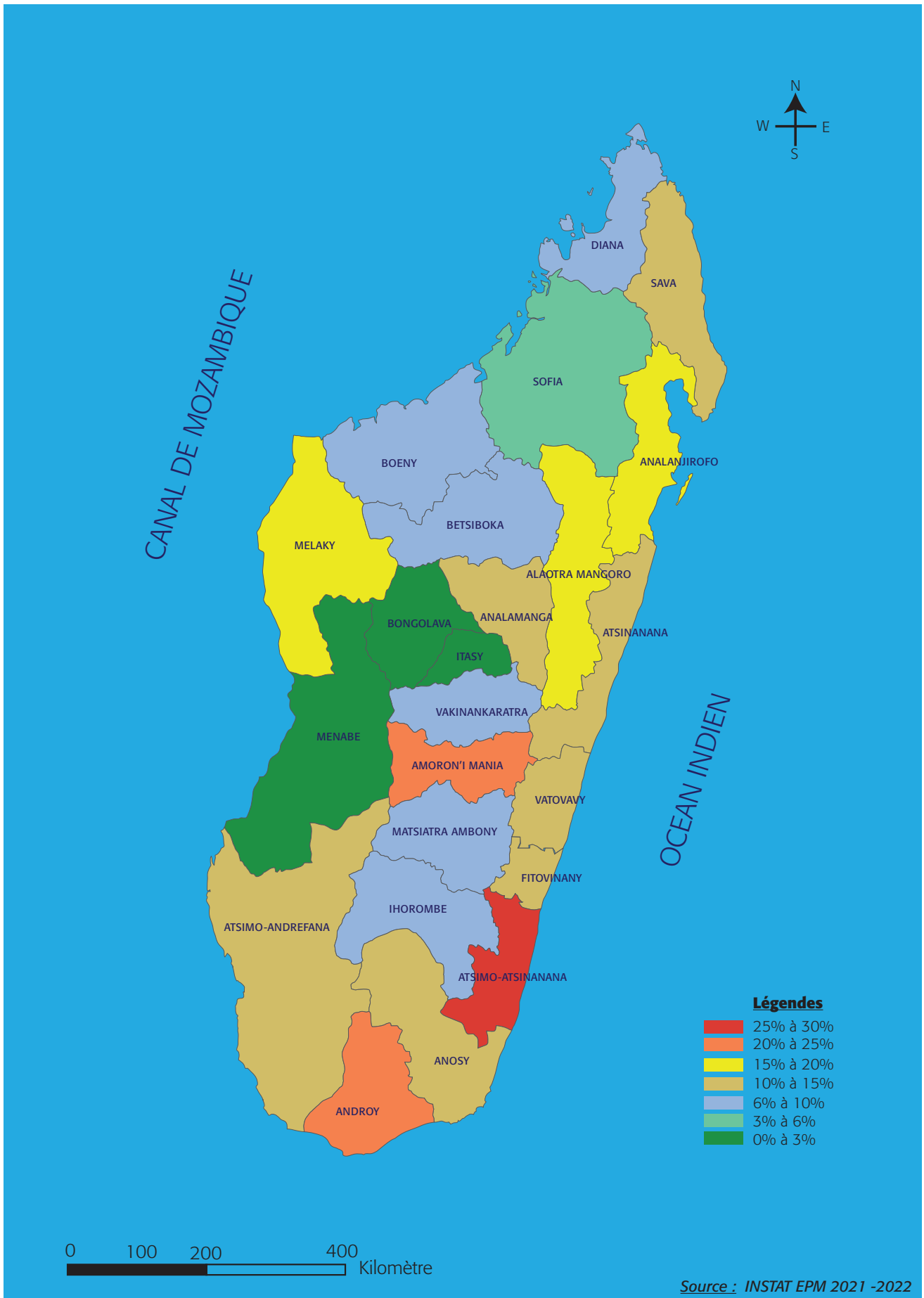
Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Une analyse spatiale du chômage montre des disparités régionales en ce qui concerne les jeunes. Les politiques publiques de l'emploi doivent ainsi tenir compte du niveau de chômage dans chaque région afin de pallier le chômage des jeunes. En effet, le chômage des jeunes est très disparate entre les 23 régions de Madagascar.

Les régions Atsimo Atsinanana (28,5%), Amoron'i Mania (24,9%) et Androy (23,8%) sont dans le top 3 des régions où le chômage des jeunes est à son paroxysme. Par contre, le chômage des jeunes dans les régions Itasy (1,3%) et Bongolava (1,9%) reste embryonnaire.



Carte 4.3 : Taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans par région (en %)



4.8.4 Jeunes ni en emploi ni en formation (NEET)²

La connaissance des jeunes qui ne sont ni en emploi ni en en éducation ou formation revêt une attention particulière dès lors que l'on veut analyser le marché du travail. En fait, la tranche d'âge de 15 à 24 ans englobe les jeunes qui, en principe, sont encore sur les bancs de l'école et/ou dans les universités ainsi que les jeunes qui intègrent le marché du travail. Le problème se pose lorsqu'un jeune est à la fois hors du système éducatif et est sans emploi. On parle alors des « NEET ». Analyser ce groupe dit des « NEET » permet ainsi de mesurer le désengagement des jeunes par rapport au marché du travail et par rapport au système éducatif classique

ou professionnel. D'ailleurs, la proportion des NEET fait partie des ODD, à savoir l'ODD 8.6.1.

Dans l'ensemble, 43,4% des personnes âgées de 15 à 24 ans sont ni en emploi ni en formation. Majoritairement, il s'agit de jeunes femmes (49,5%) et des jeunes issus du milieu rural (46,1%). En outre, les jeunes ayant suivi un cursus universitaire sont plus ou moins épargnés par ce phénomène. Ainsi, seuls 17,1% des jeunes universitaires sont des NEET. Par contre, plus de 6 jeunes sur 10 dont le niveau d'éducation est le primaire sont ni en emploi ni en formation.



Tableau 4.13 : Proportion des jeunes ni en emploi ni en formation par sexe, milieu de résidence et par niveau d'éducation (en %)

Sexe	Proportion des NEET
Homme	37,1
Femme	49,5
Milieu	
Urbain	32,9
Rural	46,1
Niveau d'éducation	
Aucun	60,7
Primaire	47,8
Secondaire 1 ^{er} cycle	35,6
Secondaire 2 nd cycle	27,8
Universitaire	17,2
National	43,4

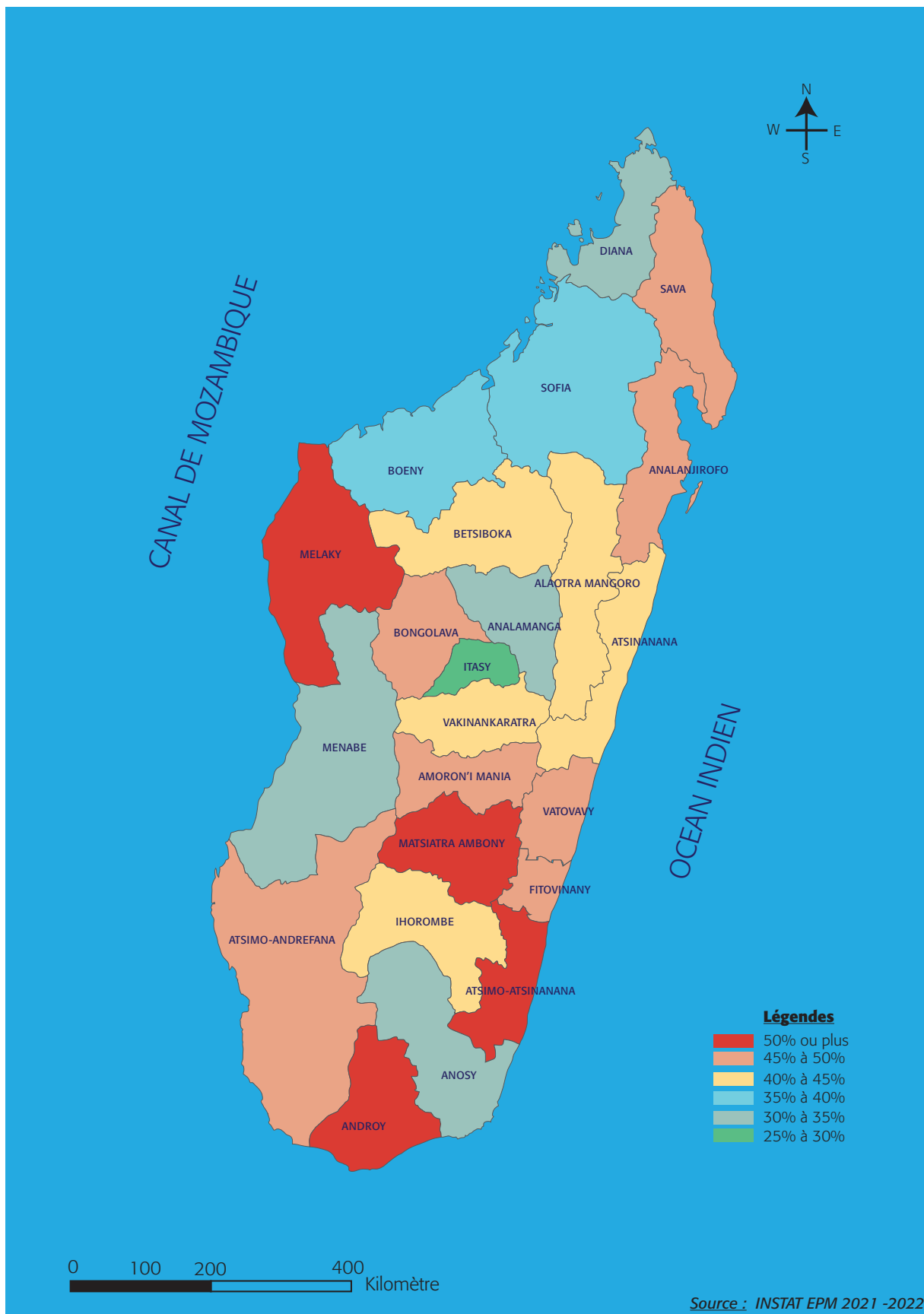
Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Au niveau régional, les chiffres parlent d'eux-mêmes. Il existe des régions où plus de la moitié des jeunes de 15 à 24 ans sont des NEET, à savoir Matsiatra Ambony (62,5%), Atsimo Atsinanana (58,4%), Melaky (56,6%) et Androy (50,8%). C'est à croire que ce phénomène est en corrélation avec l'insécurité dominante dans ces régions. Il s'agit d'une piste de réflexion qui mérite un approfondissement de la part des chercheurs.

² Les NEET font référence aux jeunes qui sont : « Neither in Employment nor in (formal or non-formal) Education and Training.



Carte 4.4: Proportion des jeunes ni en emploi ni en formation par région (en %)



4.9 INFORMALITÉ

Dans les pays en développement, l'économie informelle représente une part importante de l'économie. En outre, le secteur informel joue un rôle important dans la création d'emplois et la création de revenus. Toutefois, ce dernier expose les travailleurs à des conditions de travail rustique. Parler de travail décent devient ainsi une utopie dès lors que les emplois sont qualifiés d'informel. L'analyse de l'informalité constitue alors une étape cruciale pour la transition de l'économie informelle à la formelle afin que les travailleurs puissent jouir de meilleures conditions de travail.

Selon l'OIT, le terme « économie informelle » se réfère à toutes activités économiques exercées par des travailleurs et des unités économiques qui, en vertu de la législation ou de la pratique, ne sont pas couvertes ou insuffisamment couvertes par des dispositions formelles. Cela ne couvre pas les activités illicites.

Par contre le « secteur informel » fait référence aux unités économiques qui produisent des biens et des services destinés à la

vente sur le marché dont l'objectif premier est la création d'emploi et de revenu, plus que la maximisation du profit ou du retour sur investissement.

Enfin, l'« emploi informel » se réfère aux personnes en emploi qui selon la loi ou la pratique, ne sont pas protégées par le droit du travail ou qui n'ont pas de sécurité sociale, ou qui n'ont pas droit à d'autres prestations liées à l'emploi comme le congé payé annuel ou le congé de maladie rémunéré.

Dans le cadre de cette enquête EPM 2021-2022, la définition opérationnelle utilisée prend en compte des critères multiples afin de mesurer l'informalité. Il s'agit, par exemple, de la taille de l'établissement, l'accès à la sécurité sociale, la comptabilité, les congés (annuel, maladie), etc. Cette section analysera le secteur informel ainsi que l'emploi informel à travers un certain nombre d'indicateurs standards de référence.

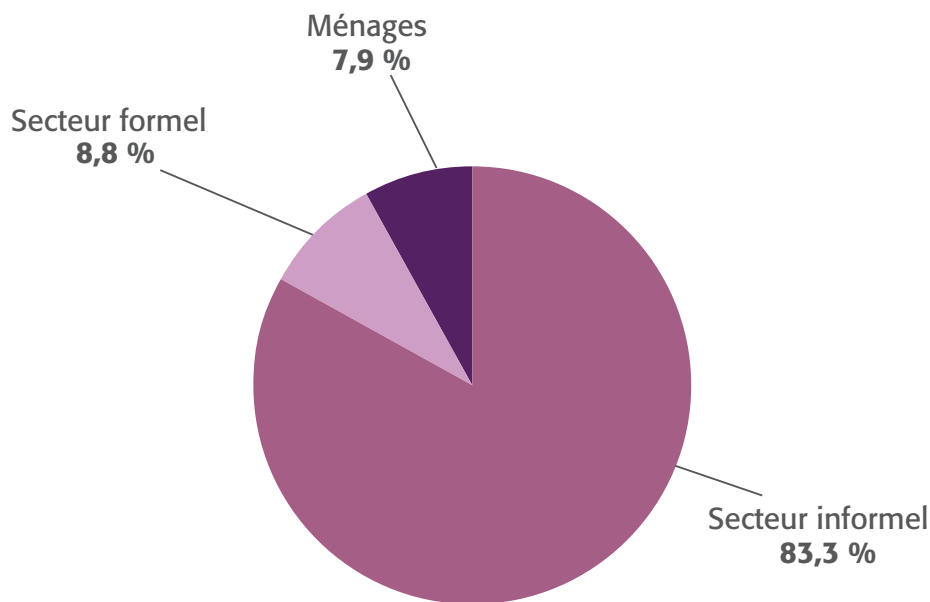
4.9.1 Secteur informel

À travers cette enquête EPM, nous distinguons trois types de secteur, à savoir le secteur formel, le secteur informel ainsi que celui des ménages. À Madagascar, le secteur informel concerne 83,3% des unités économiques productrices de biens et services. La

majeure partie de l'économie malagasy est donc constituée du secteur informel. Toute politique de l'emploi à entreprendre dans le pays doit impérativement prendre en compte le secteur informel de l'emploi faute de quoi les actions seront inefficaces.



Graphique 4.11 : Répartition des unités économiques selon le secteur de l'emploi (en %)



Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Pour rappel, le secteur informel englobe les employés qui travaillent dans un établissement de moins de 5 personnes ainsi que des employeurs, des travailleurs indépendants et les aides familiaux qui ne sont pas enregistrés pour leurs affaires.

La différence est flagrante entre le milieu urbain et rural vis-à-vis de ce secteur de l'emploi. En effet, les unités économiques du secteur informel sont plus concentrées en zone rurale (87,5%) qu'en

milieu urbain (67,5%). En outre, les personnes âgées (i.e. celles qui ont dépassées l'âge légal de départ à la retraite) sont plus enclines à évoluer dans l'informalité. Ces dernières comptent pour plus de 9 unités économiques sur 10.

**Tableau 4.14 : Part du secteur informel par sexe, milieu de résidence et groupe d'âge (en %)**

Sexe	Secteur informel
Homme	82,9
Femme	83,8
Milieu	
Urbain	67,5
Rural	87,5
Age	
15-24	84,7
25-54	82,1
55-64	85,5
65+	92,4
National	83,3

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

4.9.2 Emploi informel dans l'emploi total et dans l'emploi non agricole

Cet indicateur permet de mesurer l'importance de l'emploi informel par rapport à l'ensemble des emplois sur le territoire national. De plus, il offre une image globale de la structure des emplois à partir du moment où l'on écarte les emplois de l'Agriculture notamment dans les pays à vocation agricole comme Madagascar. D'ailleurs, cet indicateur fait partie intégrante des ODD³.

De manière globale, plus de 9 emplois sur 10 sont des emplois informels sur la Grande Île soit 95,2%. En ne considérant que les emplois hors de l'Agriculture, la part de l'emploi informel diminue et représente 89,8% de l'emploi total.

**Tableau 4.15 : Part de l'emploi informel dans l'emploi total et dans l'emploi non agricole par sexe, par milieu et groupe d'âge (en %)**

Sexe/Milieu/Age	Emploi informel	Emploi informel hors agriculture
Homme	95,0	88,5
Femme	95,5	91,2
Milieu		
Urbain	87,5	83,7
Rural	97,3	93,3
Age		
15-24	98,5	96,6
25-54	94,0	87,8

³ Il s'agit de l'ODD 8.3.1.

Sexe/Milieu/Age	Emploi informel	Emploi informel hors agriculture
55-64	93,6	87,1
65+	98,0	96,0
National	95,2	89,8

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Selon le sexe, les femmes exercent plus des emplois informels (91,2%) que les hommes (88,5%) soit une différence de 2,7 points de pourcentage ne mettant de côté les emplois agricoles. Nous

remarquons, en même temps, que ces emplois informels sévissent plus dans les campagnes que dans les villes.

4.9.3 Emploi informel dans le secteur formel en pourcentage de l'emploi total et de l'emploi non agricole.

Sur l'ensemble du secteur formel, certains emplois restent des emplois informels. Ce phénomène connote un dysfonctionnement de la régulation du marché du travail à travers cette part d'informalité dans le secteur pourtant formel. L'on peut ainsi apprécier les efforts qu'il faut entreprendre pour formaliser les emplois combien même dans le secteur formel à travers l'inscription des travailleurs à la sécurité sociale, la prévoyance sociale, etc.

De manière générale, un (01) emploi sur deux (02) dans le secteur formel sont des emplois informels, soit 51,1%. En considérant uniquement les emplois qui sont en dehors de l'Agriculture, cette proportion est plus ou moins gardée (51,8%).

Une fois de plus, c'est en zone rurale que ce problème se rencontre le plus. Ainsi, environ 06 emplois sur 10 sont des emplois informels alors que ces emplois appartiennent bel et bien au secteur formel.



Tableau 4.16 : Part de l'emploi informel dans le secteur formel en pourcentage de l'emploi total et de l'emploi non agricole par sexe, milieu de résidence et groupe d'âge (en %)

Sexe	Emploi informel dans le secteur formel	Emploi informel dans le secteur formel - hors agriculture
Homme	50,1	51,4
Femme	52,4	52,4
Milieu		
Urbain	42,4	42,5
Rural	58,7	60,7
Age		
15-24	64,7	64,3
25-54	50,9	51,8
55-64	36,0	36,8
65+	47,2	53,8
National	51,1	51,8

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022



4.10 SALAIRES ET TRAITEMENTS

Dans cette section, nous analyserons les statistiques sur les salaires à Madagascar. À travers des indicateurs relatifs à cette thématique, cette section fournira une photographie des conditions de travail, qui sont au centre du travail rémunéré et des relations d'emploi. D'ailleurs, selon l'OIT, « les gains sont importants du point de vue des travailleurs et représentent une mesure de leur pouvoir d'achat et une approximation de leur niveau de vie ».

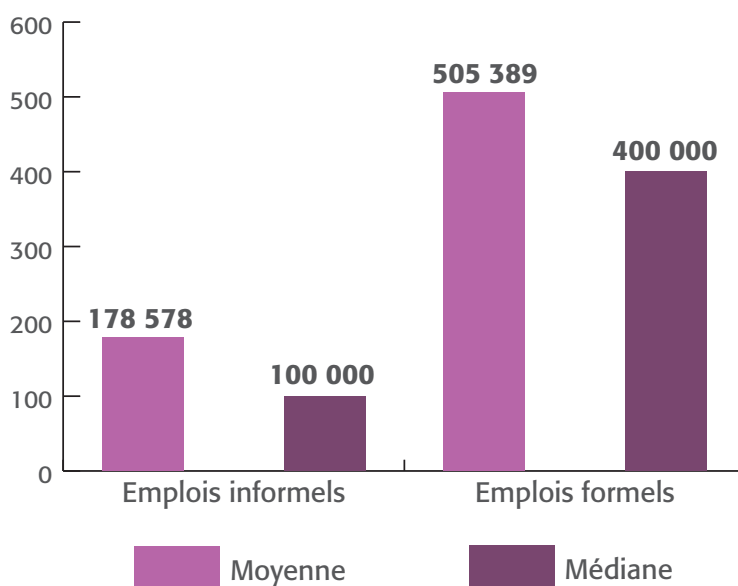
On désigne par « salaires et traitements » l'ensemble des rémunérations perçues par une personne physique dans le cadre d'une activité productive. Il s'agit donc de la compensation salariale ou rémunération perçue en contrepartie d'un travail effectué. Habituellement, le salaire correspond à une durée de travail donnée, et traitement à un montant forfaitaire gagné sans égard à la durée d'heures travaillées.

Dans ce rapport de l'enquête EPM 2021-2022, le gain considéré i.e. les salaires et traitements concerne uniquement la rémunération brute en espèces versée aux salariés pour le travail effectué. Il exclut donc les avantages tels que le loyer versé par l'employeur, les domestiques mis à disposition du travailleurs, le carburant, le transport, les primes non incluses dans le salaire, etc.

À Madagascar, le montant mensuel moyen perçu par un travailleur est de 196 359 Ar. pour un montant médian de 108 250 Ar. L'importance accrue de l'informalité montre une scission notable quant à ces montants dès lors que l'on désagrège les salaires et traitements mensuels entre les formes d'emplois. De cette manière, le revenu salarial moyen mensuel perçu dans les travailleurs du formel est presque le triple de celui reçu dans les employés de l'informel soit, respectivement égal 505 389 Ar. contre 178 578 Ar. En outre, le revenu salarial médian est quatre fois plus grand pour les emplois formels (400 000 Ar.) par rapport aux emplois informels (100 000 Ar.)



Graphique 4.12 : Revenu salarial moyen et médian mensuel par catégories d'emplois (en Ariary)

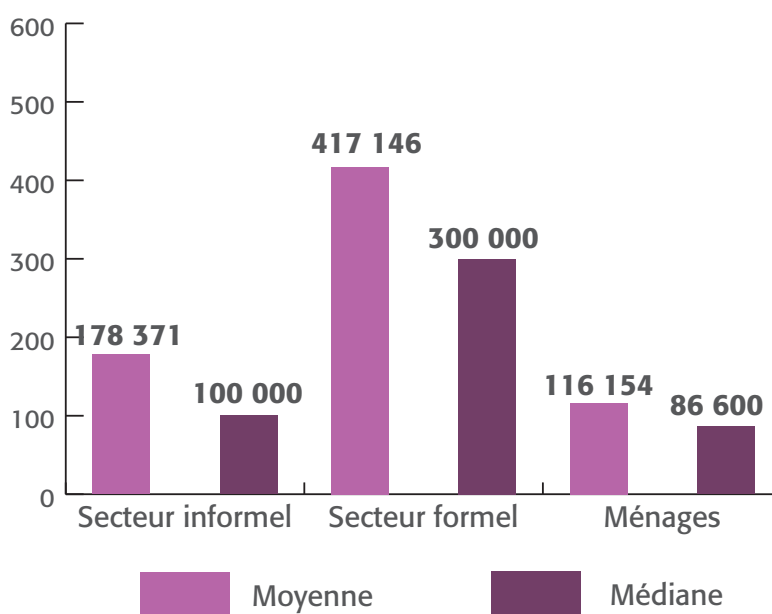


Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

En termes de secteur de l'emploi, les salaires et traitements moyens mensuels du secteur formel sont largement supérieurs à celui du secteur informel. Concrètement, le revenu salarial des unités de production du secteur formel sont 2,3 fois plus élevé que ceux du secteur informel, soit respectivement égal à 417 146 Ar. contre 178 371 Ar. Le secteur des Ménages enregistre des revenus relativement bas.



Graphique 4.13 : Revenu salarial moyen et médian par secteur de l’emploi (en Ariary)



Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Comme les autres indicateurs de l’emploi analysés au prime abord de ce rapport, les travailleurs de sexe féminin ainsi que ceux vivant dans les zones rurales sont moins lotis que leur homologue masculin et ceux résidant en milieu urbain. Cette différence fait que le montant moyen du revenu salarial des hommes est 1,5 fois supérieur à celui des femmes contre 1,7 fois pour le montant des zones urbaines par rapport aux zones rurales.

Toutefois, une chose est sûre à Madagascar. Plus un individu est allé loin dans les études, plus il est mieux rémunéré pour son travail. L’État malagasy et les parents, en particulier, ont donc intérêt à investir dans l’éducation et le capital humain dans le pays.



Tableau 4.17 : Revenu salarial mensuel moyen et médian par sexe, milieu de résidence et niveau d’éducation (en Ariary)

Sexe/Milieu/Âge	Moyenne	Médiane
Homme	227 169	108 250
Femme	152 993	86 600
Milieu		
Urbain	287 241	170 000
Rural	171 083	93 750
Niveau d’éducation		
Aucun	112 839	75 000
Primaire	163 011	87 500
Secondaire 1 ^{er} cycle	211 099	117 500
Secondaire 2 nd cycle	304 995	200 000
Universitaire	643 555	500 000



Sexe/Milieu/Age	Moyenne	Médiane
National	196 359	108 250

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Au niveau régional, les régions les mieux privilégiées en termes de revenu salarial des travailleurs sont les régions SAVA, Sofia, Boeny, Analanjirofo, DIANA, Analamanga et Betsiboka. Outre la région Analamanga qui abrite la capitale Antananarivo, ces régions sont celles où les cultures de rente comme la vanille, le girofle, etc. génèrent

des revenus exorbitants pour les exploitants. De l'autre côté, il s'agit des régions où les activités touristiques battent leur plein. C'est dire l'importance du tourisme et des cultures de rente pourtant soumis aux aléas climatiques pour l'économie de Madagascar.



Tableau 4.18 : Revenu salarial mensuel moyen et médian par régions (En Ariary)

Région	Moyenne	Médiane
ANALAMANGA	238 724	129 900
VAKINANKARATRA	133 510	86 600
ITASY	135 989	86 600
BONGOLAVA	118 530	108 250
HAUTE MATSIATRA	145 367	69 280
AMORON I MANIA	163 822	86 600
FITOVINANY	104 866	64 950
IHOROMBE	162 502	86 600
ATSIMO ATSIANANAN	112 956	64 950
VATOVAVY	164 921	108 250
ATSIANANANA	180 786	116 667
ANALANJIROFO	286 099	150 000
ALAOIRA MANGORO	154 164	100 000
BOENY	299 828	140 000
SOFIA	341 851	108 250
BETSIBOKA	225 995	200 000
MELAKY	169 309	108 250
ATSIMO ANDREFANA	192 593	66 667
ANDROY	96 244	51 960
ANOSY	122 528	70 833
MENABE	131 603	86 600

Région	Moyenne	Médiane
DIANA	243 151	194 850
SAVA	349 941	200 000
National	196 359	108 250

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Statistiquement, l'écart important entre le revenu moyen et médian montre une situation inégalitaire à Madagascar entre les travailleurs du point de vue des gains issus de l'emploi. D'ailleurs, l'indice de Gini⁴ sur le revenu salarial est égal à 0,56. Cela montre une inégalité dans la répartition des revenus salariaux.

Concrètement, cette inégalité se traduit comme suit : 46,2% de la masse globale du revenu salarial sont entre les mains de 10% de la population des travailleurs rémunérés.



Tableau 4.19 : Répartition de la masse salariale suivant la population des travailleurs rémunérés (en %)

Travailleurs rémunérés	Coefficient
0-10	1.173975
10-20	2.305627
20-30	3.234475
30-40	4.012575
40-50	4.811198
50-60	5.66746
60-70	7.447316
70-80	10.32814
80-90	14.81625
90-100	46.20298

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Rompres cette inégalité économique à travers la création d'emplois décents, une politique fiscale adaptée, une politique de redistribution des revenus, etc. devient alors incontournable dans l'optique d'un pays aspirant à l'émergence.

⁴ L'indice de Gini est une mesure statistique permettant de rendre compte de la répartition d'une variable. Dans notre cas, il s'agit du revenu salarial ou encore de la rémunération issue de l'emploi. La valeur de l'indice de Gini est comprise entre 0 et 1. Un coefficient de 0 est synonyme d'égalité parfaite et un coefficient de 1 assimilable à une inégalité extrême.

CHAPITRE 5. REVENUS DES MENAGES

Par ANDRIANATOANDRO Hasimbola et RANDRIAMIHAJA N. Liva





Ce chapitre examine les revenus des ménages à Madagascar pour l'année 2021. L'importance de cette analyse réside dans sa capacité à fournir des informations sur la composition et les origines

des revenus des ménages. Ces données sont cruciales pour élaborer des politiques et des programmes visant à améliorer les revenus des ménages et à lutter de manière efficace contre la pauvreté

5.1 DÉFINITION DES CONCEPTS

Dans le cadre de l'EPM21, le revenu des ménages est cerné selon la définition proposée par la dix-septième Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST). Ainsi, à partir de cette définition, sept sources de revenus ont été identifiées et mesurées au cours de l'opération statistique : le revenu de l'emploi, le revenu de l'élevage, le revenu de l'agriculture, le revenu de la pêche, le revenu de l'entreprise non agricole, le revenu de la rente, le revenu des transferts.

Revenu de l'emploi : c'est l'ensemble des recettes tirées de la participation à des activités économiques strictement en relation avec l'emploi. Il est constitué du revenu de l'emploi salarié et du revenu de l'emploi indépendant (rémunération du travail).

Revenu de la propriété : c'est le revenu issu de la propriété d'actifs financiers et autres, par exemple paiements d'intérêts.

Transferts monétaires reçus : c'est tout transfert en espèces que le chef d'un ménage ou un de ses membres reçoit en provenance de son fils, sa fille, son père, sa mère, son frère, sa sœur, de son conjoint(e) ou d'un autre membre de la famille n'habitant pas le ménage.

Entreprise non agricole : c'est toute entreprise dont la production principale n'est pas liée à l'agriculture.

Revenu de l'élevage : est calculé sur la base des ventes des produits animaux (animaux sur pieds toute catégorie confondue, viande, lait, œufs, peaux, autres produits dérivés) auxquelles sont soustraites les charges liées à l'élevage (gardiennage, aliments, produits vétérinaires, achats d'animaux, frais de transport, commissions et taxes).

Revenu de l'agriculture : c'est la différence entre le produit issu de l'agriculture et les charges agricoles. Il est à souligner que les données recueillies au cours des douze derniers mois concernent la période de la campagne agricole 2020-2021. Afin d'harmoniser la période de référence pour l'ensemble des sources de revenus, le revenu agricole sera ajusté en fonction du taux d'inflation de l'année 2021 (5,81%).

Le revenu de la rente : comporte de façon élargie la pension de retraite, la pension de veuvage, la pension alimentaire, le loyer de maison d'habitation, les revenus des mobiliers, des produits financiers et monétaires et les autres revenus comme gain de loterie, héritage, vente de biens, etc.

Les exclusions du revenu : Le revenu des ménages ne prend pas en compte normalement les transferts en capital, les écarts de conversions actifs et passifs, les créances de prêts. Outre ces exclusions naturelles, d'autres sources de revenu ne sont pas prises en compte dans l'évaluation pour diverses raisons : insuffisance de précision dans la mesure, difficulté de valorisation, irrégularité de la source. Il s'agit des revenus de la chasse, de l'exploitation forestière, de certains produits agricoles, et de l'assurance.

Ce chapitre se consacrera, en particulier à l'analyse des revenus tirés de l'emploi, en mettant l'accent sur l'emploi salarié annuel moyen (Objectif de Développement Durable ODD 8.5.1), ainsi que sur les revenus non liés à l'emploi ou les rentes. Toutes les diverses sources de revenus mentionnées précédemment seront agrégées au niveau du ménage afin de saisir la contribution de chaque source de revenu au sein des ménages.

5.2 REVENUS ISSUS DE L'EMPLOI SALARIÉ

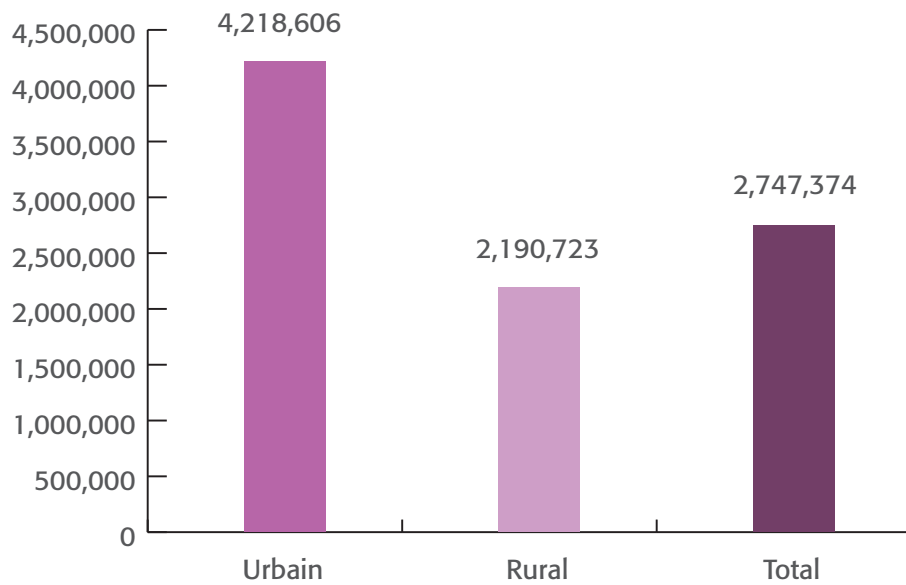
5.2.1 Revenu de l'emploi salarié annuel moyen selon le milieu et région de résidence

Cette section examine les rémunérations au sein de la main-d'œuvre à Madagascar. En moyenne, la main-d'œuvre malagasy gagne un salaire annuel de 2 747 373 Ariary. Toutefois, en milieu urbain, le salaire annuel moyen est nettement plus élevé, atteignant

4 218 605 Ariary, alors qu'en milieu rural, il se situe à 2 190 723 Ariary. Cette disparité souligne potentiellement des inégalités économiques et des disparités d'opportunités d'emploi entre ces deux milieux de résidence à Madagascar.



Graphique 5.1: Revenu de l'emploi salarié annuel moyen par milieu de résidence (en Ariary)



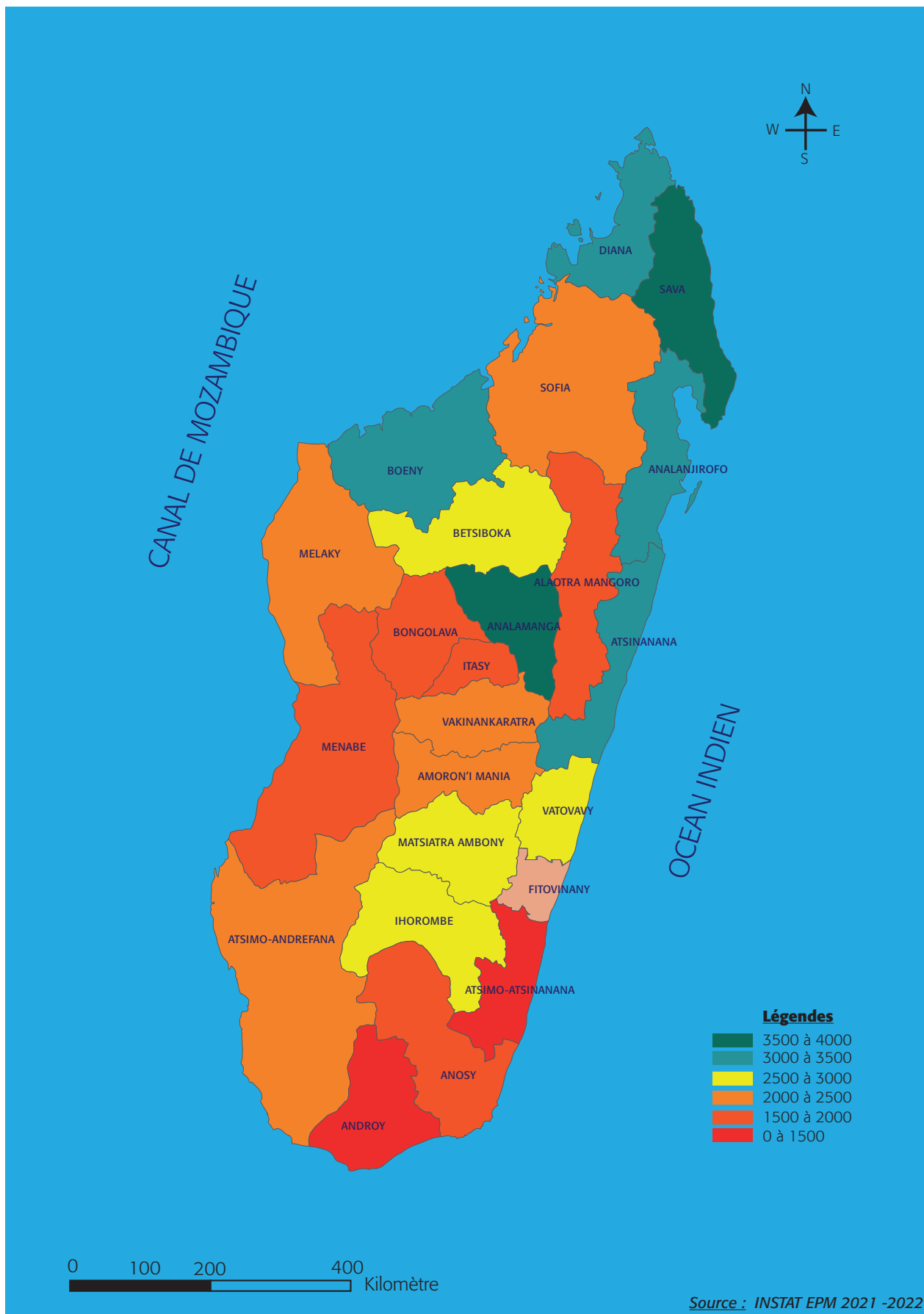
Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Les résultats de l'EPM 2021 suggèrent une variation marquée des niveaux de rémunération d'une région à l'autre. Ces écarts de salaires entre les régions soulignent des nuances économiques importantes, indiquant des différences potentielles dans les opportunités professionnelles et les conditions financières dans tout le pays.

Les régions de SAVA et d'Analamanga affichent les revenus salariaux annuels moyens les plus élevés, atteignant respectivement 3 973 690 Ariary et 3 810 496 Ariary. En revanche, les régions d'Androy et d'Atsimo Atsinanana enregistrent les niveaux les plus bas de revenus salariaux annuels moyens, s'élevant respectivement à 1 454 871 Ariary et 1 496 512 Ariary.



Carte 5.1: Revenus de l'emploi salarié annuel moyen par région (en millier d'Ariary)



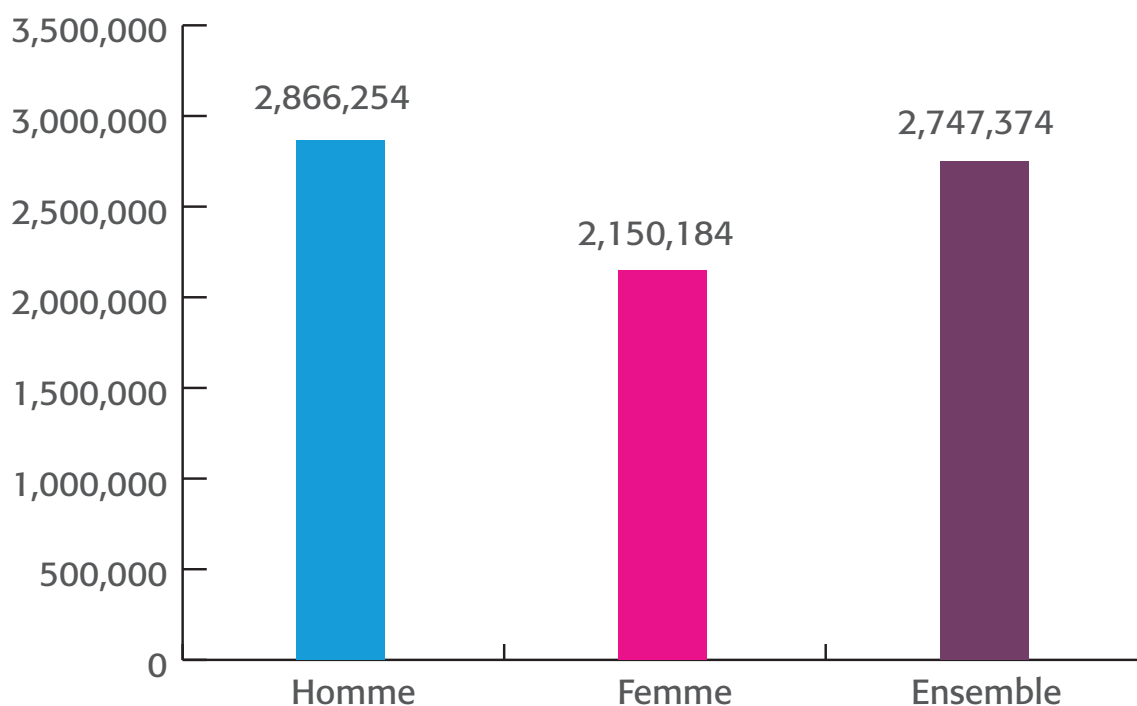
5.2.2 Revenu de l'emploi salarié annuel moyen selon le sexe, le type d'activité économique et le secteur d'activité

En moyenne, les salaires annuels des hommes (2 866 254 Ariary) sont généralement supérieurs à ceux des femmes (2 150 184 Ariary) en 2021. Cette disparité salariale entre les sexes souligne des enjeux

d'équité salariale et d'égalité des chances dans le monde professionnel, entre hommes et femmes.



Graphique 5.2: Revenus de l'emploi salarié annuel moyen par sexe (en Ariary)



Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Selon le type d'activité économique, la main d'œuvre fournissant des services non marchands (administration publique ; services communautaires, sociaux et autres services et activités) affiche les salaires les plus élevés, avec une moyenne de 4 494 340 Ariary pour l'année 2021, suivie de près par celle fournissant des services marchands, enregistrant en moyenne 3 533 098 Ariary. Ensuite, les employés dans la construction affichent des salaires moyens d'environ

3 529 295 Ariary, tandis que ceux œuvrant dans l'exploitation minière, l'électricité, le gaz et l'eau présentent une moyenne de 3 293 323 Ariary. La main-d'œuvre travaillant dans l'industrie manufacturière suit avec une moyenne de 2 801 037 Ariary. En revanche, celle exerçant dans l'agriculture enregistre les salaires moyens les plus bas, atteignant environ 1 570 766 Ariary.



Tableau 5.1: Revenus de l'emploi salarié annuel moyen par type d'activité économique (en Ariary)

Activité économique dans l'emploi principal	Montant en Ariary
Agriculture	1 570 766
Industrie manufacturière	2 801 037
Construction	3 529 295
Exploitation minière et extraction de carrières ; Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	3 293 323
Services marchands (Commerce ; Transport ; Hébergement et restauration ; et Services aux entreprises et services administratifs)	3 533 098



Activité économique dans l'emploi principal	Montant en Ariary
Services non marchands (Administration publique ; Services communautaires, sociaux et autres services et activités)	4 494 340
Non classifiable dans l'activité économique	1 362 759
National	2 747 373

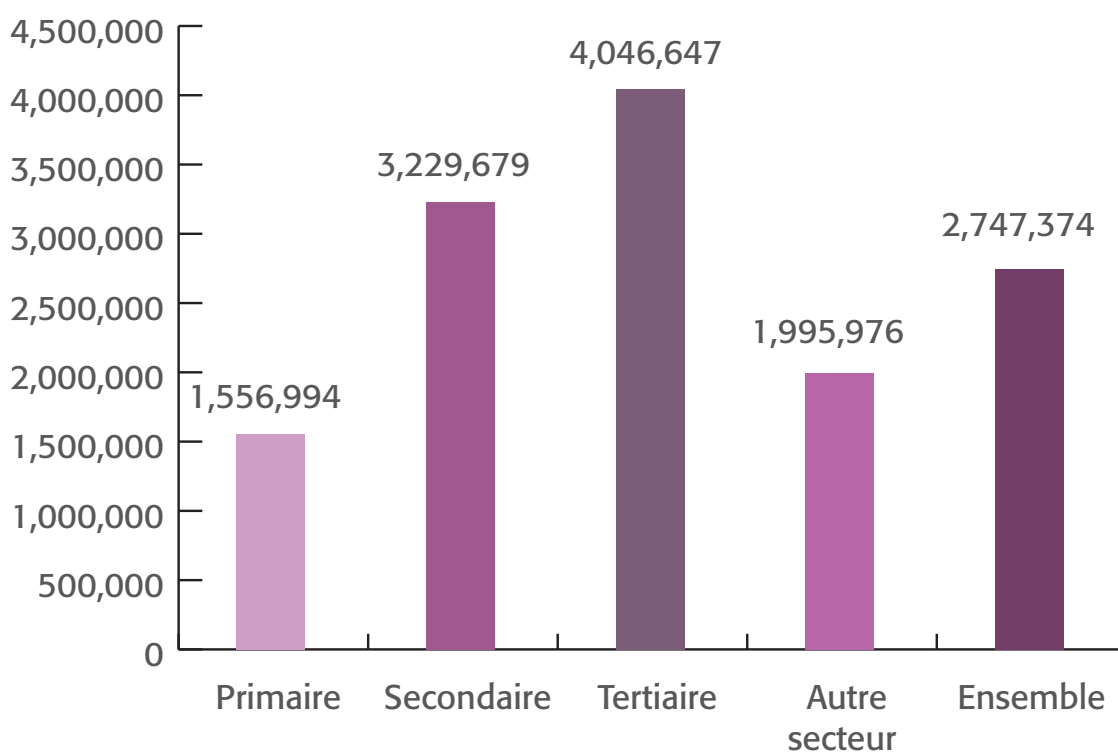
Source : INSTAT/EPM 2021 – 2022

Selon le secteur d'activité, la main d'œuvre employée dans le secteur tertiaire gagne le salaire annuel moyen le plus élevé, atteignant 4 046 646 Ariary, suivie par celle du secteur secondaire avec une moyenne annuelle de 3 229 678 Ariary. Ensuite, les employés

d'autres secteurs enregistrent un salaire moyen annuel de 1 995 975 Ariary, tandis que ceux du secteur primaire présentent le salaire annuel le plus bas, atteignant en moyenne 1 556 993 Ariary.



Graphique 5.3 : Revenus de l'emploi salarié annuel moyen par secteur d'activité (en Ariary)

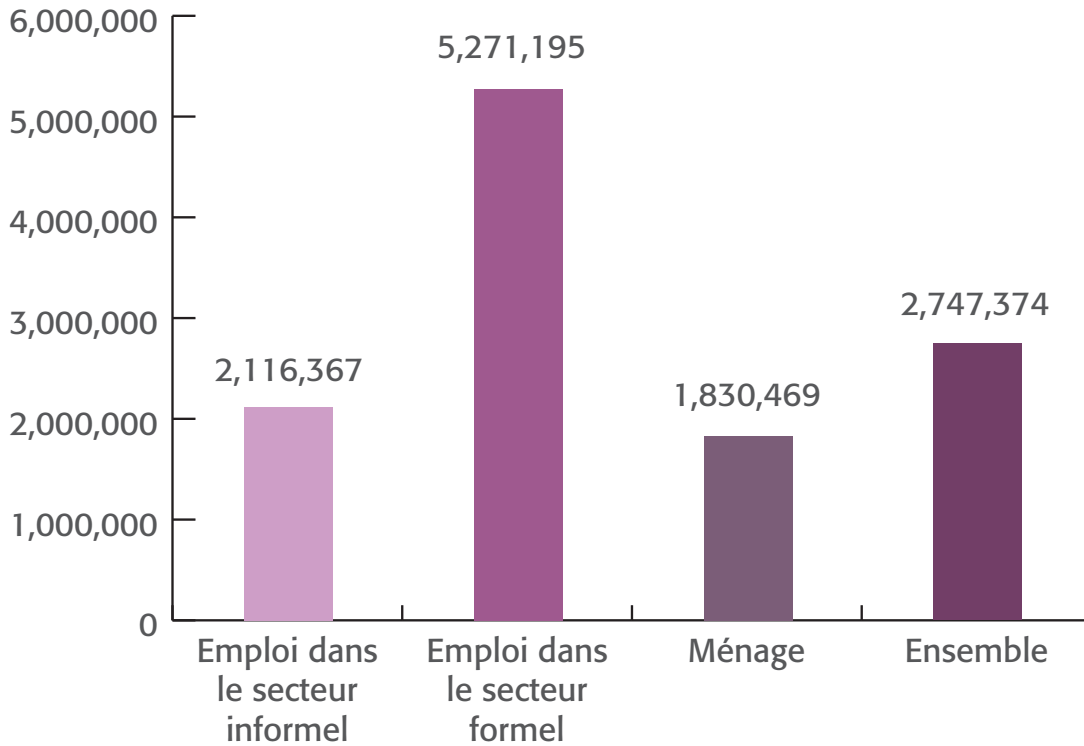


Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

L'analyse des salaires selon le type d'emploi met en évidence des variations parmi les individus constituant la main d'œuvre malagasy. Dans le secteur formel, les employés gagnent en moyenne 5 271 194 Ariary pour l'année 2021. En comparaison, les employés du secteur informel affichent un salaire annuel moyen de 2 116 366 Ariary. Enfin, ceux travaillant dans le secteur des ménages affichent les salaires annuels les plus bas, évalués à 1 830 468 Ariary.



Graphique 5.4: Revenus de l'emploi salarié annuel moyen par type emploi (en Ariary)



Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

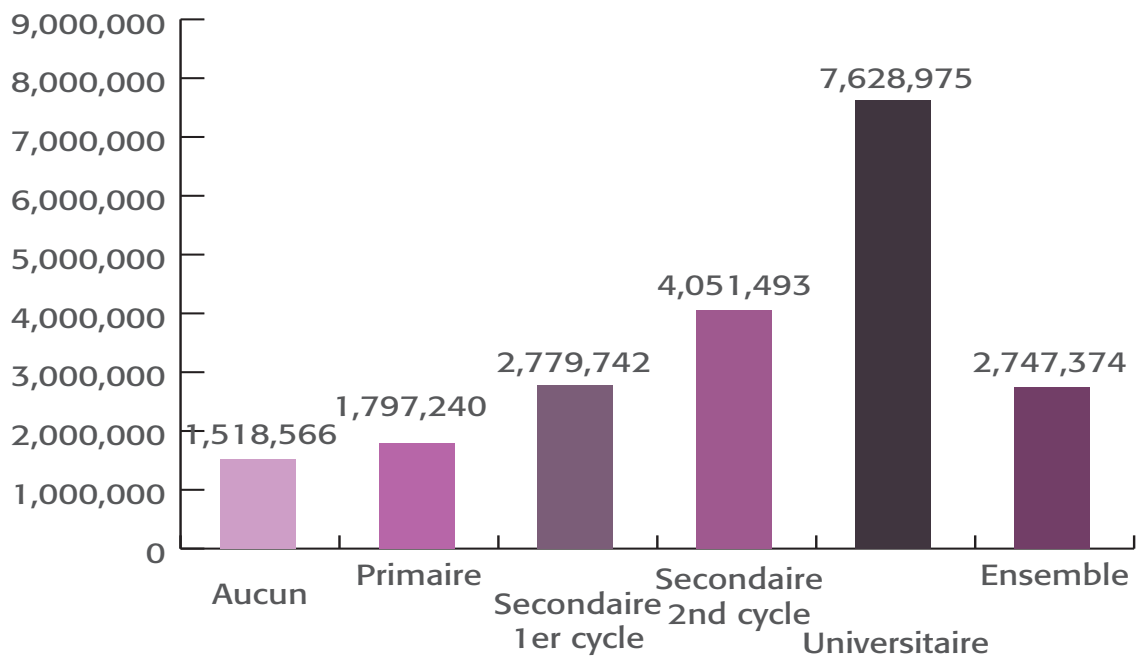
5.2.3 Revenu de l'emploi salarié annuel moyen selon le niveau d'instruction et la profession

En 2021, les salaires moyens tendent à augmenter à mesure que le niveau d'éducation progresse. Les travailleurs sans niveau d'instruction spécifique perçoivent un salaire moyen de 1 518 566 Ariary, tandis que ceux ayant suivi l'éducation primaire affichent une moyenne légèrement supérieure, à 1 797 240 Ariary. Les salaires connaissent une augmentation marquée pour les individus ayant achevé le premier cycle du secondaire, atteignant une moyenne de 2 779 741 Ariary.

Cette tendance se poursuit pour ceux ayant complété le second cycle du secondaire, avec un salaire moyen plus élevé de 4 051 492 Ariary. En outre, les travailleurs universitaires bénéficient du salaire annuel moyen le plus important, s'établissant à 7 628 974 Ariary.



Graphique 5.5: Revenus de l'emploi salarié annuel moyen par niveau d'instruction (en Ariary)



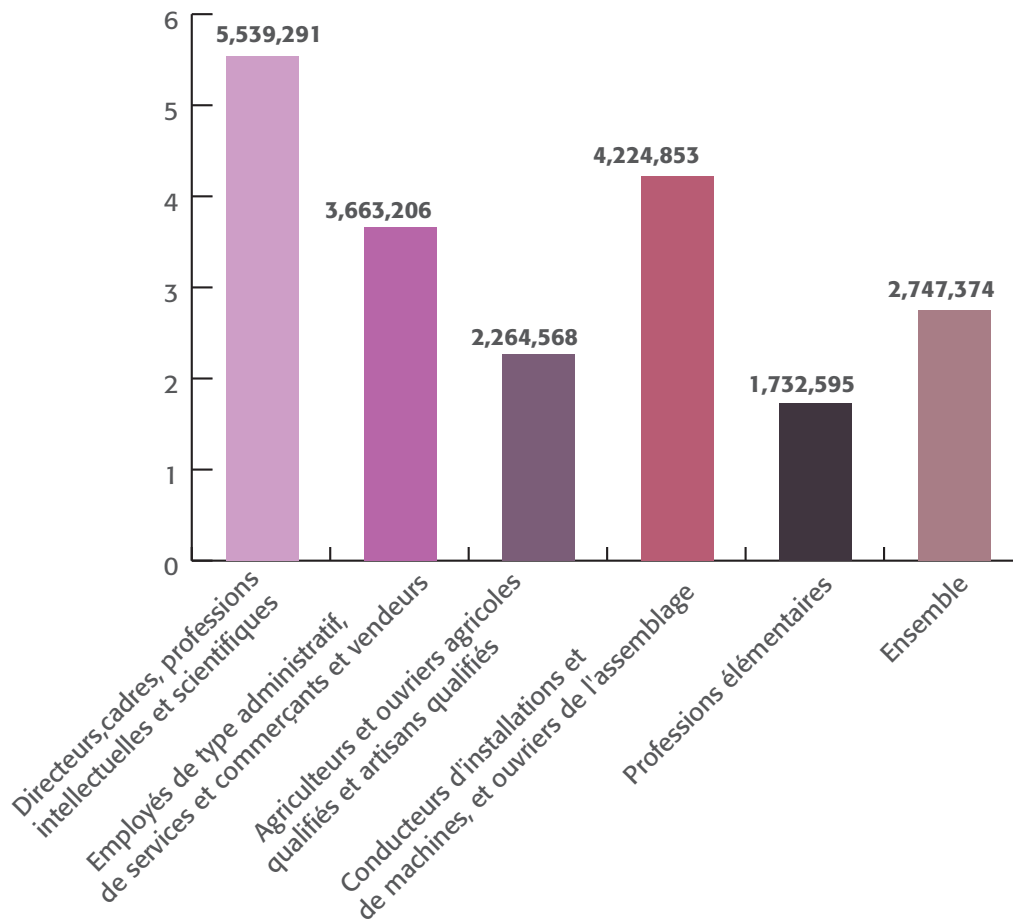
Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Selon la profession, les directeurs, cadres, et professions intellectuelles et scientifiques gagnent le salaire moyen le plus élevé, atteignant 5 539 290 Ariary pour l'année 2021. De même, les conducteurs d'installations et de machines, ainsi que les ouvriers de l'assemblage, bénéficient également d'un salaire important, atteignant en moyenne 4 224 852 Ariary. Ensuite, les employés de type administratif, de services, les commerçants et vendeurs ont un salaire annuel moyen de 3 663 206 Ariary.

En revanche, les agriculteurs, ouvriers agricoles qualifiés et artisans qualifiés gagnent un salaire inférieur, atteignant en moyenne 2 264 567 Ariary. Les professions élémentaires présentent un salaire annuel moyen encore plus bas, environ 1 732 595 Ariary.



Graphique 5.6: Revenus de l'emploi salarié annuel moyen par profession (en Ariary)



Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

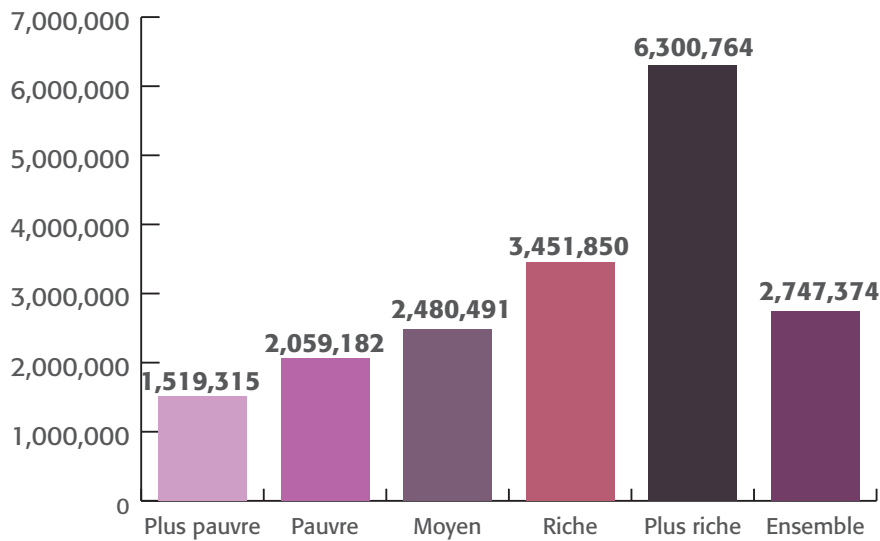
5.2.4 Revenu de l'emploi salarié annuel moyen selon le quintile de bien-être

Une analyse des salaires annuels moyens de la main-d'œuvre révèle que le bien-être du ménage croît avec le salaire moyen de l'individu. Les individus vivant dans des ménages les plus riches affichent les salaires annuels moyens les plus élevés. Le salaire annuel moyen pour le quintile le plus riche est de 6 300 763 Ariary, tandis que pour le quintile le plus pauvre, il est de 1 519 314 Ariary.

En d'autres termes, un individu vivant dans le ménage le plus riche gagne un salaire annuel moyen environ 4 fois supérieur à celui qui vit dans le ménage le plus pauvre.



Graphique 5.7 : Revenus de l’emploi salarié annuel moyen par quintile du bien-être (en Ariary)



Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

5.3 REVENU ANNUEL MOYEN HORS-EMPLOI

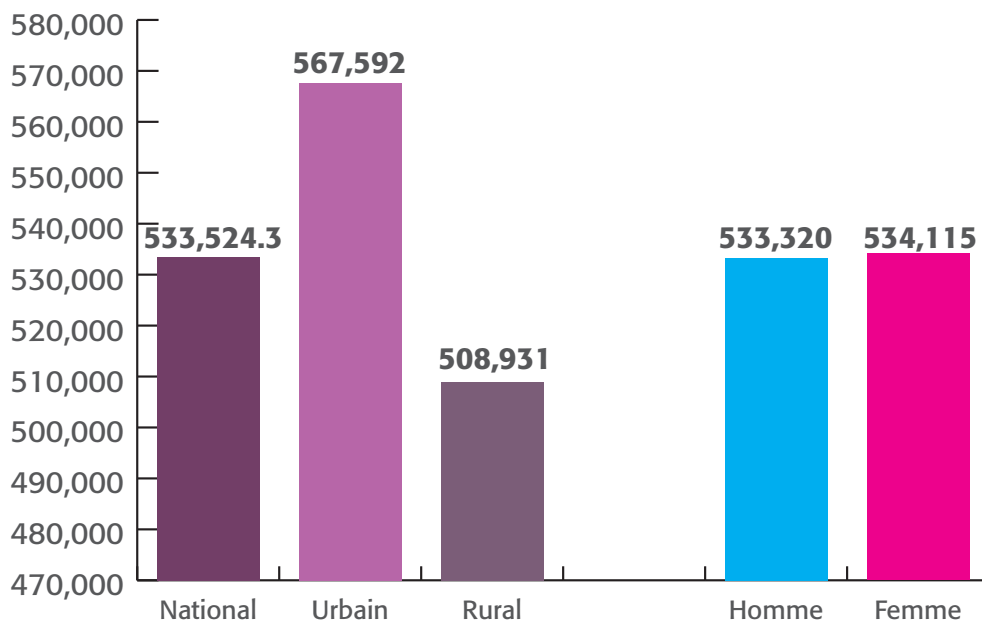
5.3.1 Revenu annuel moyen hors-emploi par sexe et par milieu de résidence

En 2021, le revenu annuel hors emploi des individus âgés de 15 ans et plus atteint en moyenne 533 524 Ariary. Selon le milieu de résidence, il n’y a pas de différence marquée entre le revenu moyen hors emploi que gagne la main-d’œuvre en milieu urbain (567 592

Ariary par an) et en milieu rural (508 931 Ariary). Par ailleurs, il ne semble pas y avoir d’association le sexe de l’individu et le revenu hors emploi qu’il gagne par an.



Graphique 5.8: Revenus annuels hors emploi moyens par milieu de résidence et par sexe (en Ariary)



Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

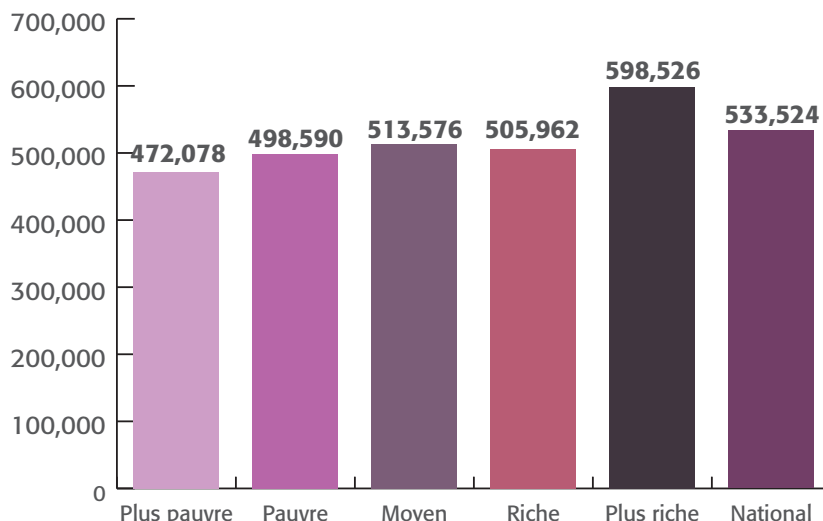
3.5.2 Revenu annuel moyen hors-emploi par sexe et par quintile de bien-être

Selon le quintile de bien-être, la main-d'œuvre vivant dans les ménages les plus pauvres présente le revenu annuel moyen hors emploi le plus faible, s'établissant à 472 078 Ariary. Le revenu annuel moyen hors emploi de l'individu augmente progressivement avec

le niveau de bien-être du ménage dans lequel il se trouve, atteignant sa valeur la plus élevée pour le quintile le plus riche (598 525 Ariary).



Graphique 5.9: Revenus annuels hors emploi moyens par quintile de bien-être (en Ariary)



Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

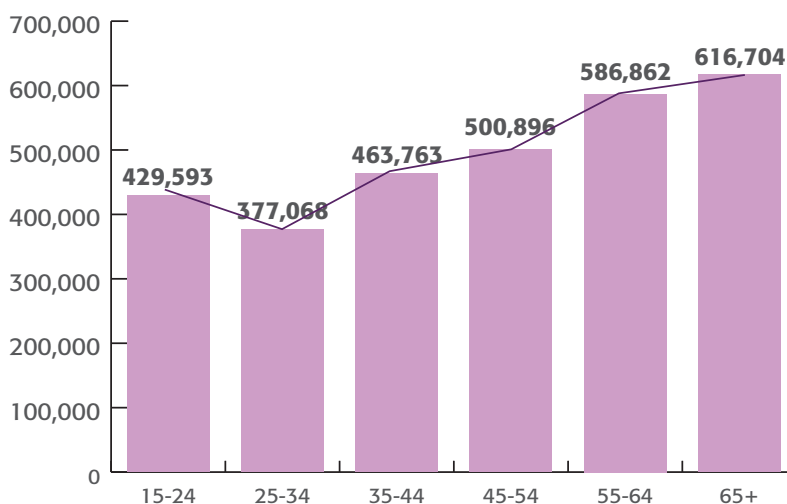
5.3.3 Revenu annuel moyen hors-emploi par sexe et par tranche d'âge

Selon la tranche d'âge, une tendance à l'augmentation se dessine clairement. Les tranches plus jeunes, de 15 à 34 ans, affichent des revenus initialement plus bas, évoluant graduellement. À partir de 35 ans, une croissance plus prononcée des revenus est perceptible, se maintenant chez les tranches d'âge supérieures. Cette

progression atteint son apogée chez les 65 ans et plus, qui présentent les revenus hors emploi annuels moyens les plus élevés (616 704 Ariary). Cette tendance peut refléter une accumulation graduelle de revenus provenant de diverses sources hors emploi au fil du temps.



Graphique 5.10: Revenus annuels hors emploi moyens par tranche d'âge (en Ariary)



Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022



5.4 REVENUS ANNUELS DES MÉNAGES

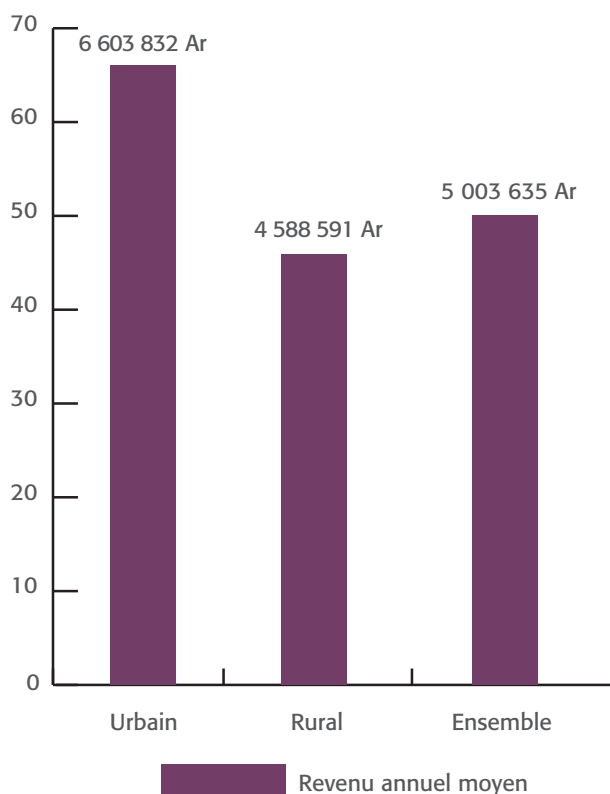
5.4.1 Revenu moyen des ménages selon la résidence

En 2021, le revenu annuel moyen des ménages à Madagascar s'élève à 5 003 365 Ariary. Cette moyenne masque une disparité entre les milieux de résidence, avec un revenu annuel moyen bien plus élevé en milieu urbain, atteignant 6 603 832 Ariary, par rapport au revenu annuel moyen en milieu rural qui se situe à 4 588 591 Ariary.

Les régions abritant des ménages bénéficiant de revenus annuels moyens plus élevés comprennent SAVA (7 895 553 Ariary), Analamanga (6 980 539 Ariary), Analanjiroro (6 306 061 Ariary), Boeny (6 181 629 Ariary) et Alaotra Mangoro (6 165 141 Ariary). En revanche, les régions où résident des ménages affichant des revenus annuels moyens plus bas sont Androy (2 177 880 Ariary), Anosy (2 560 169 Ariary) et Fitovinany (2 645 497 Ariary).



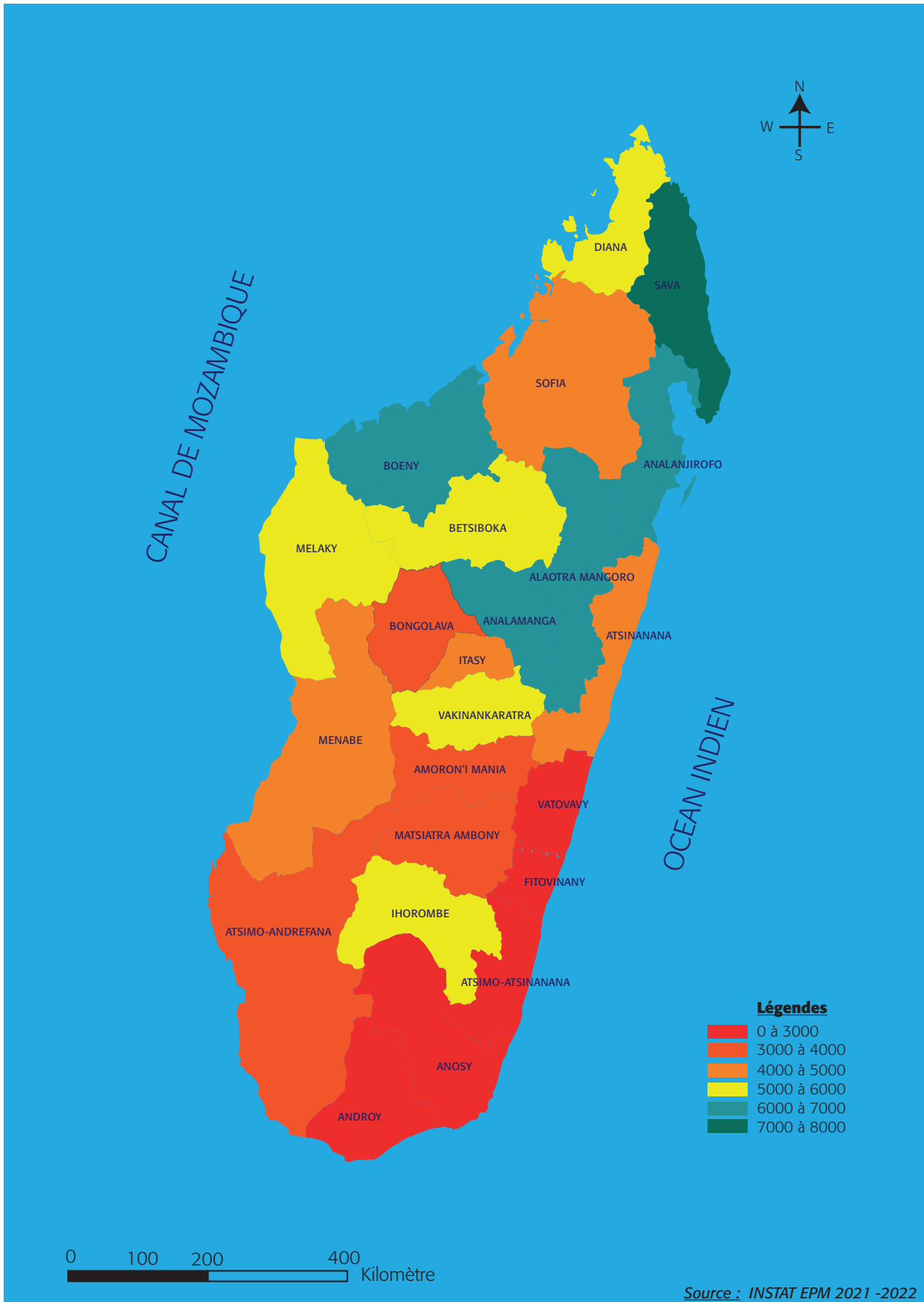
Graphique 5.11: Revenu annuel moyen des ménages par milieu (en Ariary)



Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022



Carte 5.2: Revenu annuel moyens des ménages par région (en millier d'Ariary)





5.4.2 Revenu moyen des ménages selon le genre et âge du CM

Selon le genre, les résultats mettent en évidence une disparité de revenus entre les ménages dirigés par des hommes et ceux dirigés par des femmes à Madagascar. Les ménages dirigés par des hommes ont un revenu annuel moyen de 5 523 110 Ariary, tandis que celui des ménages dirigés par des femmes s'élève à 3 421 077 Ariary.

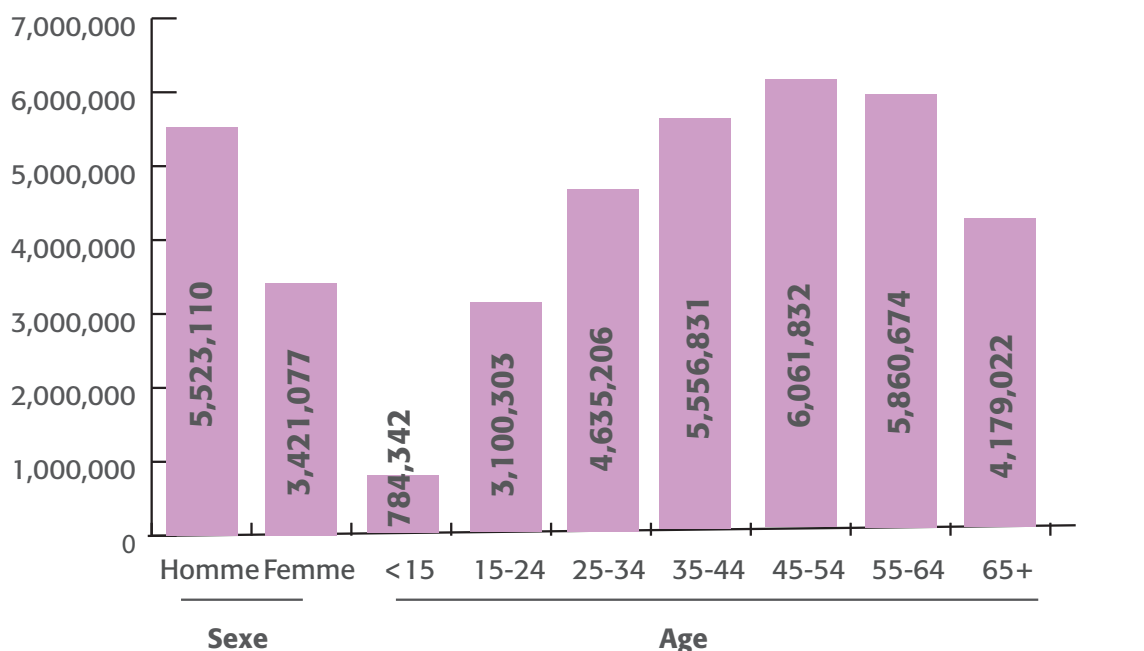
Une corrélation entre l'âge et le niveau de revenu des ménages se dessine, avec une pointe observée dans la tranche d'âge de 45 à 54 ans, suivie d'une légère baisse chez les ménages dont le chef est entre 55 ans et plus. Les tranches d'âge, entre 35 -44ans et 45 à 54 ans, en particulier affichent des montants de revenu annuel moyen

plus élevés respectifs 5 556 831 Ariary et 6 061 832 Ariary. Cela peut être lié à une plus grande expérience professionnelle et à des responsabilités accrues pendant ces années.

À l'exception des ménages dirigés par un chef âgé de moins de 15 ans, ceux dont le chef a 65 ans et plus présentent le revenu moyen le plus bas, s'élevant à 5 860 674 Ariary. Cette constatation est généralement liée à la période de la retraite, où les revenus professionnels peuvent connaître une éventuelle baisse, amenant les individus à dépendre davantage des pensions et des économies accumulées.



Graphique 5.12: Répartition (en Arirary) du revenu annuel moyen des ménages selon le sexe et la tranche d'âge du CM



Source : INSTAT/EPM 2021-2022

5.4.3 Revenu annuel moyen selon profession et le niveau d'instruction du CM

La profession principale du chef de ménage et son niveau d'instruction sont un des facteurs déterminants dans les écarts de revenus des ménages. L'éducation est importante pour améliorer les perspectives financières des ménages, tandis que les professions plus qualifiées sont associées à des revenus annuels moyens plus élevés.

Les ménages dirigés par du chef ayant un niveau d'éducation universitaire affichent des revenus annuels moyens élevés, atteignant 13 351 362 Ariary. En revanche, ceux dirigés par du chef sans aucun niveau d'éducation enregistrent les revenus annuels moyens les plus bas, chiffrés à 2 905 479 Ariary.

La profession du chef de ménage joue également un rôle déterminant dans les revenus du ménage. Ceux exerçant des professions de directeurs, cadres, professions intellectuelles et scientifiques

touchent des revenus annuels moyens les plus élevés, soit 11 299 259 Ariary, suivis des conducteurs et ouvriers qualifiés (8 172 036 Ariary) et des employés administratifs, (6 393 310,9 Ariary). De plus, ceux exerçant des professions élémentaires ou n'ayant pas d'emploi touchent des revenus plus bas, respectivement 3 737 801 Ariary et 2 830 716 Ariary.



Graphique 5.13: Répartition (en Ariary) du revenu annuel moyen selon la profession et le niveau d’instruction du CM



Source : INSTAT/EPM 2021-2022

5.5 SOURCES DE REVENU DES MÉNAGES

5.5.1 Sources de revenus des ménages

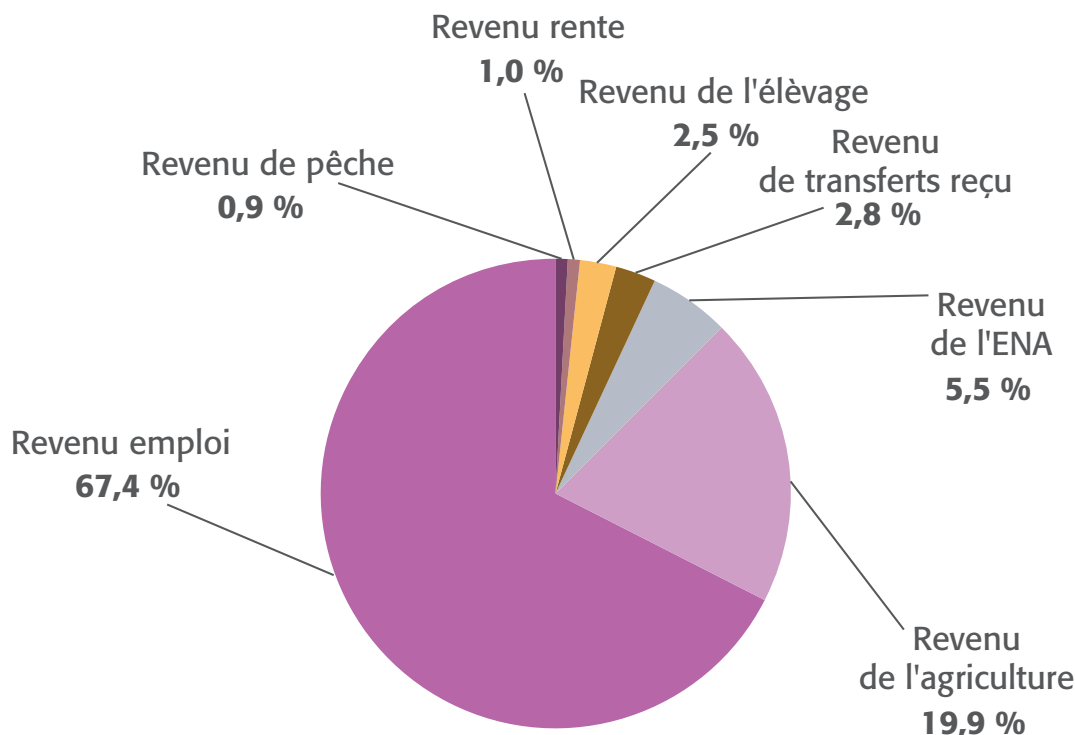
Les ménages ont une diversification des ressources financières. Les activités agricoles représentent près de 20% du revenu total, démontrant une contribution importante de ce secteur. En revanche, le revenu de l’élevage et de la pêche contribue de manière plus limitée, représentant respectivement 2,5% et 0,9%. La principale source de revenu semble être l’emploi, avec une part prépondérante de 67,4%, soulignant la dépendance significative des ménages à l’égard du travail rémunéré. Les entreprises non agricoles contribuent également de manière non négligeable, représentant 5,5% du revenu total. La rente et les transferts reçus constituent

des parts relativement modestes, avec des contributions respectives de 1,0% et 2,8%.

L’analyse indique une variété de sources de revenus pour les ménages, mettant en avant une dépendance significative à l’égard des emplois rémunérés, suivie de près par les activités agricoles. La promotion et le développement de l’emploi, ainsi que le soutien à la prospérité du secteur agricole, pourraient jouer un rôle essentiel dans l’amélioration générale de la situation financière des ménages.



Graphique 5.14: Répartition (%) du revenu total des ménages par sources de revenu



Source : INSTAT/EPM 2021-2022

5.5.2 Sources des revenus des ménages par milieu et région de résidence

L'analyse par milieu met en lumière d'importantes disparités dans la composition du revenu total des ménages. Dans les zones urbaines, le revenu d'emploi prédomine de manière écrasante, représentant 81,7%, avec des contributions non négligeables du revenu agricole (5,1%) et non agricole (5,6%). À l'inverse, dans les milieux ruraux, bien que l'emploi reste significatif (62%), le revenu agricole joue un rôle substantiel, représentant 25,5%, mettant en évidence une dépendance marquée à l'égard des activités agricoles. Les zones rurales affichent également une contribution notable (5,5%) provenant d'activités non agricoles.

L'analyse régionale révèle des schémas économiques distincts. En effet, Analamanga dépend fortement de l'emploi (77,8%), tandis qu'Itsasy se distingue par la prédominance du revenu agricole

(39,5%), soulignant l'importance de l'agriculture dans son économie locale, de même que SAVA (32,2%), Haute Matsiatra (30,6%) et Sofia (30,2%).

La région d'Ihorombe, outre sa dépendance au revenu d'emploi (62,3%), tire une part significative de son revenu non agricole (23,1%). La région d'Androy se distingue par une contribution élevée du revenu provenant de transferts reçus (7,9%) par rapport aux autres régions du pays.

Par ailleurs, dans la région de Vakinankaratra, la part du revenu de l'élevage (9,7%) est notablement élevée comparée à d'autres régions. À l'inverse, la région d'Atsinanana ne dépend pas significativement de cette source de revenu (0,2%).



Tableau 5.2: Répartition (%) du revenu total des ménages par milieu et région de résidence selon la source de revenu

	Revenu pêche	Revenu rente	Revenu élevage	Revenu Transferts reçus	Revenu ENA	Revenu agricole	Revenu emploi
National	0,9%	1,0%	2,5%	2,8%	5,5%	19,9%	67,4%
Urbain	0,6%	1,7%	1,3%	4,1%	5,6%	5,1%	81,7%
Rural	1,0%	0,8%	3,0%	2,2%	5,5%	25,5%	62,0%
Région							
Analamanga	0,1%	1,5%	2,3%	3,1%	10,6%	4,6%	77,8%

	Revenu pêche	Revenu rente	Revenu élevage	Revenu Transferts reçus	Revenu ENA	Revenu agricole	Revenu emploi
Vakinankaratra	0,0%	0,6%	9,7%	1,8%	1,5%	28,0%	58,4%
Itasy	0,3%	0,4%	3,4%	2,5%	0,8%	39,5%	53,2%
Bongolava	0,1%	0,2%	2,7%	1,1%	4,2%	23,0%	68,6%
Haute Matsiatra	0,1%	0,8%	3,3%	3,5%	3,3%	30,6%	58,4%
Amoron'i Mania		1,8%	2,2%	4,7%	5,5%	28,0%	57,8%
Fitovinany	0,6%	0,6%	1,0%	4,4%	4,6%	13,1%	75,7%
Ihorombe	0,1%	1,0%	1,0%	3,6%	23,1%	8,9%	62,3%
Atsimo Atsinanana	2,2%	1,1%	1,0%	3,1%	1,6%	29,8%	61,1%
Vatovavy	0,1%	0,5%	0,8%	3,1%	0,2%	16,4%	78,9%
Atsinanana	2,8%	1,5%	0,2%	3,4%	0,4%	12,7%	79,0%
Analanjirifo	0,9%	0,7%	0,7%	1,6%	4,9%	30,6%	60,5%
Alaotra Mangoro	1,2%	0,6%	1,2%	1,2%	10,9%	31,1%	53,8%
Boeny	5,4%	1,0%	1,9%	3,2%	2,9%	17,5%	68,0%
Sofia	0,8%	1,6%	2,1%	2,0%	3,2%	30,2%	60,1%
Betsiboka	0,2%	0,4%	1,9%	1,1%	5,9%	19,0%	71,4%
Melaky	4,6%	0,5%	5,8%	1,9%	4,0%	20,8%	62,4%
Atsimo Andrefana	0,6%	0,9%	3,4%	2,9%	4,6%	14,4%	73,2%
Androy	0,0%	0,7%	3,8%	7,9%	10,5%	22,7%	54,5%
Anosy	4,3%	0,8%	2,0%	4,2%	3,4%	13,0%	72,3%
Menabe	0,7%	1,0%	1,6%	2,6%	3,8%	20,4%	69,9%
DIANA	1,2%	1,1%	2,2%	4,5%	5,3%	8,1%	77,6%
SAVA	0,4%	0,3%	0,3%	1,9%	1,6%	32,2%	63,2%

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

5.5.3 Revenu par quintiles de bien être

Les revenus provenant de l'emploi prédominent dans la plupart des quintiles, représentant une part substantielle des revenus pour tous les groupes, des plus démunis (62,8%) aux plus fortunés (71,3%). Les ménages plus riches, à part les revenus de l'emploi, ont une contribution importante du revenu non agricole (12,5%) dans leur revenu.

En observant les différentes sources de revenus, on constate que les ménages les plus pauvres dépendent fortement du revenu

agricole (28,4%), de revenu non agricole (2,8%) et du revenu de transferts (2,2%). Les ménages pauvres et moyens suivent une tendance similaire, avec une prédominance du revenu de l'agriculture (respectivement 28% et 22,8%), et de revenu non agricole (respectivement 4% et 4,3%). En revanche, les ménages riches et les plus riches dépendent davantage du revenu de l'emploi (respectivement 70,2% et 71,3%), indiquant une plus grande participation au marché du travail.



Tableau 5.3: Répartition (en %) des revenus des ménages par sources et selon les quintiles de consommation

	Revenu de pêche	Revenu rente	Revenu de l'élevage	Revenu de transferts reçu	Revenu de l'ENA	Revenu agricole	Revenu emploi
Plus pauvre	0,7	0,4	1,8	2,2	2,8	28,4	63,8
Pauvre	0,9	0,5	2,5	1,7	4,0	28,0	62,5
Moyen	1,4	0,8	2,3	2,2	4,3	22,8	66,2
Riche	1,4	1,2	3,6	3,1	0,4	20,1	70,2
Plus riche	0,4	1,7	2,4	3,9	12,5	7,8	71,3
National	0,9	1,0	2,5	2,8	5,5	19,9	67,4

Source : INSTAT/EPM 2021-2022



CHAPITRE 6. EPARGNE ET CREDITS

Par MINOSOA Lalaina Rianà et ANDRIANATOANDRO Hasimbola





6.1 CONTEXTE ET DÉFINITION DES CONCEPTS

6.1.1 Contexte

L'inclusion financière se réfère à l'accès et à la participation équitable de tous les membres d'une société à toute une gamme de produits et de services financiers (transactions, paiements, épargne, crédit, assurance, d'autres produits financiers). Cela englobe l'idée que toutes les personnes, indépendamment de leur situation économique ou de leur emplacement géographique, devraient avoir la possibilité d'utiliser et de bénéficier des services financiers. L'accès à un compte figure comme la première étape vers l'inclusion financière. Il permet à l'individu le dépôt d'argent, l'envoi et la réception de paiements mais aussi la pratique de l'épargne et la demande de crédit.

Dans cette partie seront abordés la pratique d'épargne et l'accès au crédit des individus âgés de 15 ans ou plus. Cette section distincte sur l'Épargne et le Crédit fait partie des innovations apportées dans cette enquête EPM 2021-2022. Durant les précédentes enquêtes,

ce thématique étant un peu éparpillé dans différentes sections et n'était pas considéré de façons séparées.

Bien qu'il existe d'autres enquêtes plus spécifique traitant ce genre de thématique, les résultats issus de cette enquête EPM permettraient d'appréhender également le paysage de l'inclusion financière à Madagascar et pourront être considéré comme une Base-line des séries d'EPM dans le futur.

D'une manière générale, l'analyse sera basée suivant le milieu de résidence et le genre des individus. Pour la masse d'épargne et le montant du dernier crédit obtenu, les résultats seront présentés tant selon les caractéristiques des individus, tant selon les caractéristiques des ménages. Il est à noter que toutes les informations collectées sont relatives sur une période de référence de 12 derniers mois et la population d'étude est les individus de 15 ans et plus.

6.1.2 Définition des concepts

Le taux global d'utilisation des services financiers (TGUSF) ou taux d'inclusion financière : sur la base des services financiers existants à Madagascar, il se définit par la proportion de la population adulte (individus de 18 ans et plus) détenant un compte dans les Banques, les Institutions de microfinance (IMF), les Établissements de monnaie électronique (les opérateurs en Mobile Money), les Compagnies d'assurance, les Institution Financière Non Bancaire (IFNB) et les Caisses de pension.⁵

Le taux de bancarisation : il se définit comme la proportion de la population de 15 ans ou plus titulaires d'au moins un compte de dépôt ou de crédit dans les banques, les services postaux et les caisses nationales d'épargne.

Cependant, dans la mesure où les informations collectées dans cette enquête pour l'utilisation des services de la Caisse Nationale d'Épargne et les institutions de microfinances ne sont pas captées de manière distincte, le taux de bancarisation considéré dans ce rapport concerne seulement la possession de compte dans une banque et dans les services postaux.

L'épargne : c'est la partie du revenu des ménages qui n'est pas consommée pendant une période donnée.

Le niveau de bien-être : le niveau de bien-être est appréhendé par le niveau de consommation, plus précisément le quintile de consommation.

6.2 ÉPARGNE

Pour capter l'inclusion financière globale, l'indicateur utilisé est le taux de possession de compte dans une institution financière formelle ou l'utilisation des produits ou services informels. Sont considérés comme formels, les produits ou services réglementés ou supervisés par la Commission de Supervision Bancaire et Financière (CSBF) ou tout autre organisme formel de réglementation.

Après avoir examiné cet indicateur global, la pratique d'épargne sera abordée et selon deux angles, d'une part par rapport à la population d'étude, les individus de 15 ans et plus et d'autre part, par rapport à ceux qui sont financièrement inclus.

6.2.1 Possession de compte

Dans cette analyse, les services financiers formels prises en compte comprennent la banque et d'autres services formels non bancaires, notamment la Poste, la Caisse d'Épargne, les institutions

de microfinance (IMF) et les établissements de monnaie électronique. En ce qui concerne les services de type informel, seules les épargnes villageoises ont été prises en considération.

⁵ Les institutions financières réglementées à Madagascar sont : les Banques (12 Banques territoriales), les institutions de microfinance (27 institutions exerçant des activités de microfinance), les établissements financiers (03 établissements financiers), les assurances (05 compagnies d'assurance), les institutions financières non bancaire (Institution non bancaire : PAOMA), les caisses de pensions (02 caisses de pension : CNAPS et CRCM) et les établissement monétaire électronique (03 opérateurs en Mobile Money).

6.2.2 Vue d'ensemble sur l'inclusion financière

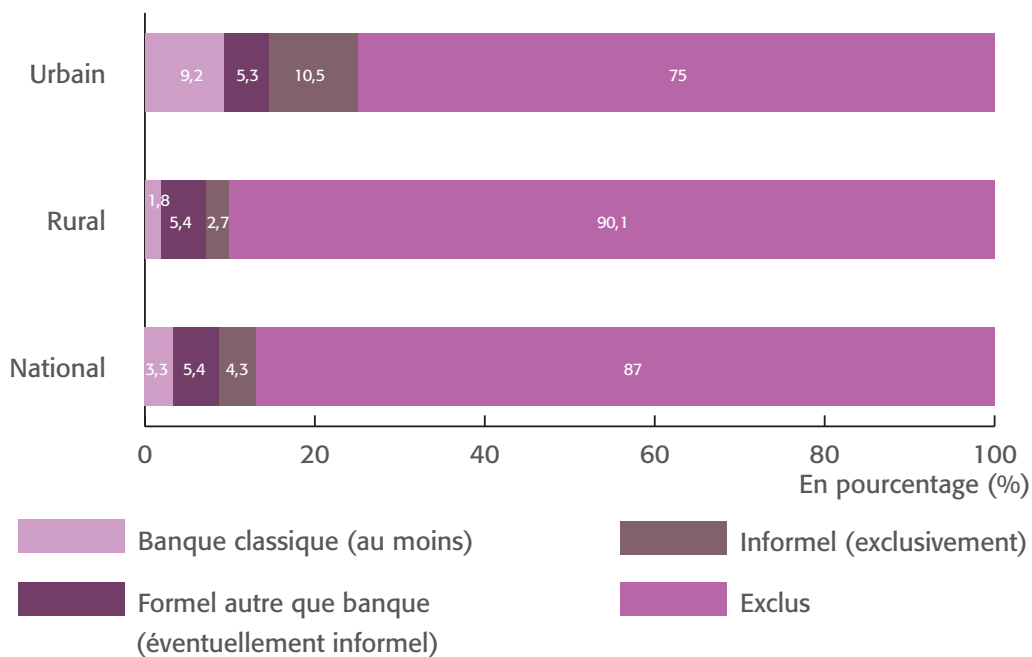
Une grande majorité de la population adulte demeure privée d'accès aux services financiers de base. Près de 87% des individus de 18 ans et plus sont exclus du système financier formel ou n'utilisent pas un mécanisme informel qui est l'épargne villageoise.

Une personne adulte sur quatre, dans le milieu urbain, possède au moins un compte dans une institution financière formelle ou utilise de services informels. En revanche, il ne représente que 10% de la population adulte dans le milieu rural.

D'après cette enquête EPM 2021-2022, seulement 13% de la population adulte sont financièrement incluses. Une grande disparité entre les milieux et régions est observée.



Graphique 6. 1 : Proportion de la population de 18 ans et plus disposant un « compte » dans une institution financière formelle (réglementée) ou utilisant un dispositif informel, selon le milieu de résidence, en pourcentage (%)



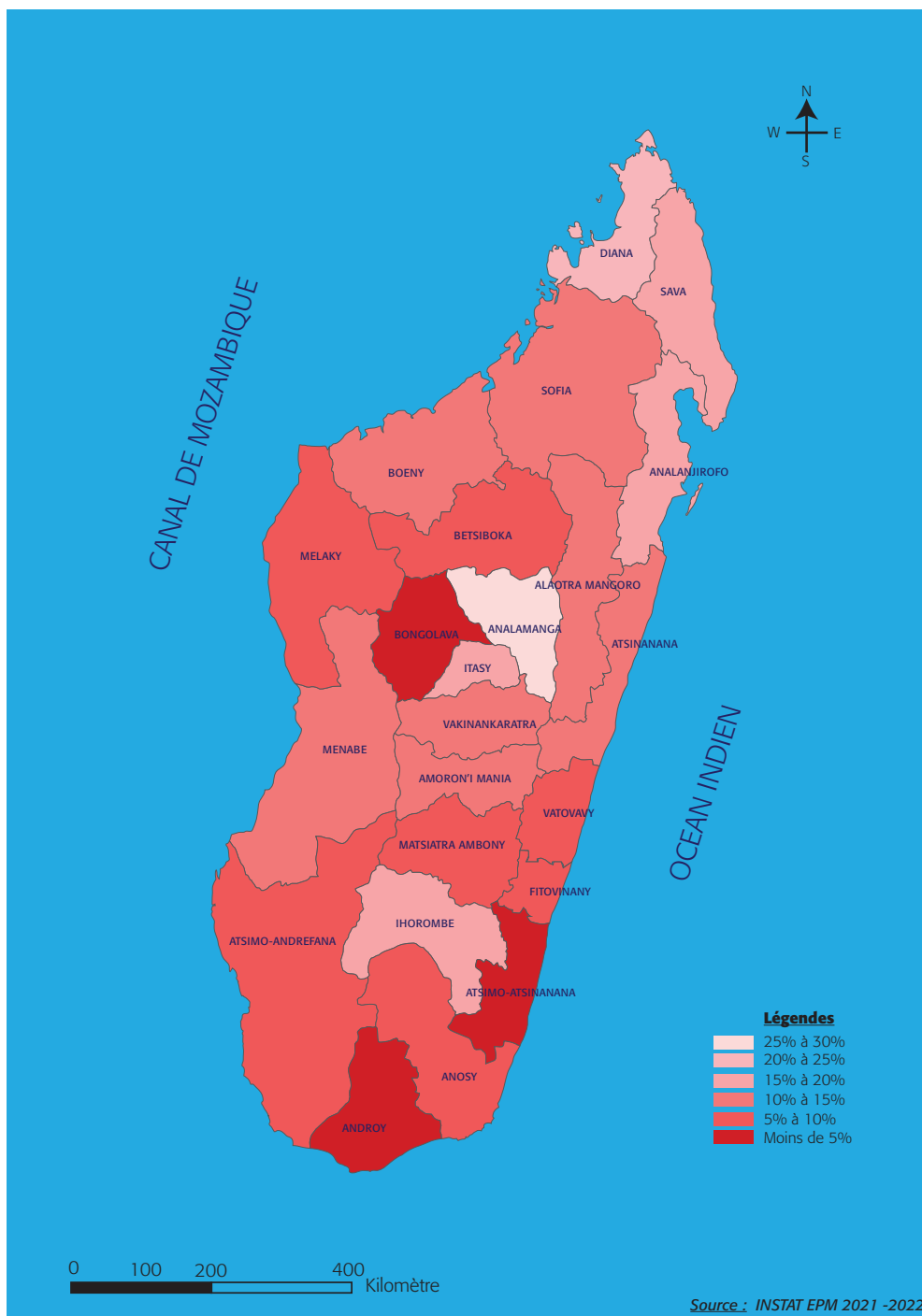
Source : INSTAT/EPM 2021-2022

Note : L'intitulé « Banque » regroupe ceux qui disposent au moins un compte dans une banque classique. Ils pourraient dépendre d'autres services non bancaires et informels. « Formel autre que banque » exclut ceux qui possèdent un compte dans une banque ; cependant, ils peuvent utiliser des services informels et enfin « Informel » concerne seulement ceux qui utilisent exclusivement les associations villageoises pour gérer leur finance. « Exclut » regroupent ceux qui n'utilisent aucun des produits ou services financiers, ni formels ni informels.

Au niveau régional, 15 régions disposent d'un taux de possession inférieur au taux national. Les régions Bongolava, Atsimo Atsinanana et Androy figurent parmi les régions ayant le plus faible taux dans tout Madagascar. Moins de 5% de la population adulte dans ces régions utilisent seulement des services financiers formels ou informels. De l'autre côté, mis à part la région Analamanga, la région DIANA est la deuxième région ayant le plus grand nombre de population adulte incluse financièrement. Près d'un adulte sur quatre possède au moins un compte dans une institution financière formelle ou utilise un dispositif informel pour gérer leur finance dans cette région.



Carte 6. 1: Proportion de la population de 18 ans et plus disposant au moins un « compte » dans une institution financière formelle (règlementée) ou utilisant un dispositif informel, en pourcentage (%)



Source : INSTAT EPM 2021 -2022

En s'intéressant de près aux types de services utilisés, 8,7% des adultes sont servis formellement à travers les banques et d'autres mécanismes non bancaire formels. Seulement 1,6% dépendent exclusivement des services d'une banque et 5,4% des autres services non bancaires.

Quant aux services informels, l'épargne communautaire, il ne concerne que 4,3% de la population adulte. À noter que ce taux semble très faible par rapport aux résultats de l'enquête FinScope de 2016. L'explication pourrait se résider sur le fait que les services informels considérés dans cette analyse ne concernent que l'affiliation à une association pour une épargne villageoise alors que

l'enquête FinScope considérait, par exemple, le système d'épargne dans les bétails, dans les bijoux/or ou en nature.

Il convient de remarquer que les individus du ménage pourraient également utiliser des combinaisons de services suggérant qu'un seul service pourrait ne répondre à leurs besoins. Le Tableau 6. 1 donne les détails des résultats avec les types de chevauchements possible pour les individus de 15 ans et plus et ceux âgés de 18 ans et plus. À titre d'exemple, 1,3% de la population adulte utilise à la fois les services d'une banque et des associations villageoises.



Tableau 6. 1 : Proportion de la population de 15 ans et plus, de 18 ans et plus disposant un « compte » dans une institution financière formelle (règlementée) ou utilisant un dispositif informel, selon le milieu de résidence, en pourcentage (%)

	Individus de 15 ans et plus			Individus de 18 ans et plus		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Inclus	22,2	8,8	11,5	25,0	9,9	13,0
Banque (au moins)	8,0	1,5	2,8	9,2	1,8	3,3
Exclusivement banque	3,9	0,8	1,4	4,4	0,9	1,6
Banque et autre formel	0,5	0,1	0,1	0,5	0,1	0,2
Banque et informel	3,2	0,5	1,1	3,7	0,6	1,3
Banque, autre formel et informel	0,5	0,1	0,2	0,5	0,2	0,2
Formel autre que banque	4,8	4,9	4,9	5,3	5,4	5,4
Exclusivement autre formel	3,9	4,6	4,5	4,4	5,1	5,0
Autre formel et informel	0,9	0,3	0,4	1,0	0,3	0,5
Informel (Épargne villageoise)	9,4	2,4	3,8	10,5	2,7	4,3
Exclus	77,8	91,2	88,5	75,0	90,1	87,0

Source: INSTAT/EPM 2021-2022

Les femmes apparaissent encore plus exclues que les hommes. En outre, plus les individus à un niveau d'éducation plus élevé, plus il semble qu'ils sont beaucoup plus inclus financièrement.

Bien que le système financier soit encore moins utilisé par la population de Madagascar, le résultat est encore beaucoup plus faible pour les femmes. Seulement 11% des femmes déclarent utiliser les services financiers formels ou informels contre 15% pour les individus adultes de sexe masculin.

En outre, le faible taux d'inclusion financière de Madagascar semble être associé au niveau d'instruction générale de la population. En effet, un peu plus de la moitié de la population adulte ayant atteint le niveau universitaire (54,3%) utilisent des services financiers formels ou informels. Près de 26% des individus ayant eu un niveau d'instruction secondaire de 2nd cycle sont inclus financièrement. Ce taux n'est que 4,7% pour les adultes avec aucun niveau d'étude.

Les adultes ayant un emploi ont un taux de possession de compte bancaire ou utilise d'autres services non bancaire et informel un peu plus élevé que le taux national (16,7%).

Comme indiqué dans le Tableau 6. 2, le résultat selon la situation d'activité fait ressortir un taux de possession de compte un peu plus élevé que le taux national pour les individus de 18 ans et plus ayant un emploi (16,7%). Dans l'autre sens et comme attendu, ceux qui sont chômeurs ou sont hors de la main d'œuvre ont un taux inférieur par rapport au taux national avec respectivement une valeur de 10,8% et 7,9%.

Les individus appartenant dans les ménages classés dans les premiers quintiles du bien-être ont un taux d'inclusion beaucoup plus faible.

L'analyse selon le quintile du bien-être du ménage qu'appartient l'individu fait ressortir un taux de d'utilisation de services financiers formels ou informels beaucoup plus élevés pour les individus classés dans les 5èmes quintiles. Ce résultat semble suggérer que plus un individu appartient au ménage classé dans les premiers quintiles (classés parmi les plus pauvres), plus il ferait parti de la population exclue financièrement.



Tableau 6. 2 : Proportion de la population de 15 ans et plus, de 18 ans et plus disposant au moins un « compte » dans une institution financière formelle (réglementée) ou utilisant un dispositif informel, selon quelques caractéristiques de l'individu, selon le genre, en pourcentage (%)

	Individus de 15 ans et plus			Individus de 18 ans et plus		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Niveau d'éducation						
Aucun	5,0	3,7	4,3	5,7	3,9	4,7
Primaire	8,7	6,9	7,8	9,9	7,7	8,8
Secondaire 1 ^{er} cycle	13,5	11,0	12,2	16,3	13,0	14,6
Secondaire 2 nd cycle	26,7	20,7	24,0	29,0	22,4	26,0
Universitaire	56,3	51,8	54,2	56,3	51,9	54,3
Situation d'activité						
En emploi	17,3	14,3	16,0	18,2	14,9	16,7
Chômeur	9,3	10,3	9,8	10,4	11,2	10,8
Hors de la main d'œuvre	6,9	6,1	6,4	9,1	7,1	7,9
Quintile du bien-être						
1 ^{ère} quintile	4,2	2,7	3,4	5,0	3,0	3,9
2 ^{ème} quintile	8,4	5,8	7,1	9,6	6,5	8,0
3 ^{ème} quintile	13,4	9,5	11,4	15,2	10,5	12,8
4 ^{ème} quintile	25,4	19,4	22,3	28,1	21,3	24,6
5 ^{ème} quintile	44,9	36,2	40,3	48,8	39,0	43,7
National	13,1	9,9	11,5	15,0	11,0	13,0

Source: INSTAT/EPM 2021-2022

Le taux de bancarisation

Le taux de bancarisation est encore très faible à Madagascar. Au niveau national, une part infime de la population âgée de 18 ans et plus utilise les services d'une banque classique ou de la poste en 2021 correspondant à 3,5% de cette population d'étude. Une forte inégalité est observée selon le milieu de résidence. En effet, 1,9% des adultes vivant dans le milieu rural sont bancarisés contre 9,6% dans le milieu urbain.

En se focalisant sur le profil des individus, il a été observé que beaucoup plus d'hommes (4,5%) disposent de compte bancaire ou utilisent les services postaux comparativement aux femmes

(2,5%). En outre, près d'une personne adulte sur 3 ayant un niveau d'instruction universitaire utilisent au moins un de ces deux services. Pour les individus âgés de 18 ans et plus avec aucun niveau d'étude ou atteint le niveau primaire, en revanche, le taux de bancarisation est très faible n'atteignant même pas 1%.

Tableau 6. 3 : Proportion de la population de 15 ans et plus, de 18 ans et plus, disposant un « compte » dans une banque classique ou la poste, selon quelques caractéristiques de l'individu, selon le genre, en pourcentage (%)

	Individus de 15 ans et plus			Individus de 18 ans et plus		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Niveau d'éducation						
Aucun	0,2	0,1	0,2	0,3	0,1	0,2
Primaire	0,8	0,4	0,6	0,9	0,4	0,7
Secondaire 1 ^{er} cycle	2,7	1,4	2,0	3,4	1,7	2,6
Secondaire 2 nd cycle	11,0	6,8	9,1	12,1	7,6	10,0
Universitaire	39,2	31,4	35,7	39,2	31,5	35,7
Situation d'activité						
En emploi	5,7	3,9	4,9	6,1	4,1	5,2
Chômeur	1,1	0,8	1,0	1,3	0,9	1,1
Hors de la main d'œuvre	1,3	0,9	1,1	1,8	1,1	1,4
Quintile du bien-être						
1 ^{ère} quintile	0,4	0,1	0,3	0,5	0,2	0,3
2 ^{ème} quintile	1,2	0,3	0,7	1,4	0,3	0,9
3 ^{ème} quintile	2,4	1,0	1,7	2,8	1,1	2,0
4 ^{ème} quintile	8,1	4,2	6,1	9,2	4,8	6,9
5 ^{ème} quintile	22,7	15,0	18,6	25,1	16,5	20,6
National	3,9	2,2	3,0	4,5	2,5	3,5

Source: INSTAT/EPM 2021-2022

6.2.3 Pratique de l'épargne

Comme la plupart des pays en développement, Madagascar se caractérise également par un faible pratique de l'épargne. Cette

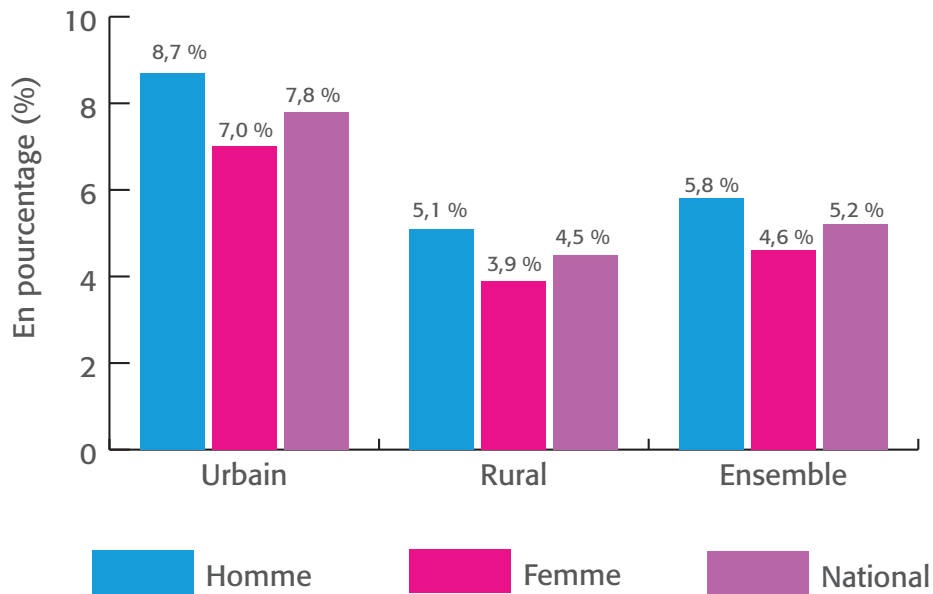
réalité reflète sûrement les conditions de vie précaires des ménages dans le pays.

Pratique de l'épargne des individus de 15 ans et plus

La grande majorité des individus de 15 ans et plus de Madagascar n'arrive pas à épargner. Selon les résultats de cette enquête EPM 2021-2022, seulement 5,2% des individus de 15 ans et plus déclare avoir une épargne durant les 12 derniers mois, période de référence de l'enquête. Les hommes en pratiquent beaucoup plus comparés aux femmes avec une proportion respective de 5,8% et 4,6%.



Graphique 6.2 : Proportion de la population de 15 ans et plus disposant une épargne selon le milieu de résidence et le genre, en pourcentage (%)



Source : INSTAT/EPM 2021-2022

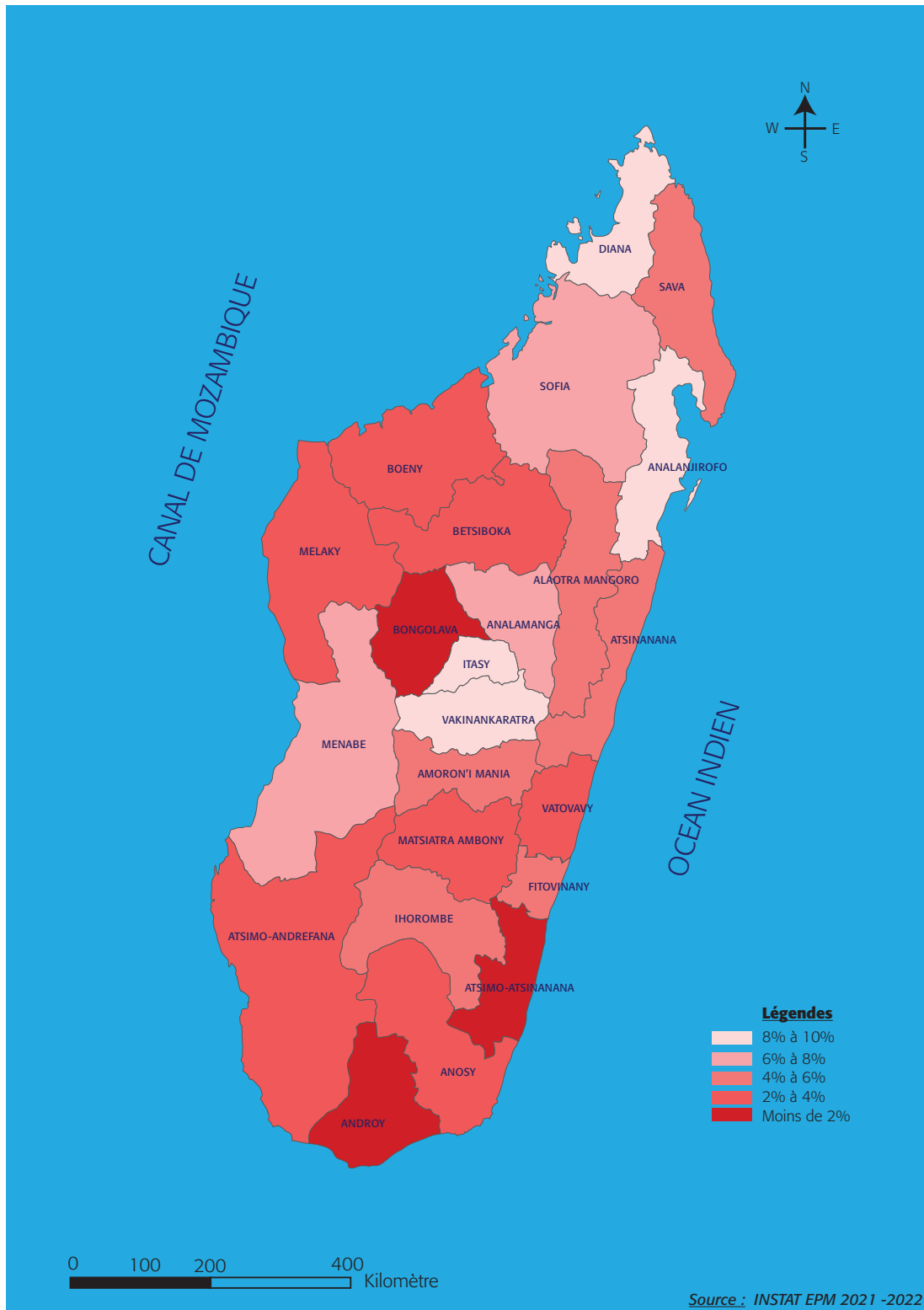
En examinant la situation selon les zones, il est ressorti une certaine disparité entre les milieux de résidence et les régions. Dans le milieu urbain, 7,8% des individus de 15 ans et plus détient une épargne au cours de la période de référence alors qu'elle ne concerne que 4,5% d'entre eux dans le milieu rural.

Au niveau régional, quinze régions sur les vingt-trois ont une proportion inférieure à la moyenne nationale. Comme avec le taux

d'inclusion globale, les régions Bongolava, Atsimo Atsinanana et Androy détiennent la plus faible proportion d'individus de 15 ans et plus ayant une épargne au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête. Moins de 2% de individus de 15 ans et plus déclarent avoir une épargne dans ces trois régions. En revanche, les régions où on trouve le plus de personnes âgées de 15 ans plus possédant une épargne sont : DIANA, Analanjirofo, Itasy et Vakinankaratra.



Carte 6. 2: Proportion de la population de 15 ans et plus détenant une épargne durant les 12 derniers mois précédant l'enquête, en pourcentage (%)



Pratique de l'épargne des individus de 15 ans et plus inclus financièrement

Parmi ceux qui possèdent un compte dans une institution financière ou utilisant le système d'épargne communautaire, environ 43% ont eu une épargne durant la période de référence.

Le résultat est un peu plus élevé dans le milieu rural (48,3%) qu'en milieu urbain (34,7%).

Il n'y a pas une grande différence quant à pratique de l'épargne selon le genre. Pour les hommes inclus financièrement, 42,2% déclarent avoir une épargne avec 43,9% pour le cas des femmes. En outre, les résultats semblent varier selon le niveau d'éducation de



l'individu. Environ la moitié de ceux qui ont un niveau primaire ou n'a aucun niveau d'étude déclarent avoir une épargne. Pour les autres avec un niveau d'étude un peu supérieur, la proportion de la pratique de l'épargne tourne approximativement en deçà de la valeur nationale.

Les résultats selon la situation d'activité ne dégagent pas également de grande différence. Près d'un chômeur sur trois inclus financièrement détient une épargne. Pour les individus classés en emploi ou hors de la main-d'œuvre, la valeur correspondante avoisine chacune les 43%.



Tableau 6. 4 : Proportion des individus de 15 ans et plus pratiquant l'épargne par rapport à ceux qui sont inclus, selon quelques caractéristiques de l'individu, selon le genre, en pourcentage (%)

	Genre		
	Homme	Femme	Ensemble
Niveau d'éducation			
Aucun	57,9	49,0	53,8
Primaire	46,0	54,8	49,9
Secondaire 1 ^{er} cycle	40,2	41,6	40,9
Secondaire 2 nd cycle	37,2	35,5	36,5
Universitaire	38,9	35,8	37,5
Situation d'activité			
En emploi	42,3	45,6	43,6
Chômeur	28,2	36,9	32,6
Hors de la main d'œuvre	44,3	41,3	42,6
Quintile du bien-être			
1 ^{ère} quintile	42,5	44,1	43,2
2 ^{ème} quintile	40,4	57,0	47,3
3 ^{ème} quintile	39,3	32,3	36,4
4 ^{ème} quintile	43,7	42,9	43,3
5 ^{ème} quintile	43,7	44,6	44,1
National	42,2	43,9	42,9

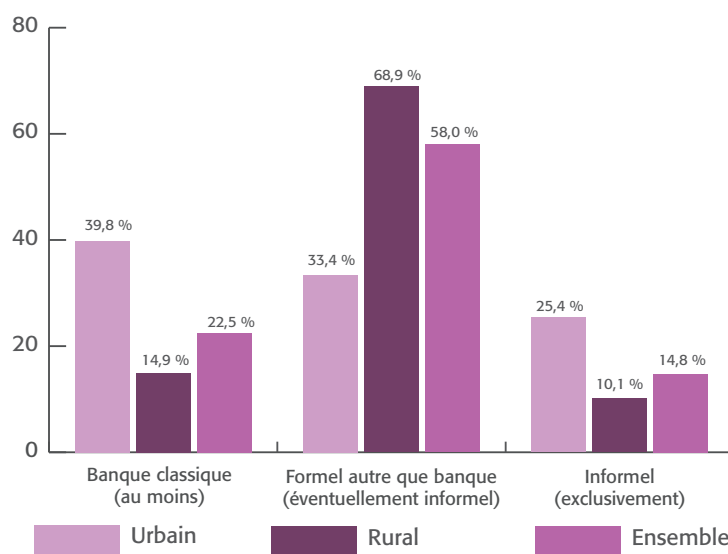
Source: INSTAT/EPM 2021-2022

Pour la distinction formelle-informelle et prenant en compte les combinaisons de mécanisme, le résultat fait ressortir une pratique de l'épargne de 23,6% chez les individus âgés de 15 ans et plus et qui disposent au moins un compte dans une banque classique. Cette proportion s'élève à près de 50,8% pour les individus utilisant d'autres services formels et éventuellement de services informels.

Enfin, environ 15,5% déclarent avoir une épargne chez une association villageoise durant les 12 derniers mois.



Graphique 6.3 : Proportion des individus de 15 ans et plus pratiquant l'épargne par rapport à ceux qui sont inclus, selon la distinction banque-autre formel et informel, selon le milieu de résidence, en pourcentage (%)



Source : INSTAT/EPM 2021-2022

Dans le milieu rural, près d'un individu sur quatre déclarant avoir eu une épargne a privilégié un dispositif formel autre que les services bancaires, cette proportion tourne aux alentours de 16% pour ceux disposant au moins un compte bancaire et de 11% pour ceux détenant une épargne villageoise.

Au niveau du milieu urbain, environs 40% des épargnants utilisent les services de la banque, un épargnant sur 3 pour les

autres services formels autres que la banque et enfin 25,7% pour l'épargne villageoise.

Selon le genre, beaucoup plus de femmes (65,4%) semble opter pour un dispositif formel autre que la banque comparativement à la proportion des hommes (57,2%). En revanche, un peu plus d'homme (27,7%) utilise les services d'une banque pour garder leur épargne comparée aux femmes (18,6%).



Tableau 6.5 : Proportion des individus de 15 ans et plus pratiquant l'épargne par rapport à ceux qui sont inclus, selon la distinction banque-autre formel et informel, selon le genre, en pourcentage (%)

	Genre		
	Homme	Femme	Ensemble
Banque classique (au moins)	27,7	18,6	23,6
Formel autre que banque (éventuellement informel)	57,2	65,4	60,8
Informel (exclusivement)	15,1	16,0	15,5
Total	100,0	100,0	100,0

Source: INSTAT/EPM 2021 - 2022

6.2.4 Valeur moyenne du montant épargné

Cette analyse sur le montant de l'épargne est effectuée sur deux angles, d'une part selon les caractéristiques individuelles des individus qui pratique l'épargne et d'autre part selon les caractéristiques

du ménage auquel il appartient par le biais du profil de son chef de ménage. Mis à part cette différence au niveau des variables d'analyse, les différences de résultats pourraient se résider dans le fait



qu'il peut exister plusieurs individus dans un même ménage qui détiennent une épargne. En outre, le poids d'échantillonnage calculé pour les ménages et les individus pourraient également influencer les résultats.

Dans l'ensemble, l'épargne moyen par individu de 15 ans plus enregistré durant les 12 derniers mois précédent l'enquête s'élève à 737 000 Ariary avec un peu moins dans le milieu rural (618 900 Ariary) qu'en milieu urbain (989 600 Ariary). Après une analyse au niveau des ménages, ce montant moyen durant la période de référence s'élève à 875 000 Ariary avec un peu plus dans le milieu urbain (1 221 400 Ariary) qu'en milieu rural (709 200 Ariary).

Au niveau national, la région Ihorombe détient la plus haute valeur d'épargne moyen individuel correspondant à environ 1 400 000 Ariary, s'ensuit la région Analanjirifo avec près de 1 200 000 Ariary d'épargne moyen. De l'autre côté, il a été observé un faible épargne moyen individuel dans les régions Itasy avec seulement près de 200 000 Ariary seulement durant les 12 derniers mois.

Si l'analyse est effectuée selon le milieu et la région de résidence du chef de ménage, la tendance générale se maintient, bien que le montant soit légèrement plus élevé. Des informations plus détaillées sont présentées dans le Tableau 6.6.



Tableau 6. 6 : Épargne moyen par individus (plus de 15 ans) et par ménage, durant les 12 derniers mois, selon la région et le milieu de résidence, en millier d'Ariary

	Individu			Ménage		
	Milieu de résidence			Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Analamanga	1 020	1 041	1 033	1 302	1 213	1 246
Vakinankaratra	539	1 006	924	674	1 800	1 487
Itasy	434	120	181	667	211	296
Bongolava	639	49	213	756	79	299
Haute Matsiatra	1 031	405	788	1 161	420	870
Amoron'i Mania	397	222	256	691	266	339
Fitovinany	535	206	313	637	220	333
Ihorombe	408	1 662	1 347	519	1 459	1 240
Atsimo Atsinanana	837	188	319	1 227	271	445
Vatovavy	466	316	359	484	267	319
Atsinanana	1 280	377	1 039	1 628	365	1 203
Analanjirifo	1 995	889	1 169	1 507	798	1 007
Alaotra Mangoro	721	235	365	932	322	473
Boeny	962	878	921	1 276	812	1 034
Sofia	1 975	439	764	2 373	424	814
Betsiboka	496	496	496	545	893	855
Melaky	651	379	446	829	520	608
Atsimo Andrefana	892	386	514	1 217	573	700

	Individu			Ménage		
	Milieu de résidence		Ensemble	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural		Urbain	Rural	
Androy	285	181	205	351	202	224
Anosy	824	296	466	1 160	413	612
Menabe	635	402	452	796	576	627
SAVA	1 473	498	829	1 550	517	797
National	990	619	737	1 221	709	875

Note : Pour l'analyse selon l'individu, les variables de désagrégation sont relatives aux caractéristiques de l'individu lui-même qui a fait l'épargne. Au niveau de l'analyse selon le ménage, les variables

de désagrégation sont celles du Chef de ménage, ménage auquel l'individu appartient.

Source: INSTAT/EPM 2021-2022

La pratique de l'épargne et la masse moyen épargné varie suivant les caractéristiques et le profil de chaque individu. Le Tableau 6. 7 suivant donne un aperçu du montant de l'épargne moyen selon les caractéristiques des épargnants au niveau individuel et le ménage auquel il appartient avec les caractéristiques du chef de ménage.

D'une manière générale, les résultats sont cohérents après analyse selon le quintile du bien-être. En effet, il semble que plus un ménage appartient aux premiers quintiles, plus leur niveau d'épargne est relativement inférieur. En outre, les ménages dirigés par une femme paraient avoir une épargne moyenne un peu moins élevés (530.000 Ariary) que ceux dirigés par un homme (968.800 Ariary). Ces mêmes résultats sont également observés lors de l'analyse selon les caractéristiques des individus.



Tableau 6. 7 : Épargne moyen des individus de plus de 15 ans et par ménage durant les 12 derniers mois, selon les caractéristiques individuelles et par genre des épargnants, en millier d'Ariary

	Individu			Ménage		
	Genre		Ensemble	Genre		Ensemble
	Homme	Femme		Homme	Femme	
Niveau d'éducation						
Aucun	568	173	401	649	223	514
Primaire	566	323	461	552	287	498
Secondaire 1 ^{er} cycle	600	529	572	756	514	705
Secondaire 2 nd cycle	708	813	743	790	909	813
Universitaire	1 904	899	1 500	2 451	832	2 107
Tranche d'âge						
15-24	255	604	418	503	244	449



	Individu			Ménage		
	Genre			Genre		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
25-54	877	515	737	911	542	843
55-64	885	588	762	1 002	627	892
65 et plus	1 810	732	1 409	2 128	549	1 585
Situation d'activité						
En emploi	865	492	722	943	472	851
Chômeur	100	2 578	1 487	161	415	318
Hors de la main d'œuvre	900	734	814	1 233	811	1 101
Quintile du bien-être						
1ère quintile	228	449	312	343	164	306
2ème quintile	295	269	284	252	496	294
3ème quintile	407	400	405	495	264	452
4ème quintile	872	466	710	839	556	780
5ème quintile	1 660	837	1 308	1 797	687	1 517
National	862	548	737	969	530	875

Note : Pour l'analyse selon l'individu, les variables de désagrégation sont relatives aux caractéristiques de l'individu lui-même qui a fait l'épargne. Au niveau de l'analyse selon le ménage, les variables de désagrégation sont celles du Chef de ménage, ménage auquel l'individu appartient.

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Pour les autres caractéristiques, les individus ayant un niveau d'étude universitaire arrive à épargner en moyenne environs 1 500 000 Ariary durant les 12 derniers mois. Il semble que les hommes ayant ce niveau d'étude épargnent un peu plus (1 900 000 Ariary) comparativement aux femmes (900 000 Ariary). À mesure que le niveau d'instruction est inférieur, le montant moyen de l'épargne paraît décroître allant jusqu'à environs 400 000 Ariary pour les sans niveau d'éducation. Le montant moyen de l'épargne par ménage suit cette tendance et paraît également être associé au niveau d'éducation de son Chef.

Pour l'analyse selon la situation d'activité, le fait marquant est que les chômeurs qui déclarent avoir eu une épargne parviennent à en avoir en moyenne environs 1 500 000 Ariary durant la période de référence, presque le double de la moyenne nationale. Les détails selon le genre permettent d'observer que ce résultat semble être associé aux épargnes des individus de sexe féminin. En effet, tel que montré dans le Tableau 6. 7, les femmes chômeurs épargnent

en moyenne 2 500 000 Ariary durant les 12 derniers mois. De l'autre côté, l'analyse fait ressortir qu'un ménage dirigé par un chômeur possède seulement un épargne moyen de 317 600 Ariary, comme attendu un montant relativement faible par rapport à ceux qui sont en emploi (851 100 Ariary) ou hors de la main-d'œuvre (1 101 500 Ariary).

Concernant la tranche d'âge, les individus de plus de 65 ans, catégorisés comme des travailleurs plus âgés s'ils sont en emploi, détiennent beaucoup plus d'épargne (1.409.100 Ariary) avec presque deux fois plus que la moyenne nationale. De l'autre côté, l'épargne moyen par ménage dirigé par un individu dans cette tranche d'âge est de 1 584 800 Ariary au cours des 12 derniers mois précédent l'enquête.

6.3 CRÉDIT

L'accès au crédit joue un rôle essentiel dans le développement économique en permettant aux individus, aux entreprises et aux communautés d'investir, de croître et d'améliorer leur niveau de vie. Il se réfère aux demandes de prêts qui ont été approuvées ayant conduit à l'obtention effective du financement. Dans cette analyse,

il englobe les prêts accordés par les institutions financières formelles au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête. Comme la pratique de l'épargne, la population d'étude est les individus de 15 ans et plus.

6.3.1 Accès au crédit

Bien que les demandeurs de crédits restent encore très faibles, le taux d'acceptation des prêts est très élevé à Madagascar avoisinant les 92%.

Au niveau national, seulement 1,1% des individus de 15 ans et plus a demandé un crédit auprès d'une institution financière au cours

de la période de référence. Dans l'ensemble, 91,3% d'entre eux ont obtenu un prêt au cours des 12 mois précédant l'enquête. Ce niveau d'accès au crédit demeure élevé, qu'il s'agisse de résidences en milieu rural (92,6%) ou urbain (89,5%), avec une prédominance dans les zones rurales.



Tableau 6. 8 : Proportion des individus de 15 ans et plus, ayant demandé un crédit auprès d'une institution financière au cours des 12 derniers mois, ayant obtenu un crédit au cours des 12 derniers mois, ayant bénéficié un crédit dans le passé (autre que les 12 derniers mois) mais pas encore remboursé, selon le milieu de résidence, en pourcentage (%)

Milieu de résidence	Pourcentage des individus de 15 ans et plus ayant demandé un crédit auprès d'une institution financière, au cours des 12 derniers mois	Pourcentage des individus de 15 ans et plus ayant obtenu un crédit, au cours des 12 derniers mois	Pourcentage des individus de 15 ans et plus ayant bénéficié d'un crédit dans le passé (autres que les 12 derniers mois) mais pas encore remboursé
Urbain	2,8	89,5	3,3
Rural	0,8	92,6	1,8
National	1,1	91,3	2,1

Source: INSTAT/EPM 2021-2022

Les hommes bénéficient d'un accès au crédit un peu plus élevé que les femmes. En effet, au cours des 12 mois précédant l'enquête, 87,7% des femmes ont obtenu un crédit, tandis que 93,2% des hommes ont en eu accès.

L'accès aux crédits demeure élevé indépendamment du niveau d'instruction du demandeur. Cependant il est moins élevé chez les individus ayant aucun niveau d'éducation.



Tableau 6. 9 : Proportion des individus de 15 ans et plus ayant obtenu un crédit auprès d'une institution financière au cours des 12 derniers mois, selon le milieu de résidence, quelques caractéristiques de l'individu le niveau d'éducation et le quintile du bien-être, et le genre, en pourcentage (%)

	Genre		
	Homme	Femme	Ensemble
Milieu de résidence			
Urbain	90.6	87.2	89.5
Rural	95.0	88.0	92.6
Niveau d'éducation			
Aucun	75.8	98.8	83.9
Primaire	95.8	82.6	91.4
Secondaire 1 ^{er} cycle	93.2	86.7	90.7
Secondaire 2 nd cycle	93.7	90.1	92.4
Universitaire	94.9	90.9	93.8
Quintile du bien-être			
1 ^{ère} quintile	84.9	92.6	87.6
2 ^{ème} quintile	92.3	82.9	89.5
3 ^{ème} quintile	96.2	79.6	90.5
4 ^{ème} quintile	92.2	89.3	91.2
5 ^{ème} quintile	96.7	92.5	95.1
National	93.2	87.7	91.3

Source: INSTAT/EPM 2021-2022

6.3.2 Entraves à l'accès au crédit

Les entraves à la demande de crédit font référence à toutes les raisons invoquées par les individus pour expliquer pourquoi ils n'ont pas sollicité de crédit auprès d'une institution financière. Plusieurs raisons peuvent motiver cette décision et il a été demandé aux enquêtés de donner le principal motif qui l'a conduit à ne pas demander de crédit.

Principale raison de la non-demande de crédit

Tel illustré dans le Graphique 6. 4, l'incapacité de rembourser figure parmi le principal motif le plus cité par les individus de 15 ans et plus qui n'a pas demandé de crédit. Au niveau national, environ un individu sur trois (34,8%) l'a mentionné comme raison

Dans cette partie, il sera abordé également les principaux motifs de la non-obtention de crédit et la pratique de tontine ou association d'entraide, une alternative de mécanisme informel pour accéder au crédit.

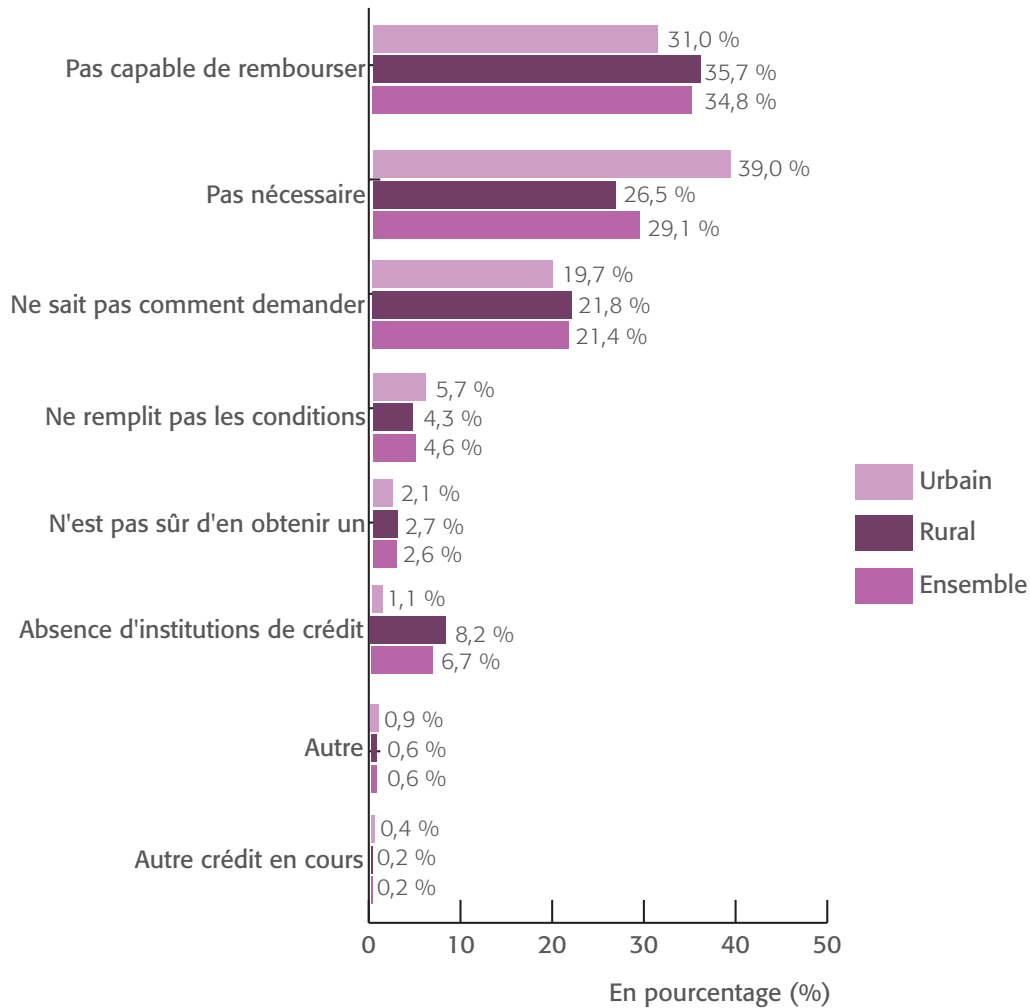
principale de non-demande de crédit. En seconde position vient l'absence de nécessité énuméré par 29,1% des individus considérés, suivi de l'incapacité à formuler une demande (ne sait pas comment demander) cité par environ un individu sur cinq (21,4%).

En se focalisant sur le milieu de résidence, ces trois réponses figurent toujours parmi les motifs les plus fréquemment mentionnés. En revanche, l'ordre d'importance diffère pour les deux premiers motifs évoqués, En milieu urbain, 39% des individus de 15 ans et plus déclare ne pas demander de crédit par non-nécessité,

31% mentionne n'avoir la capacité de rembourser et 19,7% ne sait pas comment faire la demande, Dans le milieu rural, l'incapacité de rembourser est la première raison principale de non-demande de crédit (35,7%) suivi de l'absence de nécessité (26,5%) et l'incapacité à formuler une demande (21,4%).



Graphique 6. 4 : Principal motif de la non-demande de crédit cité par les individus de 15 ans et plus, selon le milieu de résidence, en pourcentage (%)



Source : INSTAT/EPM 2021-2022

Les raisons principales de la non-demande de crédit semblent ne pas être influencé par le genre. La tendance des réponses

que ce soit pour les hommes que pour les femmes sont pratiquement la même comme illustré dans le Tableau 6. 10.



Tableau 6. 10 : Principal motif de la non-demande de crédit cité par les individus de 15 ans et plus, selon le genre, en pourcentage (%)

Pourquoi n'a pas demandé	Genre		
	Homme	Femme	Ensemble
Absence d'institutions de crédit	6,9	6,6	6,7
Ne sait pas comment demander	21,1	21,6	21,4
Ne remplit pas les conditions	4,8	4,4	4,6



Pourquoi n'a pas demandé	Genre		
	Homme	Femme	Ensemble
N'est pas sûr d'en obtenir un	2,9	2,3	2,6
Pas capable de rembourser	33,6	35,9	34,8
Autre crédit en cours	0,3	0,2	0,2
Pas nécessaire	29,7	28,4	29,1
Autre	0,7	0,6	0,6
Total	100,0	100,0	100,0

Source: INSTAT/EPM 2021-2022

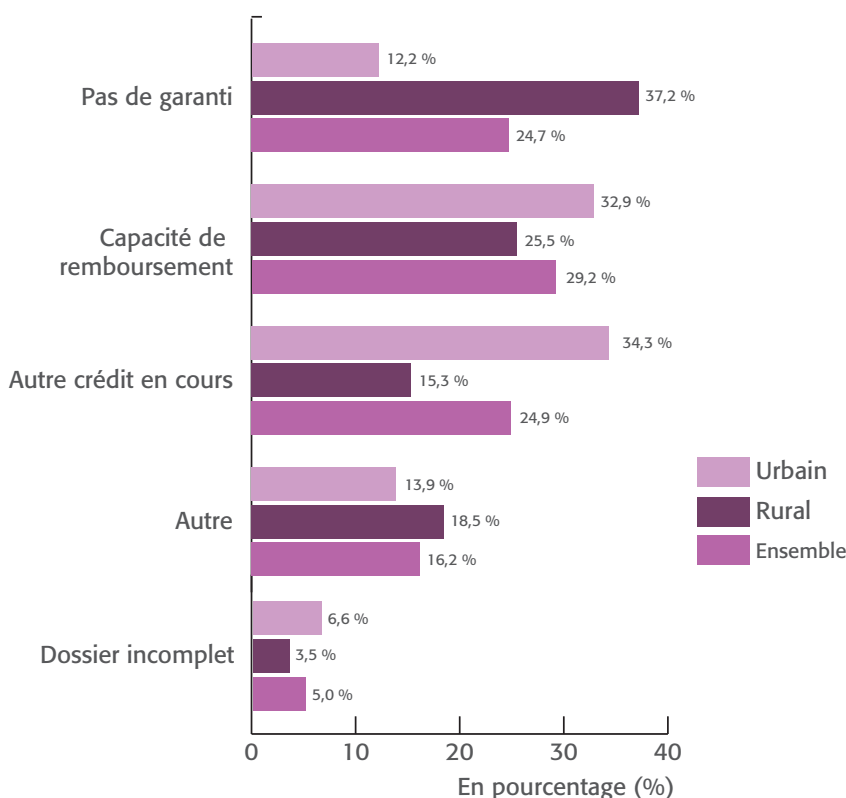
Raison de la non-obtention de crédit

En s'intéressant aux demandeurs de crédit n'ayant pas obtenu de réponse positive, les motifs du refus semblent être partagés avec les réponses proposées. Au niveau national, l'incapacité de remboursement est le plus fréquent mentionné correspondant à 29,2% d'individus, s'ensuit l'existence d'autre crédit en cours (24,9%) et enfin l'absence de garanti (24,7%).

En considérant le milieu de résidence, le problème de garanti a concerné presque un individu sur trois (37,2%) dans le milieu rural, L'incapacité de remboursement est aussi un motif fréquent de refus touchant environs un individu sur quatre (25,5%), En outre, les individus du milieu urbain sont beaucoup plus concernés par la présence d'autre crédit en cours et l'incapacité de remboursement avec respectivement 34,3% et 32,9% d'individus déclarant ces motifs de non-obtention du crédit.



Graphique 6. 5 : Principal motif de la non-obtention de crédit cité par les demandeurs de crédits, selon le milieu de résidence, en pourcentage (%)



Source : INSTAT/EPM 2021-2022

Par ordre d'importance, l'absence de garanti (31,7%), l'existence d'autre crédit en cours (31,1%) et la capacité de remboursement (28,9%) sont les trois premières raisons de non-obtention de crédit les plus fréquentes chez les hommes. En outre, chez les femmes,

il s'agit plutôt de la capacité de remboursement (29,6%), d'autres raisons différentes de celles proposées (27,3%) et l'existence en-cours de crédit en cours (18,2%).



Tableau 6. 11 : Principal motif de la non-obtention de crédit cité par les demandeurs de crédits, selon le genre, en pourcentage (%)

Raison de non-obtention du crédit	Genre		
	Homme	Femme	Ensemble
Dossier incomplet	2,5	7,7	5,0
Pas de garanti	31,7	17,2	24,7
Capacité de remboursement	28,9	29,6	29,2
Autre crédit en cours	31,1	18,2	24,9
Autre	5,8	27,3	16,2
Total	100,0	100,0	100,0

Source: INSTAT/EPM 2021-2022

Pratique de la tontine et affiliation à une association d'entraide

Le faible accès au crédit chez les institutions financières formelles tend à penser que la population pourrait s'intéresser plutôt à un dispositif informel tel que la tontine ou une association d'entraide. D'après le résultat de cette enquête EPM 2021-2022, cette réflexion

semble ne pas être vérifiée puisqu'une partie infime des individus déclare être membre d'une tontine ou d'une association d'entraide. Parmi ceux qui y sont affiliés, 46,5% déclare y avoir déjà demandé de l'aide financière.



Tableau 6. 12 : Proportion des individus de 15 ans et plus membre d'une tontine ou d'une association d'entraide, Proportion des individus de 15 ans et plus ayant demandé de l'aide financière dans cette association, selon le milieu de résidence, en pourcentage (%)

Milieu de résidence	Proportion des individus de 15 ans et plus membre d'une tontine ou d'une association d'entraide	Proportion des individus de 15 ans et plus ayant demandé de l'aide financière dans cette association
Urbain	0,5	31,3
Rural	0,5	49,8
National	0,5	46,5

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022



6.3.3 Principale utilisation du dernier crédit obtenu (Raison principale de contracter le dernier crédit)

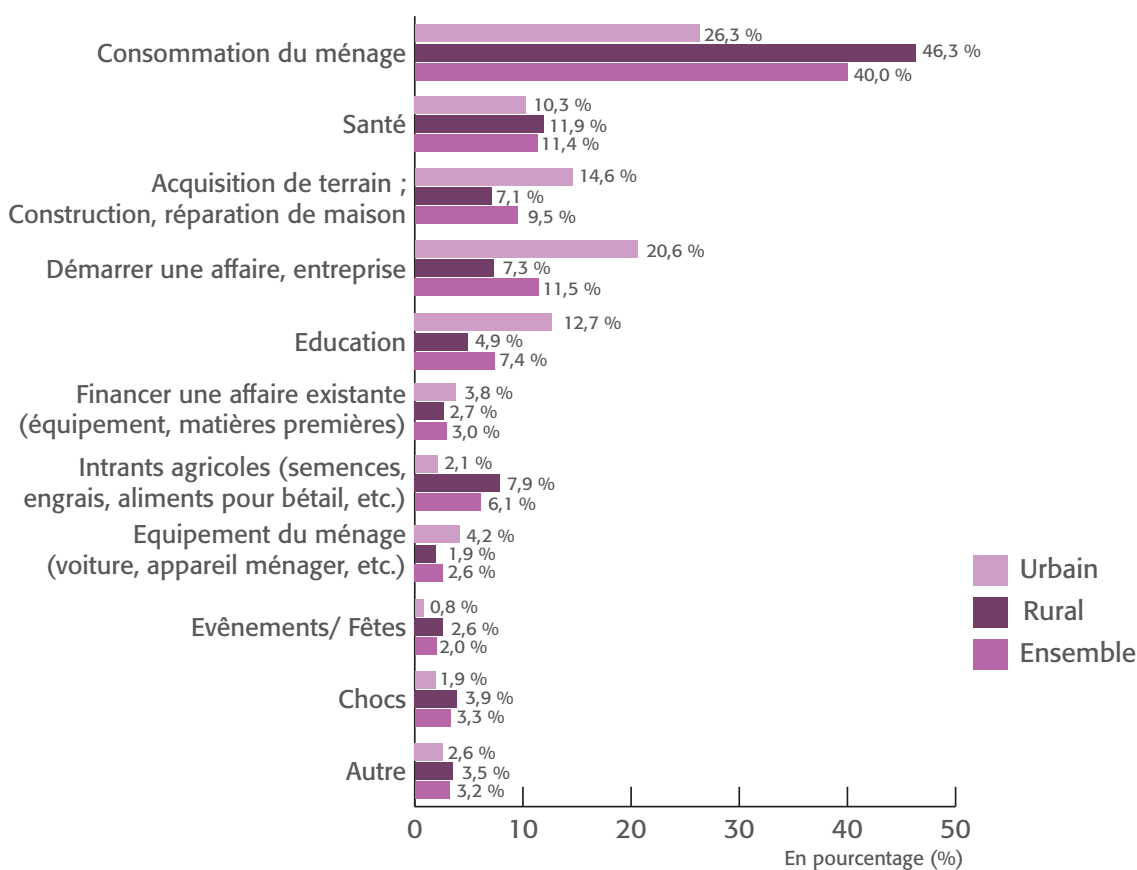
Au niveau national, le dernier crédit a été contracté principalement et dans la majorité des cas, pour la consommation des ménages (40,0%). Il est suivi du démarrage d'une affaire ou d'une entreprise énumérée par 11,5% d'individus. Un motif de santé vient en troisième position avec près de 11,4% des individus le citant comme raison principale d'utilisation du crédit obtenu.

d'éducation (12,7%) sont les principales utilisations des crédits obtenus. Un résultat un peu différent est observé dans le milieu rural, Presque la moitié (46,3%) des individus a contracté le dernier crédit principalement pour la consommation du ménage. Ceux mentionnant un motif de santé représente 11,9%. Enfin, certains individus (7,9%) ont contracté du crédit dans le but d'acheter les intrants agricoles (semences, engrais, aliments pour bétail, etc.).

En milieu urbain, la consommation du ménage (26,3%), le démarrage d'une affaire ou d'une entreprise (20,6%) et un motif



Graphique 6. 6 : Principale utilisation du dernier crédit obtenu citée par les demandeurs de crédits, selon le milieu de résidence, en pourcentage (%)



Source: INSTAT/EPM 2021-2022

Les mêmes tendances que ceux observés au niveau national semble retrouver si on considère les raisons principales qui motivent les femmes à contracter le dernier crédit. En revanche, pour les hommes, les trois principales raisons de contracter le crédit sont la consommation du ménage (38,1%), la santé (12,0%) et enfin l'acquisition de terrain, la construction ou la réparation de maison (11,8%).



Tableau 6. 13 : Principale utilisation du dernier crédit obtenu citée par les demandeurs de crédits, selon le genre, en pourcentage (%)

Raison principale de contracter ce dernier crédit	Genre		
	Homme	Femme	Ensemble
Éducation	6,5	8,7	7,4
Santé	12,0	10,6	11,4
Équipement du ménage (voiture, appareil ménager, etc.,)	3,4	1,5	2,6
Acquisition de terrain ; Construction, réparation de maison	11,8	5,9	9,5
Démarrer une affaire, entreprise	10,5	13,0	11,5
Financer une affaire existante (équipement, matières premières)	2,2	4,3	3,0
Intrants agricoles (semences, engrais, aliments pour bétail, etc.,)	7,8	3,5	6,1
Consommation du ménage	38,1	43,1	40,0
Évènements/ Fêtes	2,4	1,4	2,0
Chocs	2,2	4,9	3,3
Autre	3,2	3,2	3,2
Total	100,0	100,0	100,0

Source: INSTAT/EPM 2021-2022

6.3.4 Institution de crédit par lequel les derniers crédits ont été contractés

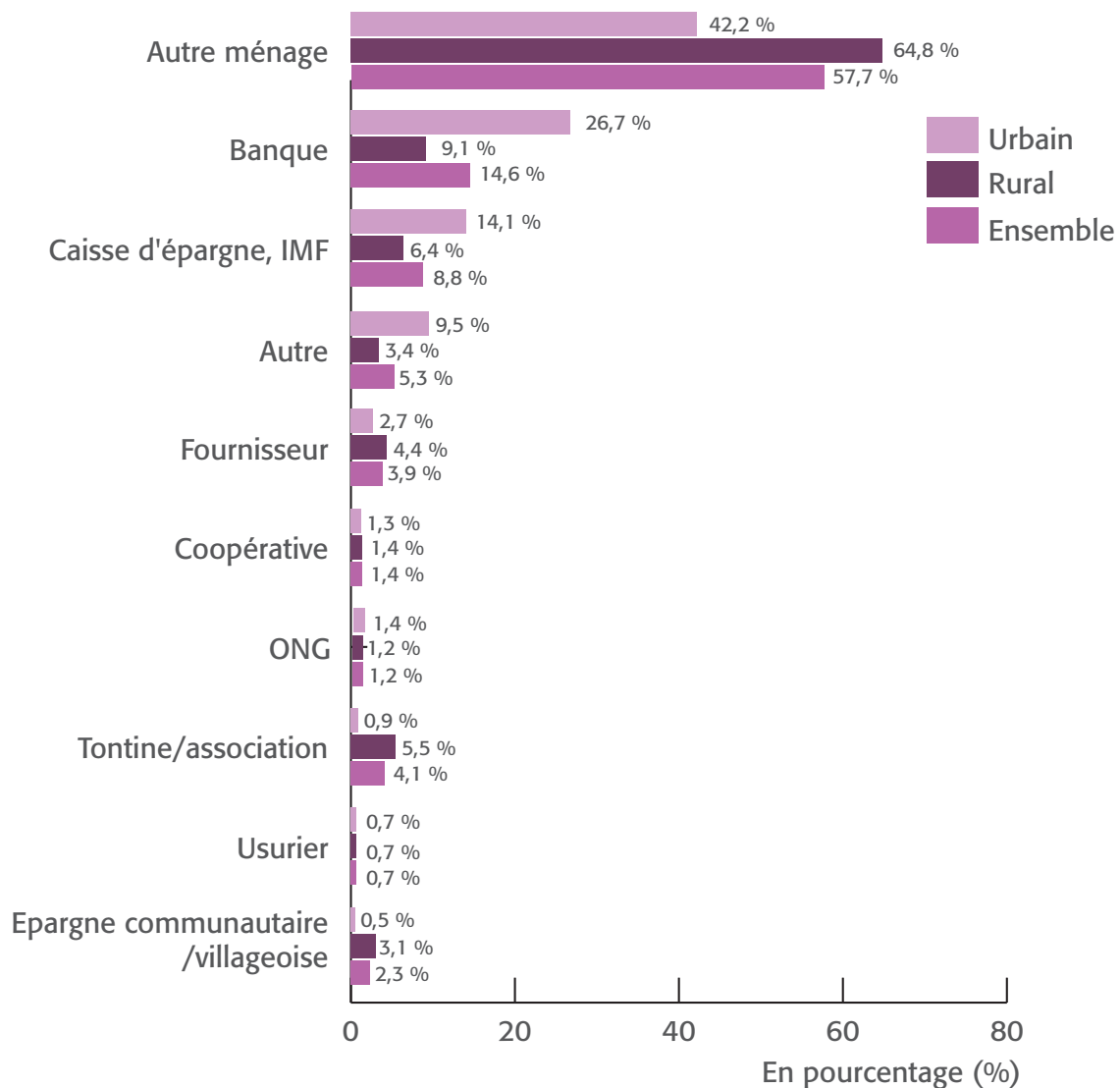
Dans l'ensemble, le dernier crédit a été contracté en grande partie auprès d'un autre ménage. Un peu plus de la moitié des individus (57,7%) reporte cette réponse. Certains individus l'ont contracté également auprès d'une banque (14,6%) et la Caisse d'épargne ou les IMF (8,8%).

En se référant au milieu de résidence, le recours aux autres ménages est plus que fréquent tant en milieu rural qu'en milieu urbain.

Ce fait est même beaucoup plus accentué dans le milieu rural avec 64,8% des individus déclarant y avoir contracté. En outre, il est observé un peu plus l'utilisation d'institution financière formelle telle que la banque et la Caisse d'épargne ou l'IMF dans le milieu urbain. En effet, 26,7% du dernier crédit a été contracté auprès de la Banque et 14,1% auprès de la Caisse d'épargne ou l'IMF.



Graphique 6. 7 : Institution de crédit par lequel les derniers crédits ont été contractés, selon le milieu de résidence, en pourcentage (%)



Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Comme le résultat global observé au niveau national, que ce soit pour les hommes ou les femmes, une grande partie du dernier crédit a été contracté auprès d'un autre ménage. En revanche, un peu plus d'homme (17,7%) l'a obtenu auprès d'une banque

comparativement aux femmes (9,8%). Le Tableau 6. 14 présente les détails pour l'ensemble des institutions de crédit auquel les individus ont contracté le dernier crédit selon le genre.



Tableau 6. 14 : Institution de crédit par lequel les derniers crédits ont été contractés, selon le genre, en pourcentage (%)

Auprès de qui ce dernier crédit a-t-il été contracté ?	Genre		
	Homme	Femme	Ensemble
Banque	17,7	9,8	14,6
Caisse d'épargne, IMF	9,0	8,5	8,8
ONG	1,2	1,3	1,2

Auprès de qui ce dernier crédit a-t-il été contracté ?	Genre		
	Homme	Femme	Ensemble
Fournisseur	4,8	2,4	3,9
Coopérative	1,5	1,2	1,4
Autre ménage	54,7	62,3	57,7
Tontine/association	2,5	6,4	4,1
Usurier	0,8	0,6	0,7
Épargne communautaire/villageoise	1,8	3,1	2,3
Autre (à préciser)	6,0	4,4	5,3
Total	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

6.3.5 Montant moyen de crédit contracté

En moyenne, les individus de 15 ans et plus ont contracté durant les 12 derniers mois près de 32 000 000 Ariary. Le montant moyen par ménage s'élève à environ 34 000 000 Ariary. En se référant au milieu de résidence de l'individu ou du chef de ménage, le crédit moyen obtenu en milieu urbain est moins élevé que celui dans le milieu rural. Ce résultat pourrait s'expliquer par la structure de la population suivant le milieu de résidence, en plus du montant même de crédit contracté.

En se focalisant l'analyse selon les ménages, en moyenne, il est constaté que les ménages dans les régions Alaotra Mangoro, Bongolava et Androy ont bénéficié de plus de crédit. En revanche, les régions Atsimo Atsinanana, Fitovinany et Vatovavy se distinguent par le faible montant de crédit moyen obtenu très loin de la moyenne nationale.



Tableau 6. 15 : Montant moyen de crédit contracté durant les 12 derniers mois, par individu et par ménage, selon le milieu de résidence et la région (En millier d'Ariary)

	Individu			Ménage		
	Milieu de résidence		Ensemble	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural		Urbain	Rural	
Analamanga	18 176	36 832	28 212	21 357	35 753	28 606
Vakinankaratra	92 105	53 218	65 894	72 675	60 503	64 319
Itasy	20 214	25 024	23 510	28 766	19 037	22 161
Bongolava	70 493	122 854	114 748	78 775	125 317	118 268
Haute Matsiatra	15 940	11 418	12 171	16 308	13 840	14 224
Amoron'i Mania	74 000	54 206	56 537	70 510	48 105	50 575
Fitovinany	12 605	131	2 153	13 227	121	2 013
Ihorombe	36 866	5 657	16 645	51 139	6 306	20 389
Atsimo Atsinanana	1 714	1 284	1 361	2 803	697	896



	Individu			Ménage		
	Milieu de résidence		Ensemble	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural		Urbain	Rural	
Vatovavy	8 135	458	1 739	10 992	466	3 342
Atsinanana	31 075	18 391	24 325	45 887	17 741	28 944
Analanjirifo	888	70 530	54 905	1 050	43 395	37 170
Alaotra Mangoro	68 793	158 103	121 421	61 044	189 465	131 238
Boeny	13 650	23 294	17 702	18 075	19 401	18 720
Sofia	29 790	79 295	64 755	25 262	96 374	77 862
Betsiboka	1 494	5 163	4 594	1 823	7 740	7 091
Melaky	61 267	5 358	20 957	70 465	6 472	26 801
Atsimo Andrefana	14 862	22 830	21 371	13 816	31 418	27 925
Androy	24 144	261 882	174 867	26 368	158 618	111 778
Anosy	40 990	3 727	10 879	43 594	6 884	14 388
Menabe	62 311	39 737	47 399	52 123	46 001	47 911
DIANA	6 975	11 381	8 326	7 492	10 741	8 571
SAVA	15 315	6 954	10 595	15 818	6 718	10 291
National	27 892	33 933	32 042	29 625	35 535	33 656

Note : Pour l'analyse selon l'individu, les variables de désagrégation sont relatives aux caractéristiques de l'individu lui-même qui a obtenu le crédit. Au niveau de l'analyse selon le ménage, les variables

de désagrégation sont celles du Chef de ménage, ménage auquel l'individu appartient.

Source: INSTAT/EPM 2021-2022

Comme illustré dans le Tableau 6. 16, en moyenne, les femmes ont obtenu un crédit un peu moindre comparativement aux hommes durant la période de référence. Dans le même sens, il est observé que les ménages dirigés par une femme ont reçu, en moyenne, un crédit moins élevé que ceux dirigés par un homme.

Les résultats semblent être très variés selon la situation d'activité. Les ménages ayant un chef chômeurs ont dû recourir durant les 12 derniers mois précédent l'enquête à un crédit avec un peu le double de la moyenne nationale (72 321 600 Ariary). En analysant de prêts les raisons éventuelles qui pourraient expliquer ce

montant assez élevé, il ressort qu'il soit utilisé pour l'équipement du ménage (voiture, appareil ménager, etc.), pour le démarrage d'une affaire ou d'une entreprise et aussi du financement d'une affaire existante (équipement, matières premières).

Il y a également une variation des résultats selon le niveau d'éducation et la tranche d'âge. Cependant, il est observé un montant de crédit au-dessus de la moyenne nationale pour les individus ayant un niveau d'étude universitaire. Il en est de même pour les ménages dirigés par un chef ayant atteint ce niveau.



Tableau 6. 16 : Montant moyen de crédit contracté durant les 12 derniers mois, selon les caractéristiques individuelles et par genre (En millier d'Ariary)

Genre	Individu			Ménage		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Niveau d'éducation						
Aucun	13 499	14 746	14 159	16 676	23 983	19 386
Primaire	32 677	43 364	37 068	37 763	47 778	40 261
Secondaire 1 ^{er} cycle	29 384	36 569	32 037	32 537	12 861	27 607
Secondaire 2 nd cycle	31 574	22 991	28 352	35 605	6 949	29 222
Universitaire	49 786	19 758	43 021	58 167	21 590	52 912
Tranche d'âge						
15-24	29 648	35 311	31 987	31 491	7 906	24 520
25-54	32 385	32 472	32 417	37 413	28 976	35 646
55-64	31 664	23 804	27 345	29 963	27 059	28 686
65 et plus	4 104	65 654	36 059	6 397	55 429	29 159
Situation d'activité						
En emploi	31 366	26 300	29 551	34 809	23 327	32 039
Chômeur	52 381	173 086	89 567	79 112	585	72 322
Hors de la main d'œuvre	27 257	39 270	33 803	28 693	46 885	34 793
Quintile du bien-être						
1 ^{ère} quintile	32 917	22 204	28 319	31 345	26 331	29 834
2 ^{ème} quintile	27 528	47 201	33 854	37 149	41 362	37 872
3 ^{ème} quintile	28 856	35 664	31 451	34 105	16 446	29 623
4 ^{ème} quintile	30 828	27 275	29 346	29 826	47 715	34 418
5 ^{ème} quintile	37 287	47 529	41 515	44 828	18 494	37 966
National	31 325	33 130	32 042	35 336	28 719	33 656

Note : Pour l'analyse selon l'individu, les variables de désagrégation sont relatives aux caractéristiques de l'individu lui-même qui a obtenu le crédit. Au niveau de l'analyse selon le ménage, les variables

de désagrégation sont celles du Chef de ménage, ménage auquel l'individu appartient.

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

CHAPITRE 7. CONSOMMATION

Par RAKOTONDRADANY Iary Michael





Les dépenses de consommation finale des ménages englobent tous les dépenses effectuées par les ménages résidents pour répondre à leurs besoins quotidiens et assurer leur bien-être. Ces dépenses de consommation couvrent une vaste gamme de produits et services notamment l'alimentation, l'habillement, les dépenses liées aux services de logements, l'énergie, le transport, le coût associé à l'utilisation de biens durables, les dépenses de santé, de loisirs et au titre de services divers.

Il convient de noter que certaines dépenses imputées sont également prises en compte dans le calcul des dépenses de consommation finale des ménages. Par exemple, les produits agricoles cultivés par les ménages pour leur propre consommation sont inclus, bien qu'ils ne soient pas directement achetés sur le marché. Cependant, l'imputation la plus significative concerne généralement les loyers des propriétaires occupants. Cette imputation vise à attribuer une valeur aux dépenses de logement des ménages qui sont propriétaires de leur résidence principale.

7.1 NIVEAU DE CONSOMMATION

7.1.1 Niveau de consommation des ménages selon la position géographique

L'évaluation du niveau de consommation au sein des ménages offre des perspectives significatives sur la dynamique économique et la qualité de vie. Les résultats de notre enquête révèlent des éléments cruciaux à cet égard.

Lorsqu'on analyse le niveau de consommation moyenne annuelle par tête au sein des ménages, un constat frappant émerge : ce niveau demeure en deçà du seuil de pauvreté nationale estimé à environ 1 453 000 Ariary. Cette constatation souligne les défis auxquels sont confrontés les ménages dans leur quête de besoins essentiels.

Une observation plus fine révèle des disparités significatives entre les milieux urbains et ruraux. En milieu rural, le niveau de consommation moyen annuel par tête demeure particulièrement bas, souvent en deçà de la moyenne nationale, à l'exception des régions

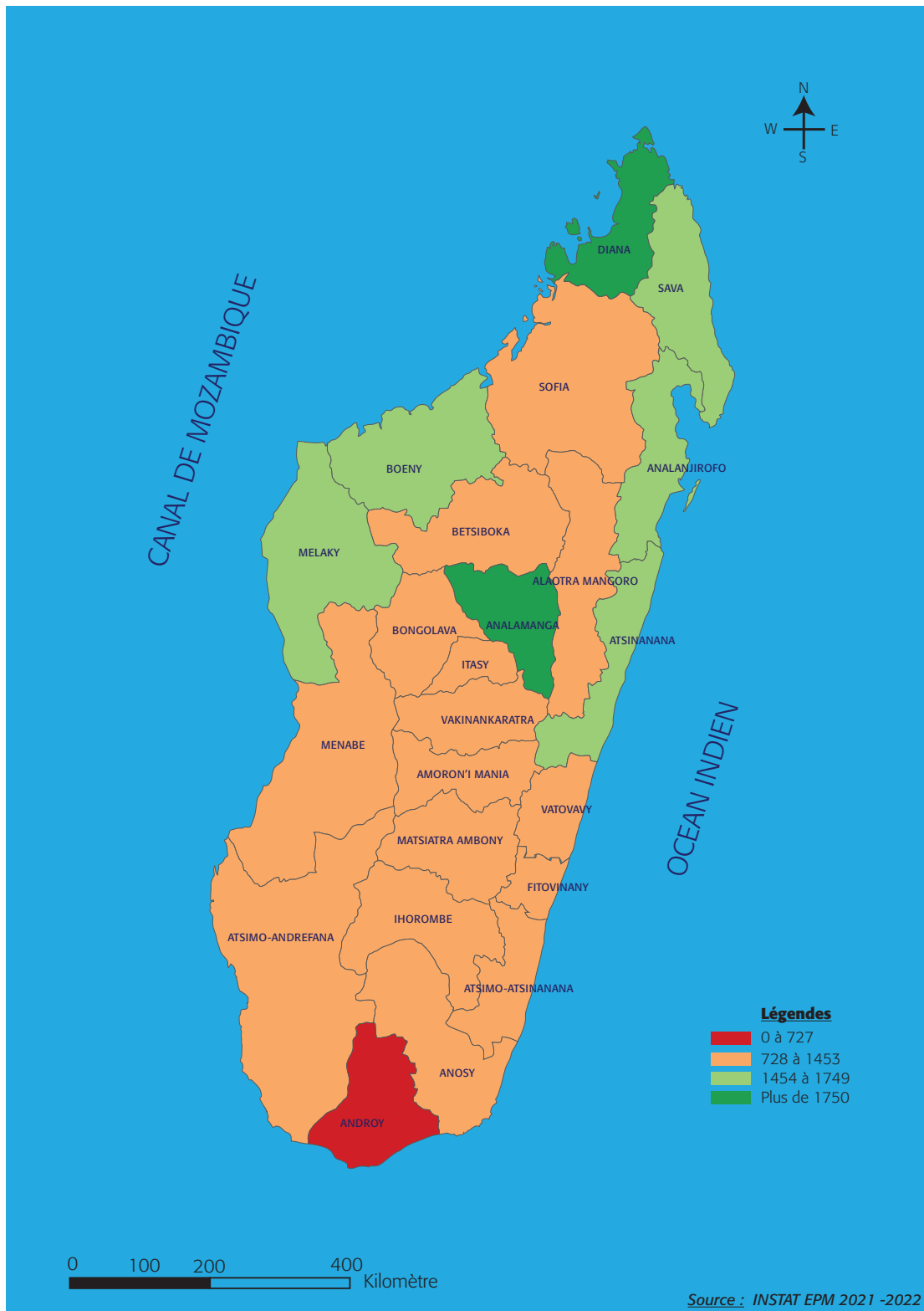
Analamanga, DIANA, Analanjirifo et Atsinanana. À l'inverse, les zones urbaines présentent des niveaux de consommation qui, dans l'ensemble, dépassent la moyenne nationale et le seuil de pauvreté.

L'examen spatial met en lumière des différences marquées entre les régions du pays. Sur les 23 régions, sept affichent un niveau de consommation moyen annuel par tête supérieur au seuil de pauvreté. Notamment, les régions Analamanga et DIANA se distinguent en ayant le niveau le plus élevé parmi toutes les régions du pays.

La région Androy se démarque avec le niveau de consommation le plus bas du pays. Cette réalité pose des défis spécifiques dans cette région, soulignant la nécessité de mesures ciblées pour améliorer les conditions de vie des ménages.



Carte 7.1: Niveau de consommation par tête annuelle des ménages par région



7.1.2 Niveau de consommation des ménages selon les caractéristiques économiques des CM

L'examen du niveau de consommation en fonction du statut d'emploi du chef de ménage révèle des tendances significatives. Les ménages dont le chef est en emploi affichent un niveau de consommation moyenne plus élevé, bien que celui-ci demeure en deçà du seuil de pauvreté nationale. Cette observation souligne l'importance

d'une activité professionnelle stable pour influencer positivement le niveau de vie.

Les résultats montrent des disparités notables selon l'activité économique du chef de ménage. Les ménages dirigés par des chefs œuvrant dans les services marchands et non marchands présentent

un niveau moyen de consommation supérieur au seuil national, tandis que ceux liés à l'agriculture affichent le niveau le plus bas. Cette divergence met en lumière l'influence de la nature de l'activité économique sur les conditions de vie des ménages.

L'analyse par type de profession révèle des nuances intéressantes. Les ménages dirigés par des chefs occupant des postes de direction, cadre, ou engagés dans les secteurs administratifs, de services, et du commerce, se situent en haut de l'échelle du niveau de consommation. Ces constats mettent en évidence l'impact des choix professionnels sur le bien-être économique des ménages.

Un point d'importance majeure est la relation entre la formalisation du secteur d'activité du chef de ménage et le niveau de consommation. Les ménages dont le chef exerce dans le secteur formel affichent un niveau moyen de consommation supérieur au seuil national. Cette constatation renforce le fait selon laquelle la formalisation des activités économiques contribue à améliorer le niveau de vie des ménages. La stabilité, la protection sociale et l'accès à des opportunités économiques plus vastes dans le secteur formel peuvent jouer un rôle déterminant dans l'élévation du niveau de consommation des ménages.



Tableau 7.1: Niveau de consommation annuelle par tête selon les caractéristiques économiques du chef de ménage et le milieu de résidence (en Ariary)

	Milieu de résidence		
	Rural	Urbain	Ensemble
Statut de la main d'œuvre (CM)			
En emploi	1 234 430	1 988 630	1 398 931
Chômeur	1 073 696	1 985 837	1 270 232
Hors de la main d'œuvre	1 128 918	2 228 897	1 310 988
Activité économique du CM dans l'emploi principal			
Agriculture	1 092 818	1 387 824	1 112 546
Industrie manufacturière	1 254 227	1 914 973	1 442 655
Construction	1 432 057	1 773 489	1 582 367
Exploitation minière et extraction de carrières			
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	1 119 304	2 137 979	1 234 385
Services marchands (Commerce ; Transport ; Hébergement et restauration ; et Services aux entreprises et services administratifs)	1 562 000	2 125 253	1 812 259
Services non marchands (Administration publique ; Services communautaires, sociaux et autres services et activités)	1 707 981	2 244 033	1 928 876
Non classifiable dans l'activité économique	1 485 391	1 477 152	1 481 880
Pas en emploi	1 123 374	2 196 366	1 306 663
Profession du CM dans l'emploi principal			
Directeurs, cadres, professions intellectuelles et scientifiques	2 008 702	2 848 323	2 285 523
Employés de type administratif, de services et commerçants et vendeurs	1 466 250	2 201 947	1 784 436
Agriculteurs et ouvriers agricoles qualifiés et artisans qualifiés	1 180 659	1 673 923	1 241 594
Conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage	1 960 342	2 375 201	2 158 925

	Milieu de résidence		
	Rural	Urbain	Ensemble
Professions élémentaires	1 077 960	1 540 337	1 168 118
Non classifié ailleurs	997 359	1 273 178	1 008 576
Pas en emploi	1 123 374	2 196 366	1 306 663
Secteur de l'emploi CM			
Emploi dans le secteur informel	1 170 805	1 755 055	1 270 673
Emploi dans le secteur formel	1 991 836	2 652 319	2 305 424
Ménage	1 115 362	1 716 965	1 305 305
Pas en emploi	1 123 374	2 196 366	1 306 663
Nature de l'emploi du CM			
CM avec un emploi principal informel	1 189 337	1 831 775	1 314 389
CM avec un emploi principal formel	2 211 252	2 744 795	2 489 033
Pas en emploi	1 123 374	2 196 366	1 306 663
Ensemble	1 203 717	2 034 365	1 374 484

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

7.1.3 Niveau de consommation des ménages selon les caractéristiques démographiques du CM

L'analyse démontre une corrélation positive entre le niveau d'instruction du chef de ménage et le niveau de consommation annuelle par tête. Les ménages dirigés par des chefs ayant un niveau universitaire présentent un niveau de consommation trois fois supérieur à ceux dirigés par des chefs non instruits. Ces observations soulignent l'importance de l'éducation et du capital humain dans l'amélioration du bien-être économique des ménages.

Un résultat notable émerge en comparant les niveaux de consommation entre les ménages dirigés par des femmes et ceux dirigés par des hommes. Les ménages dirigés par des femmes affichent un niveau de consommation supérieur. Cette disparité pourrait être influencée par la taille moyenne des ménages, qui est plus faible pour les femmes chefs de ménage. La taille réduite des ménages peut contribuer à un niveau de consommation par tête plus élevé.

Une tendance se dessine lorsque l'on examine la taille des ménages en relation avec le niveau de consommation. Les ménages comptant quatre personnes ou moins affichent un niveau de consommation par tête plus élevé, dépassant même le seuil national de pauvreté. Cette constatation suggère que la gestion des ressources au sein des ménages de taille plus réduite pourrait contribuer à un meilleur niveau de vie.

Une autre distinction apparaît en analysant le niveau de consommation selon le statut matrimonial du chef de ménage. Seuls les ménages dirigés par un chef de ménage célibataire présentent en moyenne un niveau de consommation par tête dépassant le seuil national de pauvreté. Cette observation invite à explorer davantage les dynamiques familiales et économiques associées au statut matrimonial des chefs de ménage.



Tableau 7.2: Niveau de consommation annuelle par tête selon les caractéristiques du chef de ménage et le milieu de résidence (en Ariary)

	Milieu de résidence		
	Rural	Urbain	Ensemble
Niveau d'instruction du CM			
Aucun	837 931	1 085 099	856 488
Primaire	1 132 144	1 521 237	1 185 790
Secondaire 1 ^{er} cycle	1 442 485	1 962 139	1 591 310
Secondaire 2 nd cycle	1 740 248	2 354 073	2 002 420
Universitaire	2 863 477	3 317 785	3 129 591
Sexe du CM			
Homme	1 198 172	1 979 925	1 348 408
Femme	1 221 765	2 163 359	1 453 667
Taille du ménage			
Unipersonnel	2 296 099	3 741 601	2 652 499
2 à 4 personnes	1 285 943	2 086 288	1 459 880
5 à 7 personnes	915 025	1 496 846	1 025 551
8 à 10 personnes	709 441	1 112 925	762 729
11 personnes et plus	649 550	822 807	677 205
Age du chef de ménage			
Moins de 25 ans	1 282 463	2 223 694	1 450 253
26 à 35 ans	1 152 804	1 962 611	1 313 266
36 à 45 ans	1 099 295	1 891 293	1 261 832
46 à 55 ans	1 169 912	1 964 453	1 359 069
56 ans et plus	1 354 073	2 219 235	1 536 926
Situation matrimoniale du CM			
Célibataire	1 608 226	2 769 226	1 952 636
Marie (e)	1 140 014	1 874 842	1 280 780
Union libre	1 138 593	1 914 923	1 276 904
Divorce(e)/Séparé(e)	1 208 205	2 073 463	1 390 464

	Milieu de résidence		
	Rural	Urbain	Ensemble
Veuf(ve)	1 388 803	2 180 022	1 571 391
Ensemble	1 203 717	2 034 365	1 374 484

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

7.2 STRUCTURE DE CONSOMMATION

L'analyse de la structure de la consommation examine la répartition des dépenses des ménages dans différentes catégories de biens et

services, offrant des perspectives cruciales sur le niveau de vie, les priorités, les inégalités, et les tendances économiques.

7.2.1 Analyse de l'inégalité spatiale de la consommation

L'analyse spatiale des résultats met en lumière des disparités significatives dans la distribution de la consommation, reflétant des implications importantes pour l'équité régionale. En examinant les anciennes divisions administratives du pays, plusieurs observations émergent :

La province d'Antananarivo, bien qu'abritant 27,2% de la population, concentre une part disproportionnée de la consommation totale, représentant 34,0% du total. De manière similaire, la province de Toamasina, avec 14,3% de la population, contribue de manière significative avec une part de 16,1% dans la distribution de la consommation. Ces observations indiquent une concentration spatiale des ressources de consommation puisque, à elles seules, les deux provinces représentent 50,1% de la consommation totale.

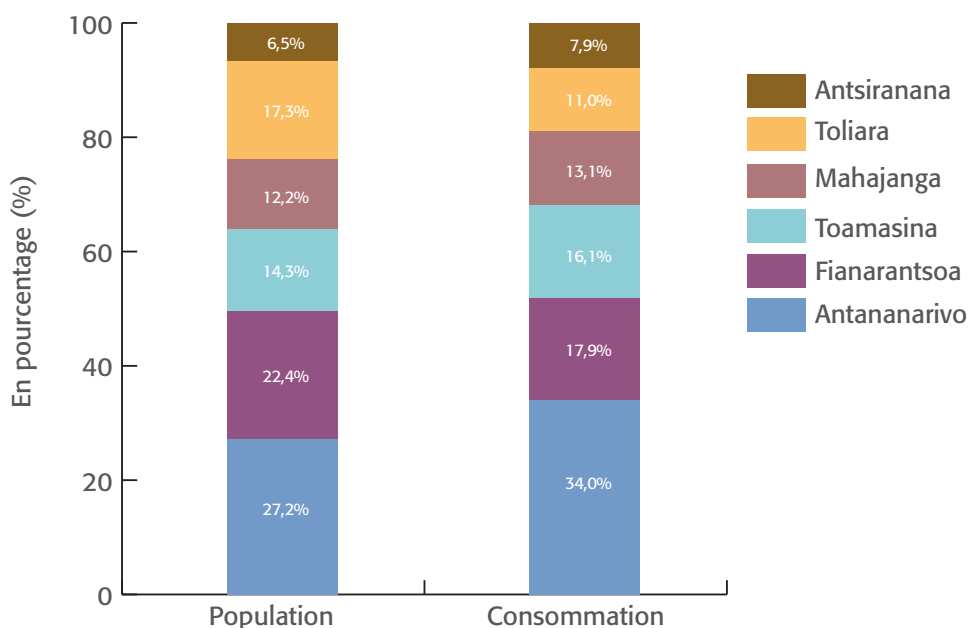
À l'inverse, la province de Toliara présente une situation contrastée. Avec une part de population de 17%, elle affiche une contribution

plus modeste à la distribution de la consommation, représentant seulement 11% du total. Ces disparités soulèvent des questions d'équité spatiale, suggérant que certaines régions bénéficient de manière disproportionnée par rapport à leur part démographique, tandis que d'autres sont sous-représentées dans la distribution des ressources de consommation.

Pour promouvoir l'égalité spatiale, des interventions ciblées peuvent être envisagées. Cela pourrait impliquer des stratégies visant à renforcer les infrastructures, à stimuler le développement économique et à équilibrer les opportunités dans les régions moins favorisées. En outre, des politiques de redistribution équitables pourraient être envisagées afin de corriger les disparités actuelles et d'assurer une répartition plus équitable des ressources de consommation à l'échelle nationale.



Graphique 7.1: Distribution de la population et la consommation selon la province



Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

7.2.2 Analyse de la part de l'alimentation dans la consommation totale

Globalement, l'alimentation occupe une place prépondérante dans la consommation totale des ménages, représentant 65,8%. Cette proportion élevée souligne l'importance de l'alimentation en tant que composante centrale des dépenses des ménages à l'échelle nationale.

L'analyse géographique révèle des disparités importantes dans la part de l'alimentation. Les régions Analamanga, DIANA et SAVA présentent des parts relativement plus faibles, tandis que les régions Fitovinany, Betsiboka et Amoron'i Mania affichent des proportions dépassant les 72%. Cette observation pourrait refléter des différences structurelles dans l'économie régionale, l'accessibilité aux denrées alimentaires, ou encore les habitudes de consommation.

En distinguant entre les milieux urbain et rural, une tendance intéressante émerge. En milieu rural, la part de l'alimentation atteint 68,5%, indiquant que les ménages ruraux consacrent une part plus importante de leurs ressources à l'alimentation. À l'inverse, en milieu urbain, la part de l'alimentation est légèrement inférieure à 59,2%, suggérant une diversification plus importante des dépenses dans les zones urbaines.

Les variations entre les régions, les milieux urbain et rural peuvent être influencées par des facteurs tels que le coût de la vie, l'accès aux marchés et la sécurité alimentaire.



Tableau 7.3: Part de l'alimentation selon la région et le milieu de résidence

	Milieu de résidence		
	Rural	Urbain	Ensemble
Région			
Analamanga	60,6%	57,9%	59,5%
Vakinankaratra	71,3%	62,2%	69,5%
Itasy	71,8%	62,9%	69,7%
Bongolava	71,2%	61,3%	70,3%
Haute Matsiatra	70,4%	56,9%	66,5%
Amoron'i Mania	73,4%	68,0%	72,6%

	Milieu de résidence		
	Rural	Urbain	Ensemble
Fitovinany	76,4%	70,6%	75,3%
Ihorombe	71,3%	63,7%	70,3%
Atsimo Atsinanana	73,0%	65,4%	72,3%
Vatovavy	73,4%	67,0%	72,9%
Atsinanana	65,4%	56,0%	60,6%
Analanjirifo	68,6%	59,8%	66,7%
Alaotra Mangoro	68,1%	56,7%	65,6%
Boeny	70,8%	55,9%	64,4%
Sofia	69,7%	63,5%	68,7%
Betsiboka	73,5%	69,8%	73,0%
Melaky	74,1%	66,7%	72,9%
Atsimo Andrefana	69,0%	61,0%	67,2%
Androy	69,2%	62,9%	68,6%
Anosy	69,7%	65,1%	68,6%
Menabe	69,7%	61,8%	68,1%
DIANA	67,2%	59,3%	63,5%
SAVA	65,7%	57,8%	63,1%
Ensemble	68,5%	59,2%	65,8%

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

7.2.3 Analyse de la part de l'alimentation selon les caractéristiques économiques du chef de ménage

L'examen de la part de l'alimentation dans la consommation totale révèle des tendances significatives en fonction de la profession du chef de ménage. Les ménages dirigés par des chefs en poste de directeur ou cadre présentent une part d'alimentation relativement plus faible, représentant 56,4% de leurs dépenses totales. Cette situation suggère une plus grande diversification des dépenses, avec des capacités financières permettant l'accès à un éventail plus large de produits et de services.

À l'inverse, les ménages dirigés par des chefs agricoles, des ouvriers agricoles et ceux sans emploi affichent des pourcentages d'alimentation plus élevés, dépassant la part de l'alimentation moyenne nationale. Ces constats laissent entrevoir l'influence majeure des

contraintes budgétaires sur les choix de consommation des ménages. Les professions liées à l'agriculture, souvent caractérisées par des revenus moins élevés, peuvent imposer des limites budgétaires plus strictes, incitant ainsi les ménages à allouer une part prédominante de leurs ressources à l'alimentation de base.



Tableau 7.4: Part de l'alimentation dans la consommation selon les caractéristiques économiques du chef de ménage

	Milieu de résidence		
	Rural	Urbain	Ensemble
Type profession			
Directeurs, cadres, professions intellectuelles et scientifiques	58,5%	53,5%	56,4%
Employés de type administratif, de services et commerçants et vendeurs	62,7%	59,3%	61,0%
Agriculteurs et ouvriers agricoles qualifiés et artisans qualifiés	70,0%	62,6%	68,8%
Conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage	61,6%	58,9%	60,2%
Professions élémentaires	70,5%	64,0%	68,9%
Non classifié ailleurs	69,3%	67,6%	69,3%
Pas en emploi	69,9%	57,2%	66,8%
Ensemble	68,5%	59,2%	65,8%

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

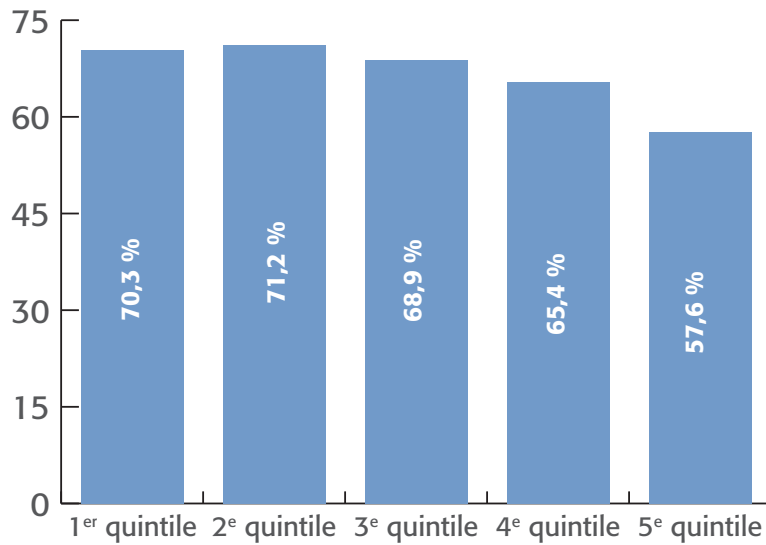
7.2.4 Analyse de la part de l'alimentation selon le niveau de vie des ménages

L'analyse de la part de l'alimentation dans la consommation totale en fonction du niveau de bien-être des ménages révèle des variations significatives. Les ménages classés parmi les plus pauvres et les pauvres consacrent une part plus importante de leur budget à l'alimentation, dépassant les 70% en moyenne. Cette tendance peut être interprétée à travers le prisme de la théorie économique de la subsistance, qui postule que les ménages confrontés à des contraintes budgétaires sévères allouent une proportion plus élevée de leurs ressources à la satisfaction des besoins alimentaires de base.

D'un autre côté, les ménages classés parmi les plus riches présentent une part d'alimentation moins élevée, souvent en dessous de 58%. Cette situation peut être associée à la théorie économique du bien-être, qui suggère que les ménages disposant de revenus plus élevés ont la capacité de diversifier leurs choix de consommation au-delà des besoins de subsistance. Ces ménages peuvent accéder à des produits et services plus variés, réduisant ainsi la part relative consacrée à l'alimentation de base.



Graphique 7.2: Part de l'alimentation dans la consommation selon le quintile de bien-être des ménages



Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

7.2.5 Analyse de la structure de consommation des ménages

La structure de la consommation des ménages à Madagascar reflète une prédominance significative des produits alimentaires et boissons non alcoolisées, représentant une part substantielle de 65,8% dans la consommation totale. Cette caractéristique, commune dans de nombreux pays en voie de développement, souligne l'importance primordiale de la satisfaction des besoins alimentaires de base pour la majorité de la population. Les dépenses en logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles occupent la deuxième position, mettant en évidence les défis persistants liés à l'accès aux services essentiels. Les dépenses d'habillement et de chaussures constituent la troisième part, reflétant les priorités en matière de besoins vestimentaires.

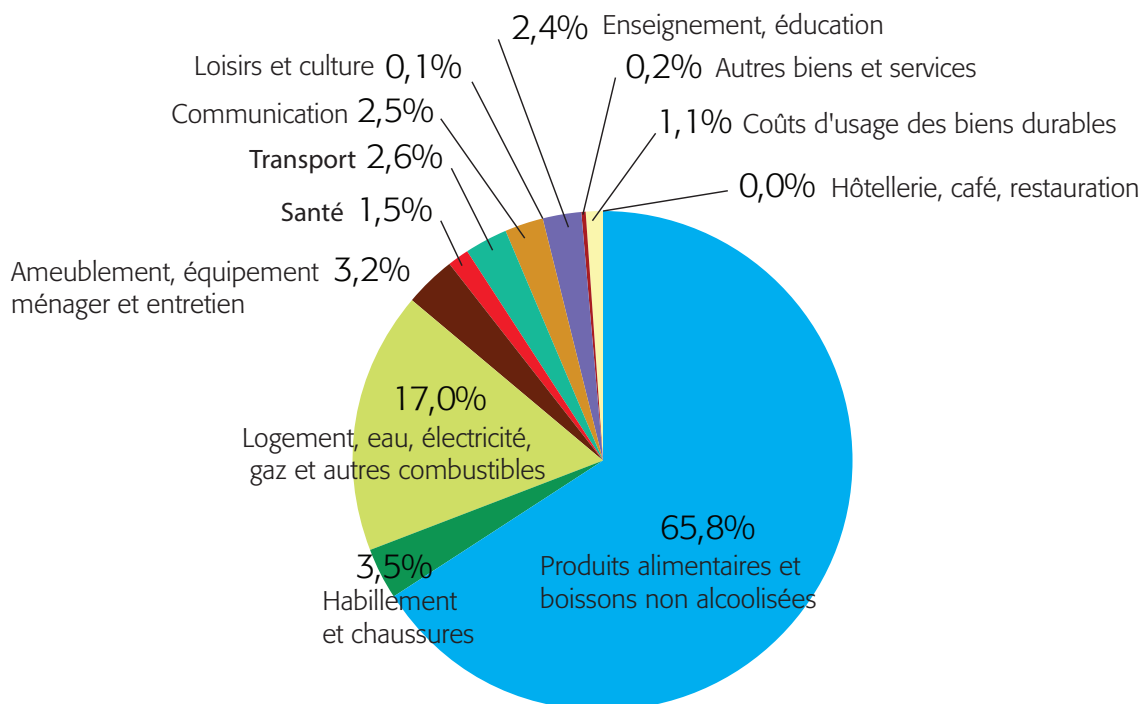
Par contraste, les dépenses liées à l'ameublement, à l'équipement ménager, à l'entretien, aux transports, à l'enseignement, à

l'éducation, à la communication, et à la santé, bien que combinées, ne représentent que 12,3% de la consommation totale. Cette répartition souligne les contraintes budgétaires auxquelles de nombreux ménages malgaches sont confrontés, avec des allocations limitées pour des domaines tels que l'éducation, la santé et le bien-être général.

Enfin, les loisirs, l'hôtellerie et la restauration constituent une part marginale, indiquant des priorités budgétaires orientées vers les besoins essentiels plutôt que les activités récréatives et de loisirs. Cette structure reflète les réalités économiques spécifiques aux pays en voie de développement, où les ménages accordent une importance prépondérante aux dépenses de subsistance fondamentales.



Graphique 7.3: Structure de la consommation des ménages moyens à Madagascar



Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

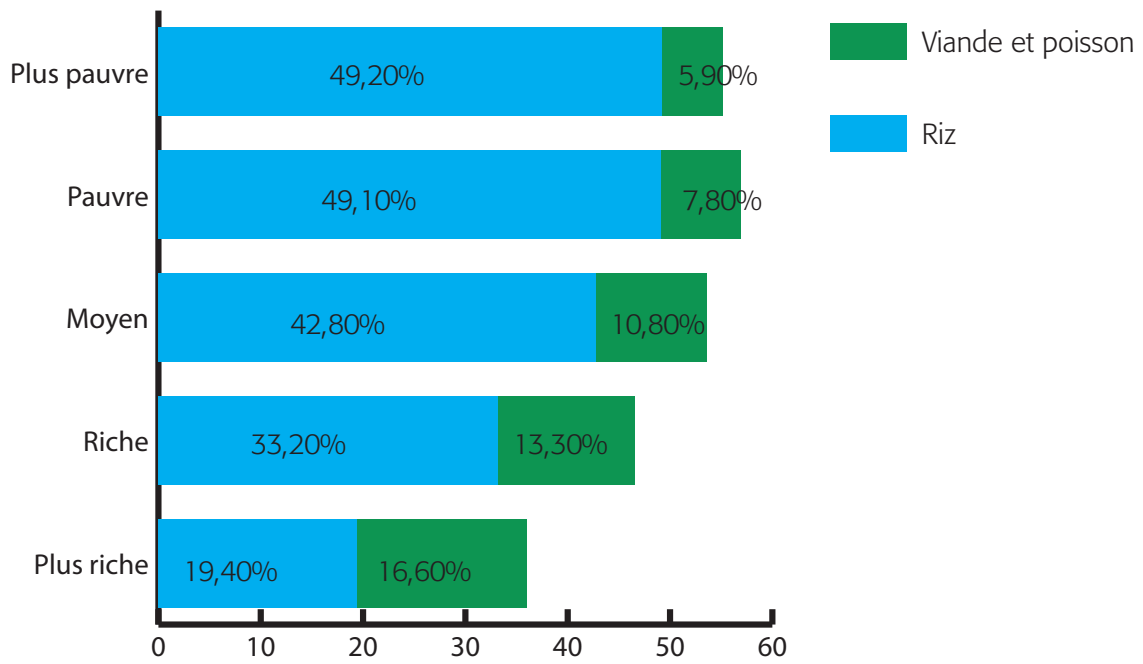
7.2.6 Le Rôle Central du Riz dans la Consommation des Ménages

Le riz, constituant l'aliment de base des Malgaches, va au-delà d'une simple dépense incompressible pour devenir une expression culturelle profonde ancrée dans la vie quotidienne des ménages. Cette importance du riz dans l'alimentation reflète non seulement les réalités économiques mais également les valeurs culturelles qui définissent les habitudes alimentaires.

L'analyse de la part du riz dans la consommation alimentaire offre des indications significatives sur les disparités socio-économiques. Pour les ménages les plus pauvres, le riz représente plus de 49% de leurs dépenses alimentaires, soulignant son rôle déterminant dans leur subsistance. À mesure que le niveau de vie s'améliore, cette part diminue progressivement, allant jusqu'à moins de 20% pour les ménages les plus riches. Cette tendance suggère une diversification des choix alimentaires avec l'augmentation du niveau de vie.

Lorsque l'on considère des biens de luxe tels que la viande et le poisson, la part de consommation de ces produits augmente de manière significative avec le niveau de vie des ménages. Les plus pauvres allouent seulement 5,9% de leurs dépenses à ces biens, tandis que chez les plus riches, cette part s'élève à 16,6%. Cette évolution reflète une dynamique où l'amélioration du niveau de vie est associée à une diversification des régimes alimentaires, une tendance souvent observée dans les économies en développement.

Ces variations soulignent l'importance de la contrainte budgétaire dans les choix alimentaires. Les ménages les plus pauvres, confrontés à des ressources limitées, concentrent une part significative de leurs dépenses sur des denrées de base comme le riz. À mesure que les revenus augmentent, la diversification des choix alimentaires devient possible, reflétant la théorie économique de la consommation qui met l'accent sur les préférences individuelles et les contraintes budgétaires.

**Graphique 7.4: Part de certains aliments dans la consommation alimentaire**

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

CHAPITRE 8. SECURITÉ ALIMENTAIRE

Par RASOLONJATOVO Andriamahery Ferdinand et RAKOTONDRADANY Iary Michael





La sécurité alimentaire au niveau des ménages fait référence à la capacité d'un ménage à garantir un accès régulier à une quantité suffisante d'aliments sûrs et nutritifs pour répondre aux besoins nutritionnels de tous ses membres. Cela implique non seulement l'accessibilité économique aux denrées alimentaires, mais aussi des facteurs tels que la disponibilité, la stabilité et l'utilisation appropriée des aliments. La mesure de l'insécurité alimentaire est un domaine complexe qui nécessite une compréhension approfondie des différentes dimensions de la sécurité alimentaire. Plusieurs approches et méthodologies sont utilisées pour évaluer l'insécurité alimentaire à différents niveaux. Parmi ces approches, nous citons :

- La méthodologie CARI (Consolidated Approach for Reporting Indicators of Food Security). Elle est utilisée pour analyser l'insécurité alimentaire et établir sa prévalence au sein d'une population.

- La méthodologie FIES (Food Insecurity Experience Scale) qui utilise une série de questions qui forme une échelle de mesure de l'insécurité alimentaire basée sur les expériences vécues des ménages. Elle utilise le modèle de Rasch pour évaluer la prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages.

- L'approche basée sur la fréquence de consommation des ménages au cours d'une période donnée, souvent au cours des 7 derniers jours de l'enquête. C'est une approche basée sur le Score de Consommation Alimentaire à partir duquel les ménages seront classés en situation de sécurité alimentaire acceptable, limite ou pauvre.

- La part de l'alimentation dans la consommation totale (food expenditure share) qui utilise les données sur la consommation agrégée des ménages

8.1 PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE BASÉE SUR L'APPROCHE FIES

L'approche FIES offre une méthodologie standardisée pour mesurer l'insécurité alimentaire en se basant sur l'expérience vécue des ménages. Elle vise à fournir des données précises et comparables à l'échelle mondiale pour mieux comprendre et lutter contre ce problème. Elle utilise une série de questions qui se concentre sur différents aspects de l'insécurité alimentaire, tels que la préoccupation quant à l'accès à une alimentation adéquate, la réduction de

la quantité ou de la qualité de la nourriture consommée, et la sensation de faim.

Selon les résultats, le taux de prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou sévère est de 55,3% tandis que celui de l'insécurité alimentaire sévère est estimé à 11,5%



Tableau 8.1: Prévalence de l'insécurité alimentaire selon l'approche FIES (en %)

Taux de prévalence	Valeur
Modérée + sévère	55,3%
Sévère	11,5%

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

8.1.1 Détails sur les 8 (Huit) questions qui mesurent l'insécurité alimentaire des ménages

De façon spécifique, faute d'argent ou en raison d'un manque de ressources :

- Pres de 72% des ménages ont été inquiets ne pas avoir suffisamment de nourritures. Des régions comme Haute Matsiatra, Atsimo Atsinanana et Anosy affichent des taux particulièrement élevés, atteignant respectivement 91,8%, 91,2% et 87,2%. Ces chiffres soulignent les inquiétudes répandues liées à la sécurité alimentaire, mettant en lumière les défis auxquels sont confrontés de nombreux ménages en matière d'accès régulier et adéquat à une alimentation suffisante. L'identification de ces préoccupations est cruciale pour orienter les efforts visant à améliorer la sécurité alimentaire dans ces régions.
- Environ 67% des ménages ont été confrontés à des situations où les membres du ménage n'ont pas pu se permettre de manger une nourriture saine et nutritive. Des taux élevés sont

observés dans les régions telles qu'Atsimo Andrefana, Androy et Anosy, avec des pourcentages respectifs de 84,0%, 89,4% et 87,1%. Ces données soulignent les défis persistants auxquels sont confrontés de nombreux ménages en matière de sécurité alimentaire, mettant en évidence la nécessité de trouver des solutions pour améliorer l'accès à une alimentation équilibrée et nutritive.

- Ceux qui ont mangé une nourriture peu variée représentent 68,7% des ménages. Les régions Atsimo Andrefana, Androy et Anosy affichent des taux particulièrement élevés, atteignant respectivement 87,3%, 90,8%, et 87,2%

- Le fait de sauter au moins un repas concerne près de 38% des ménages. Les régions Atsimo Andrefana, Androy et

Anosy affichent des pourcentages particulièrement élevés, indiquant un problème plus grave d'insécurité alimentaire dans ces zones

- Environ 57,4% des ménages ont été confrontés à la nécessité de manger moins que ce qu'ils estimaient nécessaire. Des taux élevés dans des régions telles qu'Atsimo Atsinanana, Androy et Anosy suggèrent une pression importante sur l'accès à une alimentation adéquate. Ces données soulignent la vulnérabilité persistante des ménages face à l'insécurité alimentaire, mettant en évidence la nécessité d'interventions ciblées pour améliorer l'accès à une alimentation suffisante dans ces régions spécifiques.
- Un quart des ménages ont été confrontés à l'épuisement de leurs réserves alimentaires. Certains points saillants incluent des taux particulièrement élevés dans des régions telles qu'Atsimo Andrefana, Androy et Anosy, avec des pourcentages respectifs de 59,3%, 66,9% et 57,8%

- Un peu plus d'un tiers des ménages ont connu des situations où la faim était présente, mais l'accès à la nourriture était limité. Les résultats montrent des taux relativement élevés dans des régions comme Atsimo Andrefana, Androy et Anosy, atteignant respectivement 73,4%, 78,8% et 74,4%,

- Pres de 13% des ménages ont passé une journée entière sans manger. Les taux les plus élevés sont observés dans les régions d'Atsimo Andrefana, Androy et Anosy, dépassant même les 50% dans certaines d'entre elles. Cette disparité souligne l'urgence d'adapter des initiatives spécifiques pour répondre aux besoins alimentaires dans ces zones particulièrement vulnérables. Parallèlement, les régions affichant des pourcentages plus bas pourraient être des modèles pour identifier des pratiques ou des programmes réussis qui pourraient être étendus à d'autres endroits. Ces données devraient servir de base pour orienter les politiques publiques visant à améliorer la sécurité alimentaire à l'échelle régionale, en mettant l'accent sur les régions confrontées à des défis plus importants.



Tableau 8.2: Pourcentage des ménages suivant leur niveau d'expérience en insécurité alimentaire au cours des 12 derniers mois selon la région

Région	Vous ou d'autres membres de votre ménage avez été inquiets de ne pas avoir suffisamment de nourriture par manque de ressources ?	Vous ou d'autres membres du ménage n'avez pas pu manger une nourriture saine et nutritive par manque d'argent ou d'autres ressources ?	Vous ou d'autres membres du ménage avez mangé une nourriture peu variée par manque d'argent ou d'autres ressources ?	Vous ou d'autres membres du ménage avez dû sauter un repas parce que vous n'aviez pas assez d'argent ou d'autres ressources pour vous procurer à manger ?	Vous ou d'autres membres du ménage avez mangé moins que ce que vous pensiez que vous auriez dû manger à cause d'un manque d'argent ou d'autres ressources ?	Votre ménage n'avait plus de nourriture parce qu'il n'y avait pas assez d'argent ou d'autres ressources ?	Vous ou d'autres membres de votre ménage avez eu faim mais vous n'avez pas mangé parce qu'il n'y avait pas assez d'argent ou d'autres ressources pour vous procurer à manger ?	Vous ou d'autres membres de votre ménage avez passé toute une journée sans manger par manque d'argent ou d'autres ressources ?
ANALAMA-NGA	68,1	61,5	61,4	34,3	56,5	24,1	35,8	8,5
VAKINAN-KARATRA	80,5	81,8	79,8	33	59,7	21,1	34,3	6,8
ITASY	58,4	46,8	50,5	27	40,8	9,5	15,7	1,1
BONGOLAVA	69	59,8	67,4	32,8	52,4	21,9	27,5	3,5
HAUTE MATSIATRA	91,8	85	81,4	46	73,3	25,5	49,6	8,5
AMORON' I MANIA	82,7	72,9	81,1	23,6	65,3	14,5	44,8	4,7
FITOVINANY	73,5	81,3	84,4	52,4	72,5	30	47,5	15,5



Région	Vous ou d'autres membres de votre ménage avez été inquiets de ne pas avoir suffisamment de nourriture par manque de ressources ?	Vous ou d'autres membres du ménage n'avez pas pu manger une nourriture saine et nutritive par manque d'argent ou d'autres ressources ?	Vous ou d'autres membres du ménage avez mangé une nourriture peu variée par manque d'argent ou d'autres ressources ?	Vous ou d'autres membres du ménage avez dû sauter un repas parce que vous n'aviez pas assez d'argent ou d'autres ressources pour vous procurer à manger ?	Vous ou d'autres membres du ménage avez mangé moins que ce que vous pensiez que vous auriez dû manger à cause d'un manque d'argent ou d'autres ressources ?	Votre ménage n'avait plus de nourriture parce qu'il n'y avait pas assez d'argent ou d'autres ressources ?	Vous ou d'autres membres de votre ménage avez eu faim mais vous n'avez pas mangé parce qu'il n'y avait pas assez d'argent ou d'autres ressources pour vous procurer à manger ?	Vous ou d'autres membres de votre ménage avez passé toute une journée sans manger par manque d'argent ou d'autres ressources ?
IHOROMBE	83,4	79,8	80,5	52,1	73,5	33,3	49,9	15,8
ATSIMO ATSI-NANANA	91,2	89,2	89,2	60,7	84,1	40,6	53,7	18,4
VATOVAVY	76,6	75,8	76,8	30,6	61,5	20,5	24,5	2,8
ATSINANANA	57,7	55,5	55,3	33	45	19,2	27,8	3
ANALAN-JIROFO	62,8	47,4	56,2	21	42,8	10,3	16,8	2
ALAO TRA MANGORO	66,5	64,4	70,3	25,1	51,4	14,6	14,7	4,1
BOENY	60,5	52,5	50,1	26	41,2	13	16,5	3,6
SOFIA	53,9	52,4	54	22,7	35,8	11,3	15,1	3,1
BETSIBOKA	62,4	46,8	61,2	24,4	38,9	13,4	25,5	9,8
MELAKY	64,4	57,6	61	29,7	50,7	24,9	32,6	12,8
ATSIMO ANDREFANA	87,8	84	87,3	71,3	82,9	59,3	73,4	48,7
ANDROY	89,1	89,4	90,8	75,4	85,3	66,9	78,8	56,4
ANOSY	87,2	87,1	87,2	69,3	81,2	57,8	74,4	50,2
MENABE	84,2	78,5	81,9	53,3	73,5	42,8	49,1	20,6
DIANA	52,4	44,3	48,5	13,9	28	7,3	10,4	2,8
SAVA	44,5	38,9	43,2	9,1	25,7	4,6	8,5	2,2
Ensemble	71,4	66,7	68,7	37,5	57,4	25,4	36	12,8

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

8.2 PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE BASÉE SUR L'APPROCHE SCA (SCORE DE CONSOMMATION ALIMENTAIRE)

Le Score de Consommation Alimentaire (SCA) est un indicateur proxy pour évaluer la sécurité alimentaire d'une population donnée. Cet indicateur peut revêtir diverses formes, allant de l'Indice de Qualité de l'Alimentation (IQA) à l'Indice de Diversité Alimentaire, chacun offrant un aperçu unique des pratiques alimentaires. Un IQA examine la qualité globale de l'alimentation en prenant en compte la diversité des nutriments consommés, tandis que l'Indice de Diversité Alimentaire met l'accent sur la variété des groupes

alimentaires intégrés dans l'alimentation quotidienne. Ces scores jouent un rôle crucial dans la formulation de politiques de santé publique, permettant d'identifier les lacunes nutritionnelles et de concevoir des interventions ciblées pour améliorer la santé et le bien-être de la population. En comprenant les nuances de ces scores, les décideurs peuvent élaborer des stratégies efficaces visant à promouvoir des régimes alimentaires équilibrés et nutritifs à l'échelle communautaire.

8.2.1 Fréquence de consommation alimentaire des ménages au cours des 7 derniers jours

Les chiffres présentés dans le tableau suivant offrent une fenêtre sur les pratiques alimentaires diversifiées à travers les régions, révélant la fréquence moyenne de consommation de différents groupes d'aliments au cours des 7 derniers jours de l'enquête. Globalement, la consommation de céréales et de produits céréaliers semble être une constante dans toutes les régions, indiquant une composante stable dans l'alimentation quotidienne. Ce groupe d'aliments est consommé en moyenne 7 jours sur 7. Les légumineuses et noix présentent une légère variation (2 jours sur 7 en moyenne), tandis que la consommation de légumes affiche

des niveaux relativement élevés de manière consistante (4,3 jours sur 7). La variabilité est plus marquée pour les viandes, poissons et œufs, ainsi que pour les fruits. Les produits laitiers montrent une consommation modérée, tandis que l'huile et les graisses ainsi que les épices et condiments sont intégrés régulièrement dans l'alimentation. Ces données fournissent une base essentielle pour les décideurs afin de comprendre les tendances alimentaires spécifiques à chaque région, facilitant ainsi la mise en place de politiques et de programmes ciblés visant à promouvoir des régimes alimentaires équilibrés et nutritifs.



Tableau 8.3: Nombre moyen de jours de consommation par type de groupe d'aliments par région

Région	Céréales et produits céréaliers	Légumineuses et noix	Légumes	Viandes, poissons, Œufs	Fruits	Lait et produits laitiers	Huile et graisse	Sucre	Épices et condiments
ANALAMANGA	6,9	2,0	4,6	2,6	3,0	1,7	6,1	4,8	6,2
VAKINANAKARATRA	6,8	2,0	4,5	1,6	3,0	0,9	5,3	5,7	5,5
ITASY	7,0	1,4	4,7	1,8	2,3	0,4	5,0	4,9	6,6
BONGOLAVA	7,0	1,3	4,5	2,1	1,2	0,3	5,4	3,8	6,5
HAUTE MATSIATRA	7,0	1,5	5,3	1,3	2,1	0,7	4,5	4,5	6,8
AMORON'IMANIA	7,0	1,6	5,7	1,0	2,0	0,4	5,0	3,0	6,9
VATOVAVY FITOVINANY	7,0	1,4	4,2	1,2	2,3	0,2	6,1	4,3	6,8
IHOROMBE	5,9	1,4	4,9	1,4	1,5	1,1	4,1	2,7	4,5
ATSIMO ATSIANANA	6,9	1,6	5,5	2,2	2,5	0,5	5,1	3,1	6,7
ATSINANANA	6,8	2,0	3,8	2,0	4,0	1,1	6,2	4,9	6,4



Région	Céréales et produits céréaliers	Légumineuses et noix	Légumes	Viandes, poissons, Œufs	Fruits	Lait et produits laitiers	Huile et graisse	Sucre	Épices et condiments
ANALAN-JIROFO	6,7	1,8	3,9	1,8	2,9	0,5	4,3	4,0	5,1
ALAO TRA MANGORO	6,8	2,3	4,4	1,5	3,3	0,5	5,1	3,8	5,4
BOENY	6,9	2,0	4,0	3,0	2,7	1,2	5,3	4,1	5,8
SOFIA	6,9	1,8	3,9	2,1	2,4	0,3	3,7	2,4	6,3
BETSIBOKA	6,7	1,5	3,8	1,7	1,7	0,4	4,8	2,6	4,9
MELAKY	6,7	1,9	3,4	2,7	2,4	0,7	4,8	3,7	4,6
ATSIMO ANDREFANA	5,8	1,9	2,7	1,2	2,1	0,3	3,3	1,8	3,9
ANDROY	5,9	2,3	3,4	0,3	1,1	0,2	3,6	0,9	4,6
ANOSY	6,0	1,8	4,0	1,0	2,1	0,6	4,5	1,0	4,5
MENABE	6,9	1,6	4,1	2,2	1,8	0,5	5,1	3,8	6,5
DIANA	7,0	1,4	4,4	3,3	2,7	0,7	4,8	2,9	6,9
SAVA	6,9	1,4	5,0	1,9	3,8	0,4	3,5	2,8	6,8
Ensemble	6,7	1,8	4,3	1,8	2,6	0,7	5,0	3,7	5,9

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

Considérant le milieu de résidence, les résultats dévoilent des variations subtiles dans les habitudes alimentaires entre les deux milieux.

En milieu urbain, la consommation de céréales et de produits céréaliers est constante, tout comme la fréquence de consommation des légumineuses et noix. Les légumes et les fruits semblent être des composants réguliers de l'alimentation urbaine, tandis que la consommation de viandes, poissons et œufs est légèrement plus élevée par rapport au milieu rural. Les produits laitiers, les huiles et graisses, ainsi que les épices et condiments, sont également intégrés de manière significative dans l'alimentation urbaine.

En milieu rural, les céréales demeurent un élément essentiel de l'alimentation quotidienne, et bien que la consommation de légumineuses et noix soit légèrement inférieure par rapport à l'environnement urbain, les légumes restent une composante significative. La consommation de viandes, poissons et œufs est plus modérée en milieu rural, tout comme la consommation de fruits et de produits laitiers. Les huiles et graisses, le sucre et les épices et condiments sont également présents mais à des niveaux relativement plus bas.



Tableau 8.4: Nombre moyen de jours de consommation par type de groupe d'aliments par milieu de résidence

Milieu	Céréales et produits céréaliers	Légumineuses et noix	Légumes	Viandes, poissons, Œufs	Fruits	Lait et produits laitiers	Huile et graisse	Sucre	Épices et condiments
Urbain	6,7	2,0	4,0	2,6	3,1	1,6	5,8	4,0	6,1
Rural	6,7	1,7	4,4	1,6	2,5	0,5	4,7	3,6	5,9
Ensemble	6,7	1,8	4,3	1,8	2,6	0,7	5,0	3,7	5,9

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

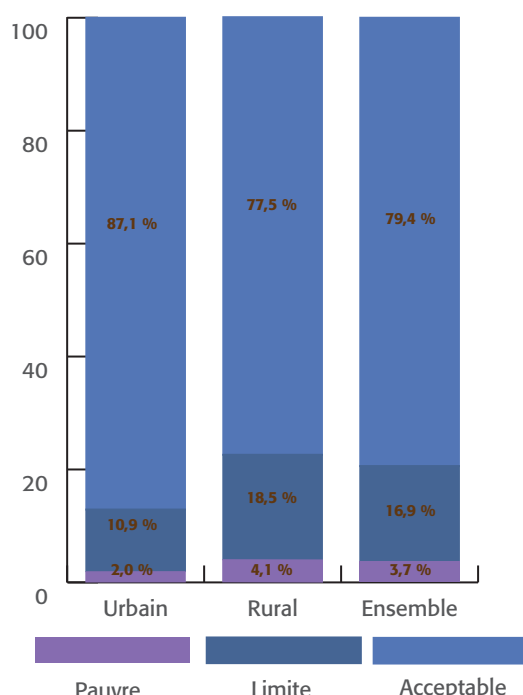
8.2.2 État de la sécurité alimentaire des ménages selon l'approche SCA

Les données révèlent un éclairage intéressant sur la sécurité alimentaire selon l'approche du Score de consommation alimentaire (SCA), mettant en lumière des nuances significatives entre les contextes urbain et rural. En milieu urbain, la grande majorité des ménages, soit 87,1%, se trouve en situation de sécurité alimentaire acceptable, signalant une stabilité alimentaire substantielle. Cependant, il est important de noter que 10,9% des ménages se situent à la limite de la sécurité alimentaire, indiquant une fragilité notable dans certains secteurs urbains. En milieu rural, la situation est plus complexe avec 4,1% des ménages classés comme pauvres

sur le plan alimentaire, mais la majorité, soit 77,5%, maintient une sécurité alimentaire jugée acceptable malgré des défis persistants. L'analyse globale, englobant les deux milieux, souligne la nécessité d'une approche ciblée et différenciée, avec 3,7% des ménages en situation de précarité, 16,9% confrontés à des limites, et 79,4% maintenant un niveau de sécurité alimentaire acceptable. Ces données incitent à élaborer des interventions spécifiques, adaptées aux caractéristiques distinctes des milieux urbain et rural, pour promouvoir une sécurité alimentaire équilibrée et durable.



Graphique 8.1: Répartition des ménages suivant leur état de sécurité alimentaire par milieu (en %)



Source : INSTAT/EPM 2021-2022

Par ailleurs, l'analyse de la répartition des ménages selon leur état de sécurité alimentaire par région révèle des disparités significatives au sein de Madagascar. Certaines régions, telles que Analamanga, Itasy, et Haute Matsiatra, affichent des pourcentages élevés

de ménages en situation de sécurité alimentaire acceptable, dépassant souvent les 80% voire les 90%. Cependant, des défis plus importants sont observés dans des régions telles que Ihorombe, Atsimo Andrefana, Androy, et Anosy, où des proportions



significatives de ménages sont classées comme «Pauvre» ou «Limite». La diversité des situations met en évidence la nécessité d'adopter des approches différenciées pour aborder les enjeux spécifiques à chaque région. Ces données fournissent des indications

précieuses pour orienter les stratégies nationales visant à renforcer la sécurité alimentaire, en permettant une allocation efficace des ressources et une intervention adaptée aux besoins distincts de chaque communauté.



Tableau 8.5: Répartition des ménages suivant leur état de sécurité alimentaire par région (%)

Région	Pauvre	Limite	Acceptable	Total
ANALAMANGA	0,5	7,9	91,6	100,0
VAKINANKARATRA	1,0	13,2	85,8	100,0
ITASY	0,0	12,3	87,7	100,0
BONGOLAVA	0,7	16,8	82,5	100,0
HAUTE MATSIATRA	0,3	8,8	90,9	100,0
AMORON I MANIA	0,0	11,0	89,0	100,0
VATOVAVY FITOVINANY	0,5	21,8	77,8	100,0
IHOROMBE	15,2	9,5	75,3	100,0
ATSIMO ATSIANANA	1,7	9,6	88,7	100,0
ATSIANANA	0,4	10,9	88,7	100,0
ANALANJIROFO	2,4	21,8	75,8	100,0
ALAOIRA MANGORO	0,7	14,4	85,0	100,0
BOENY	1,1	8,8	90,1	100,0
SOFIA	0,5	23,4	76,2	100,0
BETSIBOKA	5,5	22,7	71,8	100,0
MELAKY	2,8	20,3	76,9	100,0
ATSIMO ANDREFANA	23,9	37,2	39,0	100,0
ANDROY	17,0	54,1	28,9	100,0
ANOSY	13,2	34,8	52,0	100,0
MENABE	1,6	16,1	82,4	100,0
DIANA	0,2	5,7	94,1	100,0
SAVA	0,5	11,2	88,3	100,0
Ensemble	3,7	16,9	79,4	100,0

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

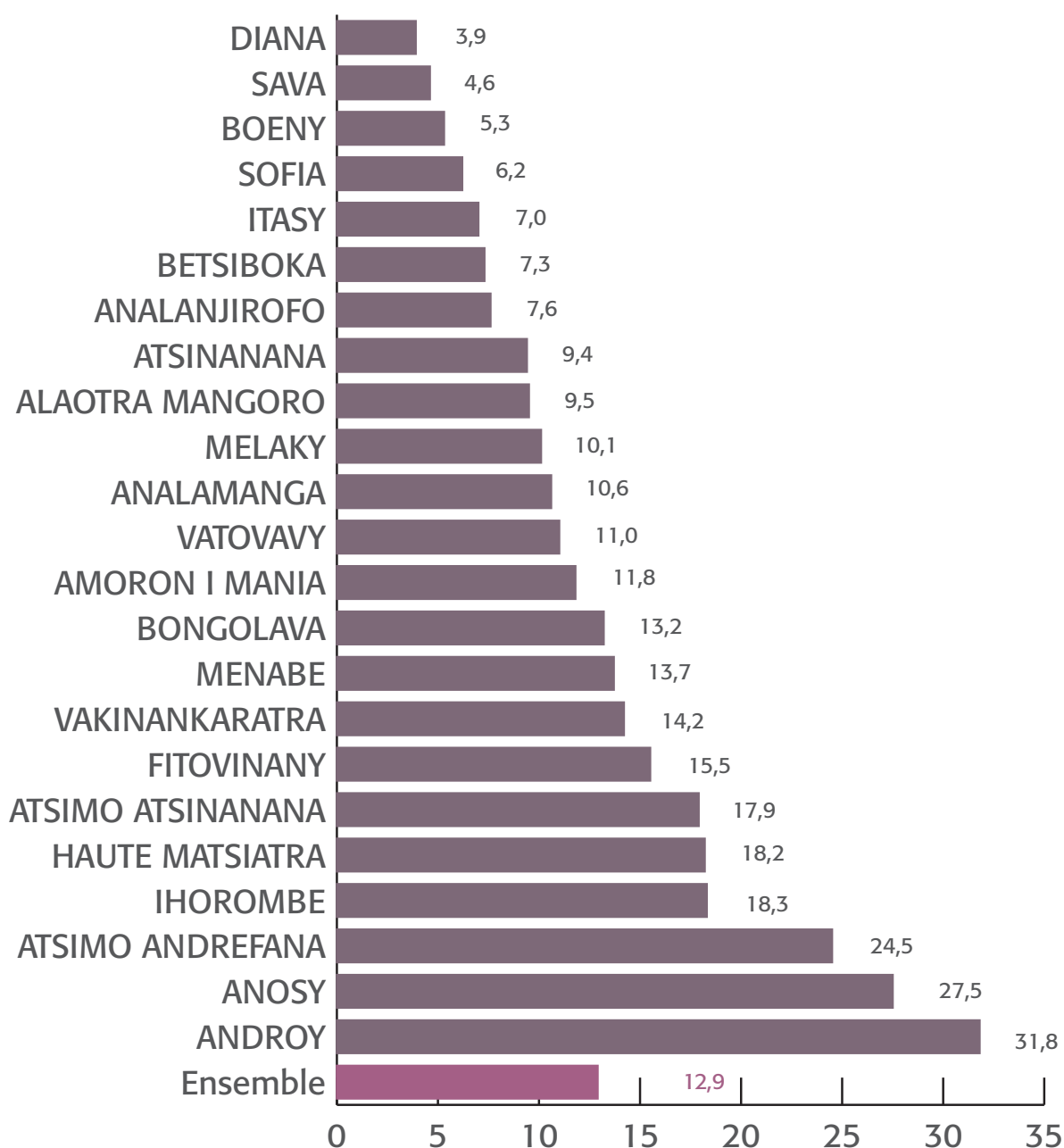
8.3 INDICE DE STRATÉGIE D'ADAPTATION RÉDUITE DES MÉNAGES (REDUCED CSI)

Le r-CSI est un indicateur indirect de l'insécurité alimentaire des ménages qui évalue dans quelle mesure ceux-ci utilisent des stratégies d'adaptation nuisibles lorsqu'ils n'ont pas assez de nourriture ou d'argent pour en acheter. Il considère la fréquence et la sévérité de cinq stratégies d'adaptation présélectionnées. Un score élevé signifie une utilisation intensive de stratégies d'adaptation négatives et donc une insécurité alimentaire accrue.

Selon les résultats, la valeur du rCSI au niveau national est de 12,9. Les régions de DIANA, SAVA, et Boeny se démarquent avec des indices relativement bas, signalant potentiellement une meilleure capacité d'adaptation de leurs ménages. À l'inverse, Androy, Anosy et Atsimo Andrefana présentent des indices plus élevés, suggérant des défis accrus en termes d'adaptation. Ces données permettent de hiérarchiser les régions en fonction de leur résilience, fournissant ainsi des pistes pour orienter les politiques et les interventions visant à renforcer la capacité d'adaptation des ménages.



Graphique 8.2: Indice de stratégie d'adaptation réduite des ménages par région



Source : INSTAT/EPM 2021-2022

Considérant le milieu de résidence, les grands centres urbains affichent un indice relativement bas de 9,1, indiquant une forte

aptitude à s'adapter aux défis potentiels. Les centres urbains secondaires présentent également une capacité d'adaptation compétente

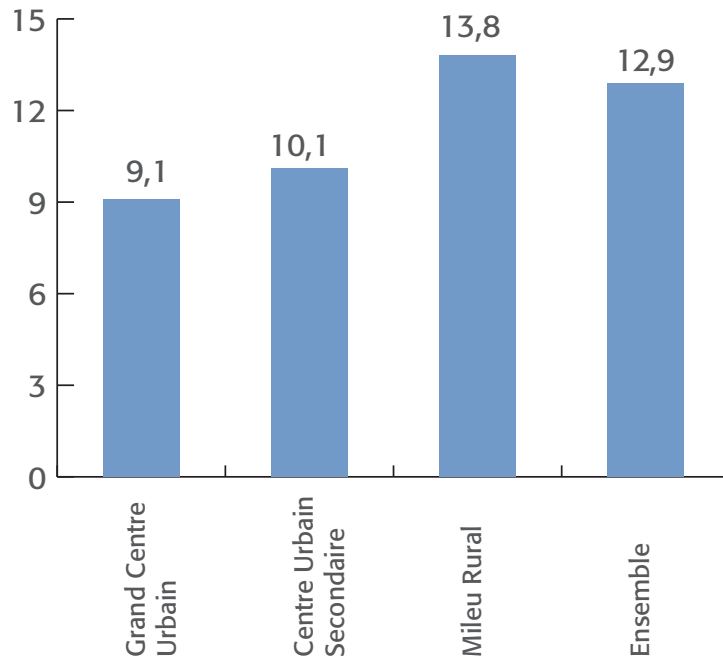


avec un indice de 10,1, bien que légèrement inférieure à celle des Grands Centres Urbains. En contraste, le milieu rural présente un

indice plus élevé de 13,8, suggérant des défis accrus pour les ménages dans ces zones en termes de comportement alimentaire.



Graphique 8.3: Indice de stratégie d'adaptation réduite(rCSI) des ménages par milieu



Source : INSTAT/EPM 2021-2022

8.4 STRATÉGIES D'ADAPTATION DES MÉNAGES BASÉES SUR LES MOYENS DE SUBSISTANCE (LIVELIHOOD CSI)

Le module des stratégies de survie basées sur les moyens d'existence est utilisé pour mieux comprendre la capacité des ménages à faire face sur le long terme.

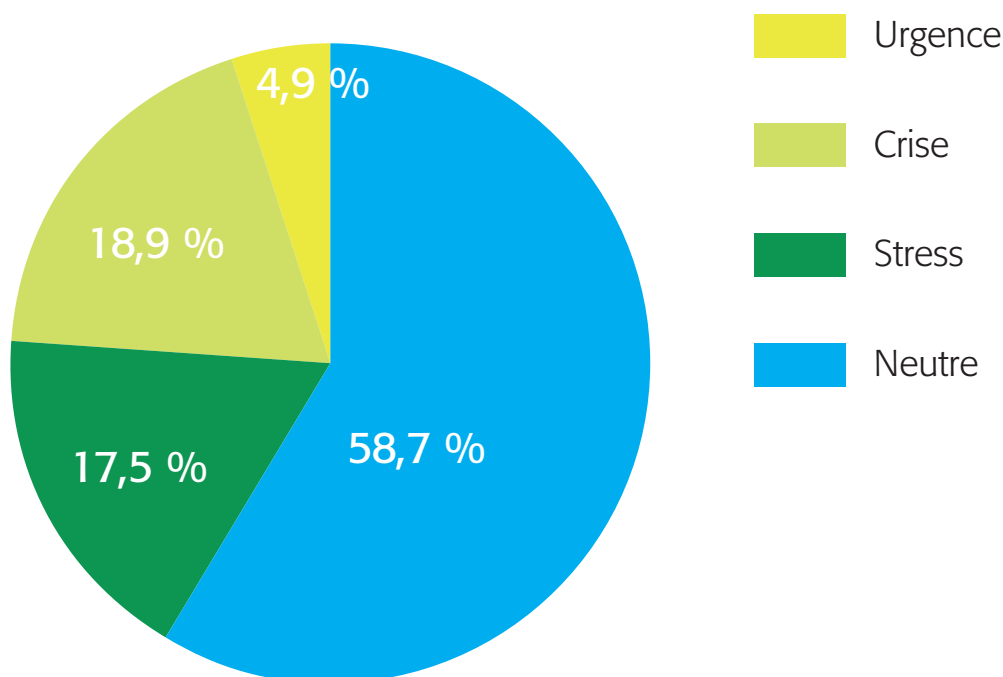
En terme général, les moyens d'existence des ménages et leur statut économique sont déterminés par leurs revenus, leurs dépenses et leur savoir. Comprendre les comportements des ménages pour s'adapter aux crises récentes (comme vendre des avoirs productifs) permet d'avoir un sens général de la difficulté de leur situation et la probabilité avec laquelle ils vont pouvoir faire face à des défis futurs.

Les stratégies de survie des ménages sont classées en stratégies de stress, de crise et d'urgence

Selon les résultats, la répartition des ménages en fonction de leur stratégie d'adaptation basée sur les moyens d'existence révèle une diversité significative dans les approches adoptées face aux défis. La majorité des ménages, soit 58,7%, semblent maintenir une position neutre, suggérant une stabilité relative dans leurs moyens d'existence. En revanche, 17,5% des ménages font face à des situations de stress, indiquant une certaine précarité. Une proportion similaire, soit 18,9%, est confrontée à des crises, signalant des difficultés plus prononcées. Enfin, 4,9% des ménages sont en situation d'urgence, nécessitant probablement des mesures immédiates pour assurer leur survie. Cette répartition souligne l'importance de comprendre les différentes réalités auxquelles les ménages sont confrontés, afin d'orienter les interventions et les politiques vers des solutions adaptées à chaque contexte



Graphique 8.4: Répartition des ménages suivant leur stratégie d'adaptation basée sur les moyens de subsistance (en %)



Source : INSTAT/EPM 2021-2022

Par ailleurs, l'analyse au niveau régional révèle des nuances significatives dans la dynamique économique à travers Madagascar. La région d'Analamanga affiche une stabilité notable, avec une prévalence de 62,9% de ménages adoptant une stratégie neutre, suggérant une résilience économique. En revanche, Ihorombe se trouve face à des défis plus prononcés, avec la moitié de ses ménages en situation de crise. La région de Diana se distingue par une stabilité exceptionnelle, reflétée par une écrasante majorité de 80,6%

de ménages adoptant une stratégie neutre. Atsimo Andrefana présente une diversité de situations, illustrée par des proportions significatives de ménages en crise et en urgence. Bien que le tableau global indique une majorité de ménages adoptant une stratégie neutre à l'échelle nationale (58,7%), il souligne la nécessité d'une approche régionale différenciée pour répondre aux besoins spécifiques des communautés et orienter les politiques économiques et sociales de manière plus ciblée.



Tableau 8.6: Répartition des ménages suivant leur stratégie d'adaptation basée sur les moyens d'existence par région (en %)

Région	Neutre	Stress	Crise	Urgence	Total
ANALAMANGA	62,9	18,2	15,3	3,6	100,0
VAKINANKARATRA	51,8	15,6	29,9	2,8	100,0
ITASY	57,0	27,4	12,9	2,8	100,0
BONGOLAVA	68,5	15,5	11,9	4,1	100,0
HAUTE MATSIATRA	47,7	17,2	26,7	8,4	100,0
AMORON I MANIA	60,1	16,9	20,5	2,6	100,0
FITOVINANY	52,2	23,5	17,8	6,5	100,0
IHOROMBE	26,9	12,9	50,4	9,8	100,0
ATSIMO ATSIANANA	35,7	14,3	47,4	2,7	100,0



Région	Neutre	Stress	Crise	Urgence	Total
VATOVAVY	63,2	17,5	17,0	2,4	100,0
ATSINANANA	67,6	18,4	12,2	1,7	100,0
ANALANJIROFO	69,8	18,8	10,9	0,5	100,0
ALAO TRA MANGORO	54,5	23,4	21,3	0,8	100,0
BOENY	78,4	13,4	6,0	2,3	100,0
SOFIA	76,9	13,3	6,9	2,9	100,0
BETSIBOKA	69,7	11,9	16,1	2,4	100,0
MELAKY	71,3	9,7	16,0	3,0	100,0
ATSIMO ANDREFANA	41,4	19,2	26,5	12,9	100,0
ANDROY	36,8	13,6	28,7	21,0	100,0
ANOSY	43,5	19,0	20,8	16,7	100,0
MENABE	46,4	25,2	23,4	5,0	100,0
DIANA	80,6	15,2	3,1	1,2	100,0
SAVA	78,7	12,7	7,1	1,4	100,0
Ensemble	58,7	17,5	18,9	4,9	100,0

Source : INSTAT/EPM 2021-2022



CHAPITRE 9. ENTREPRISES NON AGRICOLES

Par RAJAONAH Antsa Ny Riana et RADANIARISON Heriniaina Victories





Les entreprises non agricoles, regroupent les unités de production exerçant des activités de transformation, de commerce, et de service, dirigées par des ménages particuliers, et dont la fonction production est fortement liée à la fonction consommation du ménage propriétaire. Cette section examine en détail les particularités, les caractéristiques et les performances économiques de ces entreprises à Madagascar. Elles constituent le cœur des initiatives de lutte contre la pauvreté, générant des emplois et des revenus qui ont un impact direct sur les conditions de vie des ménages. À une plus grande échelle, elles contribuent de manière considérable aux recettes fiscales, renforçant ainsi les ressources collectives et encourageant le bien-être social ainsi que la croissance économique.

Selon les conclusions de l'EPM 2021 - 2022, 24% des ménages malagasy possèdent au moins une entreprise non agricole. Ce chiffre représente une baisse notable par rapport au taux de 34,8% enregistré en 2010. Cette diminution peut être en partie attribuée à l'impact de la pandémie de COVID-19. Cette crise mondiale a engendré des conséquences économiques majeures, notamment une pression accrue sur les activités commerciales et une diminution des revenus pour de nombreux ménages. Les restrictions, les perturbations des chaînes d'approvisionnement et les changements dans les habitudes de consommation ont probablement contribué à cette baisse, incitant potentiellement certains ménages à suspendre ou à réduire leurs entreprises non agricoles pour faire face aux difficultés économiques liées à la pandémie.

Dans la répartition de la possession d'entreprises non agricoles, des disparités sont observées selon le milieu de résidence. En milieu urbain, le taux de possession d'entreprises non agricoles est nettement plus élevé, atteignant 33%, comparativement à 21,6%

en milieu rural. Cette distinction majeure serait largement influencée par une demande accrue pour des produits et services du secteur informel en milieu urbain.

La comparaison entre les régions révèle des variations notables dans la possession d'entreprises non agricoles à Madagascar. Certaines régions telles que Betsiboka (45,4%), Atsimo-Andrefana (34%) et Boeny (30,8%) affichent des pourcentages bien plus élevés, témoignant d'une concentration importante d'entreprises non agricoles. En revanche, des régions comme Fitovinany (14,2%) et Melaky (14,6%) présentent des taux nettement inférieurs, indiquant une moindre prédominance d'entreprises non agricoles dans ces zones spécifiques. Des avancées ont été enregistrées dans les régions d'Ihorombe et de DIANA, avec des taux de possession d'entreprises non agricoles respectivement de 34,9% et 31%, marquant ainsi une progression marquée par rapport à leurs taux antérieurs en 2010 (moins de 15%).

L'analyse des taux de possession d'entreprises non agricoles selon le sexe du chef de ménage révèle que 22,5% des ménages dirigés par des hommes possèdent une entreprise non agricole, contre 28,3% pour ceux dirigés par des femmes. Cette différence met en évidence une plus grande possession d'entreprises non agricoles parmi les ménages dirigés par des femmes que par rapport à ceux dirigés par des hommes. Il est noté qu'il y a eu un changement par rapport aux résultats de l'EPM 2010, où il était observé une plus grande possession d'entreprises par les ménages dirigés par des hommes. Ces chiffres suggèrent un effet positif des politiques visant à encourager et soutenir la participation des femmes dans le domaine entrepreneurial.



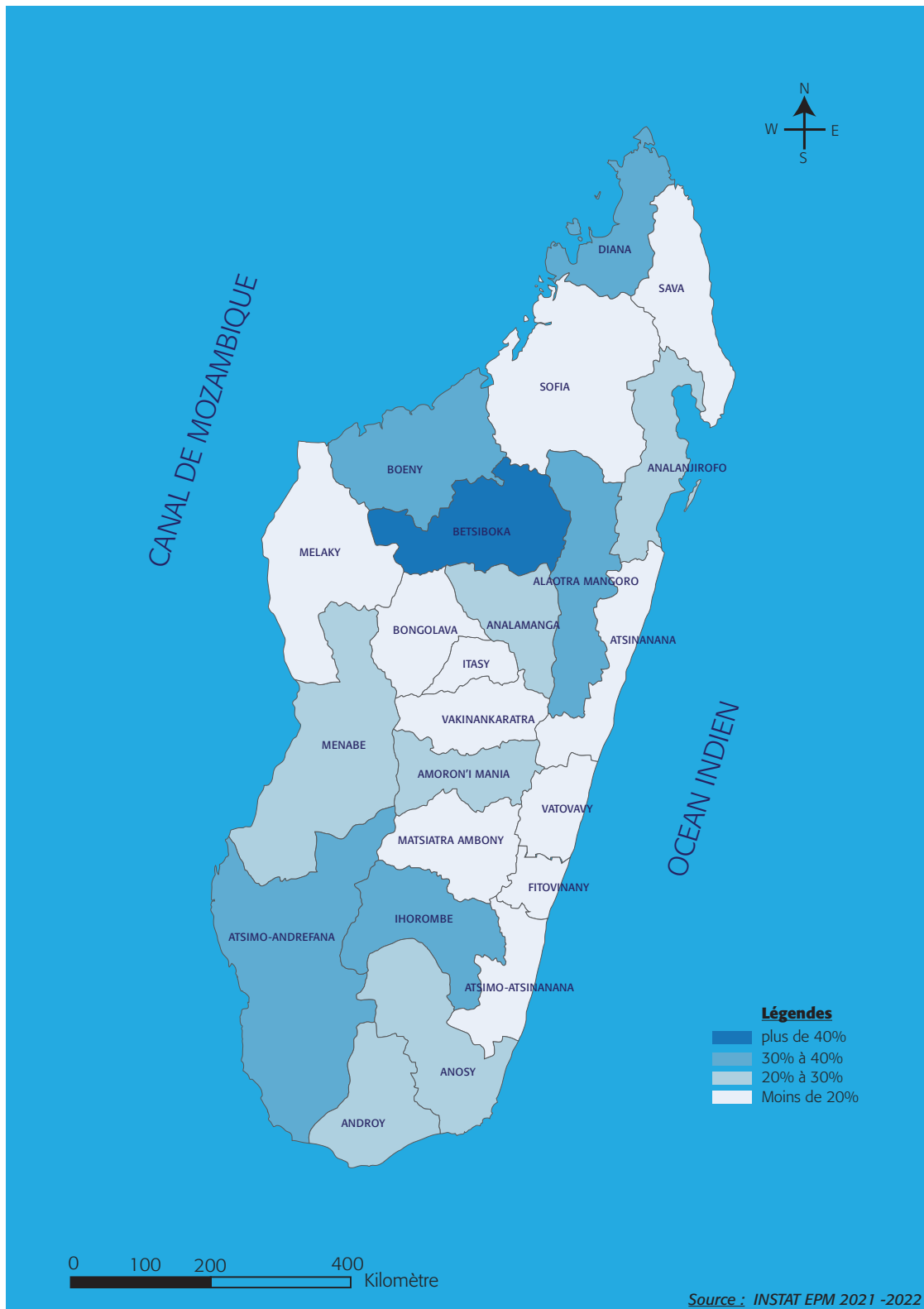
Tableau 9.1: Taux de possession d'entreprises non agricoles selon le milieu de résidence et le genre du chef de ménage (%)

	Taux de possession (%)
Milieu de résidence	
Urbain	33,0
Rural	21,6
Sexe du CM	
Masculin	22,5
Féminin	28,3
National	24,0

Source : INSTAT/EPM 2021-2022



Carte9.1: Taux de possession d'entreprises non agricoles selon les régions (%)



Source : INSTAT EPM 2021 -2022

9.1 STRUCTURE PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES NON AGRICOLES

Parmi les entreprises non agricoles, les activités commerciales représentent 40,5% de l'ensemble, marquant une légère diminution par rapport aux données de l'EPM 2010 (51,4%). Ces activités sont plus accessibles pour démarrer sans nécessiter de qualifications spécifiques. Cette répartition souligne l'importance cruciale du commerce dans la satisfaction des besoins fondamentaux des

ménages et dans leur adaptation face à la détérioration de leur niveau de vie. A l'inverse, seulement 3,4% de ces entreprises se concentrent sur des activités de transport et entreposage.

Selon le milieu de résidence, la majorité des entreprises non agricoles se concentrent dans le commerce, que ce soit dans le milieu



urbain (48,9%) ou rural (37,3%). Les activités industrielles se placent en deuxième position, représentant 22,1% des entreprises non agricoles en milieu urbain et 31,4% en milieu rural. Les entreprises exerçant dans le secteur primaire hors agriculture occupent également une part relativement importante, mais uniquement en milieu rural (15,6%). Les activités de transport et d'entreposage restent les moins présentes, quel que soit le milieu de résidence.

La répartition des entreprises non agricoles (ENA) selon les branches d'activité varie de manière marquée d'une région à l'autre à Madagascar. Le commerce prédomine de façon remarquable dans les régions d'Analamanga, Vakinankaratra, Analanjirifo et Sofia, affichant respectivement des parts de 46,2%, 36,4%, 36,1% et 46,6%. En revanche, seule la région de Betsiboka se distingue par une prédominance du secteur primaire hors agriculture à hauteur de 76%,

révélant une forte dépendance économique aux ressources naturelles non agricoles. Par ailleurs, un grand nombre d'entreprises non agricoles se tournent vers l'industrie dans des régions telles que Haute Matsiatra (48,1%), Amoron'i Mania (51,1%), Vatovavy (46%), Melaky (36%), Anosy (42,7%) et Fitovinany (37%).

La répartition des activités des entreprises non agricoles ne semble pas être déterminée par le sexe du chef de ménage, contrairement aux conclusions précédemment établies lors de l'EPM de 2010. Actuellement, qu'il s'agisse de ménages dirigés par des hommes ou des femmes, ces entreprises se concentrent principalement dans les secteurs commercial et industriel. En revanche, lors de l'EPM de 2010, les ménages dirigés par des hommes montraient davantage d'implication dans le secteur primaire, excluant l'agriculture.



Tableau 9.2: Structure par branche des ENA selon la région, la branche d'activité, le milieu de résidence, et le sexe du chef de ménage (%)

Région	Primaire hors agriculture	Industrie	Commerce	Transport et entreposage	Autres services	Ensemble
Analamanga	2,8	32,5	46,2	2,5	16,0	100
Vakinankaratra	8,2	29,1	36,4	11,1	15,1	100
Itasy	0,4	30,9	58,7	0,9	9,2	100
Bongolava	27,4	26,5	32,3	3,5	10,3	100
Haute Matsiatra	0,8	48,1	31,8	1,5	17,9	100
Amoron'i Mania	1,5	51,0	30,4	0,0	17,0	100
Fitovinany	13,2	37,0	34,5	2,7	12,5	100
Ihorombe	26,0	22,8	39,5	1,3	10,5	100
Atsimo Atsinanana	6,9	32,8	38,1	0,7	21,4	100
Vatovavy	30,2	46,0	20,7	0,0	3,1	100
Atsinanana	19,5	15,3	42,5	3,5	19,3	100
Analanjirifo	14,0	27,7	36,1	6,0	16,3	100
Alaotra Mangoro	16,5	18,4	46,0	5,1	13,9	100
Boeny	20,0	25,1	33,7	7,1	14,1	100
Sofia	5,5	30,1	46,6	2,4	15,4	100
Betsiboka	76,0	6,0	15,4	0,0	2,6	100
Melaky	7,8	36,0	33,3	4,0	18,8	100
Atsimo Andrefana	19,0	22,1	41,3	3,4	14,2	100

Région	Primaire hors agriculture	Industrie	Commerce	Transport et entreposage	Autres services	Ensemble
Androy	2,6	26,1	47,9	2,0	21,4	100
Anosy	5,9	42,7	37,9	1,0	12,4	100
Menabe	9,2	29,3	43,4	3,1	15,0	100
DIANA	21,7	15,0	44,3	3,4	15,6	100
SAVA	0,6	37,1	44,7	5,4	12,2	100
Milieu de résidence						
Urbain	5,4	22,1	48,4	5,4	18,7	100
Rural	15,5	31,4	37,3	2,6	13,2	100
Sexe du CM						
Masculin	14,4	28,6	39,4	4,2	13,4	100
Féminin	7,9	29,0	43,2	1,6	18,3	100
National	12,6	28,7	40,5	3,4	14,8	100

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

À l'échelle nationale, la durée moyenne d'activité des entreprises non agricoles a légèrement diminué, passant de 9,2 ans en 2010 à 8,5 ans en 2021.

Entre ces périodes, certaines régions ont connu des évolutions notables. Par exemple, Analamanga a enregistré une baisse de durée d'activité, passant de 12,8 ans en 2010 à 10,4 ans en 2021, tandis

que Haute Matsiatra a vu une légère hausse, passant de 10,1 ans à 11,9 ans. Les entreprises urbaines ont réduit leur écart par rapport à celles en milieu rural, avec des durées moyennes de 8,4 ans pour l'urbain et 8,6 ans pour le rural en 2021. L'analyse selon le sexe du chef du ménage révèle que le leadership féminin maintient une durée d'activité plus élevée que celui des hommes, atteignant 9,6 ans pour les femmes contre 8,1 ans pour les hommes en 2021.



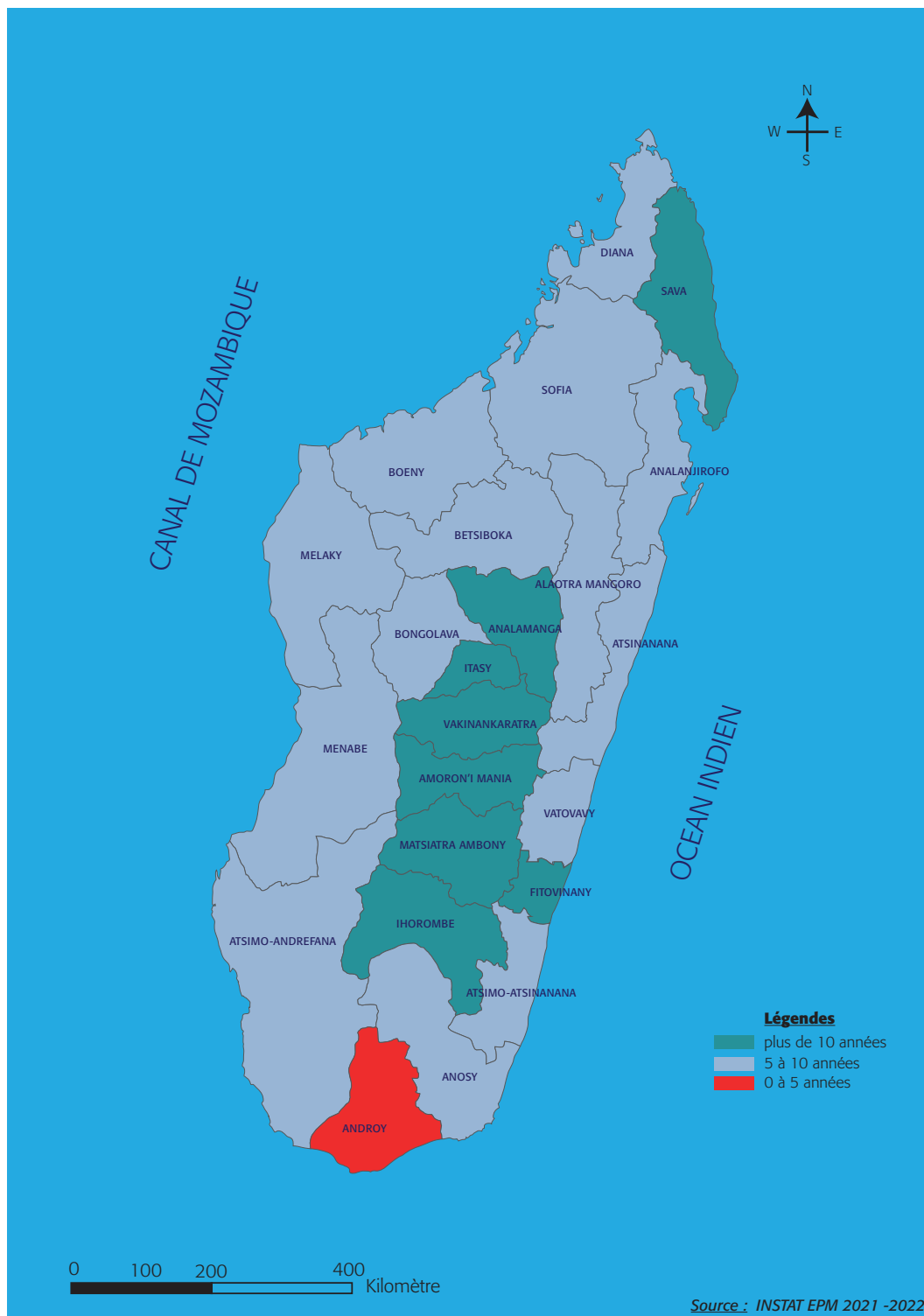
Tableau 9.3: Durée d'activité moyenne des entreprises non agricoles selon le milieu de résidence, le sexe du chef de ménage et le quintile de bien-être (en années)

Milieu de résidence	Durée
Urbain	8,4
Rural	8,6
Sexe du CM	
Masculin	8,1
Féminin	9,6
Quintile de bien-être	
Quintile 1	8,3
Quintile 2	8,8
Quintile 3	7,7
Quintile 4	8,8
Quintile 5	9,0
National	8,5

Source : INSTAT/EPM 2021-2022



Carte 9.2: Durée d'activité des ENA selon les régions (%)



9.2 PERFORMANCES ÉCONOMIQUES DES ENTREPRISES NON AGRICOLES

Les entreprises non agricoles de Madagascar se caractérisent majoritairement par leur petite taille, avec en moyenne 1,7 personne pour les entreprises non agricoles en 2021. Cette constance dans les dimensions des entreprises, constatée sur la période s'étalant de 2010 à 2021, semble étroitement liée à divers aspects inhérents à leur fonctionnement et leur environnement. Ensuite, les contraintes financières peuvent jouer un rôle majeur, avec les difficultés d'accès au financement et les coûts élevés associés à l'expansion de

la main-d'œuvre. De plus, la structure économique du pays, dominée par le secteur informel, peut favoriser un environnement où de petites entreprises demeurent la norme, notamment en raison de réglementations moins contraignantes ou de facilités d'établissement en tant que petite entité. Enfin, des facteurs culturels et sociaux pourraient également contribuer, avec une préférence pour des structures économiques familiales ou de petite échelle, renforçant ainsi cette stabilité de taille observée au fil des années.



À mesure que le niveau de bien-être s'améliore, une tendance se dessine : le quintile le plus élevé en termes de bien-être affiche la plus grande taille moyenne d'entreprises (2,1 employés), tandis que le quintile le plus bas présente la plus petite (1,5 employé). Cette évolution suggère une possible corrélation positive entre le niveau de vie des ménages et la taille des entreprises non agricoles,

laissant supposer que des niveaux de vie plus élevés pourraient être liés à des entreprises généralement plus grandes. Ces résultats pourraient être expliqués par plusieurs facteurs : les ménages bénéficiant d'un niveau de vie plus élevé ont potentiellement plus de ressources financières et de stabilité pour investir dans des entreprises de plus grande envergure.



Tableau 9.4: Taille moyenne des ENA

Région	Taille
Analamanga	1,9
Vakinankaratra	2,1
Itasy	1,5
Bongolava	1,5
Haute Matsiatra	1,6
Amoron'i Mania	1,3
Fitovinany	1,7
Ihorombe	2,0
Atsimo Atsinanana	1,3
Vatovavy	2,0
Atsinanana	1,4
Analanjirifo	1,3
Alaotra Mangoro	1,7
Boeny	1,4
Sofia	1,7
Betsiboka	2,4
Melaky	1,3
Atsimo Andrefana	1,4
Androy	1,3
Anosy	1,4
Menabe	1,6
DIANA	1,4
SAVA	1,7
Milieu de résidence	

Région	Taille
Urbain	1,6
Rural	1,7
Sexe du CM	
Masculin	1,8
Féminin	1,3
Quintile de bien-être	
Quintile 1	1,5
Quintile 2	1,6
Quintile 3	1,5
Quintile 4	1,5
Quintile 5	2,1
National	1,7

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

Les entreprises non agricoles à Madagascar ont généré un revenu net de 7,38 milliards d'Ariary selon les résultats de l'EPM 2021-2022. Les entreprises non agricoles à Madagascar enregistrent un taux de marge de 41,9%, révélant ainsi une rentabilité substantielle. La région d'Analamanga se démarque avec la plus grande part de revenus générés représentant 31,6% du revenu total. Cependant, certaines régions comme Vakinankaratra, Itasy, Atsimo Atsinanana et Vatovavy ont des parts relativement faibles, toutes inférieures à 1%. En revanche, des régions telles que Ihorombe, Alaotra Mangoro, Atsimo Andrefana, DIANA et Menabe montrent des pourcentages relativement plus importants variant de 4% à 13%.

Le revenu médian pour l'ensemble des entreprises non agricoles malagasy est de 960 000 Ariary. Il varie selon les régions : Analamanga, Amoron'i Mania et Betsiboka affichent des revenus médians élevés, entre 996 000 et 1 992 000 Ariary, tandis que SAVA et Atsinanana ont des revenus médians nettement inférieurs, respectivement entre 77 000 et 154 000 Ariary.

En prenant en compte le milieu de résidence, les entreprises non agricoles dans le milieu urbain présentent un revenu médian plus élevé, à 1 140 000 Ariary, comparativement aux 600 000 Ariary en milieu rural. Par ailleurs, les entreprises dirigées par des hommes ont un revenu médian plus élevé, enregistrant 840 000 Ariary, tandis que celles dirigées par des femmes affichent un revenu médian de 576 000 Ariary.

Il existe une corrélation positive entre le niveau de bien-être et le revenu net médian au sein des ménages. Les données indiquent une progression graduelle du revenu médian, passant de 480 000 Ariary dans le premier quintile à 1 560 000 Ariary dans le

cinquième. Ce lien semble refléter une meilleure situation économique générale des ménages à des conditions socio-économiques plus stables, ainsi qu'un accès plus favorable à l'éducation et aux sources de financement.

L'augmentation des revenus médians des ENA en corrélation avec le niveau d'éducation des chefs de ménage souligne l'impact crucial de l'éducation sur les revenus des ménages provenant de l'exploitation des unités de production non agricoles à Madagascar. Les chiffres indiquent clairement une progression marquée des revenus, passant de 478 000 Ariary pour les individus sans instruction à 960 000 Ariary pour les diplômés universitaires. En effet, les individus ayant suivi des études universitaires ont souvent accès à des emplois spécialisés ou à des postes de responsabilité qui offrent des salaires plus élevés, comparativement à ceux qui n'ont pas poursuivi d'études formelles. De plus, un niveau d'éducation supérieur est souvent associé à des compétences plus avancées, ce qui peut améliorer la productivité et la valeur ajoutée au travail. Les compétences spécialisées acquises pendant les études peuvent également répondre à des besoins spécifiques du marché du travail, offrant ainsi des opportunités professionnelles plus lucratives.



Tableau 9.5: Revenu net généré par les ENA selon la région, le milieu de résidence, le sexe du chef de ménage, et le quintile de bien-être (en milliers de MGA)

Région	Revenu net moyen (milliers de MGA)	Revenu net médian (milliers de MGA)	Revenu net total (milliers de MGA)	Taux de marge (%)	Part sur le revenu total (%)
Analamanga	4 559	996	1 755 137	37,8	31,6
Vakinankaratra	1 161	780	88 200	47,3	1,6
Itasy	666	600	26 642	29,1	0,5
Bongolava	4 590	480	201 967	53,8	3,6
Haute Matsiatra	1 685	516	65 702	47,8	1,2
Amoron'i Mania	4 065	1 800	89 431	29,5	1,6
Fitovinany	1 623	744	64 926	54,5	1,2
Ihorombe	9 706	1 320	727 920	60,3	13,1
Atsimo Atsinanana	1 393	696	27 852	61,4	0,5
Vatovavy	321	1 056	5 456	57,8	0,1
Atsinanana	361	154	18 782	26,0	0,3
Analanjirifo	3 358	480	201 472	54,4	3,6
Alaotra Mangoro	5 430	1 200	678 777	53,0	12,2
Boeny	1 096	216	149 112	56,5	2,7
Sofia	2 239	1 080	201 541	45,3	3,6
Betsiboka	1 695	1 992	149 121	68,2	2,7
Melaky	3 638	384	105 495	50,6	1,9
Atsimo Andrefana	1 331	480	243 555	66,5	4,4
Androy	1 666	720	94 978	73,8	1,7
Anosy	604	576	60 354	52,3	1,1
Menabe	938	920	196 114	49,6	3,5
DIANA	3 161	720	259 213	53,0	4,7
SAVA	1 580	77	140 594	40,9	2,5
Milieu de résidence					
Urbain	2 234	1 140	2 879 519	34,7	55,5
Rural	2 999	600	2 306 035	55,6	44,5

Région	Revenu net moyen (milliers de MGA)	Revenu net médian (milliers de MGA)	Revenu net total (milliers de MGA)	Taux de marge (%)	Part sur le revenu total (%)
Sexe du chef de ménage					
Masculin	3 198	840	4 902 641	50,3	86,0
Féminin	1 526	576	801 248	47,5	14,0
Quintile du bien-être					
Quintile 1	1 243	480	360 562	63,5	5,9
Quintile 2	1 900	600	642 048	54,9	10,6
Quintile 3	2 179	780	838 802	52,7	13,8
Quintile 4	170	600	82 179	40,2	1,4
Quintile 5	7 417	1 560	4 160 855	35,1	68,4
Niveau d'instruction du CM					
Sans instruction	1 009	478	254 272	70,4	4,1
Primaire	1 963	672	1 483 673	49,2	24,2
Secondaire 1 ^{er} cycle	2 045	1 078	1 155 467	41,5	18,8
Secondaire 2 nd cycle	3 545	1 162	1 194 727	37,7	19,5
Universitaire	13 807	960	2 043 490	36,6	33,3
Madagascar	3 586	960	7 380 075	41,9	100,0

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

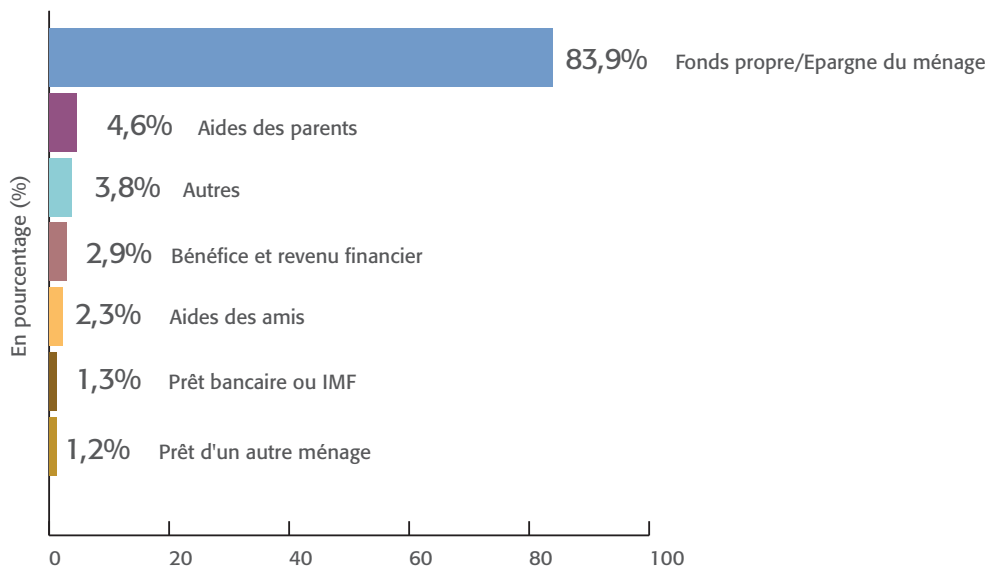
9.3 FINANCEMENT DES ENTREPRISES NON AGRICOLES

La répartition des financements pour les entreprises non agricoles met en évidence une forte dépendance à l'égard des fonds propres et de l'épargne des ménages, représentant un pourcentage considérable de 84%. Cette préférence s'explique par la réticence observée chez de nombreux ménages à contracter des prêts bancaires ou à recourir aux institutions de microfinance, qui ne contribuent que très peu, à hauteur de 1,3%. Par ailleurs, les aides provenant

d'amis et d'autres sources sont également relativement modestes, représentant respectivement 2,3% et 3,8% des financements. Les ménages ont tendance à favoriser d'autres formes de soutien financier, tels que l'aide des parents (4,6%) ou les prêts entre ménages (1,2%), bien que ces contributions demeurent moins significatives. Les bénéfices et revenus financiers constituent une source de financement peu conséquente avec un pourcentage de 2,9%.



Graphique 9.1: Part de chaque source de financement pour les entreprises non agricoles (%)



Source : INSTAT/EPM 2021-2022



Tableau 9.6: Répartition des ENA selon la principale source de financement de démarrage par milieu de résidence, par région, par sexe et niveau d'instruction du chef de ménage (%)

	Fonds propre/Épargne du ménage	Aide des parents	Prêt d'un autre ménage	Prêt bancaire ou IMF	Aide des amis	Bénéfice et revenu financier	Autres	Ensemble
Milieu de résidence								
Urbain	81,5	5,7	1,8	2,5	3,3	1,9	3,2	100,0
Rural	84,9	4,1	0,9	0,8	2,0	3,3	4,0	100,0
Région								
Analamanga	80,4	5,3	1,9	1,9	2,3	4,4	3,8	100,0
Vakinankaratra	84,2	2,4	4,1	2,7	1,0	2,1	3,6	100,0
Itasy	90,7	2,0	1,2	1,2	4,5	0,4	0,0	100,0
Bongolava	93,2	1,5	1,9	0,6	1,5	0,5	0,7	100,0
Haute Matsiatra	84,7	2,7	3,2	3,9	4,1	0,8	0,6	100,0
Amoron'i Mania	89,1	4,9	0,0	0,0	0,3	0,0	5,6	100,0
Fitovinany	66,9	11,0	0,5	0,6	10,3	4,6	6,1	100,0
Ihorombe	81,6	7,8	1,4	0,3	0,3	7,4	1,3	100,0
Atsimo Atsinanana	90,4	6,3	0,3	0,0	2,7	0,0	0,3	100,0



Vatovavy	98,5	0,8	0,0	0,0	0,7	0,0	0,0	100,0
Atsinanana	71,3	3,3	1,6	5,0	3,7	10,0	5,1	100,0
Analanjirifo	89,0	7,8	0,2	0,3	0,4	2,1	0,2	100,0
Alaotra Mangoro	87,8	5,4	0,3	0,6	1,1	2,7	2,1	100,0
Boeny	82,4	5,9	0,0	0,8	2,4	3,6	4,9	100,0
Sofia	91,2	2,2	1,0	1,8	2,0	0,2	1,7	100,0
Betsiboka	95,9	2,9	0,9	0,0	0,3	0,0	0,0	100,0
Melaky	88,7	4,4	0,4	0,0	4,2	1,8	0,5	100,0
Atsimo Andrefana	80,5	3,5	0,2	0,2	2,4	2,7	10,5	100,0
Androy	79,4	2,2	1,6	0,0	4,7	0,0	12,2	100,0
Anosy	82,3	5,0	1,5	0,3	3,9	2,4	4,5	100,0
Menabe	76,9	9,1	0,8	0,7	4,6	5,5	2,3	100,0
DIANA	89,2	5,4	0,2	1,3	0,9	0,9	2,0	100,0
SAVA	87,0	3,8	1,4	0,7	1,3	5,2	0,5	100,0
Sexe du CM								
Masculin	84,0	4,5	1,3	1,5	1,9	3,1	3,7	100,0
Féminin	83,7	4,9	0,8	0,7	3,6	2,3	4,0	100,0
Niveau d'instruction du CM								
Sans instruction	86,3	2,1	1,2	0,1	1,8	2,4	6,2	100,0
Primaire	85,2	3,9	1,4	0,6	2,4	3,1	3,5	100,0
Secondaire 1 ^{er} cycle	79,1	6,6	1,2	2,9	3,7	3,0	3,4	100,0
Secondaire 2 nd cycle	85,2	6,7	0,8	1,7	1,4	2,0	2,2	100,0
Universitaire	82,0	6,0	0,7	3,1	0,4	5,1	2,6	100,0
National	83,9	4,6	1,2	1,3	2,3	2,9	3,8	100,0

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

9.4 LES ENTREPRISES NON AGRICOLES ET L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Cette section explore les relations entre les entreprises non agricoles possédées par les ménages et les organes de l'administration publique, en mettant l'accent sur leur affiliation à différents registres administratifs comme le numéro d'identification fiscale (NIF) ou la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNaPS). Ces enregistrements jouent un rôle crucial dans la régulation et la surveillance des

entreprises, impactant divers aspects tels que la conformité fiscale, les obligations sociales et la collecte de données statistiques pour les politiques publiques.

En 2021, environ 12% des entreprises non agricoles ont une comptabilité écrite, mais seulement une petite fraction, soit 0,8%, la



transmet à la Direction Générale des Impôts (DGI). En parallèle, 6,7% de ces unités de production ont un numéro d'identification fiscale (NIF), tandis que seules 0,1% d'entre elles déclarent leurs employés à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNAPS). Ces chiffres soulignent des niveaux variés d'engagement en matière de conformité fiscale et de gestion des ressources humaines parmi les ENA à Madagascar. La faiblesse de la possession de comptabilité écrite et d'affiliation à la CNAPS parmi les Entreprises Non Agricoles (ENA) à Madagascar peut découler de multiples facteurs. La majorité des ENA opérant dans le secteur informel peut minimiser l'importance de la comptabilité formelle, favorisant ainsi des pratiques moins réglementées. En parallèle, les contrôles fiscaux pourraient inciter certaines entreprises à éviter la comptabilité formelle. L'absence de contrôles stricts ou de sanctions dissuasives pour le non-respect des normes comptables ou de l'affiliation à la CNAPS peut également inciter les ENA à ne pas se conformer aux exigences réglementaires.

L'analyse par région révèle des disparités marquées. Des régions comme Analamanga, Atsinanana et Analanjirifo affichent des pourcentages relativement élevés d'entreprises possédant une comptabilité écrite transmise à la Direction Générale des Impôts (DGI), dépassant parfois les 2%. Cependant, la plupart des régions montrent des taux très bas voire nuls en termes d'entreprises déclarant leurs employés à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNAPS). Les régions avec des taux élevés de comptabilité écrite transmise

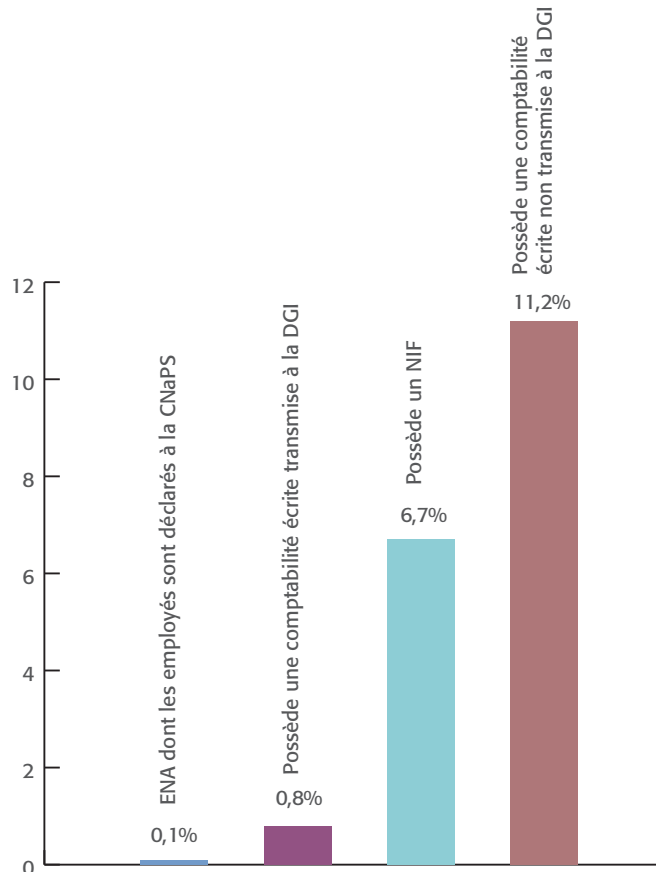
à la DGI pourraient bénéficier d'une meilleure gestion fiscale, potentiellement génératrice de revenus supplémentaires pour les services publics et d'investissements dans le développement local. Les faibles taux d'affiliation à la CNAPS dans la plupart des régions soulignent un manque de protection sociale pour les employés, ce qui peut impacter négativement la santé et la productivité du travailleur moyen.

Selon le milieu de résidence, les données montrent que les entreprises non agricoles sont davantage enregistrées auprès des services publics en milieu urbain qu'en milieu rural, avec 11,7 % des ENA ayant un NIF en milieu urbain, comparativement à 11,7 % en milieu rural. De plus, 0,9 % des ENA en milieu urbain tiennent une comptabilité formelle et la transmettent à la DGI, contre 0,7 % en milieu rural.

La proximité avec l'administration varie en fonction du niveau d'éducation du chef de ménage. Les entreprises dirigées par des individus sans instruction affichent le taux le plus bas de comptabilité écrite (7,8%) et ne déclarent aucun employé à la CNAPS. À mesure que le niveau d'éducation augmente, une tendance croissante de pratiques formelles émerge : les entreprises dirigées par des entrepreneurs ayant un parcours universitaire présentent les taux les plus élevés de comptabilité écrite (17,3%) et d'affiliation à la CNAPS (1,4%).



Graphique 9.2: Proportion des ENA disposant des éléments d'identification (%)



Source : INSTAT/EPM 2021-2022



Tableau 9.7: Proportion des ENA disposant des éléments d'identification par milieu de résidence, par région, par alphabétisation du CM (%)

	Une comptabilité écrite		Un NIF	ENA dont les employés sont déclarés à la CNAPS
	Oui, transmise à la DGI	Oui, non transmise à la DGI		
Milieu de résidence				
Urbain	0,9	12,0	11,7	0,3
Rural	0,7	10,9	4,7	0,1
Région				
Analamanga	1,5	12,4	8,5	0,4
Vakinankaratra	1,1	7,4	7,1	0,0
Itasy	0,5	18,6	13,0	0,0
Bongolava	1,6	12,3	4,3	0,0
Haute Matsiatra	0,3	23,3	14,3	0,0
Amoron'i Mania	0,0	13,6	8,1	0,0
Fitovinany	0,4	7,3	12,1	0,0
Ihorombe	0,0	5,8	7,0	0,2
Atsimo Atsinanana	0,0	8,9	2,6	0,0
Vatovavy	0,0	9,5	4,4	0,0
Atsinanana	2,3	16,8	9,6	0,0
Analanjirifo	2,5	6,0	5,4	0,0
Alaotra Mangoro	1,1	15,6	5,5	0,0
Boeny	0,5	18,7	5,5	0,0
Sofia	0,2	11,5	8,4	0,1
Betsiboka	0,0	8,1	2,9	0,1
Melaky	0,3	9,1	5,2	0,0
Atsimo Andrefana	0,1	9,6	2,3	0,1
Androy	0,2	3,0	0,8	0,0
Anosy	0,0	4,8	4,0	0,2
Menabe	0,4	7,9	7,4	0,6
DIANA	0,5	9,2	8,2	0,0



	Une comptabilité écrite		Un NIF	ENA dont les employés sont déclarés à la CNAPS
	Oui, transmise à la DGI	Oui, non transmise à la DGI		
SAVA	0,9	7,2	8,2	0,4
Niveau d'instruction du CM				
Sans instruction	0,0	7,8	0,4	0,0
Primaire	0,3	10,1	3,0	0,1
Secondaire 1 ^{er} cycle	1,0	13,9	9,3	0,0
Secondaire 2 nd cycle	1,9	15,3	14,4	0,4
Universitaire	4,7	12,5	32,2	1,4
National	0,8	11,2	6,7	0,1

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

9.5 DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES ENTREPRISES NON AGRICOLE

Cette analyse expose les difficultés majeures rencontrées par les entreprises non agricoles à Madagascar, mettant en avant des défis tels que le manque de clientèle (54%), une concurrence intense (58,6%) et des obstacles liés à l'accès au crédit (17%). Parallèlement, des problèmes accessoires, tels que ceux associés à l'électricité, aux infrastructures et aux impôts, impactent également une part conséquente des ENA.

Selon le milieu de résidence, l'analyse révèle des différences marquées dans les défis rencontrés par les entreprises non agricoles

à Madagascar. Dans les zones urbaines, le manque de place ou de locaux adaptés (65,3%) et les règlements liés aux impôts et taxes (71,9%) sont les problèmes prédominants. À l'inverse, en milieu rural, le manque de clientèle (47,3%) et les difficultés liées à l'approvisionnement en matières premières (58,4%) sont les plus marquants.

Parmi les difficultés rencontrées, celles liées à la concurrence et à la clientèle sont les plus fréquemment rencontrées dans toutes les régions de Madagascar.



Tableau 9.8: Répartition des entreprises selon le type de difficultés rencontrées par région et milieu résidence (en %)

Région	Difficultés d'approvisionnement matières premières	Manque de clientèle	Trop de concurrence	Difficultés d'accès au crédit	Manque de place, de local adapté	Problèmes d'accès à l'électricité	Problèmes d'électricité	Problèmes liés à une autre infrastructure (eau, téléphone)	Trop de règlement impôts et taxes
Analamanga	32,4	64,7	71,4	18,0	11,0	5,4	16,2	4,9	5,9
Vakinankaratra	34,6	66,1	71,8	18,7	1,0	7,0	4,8	3,7	8,0
Itasy	32,6	72,7	50,4	12,8	2,7	0,5	3,1	1,3	11,8

Région	Difficultés d'approvisionnement matières premières	Manque de clientèle	Trop de concurrence	Difficultés d'accès au crédit	Manque de place, de local adapté	Problèmes d'accès à l'électricité	Problèmes d'électricité	Problèmes liés à une autre infrastructure (eau, téléphone)	Trop de règlement action impôts et taxes
Bongolava	32,9	42,2	52,0	7,1	3,7	3,7	1,2	2,4	3,7
Haute Matsiatra	37,3	76,2	70,8	23,3	2,4	8,6	5,6	2,4	4,0
Amoron'i Mania	59,9	73,9	74,3	34,4	9,8	5,6	2,8	4,6	4,4
Fitovinany	30,9	57,5	44,9	13,5	1,5	1,1	1,3	0,9	0,6
Ihorombe	35,7	45,9	47,1	14,6	0,2	5,6	0,4	1,2	2,5
Atsimo Atsinanana	36,1	41,7	59,2	36,8	13,3	3,0	0,5	3,6	7,6
Vatovavy	21,4	47,5	50,4	16,4	2,1	0,0	2,2	6,8	3,1
Atsinanana	38,4	48,5	47,6	12,2	4,7	5,7	8,3	5,9	5,7
Analanjirifo	32,7	34,8	44,7	14,4	9,7	5,8	3,9	7,1	4,9
Alaotra Mangoro	25,0	46,0	51,7	9,8	4,7	4,3	2,0	4,7	4,5
Boeny	31,2	50,9	59,6	20,8	25,3	1,3	2,4	6,2	6,7
Sofia	30,0	47,4	41,6	13,6	16,8	6,2	3,9	7,5	3,8
Betsiboka	13,6	18,1	69,6	5,6	5,2	1,2	0,5	8,5	1,1
Melaky	33,9	54,1	47,9	26,6	4,4	6,8	6,5	6,9	1,3
Atsimo Andrefana	30,2	56,0	67,4	24,3	7,0	1,7	3,2	6,3	7,8
Androy	22,1	45,0	48,1	12,1	6,0	2,9	0,3	4,1	2,3
Anosy	23,3	50,0	53,9	20,4	1,8	3,4	3,4	1,0	6,2
Menabe	31,1	45,6	55,8	13,7	7,7	2,4	3,2	4,7	6,6
DIANA	19,3	46,7	42,5	6,2	3,1	2,4	3,8	3,1	3,7
SAVA	11,3	52,3	37,6	5,9	2,2	2,5	7,2	2,4	5,9
Milieu de résidence									
Urbain	61,1	38,3	34,2	65,3	64,6	57,4	49,1	66,5	71,9
Rural	58,4	47,3	43,0	57,1	59,7	45,7	43,5	56,7	65,3
National	30,3	53,9	58,5	16,9	7,5	4,0	5,7	4,6	5,5

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

CHAPITRE 10. HABITAT, EAU ET ASSAINISSEMENT

Par RAZAFITSIORY Fenontsoa Loïc et RAJAONAH Antsa Ny Riana





Lors de l'évaluation de l'EPM 2021 - 2022, divers types de logements ont été pris en compte. Cela englobait les maisons individuelles ou villas, qui représentent des résidences autonomes, souvent accompagnées d'un jardin privé. Les concessions, terrains ou propriétés qui sont accordés par des autorités pour des usages

spécifiques et limités dans le temps, ainsi que les appartements ou maisons collectives situés dans des immeubles partagés avec des espaces communs. En outre, d'autres catégories de logements atypiques ou spécifiques pourraient avoir été examinées bien que non explicitement mentionnées dans notre classification.

10.1 TYPES DE LOGEMENT

L'analyse des logements occupés indique que les maisons individuelles représentent la part la plus importante, s'élevant à 82,1%. Les concessions et les autres catégories de logements constituent des parts minoritaires, représentant respectivement 7,1% et 0,4%. Quelle que soit la région ou le milieu de résidence, il y a une forte

présence de maisons individuelles, bien que ces types de logements soient plus fréquents en milieu rural (8,4%) qu'en milieu urbain (6,4%). De plus, les ménages malagasy ont une préférence pour les maisons individuelles, quel que soit leur niveau de bien-être.



Tableau 10.1: Répartition des ménages par milieu de résidence, niveau de pauvreté et quintile selon le type du logement occupé (%)

Type de logement	Milieu de résidence			Pauvreté			Quintile de pauvreté					Total
	Urbain	Rural	Total	Pauvre	Non pauvre	Total	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	
Maison individuelle /Villa	61,2	87,6	82,1	73,8	86,0	82,1	88,7	86,2	82,7	78,1	68,6	82,1
Concession	11,1	6,1	7,1	9,1	6,2	7,1	5,5	6,1	7,1	8,5	9,9	7,1
Appartement /Maison collective	27,2	6,1	10,4	16,8	7,4	10,4	5,2	7,2	10,0	13,3	21,2	10,4
Autres	0,6	0,3	0,4	0,2	0,4	0,4	0,6	0,5	0,2	0,2	0,3	0,4

Source : INSTAT/EPM 2021-2022



Tableau 10.2: Répartition des ménages selon le type de logement actuel par région (%)

Région	Maison individuelle	Concession	Appartement/ Maison collective	Autres	Total
Analamanga	60,4	13,7	25,8	0,1	100,0
Vakinankaratra	78,8	9,2	11,9	0,0	100,0
Itasy	89,5	1,7	8,7	0,1	100,0
Bongolava	88,2	6,1	5,8	0,0	100,0
Haute Matsiatra	75,6	2,5	21,2	0,7	100,0
Amoron'i Mania	67,0	9,9	23,1	0,0	100,0
Fitovinany	97,5	0,5	1,9	0,2	100,0
Ihorombe	96,3	2,1	1,6	0,0	100,0

Région	Maison individuelle	Concession	Appartement/Maison collective	Autres	Total
Atsimo Atsinanana	91,7	7,5	0,8	0,0	100,0
Vatovavy	99,0	0,6	0,4	0,0	100,0
Atsinanana	79,2	12,0	8,5	0,3	100,0
Analanjirifo	94,2	3,0	2,3	0,4	100,0
Alaotra Mangoro	88,2	7,6	4,2	0,0	100,0
Boeny	81,6	4,2	14,1	0,1	100,0
Sofia	89,8	4,7	5,5	0,0	100,0
Betsiboka	69,6	23,0	7,4	0,0	100,0
Melaky	89,7	2,5	7,0	0,7	100,0
Atsimo Andrefana	88,6	5,6	2,7	3,2	100,0
Androy	92,9	5,4	1,3	0,4	100,0
Anosy	86,7	8,9	4,2	0,2	100,0
Menabe	83,5	5,2	11,1	0,2	100,0
DIANA	83,5	3,4	13,0	0,1	100,0
SAVA	91,4	3,8	4,7	0,0	100,0
Total	82,1	7,1	10,4	0,4	100,0

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

10.2 SITUATION DE PROMISCUITÉ DANS LES MÉNAGES

Le nombre moyen d'occupants par pièce utilisée pour dormir dans un logement est un indicateur pour évaluer le maintien de l'intimité ou d'un espace personnel pour les membres d'un ménage. Lorsque cette moyenne dépasse trois (3) individus par pièce, cela indique une situation où il y a un manque d'espace personnel pour chaque membre du ménage. Ce phénomène est communément appelé « état de promiscuité ».

À Madagascar, près de six ménages sur dix (57,5%) vivent dans un état de promiscuité en 2021. Ce qui interpelle des difficultés pour chaque individu à avoir son propre espace personnel et à se sentir à l'aise. La promiscuité est plus répandue en milieu rural (60%) qu'en milieu urbain (48,2%). L'état de promiscuité est plus

présent dans certaines régions comme les régions d'Androy, d'Atsimo Andrefana et d'Anosy où respectivement 76,2%, 69,4% et 70,2% des ménages vivent dans un état de promiscuité. Par contre, les proportions les moins élevées se trouvent au niveau des régions d'Analanjirifo (38,8%), de SAVA (43,5%) et de l'Itasy (46,8%).

Le phénomène de promiscuité est beaucoup plus présent lorsque le chef du ménage est un homme (60,4%) par rapport à un chef de ménage femme (48,7%). La proportion des ménages vivant dans la promiscuité augmente avec la taille des ménages : de 47,5% pour les ménages de moins de 5 personnes à 89,7% pour les ménages de plus de 12 personnes.



Tableau 10.3: Répartition d'état de promiscuité selon le milieu de résidence, les régions, le sexe du chef du ménage et la taille du ménage (%)

	État de promiscuité
Milieu	
Urbain	48,2
Rural	60,0
Région	
Analamanga	50,4
Vakinankaratra	61,5
Itasy	46,8
Bongolava	63,0
Haute Matsiatra	50,4
Amoron'i Mania	56,2
Fitovinany	67,3
Ihorombe	58,5
Atsimo Atsinanana	70,8
Vatovavy	66,1
Atsinanana	48,7
Analanjirifo	38,8
Alaotra Mangoro	62,6
Boeny	67,1
Sofia	56,1
Betsiboka	63,4
Melaky	67,8
Atsimo Andrefana	69,4
Androy	76,2
Anosy	70,2
Menabe	67,8
DIANA	45,4
SAVA	43,5

Sexe du CM	
Homme	60,4
Femme	48,7
Taille du ménage	
1-4 pers	47,5
5-6 pers	68,6
7-8 pers	83,5
9-11 pers	88,5
12 et plus	89,7
National	57,5

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

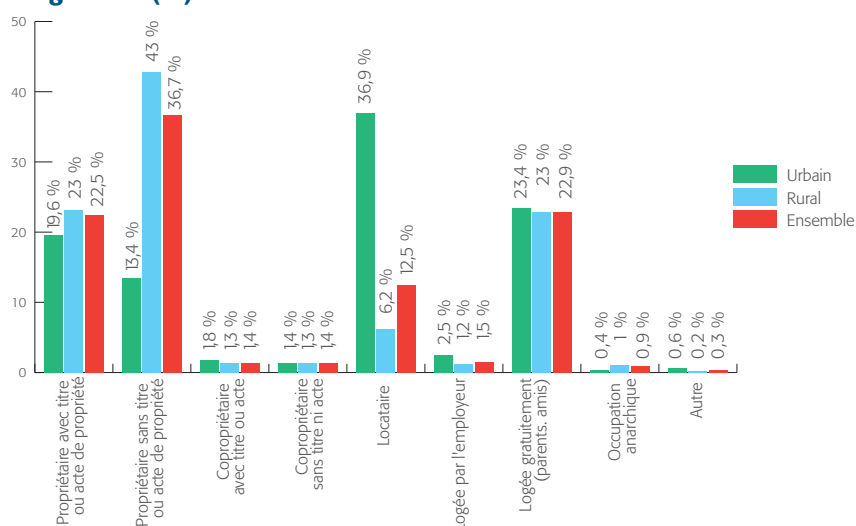
10.3 STATUT D'OCCUPATION

La proportion de la population malagasy propriétaire de son logement d'habitation a diminué en 2021 par rapport à 2010. Si cette proportion a été de 85,2% en 2010, elle est de 62% en 2021 (Propriétaire avec ou sans titre ou copropriétaire). 36,7% des ménages sont propriétaires mais ils ne possèdent pas de titre de propriété.

Seulement 22,5% a un titre de propriété. C'est en milieu rural que la majorité de la population malagasy sont propriétaires sans titre de leur logement. Ils représentent 42,8% des ménages contre 13,4% en milieu urbain. Les locataires (36,9%) sont plus fréquents en milieu urbain, ils ne représentent que 6,2% en milieu rural.



Graphique 10.1 : Répartition des ménages par milieu de résidence selon le statut d'occupation du logement (%)



Source : INSTAT/EPM 2021-2022

L'analyse du statut d'occupation des logements selon les quintiles de bien-être des ménages révèle que la proportion de la population possédant un logement sans titre de propriété est plus élevée chez les plus démunis, atteignant 52,8%. Cette proportion décroît à mesure que l'on progresse vers les quintiles supérieurs, s'élevant à 13,5% pour le quintile le plus aisé. En revanche, la dynamique

s'inverse pour le statut de locataire : 27,7% des individus appartenant au quintile le plus élevé sont locataires de leur logement, tandis que seulement 4,2% des personnes du premier quintile ont ce statut de locataire.



Tableau 10.4: Répartition des ménages par quintile de bien-être selon le statut d'occupation du logement (%)

Statut d'occupation	Quintile de bien-être				
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5
Propriétaire avec titre ou acte de propriété	18,2	21,6	22,5	24,0	29,3
Propriétaire sans titre ou acte de propriété	50,9	42,8	35,5	29,3	13,8
Copropriétaire avec titre ou acte	0,5	1,6	1,5	1,5	2,4
Copropriétaire sans titre ni acte	1,5	1,3	1,7	1,1	1,1
Locataire	4,3	6,2	12,6	18,5	28,5
Logée par l'employeur	0,6	0,8	1,4	2,1	3,2
Logée gratuitement (parents. amis)	22,2	24,8	23,7	22,6	20,7
Occupation anarchique	1,7	0,7	0,7	0,5	0,4
Autre	0,1	0,1	0,3	0,3	0,6
Ensemble	100	100	100	100	100

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

10.4 CARACTÉRISTIQUES DES HABITATS

Cette section se concentre sur la description des logements à Madagascar. Il faut souligner que dans un pays aussi diversifié que Madagascar, la situation géographique, le climat, la végétation et

la culture influent énormément sur la manière dont les habitants conçoivent et utilisent leurs logements.

10.4.1 Caractéristiques des murs

Les matériaux principalement utilisés par les ménages malagasy pour les murs extérieurs de leurs habitations sont la terre battue (35,5%) et la brique cuite (26%). La région de Betsiboka est celle qui recourt le plus à la terre battue, avec un taux de 71,3%. Les régions d'Ihorombe et d'Itasy suivent de près avec des taux respectifs de 69,0% et 67,4%. En revanche, les régions de Fitovinany, Vatovavy, Atsinanana et Atsimo Atsinanana préfèrent les tiges et écorces, atteignant des taux de 84,1%, 83,3%, 54,7% et 52,4%

respectivement, du fait de la densité de leur végétation. Quant à l'usage de la brique cuite, il est plus répandu dans les régions d'Analamanga (70%), d'Amoron'i Mania (57%) et de Vakinankaratra (53,3%). Les régions d'Analanjirifo (42,8%), d'Anosy (38%) et de SAVA (36,6%) privilégient également l'emploi de planches. Les autres matériaux tels que le parpaing, la pierre, la tôle, le bozaka, les matériaux de récupération ou autres sont rarement utilisés.



Tableau 10.5: Type de matériaux des murs extérieurs selon les régions (%)

Région	Parpaing, Pierre	Brique cuite	Terre battue/Brique non cuite	Tige/écorce Feuille	Tôle (Ondulée ou galvanisée)	Planche	Bozaka	Matériaux de récupération	Autres
Analamanga	0,9	70,0	24,9	0,3	0,2	3,6	0,1	0,1	0,0



Région	Parpaing, Pierre	Brique cuite	Terre battue/Brique non cuite	Tige/écorce Feuille	Tôle (Ondulée ou galvanisée)	Planche	Bozaka	Matériaux de récupération	Autres
Vakinankaratra	0,6	53,3	44,4	0,1	0,0	1,3	0,0	0,0	0,3
Itasy	0,2	31,6	67,4	0,0	0,0	0,1	0,6	0,0	0,1
Bongolava	0,8	39,9	56,7	0,4	0,3	0,0	0,5	0,0	1,4
Haute Matsiatra	0,2	30,8	65,6	2,6	0,0	0,1	0,5	0,0	0,2
Amoron'i Mania	0,1	57,0	42,6	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fitovinany	1,4	0,8	8,3	84,1	0,2	4,3	0,0	0,0	1,0
Ihorombe	0,4	24,1	69,0	0,9	0,4	4,5	0,6	0,0	0,1
Atsimo Atsinanana	0,6	0,5	33,6	52,4	1,0	11,4	0,4	0,0	0,1
Vatovavy	2,6	0,2	10,4	83,3	0,0	1,8	0,4	0,0	1,3
Atsinanana	10,8	0,8	1,1	54,7	3,6	27,4	0,0	0,1	1,5
Analanjirifo	2,3	0,5	1,5	44,5	3,1	42,8	0,8	0,0	4,4
Alaotra Mangoro	0,9	30,1	47,3	9,9	0,0	11,7	0,0	0,0	0,1
Boeny	11,1	7,8	30,0	31,0	7,2	2,1	0,3	0,1	0,4
Sofia	1,5	30,4	58,8	7,0	0,1	0,1	0,0	0,0	2,0
Betsiboka	0,0	28,0	71,3	0,1	0,0	0,1	0,5	0,0	0,0
Melaky	1,6	13,0	54,9	17,6	0,1	1,7	6,9	0,0	4,1
Atsimo Andrefana	3,4	10,4	53,0	10,7	6,5	1,8	13,2	0,0	1,1
Androy	1,4	3,4	47,7	12,4	8,0	19,0	7,6	0,1	0,4
Anosy	2,0	3,7	33,1	11,5	3,5	38,0	5,6	0,0	2,6
Menabe	2,9	7,9	64,9	8,6	0,5	11,3	3,4	0,0	0,4
DIANA	10,2	6,6	2,2	45,5	29,1	5,5	0,2	0,3	0,5
SAVA	3,9	2,1	0,3	42,2	13,3	36,6	0,0	0,0	1,6
National	2,7	26,0	35,5	19,9	3,5	9,7	1,7	0,0	0,9

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

Les ménages dirigés par des individus plus instruits ont tendance à résider dans des constructions plus durables, comme celles faites de briques ou de parpaings. En effet, pour ces chefs de ménage, l'utilisation de briques et de parpaings pour les murs extérieurs atteint respectivement des taux de 60,3% et 14,3%. Ces proportions diminuent à mesure que le niveau d'instruction des chefs de ménage baisse. Ainsi, ceux ayant le niveau d'instruction le plus bas

privilégient principalement les matériaux végétaux (27,9%) et la terre battue (47,5%) pour la construction de leurs habitations.



Tableau 10.6: Type de matériaux des murs extérieurs selon le niveau d'instruction du chef de ménage (%)

Niveau d'instruction	Parpaing, Pierre	Brique cuite	Terre battue/Brique non cuite	Tige/ écorce Feuille	Tôle (Ondulée ou galvanisée)	Planche	Bozaka	Matériaux de récupération	Autres
Aucun	0,9	7,2	47,5	27,9	2,3	8,4	4,6	0,0	1,2
Primaire	1,2	23,0	42,6	19,4	2,7	8,7	1,4	0,0	0,8
Secondaire 1 ^{er} cycle	2,9	33,5	24,1	20,9	4,9	12,4	0,5	0,1	0,7
Secondaire 2 nd cycle	6,3	46,6	16,3	11,0	6,2	11,8	0,8	0,0	1,2
Universitaire	14,3	60,3	6,8	5,1	4,9	8,2	0,0	0,1	0,2
Total	2,7	26,0	35,5	19,9	3,5	9,7	1,7	0,0	0,9

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

L'utilisation de matériaux durables et onéreux comme les briques est plus répandue parmi les personnes aisées (48,3%) que parmi les plus démunies (12,9%). En revanche, l'emploi de la terre battue

et de matériaux végétaux est plus courant chez les personnes défavorisées (51,2%) contre 13,6% chez les ménages les plus aisés.



Tableau 10.7: Répartition de type de matériaux des murs extérieurs selon le quintile de bien-être (%)

Quintile	Parpaing, Pierre	Brique cuite	Terre battue/Brique non cuite	Tige/ écorce Feuille	Tôle (Ondulée ou galvanisée)	Planche	Bozaka	Matériaux de récupération	Autres
Q1	0,7	12,9	51,2	21,0	1,8	6,8	4,8	0,1	0,7
Q2	1,2	20,2	41,5	23,9	2,8	8,2	1,2	0,0	1,0
Q3	1,8	26,0	34,5	21,7	3,5	10,7	0,6	0,0	1,2
Q4	3,6	33,5	25,1	19,7	4,7	11,8	0,6	0,0	1,0
Q5	8,2	48,3	13,6	9,9	6,2	12,9	0,1	0,0	0,6

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

10.4.2 Caractéristiques des planchers

Le ciment est le matériau principal pour les planchers des habitations à Madagascar, utilisé par 27% des ménages. Cependant, dans des régions comme DIANA, Alaotra Mangoro, Boeny et Analamanga, son utilisation atteint des taux bien plus élevés : 56,1%, 44,4%, 43,5% et 42,9% respectivement. Environ un quart des foyers (24,8%) se contentent du sol nu, de la terre ou du sable pour leur plancher.

Dans d'autres régions comme Atsimo Andrefana (52,1%), Haute Matsiatra (49,7%) et Betsiboka (49,7%), la terre battue est très courante. À Vatovavy, une zone forestière, les habitants (60,5%) utilisent fréquemment des tiges pour leurs planchers.

La troisième option la plus répandue est l'utilisation de nattes, adoptée par 16,0% des ménages. Cette préférence est particulièrement marquée dans l'Ihorombe, où elle atteint 50,9%.



Tableau 10.8: Répartition des types de matériaux du plancher selon les régions (%)

Région	Sol nu /Terre /Sable	Tige/Écorce/ Feuille /Bambou	Natte	Planche rudimentaire	Parquet/ Bois ciré/ bois poli	Ciment	Vinyle/ carreau/ moquette/ tapis	Autres
Analamanga	14,5	1,4	4,2	11,0	14,1	42,9	11,6	0,3
Vakinankaratra	42,7	2,4	7,9	24,5	6,6	13,9	1,7	0,3
Itasy	22,2	0,1	29,9	9,0	10,6	26,3	1,8	0,3
Bongolava	31,3	0,7	32,4	4,9	3,7	25,2	1,1	0,6
Haute Matsiatra	49,7	0,0	22,1	10,9	2,8	13,4	1,2	0,0
Amoron'i Mania	41,3	0,7	14,5	24,5	10,6	8,0	0,5	0,0
Fitovinany	8,9	35,8	24,5	13,1	9,2	7,5	0,3	0,8
Ihorombe	17,0	0,0	50,9	0,5	0,2	28,8	2,6	0,0
Atsimo Atsinanana	31,3	28,1	11,0	21,5	3,4	4,5	0,2	0,0
Vatovavy	4,3	60,5	13,0	6,8	5,8	7,8	0,1	1,8
Atsinanana	0,4	29,9	3,0	26,3	1,4	35,0	2,8	1,3
Analanjirifo	1,2	26,7	4,3	37,1	5,8	21,6	0,6	2,8
Alaotra Mangoro	18,4	3,2	14,6	14,1	1,9	44,4	3,0	0,4
Boeny	11,9	0,5	39,0	0,1	0,6	43,5	4,2	0,3
Sofia	30,0	5,4	26,8	0,4	0,8	32,9	3,1	0,6
Betsiboka	49,7	0,1	10,5	0,5	0,6	37,2	1,4	0,0
Melaky	42,6	1,7	36,6	0,6	0,1	17,9	0,5	0,0
Atsimo Andrefana	52,1	1,6	21,1	0,2	0,2	20,7	2,7	1,4
Androy	41,9	0,9	33,8	6,9	0,0	15,1	1,4	0,0
Anosy	39,4	0,7	21,9	17,6	3,2	16,4	0,7	0,2



Région	Sol nu /Terre /Sable	Tige/Écorce/ Feuille /Bambou	Natte	Planche rudimentaire	Parquet/ Bois ciré/ bois poli	Ciment	Vinyle/ carreau/ moquette/ tapis	Autres
Menabe	31,2	1,2	36,1	1,1	0,1	26,4	0,9	2,9
DIANA	8,0	12,6	2,1	12,2	5,1	56,1	3,8	0,0
SAVA	3,0	23,2	1,2	34,3	5,9	28,9	3,5	0,0
National	24,8	9,5	16,0	13,5	5,2	27,0	3,4	0,6

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

Le plancher le plus couramment utilisé dans le ménage malagasy est la terre battue, représentant 26,1% des cas à l'échelle nationale. Cette préférence est plus marquée en milieu rural, atteignant 28,7%. En revanche, dans les habitats urbains, ce sont les planchers en ciment qui dominent, représentant 53,2% des cas, contre

seulement 20,3% en milieu rural. Les planchers en planches rudimentaires occupent également une part non négligeable dans les ménages malagasy, avec une importance similaire quel que soit le milieu (13,6% en milieu rural et 12,9% en milieu urbain).



Tableau 10.9: Répartition de type de matériaux du plancher selon le milieu de résidence (%)

Milieu	Sol nu/ Terre/ Sable	Tige/ Écorce/ Feuille/ Bambou	Natte	Planche rudimentaire	Parquet/ Bois ciré/ bois poli	Ciment	Vinyle/ carreau/ moquette/ tapis	Autres
Urbain	10,0	3,1	4,0	12,9	7,6	53,2	8,7	0,5
Rural	28,7	11,2	19,2	13,6	4,5	20,3	2,0	0,7

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

Le choix entre le ciment et la terre battue pour le plancher reflète le niveau de vie des ménages. Près de la moitié des ménages les plus riches optent pour le ciment dans la construction de leurs planchers (49,6% en 2021, en hausse par rapport à 40,6% en 2010). Chez les ménages les plus pauvres, l'utilisation du ciment est moins répandue, bien que son utilisation ait progressé entre 2010

et 2021 (passant de 3,3% à 10,5%). Près de la moitié de ces ménages privilégient toujours la terre battue (42,4%, en baisse par rapport à 55,4% en 2010). Chez les ménages les plus démunis, l'utilisation de tiges et d'écorces pour le plancher occupe la deuxième place après le ciment, avec un taux également de 10,5%.



Tableau 10.10: Répartition de type de matériaux du plancher par quintile de bien-être

Quintile	Sol nu/ Terre/Sable	Tige/ Écorce/ Feuille/ Bambou	Natte	Planche rudimentaire	Parquet/ Bois ciré/ bois poli	Ciment	Vinyle/carreau/moquette/tapis	Autres
Q1	44,0	9,8	23,2	9,0	3,0	9,9	0,7	0,4
Q2	28,1	12,5	20,3	14,2	4,2	19,0	1,1	0,7
Q3	19,4	10,3	15,1	15,4	5,8	31,1	1,8	1,1
Q4	14,5	8,8	11,1	15,5	7,0	39,0	3,5	0,5

Quintile	Sol nu/ Terre/Sable	Tige/ Écorce/ Feuille/ Bambou	Natte	Planche rudimen- taire	Parquet/ Bois ciré/ bois poli	Ciment	Vinyle/car- reau/mo- quette/ tapis	Autres
Q5	6,5	4,5	4,6	14,8	7,2	48,8	13,2	0,3

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

10.4.3 Caractéristiques des toits

À Madagascar, la majorité des ménages résident dans des habitations couvertes en tôle (45%) ou en bozaka (32,4%). Dans les zones urbaines, la quasi-totalité des ménages ont des habitations

couvertes en tôle (80,4%), tandis que les habitations couvertes en tôle représentent 35,9% en milieu rural. En milieu rural, les maisons avec des toits en bozaka (39,0%) sont les plus représentés.



Tableau 10.11: Répartition de type de matériaux de toit par milieu

Milieu	Tuile	Tôle (ondulée ou galvanisée)	Ciment/ Fibrociment	Bozaka	Tige/Écorce/ Feuille	Matériau de récupération	Autres
Urbain	4,3	80,4	0,8	7,2	6,9	0,1	0,4
Rural	2,8	35,9	0,4	39,0	21,1	0,0	0,8
Ensemble	3,1	45,0	0,5	32,4	18,2	0,0	0,7

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

La catégorisation des ménages par quintile de bien-être révèle une diversité dans le choix des matériaux pour les toitures, en fonction de leur niveau de vie. Les ménages les plus démunis privilégient majoritairement le bozaka, utilisé à hauteur de 54,8%, suivi par la tôle à 20,8%. À l'opposé, les ménages les plus aisés ont une préférence marquée pour la tôle (80,2%), délaissant presque

totallement le bozaka (6,7%). Cette transition des matériaux traditionnels comme le bozaka vers des matériaux plus modernes comme la tôle s'observe à mesure que le niveau de vie s'améliore. Cette évolution est perceptible à travers l'augmentation de l'utilisation de la tôle, passant des quintiles inférieurs (Q1) aux quintiles supérieurs (Q5).



Tableau 10.12: Répartition de type de matériaux du toit par quintile de bien-être

Quintile	Tuile	Tôle (ondulée ou galvanisée)	Ciment/ Fibrociment	Bozaka	Tige /Écorce /Feuille	Matériau de récupération	Autres
Q1	1,8	20,8	0,5	54,8	21,5	0,0	0,6
Q2	2,9	34,5	0,4	39,2	22,4	0,0	0,7
Q3	3,1	48,6	0,3	26,9	20,1	0,0	1,1
Q4	3,9	59,9	0,4	19,5	15,5	0,0	0,8
Q5	4,8	80,2	0,9	6,7	7,1	0,0	0,3

Source : INSTAT/EPM 2021-2022



10.4.4 Caractéristiques d'évacuation des ordures

La majorité des ménages malagasy préfèrent se débarrasser de leurs ordures ménagères par incinération (38,4%). Une amélioration est constatée par rapport à 2010, où 55,5% des ménages avaient pour habitude de jeter leurs déchets dans la nature contre 29,4% en 2021. De plus, il y a eu une amélioration des pratiques de ramassage public des déchets : 4,9% des ménages les font en 2010 contre 17,9% en 2021. Néanmoins, 4,7% continuent à jeter leurs ordures dans les égouts, tandis que 1,9% choisissent les fleuves comme lieu de dépôt des déchets.

Dans la région d'Atsimo-Atsinanana, on observe la plus forte proportion de ménages jetant leurs ordures ménagères dans la nature (65,5%). À l'inverse, la région de Vakinankaratra présente la plus faible proportion pour cette pratique, avec seulement 1,0% des ménages, où plutôt 58,7% d'entre eux préfèrent les brûler. Les régions d'Amoron'i Mania et de l'Itasy affichent les proportions les plus élevées de ménages brûlant leurs déchets ménagers, avec des taux respectifs de 60,8% et 65,3%. Concernant le ramassage public des déchets, la région d'Analamanga se démarque avec le taux le plus élevé (52,4%), en nette progression par rapport aux 23,8% enregistrés en 2010.



Tableau 10.13: Répartition des modes d'évacuation des ordures selon les régions (%)

Région	Déposées dans une poubelle pour ramassage	Brûlées /incinérées	Jetées dans les égouts	Jetées dans les fleuves /rivières /cours d'eau	Déposées dans la nature/ Dépôt sauvage	Autres
Analamanga	52,4	37,3	2,4	1,2	3,3	3,4
Vakinankaratra	21,8	58,7	2,3	0,1	1,9	15,2
Itasy	4,5	65,3	3,1	0,0	15,9	11,2
Bongolava	8,5	37,8	11,7	0,7	39,8	1,4
Matsiatra Ambony	23,9	48,7	4,8	0,6	3,1	18,9
Amoron'i Mania	10,8	60,8	2,6	1,4	20,4	4,0
Vatovavy	9,7	31,5	9,5	2,6	45,5	1,2
Fitovinany	5,6	14,6	13,3	3,7	58,5	4,3
Ihorombe	2,2	36,9	2,9	0,9	56,9	0,3
Atsimo Atsinanana	3,1	18,3	4,2	8,7	65,5	0,3
Atsinanana	26,3	20,5	10,8	4,5	33,0	5,0
Analanjirofo	10,1	25,9	6,7	4,2	30,8	22,4
Alaotra Mangoro	16,1	39,4	7,2	3,5	22,2	11,6
Boeny	14,8	48,0	1,1	0,4	34,8	0,8
Sofia	5,4	34,3	4,5	2,6	43,8	9,4
Betsiboka	2,4	29,8	18,9	2,1	45,1	1,7
Melaky	5,2	45,9	2,8	2,1	30,9	13,2
Atsimo Andrefana	7,8	28,5	1,9	1,9	49,7	10,3
Androy	2,0	28,0	1,5	2,2	53,3	13,1

Région	Déposées dans une poubelle pour ramassage	Brûlées /incinérées	Jetées dans les égouts	Jetées dans les fleuves /rivières /cours d'eau	Déposées dans la nature/ Dépôt sauvage	Autres
Anosy	5,9	45,1	3,7	1,1	35,2	9,0
Menabe	4,5	46,8	3,3	1,4	38,5	5,5
DIANA	17,6	39,7	4,5	1,0	36,7	0,6
SAVA	12,2	35,3	5,4	1,6	43,9	1,6
National	17,9	38,4	4,7	1,9	29,4	7,7

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

Selon le milieu de résidence, la pratique de l'incinération des déchets est plus courante en milieu rural (40,8%), mais elle reste également assez répandue en milieu urbain (29,1%). En parallèle, le dépôt sauvage des ordures dans la nature est bien plus élevé

en milieu rural qu'en milieu urbain (11,3% en milieu urbain contre 34,1% en milieu rural). Le service de ramassage public des déchets est surtout présent en milieu urbain (49,9%), tandis qu'il reste peu connu des ménages en milieu rural (9,6%).



Tableau 10.14: Répartition des modes d'évacuation des ordures selon le milieu de résidence (%)

Milieu	Déposées dans une poubelle pour ramassage	Brûlées /incinérées	Jetées dans les égouts	Jetées dans les fleuves /rivières /cours d'eau	Déposées dans la nature/ Dépôt sauvage	Autres
Urbain	49,9	29,1	4,2	1,7	11,3	3,9
Rural	9,6	40,8	4,8	2,0	34,1	8,7

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

Les ménages dirigés par un chef instruit à un niveau universitaire ont une propension bien moindre à jeter leurs déchets dans la nature, avec un taux de seulement 5,7%, tandis qu'il atteint 48,4% pour ceux dont le chef de ménage n'a aucune instruction. Les ménages ayant un chef qui a atteint le niveau universitaire ont la plus forte propension à déposer leurs déchets dans une poubelle pour ramassage (56,2%), tandis que ce pourcentage diminue pour les niveaux d'éducation inférieurs.

L'incinération des déchets semble plus commune parmi ceux ayant un niveau d'instruction moins élevé, avec un pic au primaire (43%) et une baisse pour ceux ayant un niveau universitaire (30%). Ces résultats illustrent une possible corrélation positive entre un niveau d'éducation élevé et des pratiques plus respectueuses de l'environnement en matière de gestion des déchets, favorisant le dépôt dans des poubelles pour ramassage et réduisant le dépôt sauvage dans la nature.



Tableau 10.15: Répartition des modes d'évacuation des ordures selon le niveau d'instruction des ménages (%)

Niveau d'instruction	Déposées dans une poubelle pour ramassage	Brûlées /incinérées	Jetées dans les égouts	Jetées dans les fleuves /rivières /cours d'eau	Déposées dans la nature/ Dépôt sauvage	Autres
Aucun	4,7	31,7	4,9	2,3	48,4	7,9
Primaire	12,4	43,0	4,9	2,2	28,6	8,8
Secondaire 1 ^{er} cycle	24,6	37,9	4,8	1,7	24,4	6,6
Secondaire 2 nd cycle	37,2	36,4	4,6	1,1	15,2	5,5
Universitaire	56,2	30,0	1,5	0,9	5,7	5,7

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

10.5 COMBUSTIBLES

Le bois demeure le principal combustible privilégié au sein des ménages, utilisé par 68,3% de la population malagasy, suivi du charbon à hauteur de 30,7%. En revanche, l'utilisation de l'électricité et le gaz sont moins fréquentes, avec seulement 4 ménages sur 1000 optant pour le gaz comme combustible et 3 ménages sur 1000 pour l'électricité.

ramassé comme principal combustible pour la cuisine. Parmi les 23 régions, celle d'Analamanga affiche la proportion la plus élevée de ménages (66,4%) utilisant le charbon de bois comme combustible, étant d'ailleurs le choix préféré des ménages de cette région par rapport aux autres. Bien que l'utilisation du gaz et de l'électricité demeure rare au sein des ménages malagasy, la région d'Analamanga enregistre un niveau de 1,8% pour le gaz et 2% pour l'électricité.

C'est dans la région Atsimo Atsinanana que l'on observe la proportion la plus élevée de ménages (93,7%) ayant recours au bois



Tableau 10.16: Répartition des types de combustible utilisé selon les régions (%)

Région	Charbon de bois	Bois de chauffage	Pétrole	Gaz	Électricité	Bourse	Autres
Analamanga	66,4	29,5	0,1	1,8	2,0	0,0	0,1
Vakinankaratra	20,0	79,4	0,1	0,0	0,3	0,0	0,2
Itasy	14,2	85,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,5
Bongolava	10,1	89,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3
Haute Matsiatra	21,3	78,4	0,0	0,1	0,2	0,0	0,1
Amoron'i Mania	16,8	83,1	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0
Fitovinany	12,6	87,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ihorombe	33,0	66,7	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Atsimo Atsinanana	6,2	93,7	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0

Région	Charbon de bois	Bois de chauffage	Pétrole	Gaz	Électricité	Bouse	Autres
Vatovavy	5,7	94,2	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0
Atsinanana	44,6	54,6	0,0	0,6	0,2	0,0	0,0
Analanjirifo	16,8	82,8	0,0	0,1	0,0	0,0	0,3
Alaotra Mangoro	31,0	69,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Boeny	56,0	43,1	0,0	0,1	0,7	0,0	0,0
Sofia	23,3	76,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Betsiboka	25,9	74,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Melaky	19,3	80,6	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0
Atsimo Andrefana	26,5	73,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Androy	10,9	89,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Anosy	17,6	82,3	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0
Menabe	28,3	71,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
DIANA	53,0	45,1	0,0	0,1	1,2	0,0	0,6
SAVA	25,1	74,4	0,0	0,1	0,2	0,0	0,2
Total	30,7	68,3	0,0	0,3	0,4	0,0	0,1

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

Dans l'ensemble, près de sept ménages malagasy sur dix utilisent du bois comme combustible pour la cuisine. Cependant une analyse selon le milieu de résidence révèle un contraste entre les milieux urbain et rural en ce qui concerne le choix du combustible. En milieu rural, 81,2% des ménages ont recours au bois, tandis que cette proportion est de 18,7% seulement en milieu urbain. Par

contre, les ménages en milieu urbain préfèrent utiliser du charbon (77,9 % en milieu urbain) qui est moins utilisé en milieu rural (18,9%). Le gaz et l'électricité restent largement inaccessibles à la majorité des ménages (13 sur 1000 ménages utilisent le gaz, 18 sur 1000 ménages pour l'électricité en milieu urbain et inférieur à 1% en milieu rural pour les 2 combustibles).



Tableau 10.17: Répartition des types de combustible selon le milieu de résidence (%)

Milieu	Charbon de bois	Bois de chauffage	Pétrole	Gaz	Électricité	Bouse	Autres
Urbain	77,9	18,7	0,1	1,3	1,8	0,0	0,2
Rural	18,5	81,2	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

L'utilisation du type de combustible varie en fonction du niveau d'instruction du chef de ménage. Plus le niveau d'instruction du chef du ménage est élevé, plus le ménage a tendance à utiliser

du charbon (70,9% pour les universitaires), et moins il a recours au bois de chauffage (24,1% pour les universitaires). À l'inverse, si le chef de ménage a un niveau d'instruction plus bas, le ménage



utilise plus du bois de chauffage (91,5% pour les sans instruction) et utilise moins du charbon (8,3% pour les sans instruction). Le gaz et l'électricité sont préférés par les ménages dont le chef du

ménage a un niveau d'instruction plus élevé, représentant respectivement 5,4% et 4,7%



Tableau 10.18: Répartition des types de combustible selon le niveau d'instruction des ménages (%)

Niveau d'instruction	Charbon de bois	Bois de chauffage	Pétrole	Gaz	Électricité	Bouse	Autres
Aucun	8,3	91,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Primaire	16,4	83,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Secondaire 1 ^{er} cycle	31,1	68,7	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1
Secondaire 2 nd cycle	47,1	52,2	0,0	0,0	0,5	0,0	0,2
Universitaire	70,9	24,1	0,1	2,2	2,3	0,0	0,2

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

Plus le ménage est pauvre, plus l'utilisation du bois de chauffage est fréquente (91,3%). Cependant plus le ménage est riche, plus ils utilisent des charbons des bois (70,1%). Le gaz et l'électricité sont utilisés principalement par les plus riches (5,1% des ménages les

plus riches pour le gaz et 5,7% des ménages les plus riches pour l'électricité contre inférieur à 1% pour les quatre premiers quintiles du bien-être).



Tableau 10.19: Répartition de types de combustible selon le quintile de bien-être (%)

Quintile de bien être	Charbon de bois	Bois de chauffage	Pétrole	Gaz	Électricité	Bouse	Autres
Q1	8,5	91,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Q2	20,7	79,2	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Q3	45,7	53,7	0,1	0,1	0,3	0,0	0,1
Q4	67,5	30,7	0,0	0,8	0,9	0,0	0,2
Q5	79,1	8,8	0,2	5,1	5,7	0,1	1,0

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

10.6 SOURCES D'ÉCLAIRAGE

Le pétrole lampant demeure la principale source d'éclairage des ménages (33,9%), suivi de près par la lampe à pile (33,9%) et la plaque solaire (21,8%). En revanche, l'accès à l'électricité ne concerne que 15% des ménages.

l'électricité du réseau dans la région d'Atsinanana, tandis que deux ménages sur dix dans les régions du DIANA et du Boeny. Par contre, seulement un ménage sur dix dans les régions d'Itasy, d'Alaotra Mangoro, de Melaky et de SAVA ont accès au réseau électrique.

La région d'Analamanga présente la plus forte proportion de ménages utilisant l'électricité du réseau comme source d'éclairage (49,8%). Par ailleurs, près d'un ménage sur quatre ont accès à

**Tableau 10.20: Répartition de sources d'éclairage selon la région (%)**

Région	Électricité réseau	Électricité (générateur)	Lampe à pétrole	Lampe à pile	Bougie /Paraffine/ Bois/Planche	Plaque solaire	Autres
Analamanga	49,8	7,8	14,6	4,9	6,0	16,0	0,9
Vakinankaratra	8,3	5,4	39,7	23,3	2,9	19,1	1,2
Itasy	10,9	0,1	50,0	10,2	5,2	23,6	0,1
Bongolava	3,8	1,2	65,2	8,4	3,3	17,5	0,6
Haute Matsiatra	11,6	2,2	75,1	4,5	0,4	3,8	2,5
Amoron'i Mania	4,1	1,6	54,2	10,5	1,0	26,8	1,8
Fitovinany	5,4	0,9	61,3	12,1	0,0	10,8	9,5
Ihorombe	13,2	3,6	57,6	16,4	2,9	5,8	0,6
Atsimo Atsinanana	2,4	0,9	56,6	31,2	0,3	8,6	0,0
Vatovavy	3,6	1,0	51,4	20,6	0,1	22,5	0,7
Atsinanana	26,0	4,8	42,1	3,6	1,6	20,1	1,7
Analanjirifo	6,8	2,1	14,9	5,5	4,7	64,0	2,0
Alaotra Mangoro	11,0	1,4	40,0	4,1	3,1	39,2	1,3
Boeny	19,6	5,2	38,7	17,1	1,4	17,0	1,0
Sofia	4,6	2,0	44,7	4,8	0,3	42,9	0,7
Betsiboka	4,0	2,3	57,7	5,1	1,3	28,8	0,8
Melaky	11,5	1,5	39,4	33,0	2,6	11,0	1,0
Atsimo Andrefana	8,6	1,6	6,5	57,4	11,4	8,8	5,7
Androy	2,8	1,1	5,2	69,5	17,5	2,2	1,7
Anosy	5,6	3,8	20,0	54,3	9,9	3,0	3,3
Menabe	7,1	4,2	12,7	62,5	3,6	8,7	1,2
DIANA	20,7	7,2	12,2	26,2	2,1	31,0	0,5
SAVA	10,9	1,8	16,2	11,3	2,1	57,4	0,4
National	15,8	3,5	33,9	19,3	4,0	21,8	1,7

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

Si la lampe à pétrole demeure la principale source d'éclairage, la tendance varie en fonction du milieu. En milieu urbain, l'électricité du réseau est la source d'éclairage la plus utilisée, représentant

54,5%, tandis que la lampe à pétrole atteint 39,5% en milieu rural. L'utilisation de l'électricité du réseau en milieu rural demeure très faible, s'établissant à 5,8%. Cependant, la plaque solaire émerge

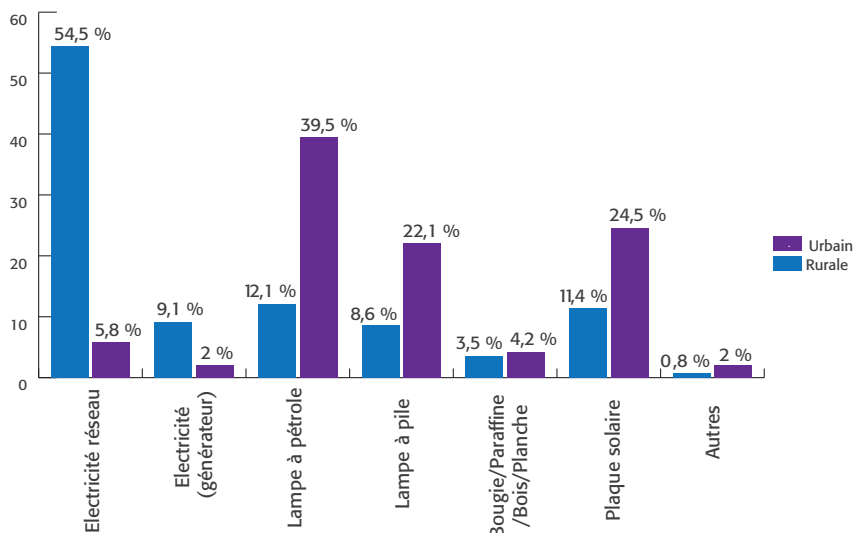


comme une nouvelle source d'éclairage de plus en plus populaire. En milieu urbain, elle occupe la troisième place (11,4%) après l'électricité du réseau (54,5%) et la lampe à pétrole (12,1%). En milieu

rural, elle prend la deuxième place (24,5%) après la lampe à pétrole (39,5%).



Graphique 10.2: Proportion du mode d'éclairage selon le milieu (%)



Source : INSTAT/EPM 2021-2022

La lampe à pétrole demeure la source la plus utilisée à Madagascar, en particulier dans les trois premiers quintiles de bien-être, suivie de la plaque solaire et de l'électricité à réseau. Pour le quatrième quintile, la plaque solaire est la plus utilisée (29,5%), suivie de la lampe à pétrole (14,5%) et de l'électricité à réseau (22,8%). Dans

le cinquième quintile, l'électricité à réseau est la plus utilisée, suivie de la plaque solaire et de la lampe à pétrole, avec les proportions respectives 48,2%, 20,7% et 10,7%. La lampe à pétrole est de moins en moins utilisée à mesure que la richesse du ménage augmente, contrairement au générateur et à l'électricité à réseau.



Tableau 10.21: Répartition des sources d'éclairage selon le quintile de bien-être (%)

Quintile	Électricité réseau	Électricité (générateur)	Lampe à pétrole	Lampe à pile	Bougie/Paraffine/Bois/Planche	Plaque solaire	Autres
Q1	2,1	1,0	42,6	31,7	7,1	12,5	3,0
Q2	5,7	1,5	45,3	20,1	3,3	22,6	1,5
Q3	14,1	3,0	35,5	16,2	2,7	26,9	1,6
Q4	22,8	5,0	24,5	13,8	3,1	29,5	1,3
Q5	48,2	9,4	10,7	7,7	2,8	20,7	0,6

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

10.7 TYPES DES TOILETTES

Les latrines dotées d'une plateforme, qu'elle soit en bois ou en terre, demeurent les plus couramment utilisées par les ménages, représentant 40,6% de l'ensemble (une proportion équilibrée par

milieu dont 38,9% en milieu urbain contre 41% en milieu rural). Les toilettes améliorées, telles que les cabinets avec sièges à l'anglaise, les toilettes à la turque (latrine sans chaise) ou celles avec une

plateforme en béton lisse et en porcelaine, sont plus fréquentes en milieu urbain. Il est toutefois important de noter que 37,1% des ménages à Madagascar ne disposent pas de toilettes et pratiquent la

défécation en plein air. Cette situation est particulièrement répandue en milieu rural, où 43,8% des ménages sont concernés contre 11,3% en milieu urbain.



Tableau 10.22: Types de toilette selon le milieu de résidence (%)

Milieu	Pas d'installation/ Dans la nature	Toilette publique	Latrine avec chaise (chasse d'eau ou manuel)	Latrine sans chaise (chasse d'eau ou manuel)	Toilette avec plateforme à béton lisse. Porcelaine, fibre de verre	Latrine avec plateforme en bois, terre	Trou ouvert /Fosse perdue sans plateforme	Latrine suspendu	Autres
Urbain	11,3	2,0	9,9	12,2	14,6	38,9	10,2	0,4	0,6
Rurale	43,8	0,4	1,2	3,1	2,7	41,0	7,4	0,1	0,3
Ensemble	37,1	0,7	3,0	5,0	5,1	40,6	8,0	0,2	0,4

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

L'utilisation de latrines ou de toilettes améliorées est plus répandue parmi les individus aisés que parmi les plus démunis. En effet, alors que 49,6% des ménages les plus riches ont recours aux latrines améliorées, cette proportion n'est que de 2,7% parmi les

plus pauvres. Toutefois, la proportion des ménages défavorisés n'ayant pas de toilette reste élevée (58%), contre un faible taux (10,9%) chez les plus riches.



Tableau 10.23: Types de toilette selon le quintile de bien-être (%)

Quintile	Pas d'installation/ Dans la nature	Toilette publique	Latrine avec chaise (chasse d'eau ou manuel)	Latrine sans chaise (chasse d'eau ou manuel)	Toilette avec plateforme à béton lisse. Porcelaine, fibre de verre	Latrine avec plateforme en bois, terre	Trou ouvert /Fosse perdue sans plateforme	Latrine suspendu	Autres
Q1	58,0	0,3	0,1	2,1	0,5	31,6	6,9	0,1	0,2
Q2	42,4	0,7	0,5	2,3	1,7	44,0	7,9	0,3	0,3
Q3	33,8	0,8	1,1	4,2	3,9	45,6	9,7	0,1	0,7
Q4	26,2	0,9	3,1	7,0	7,9	46,0	8,3	0,3	0,3
Q5	10,9	1,0	13,8	12,2	16,5	37,7	7,5	0,1	0,3

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

Le niveau d'instruction du chef de ménage joue un rôle explicatif dans l'utilisation de toilette. En effet, parmi les ménages dirigés par des chefs de ménage sans instruction, on observe que 73,4% optent pour la défécation en plein air, tandis que cette proportion chute à 4,1% chez les plus éduqués. L'utilisation de latrines ou de toilettes améliorées est plus élevée, atteignant 89,3%, parmi les ménages dirigés par des chefs ayant un niveau universitaire, et 56

% parmi ceux dont le chef a suivi un cursus secondaire second cycle. En revanche, seulement 20,8% des ménages dont le chef est sans instruction utilisent une forme de latrines dans leur défécation..

**Tableau 10.24: Types de toilette selon le niveau d'instruction des ménages (%)**

Niveau d'instruction	Pas d'installation / Dans la nature	Toilette publique	Latrine avec chaise (chasse d'eau ou manuel)	Latrine sans chaise (chasse d'eau ou manuel)	Toilette avec plateforme à béton lisse. Porcelaine, fibre de verre	Latrine avec plateforme en bois, terre	Trou ouvert / Fosse perdue sans plateforme	Latrine suspendu	Autres
Sans instruction	73,4	0,3	0,2	1,2	0,5	18,8	5,3	0,1	0,1
Primaire	35,5	0,7	0,8	3,3	2,8	48,0	8,2	0,2	0,5
Secondaire premier cycle	22,9	1,2	2,6	6,5	8,0	48,5	9,7	0,4	0,3
Secondaire premier cycle	12,9	0,9	7,3	11,0	12,7	44,9	10,0	0,2	0,2
Supérieur	4,1	0,9	27,8	17,0	18,2	24,9	6,4	0,4	0,1

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

10.7.1 Latrines améliorées et défécation à l'air libre

Définition de latrine améliorée (selon le RGPH) : elle permet une séparation suffisante des excréments humains et empêche le contact avec les usagers. Cette infrastructure doit comporter une plateforme (dalle) nettoyable et lavable. Elle assure une bonne hygiène et permet d'éviter la propagation des maladies. Elle comprend : latrine avec siège à l'anglaise, latrine turque, latrine avec plateforme sanplat, latrine avec plateforme sanplat intégrée, latrine avec plateforme en béton lissé, porcelaine, fibre de verre et latrine avec plateforme circulaire en dôme.

Le taux d'accès aux latrines améliorées au niveau national est de 13,1%. Ce taux d'accès dépend du milieu. En effet, il y a plus d'accès en milieu urbain qu'en milieu rural (35,6% en milieu urbain contre 6,9% en milieu rural).

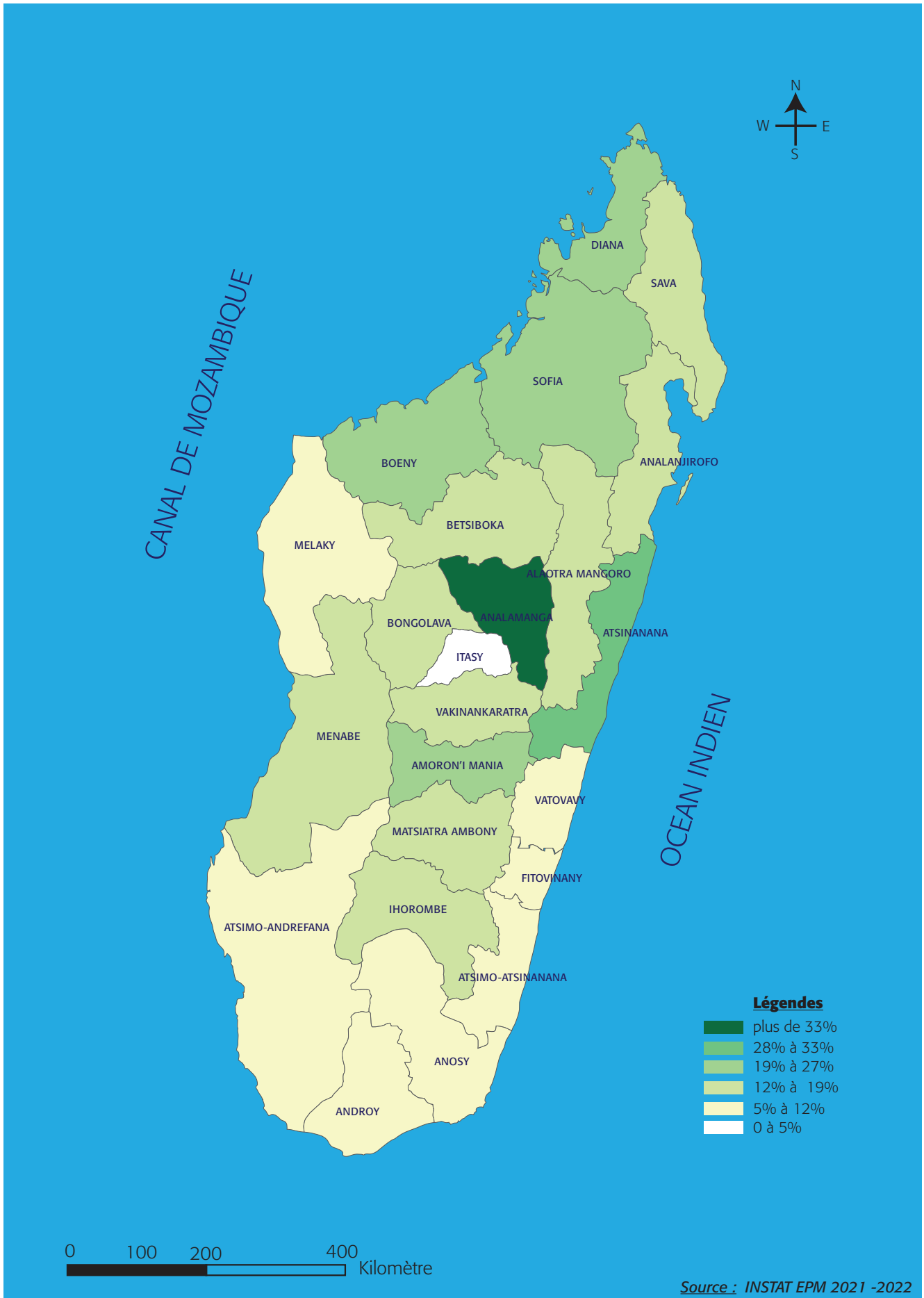
Analamanga est la région dont le taux le plus élevé à l'accès aux latrines améliorées (36,7%) suivie de la région d'Atsinanana (19,4%). Cependant huit régions ont un taux d'accès inférieur à 5% dont Androy (0,5%), Vatovavy (1,2%), Anosy (3,7%), Atsimo Andrefana (3,3%), Itasy (4,1%) et Melaky (4,5%).

Le taux de défécation à l'air libre au niveau national est de 37,1% qui est nettement plus fréquent dans le milieu rural (43,8% en milieu rural contre 11,3% en milieu urbain).

Analamanga, Itasy et Vakinankaratra ont des taux de défécation à l'air libre inférieurs à 10% tandis que cinq régions ont des taux supérieurs à 70% (Melaky, Menabe, Atsimo Andrefana, Atsimo Atsinanana et Vatovavy). Huit autres régions ont un taux entre 50% et 70% (DIANA, Sofia, Boeny, Betsiboka, Ihorombe, Anosy, Androy, Fitovinany).

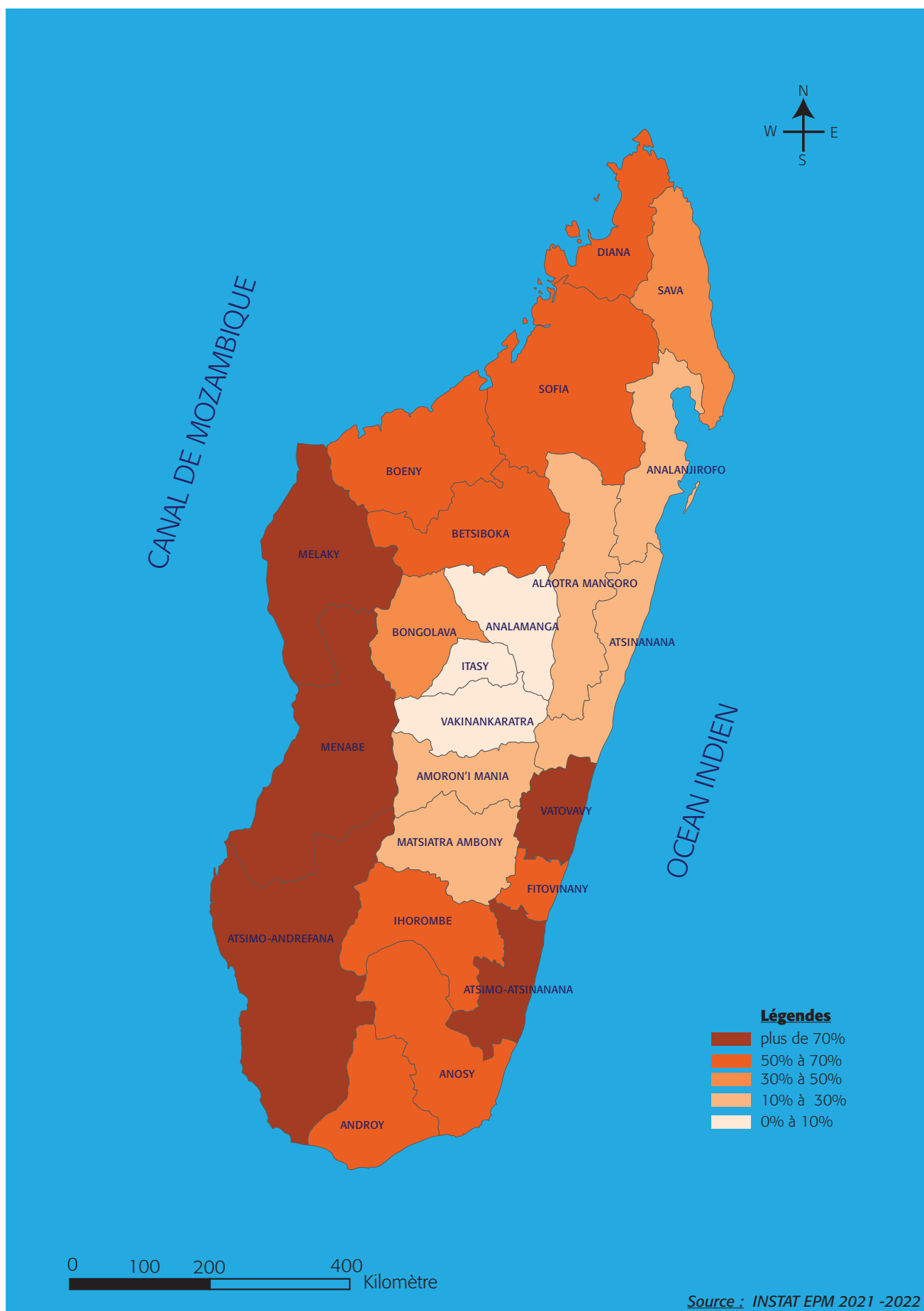


Carte 10.1: Taux d'accès aux latrines améliorées selon les régions (%)





Carte 10.2: Taux de défécation à l'air libre selon les régions (%)



10.8 ÉVACUATION DES EXCRÉMENTS

Le transfert dans un trou (41,4%) constitue le moyen le plus fréquent d'évacuation des excréments, suivi par l'évacuation via les eaux pluviales et les cours d'eau (27,0%) ainsi que par le remblayage (19,8%). L'emploi de la vidange manuelle (2,0%) et des services de camion vidangeur (1,4%) est adopté par moins de 2% des ménages à Madagascar.

Les régions d'Atsimo Atsinanana (75,4%), Vatovavy (83,1%), Menabe (55,4%) et Atsimo Andrefana (51,4%) enregistrent chacune des proportions de ménages dépassant 50% utilisant l'évacuation des excréments via les eaux pluviales et les cours d'eau. En revanche, les ménages des régions de Vakinankaratra (2,3%) et d'Itasy (4,2%) affichent une utilisation de cette méthode d'évacuation inférieure à 5%. En ce qui concerne l'utilisation de camions vidangeurs, seules Analamanga (3,9%), Vakinankaratra (1,7%) et Boeny (3,9%) sont les régions où plus de 1% des ménages ont recours aux camions vidangeurs.

L'évacuation via les cours d'eau est plus fréquemment adoptée en milieu rural qu'en milieu urbain. 31,1% des ruraux évacuent les excréments dans les cours d'eau comparé à 11,2% en milieu urbain. Pour les autres méthodes, leur utilisation est plus répandue en milieu urbain.

En relation avec les quintiles de bien-être, on observe que plus le quintile de bien-être du ménage est élevé, plus les ménages ont tendance à recourir au camion vidangeur et au transfert dans un trou. De manière similaire, on constate une corrélation positive entre le niveau d'éducation du chef de ménage et l'utilisation du camion vidangeur ainsi que du transfert dans un trou. En revanche, l'utilisation de l'évacuation via les eaux pluviales et les cours d'eau montre une corrélation négative avec le niveau d'instruction des chefs de ménage et les quintiles de bien-être.



Tableau 10.25: Évacuation des excréments selon les régions, le milieu de résidence, le quintile de bien-être et le niveau d'éducation des chefs des ménages (%)

Région	Camion vidangeur	Transfert dans un trou	Eau de pluie, cours d'eau	Vidange manuelle	Remblayer	Autres
Analamanga	3,9	54,7	5,6	1,6	30,5	3,7
Vakinankaratra	1,7	58,9	2,2	0,2	35,3	1,8
Itasy	0,4	50,5	4,8	0,1	28,0	16,3
Bongolava	0,1	49,4	28,3	1,2	12,2	8,9
Haute Matsiatra	0,8	70,4	15,2	0,6	4,7	8,4
Amoron'i Mania	0,0	70,5	17,1	2,1	7,8	2,6
Fitovinany	0,1	29,9	46,9	2,1	16,1	4,8
Ihorombe	0,0	14,4	25,7	0,6	14,8	44,5
Atsimo Atsinanana	0,0	13,6	75,4	0,8	9,6	0,6
Vatovavy	0,0	7,4	83,1	5,7	1,6	2,2
Atsinanana	5,6	64,3	10,3	2,3	15,4	2,0
Analanjirifo	0,7	50,2	4,3	1,4	36,0	7,5
Alaotra Mangoro	0,1	44,6	19,9	0,4	31,6	3,4
Boeny	3,9	22,7	33,0	1,8	11,1	27,5
Sofia	0,3	36,3	37,4	1,9	15,5	8,7
Betsiboka	0,1	15,0	45,4	0,8	38,0	0,7



Région	Camion vidangeur	Transfert dans un trou	Eau de pluie, cours d'eau	Vidange manuelle	Rem-blayer	Autres
Melaky	0,7	16,5	40,3	5,7	8,6	28,3
Atsimo Andrefana	0,0	17,7	51,4	3,8	9,9	17,2
Androy	0,0	27,1	35,6	3,8	14,9	18,5
Anosy	0,0	29,4	38,8	7,5	13,0	11,3
Menabe	0,1	15,5	55,4	1,8	8,4	18,7
DIANA	0,9	29,0	47,7	1,6	17,3	3,5
SAVA	0,3	38,9	24,5	2,0	30,4	4,0
Milieu	Camion vidangeur	Transfert dans un trou	Eau de pluie, cours d'eau	Vidange manuelle	Rem-blayer	Autres
Urbain	5,6	56,2	11,2	2,8	19,3	4,8
Rural	0,3	37,7	31,1	1,7	19,9	9,3
Niveau CM	Camion vidangeur	Transfert dans un trou	Eau de pluie, cours d'eau	Vidange manuelle	Rem-blayer	Autres
Aucun	0,2	19,0	49,8	2,9	13,1	15,1
Primaire	0,7	41,9	26,0	1,6	21,6	8,2
Secondaire 1 ^{er} cycle	1,4	51,8	18,3	1,6	22,3	4,5
Secondaire 2nd cycle	3,2	57,8	11,1	1,8	21,3	4,7
Universitaire	8,9	58,7	6,6	3,0	18,9	3,9
Quintile de bien être	Camion vidangeur	Transfert dans un trou	Eau de pluie, cours d'eau	Vidange manuelle	Rem-blayer	Autres
1ère quintile	0,1	30,9	39,7	3,1	14,0	12,2
2ème quintile	0,3	40,2	31,8	1,3	18,5	8,0
3ème quintile	0,8	41,8	24,7	1,3	23,0	8,4
4ème quintile	1,7	46,7	19,7	1,2	24,0	6,7
5ème quintile	5,6	54,9	10,0	2,6	22,5	4,4
National	1,4	41,4	27,0	2,0	19,8	8,4

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

10.9 ÉVACUATION DES EAUX USÉES

La plupart des ménages évacuent leurs eaux usées dans la nature (79,4%), soit près de huit ménages sur dix. L'utilisation des égouts est observée chez 13,2% des ménages. Par contre, moins de 5% des ménages à Madagascar optent pour l'utilisation d'une fosse à l'intérieur de la maison (4,3%). L'évacuation des eaux usées via les fleuves, les rivières et les cours d'eau est le choix de 1,4% des ménages.

Analamanga se distingue comme la région présentant le plus grand pourcentage de ménages utilisant les modes d'évacuation des eaux usées suivantes : la fosse dans la maison (12,2%) et les égouts (40,4%). À part Analamanga (où 43,8% des ménages évacuent leurs eaux usées dans la nature), les autres régions de Madagascar ont plus de 50% de leurs ménages qui évacuent leurs eaux usées dans la nature. Seules Analamanga (12,2%), Vakinankaratra (9,6%), et Atsinanana (6,1%) enregistrent des proportions de ménages utilisant des fosses dans la maison supérieure à 5%.

L'utilisation de fosses dans la maison, d'égouts et d'eaux courantes pour l'évacuation est plus répandue dans les milieux urbains que dans les milieux ruraux. En revanche, l'évacuation en versant les eaux usées dans la nature est plus fréquente en milieu rural (86,3%) qu'en milieu urbain (52,4%).

Plus le niveau d'éducation du chef du ménage est élevé, plus l'utilisation de la fosse dans la maison et le recours aux égouts sont privilégiés pour l'évacuation des eaux usées. De manière similaire, à mesure que le quintile de bien-être augmente, l'utilisation de la fosse dans la maison et l'évacuation par les égouts sont davantage favorisées. Cependant, la méthode de déversement dans la nature est beaucoup plus fréquemment adoptée par les ménages défavorisés sur le plan économique, et par les ménages dont le chef de ménage est moins instruit.



Tableau 10.26: Évacuation des eaux usées selon les régions, le milieu de résidence, le quintile de bien-être et le niveau d'éducation des chefs des ménages (%)

Région	Fosse dans la maison	Par des égouts	Ver-sées dans la nature	Dans les fleuves /rivières /cours d'eau	Autres
Analamanga	12,2	40,4	43,8	1,9	1,7
Vakinankaratra	9,6	10,5	70,5	0,2	9,3
Itasy	1,4	13,2	84,8	0,2	0,4
Bongolava	2,3	7,2	87,2	2,5	0,8
Haute Matsiatra	3,7	27,0	66,5	0,6	2,3
Amoron'i Mania	1,6	11,1	84,2	0,4	2,7
Fitovinany	1,8	10,1	84,7	3,3	0,1
Ihorombe	2,5	2,9	93,8	0,1	0,8
Atsimo Atsinanana	0,3	1,4	98,0	0,3	0,0
Vatovavy	1,1	7,1	85,9	5,8	0,1
Atsinanana	6,1	13,1	78,2	2,0	0,6
Analanjirifo	1,9	7,4	88,8	0,5	1,4
Alaoatra Mangoro	2,6	16,9	78,7	0,9	0,9
Boeny	4,9	8,9	84,8	1,1	0,2
Sofia	1,4	3,1	92,6	2,2	0,6
Betsiboka	1,5	5,4	90,6	1,6	0,8



Région	Fosse dans la maison	Par des égouts	Ver-sées dans la nature	Dans les fleuves /rivières /cours d'eau	Autres
Melaky	2,4	6,8	87,0	1,7	2,1
Atsimo Andrefana	1,7	0,7	93,8	1,6	2,2
Androy	0,4	0,4	98,5	0,6	0,1
Anosy	3,1	2,0	94,6	0,2	0,1
Menabe	2,5	3,3	90,8	1,8	1,6
DIANA	2,8	9,4	87,0	0,8	0,0
SAVA	2,4	3,2	91,7	1,9	0,8
Milieu	Fosse dans la maison	Par des égouts	Ver-sées dans la nature	Dans les fleuves /rivières /cours d'eau	Autres
Urbain	12,3	31,9	52,5	1,7	1,7
Rural	2,4	8,3	86,3	1,3	1,7
Niveau d'instruction du CM	Fosse dans la maison	Par des égouts	Ver-sées dans la nature	Dans les fleuves /rivières /cours d'eau	Autres
Aucun	1,4	3,0	93,3	1,4	0,9
Primaire	1,9	10,3	84,2	1,7	2,0
Secondaire 1 ^{er} cycle	4,5	18,6	74,1	1,3	1,6
Secondaire 2 nd cycle	10,2	25,4	61,9	0,7	1,7
Universitaire	28,2	35,5	33,7	0,7	1,9
quintile de bien-être	Fosse dans la maison	Par des égouts	Ver-sées dans la nature	Dans les fleuves /rivières /cours d'eau	Autres
1 ^{ère} quintile	1,2	5,0	90,9	1,4	1,6
2 ^{ème} quintile	1,6	8,1	87,4	1,5	1,4
3 ^{ème} quintile	3,0	12,1	81,4	1,7	1,8
4 ^{ème} quintile	4,9	18,8	73,4	1,1	1,8
5 ^{ème} quintile	15,4	29,7	52,2	0,9	1,8
National	4,4	13,2	79,4	1,4	1,7

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

10.10 .SOURCES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU

En 2021, les ménages malagasy s'approvisionnent en eau principalement dans des sources non améliorées indépendamment de la saison (51,3% en saison sèche et 39% en saison humide). La proportion des ménages s'approvisionnant en eau via les robinets publics a enregistré une augmentation par rapport à 2010, atteignant plus de 14 % en 2021 contre 11,5 % en 2010, quelle que soit la saison.

A l'inverse, un faible pourcentage des ménages malagasy se procure de l'eau à partir d'une plomberie, que ce soit d'un robinet dans le logement, d'un robinet privé dans la cour, ou d'un robinet commun dans la cour (8,1% en saison sèche et 8 % en saison humide).



Tableau 10.27: Source d'approvisionnement en eau durant la saison sèche par milieu (%)

Saison humide				Saison Sèche			
milieu	Urbain	Rural	Ensemble	milieu	Urbain	Rural	Ensemble
Source non amélioré	15,8	60,7	51,4	Source non amélioré	15,0	57,7	49,0
Puits protégé ou source protégée	17,9	18,3	18,2	Puits protégé ou source protégée	17,6	18,5	18,3
Puits à pompe ou forage	7,8	5,0	5,5	Puits à pompe ou forage	7,2	4,9	5,3
Robinet public/ Borne fontaine	32,0	9,8	14,4	Robinet public/ Borne fontaine	31,5	9,9	14,3
Robinet dans le logement/cour/ parcelle/voisin	23,4	4,1	8,1	Robinet dans le logement/cour/ parcelle/voisin	23,4	4,0	8,0
Eau de pluie	0,1	0,3	0,3	Eau de pluie	2,7	3,4	3,3
Camion-citerne	0,1	0,1	0,1	Camion-citerne	0,0	0,1	0,1
Vendeur d'eau	2,1	0,4	0,8	Vendeur d'eau	1,8	0,2	0,6
Eau en bouteille	0,0	0,0	0,0	Eau en bouteille	0,0	0,0	0,0
Autres	0,8	1,3	1,2	Autres	0,8	1,3	1,2
Total	100,0	100,0	100,0	Total	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

10.11 INDICATEURS DES ODD SUR LE LOGEMENT

10.11.1 Accès à l'eau potable

Selon l'EPM, l'eau protégée ou potable se réfère à l'eau provenant de l'une des sources suivantes : robinet dans le logement, robinet privé dans la cour, robinet commun dans la cour, robinet public/ fontaine publique, forage équipé d'une pompe motrice humaine, puits équipé d'une pompe à motrice humaine, puits protégé,

source protégée, eau de pluie, camion-citerne, vendeur d'eau et eau en bouteille.

Ainsi, le taux d'accès à l'eau potable s'élève à 45%. Ce taux d'accès varie selon le milieu : 79% en milieu urbain contre 36,2% en milieu rural.

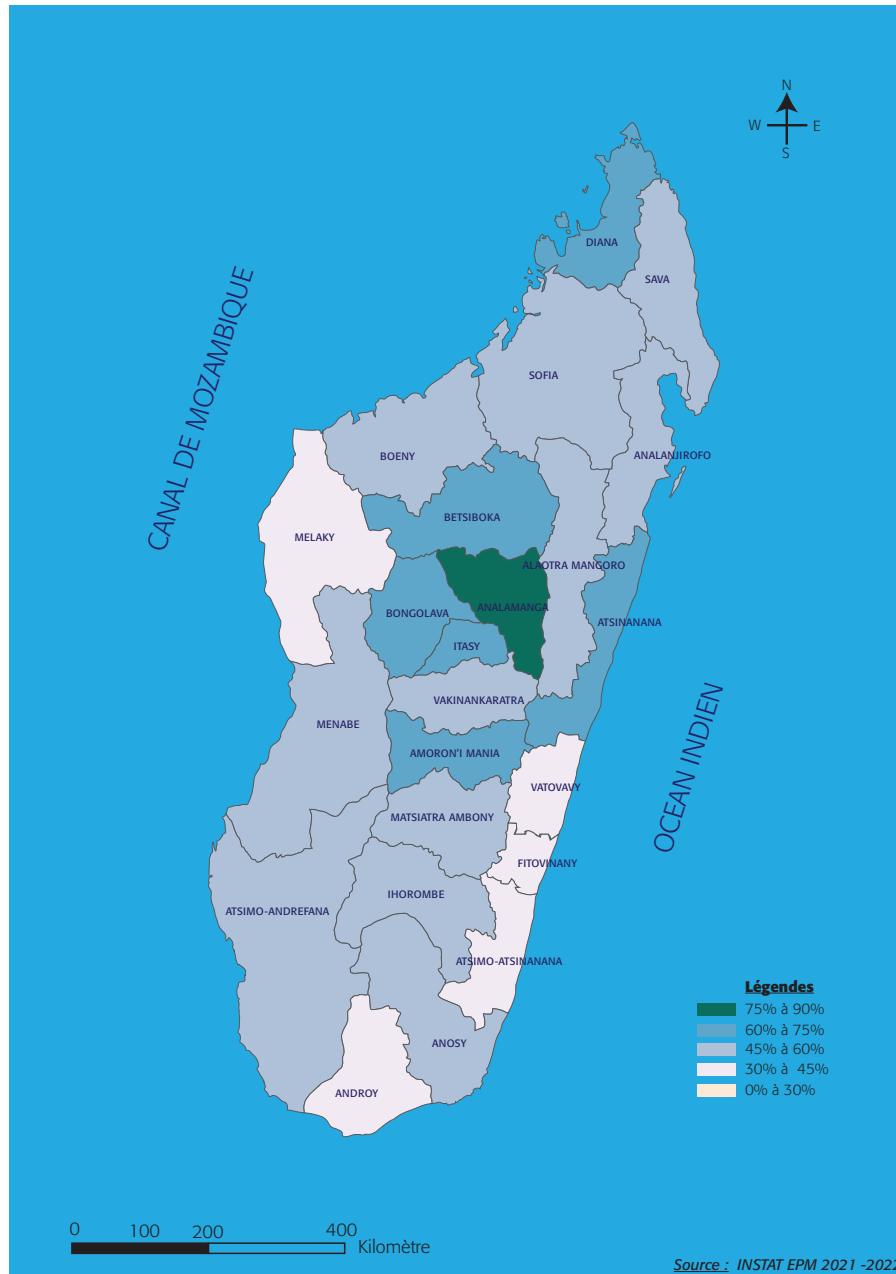


En ce qui concerne les régions, Analamanga affiche la plus forte proportion d'accès à l'eau potable atteignant 81,1%. Cinq régions, à savoir DIANA, Bongolava, Itasy, Betsiboka et Amoron'i Mania, présentent des proportions d'accès à l'eau potable situées entre 45%

et 60%. En revanche, cinq régions, à savoir Melaky, Vatovavy, Fitovinany, Atsimo Atsinanana et Androy, enregistrent des taux d'accès à l'eau potable inférieurs à 30%.



Carte 10.3: Taux d'accès à l'eau potable selon les régions (%)



10.11.2 Accès à l'électricité

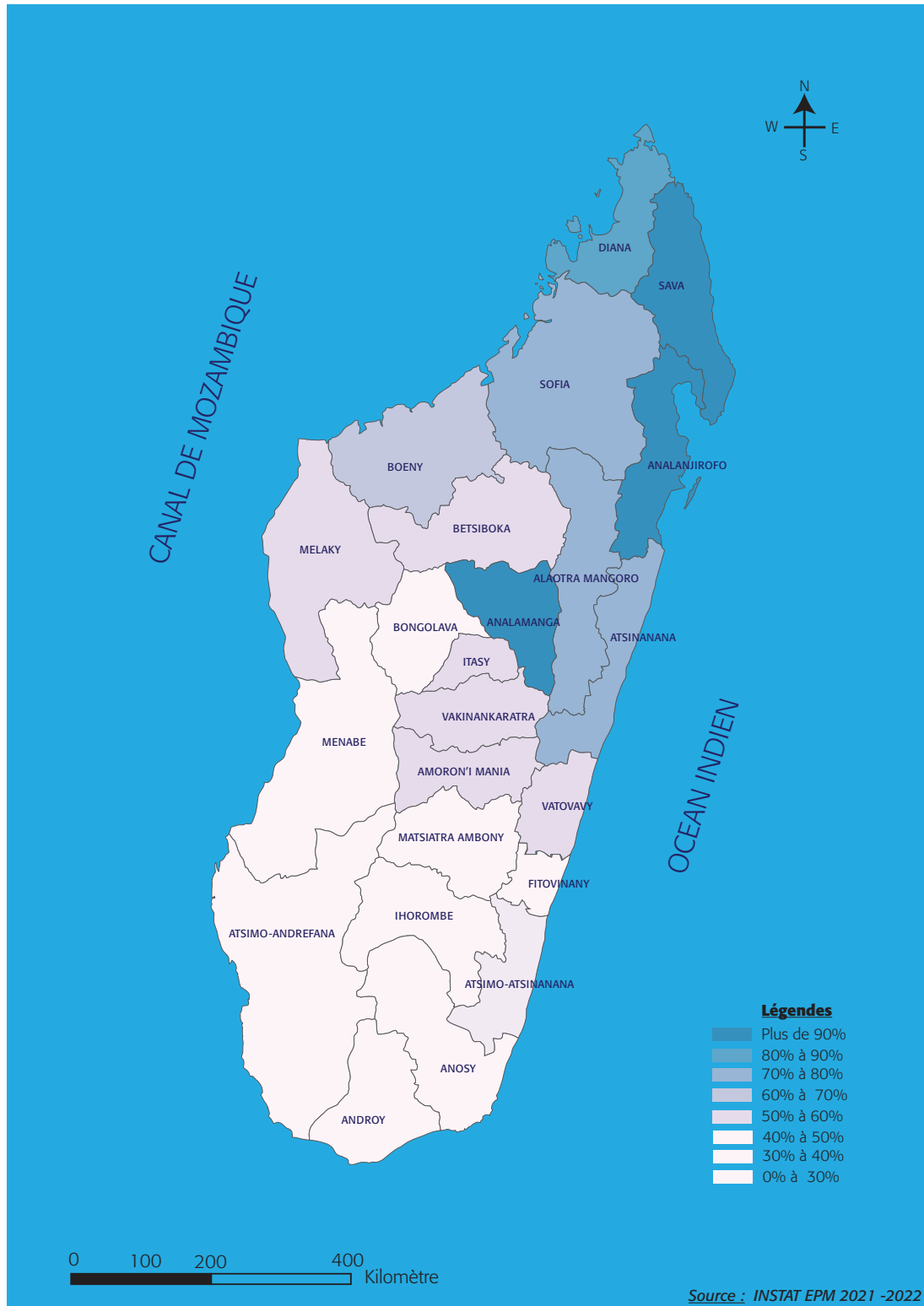
Selon les critères de l'EPM, un ménage est considéré comme ayant accès à l'électricité s'il est connecté au réseau électrique, s'il tire l'électricité des voisins, s'il obtient directement du courant à partir du poteau, s'il utilise un groupe électrogène, ou s'il utilise des panneaux solaires.

Dans ce contexte, le taux d'accès de la population à l'électricité au niveau national est de 42,5%. Cependant, ce taux d'accès varie selon le milieu : 75,9% en milieu urbain contre 33,8% en milieu rural.

Les régions Analamanga, Analanjirofo et SAVA présentent les taux d'accès à l'électricité les plus élevés, situés entre 74,3%, 72,9% et 70,8%. La région de DIANA suit avec un taux d'accès à l'électricité de 59,1%. Cependant, neuf régions affichent encore des taux d'accès à l'électricité inférieurs à 30% (Bongolava, Menabe, Atsimo Andrefana, Matsiatra Ambony, Ihorombe, Fitovinany, Atsimo Atsinanana, Anosy, et Androy).



Carte 10.4: Taux d'accès à l'électricité selon les régions (%)



CHAPITRE 11. ACTIFS DES MÉNAGES

Par RAZAFITSIORY Fenontsoa Loïc





Plus de la moitié de la population possède au moins un lit, une table, une chaise et un matelas simple. Cependant, les biens liés au transport, tels que la voiture et les motos, sont détenus par moins de 5% de la population. Ces biens sont beaucoup plus présents à Analamanga (3,8% pour les voitures et 6,3% pour les motos). Alors que dans six régions (Amaron'i Mania, Vatovavy, Atsimo Atsinanana, Ihorombe, Androy et Anosy), moins de 1% de la population possède ces biens.

La bicyclette est possédée par plus de 5% des ménages à Madagascar (5,96%). Les régions de Vakinankaratra, d'Alaotra Mangoro et de DIANA présentent un taux de possession de bicyclette supérieur à celui d'Analamanga (9,2%), avec des taux respectifs de 17,6%, 13,6% et 11,1%.

Les biens conçus pour le refroidissement, tels que le congélateur, le réfrigérateur, le climatiseur et le ventilateur, sont détenus par moins de 5% de la population au niveau national. À l'exception du ventilateur, ces équipements sont plus fréquemment présents à Analamanga. Par contre, le ventilateur est plus largement possédé par les ménages dans les régions d'Atsinanana, Boeny, DIANA et SAVA.

La plupart des autres biens sont plus répandus dans les ménages de la région Analamanga, à l'exception des panneaux solaires, dont les taux de possession sont plus élevés dans d'autres régions telles que Vakinankaratra, Itasy, Amoron'i Mania, Atsimo Atsinanana, Atsinanana, Analanjirofo, Alaotra Mangoro, Boeny, Sofia, Betsiboka, DIANA et SAVA.



Tableau 11.1: Taux de possession de certains biens selon la région de résidence (%)

Région	Maison	Voiture Privée (exclure voitures de fon)	Cyclomoteur/vélo-moteur/ Scooter/ Moto	Lit	Table	Chaise	Matelas simple	Autres meubles (armoires, étagères, etc.)	Congélateur
Analamanga	46,7	3,8	6,3	93,1	83,3	82,4	88,4	60,5	2,4
Vakinankaratra	75,1	1,1	3,4	88,4	55,5	47,5	73,8	32,9	0,4
Itasy	74,3	0,7	2,1	77,3	53,0	48,1	84,2	18,5	0,4
Bongolava	64,0	0,1	1,6	56,9	33,2	29,9	89,2	7,9	0,2
Matsiatra Ambony	54,5	1,1	1,0	64,5	40,5	36,2	81,8	11,8	0,9
Amaron'i Mania	46,0	0,1	0,3	79,6	58,0	55,8	71,7	18,1	0,0
Vatovavy	77,2	0,5	0,5	41,2	30,8	25,9	28,3	4,9	0,6
Fitovinany	75,7	2,0	0,9	51,4	38,0	35,5	68,7	16,8	1,9
Ihorombe	89,2	0,0	0,2	41,1	25,9	28,7	42,6	3,5	0,1
Atsimo Atsinanana	77,1	0,1	0,2	33,0	26,5	21,8	25,5	2,2	0,6
Atsinanana	62,8	0,9	4,6	95,5	76,2	77,8	89,2	34,0	1,9
Analanjirofo	82,8	0,1	3,6	90,7	72,3	72,4	78,8	32,6	0,9
Alaotra Mangoro	73,3	0,7	3,8	89,0	70,6	75,7	44,2	30,1	0,5
Boeny	56,8	0,7	2,1	74,5	50,53	47,3	86,5	22,7	1,5
Sofia	71,4	0,1	1,6	89,9	72,7	66,5	78,8	21,0	0,9
Betsiboka	70,0	0,0	1,8	69,6	42,1	43,6	43,4	10,2	0,2
Melaky	81,8	0,4	1,63	52,4	32,6	25,5	58,8	8,2	1,6
Atsimo Andrefana	83,3	0,4	1,31	44,2	38,3	30,46	36,6	10,9	1,2

Région	Maison	Voiture Privée (exclure voitures de fon)	Cyclomoteur/vélocycle/Scooter/Moto	Lit	Table	Chaise	Matelas simple	Autres meubles (armoires, étagères, etc.)	Congélateur
Androy	83,3	0,0	0,40	38,6	20,9	10,03	17,5	5,8	0,1
Anosy	74,2	0,1	0,41	36,23	28,8	18,53	25,0	8,8	0,8
Menabe	73,8	0,3	1,33	58,0	42,8	35,70	67,8	11,9	0,8
DIANA	51,3	1,1	3,40	79,95	65,0	64,84	92,9	38,7	2,5
SAVA	72,3	0,6	4,58	87,3	66,5	74,49	92,1	33,9	2,1
National	67,6	1,0	2,72	72,9	55,8	53,05	68,24	25,9	1,2

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

Région	Réfrigérateur	Poste téléviseur	Bicyclette	Lecteur VCD, DVD, Blue Ray et autre	Climatiseur /splits	Ventilateur
Analamanga	10,8	48,95	9,2	14,6	0,2	1,6
Vakinankaratra	1,8	13,6	17,6	5,0	0,0	0,5
Itasy	1,4	10,1	7,2	4,4	0,0	0,4
Bongolava	0,4	5,0	9,1	2,3	0,0	0,2
Matsiatra Ambony	2,3	10,6	1,1	4,8	0,1	1,1
Amoron'i Mania	0,4	8,7	0,7	6,4	0,0	0,0
Vatovavy	0,3	3,8	2,5	1,9	0,0	0,3
Fitovinany	1,7	12,5	4,6	7,9	0,0	1,1
Ihorombe	0,3	1,6	3,2	1,5	0,0	0,2
Atsimo Atsinanana	0,3	3,1	0,8	2,0	0,0	0,2
Atsinanana	5,8	24,0	3,9	11,8	0,1	4,7
Analanjirofo	1,2	12,4	1,8	7,0	0,0	1,5
Alaotra Mangoro	2,0	16,7	13,6	7,9	0,0	0,4
Boeny	2,3	17,6	1,8	5,8	0,1	2,5
Sofia	0,3	7,5	4,1	3,9	0,0	0,8
Betsiboka	0,6	7,3	1,2	4,4	0,0	0,4
Melaky	0,4	8,1	1,5	2,7	0,0	2,3



Région	Réfrigé- rateur	Poste téléviseur	Bicy- clette	Lecteur VCD, DVD, Blue Ray et autre	CD, Clima- tiseur /splits	Ventila- teur	
Atsimo Andrefana	0,6	8,0	3,5		2,9	0,0	1,8
Androy	0,1	1,2	5,8		0,3	0,0	0,0
Anosy	0,5	4,5	4,8		2,2	0,1	0,3
Menabe	1,0	9,6	1,9		4,6	0,0	1,1
DIANA	5,2	24,4	11,2		11,6	0,0	3,4
SAVA	2,1	15,1	2,7		11,2	0,0	1,8
National	3,0	16,8	6,0		6,8	0,0	1,3

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

Région	téléphone portable	Équipe- ment internet	Foyers améliorés (fatana mitsitsy)	Panneau solaire	radio	Lampe à pétrole
Analamanga	66,6	0,9	21,0	19,1	48,0	15,8
Vakinankaratra	29,7	0,1	1,4	24,6	46,0	38,0
Itasy	29,7	0,6	3,0	24,6	37,8	51,9
Bongolava	17,4	0,0	2,7	18,9	28,1	64,4
Matsiatra Ambony	41,5	0,5	11,0	9,4	30,3	80,0
Amoron'i Mania	35,0	0,0	3,3	29,3	36,6	48,8
Vatovavy	20,9	0,1	1,7	12,7	21,2	66,7
Fitovinany	40,7	0,1	8,6	7,7	15,3	53,8
Ihorombe	14,1	0,0	0,4	11,2	33,7	59,1
Atsimo Atsinanana	12,4	0,0	2,1	27,5	22,2	51,9
Atsinanana	41,0	0,0	18,6	21,5	28,9	38,8
Analanjirofo	32,0	0,0	10,6	66,6	43,2	18,2
Alaotra Mangoro	36,5	0,0	1,9	42,1	34,7	41,4
Boeny	37,7	0,1	12,6	20,1	28,4	39,9
Sofia	30,1	0,0	3,0	47,6	28,0	46,7
Betsiboka	26,2	0,3	4,1	32,7	25,0	56,5
Melaky	25,6	0,2	0,9	16,5	30,3	39,2

Région	téléphone portable	Équipement internet	Foyers améliorés (fatana mitsitsy)	Panneau solaire	radio	Lampe à pétrole
Atsimo Andrefana	26,6	0,0	1,4	11,5	12,0	6,7
Androy	14,5	0,0	1,0	3,5	5,5	3,6
Anosy	21,7	0,1	0,1	5,5	6,8	19,9
Menabe	28,5	0,0	3,4	14,2	26,3	10,1
DIANA	53,8	0,1	22,8	32,3	33,0	12,4
SAVA	37,4	0,1	8,0	59,1	39,9	17,1
National	36,1	0,2	8,2	24,9	31,8	34,3

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

La plupart des biens sont fréquemment possédés par les ménages en milieu urbain et par ceux dirigés par les hommes, à l'exception des maisons (qui sont plus souvent possédées en milieu rural), des panneaux solaires (qui sont possédés non seulement par les ménages en milieu rural mais aussi par ceux dirigés par les femmes) et des foyers améliorés (le foyer amélioré dit fantana mitsitsy est plus souvent possédé par les ménages dirigés par les femmes).

Les biens de transport tels que la voiture et la moto sont plus présents près de cinq fois plus dans le milieu urbain qu'en milieu rural

sauf pour le cas de la bicyclette. Même s'il y a plus de ménages qui possèdent au moins une bicyclette en milieu urbain (6,7%) qu'en milieu rural (5,8%).

De même, les biens de refroidissement tels que le congélateur, le réfrigérateur, le climatiseur et le ventilateur sont sept fois plus présents en milieu urbain qu'en milieu rural. En outre, la plupart des biens ont davantage de chances d'être présents dans les ménages les plus aisés.



Tableau 11.2: Taux de possession de certains biens selon le milieu de résidence, le sexe de chef de ménage et le quintile de bien-être (%)

Biens	Milieu		Sexe de chef de ménage		Quintile du bien être				
	Urbain	Rural	Masculin	féminin	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5
Maison	41,0	74,5	69,3	62,5	77,7	73,1	66,4	61,1	51,4
Voiture Privée (exclure voitures de fon	2,5	0,6	1,2	0,5	0,0	0,1	0,2	0,5	5,9
Cyclomoteur/véломoteur/Scooter/Moto	5,8	1,9	3,4	0,7	0,1	0,3	1,6	3,7	11,2
Lit	90,1	68,4	74,9	66,7	49,6	70,7	79,8	84,4	93,0
Table	82,0	49,0	56,8	52,7	29,4	48,6	62,1	70,6	86,0
Chaise	80,3	46,0	54,2	49,4	25,0	46,2	59,2	69,1	84,3
Matelas simple	80,7	65,0	70,8	60,4	46,2	66,0	74,5	79,6	87,5
Autres meubles (armoires, étagères, etc.	53,3	18,8	26,8	23,2	6,5	15,1	26,6	38,2	59,7
Congélateur	3,7	0,5	1,2	1,1	0,0	0,1	0,5	1,2	5,5



Biens	Milieu		Sexe de chef de ménage		Quintile du bien être				
	Urbain	Rural	Masculin	féminin	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5
Réfrigérateur	10,5	1,0	3,2	2,5	0,0	0,2	0,9	2,4	15,7
Poste téléviseur	48,5	8,6	17,6	14,5	1,5	5,6	14,4	26,5	51,2
Bicyclette	6,7	5,8	7,3	1,9	3,2	4,9	6,9	8,7	7,9
Lecteur CD, VCD, DVD, Blue Ray et autre	17,6	4,0	7,4	4,8	0,7	2,6	6,2	11,7	18,6
Climatiseur/splits	0,2	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3
Ventilateur	5,0	0,4	1,3	1,2	0,0	0,1	0,3	1,0	7,0
téléphone portable	71,8	26,9	37,1	33,0	13,8	25,7	36,8	49,8	72,7
Équipement internet	0,7	0,1	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	1,3
Foyers améliorés (fatana mitsitsy)	24,6	4,0	8,1	8,5	1,8	3,0	7,5	12,7	22,7
Panneau solaire	13,7	27,8	27,9	15,8	15,1	25,7	30,9	32,3	23,7
radio	35,7	30,8	35,2	21,7	16,9	29,5	35,4	41,0	45,1
Lampe à pétrole	12,6	39,9	34,7	33,3	41,5	45,8	36,8	25,4	12,1

Source : INSTAT/EPM 2021-2022



CHAPITRE 12. TRANSFERTS MONÉTAIRES REÇUS ET VERSÉS PAR LES MENAGES

Par ANDRIANATOANDRO Hasimbola





Ce chapitre examine les transferts monétaires qui ont été reçus et effectués par les ménages. Il permet de comprendre, d'une part, la proportion de ménages touchés par ces transactions financières, et

d'autre part, les montants, les motifs ainsi que les origines et destinations des différentes opérations.

12.1 DÉFINITION DE QUELQUES CONCEPTS

De manière générale, on peut définir les transferts comme l'action d'envoyer ou de recevoir de l'argent ou des biens d'un individu d'un ménage à un autre, sans attendre de contrepartie ni de compensation financière ultérieure.

Transfert monétaire reçu : désigne tout transfert en espèces, ainsi que les biens et services évalués en numéraire, que le chef d'un ménage ou l'un de ses membres reçoit de son fils, de sa fille, de son père, de sa mère, de son frère, de sa sœur, de son conjoint ou de toute autre personne extérieure au ménage.

Transfert monétaire versé : fait référence à tout transfert en espèces, ainsi que les biens et services évalués en numéraire, que le chef de ménage ou un membre envoie à son fils, à sa fille, à son père, à sa mère, à son frère, à sa sœur, à son conjoint ou à toute autre personne extérieure au ménage.

Transfert monétaire net : représente la différence entre les transferts monétaires reçus et ceux versés.

Mobile Banking : système de transfert d'argent par le biais des sociétés de téléphonie mobile.

12.2 MÉNAGES ET TRANSFERTS REÇUS OU VERSÉS

Plus de 20% des ménages à Madagascar ont bénéficié d'au moins un transfert monétaire. La proportion de ménages ayant reçu de tels transferts s'élève à 30,3% en milieu urbain et à 21,6% en milieu rural. La région d'Atsimo Andrefana se distingue avec un taux de 36,7%, suivi par les régions d'Amoron'i Mania (33,4%) et de Boeny (29,2%).

Environ 37,6% des ménages dirigés par une femme ont reçu au moins un transfert monétaire en 2021, tandis que cette proportion s'élève à 18,7% pour les ménages dirigés par un homme, soit deux fois moins. De plus, la proportion de ménages recevant au moins un transfert est plus élevée (environ 34%) parmi ceux ayant un niveau de vie élevé et dont le chef est plus instruit.

En ce qui concerne les transferts versés, environ un ménage sur dix a effectué au moins un transfert monétaire en 2021, que ce soit à destination d'autres ménages résidents ou non-résidents. Toutefois, des disparités existent selon le milieu de résidence. En milieu urbain, 16,9% des ménages ont effectué un transfert monétaire, tandis que cette proportion est de 9% en milieu rural.

Les régions de DIANA (19,3%), d'Analanjirifo (15,1%) et de Boeny (13,5%) présentent les proportions les plus élevées de ménages ayant émis au moins un transfert d'argent. En revanche, dans les régions Androy, Fitovinany et Anosy, ces proportions sont particulièrement faibles (respectivement 2,4%, 5,4% et 6%).



Tableau 12.1: Proportion (%) des ménages ayant reçu ou versé un transfert monétaire selon certaines caractéristiques du CM

	Versés	Reçus
National	10,6	23,4
Milieu de résidence		
Urbain	16,9	30,3
Rural	9,0	21,6
Sexe du CM		
Homme	11,7	18,7
Femme	7,3	37,6

	Versés	Reçus
Niveau d'instruction du CM		
Aucun	3,7	21,4
Primaire	8,8	20,4
Secondaire 1 ^{er} cycle	12,1	26,2
Secondaire 2 nd cycle	19,6	29,9
Universitaire	31,1	34,4
Quintile du bien-être		
Plus pauvre	2,7	18,2
Pauvre	6,3	17,8
Moyen	9,8	23,9
Riche	15,2	28,3
Plus riche	25,9	34,2

Source : INSTAT/EPM 2021-2022



Tableau 12.2: Proportion (%) des ménages ayant versé un transfert monétaire selon la région

Région	Versés	Reçus
ANALAMANGA	13,2	27,4
VAKINANKARATRA	11,6	27,1
ITASY	11,9	26
BONGOLAVA	7,4	10,7
HAUTE MATSIATRA	11,4	21,9
AMORON I MANIA	9,9	33,4
FITOVINANY	5,4	21,3
IHOROMBE	10,1	22,3
ATSIMO ATSIANANA	6,9	16,5
VATOVAVY	6,1	24,1
ATSIANANA	10	15,7
ANALANJIROFO	15,1	21,5



Région	Versés	Reçus
ALAOTRA MANGORO	11,1	15,7
BOENY	13,5	29,2
SOFIA	11,6	20,7
BETSIBOKA	10	13,2
MELAKY	10,7	23,9
ATSIMO ANDREFANA	6,6	20
ANDROY	2,4	36,7
ANOSY	6	22,1
MENABE	13,4	26,7
DIANA	19,3	28,5
SAVA	10,3	25,5
National	10,6	23,4

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

12.3 PROVENANCE DES TRANSFERTS MONÉTAIRES REÇUS - DESTINATION DES TRANSFERTS MONÉTAIRES VERSÉS

12.3.1 Provenance des transferts monétaires reçus

La majeure partie des transferts monétaires reçus par les ménages provient du territoire national, représentant 95,3% du total. Dans les zones rurales, les transferts émanent principalement du même contexte rural (40,6%), de la zone urbaine (38,3%) et de la même localité (18,7%). En revanche, en milieu urbain, ces transferts

proviennent surtout du même contexte urbain (42,7%), de la zone rurale (42,7%) et de la même localité (12%).

Les transferts en provenance de l'extérieur demeurent marginaux, se répartissant entre la Chine (0,2%), la France (2,3%) et d'autres pays étrangers (2,2%).



Tableau 12.3: Répartition (%) des transferts reçus selon le lieu de résidence de l'expéditeur par milieu

Milieu	Lieu de résidence de l'expéditeur								Total
	Même localité	GCU	CUS/Rural	Chines	Autres pays d'Afrique	France	Etats-Unis	Autres	
Urbain	12	42,7	37,2	0,2	0,7	6,6	0,1	0,9	100
Rural	18,7	38,3	40,6	0,2	0,4	0,9	0,1	1,2	100
National	17	39,4	39,8	0,2	0,5	2,3	0,1	1,1	100

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

12.3.2 Destination des transferts monétaires versés

Pratiquement tous les transferts émis (99,5%) sont dirigés vers des destinations intérieures du pays. Dans les zones rurales, les transferts émis ont principalement pour destination d'autres zones rurales (63,9%), suivies des zones urbaines (24,3%) et de la même localité (11,4%). En revanche, en milieu urbain, les transferts ont

pour destination principale des zones rurales (55,5%) et des zones urbaines (35%).

Les transferts à destination de l'étranger restent marginaux, soit 0,5%.



Tableau 12.4: Répartition (%) des transferts versés selon le lieu de destination

Milieu	Lieu de résidence du bénéficiaire								Total
	Même localité	GCU	CUS/Rural	Chines	Autres pays d'Afrique	France	Etats-Unis	Autres	
Urbain	8,5	35	55,5	0,1	0,1	0,1	0,3	0,8	100
Rural	11,4	24,3	63,9	0	0	0	0	0,7	100
National	10,6	27,2	61,6	0,1	0,1	0,1	0,1	0,7	100

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

12.4 PRINCIPAUX MOTIFS DES TRANSFERTS MONÉTAIRES REÇUS OU VERSÉS

12.4.1 Principaux motifs des transferts monétaires reçus

Les transferts monétaires jouent un rôle crucial en tant que source de revenu pour les ménages, contribuant ainsi à améliorer leur bien-être. Les dépenses courantes liées à la consommation, à l'éducation et à la santé du ménage représentent le motif principal des transferts reçus. Près de 70% des transferts reçus sont destinés

au «soutien courant», avec une proportion de 72,1% en milieu rural et de 59,4% en milieu urbain. Les transferts liés à la «scolarité et à l'éducation» sont plus fréquents en milieu urbain (17,5%) qu'en milieu rural (6,2%).



Tableau 12.5: Proportion (%) des transferts reçus selon le principal motif par milieu

Motif du transfert	Urbain	Rural	National
Scolarité, éducation	17,5	6,2	9,0
Santé, maladie	7,4	7,6	7,5
Soutien courant	59,4	72,1	68,9
Appui travaux champs	1,1	4,8	3,9
Appui/ démarrage d'une entreprise non agricole	0,5	0,7	0,6
Fête/Évènements	3,3	2,7	2,8
Achat de terrain	0,1	0,0	0,1
Construction d'une maison	1,1	0,5	0,7



Motif du transfert	Urbain	Rural	National
Autre (à préciser)	9.7	5.3	6.4

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

12.4.2 Principaux motifs des transferts monétaires versés

Autre que le «soutien courant» qui représente 47,0%, les principaux motifs des transferts versés sont les dépenses liées à l'éducation (25,7%) et à la santé (10,8%). En milieu urbain, plus de la moitié des transferts versés ont pour principal motif le «soutien courant» (50,3%), tandis qu'en milieu rural, cette proportion est d'environ 45,8%. Les transferts destinés à l'éducation sont plus fréquents en milieu rural (20,5%) qu'en milieu urbain (20,7%), alors que

ceux destinés à la santé sont plus fréquents en milieu urbain (14%) qu'en milieu rural (8,9%). Les transferts pour l'organisation de fêtes ou d'événements sont plus courants en milieu rural (8,8%) qu'en milieu urbain (6,9%). Dans l'ensemble, la proportion des transferts émis dont le principal motif est l'achat de terrain est négligeable, surtout en milieu rural.



Tableau 12.6: Proportion (%) des transferts versés selon le principal motif par milieu

Motif du transfert	Urbain	Rural	National
Scolarité, éducation	20.5	27.7	25.7
Santé, maladie	14.0	8.9	10.3
Soutien courant	50.3	45.8	47.0
Appui travaux champs	2.6	3.2	3.0
Appui/ démarrage d'une entreprise non agricole	1.2	0.2	0.5
Fête/Événements	6.9	9.8	9.0
Achat de terrain	0.0	0.1	0.0
Construction d'une maison	0.4	0.2	0.3
Autre (à préciser)	4.1	4.2	4.1
Total	100.0	100.0	100.0

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

12.5 PRINCIPAUX CANAUX D'ENVOI DES TRANSFERTS MONÉTAIRES REÇUS OU VERSÉS PAR LES MÉNAGES

À Madagascar, le mobile Banking s'est imposé comme le principal moyen de réaliser les transferts monétaires. En effet, plus de 40% des transferts reçus ou effectués (56,9%) ont transité par le canal du mobile Banking. Ce mode est largement privilégié en milieu urbain, accessible à tous, contrairement à son utilisation moins répandue en milieu rural. En milieu urbain, plus de la moitié (53,2%) des transferts reçus et près de 36% des transferts reçus en milieu rural ont été effectués via ce canal Mobile money. En ce qui concerne

les transferts versés, environ 71% des transactions ont eu lieu par ce canal en milieu urbain, contre 49% en milieu rural.

D'autres canaux tels que le « cash », le « voyageur/taxi brousse » et les transferts par l'intermédiaire d'une « tierce personne » ont également été utilisés dans les deux contextes de résidence. La transaction directe entre deux personnes de ménages distincts ou « cash » est plus courante en milieu rural qu'en milieu urbain. Il en

va de même pour les transactions effectuées via des voyageurs ou des taxis-brousse, ou encore confiées à des tiers. Ces différents canaux ayant été plus fréquemment sollicités en milieu rural qu'en milieu urbain.

Les canaux les moins utilisés incluent la Société des transferts, la banque et la poste.



Tableau 12.7: Répartition (%) des ménages selon le principal canal de transferts reçus ou émis par milieu

Milieu	Transferts monétaires reçus			Transferts monétaires versés		
	National	Urbain	Rural	National	Urbain	Rural
Société de transferts (Western Union, Money gramme)	2.5	5.7	1.2	0.3	0.5	0.1
Banque	1.0	2.5	0.4	0.3	0.6	0.2
Poste	0.5	0.4	0.5	0.0	0.1	0.0
Mobile Money	41.0	53.2	36.1	56.9	70.7	49.2
Tierce Personne	13.0	8.0	15.0	11.9	8.1	14.1
Cash	22.0	19.4	23.1	14.0	11.8	15.3
Voyageur/Taxi brousse	15.6	7.0	19.1	9.5	5.6	11.7
Autre	4.4	3.8	4.7	7.0	2.7	9.5

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

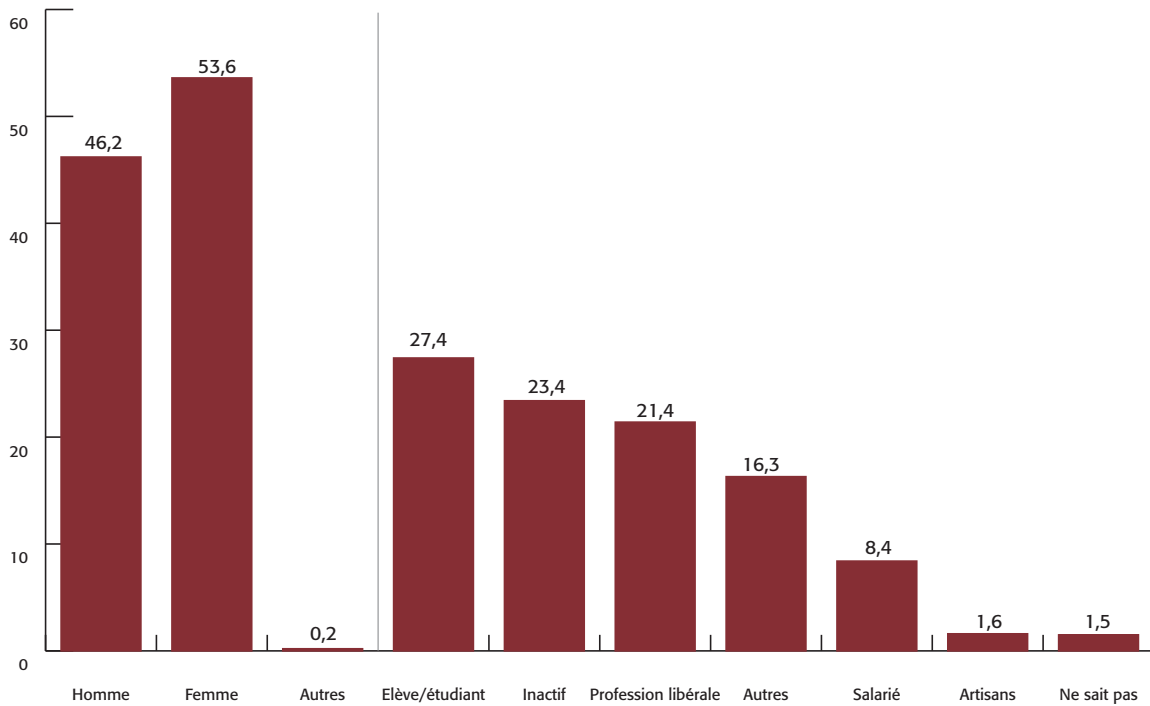
12.6 CARACTÉRISTIQUES DES BÉNÉFICIAIRES ET EXPÉDITEURS DES TRANSFERTS REÇUS OU VERSÉS

12.6.1 Sexe et statut professionnel des bénéficiaires des transferts

Au niveau national, la majorité des transferts reçus (53,6%) sont destinés aux femmes. Les bénéficiaires principaux de ces transferts sont les élèves-étudiants (27,4%) et les personnes inactives (23,4%). Ces fonds sont utilisés par les bénéficiaires pour couvrir leurs dépenses courantes de consommation, financer leur éducation et améliorer leur santé.



Graphique 12.1: Répartition (%) des bénéficiaires/destinataires de transferts émis selon leurs certaines caractéristiques



Source : INSTAT/EPM 2021-2022

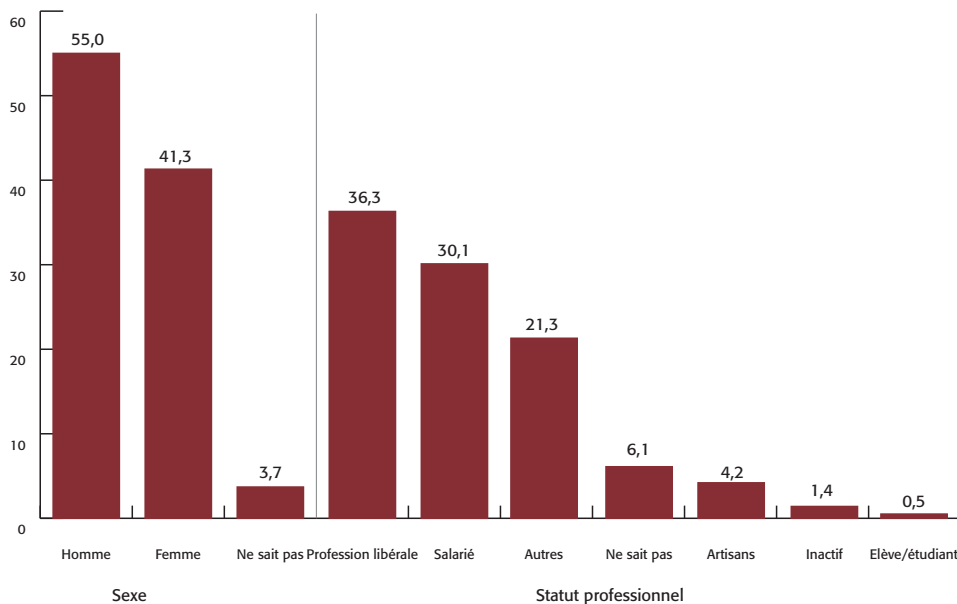
12.6.2 Sexe et statut professionnel des expéditeurs des transferts

Les transferts émis ont davantage concerné les hommes (55%) que les femmes (41,3%). La majorité de ces transferts ont été effectués par des personnes occupant un emploi, avec près de 36,3% provenant de travailleurs indépendants, environ 30% émanant de salariés, et environ 21,3% provenant d'autres statuts professionnels.

Dans l'ensemble, la proportion des transferts émis diminue en fonction du statut professionnel des expéditeurs. En d'autres termes, plus on n'a pas d'emploi, moins on envoie de transferts. Les élèves-étudiants et les inactifs ont ainsi envoyé une faible proportion des transferts émis, respectivement 0,5% et 1,4%.



Graphique 12.2: Répartition (%) des expéditeurs de transferts selon leurs certaines caractéristiques



Source : INSTAT/EPM 2021-2022

12.7 MONTANTS DES TRANSFERTS MONÉTAIRES REÇUS OU VERSÉS PAR LES MÉNAGES

Les ménages ont reçu un montant global d'environ 503 milliards d'Ariary au cours des douze derniers mois, tandis que les transferts versés ont atteint environ 923 milliards d'Ariary. Malgré une fréquence d'envoi plus élevée de transferts par les ménages urbains par rapport aux ménages ruraux, le volume total des transferts reçus et versés est plus important en milieu rural (59,3% et 60,6% respectivement) qu'en milieu urbain. En effet, le milieu rural, abritant 80% de la population totale du pays, émet davantage de volume des transferts monétaires, principalement pour soutenir les dépenses courantes de consommation de leurs enfants, financer leurs études, ainsi que pour le soutien courant des inactifs.

La région d'Analamanga a reçu le plus gros volume de transferts, représentant 23,3% du total. Bien que la région d'Androy ait la plus

forte proportion de ménages ayant reçu des transferts au cours de cette période, elle n'a pas reçu le plus gros volume de transferts, représentant seulement 4% du total des transferts reçus. Le montant moyen par ménage parmi ceux ayant reçu un transfert est de 582 021 Ariary.

En ce qui concerne les transferts émis, les régions d'Analamanga, de Vakinankaratra et de DIANA ont enregistré les plus gros volumes, représentant respectivement 15,8%, 11,1% et 8% du volume total des transferts émis.

Le pays a enregistré un transfert net global positif d'environ 421 milliards d'Ariary. En d'autres termes, il y a eu plus de transferts reçus que de transferts émis par les ménages à Madagascar en 2021.



Tableau 12.8: Répartition des masses de transferts reçus ou versés par milieu de résidence

	Montant transferts reçus (en Ar.)			Montant transferts émis (en Ar.)		
	Moyenne par ménage	Total	Part (%)	Moyenne par ménage	Total	Part (%)
National	582 021	922 898 637 635	100	700 661	502 468 630 844	100
Urbain	888 984	375 860 358 533	40,7	841 979	197 860 322 838	39,4
Rural	470 416	547 038 279 103	59,3	631 783	304 608 308 006	60,6

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

CHAPITRE 13. CHOCS ET VULNERABILITE DES MENAGES

Par RASOLONJATOVO Andriamahery Ferdinand





Les chocs se réfèrent à des évènements ou des situations qui ont eu lieu au cours des 12 derniers mois de l'enquête et qui ont eu un impact significatif sur la vie quotidienne, les finances et le bien-être des ménages. Ils peuvent être de nature économique, sociale, environnementale, ou même personnelle.

- Les chocs économiques concernent des évènements liés à la perte d'emploi soudaine, à une augmentation des coûts des biens de première nécessité ou bien à une récession économique entraînant une diminution des revenus.
- Les chocs environnementaux se réfèrent aux catastrophes naturelles telles que les inondations, les incendies ou les tempêtes, qui peuvent endommager les biens et perturber la vie

quotidienne, les changements climatiques affectant la disponibilité des ressources naturelles.

- Les chocs socio touchent particulièrement les évènements majeurs dans la vie, tels que le décès d'un membre de la famille, un divorce, ou des problèmes de santé graves, les conflits sociaux ou politiques qui peuvent perturber la stabilité sociale.
- Les chocs financiers sont généralement liés à la détérioration soudaine de la situation financière due à des dépenses imprévues ou des dettes importantes, les fluctuations du marché financier impactant les investissements.

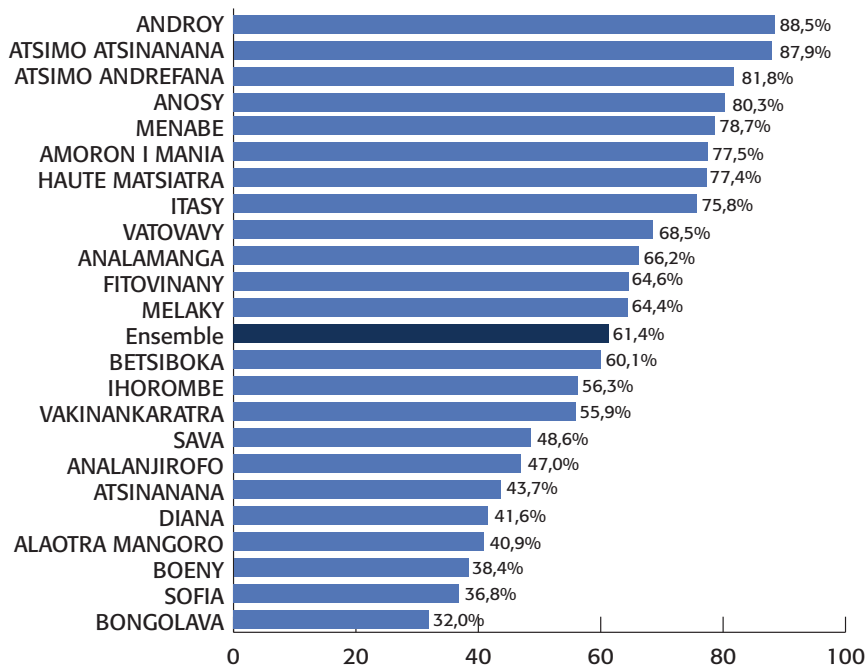
13.1 POURCENTAGE DES MÉNAGES TOUCHÉS PAR LES CHOC AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Selon les résultats, environ 6 ménages sur 10 ont subi au moins un choc grave au cours des 12 derniers mois de l'enquête. Les données révèlent des disparités marquées entre les régions. Les taux les plus faibles des ménages sont observés dans les régions de Bongolava, Sofia et Boeny, avec des pourcentages respectifs de 32%, 36,8% et 38,4%. À l'inverse, les régions d'Atsimo Andrefana,

Atsimo Atsinanana et Androy affichent des taux élevés, atteignant 81,8%, 87,9% et 88,5%. Ces résultats soulignent l'importance de prendre en considération les réalités régionales pour élaborer des initiatives ciblées visant à atténuer les conséquences des chocs sur les ménages Malagasy



Graphique 13.1: Pourcentage des ménages ayant été affectés au moins par un choc au cours des 12 derniers mois par région



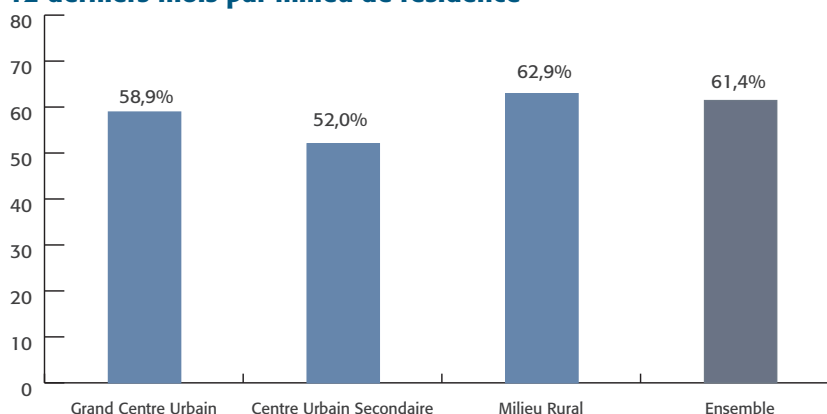
Source : INSTAT/EPM 2021-2022

Considérant le milieu de résidence, les résultats indiquent que contrairement à une perception parfois prédominante, les grandes villes et les centres urbains secondaires ne sont pas épargnés par les chocs, affichant respectivement des taux d'affectation de 58,9%

et 52,0% des ménages touchés. En revanche, c'est dans le milieu rural que la vulnérabilité semble être la plus prononcée, avec un pourcentage plus élevé de ménages touchés, soit 62,9%



Graphique 13.2: Pourcentage des ménages ayant été affectés au moins par un choc au cours des 12 derniers mois par milieu de résidence



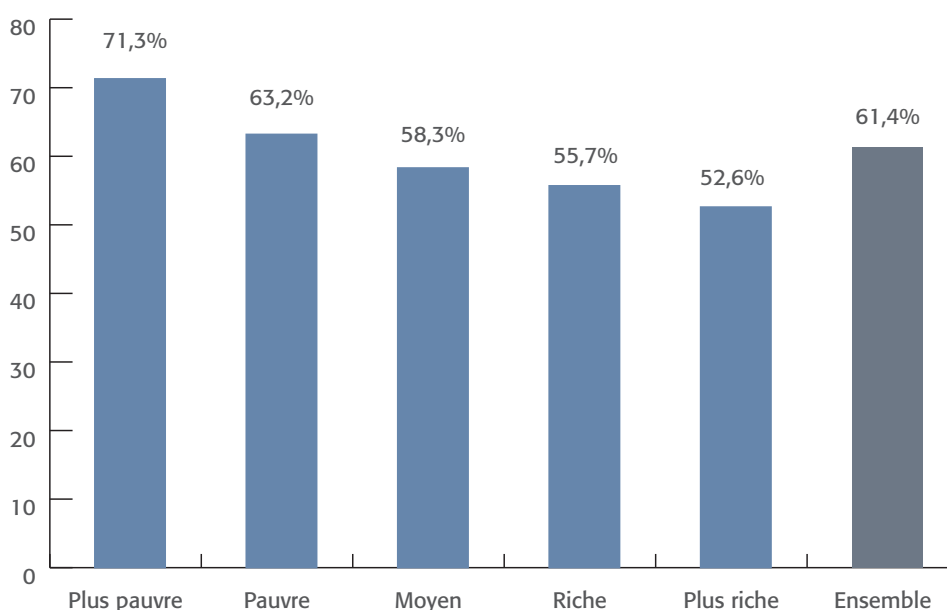
Source : INSTAT/EPM 2021-2022

Par ailleurs, en analysant les résultats suivant le niveau de bien-être des ménages, les données montrent une perspective éclairante sur la corrélation entre le niveau de bien-être des ménages et leur exposition aux chocs au cours des 12 derniers mois. Les résultats révèlent une tendance claire, avec une augmentation du pourcentage d'affectation par au moins un choc à mesure que l'on descend dans les quintiles de bien-être. Les ménages les plus pauvres affichent le taux le plus élevé, soit 71,3%, soulignant une vulnérabilité importante face aux événements perturbateurs. À l'inverse, les

ménages plus riches présentent des taux d'affectation plus bas, illustrant une capacité accrue à faire face aux chocs. Ces disparités mettent en évidence le besoin critique de politiques sociales ciblées visant à renforcer la résilience des populations les plus défavorisées. Une approche différenciée, prenant en compte les niveaux de bien-être, est essentielle pour assurer une protection adéquate et favoriser le développement durable à travers toutes les strates de la société malagasy.



Graphique 13.3: Pourcentage des ménages ayant été affectés au moins par un choc au cours des 12 derniers mois selon le quintile de bien-être



Source : INSTAT/EPM 2021-2022



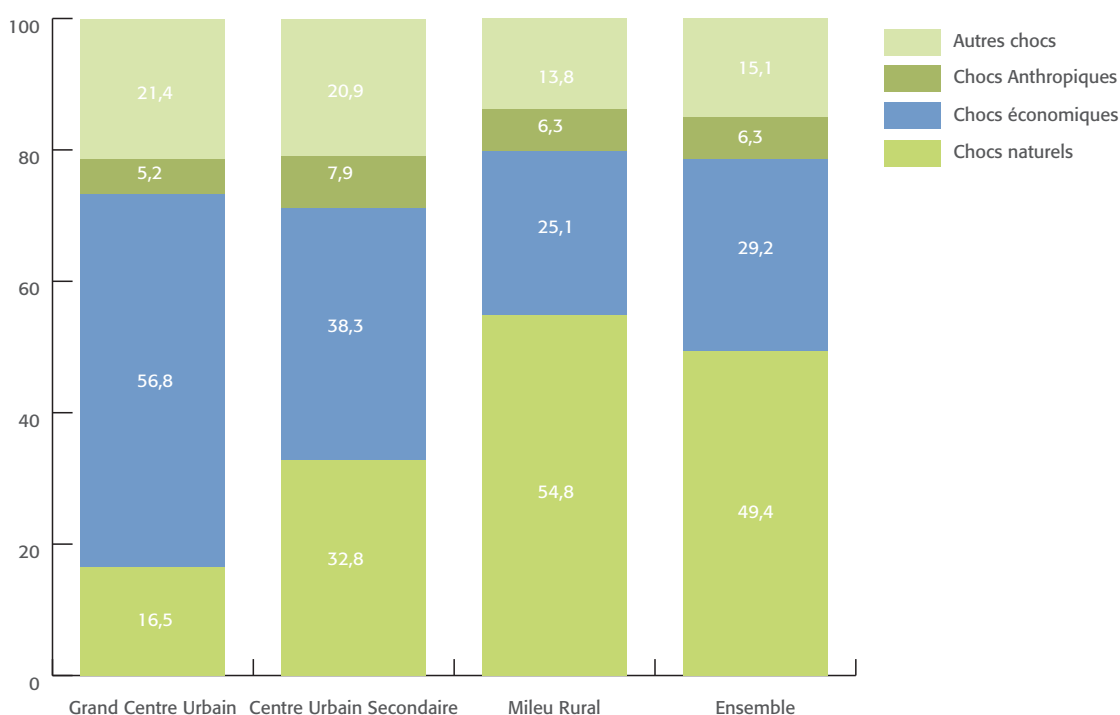
13.2 CATÉGORISATION DES CHOCS EN CHOCS NATURELS, ÉCONOMIQUES ET ANTHROPIQUES

L'analyse souligne une diversité significative dans la nature des chocs subis par les ménages en fonction de leur lieu de résidence, mettant en lumière des disparités importantes entre les zones urbaines et rurales. Les résultats mettent en évidence une concentration significative des chocs économiques dans les grands centres urbains, représentant plus de la moitié (56,8%) des incidents signalés. En revanche, les zones rurales sont davantage touchées par des chocs naturels, atteignant un pourcentage notable de 54,8%. Les centres urbains secondaires présentent une distribution plus

équilibrée entre les différentes catégories de chocs. L'ensemble des résultats souligne l'importance de prendre en compte les spécificités géographiques lors de la planification d'interventions et de mesures de résilience, car les ménages dans les différentes zones semblent être confrontés à des défis distincts. Ces informations peuvent guider les stratégies de gestion des risques et d'adaptation, contribuant ainsi à renforcer la capacité des ménages à faire face aux chocs potentiels.



Graphique 13.4 : Répartition des ménages ayant subi un choc selon la catégorie du choc par milieu de résidence



Source : INSTAT/EPM 2021-2022

Au niveau régional, les résultats révèlent des nuances significatives dans les types de chocs auxquels font face les ménages selon les régions. Par exemple, Analamanga et Itasy semblent être plus touchées par des chocs économiques, avec des pourcentages respectifs de 46,4% et 63,1%. En revanche, Haute Matsiatra est davantage exposée à des chocs naturels, affectant 66,0% des ménages de la

région. Cette diversité souligne la nécessité de comprendre les dynamiques spécifiques à chaque région pour élaborer des stratégies de résilience adaptées. Vakinankaratra se distingue avec une prévalence de 49,1% de chocs naturels, soulignant l'importance de la prise en compte des contextes régionaux dans la gestion des risques.



Tableau 13.1 : Répartition des ménages ayant subi un choc selon la catégorie du choc par région

Région	Chocs naturels	Chocs économiques	Chocs Anthropiques	Autres chocs	Total
ANALAMANGA	28,6	46,4	2,7	22,3	100,0
VAKINANKARATRA	49,1	30,7	3,7	16,5	100,0
ITASY	25,9	63,1	1,1	10,0	100,0

Région	Chocs naturels	Chocs économiques	Chocs Anthropiques	Autres chocs	Total
BONGOLAVA	20,6	50,5	11,2	17,7	100,0
HAUTE MATSIATRA	66,0	20,5	3,4	10,1	100,0
AMORON I MANIA	78,5	14,5	1,3	5,8	100,0
FITOVINANY	80,9	3,7	3,7	11,7	100,0
IHOROMBE	78,6	10,9	4,4	6,1	100,0
ATSIMO ATSINANANA	81,4	7,5	5,8	5,3	100,0
VATOVAVY	75,8	2,5	6,1	15,7	100,0
ATSINANANA	35,6	37,2	7,9	19,3	100,0
ANALANJIROFO	30,4	43,9	7,0	18,7	100,0
ALAOTRA MANGORO	45,2	25,8	5,1	24,0	100,0
BOENY	27,4	33,2	9,7	29,7	100,0
SOFIA	20,2	39,4	12,6	27,7	100,0
BETSIBOKA	32,7	51,1	6,4	9,8	100,0
MELAKY	38,5	22,7	30,3	8,5	100,0
ATSIMO ANDREFANA	62,4	18,1	7,7	11,7	100,0
ANDROY	76,2	8,3	7,1	8,3	100,0
ANOSY	66,7	15,9	7,6	9,9	100,0
MENABE	48,3	23,8	14,6	13,4	100,0
DIANA	11,0	55,0	11,2	22,9	100,0
SAVA	24,9	41,2	12,9	21,0	100,0
Ensemble	49,4	29,2	6,3	15,1	100,0

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

13.3 NATURE DES CHOCS SUBIS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Cette section identifie les principaux types de chocs qui ont eu le plus d'impact sur le bien-être des ménages au cours des 12 derniers mois de l'enquête

Le tableau suivant présente la répartition des ménages en fonction de la nature des chocs ayant le plus impacté leur bien-être, différenciée selon les milieux de résidence. Les pourcentages reflètent la proportion de ménages touchés par chaque type de choc dans les catégories spécifiques, tels que la sécheresse, les prix élevés des produits alimentaires, les cyclones, les maladies graves, et bien

d'autres. Selon les résultats, c'est la sécheresse qui a eu un impact plus significatif chez les ménages (22,5% dans l'ensemble), notamment dans les milieux ruraux, touchant 25,9% des ménages, tandis que les prix élevés des produits alimentaires préoccupent davantage les habitants des grands centres urbains, avec une proportion de 38,9%. Ces chiffres offrent un aperçu important des défis auxquels font face les ménages en fonction de leur lieu de résidence et soulignent la diversité des impacts des chocs sur le bien-être des populations.



Tableau 13.2: Répartition des ménages selon la nature des chocs qui ont eu le plus d'impact sur leur bien-être selon le milieu de résidence (en %)

Nature du choc	Milieu de résidence			
	Grand Centre Urbain	Centre Urbain Secondaire	Milieu Rural	Ensemble
Sècheresse	2,6	13,9	25,9	22,7
Prix élevés des produits alimentaires	38,9	27,8	18,2	21,0
Cyclone/Tempête tropicale	3,7	10,1	14,5	13,2
Pluies irrégulières	1,8	6,1	11,0	9,7
Maladie grave ou accident d'un membre du ménage	8,2	7,9	3,8	4,6
Décès d'un membre du ménage	5,3	5,9	3,8	4,1
Autre	7,2	5,1	3,4	3,9
Inondations	8,3	2,3	2,5	3,1
Vol d'argent, de biens, de récolte ou de bétail (Dahalo)	2,2	3,0	3,0	3,0
Baisse importante des prix des produits agricoles	0,3	2,9	3,0	2,7
Divorce, séparation	2,3	4,3	2,4	2,5
Perte d'emploi salarié d'un membre	7,9	3,2	1,1	1,9
Prix élevés des intrants agricoles	0,7	0,9	1,8	1,6
Taux élevé de maladies des animaux	0,3	0,9	1,2	1,1
Taux élevé de maladies des cultures	0,2	0,6	1,1	1,0
Perte importante de revenus salariaux (autre que du fait d'un accident ou d'une maladie)	3,4	1,0	0,3	0,7
Attaques acridiennes ou autres ravageurs de récolte	0,0	0,5	0,7	0,7
Conflit armé/Violence/Insécurité	0,7	0,5	0,6	0,6
Faillite d'une entreprise non agricole du ménage	2,6	1,1	0,2	0,5
Incendies	0,2	0,7	0,5	0,5
Perte importante du revenu non agricole du ménage (autre que du fait d'un accident ou d'une maladie)	1,8	0,7	0,2	0,4

Nature du choc	Milieu de résidence			
	Grand Centre Urbain	Centre Urbain Secondaire	Milieu Rural	Ensemble
Fin de transferts réguliers provenant d'autres ménages	1,2	0,8	0,3	0,4
Conflit Agriculteur/Éleveur	0,0	0,2	0,3	0,3
Glissement de terrain	0,1	0,0	0,1	0,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

13.4 IMPACTS DES CHOCS SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES

Les chocs, qu'ils soient économiques, environnementaux, politiques, sanitaires ou sociaux, exercent des influences profondes sur les conditions de vie des ménages. Les crises économiques, telles que le chômage massif et la perte de revenus, fragilisent la stabilité financière des ménages. Les chocs environnementaux, comme les catastrophes naturelles, peuvent causer des pertes matérielles considérables et aggraver l'insécurité alimentaire. Les perturbations politiques et les conflits armés déstabilisent les fondements de la société, affectant l'accès à l'éducation et à l'emploi. Les crises sanitaires, telles que les pandémies, mettent en péril la santé des individus et peuvent engendrer des coûts médicaux écrasants. En outre, les chocs technologiques, tels que l'automatisation, transforment les marchés du travail, créant des opportunités pour certains et des défis pour d'autres. Face à ces défis, des mesures gouvernementales et des initiatives sociales sont essentielles pour renforcer la résilience des ménages et atténuer les impacts négatifs sur leur qualité de vie.

L'analyse des données révèle des tendances significatives dans l'impact des divers chocs sur les conditions de vie des ménages. Par exemple, lors de sécheresse, la quasi-totalité des ménages ont subi une diminution drastique de leurs revenus (96,2%), il en est de même en ce qui concerne l'impact de la sécheresse sur les avoirs (79,6%) et sur la production agricole (97,7%). Les pluies irrégulières ont des conséquences négatives sur les revenus (92,7% des ménages ont ressenti une diminution) et la production agricole (59,9% des ménages concernés). Les inondations entraînent une baisse marquée des avoirs (90,4%) et de la production agricole (61,6%). En revanche, certains chocs, tels que les incendies, peuvent ne pas affecter les revenus mais ont un impact significatif sur les avoirs (96,8% des ménages en sont concernés) et la production agricole (80,4% ont ressenti une diminution). Ces données soulignent l'importance de comprendre les répercussions spécifiques de chaque type de choc pour élaborer des stratégies d'atténuation et de résilience adaptées aux réalités des ménages.



Tableau 13.3: Impact des chocs sur quelques variables des conditions de vie des ménages (en %)

Nature du choc	Impacts sur Revenus			Impacts sur Avoirs			Impacts sur Production agricole			Impacts sur Effectif du Cheptel		
	Augmenté	Diminué	Inchangé	Augmenté	Diminué	Inchangé	Augmenté	Diminué	Inchangé	Augmenté	Diminué	Inchangé
Sécheresse	0,5	96,2	3,3	0,4	79,6	20,0	0,7	97,7	1,6	0,3	71,1	28,7
Pluies irrégulières	0,5	92,7	6,8	0,3	68,3	31,5	0,8	97,7	1,6	0,2	59,9	39,9
Inondations	0,2	90,4	9,4	0,1	73,1	26,8	0,0	90,6	9,3	0,1	61,6	38,3
Incendies	0,0	90,6	9,4	2,5	96,8	0,7	0,4	80,0	19,6	0,0	80,4	19,6
Cyclone/Tempête tropicale	2,3	93,6	4,1	2,1	80,5	17,4	1,6	94,9	3,5	1,1	72,2	26,7
Taux élevé de maladies des cultures	2,9	92,8	4,2	2,6	63,6	33,8	2,6	96,9	0,6	0,0	63,0	37,0



Nature du choc	Impacts sur Revenus			Impacts sur Avoirs			Impacts sur Production agricole			Impacts sur Effectif du Cheptel		
	Aug- men- té	Di- mi- nué	In- chan- gé	Aug- men- té	Di- mi- nué	In- chan- gé	Aug- men- té	Di- mi- nué	In- chan- gé	Aug- men- té	Di- mi- nué	In- chan- gé
Taux élevé de maladies des animaux	0,0	92,0	8,0	0,0	85,7	14,3	0,0	59,5	40,6	0,0	97,7	2,3
Baisse importante des prix des produits agricoles	0,5	98,2	1,4	0,4	68,4	31,2	1,6	60,3	38,2	1,1	56,5	42,4
Prix élevés des intrants agricoles	1,0	83,6	15,4	1,0	57,6	41,4	1,2	93,5	5,3	0,0	56,0	44,1
Prix élevés des produits alimentaires	1,1	82,8	16,1	0,6	61,4	38,0	1,3	67,1	31,6	0,7	56,3	43,1
Fin de transferts réguliers provenant d'autres ménages	3,5	94,3	2,2	2,4	63,4	34,1	0,0	88,0	12,0	0,0	81,4	18,6
Perte importante du revenu non agricole du ménage (autre que du fait d'un accident ou d'une maladie)	0,9	99,1	0,0	0,0	81,0	19,0	0,0	90,6	9,4	0,0	82,1	18,0
Faillite d'une entreprise non agricole du ménage	2,8	97,2	0,0	2,6	71,6	25,8	0,7	89,0	10,4	0,0	74,5	25,6
Perte importante de revenus salariaux (autre que du fait d'un accident ou d'une maladie)	3,3	95,7	0,9	4,2	73,3	22,4	4,0	84,2	11,8	0,0	85,6	14,4
Perte d'emploi salarié d'un membre	0,9	98,2	0,9	0,9	84,5	14,6	2,4	80,8	16,8	1,0	81,9	17,1
Maladie grave ou accident d'un membre du ménage	1,8	95,6	2,7	1,5	74,0	24,5	1,2	75,5	23,3	0,9	63,8	35,3
Décès d'un membre du ménage	0,9	87,7	11,5	0,3	68,8	30,9	0,7	71,4	27,9	0,2	69,9	29,9
Divorce, séparation	4,1	90,5	5,4	3,4	84,1	12,5	2,8	81,1	16,1	1,5	73,6	25,0
Vol d'argent, de biens, de récolte ou de bétail (Dahalo)	0,5	88,4	11,0	0,8	91,6	7,6	0,6	83,2	16,2	0,8	86,2	13,0
Conflit Agriculteur/Éleveur	0,0	86,5	13,5	0,0	78,1	21,9	0,0	92,0	8,0	0,0	91,6	8,5
Conflit armé/Violence/Insécurité	1,1	84,3	14,6	0,0	80,9	19,1	0,0	85,5	14,6	0,0	74,7	25,3
Attaques acridiennes ou autres ravageurs de récolte	0,0	99,6	0,4	0,0	70,3	29,7	0,0	99,1	0,9	0,0	67,8	32,2
Glissement de terrain	0,0	88,8	11,2	0,0	53,1	46,9	0,0	63,5	36,5	0,0	25,0	75,1
Autre	0,9	90,4	8,7	1,6	66,5	32,0	2,8	71,9	25,2	1,2	67,2	31,6
Ensemble	1,1	91,3	7,6	0,9	72,9	26,2	1,1	86,4	12,4	0,5	67,6	31,9

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

13.5 RÉSILIENCE DES MÉNAGES FACE AUX CHOCS

La capacité de résilience des ménages fait référence à leur capacité à faire face aux chocs et aux stress, tels que les crises économiques, les catastrophes naturelles, les maladies ou d'autres événements imprévus. Une bonne capacité de résilience permet aux ménages de surmonter ces difficultés, de s'adapter aux changements et de se rétablir plus rapidement.

Cette enquête n'a pas pour objectif d'estimer la capacité de résilience des ménages étant donnée la limite de la disponibilité des informations pour son calcul, mais plutôt de fournir une estimation du pourcentage des ménages qui sont rétablis au moment de l'enquête. En effet, la capacité de résilience des ménages considère plusieurs dimensions de la vie socioéconomique parmi lesquelles certains sous indicateurs de chaque dimension n'ont pas été collectés par l'enquête EPM notamment en ce qui concerne les sous-indicateurs de la capacité d'adaptation des ménages, ceux du pilier de filets de sécurité sociale, mais également d'autres informations sur l'accès au service de base.

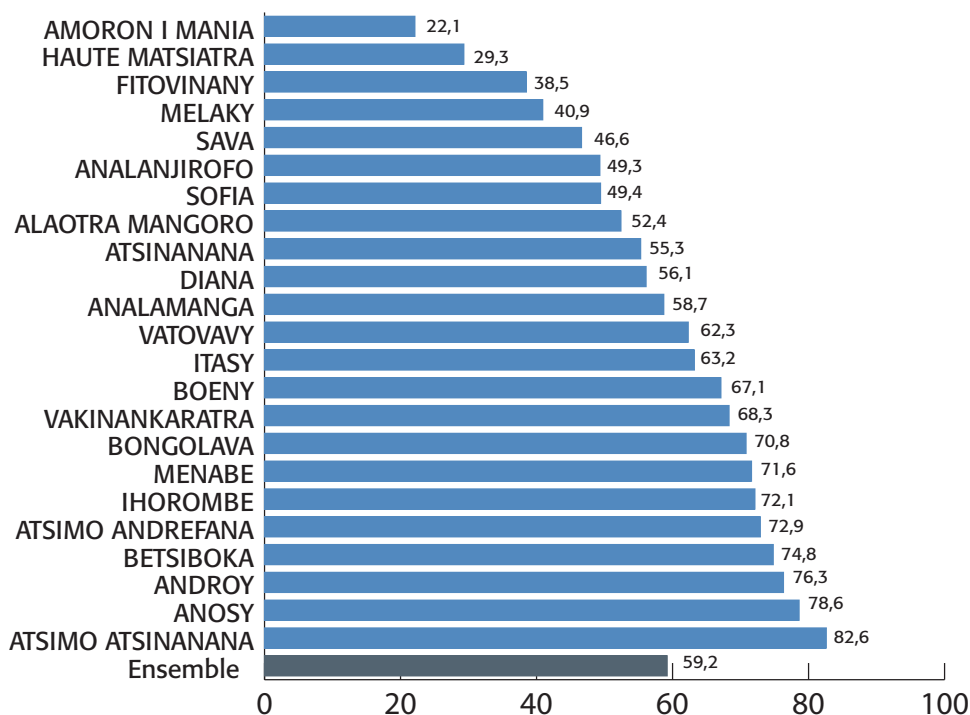
Dans le cadre de cette enquête, une question sur le nombre de mois de récupération après le choc a été posée aux ménages au

moment de l'enquête. On suppose que les ménages qui se sont rétablis au moment de l'enquête sont ceux qui sont résilients.

Les résultats révèlent des disparités significatives dans le rétablissement des ménages à travers les différentes régions. Il s'agit du pourcentage des ménages ayant subi un choc et qui ne sont pas rétablis au moment de l'enquête (60% dans l'ensemble). Les résultats montrent que la région «Amoron'i Mania» affiche le pourcentage des ménages le plus bas, indiquant une meilleure capacité des ménages à surmonter les chocs. En revanche, des régions telles que «Atsimo Atsinanana», «Anosy» et «Androy» présentent des pourcentages élevés, signalant des difficultés persistantes pour de nombreux ménages à se rétablir. La moyenne nationale de 60% souligne le défi généralisé auquel font face les ménages dans le processus de récupération après des événements perturbateurs. Ces résultats mettent en lumière l'importance d'adopter des approches différenciées et contextualisées, adaptées aux réalités spécifiques de chaque région, dans le développement de politiques visant à renforcer la résilience des ménages face aux chocs économiques, sociaux ou environnementaux.



Graphique 13.5: Pourcentage des ménages ayant subi un choc et qui ne sont pas rétablis au moment de l'enquête selon la région



Source : INSTAT/EPM 2021-2022

CHAPITRE 14. FILETS DE SECURITE SOCIALE DES MENAGES

Par RASOLONJATOVO Andriamahery Ferdinand





14.1 APERÇU SUR LE CONTEXTE DES PROGRAMMES DE FILETS DE SÉCURITÉ SOCIALE À MADAGASCAR

À Madagascar, le système de protection sociale est encore récent et ne couvre que 6 % des personnes extrêmement vulnérables⁶. Les dépenses liées aux filets sociaux de sécurité sont très faibles : 0,3% du PIB, contre une moyenne de 1,2% du PIB en Afrique sub-saharienne. Les programmes sont majoritairement financés par les partenaires contre une contribution limitée de 16% par l'État en 2021.

Pourtant, ces filets sociaux de sécurité, initiés pour la première fois dans le sud de Madagascar en 2016, ont sauvé des vies et rétabli les moyens de subsistance de nombreux ménages frappés par la sécheresse et la crise alimentaire. « Le succès de ces programmes a largement dépendu d'un bon système de ciblage, réalisé avec le ministère de la Population, de la Protection sociale et de la Promotion de la femme, et le Fonds d'intervention pour le développement, qui est l'agence de mise en œuvre », explique Julia Rachel Ravelosoa, économiste principale en protection sociale de la Banque mondiale à Madagascar.

Une étude réalisée par la Banque mondiale en 2018 sur 695 programmes de filets sociaux actifs implantés dans 48 pays d'Afrique a démontré que les filets sociaux de sécurité peuvent réduire la pauvreté, bâtir le capital humain et renforcer la résilience des ménages vulnérables en augmentant leurs actifs productifs. Une étude menée en Éthiopie a permis de ressortir, par exemple, que si les filets sociaux étaient portés à plus grande échelle, des transferts monétaires de 50 USD par ménage par mois pourraient réduire la pauvreté de 40 %.

Face aux multiples chocs auxquels le pays est de plus en plus confronté, frappant toujours de plein fouet les plus vulnérables, Madagascar gagne à élargir ses programmes de protection sociale afin de bénéficier à un plus grand nombre. L'allocation d'un budget national plus conséquent pour le secteur de la protection sociale du pays est cruciale pour soutenir ces programmes de filets sociaux de sécurité.

14.2 MÉNAGES BÉNÉFICIAIRES DE PROGRAMMES DE FILETS SOCIAUX OU D'AIDES ISSUS DES DONNÉES DE L'EPM 2021/2022

Le graphique suivant présente les pourcentages des ménages ayant bénéficié d'un programme de filets sociaux, classés par région. Ces données soulignent les variations significatives dans l'implémentation et l'impact des filets sociaux à travers les différentes régions de Madagascar.

D'après les résultats, seulement 3% des ménages ont bénéficié d'au moins un programme de filets de sécurité sociale. Au niveau régional, la région d'Androy se démarque avec le pourcentage le plus élevé, où 30,0% des ménages ont bénéficié de programmes de filets sociaux. Cette situation peut refléter des conditions

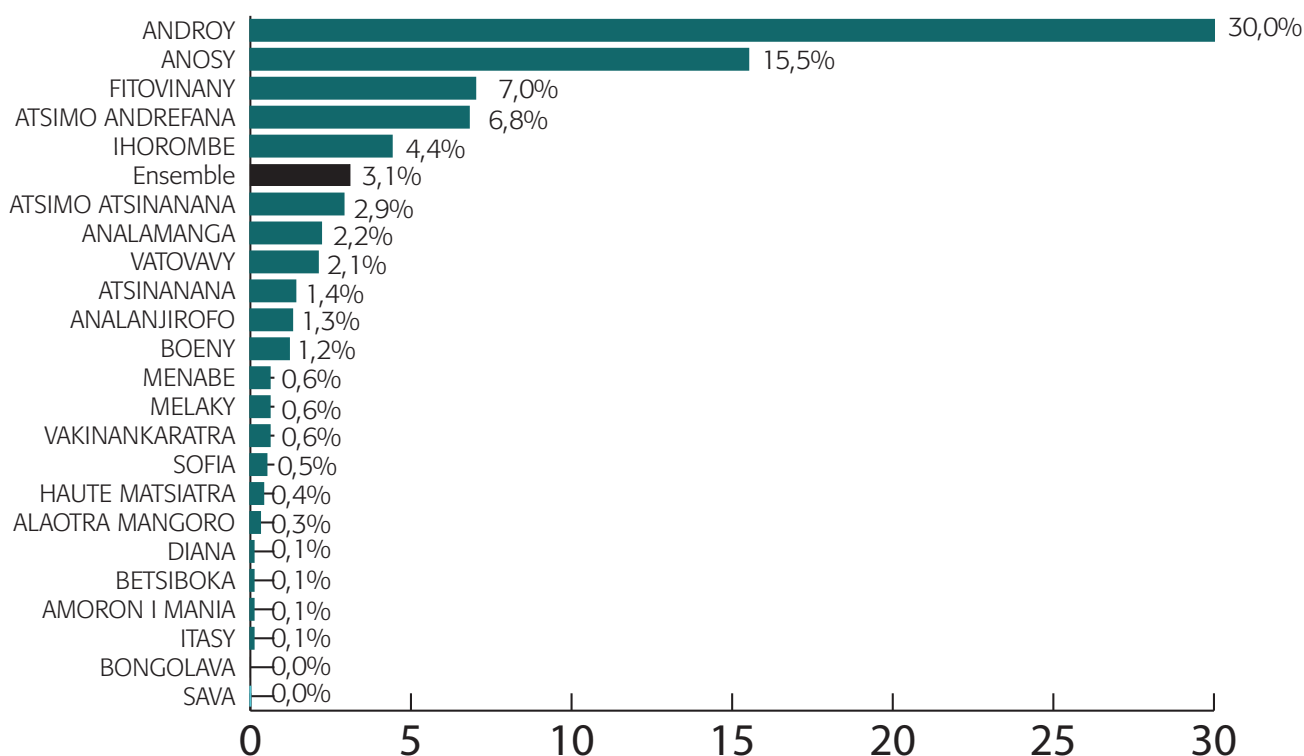
économiques particulières ou des initiatives sociales spécifiques mises en place dans cette région. D'autre part, certaines régions, telles que SAVA, Bongolava, et Itasy, affichent des pourcentages de 0,0% indiquant l'absence ou la faible mise en œuvre de programmes de filets sociaux dans ces zones.

Bref, l'analyse de ces résultats offre un aperçu de la distribution géographique des bénéficiaires de filets sociaux, suggérant des opportunités d'amélioration dans certaines régions et la possibilité d'identifier des bonnes pratiques à partager entre les régions où ces programmes sont plus répandus.

⁶ Source: Site de la Banque Mondiale, <https://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2022/10/31/social-safety-nets-relieve-poverty-and-hunger-madagascar-needs-more-of-them>



Graphique 14.1: Pourcentage des ménages ayant bénéficié d'un programme de filets sociaux selon la région



Source : INSTAT/EPM 2021-2022

14.3 LES TYPES DE PROGRAMMES OU AIDES REÇUS PAR LES MÉNAGES

Considérant les types de programmes ou aides reçus par les ménages, les résultats mettent en évidence les différentes initiatives mises en place pour soutenir les ménages, avec des variations marquées dans l'ampleur de la distribution des aides selon les programmes spécifiques.

Le type d'aides le plus répandu est le «Don de moustiquaire imprégnée» avec un pourcentage significatif de 43,4%. Cette initiative vise probablement à lutter contre les maladies transmises par les moustiques, soulignant l'importance accordée à la santé publique.

Les «Transferts en cash du gouvernement» (ex : Vatsin'ankohonana) représentent également une part substantielle avec 3,9%, indiquant une implication gouvernementale directe dans le soutien financier aux ménages, ce qui peut jouer un rôle essentiel dans l'amélioration de leurs conditions de vie. En revanche, certains programmes,

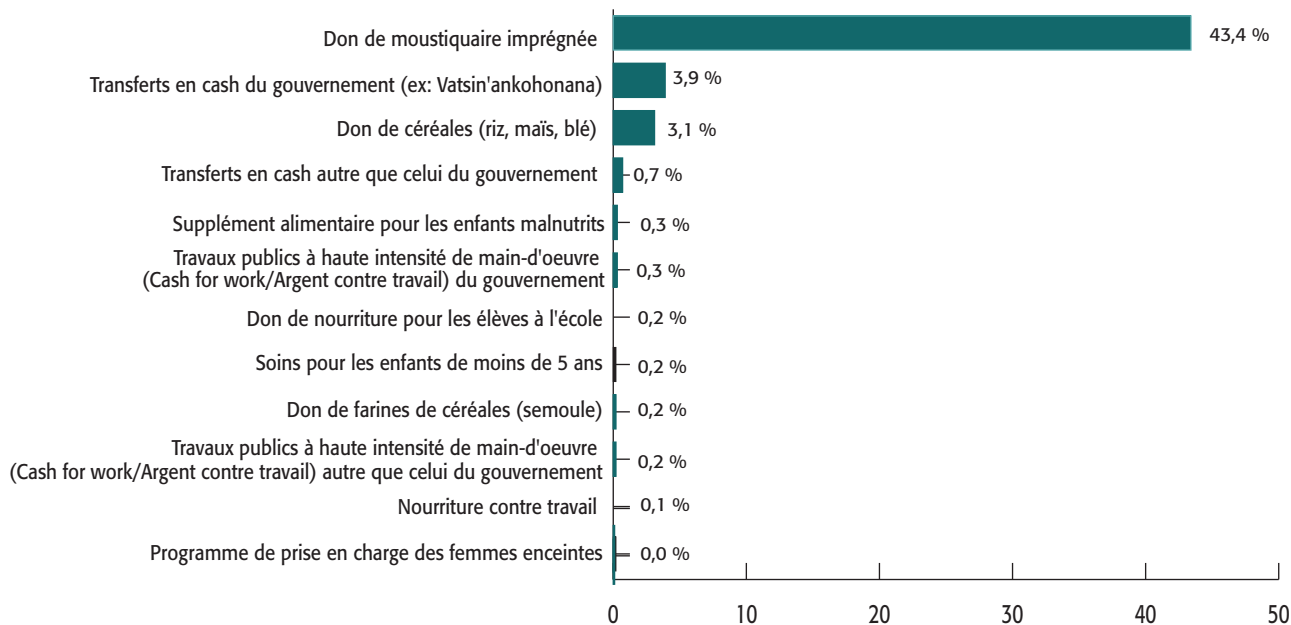
tels que le «Programme de prise en charge des femmes enceintes» et le «Nourriture contre travail», affichent des pourcentages plus bas, suggérant peut-être une nécessité de renforcer ces programmes ou d'explorer de nouvelles approches pour atteindre un plus grand nombre de bénéficiaires.

La diversité des programmes de filets sociaux, tels que les soins pour les enfants, les dons de nourriture pour les élèves et les suppléments alimentaires pour les enfants malnutris, reflète une approche holistique pour répondre aux divers besoins des ménages dans des situations spécifiques.

Bref, cette analyse souligne l'importance de comprendre la portée et l'efficacité de chaque type de programme de filets sociaux, afin d'ajuster les interventions en fonction des besoins réels des bénéficiaires.



Graphique 14.2: Pourcentage des ménages bénéficiaires de programme de filets sociaux selon le type



Source : INSTAT/EPM 2021-2022



CHAPITRE 15. AGRICULTURE

Par RAKOTONDRAJONA Jean Gerald





Le volet Agriculture a pour objectif principal de mesurer la quantité et la valeur des produits agricoles, et d'élevage consommés par les ménages pour leur propre usage ou l'autoconsommation. Cependant, au-delà de cette mesure d'autoconsommation, cette partie vise également à étudier l'importance et les caractéristiques des

ménages impliqués dans des activités agricoles, tout comme dans les éditions précédentes de l'EPM. Ces caractéristiques peuvent inclure la taille des exploitations, les pratiques agricoles, les sources de revenus agricoles ainsi que les défis auxquels les ménages agricoles sont confrontés.

15.1 GÉNÉRALITÉS

15.1.1 Concepts et définitions

Période de référence : Campagne agricole 2020-2021.

Exploitation agricole : une unité économique de production agricole soumise à une direction unique et comprenant tous les animaux qui s'y trouvent et toute la terre utilisée entièrement ou en partie pour la production agricole, indépendamment du titre de possession, du mode juridique ou de la taille. La direction unique peut être exercée par un particulier, par un ménage, conjointement par deux ou plusieurs particuliers ou ménages, par un clan ou par une tribu, ou par une personne morale telle que société, entreprise collective, coopérative ou organisme d'État.

Il existe deux types d'exploitations agricoles :

- Les exploitations relevant du secteur des ménages, c'est-à-dire qui sont gérées par les membres du ménage ;
- Les exploitations ne relevant pas du secteur des ménages, telles que les sociétés et les institutions gouvernementales.

Ménage agricole ou ménage agricole au sens large : un ménage pratiquant de l'agriculture ou pratiquant de l'élevage ou pratiquant de la pêche. Plus précisément, un ménage est dit « ménage agricole » si au moins un individu de ses membres pratique directement ou indirectement au moins une des activités de l'agriculture ou de l'élevage ou de la pêche pour le propre compte du ménage.

Champ : une étendue de terre d'un seul tenant, mise en valeur par une ou plusieurs personnes d'une même exploitation. Un champ peut être délimité par des limites naturelles et peut comporter une ou plusieurs parcelles. Une limite naturelle d'un champ peut être une route, un cours d'eau ou un champ d'une autre exploitation.

Parcelle : un champ ou une partie de champ où est pratiquée une culture ou une association de cultures donnée ou qui est en jachère ou en attente d'être planté.

Irrigation : un apport délibéré d'eau, autre que la pluie, sur les terres, dans le but d'améliorer la production des pâturages ou des cultures.

Intrant : un produit apporté aux terres et aux cultures, qui ne provient ni de l'exploitation agricole, ni de sa proximité.

Il existe quatre principaux intrants :

- **les produits fertilisants :** engrais et amendements ;
- **les produits phytosanitaires :** pesticides, herbicides, fongicides et autres ;
- **les semences et plants ;**
- **les activateurs ou retardateurs de croissance.**

Ménage éleveur : un ménage ou un de ses membres possédant ou élevant au moins une espèce d'élevage domestique, qui lui appartient ou qui appartient à un autre ménage.

Éleveur : un individu qui, au sein d'un ménage, possède ou élève une ou plusieurs têtes d'une espèce animale domestique quelconque.

Cheptel : ensemble des animaux d'élevage d'une exploitation, d'une région ou d'un pays donné.

Bétail : ensemble des animaux d'élevage exception faite des animaux de basse-cour et de l'aquaculture.

Bovins : ensemble des animaux communément appelés « bœuf ».

Petits ruminants : ensemble des ovins et caprins.

Ovins : ensemble des animaux communément appelés « mouton ».

Caprins : ensemble des animaux communément appelés « chèvre ».

Porcins : ensemble des animaux communément appelés « cochon ».

Volaille : ensemble des oiseaux d'une basse-cour

Frais vétérinaires : ensemble des frais liés aux mesures prophylactiques et aux soins vétérinaires tels que les examens de routine, les vaccinations, les traitements contre les parasites (internes et externes), les soins préventifs ou réguliers.

15.1.2 Vue globale

Ménages agricoles

Exploitants agricoles

Les ménages des exploitants agricoles sont ceux dirigés par des chefs dont l'emploi principal est l'Agriculture. Le tableau suivant offre un aperçu des principales activités économiques des chefs de ménage. Il en découle que les ménages des exploitants agricoles représentent en tout 36,8% de l'ensemble des ménages. Pourtant,

la prédominance de l'Agriculture dans les zones rurales est très nette, représentant ainsi plus de 43,4% des activités principales. En revanche, en milieu urbain, bien que significative, la part de l'Agriculture est moindre, avec environ 11,8%.



Tableau 15.1: Répartition des ménages selon l'activité économique principale du Chef de ménage (%)

Activité économique du Chef de ménage dans l'emploi principal	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	National
Agriculture	11,8	43,4	36,8
Industrie manufacturière	7,3	4,8	5,3
Construction	5,6	1,9	2,6
Exploitation minière/Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	1,9	3,9	3,5
Services marchands	35,0	11,5	16,4
Services non marchands	16,2	6,1	8,2
Autres	22,3	28,4	27,1
Total	100	100	100

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Pratiques des ménages agricoles

La pratique de l'Agriculture peut être pratiquée à titre secondaire par un membre quelconque d'un ménage. Les « ménages agricoles », au sens large, sont constitués des ménages dont ses membres ont pratiqué l'Agriculture en tant qu'activité principale, ou à titre secondaire. Cette perspective étendue des ménages agricoles représente plus de 65,7% de l'ensemble des ménages. Cependant, cette proportion montre une tendance à la baisse au fil du temps, descendant de 80,6% en 2010 à 72,7% en 2012, et maintenant à 65,7%. Cette diminution suggère des changements dans la structure des activités économiques des ménages, reflétant potentiellement des modifications dans les pratiques agricoles et les sources de revenus au sein des foyers.

Le nombre de pratiques agricoles entre les milieux urbains et ruraux se répartit selon des tendances distinctes. Les pratiques agricoles

sont les pratiques de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Dans les zones urbaines, une nette majorité des ménages (67,4%) se concentre sur une seule pratique agricole (agriculture, élevage ou pêche seulement), tandis qu'en milieu rural, bien que toujours dominante, cette proportion diminue légèrement à 55,7%. Pour ceux qui diversifient leurs pratiques, la présence de deux activités agricoles est plus marquée en milieu rural, concernant 43,5% des ménages, comparé à 31,6% en milieu urbain. En revanche, la pratique de trois activités agricoles (agriculture, élevage et pêche en même temps) demeure rare, affectant moins de 1% des ménages dans les deux contextes. Ces données mettent en lumière la prédominance des ménages pratiquant une seule activité agricole surtout en milieu urbain.



Tableau 15.2: Répartition des ménages agricoles selon le nombre de pratique agricole (%)

Nombre de pratique agricole	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
1	67,4	55,7	56,7
2	31,6	43,5	42,5
3	0,9	0,8	0,8
Total	100	100	100

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

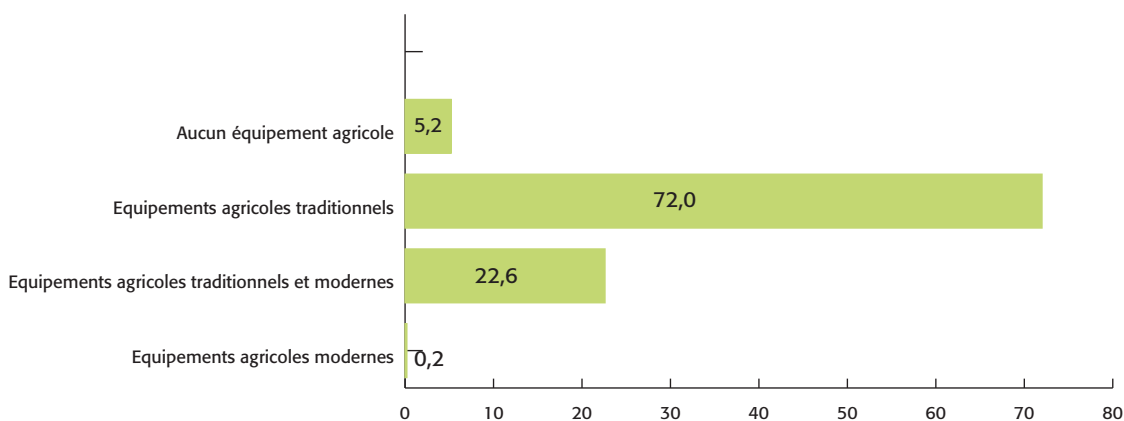
Possession des équipements agricoles

Les équipements et matériels agricoles sont essentiels durant tous les processus de l'exploitation agricole. Leur possession aide les ménages agricoles à suivre et à réaliser leurs plannings de travail. La répartition des ménages agricoles selon la possession d'équipements et matériels révèle une diversité dans l'adoption d'équipements agricoles. La majorité des ménages agricoles, soit 72,0%, utilisent encore des équipements traditionnels. De plus, une part

non négligeable, représentant 22,6%, combine à la fois des équipements traditionnels et modernes. De plus, près de 5,2% ne détient aucun équipement de ce type et seuls 0,2% des ménages possèdent exclusivement des équipements agricoles modernes. Cette répartition souligne la coexistence de différentes approches et niveaux de technologie au sein des pratiques agricoles et la prédominance des équipements traditionnels, voire précaires.



Graphique 15.1: Répartition des ménages agricoles selon la possession des types d'équipements agricoles (%)



Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Statut de pauvreté des ménages agricoles

Les ménages agricoles affichent une proportion nettement plus élevée de pauvreté que leurs homologues non agricoles, avec un taux de 77,6% parmi les ménages agricoles contre 50,2% parmi les non agricoles. Les ménages agricoles contribuent davantage à

la part totale des ménages pauvres, avec une proportion de 74,8% parmi les ménages pauvres. Cependant, près de 53,7% des ménages non agricoles sont non pauvres.


Tableau 15.3: Répartition des ménages agricoles selon leur statut de pauvreté (%)

Statut de pauvreté	Ménage agricole	Ménage non agricole
Ménage non pauvre	22,4	49,9
Ménage pauvre	77,6	50,2
Total	100	100
Agriculture	Ménage non pauvre	Ménage pauvre
Ménage agricole	46,3	74,8
Ménage non agricole	53,7	25,2
Total	100	100

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Ces chiffres soulignent la forte incidence de la pauvreté parmi les ménages agricoles par rapport aux ménages non agricoles. Ils

illustrent la vulnérabilité économique de ces groupes de ménages, malgré leur contribution essentielle à la production alimentaire.

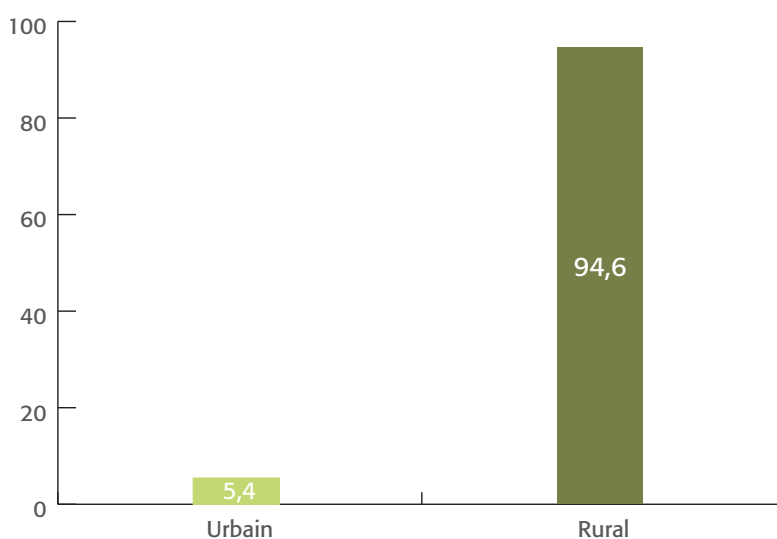
15.2 PROPRIÉTÉS DES PARCELLES

Du point de vue globale, la majorité des parcelles agricoles utilisées par les ménages sont en milieu rural (94,6%). La nette disparité entre les proportions de parcelles agricoles des deux milieux met en lumière une concentration très marquée des activités

agricoles dans les zones rurales. Cette répartition reflète la nature même de l'Agriculture, qui trouve davantage de place et de potentiel dans les espaces ruraux, souvent plus vastes et propices aux pratiques agricoles.


Graphique 15.2: Répartition des parcelles selon le milieu de résidence (%)

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022



15.2.1 Mode de gestion, d'occupation et d'acquisition des parcelles

Mode de gestion et d'occupation des parcelles

La répartition du mode de gestion des parcelles met en évidence une nette préférence pour la gestion individuelle, représentant

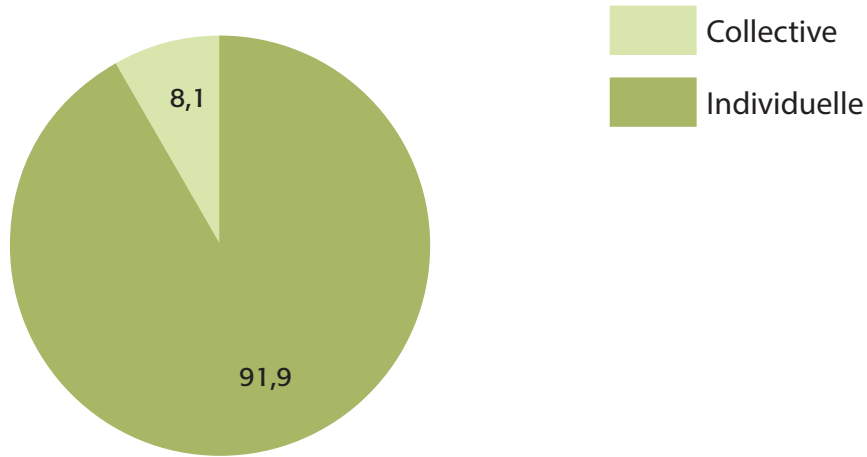
91,9% de la répartition totale. Ce scénario reflète ainsi une tendance vers une autonomie dans la gestion des terres agricoles. En



revanche, la gestion collective, bien que moins répandue, demeure présente à hauteur de 8,1%.



Graphique 15.3: Répartition des parcelles selon le mode de gestion de l'exploitation (%)



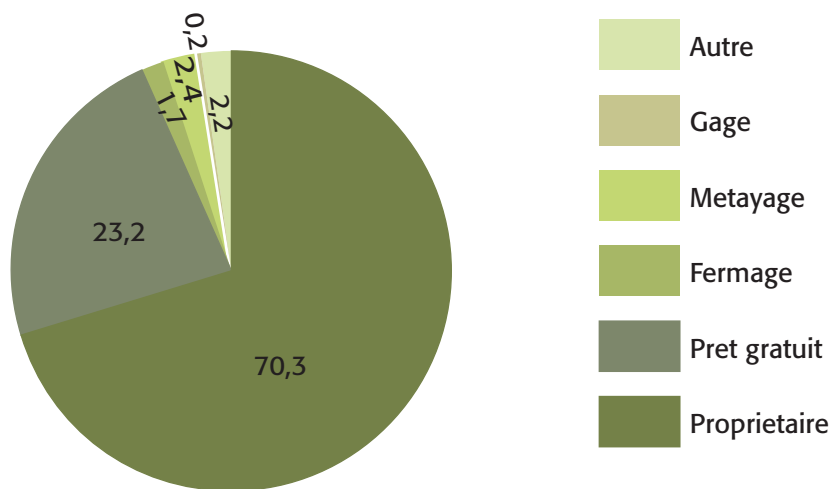
Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

En outre, la répartition de mode d'occupation des parcelles agricoles révèle une forte proportion des propriétaires foncières, constituant 70,3% de l'ensemble. Cette tendance met en évidence une forte propension des agriculteurs à détenir leurs propres terres. Le prêt gratuit, avec une part de 23,2%, constitue également une modalité d'occupation notable, soulignant la pratique de prêts entre

agriculteurs. En revanche, les formes de location, telles que le fermage et le métayage, représentent des proportions relativement modestes de 1,7% et 2,4% respectivement. Les méthodes moins conventionnelles, comme le gage et d'autres modes d'occupation, comptent pour 0,2% et 2,2%, mettant en lumière une diversité d'approches dans la gestion des terres agricoles.



Graphique 15.4: Répartition des parcelles selon le mode d'occupation de l'exploitation (%)



Proportion des parcelles

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Ces données dévoilent une dynamique où la plupart des agriculteurs optent pour une gestion autonome de leurs parcelles tout en évitant les éventuels conflits.

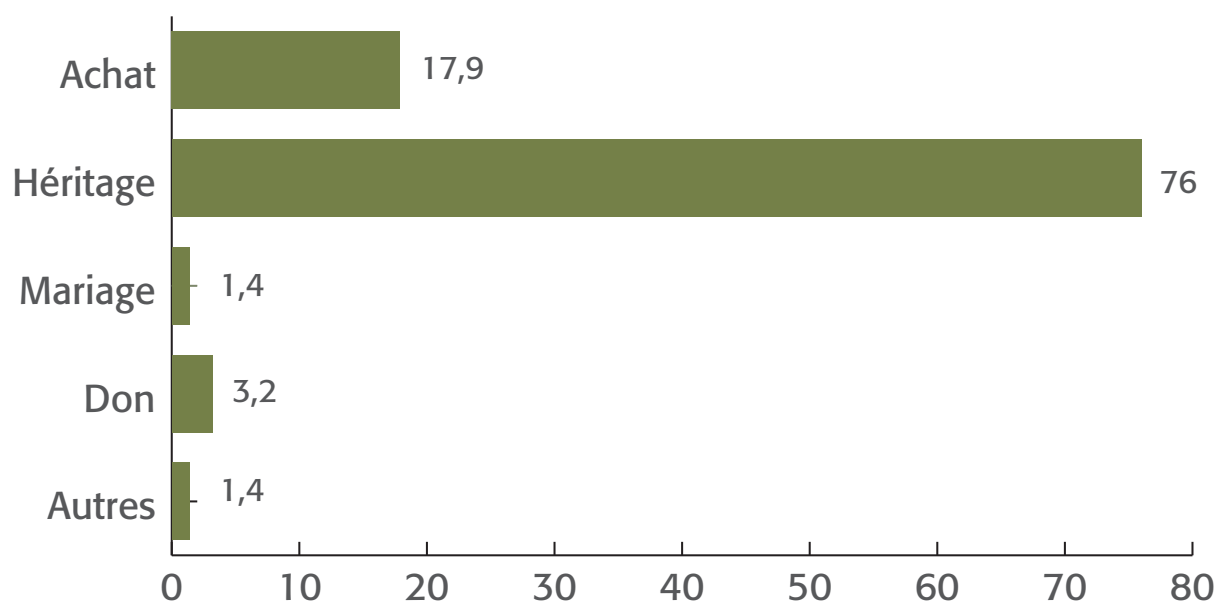
Mode d'acquisition des parcelles

Globalement, la majorité des parcelles agricoles sont acquises par le biais de l'héritage, représentant une part importante (76,0%). L'achat constitue une part significative mais moindre, avec 17,9%. Les acquisitions par le mariage, les dons et d'autres modes d'acquisition représentent des proportions relativement réduites dans

l'ensemble des modes d'acquisition des terres agricoles. Cette tendance souligne l'importance des traditions familiales et de l'héritage dans la possession des terres agricoles, avec des implications profondes pour la stabilité et la transmission du patrimoine agricole, vu que la plupart des parcelles sont en milieu rural.



Graphique 15.5: Répartition des parcelles selon le mode d'acquisition de l'exploitation (%)



Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

15.2.2 Droits associés aux parcelles

Possession de document juridique pour les parcelles

La reconnaissance des droits de propriété foncière pour les ménages agricoles est essentielle pour favoriser la productivité agricole. En effet, elle garantit légalement la possession, l'usage et la disposition d'une propriété foncière, leur accès continu à la terre pour la production. Cette reconnaissance doit être matérialisée par des documents juridiques.

Les données exposent un paysage diversifié en ce qui concerne la documentation des parcelles détenues par les ménages. Ainsi, près de 40,1% des parcelles ont des documents juridiques légaux. D'autre part, la catégorie « autre document » (18,5%) laisse place à

une variété de types de documentation possibles, allant des actes administratifs aux certifications spécifiques. Cependant, l'absence totale de documents pour 41,4% des parcelles est intrigante. Cela pourrait refléter une certaine négligence ou un manque de formalités dans la documentation pour ces propriétés ou une lourdeur des procédures administratives, posant des questions potentielles sur la sécurité juridique et les droits de propriété associés. Cette divergence dans les approches de documentation souligne la nécessité d'une sensibilisation et peut-être d'une réglementation pour garantir la protection et la clarté des droits de propriété pour l'ensemble des ménages.


Tableau 15.4: Répartition des parcelles selon la possession de document juridique (%)

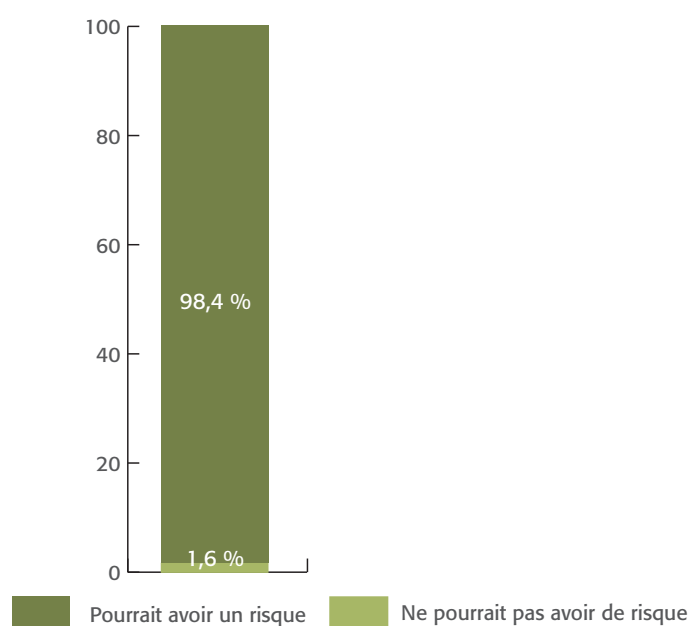
Type de document possédé par les ménages	Proportion des parcelles
Document juridique légal	40,1
Autre document	18,5
Aucun document	41,4
Total	100,0

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Perception de risque de perdre de droit aux parcelles

En revanche, une remarquable majorité, soit 98,4% des propriétaires, expriment une conviction solide selon laquelle leurs parcelles ne présentent pas de risque pour les cinq prochaines années. Cette confiance élevée peut être attribuée à une variété de facteurs tels que la stabilité des antécédents favorables en termes de sécurité ou une confiance dans les mesures de protection existantes.

Cependant, il est notable qu'une petite proportion, représentant 1,6% des propriétaires, considère qu'il existe un risque associé à leurs parcelles. Cette perception peut découler de diverses préoccupations telles que des problèmes juridiques potentiels, des conditions environnementales instables ou d'autres facteurs qui pourraient influencer la sécurité ou la valeur de leurs biens.


Graphique 15.6 : Répartition des parcelles selon la perception du propriétaire le risque de perdre les droits associés à cette parcelle (%)


Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

15.2.3 Caractéristiques des sols

Source d'eau utilisée pour les parcelles

L'eau est essentielle à la production agricole. Une gestion efficace de l'eau, y compris des pratiques d'irrigation efficaces et durables, est cruciale pour assurer la productivité agricole. Une majorité significative, soit 62,5% des parcelles, utilise l'eau pluviale comme source d'approvisionnement, soulignant potentiellement une dépendance favorable vis-à-vis des ressources naturelles disponibles.

En revanche, 37,5% des parcelles dépendent de l'irrigation, ce qui peut impliquer des systèmes d'approvisionnement en eau artificielle ou des méthodes d'irrigation spécifiques pour maintenir la croissance et la productivité des cultures ou des terres.

**Tableau 15.5: Répartition des parcelles selon la source d'eau utilisée (%)**

Source d'eau utilisée	Proportion des parcelles
Irrigation	37,5
Pluviale	62,5
Total	100,0

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

En outre, les chiffres indiquent que la grande majorité, soit 96,2% des parcelles, dépendent d'autres sources d'eau qui n'utilisent aucune infrastructure hydro-agricole pour leur système d'irrigation. Ainsi, seulement 3,8% des parcelles utilisent spécifiquement

l'irrigation par canal ouvrage hydro-agricole, ce qui pourrait refléter une utilisation limitée ou spécifique à certaines zones géographiques de ce type de système d'irrigation.

**Tableau 15.6: Répartition des parcelles selon l'infrastructure utilisée pour la source d'eau (%)**

Système d'irrigation	Proportion des parcelles
Irrigation par canal ouvrage hydro-agricole	3,8
Autres sources d'eau	96,2
Total	100,0

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Qualité des sols

La connaissance de qualité des sols est importante dans la mise en place des stratégies agricoles flexibles et adaptatives afin de bien gérer les terres et de maximiser les rendements. Dans l'ensemble, plus de 48% des parcelles ont des sols limoneux. Près de 39,5% des parcelles ont de nature sableux ou argileux (respectivement 18% et 21,5%). L'adaptation des cultures doit être gérée selon les caractéristiques des sols. Les régions à dominance de sols limoneux comme Itasy (80,3%), Melaky (69,1%) ou Menabe (67,3%) peuvent être propices à certaines cultures nécessitant une rétention d'eau plus

élevée. En revanche, les régions avec une part importante de sols sableux comme Atsimo Atsinana (45,3%), Androy (44,7%), Amoron'i Mania (30,5%), Atsimo Andrefana (29,4%) ou Anosy (27,2%) pourraient nécessiter des pratiques d'irrigation plus fréquentes. Les régions avec une diversité de sols, telles que Analamanga, Vakinankaratra et Analanjirofo pourraient offrir une polyvalence agricole plus large, permettant la culture de différentes variétés de cultures adaptées à chaque type de sol.

**Tableau 15.7: Répartition des parcelles agricoles selon la qualité des sols (%)**

Région	Type de sol				
	Sableux	Limoneux	Argileux	Glacis	Autre
Analamanga	11,1	44,3	31,8	2,5	10,3
Vakinankaratra	23,9	18,4	30,8	12,2	14,7
Itasy	5,9	80,3	9,8	3,9	0,2
Bongolava	12,7	51,1	32,3	0,8	3,2



Région	Type de sol				
	Sableux	Limoneux	Argileux	Glacis	Autre
Haute Matsiatra	11,1	53,2	6,5	3,2	25,9
Amoron'i Mania	30,5	38,0	20,0	5,8	5,6
Ihorombe	12,5	64,8	20,3	2,3	0,0
Atsimo Atsinanana	45,3	39,4	13,8	1,5	0,0
Vatovavy	9,4	61,8	26,0	0,7	2,1
Fitovinany	18,0	52,5	25,0	3,8	0,7
Atsinanana	4,1	58,3	33,6	3,8	0,2
Analanjirifo	22,5	32,0	37,7	6,4	1,4
Alaotra Mangoro	5,3	38,2	30,7	15,2	10,6
Boeny	21,8	54,1	20,0	3,3	0,9
Sofia	14,1	61,0	16,7	7,8	0,4
Betsiboka	21,3	64,5	10,8	1,8	1,6
Melaky	15,2	69,1	14,7	0,1	0,9
Atsimo Andrefana	29,4	62,0	6,3	1,3	0,9
Androy	44,7	51,4	3,8	0,0	0,0
Anosy	27,2	64,3	8,4	0,0	0,2
Menabe	14,5	67,3	16,3	0,5	1,4
DIANA	20,1	51,1	27,2	1,4	0,1
SAVA	25,0	46,7	24,3	2,7	1,3
Ensemble	18,0	48,6	21,5	5,0	6,9

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Quelques soient les types de sol déclarés par les ménages, ils ont leur perception subjective de la fertilité de leur parcelle. Les données sur la fertilité des parcelles dans différentes régions mettent en lumière la variabilité des conditions agricoles à travers le pays. Globalement, près de 22,5% des parcelles sont jugées par leur exploitant comme bonne. Seuls 9% des parcelles sont considérées par les ménages comme moins fertiles. Ainsi, les régions telles que Vatovavy (39,5%), Menabe (35,6%), Anosy (35,5%) et Androy (35,4%) affichent des pourcentages significatifs de parcelles avec une fertilité jugée bonne, indiquant un rendement agricole plus élevé pour ces zones. D'autre part, des régions comme Atsimo Andrefana et Ihorombe présentent une dispersion notable entre parcelles à fertilité moyenne et faible, soulignant des défis

potentiels pour l'agriculture dans ces régions. Comprendre ces variations de fertilité est crucial pour adapter les pratiques agricoles, telles que la sélection des cultures appropriées et l'utilisation ciblée d'engrais, afin de maximiser les rendements tout en préservant la santé des sols.



Tableau 15.8: Répartition des parcelles agricoles selon la perception des ménages de la fertilité des sols (%)

Région	Fertilité de la parcelle		
	Bonne	Moyenne	Faible
Analamanga	26,3	61,6	12,1
Vakinankaratra	23,0	70,8	6,2
Itasy	10,8	82,9	6,3
Bongolava	21,3	74,9	3,8
Haute Matsiatra	11,9	77,6	10,5
Amoron'i Mania	17,6	73,3	9,1
Ihorombe	30,2	49,4	20,4
Atsimo Atsinanana	11,1	76,7	12,2
Vatovavy	39,7	56,5	3,7
Fitovinany	22,1	69,5	8,3
Atsinanana	30,1	67,8	2,1
Analanjirifo	26,5	61,7	11,8
Alaotra Mangoro	32,5	64,8	2,7
Boeny	31,7	62,5	5,7
Sofia	29,1	62,0	8,8
Betsiboka	13,5	74,9	11,5
Melaky	28,2	68,1	3,7
Atsimo Andrefana	25,2	49,7	25,1
Androy	35,4	57,3	7,3
Anosy	35,5	58,1	6,4
Menabe	35,6	59,5	4,9
DIANA	19,4	70,5	10,1
SAVA	16,2	66,1	17,7
Ensemble	22,5	68,5	9,0

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022



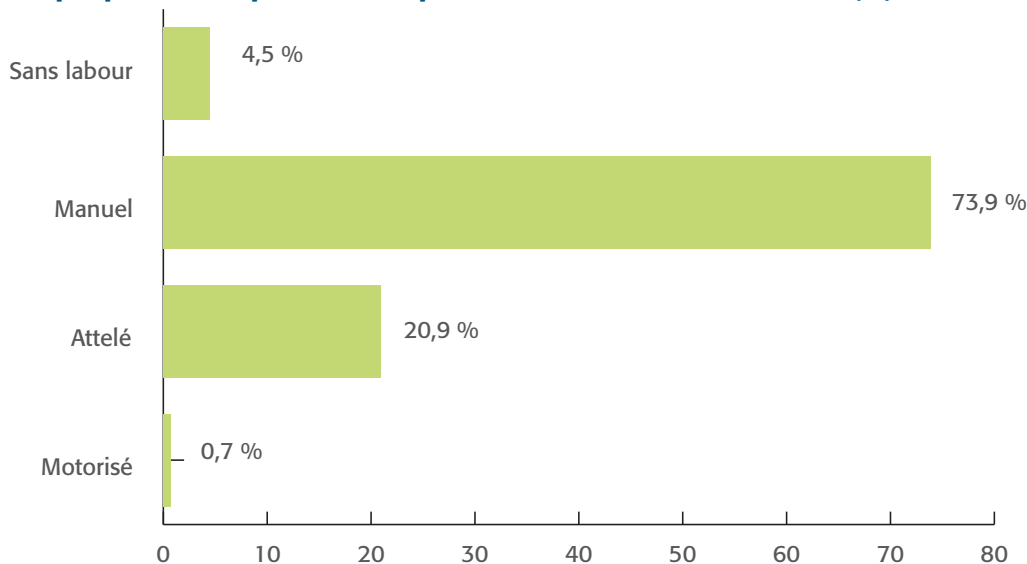
Mode de labour des parcelles

La répartition des parcelles selon le mode de labour affiche une prédominance marquée des méthodes manuelles, représentant près de trois quarts (73,9%) des pratiques de labour. Le labour attelé est également significatif, utilisé dans environ un cinquième (20,9%) des parcelles, tandis que le labour motorisé est moins

courant, représentant seulement 0,7% des pratiques de labour. En outre, un faible pourcentage de parcelles (4,5%) sont labourées sans recourir à une méthode spécifique. Ces chiffres confirment l'habitude des ménages agricoles pour l'utilisation.



Graphique 15.7: Répartition des parcelles selon le mode de labour (%)



Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Ces données suggèrent une forte dépendance des pratiques agricoles sur le travail manuel pour le labour, ce qui peut être significatif en termes de main-d'œuvre et de méthodes traditionnelles utilisées dans ces régions. Réduire cette dépendance au travail manuel

pourrait être bénéfique pour augmenter l'efficacité et la productivité agricole, libérant ainsi de la main-d'œuvre pour d'autres opportunités économiques et encourageant éventuellement l'adoption de techniques plus modernes et efficaces dans le secteur agricole.

15.2.4 Cultures pratiquées aux parcelles

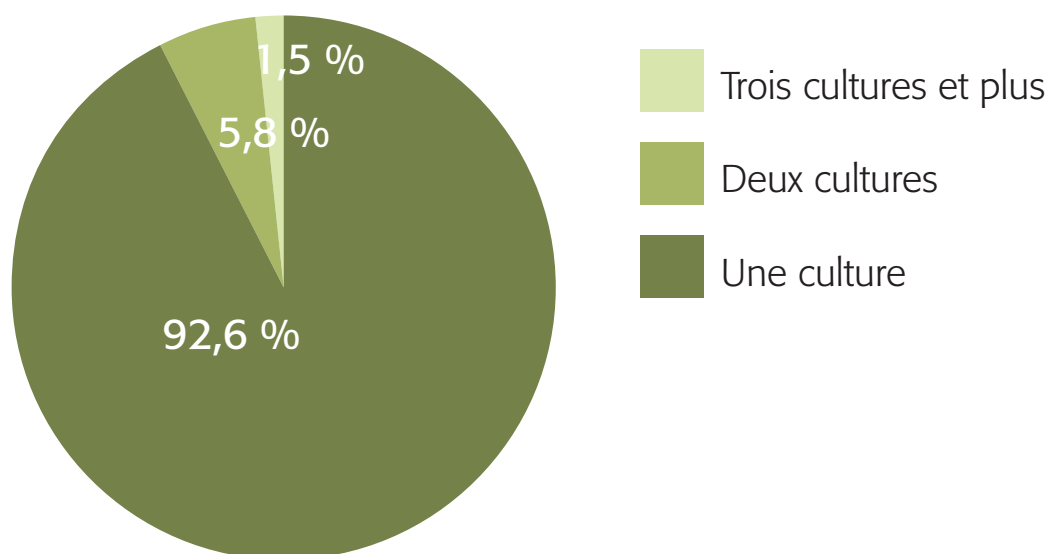
Nombre de culture par parcelle

La répartition du nombre de cultures par parcelle dévoile une tendance marquée vers la monoculture, avec près de 92,6% des parcelles dédiées à une seule culture. Cette prédominance d'une seule culture par parcelle suggère une spécialisation agricole, où les agriculteurs se concentrent sur la production d'une variété spécifique de cultures par zone. Cette pratique peut découler de multiples

facteurs tels que les conditions du sol, les exigences climatiques ou encore les préférences économiques des agriculteurs. Cependant, la présence de parcelles avec deux cultures (5,8%) voire plus (1,5%) témoigne d'une certaine diversification, offrant potentiellement des opportunités pour une gestion plus holistique des terres et une utilisation plus efficace des ressources disponibles.



Graphique 15.8: Répartition des ménages selon le nombre de cultures pratiquées à chaque parcelle (%)



Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Nombre de culture par ménage

Du côté du ménage, les données mettent en évidence des différences significatives dans le nombre moyen de cultures ainsi que la répartition des ménages par nombre de cultures en fonction du milieu de résidence, qu'il soit urbain ou rural. Ainsi, en moyenne, les ménages ruraux pratiquent 2,3 cultures par ménage, tandis que dans les milieux urbains, cette moyenne est légèrement inférieure, 2,0 cultures par ménage, avec une moyenne globale de 2,2 cultures

par ménage. En outre, les ménages ruraux ont tendance à avoir une plus grande diversité de cultures : 34,4% des ménages pratiquent une seule culture, tandis que 32,4% ont deux cultures et 18,7% ont trois cultures. En revanche, dans les zones urbaines, bien que 45,5% des ménages pratiquent une seule culture, la diversification est moins répandue, avec seulement 28,5% des ménages ayant deux cultures et 16,0% ayant trois cultures.



Tableau 15.9: Nombre moyen de cultures pratiquées, et répartition des ménages selon le nombre de cultures pratiquées et selon le milieu de résidence

	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Nombre moyen de culture	2,0	2,3	2,2
Répartition des ménages par nombre de cultures (%)			
1	45,5	34,4	35,1
2	28,5	32,4	32,2
3	16,0	18,7	18,5
4	5,8	7,5	7,4
5 et plus	4,2	6,9	6,7

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022



Ces variations entre les milieux urbains et ruraux pourraient être influencées par plusieurs facteurs tels que la disponibilité des terres, les pratiques agricoles traditionnelles, les opportunités économiques ou encore la demande de produits spécifiques dans chaque contexte.

Concernant le sexe du Chef de ménage, en moyenne, les ménages dirigés par des hommes ont tendance à cultiver un peu plus

de cultures que ceux dirigés par des femmes, avec une moyenne de 2,3 contre 2,0, l'ensemble étant de 2,2. Pour la répartition par nombre de cultures, les ménages dirigés par des femmes ont une plus grande propension à pratiquer une seule culture, représentant 45,8 % des cas, comparativement à 32,6 % pour les ménages dirigés par des hommes. Les hommes ont tendance à diversifier un peu plus leurs cultures, avec des pourcentages légèrement plus élevés pour deux et plus.



Tableau 15.10: Nombre moyen de cultures pratiquées et répartition des ménages selon le nombre de cultures pratiquées et selon le sexe du chef de ménage

	Sexe du CM		
	Homme	Femme	Ensemble
Nombre moyen de culture	2,3	2,0	2,2
Répartition des ménages par nombre de cultures (%)			
1	32,6	45,8	35,1
2	32,6	30,4	32,2
3	19,5	14,4	18,5
4	7,9	5,3	7,4
5 et plus	7,4	4,1	6,7

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

15.3 EXPLOITATION DES PARCELLES

15.3.1 Mains d'œuvres agricoles

Main d'œuvre familiale

Globalement, les ménages pauvres mobilisent généralement davantage de membres de la famille pour les différentes activités agricoles, telles que la préparation du sol, l'entretien du sol et la récolte, par rapport aux ménages non pauvres. Ce phénomène peut être attribué à divers facteurs économiques et sociaux. Les ménages pauvres pourraient avoir des ressources financières plus limitées,

les contraignant à compter davantage sur la main-d'œuvre familiale plutôt que d'embaucher du personnel externe. De plus, les plus petites exploitations agricoles des ménages pauvres pourraient nécessiter un effort de travail supplémentaire provenant de la famille, en utilisant essentiellement les équipements non modernes pour maintenir les activités agricoles.



Tableau 15.11: Nombre moyen de mains d’œuvres familiale selon le statut de la pauvreté selon les différentes tâches agricoles durant la campagne agricole

Statut de pauvreté	Préparation du sol	Entretien du sol	Récolte
Non Pauvre	1,3	1,1	1,4
Pauvre	2,0	1,7	2,0
Ensemble	1,8	1,6	1,9

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Pour la préparation du sol, les ménages pauvres mobilisent en moyenne 2 personnes contre 1,3 personnes chez les ménages non pauvres. Cet écart se réduit quelque peu pour l’entretien du sol, mais demeure significatif, avec 1,7 personnes chez les ménages pauvres contre 1,1 personnes chez les non pauvres. Pour la récolte, la main-d’œuvre familiale utilisée est également plus importante chez les ménages pauvres, avec une moyenne de 2 personnes comparée à 1,4 chez les non pauvres.

En comparant la récolte avec les autres tâches agricoles, il est clair que la récolte mobilise généralement plus de main-d’œuvre familiale, particulièrement chez les ménages pauvres. Cela suggère que la récolte est une phase exigeante en termes de main-d’œuvre, vu la pression temporelle, et afin d’éviter les pertes dues aux conditions météorologiques, aux maladies des cultures ou même au vol des récoltes.

Main d’œuvre non familiale

Groupes d’âge

Pour les phases de préparation du sol et de la récolte, le nombre moyen de mains-d’œuvre non familiales est plus élevé pour les individus âgés de 15 ans et plus que pour ceux âgés de moins de 15 ans. En effet, pour la préparation du sol, le nombre moyen de main d’œuvre est 4 personnes pour les groupes d’âge de moins de 15 ans et 5,4 personnes chez les 15 ans et plus. De même, pour

la récolte, le nombre moyen de mains-d’œuvre non familiales est plus élevé chez les 15 ans et plus (4,4 personnes) que chez les moins de 15 ans (4 personnes). Cependant, pour l’entretien du sol, il est de 3,3 personnes chez les 15 ans et plus et de 4 personnes chez les moins de 15 ans.



Tableau 15.12: Nombre moyen des mains d’œuvre non familiale selon le groupe d’âge du travailleur et les différents types de tâches agricoles

Groupe d’âge	Préparation du sol		Entretien du sol		Récolte	
	Moins de 15 ans	15 ans et plus	Moins de 15 ans	15 ans et plus	Moins de 15 ans	15 ans et plus
Nombre moyen de main d’œuvre	4,0	5,5	4,0	3,3	4,0	4,4

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Le résultat montre aussi qu’en moyenne, le nombre des individus âgés moins de 15 ans reste stable (4 personnes) pour toutes les différentes phases d’exploitation agricole. Pourtant, les individus âgés de 15 ans et plus semblent être moins impliqués dans l’entretien du sol, avec des nombres moyens de mains-d’œuvre non familiales

moins élevés que ceux des moins de 15 ans. Cela suggère que les tâches nécessitant plus d’expertise, de force physique ou d’expérience sont confiées aux travailleurs plus âgés, tandis que les tâches moins exigeantes sont attribuées aux jeunes.

Sexe



Du côté du sexe des travailleurs, pour la préparation du sol, les femmes ont un nombre moyen de main-d'œuvre non familiale légèrement plus élevé (5,1 personnes) que les hommes (4,3 personnes). De même, pour l'entretien du sol, les hommes ont un

nombre moyen inférieur de main-d'œuvre non familiale (3,2 personnes) par rapport aux femmes (4,1 personnes). En revanche, pour la récolte, les hommes ont un nombre moyen légèrement plus élevé (4,3) que les femmes (4,0).



Tableau 15.13: Nombre moyen des mains d'œuvre non familiale selon le sexe du travailleur et les différents types tâches agricoles

Sexe	Préparation du sol		Entretien du sol		Récolte	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Nombre moyen de main d'œuvre	4,3	5,1	3,2	4,1	4,3	4,0

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

En comparant la récolte avec les autres tâches agricoles, il est clair que la récolte mobilise plus des hommes que des femmes, vu la

nature des tâches pour cette phase d'exploitation agricole ainsi que la contrainte du temps.

15.3.2 Intrants agricoles

Utilisation des fertilisants et des produits phytosanitaires

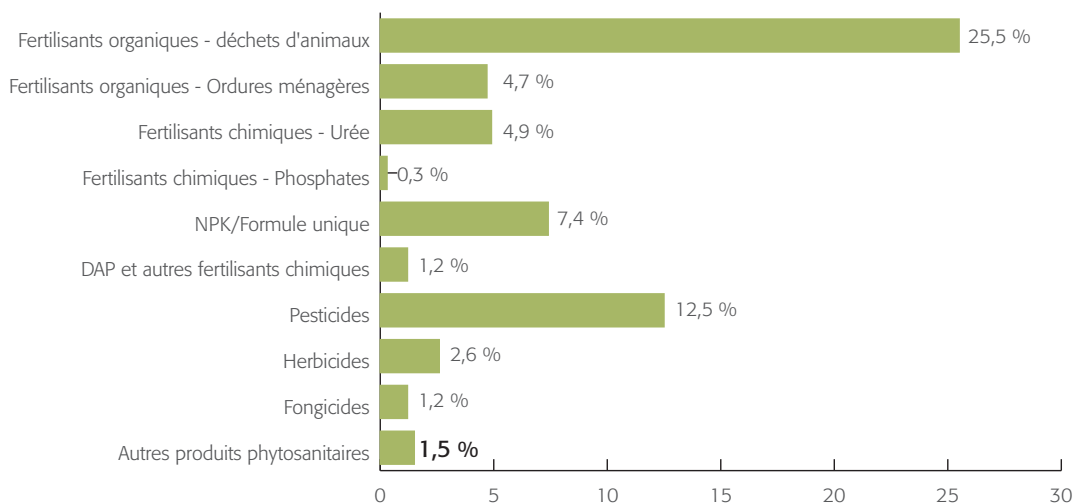
Les fertilisants organiques issus des déchets d'animaux sont les plus répandus, utilisés par 25,5% des ménages, ce qui souligne l'importance de ces ressources naturelles dans l'agriculture locale. Près de 4,7% des ménages agricoles se recourent vers les fertilisants organiques provenant des ordures ménagères. Pour les fertilisants chimiques, environ 7,4% des ménages agricoles se servent

des NPK ou formules uniques, environ 4,9% pour l'urée et 0,3% pour les phosphates.

En ce qui concerne les produits phytosanitaires, les pesticides sont les plus largement utilisés (12,5% des ménages agricoles), suivis par les herbicides (2,6%), les fongicides (1,2%), et d'autres produits phytosanitaires (1,5%).



Graphique 15.9: Part des ménages utilisant les différents intrants (%)



Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

La prédominance des fertilisants organiques (utilisés par 27,8% des ménages) issus des déchets d'animaux souligne une utilisation

significative de ressources naturelles et organiques pour enrichir les sols. Cependant, l'utilisation de fertilisants chimiques (11,1%) tels

que l'urée, les phosphates et les formules NPK montre également une dépendance croissante à des intrants synthétiques pour augmenter la productivité. Cela peut résulter de la recherche de rendements plus élevés ou d'une réponse à la demande croissante de

produits agricoles. En ce qui concerne les produits phytosanitaires (14,9%), l'utilisation des pesticides est notablement élevée, suggérant une préoccupation pour la protection des cultures contre les ravageurs, les maladies et les mauvaises herbes.



Tableau 15.14: Part des ménages selon l'utilisation des groupes d'intrants (%)

	Proportion des ménages
Fertilisants organiques	27,8
Fertilisants chimiques	11,1
Produits phytosanitaires	14,9

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Cette répartition entre les différentes catégories d'intrants suggère une préférence générale pour les ressources naturelles en matière de fertilisation, mais également une utilisation prudente mais significative de produits chimiques pour maintenir la santé des cultures.

Une approche équilibrée et durable dans l'utilisation de ces intrants pourrait favoriser des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement.

Semences

Acquisition

L'autoproduction de semences est une pratique courante pour plusieurs cultures, notamment le maïs, le riz, les haricots et les plants/boutures de tubercules. Elle représente souvent la source principale de semences pour de nombreux agriculteurs, soulignant ainsi leur dépendance à l'égard de leurs propres récoltes pour les cycles de plantation ultérieurs. Les marchés et les boutiques constituent également des sources importantes de semences pour diverses cultures, notamment le niébé, les autres céréales et les autres semences. En dehors de l'autoproduction et des marchés/boutiques,

d'autres sources de semences incluent les autres agriculteurs ou ménages, ainsi que d'autres fournisseurs. Le recours à d'autres agriculteurs ou ménages comme source de semences montre l'importance des réseaux d'échange entre pairs dans le milieu agricole. Les agriculteurs se fient souvent à l'expérience et à la confiance mutuelle pour échanger des semences, favorisant ainsi la diversité de variété des cultures. Ce fait est très souvent pour les plants/boutures de tubercules.



Tableau 15.15: Répartition des ménages selon leurs principaux fournisseurs de semences (%)

	Fournisseur					Total
	Coopérative	Marché /Boutique	Auto-production	Autre paysan ou ménage	Autres fournisseurs	
Semences de maïs	0,3	21,8	57,1	6,1	14,7	100
Semences de riz	0,3	15,1	60,2	5,6	18,8	100
Semences d'autres Céréales	0,5	32,5	49,9	5,9	11,2	100
Semences de haricots	0,7	25,9	57,4	4,6	11,4	100
Semences de niébé	1,1	54,7	36,1	3,4	4,8	100
Plants/boutures de tubercules	0,1	8,5	60,3	19,4	11,6	100
Autres semences	1,5	36,7	43,2	9,1	9,4	100

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022



La répartition des ménages agricoles selon leurs principaux fournisseurs de semences révèle la pratique généralisée parmi les agriculteurs de récolter et de conserver leurs propres semences pour les

saisons de plantation ultérieures, renforçant ainsi la résilience face aux variations du marché.

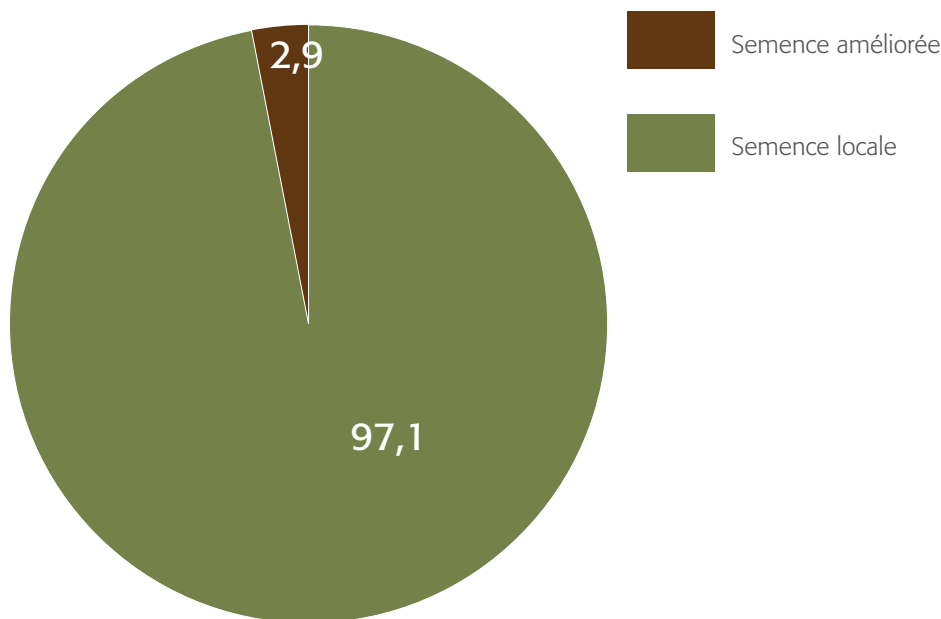
Utilisation

La forte prédominance de l'utilisation de semences locales parmi les ménages agricoles, avec une proportion écrasante de 97% témoigne de la préférence généralisée des agriculteurs pour les variétés de semences adaptées localement et issues de la zone ou de la communauté. En revanche, l'utilisation de semences améliorées est marginale, ne représentant que 3% de l'ensemble des

semences utilisées par les ménages. Les semences améliorées sont généralement des variétés sélectionnées ou développées pour présenter des caractéristiques spécifiques telles qu'une résistance accrue aux maladies, une meilleure productivité ou une meilleure adaptation aux conditions environnementales et, donc, plus chers que les semences locales.



Graphique 15.10: Répartition des ménages selon le type de semence utilisé (%)



Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Cette forte préférence pour les semences locales peut être attribuée à plusieurs facteurs, notamment la familiarité des agriculteurs avec ces variétés, leur adaptation aux conditions locales, leur

disponibilité et leur coût ainsi que la manque de sensibilisation ou de connaissances sur les avantages des semences améliorées.

15.3.3 Utilisations des produits agricoles

Type d'utilisation des produits agricoles

Globalement, une partie importante des récoltes est destinée à l'autoconsommation, représentant 35 % de la production totale. Cela souligne l'importance de l'agriculture de subsistance dans laquelle les récoltes sont utilisées pour répondre aux besoins alimentaires des ménages agricoles.

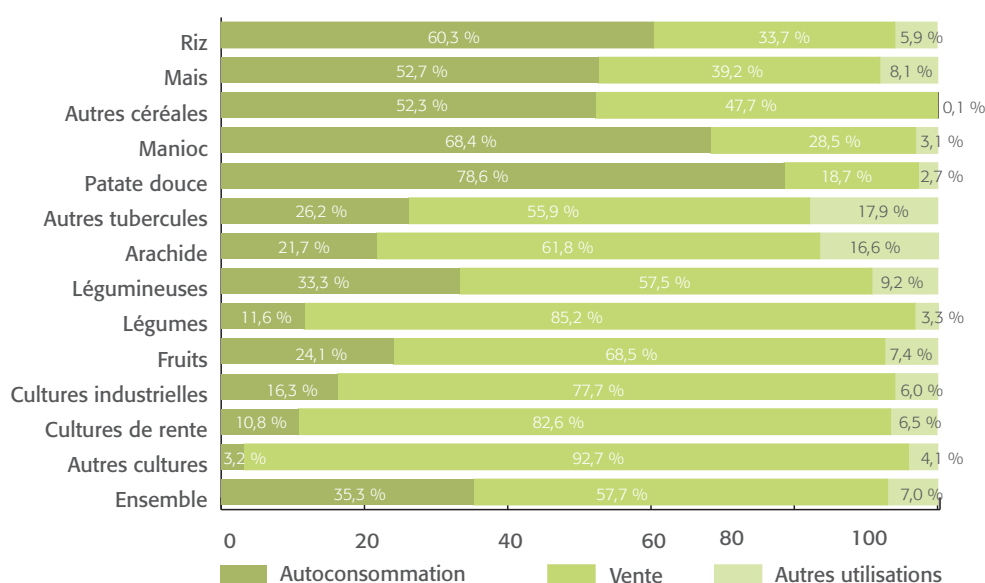
de l'agriculture, où une part importante des cultures est destinée à la vente sur les marchés locaux ou à d'autres utilisations lucratives.

En revanche, une part significative, soit 58 %, est destinée à la vente. Cela met en lumière l'aspect commercial et économique

Enfin, environ 7 % des cultures sont utilisées à d'autres fins, pouvant inclure des usages spécifiques, des dons ou des traitements pour des besoins non alimentaires ou non commerciaux.



Graphique 15.11: Utilisation de quelques produits agricoles (%)



Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Pour les cultures vivrières (riz, maïs, autres céréales, manioc et patate douce), elles sont principalement destinées à l’autoconsommation, dépassant généralement la moitié de la production totale. Cela souligne leur rôle crucial dans la sécurité alimentaire des ménages agricoles. En revanche, les autres cultures comme l’arachide, les fruits, les cultures industrielles, et les cultures de rente ont une

orientation plus commerciale, avec une part plus élevée destinée à la vente, dépassant souvent les 60 %. Elles représentent des sources de revenus pour les agriculteurs, indiquant une exploitation plus orientée vers le marché. Enfin, les autres cultures présentent une forte prévalence de vente, ce qui suggère une spécialisation probable dans des cultures à forte demande sur le marché local.

Revenu agricole

Le revenu agricole, comme dans les éditions précédentes de l’EPM, se compose à la fois des recettes des ventes réalisées et de la valeur monétaire correspondante à l’autoconsommation. Le riz représente le plus gros contributeur au revenu, avec environ 57,1 % du total. Son revenu annuel moyen s’élève à 1 358 000 Ar. Les cultures de rente composent 15 % du revenu total, générant un revenu annuel moyen de 2 226 000 Ar. Cela comprend des cultures à forte

valeur ajoutée destinées principalement à la vente. Les cultures vivrières telles que le manioc, la patate douce, et d’autres tubercules représentent ensemble près de 17 % du revenu total. Les légumineuses, les légumes et les fruits, bien que contribuant moins en termes de revenus, offrent une complémentarité dans la production agricole.



Tableau 15.16: Revenu agricole annuel moyen par ménage cultivateur, par produit ou groupe de produits, et le poids de chaque groupe de produits dans le revenu annuel total généré

Culture	Poids de chaque groupe de produit (%)	Revenu agricole (Millier d’Ar)	Vente (Millier d’Ar)	Autoconsommation (Millier d’Ar)
Riz	57,1	1358	487	871
Mais	1,9	177	75	102
Autres céréales	0,0	122	58	64
Manioc	10,4	479	141	338
Patate douce	5,2	572	110	462
Autres tubercules	1,3	435	296	139
Arachide	1,1	363	269	94



Culture	Poids de chaque groupe de produit (%)	Revenu agricole (Millier d'Ar)	Vente (Millier d'Ar)	Autoconsommation (Millier d'Ar)
Légumineuses	4,3	515	326	189
Légumes	2,4	535	471	64
Fruits	0,6	263	194	69
Cultures industrielles	0,6	348	288	60
Cultures de rente	15,0	2226	1968	258
Autres cultures	0,0	209	202	7

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Les cultures alimentaires de base telles que le riz et les cultures lucratives de rente jouent donc des rôles majeurs dans la sécurité alimentaire et les revenus, tandis que d'autres cultures contribuent à la diversification des revenus et à l'alimentation.

Concernant le sexe du Chef de ménage, en moyenne, les ménages dont le chef est un homme, affichent des revenus agricoles annuels plus élevés, atteignant 2 753 000 Ar en milieu urbain et 2 393 000 Ar en milieu rural. Les ménages dirigés par des femmes présentent des revenus agricoles annuels moyens moins élevés, atteignant 1 198 000 Ar en milieu urbain et 1 476 000 Ar en milieu rural.



Tableau 15.17: Revenu agricole annuel moyen d'un ménage cultivateur selon le sexe du chef de ménage et selon le milieu de résidence (en Millier d'Ar)

Sexe du CM	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Homme	2753	2393	2412
Femme	1198	1476	1459
Ensemble	2472	2238	2251

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Dans les deux catégories de sexe, les revenus agricoles annuels moyens sont généralement plus élevés en milieu urbain qu'en zone rurale. L'écart de revenu entre les sexes est plus prononcé en milieu urbain, où les hommes en tant que chefs de ménage génèrent des revenus agricoles considérablement plus élevés que les femmes. Cette disparité pourrait résulter de divers facteurs socio-économiques, des opportunités d'accès aux ressources, ainsi que des différences en niveaux d'éducation et aux opportunités économiques.

Selon le niveau d'instruction du Chef de ménage, les revenus agricoles annuels moyens pour les ménages, dont le Chef de ménage a un niveau d'instruction allant d'« aucun » niveau d'instruction au

niveau primaire, se situent autour de 1 650 000 à 2 350 000 Ar, avec des revenus légèrement plus élevés en milieu urbain par rapport au rural. Pour les chefs de ménage ayant suivi l'Enseignement secondaire, les revenus agricoles se tournent autour de 2 430 000 et 2 530 000 Ar, avec des niveaux similaires entre milieu urbain et rural. Les ménages dont le chef de ménage a atteint un niveau universitaire affichent des revenus considérablement plus élevés, dépassant les 4 830 000 Ar. Pour cette dernière catégorie des ménages, le revenu moyen en milieu urbain est plus de deux fois du revenu moyen de ses homologues en milieu rural. Cela peut être dû au fait que l'activité agricole est une activité non principale des ménages en zone urbaine.



Tableau 15.18: Revenu agricole annuel moyen d'un ménage cultivateur selon le niveau d'instruction du chef de ménage et selon milieu de résidence (en Millier d'Ar)

Niveau d'instruction du CM	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Aucun	1717	1653	1655
Primaire	2714	2333	2352
Secondaire 1 ^{er} cycle	2405	2431	2429
Secondaire 2 nd cycle	2507	2541	2538
Universitaire	2050	5541	4829
Ensemble	2472	2238	2251

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Ce résultat souligne l'importance de l'éducation dans l'amélioration des revenus agricoles, notamment en milieu rural, où un niveau d'instruction plus élevé semble contribuer de manière significative à l'augmentation des revenus des ménages cultivateurs.



Tableau 15.19: Revenu agricole annuel moyen d'un ménage cultivateur par quintile de consommation du ménage, et par milieu de résidence (en Millier d'Ar)

Quintile du bien-être	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
1 ^{ère} quintile	1645	1639	1639
2 ^{ème} quintile	2450	2098	2113
3 ^{ème} quintile	2341	2328	2329
4 ^{ème} quintile	2790	3026	3006
5 ^{ème} quintile	3437	3692	3665
Ensemble	2472	2238	2251

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Par rapport au quintile de consommation du ménage, les données montrent une progression du revenu agricole moyen d'un ménage cultivateur en fonction de l'augmentation du quintile de consommation du chef de ménage. En général, le revenu moyen augmente à mesure que l'on passe du premier quintile au cinquième quintile, que ce soit en milieu urbain, rural ou dans l'ensemble. Le

résultat reflète la liaison entre le niveau de consommation du ménage et le revenu agricole moyen. Les ménages agricoles ayant des revenus moyens issus de l'agriculture plus élevés ont des niveaux de consommation supérieurs. Cela est essentiellement dû au fait que les ménages agricoles consacrent la plupart de leur revenu à la consommation.



Débouchés des ventes agricoles

Pour la vente des produits agricoles, les marchés constituent le principal débouché dans la plupart des régions, représentant en moyenne 61,5% des ventes globales. Les régions comme Ihorombe, Androy, ou Anosy affichent des taux extrêmement élevés (supérieurs à 90%) de ventes sur les marchés, montrant une forte dépendance à ce canal de commercialisation. Près de 19,0% des ménages agricoles vendent leur produit auprès des opérateurs privés. Ces canaux jouent un rôle non négligeable dans certaines régions, notamment dans les régions où les coopératives agricoles

sont bien établies ou là où les opérateurs privés interviennent davantage dans la commercialisation des produits agricoles comme Bongolava et SAVA. Environ 17,3% des ventes sont réalisées directement auprès des ménages ou des particuliers. Cette pratique est relativement répandue et constitue souvent une source complémentaire de revenus pour les agriculteurs. Enfin, les ventes aux coopératives et les autres débouchés représentent une part moins importante, en moyenne 1,6% et 0,5% respectivement.



Tableau 15.20: Répartition des ménages agricoles selon le type de clients ayant acheté leurs produits (%)

	Débouché				
	Marche	Ménage/Particulier	Coopérative	Opérateur Privé	Autres débouchés
Analamanga	60,0	20,6	4,1	13,3	1,9
Vakinankaratra	76,5	12,2	0,5	9,4	1,4
Itasy	66,1	9,1	0,0	24,5	0,3
Bongolava	25,1	16,7	4,3	53,9	0,0
Haute Matsiatra	73,7	17,8	2,1	6,4	0,0
Amoron'i Mania	71,2	23,7	0,0	5,1	0,0
Fitovinany	84,0	8,9	0,5	6,7	0,0
Ihorombe	91,1	5,2	0,4	3,3	0,0
Atsimo Atsinanana	87,5	5,7	0,0	6,7	0,0
Vatovavy	70,8	24,8	0,0	4,4	0,0
Atsinanana	67,6	12,5	0,0	19,9	0,0
Analanjirifo	19,3	30,9	2,8	47,0	0,0
Alaotra Mangoro	57,7	25,8	0,3	14,2	2,0
Boeny	76,5	9,5	1,1	12,3	0,7
Sofia	36,3	35,5	2,2	25,2	0,7
Betsiboka	46,7	25,4	3,6	24,4	0,0
Melaky	62,1	20,4	0,5	16,9	0,1
Atsimo Andrefana	76,5	5,0	0,0	18,2	0,3
Androy	96,6	1,8	0,0	1,6	0,0

	Débouché				
	Marche	Ménage/Particulier	Coopérative	Opérateur Privé	Autres débouchés
Anosy	97,9	0,0	0,0	0,0	2,1
Menabe	65,2	12,4	1,7	20,1	0,6
DIANA	49,3	22,4	5,0	22,6	0,7
SAVA	30,1	20,3	8,2	40,6	0,7
Ensemble	61,5	17,3	1,6	19,0	0,5

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Les disparités régionales quant aux canaux de vente suggèrent que les stratégies de commercialisation doivent être adaptées aux contextes locaux. Les régions rurales isolées, par exemple, peuvent

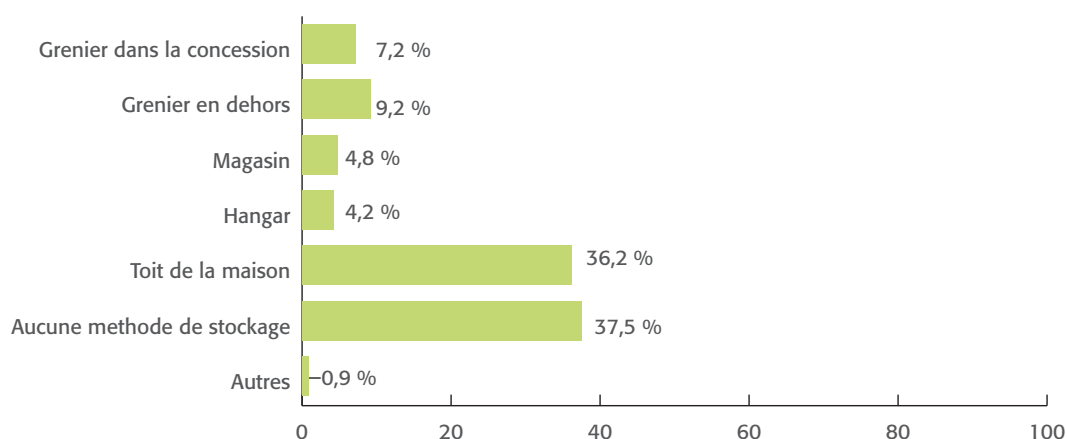
privilégier les ventes directes aux ménages, tandis que les régions plus urbanisées peuvent avoir une plus grande dépendance aux marchés ou à d'autres canaux de vente.

Mode de stockage

Le mode de stockage joue un rôle crucial dans la préservation de la qualité des produits, la stabilité des prix, la sécurité alimentaire ainsi que la viabilité économique des exploitants agricoles.



Graphique 15.12: Répartition de la production selon le principal mode de stockage (%)



Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Les résultats révèlent une prédominance marquée des pratiques informelles de stockage. Environ 36,2% des ménages utilisent le toit de la maison (à l'intérieur de la maison) pour le stockage, tandis que 37,5% ne disposent d'aucune méthode de stockage formelle. Cette tendance suggère une forte dépendance à des méthodes traditionnelles ou informelles pour conserver les récoltes. Parmi les méthodes de stockage formelles, le grenier dans la

concession et le grenier en dehors sont utilisés par 7,2% et 9,2% des ménages respectivement. Des proportions moins importantes sont observées pour le stockage dans un magasin (4,8%) ou dans un hangar (4,2%). Ces pratiques formelles de stockage semblent moins répandues que les méthodes informelles.



L'utilisation des méthodes de stockage informelles ou traditionnelles peut être une pratique courante en raison de sa facilité

d'accès et de son coût potentiellement moindre par rapport aux structures de stockage formelles.

15.3.4 Culture de riz et ses produits de substitution

Cas de la culture de riz

En général, la proportion de ménages cultivateurs pratiquant la culture du riz est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain pour la plupart des régions. Cette tendance est cohérente avec le fait que la culture du riz est souvent associée à des zones rurales où les terres cultivables sont plus accessibles.

Des variations significatives existent entre les régions. Des régions comme Betsiboka, Bongolava, Vatovavy, et Diana présentent des taux élevés de culture du riz, dépassant souvent les 90% pour les deux milieux de résidence. En revanche, certaines régions comme

Androy ont des taux très bas, presque nuls, de culture du riz, quelle que soit la zone de résidence.

Ces données révèlent la prévalence de la culture du riz chez les ménages cultivateurs, avec des différences significatives entre les régions et les milieux de résidence. Cette analyse peut orienter les politiques agricoles et de développement rural en mettant l'accent sur les régions où la culture du riz est plus prédominante ou moins développée, selon les besoins spécifiques de chaque région.



Tableau 15.21: Proportion des ménages cultivateurs ayant cultivé du riz selon la région et selon le milieu de résidence (%)

Région	Milieu de résidence	
	Urbain	Rural
Analamanga	86,6	78,5
Vakinankaratra	65,7	87,5
Itasy	80,8	92,2
Bongolava	87,0	98,2
Haute Matsiatra	40,4	74,6
Amoron'i Mania	82,3	81,6
Fitovinany	85,0	88,9
Ihorombe	52,9	59,4
Atsimo Atsinanana	92,9	96,3
Vatovavy	81,1	95,3
Atsinanana	83,5	86,4
Analanjirofo	75,5	78,5
Alaotra Mangoro	71,0	84,3
Boeny	91,7	92,8
Sofia	88,1	95,7
Betsiboka	96,0	98,2
Melaky	75,2	93,1

Région	Milieu de résidence	
	Urbain	Rural
Atsimo Andrefana	28,8	30,8
Androy	0,0	1,5
Anosy	11,4	25,9
Menabe	66,9	62,1
DIANA	74,9	85,7
SAVA	69,7	89,0
Ensemble	74,1	79,5

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Les régions d'Alaotra Mangoro, Vakinankaratra, Sofia et Itasy se démarquent comme des contributeurs majeurs à la production rizicole, totalisant près de 43,4% de la production totale. Cela suggère une concentration de la production dans certaines zones, probablement en raison de conditions environnementales propices ou de pratiques agricoles spécifiques. Ces régions génèrent les plus grands revenus des ventes de riz, représentant environ 43,2% du total des revenus. Elles tirent des bénéfices substantiels de la

commercialisation du riz, soulignant une efficacité dans la transformation de la production en revenus monétaires.

Certaines régions affichent des écarts importants entre leur contribution à la production et celle aux revenus des ventes de riz. Parmi ces régions, on peut citer Haute Matsiatra, Atsimo Atsinanana et Analanjirofo qui ont une contribution modeste à la production mais génèrent une part encore plus faible des revenus des ventes de riz.



Tableau 15.22: Répartition de la production rizicole et des revenus générés par les ventes de riz selon la région (%)

Région	Production	Revenu des ventes
Analamanga	6,0	4,2
Vakinankaratra	10,9	12,8
Itasy	7,4	9,6
Bongolava	3,5	5,0
Haute Matsiatra	3,9	1,8
Amoron'i Mania	2,5	1,6
Fitovinany	1,1	0,7
Ihorombe	0,3	0,3
Atsimo Atsinanana	2,2	0,7
Vatovavy	2,1	1,5
Atsinanana	4,2	3,8



Région	Production	Revenu des ventes
Analanjirifo	6,1	1,5
Alaotra Mangoro	12,7	17,1
Boeny	5,9	6,7
Sofia	12,4	13,3
Betsiboka	1,6	2,1
Melaky	2,2	2,5
Atsimo Andrefana	4,1	5,6
Androy	0,0	0,0
Anosy	0,3	0,3
Menabe	3,0	4,6
DIANA	1,6	1,2
SAVA	6,0	3,1
Total	100,0	100,0

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022



Cas de la culture des produits de substitution du riz

Les produits suivants sont considérés comme substitués du riz : le maïs, le manioc et la patate douce. On observe une variation intéressante dans l'utilisation de ces substitués en fonction du quintile de consommation. Les ménages du premier quintile, soit les 20% les plus pauvres, ont une part importante de cultivateurs utilisant le manioc comme substitut du riz (49,7%), suivi de près par la patate douce (21,3%) et le maïs (21,2%). Cette tendance se poursuit avec une diminution graduelle de l'utilisation du manioc, de la patate douce et du maïs en tant que substitués du riz à mesure que l'on avance vers les quintiles de consommation supérieurs.

Les ménages des quintiles supérieurs, soit les 20% les plus riches, montrent une utilisation moindre de ces produits comme substitués du riz, avec une préférence relative pour le maïs et une diminution marquée de l'utilisation du manioc et de la patate douce.

Cette préférence de la culture de maïs chez les ménages agricoles les plus aisés peut s'expliquer par le fait que ce produit n'est pas nécessairement consommé directement par le ménage, mais, peut être transformé en alimentation des animaux.



Tableau 15.23: Part des ménages cultivateurs selon le quintile de consommation et selon le produit de substitution du riz, (%)

	Maïs	Manioc	Patate douce
1ère quintile	21,2	49,7	21,3
2ème quintile	20,3	43,0	17,6
3ème quintile	17,9	37,3	16,4
4ème quintile	18,8	31,6	12,3
5ème quintile	20,3	23,7	11,2
Ensemble	19,8	40,8	17,3

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

15.4 EXPLOITATION DE L'ÉLEVAGE

La détention d'un cheptel peut jouer un rôle crucial dans la vie d'un ménage, que ce soit en tant que source de revenus ou pour assurer une sécurité alimentaire et une résilience face aux événements

imprévus. Les animaux d'élevage peuvent fournir des ressources économiques directes, comme la vente de produits dérivés (viande, lait, etc.), ou indirectes, comme l'aide au labourage des champs.

15.4.1 Ménage éleveur et espèces animales possédées

Globalement, les ménages éleveurs s'orientent essentiellement vers l'élevage de poulets qui sont composés de poules, de poules pondeuses et de poulets de chair. En effet, près de 46,2% des ménages éleveurs exploitent ces espèces. Cette pratique est beaucoup plus importante en milieu urbain (50,6%) qu'en milieu rural (45,8%). Cela pourrait être due à la consommation domestique et à la prédominance de pratique de l'élevage des poulets de chair et des poules pondeuses dans les zones urbaines. Les zébus et les bœufs, souvent utilisés pour les travaux agricoles, sont plus fréquents dans les zones rurales, soulignant un lien étroit entre leur détention et les activités agricoles traditionnelles.

Les porcins sont communément détenus, leur présence étant relativement similaire entre les zones urbaines et rurales, indiquant une pratique d'élevage plus généralisée. Les porcins sont également assez répandus et presque équitablement répartis entre les zones urbaines et rurales. Cependant, l'élevage des petits ruminants caprin gagne de terrain en milieu rural qu'en urbain. Les autres élevages comme les vaches laitières, les lapins ainsi que les autres volailles montrent une présence relativement modérée (moins de 6% des éleveurs), mais légèrement plus marquée en milieu rural.



Tableau 15.24: Proportion des ménages éleveurs selon le type d'animal et selon le milieu de résidence (%)

	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Zébus de trait	18,7	30,3	29,2
Bœufs/autres zébus	12,7	28,2	26,8
Vaches laitières	3,7	2,7	2,8
Ovins	1,8	3,4	3,3
Caprins	2,4	3,9	3,8
Porcins	30,4	29,1	29,2
Lapins	3,4	2,7	2,8
Poulets	50,6	45,8	46,2
Dindes/Canards	5,6	3,6	3,8
Autres volailles	1,6	1,4	1,4
Autres animaux	0,7	0,4	0,4

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Selon le quintile du bien-être des ménages éleveurs, les zébus et les bœufs, essentiellement des animaux de travail, sont détenus dans une proportion relativement stable à travers les quintiles, bien que les zébus de trait soient légèrement plus répandus dans les quintiles inférieurs. La présence des vaches laitières semble augmenter avec le niveau de bien-être économique, atteignant son point culminant dans les quintiles supérieurs. Plus fréquents dans les quintiles supérieurs, les porcins sont relativement bien répartis à travers les différentes tranches de consommation. La présence

accrue de porcins chez les ménages mieux nantis peut indiquer une plus grande capacité à investir dans des élevages de porcs pour la viande. Les poulets sont largement répandus dans tous les quintiles, mais leur détention augmente de manière significative avec le niveau de bien-être économique. Pour les autres types d'animaux, ils montrent des variations relativement mineures selon les quintiles, avec parfois une tendance à être plus présents dans les quintiles inférieurs à l'exception des petits ruminants.



Tableau 15.25: Proportion des ménages éleveurs selon le type d'animal et selon le quintile de consommation (%)

	Quintile du bien-être					Ensemble
	1ère quintile	2ème quintile	3ème quintile	4ème quintile	5ème quintile	
Zébus de trait	26,8	29,4	33,5	29,2	26,0	29,2
Bœufs/ autres zébus	27,4	28,6	28,7	25,5	17,0	26,8
Vaches laitières	1,8	2,3	2,9	3,9	4,6	2,8
Ovins	5,5	2,6	2,7	1,8	2,2	3,3
Caprins	7,0	3,5	2,1	1,9	1,7	3,8



	Quintile du bien-être					Ensemble
	1ère quintile	2ème quintile	3ème quintile	4ème quintile	5ème quintile	
Porcins	26,6	28,2	29,8	33,5	32,2	29,2
Lapins	2,6	3,0	2,5	3,3	2,8	2,8
Poulets	41,6	45,4	47,0	50,1	54,5	46,2
Dindes/Canards	2,6	2,7	4,2	6,1	5,8	3,8
Autres volailles	0,9	1,1	1,9	2,2	1,7	1,4
Autres animaux	0,3	0,4	0,2	0,3	1,3	0,4

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

15.4.2 Effectif du cheptel

Le résultat de l'enquête montre qu'en général, le nombre d'animaux possédé par le ménage diminue un peu en 2022 par rapport à celle de 2021 sauf pour le cas de la vache laitière. Pour cette espèce d'animale, une augmentation notable est constatée en 2022 par rapport à celui de l'année précédente, ce qui pourrait être lié à une demande accrue de produits laitiers. Ainsi, une moyenne de 1,7 têtes de vache laitière par ménage a été constatée en 2021 contre 2,4 en 2022. Cependant, pour les zébus et les bœufs, bien

que les chiffres montrent une légère baisse en 2022 par rapport à 2021, ces animaux restent des actifs stables dans l'élevage des ménages. Cela peut refléter une continuité dans l'utilisation de ces animaux pour le travail agricole. On remarque aussi que la taille moyenne par ménage éleveur de poulets a subi une forte diminution allant de plus de 20 têtes pour l'année 2021 à près de 13,5 têtes en 2022.



Tableau 15.26: Évolution de la taille moyenne de l'exploitation de l'élevage, par type d'animal

	Situation 2021 (tête/ménage)	Situation 2022 (tête/ménage)	Valeur actuelle par tête (millier d'Ar)
Zébus de trait	3,2	3,1	1010,4
Bœufs/autres zébus	5,5	5,2	701,4
Vaches laitières	1,7	2,4	934,6
Ovins	9,2	8,1	66,9
Caprins	11,9	9,5	63,1
Porcins	2,2	2,2	215,7
Lapins	11,6	7,4	10,5
Poulets	20,7	13,5	11,0
Dindes/Canards	10,1	9,4	13,7
Autres volailles	7,7	6,7	22,6
Autres animaux	6,5	6,1	47,8

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Outre cette évolution, de façon globale, on constate que les valeurs actuelles par tête et le nombre d'animaux possédés par le ménage sont inversement proportionnelle. En d'autres termes, les ménages éleveurs ont beaucoup d'animaux moins valeureux (moins

de 70 000 Ar) comme les volailles et les petits ruminants et ont peu d'animaux de grandes valeurs (plus de 200 000 Ar) comme les bovins et les porcins.

15.4.3 Association de deux catégories d'animaux

À Madagascar, la plupart des ménages n'élèvent en générale qu'une seule catégorie d'animaux. En effet, seuls 15,3% ménages éleveurs possèdent simultanément des bovins et volailles. En plus,

les ménages ayant élevé ensemble des petits ruminants et des volailles ont une proportion très faible (1,9%).



Tableau 15.27: Répartition des ménages selon l'élevage de deux groupes d'animaux (%)

	Proportion des ménages éleveurs
Ayant élevé des bovins et des volailles	15,3
N'ayant pas élevé les deux types d'animaux	84,7
Total	100
	Proportion des ménages éleveurs
Ayant élevé des petits ruminants et des volailles	1,9
N'ayant pas élevé les deux types d'animaux	98,1
Total	100

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Ces chiffres soulignent la préférence ou la spécialisation des ménages dans des types d'élevage spécifiques plutôt que dans la diversification de plusieurs types d'animaux. Cela peut être dû à des contraintes de ressources, des considérations économiques ou des choix basés sur les compétences et les connaissances des ménages en matière d'élevage. Cependant, cette spécialisation pourrait présenter à la fois des opportunités et des risques. Bien que se

concentrer sur un type d'élevage puisse permettre d'optimiser les ressources et les connaissances, cela expose également les ménages à des risques plus importants si le marché ou les conditions locales venaient à changer. Diversifier les activités d'élevage pourrait offrir une plus grande résilience économique et une réduction des risques, mais cela peut nécessiter des investissements supplémentaires en termes de ressources et de compétences.

15.4.4 Conduite d'élevage : frais vétérinaires

Comme pour le cas des humains, la santé des animaux est aussi importante. Pour que les animaux soient en bonne santé, les éleveurs doivent procéder à des mesures prophylactiques à titre préventif (vaccin et déparasitage) ou à des soins vétérinaires à titre curatif en cas de maladie.

Cette pratique génère une dépense pour les ménages éleveurs. Cette charge a une variation significative dans les dépenses

moyennes de soins entre les différentes catégories d'animaux. Les frais de soins pour les poulets ont les dépenses annuelles moyennes les plus élevées pour les ménages (allant jusqu'à plus de 31 000 Ar), suivis par les ovins et les caprins qui ont des montants d'environ de 25 000 Ar. Les ménages éleveurs ont dépensé, annuellement et en moyenne par ménage, près de 9 000 Ar pour les soins de leurs lapins.

**Tableau 15.28: Valeur moyenne par ménage allouée aux frais vétérinaires par type d'animaux**

	Valeur moyenne (en Ariary)
Zébus de trait	24852
Bœufs/ autres zébus	22570
Vaches laitières	23809
Ovins	25899
Caprins	25263
Porcins	15843
Lapins	9368
Poulets	31467
Dindes/Canards	13286
Autres volailles	22859
Autres animaux	34334

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Les variations de coûts peuvent être attribuées à plusieurs facteurs, dont la taille et la valeur économique des animaux, ainsi que la prévalence des maladies spécifiques à chaque espèce.

15.4.5 Produits de l'élevage et leurs utilisations

Les données illustre l'utilisation des ressources animales pour diverses activités au sein des ménages, réparties en plusieurs catégories telles que la vente, l'autoconsommation et d'autres types d'utilisation. En général, on remarque une prédominance de la vente par rapport aux autres catégories d'utilisation des produits d'élevage sauf pour les zébus de traits où les têtes attribuées aux cérémonies et fêtes sont un peu plus que celles consacrées pour la vente (4,6% contre 4,2%).

Les porcins, lapins, poulets, et autres animaux semblent être les plus couramment vendus, avec des pourcentages élevés de plus de 30%. En revanche, les bovins sont moins vendus (autour de 4

à 7% seulement) car ils sont considérés comme des actifs pour le ménage agricole et des sources de revenus pour la production de lait. Les ménages éleveurs consomment plus les animaux de petite taille comme les lapins et les volailles. Les zébus de trait, les bœufs, les poulets, les caprins les vaches laitières ont des pourcentages relativement élevés pour les cérémonies/fêtes (respectivement 4,6%, 4,5%, et 3,3%). Cela pourrait indiquer que les bovins, en particulier les animaux plus grands, sont utilisés de manière significative lors d'événements festifs et peut-être les préférences culturelles, les traditions, ou d'autres facteurs locaux tandis que les petits animaux comme les lapins et les poulets peuvent être préférés pour des événements plus petits en raison de leur taille plus gérable.

**Tableau 15.29: Utilisation des ressources animales par type d'animal, en un an (%)**

	Vente	Autoconsommation	Autres utilisations	Cérémonies/fêtes	Dons
Zébus de trait	4,2	0,1	0,2	4,6	0,1
Bœufs/ autres zébus	7,0	0,2	0,2	4,5	0,1

	Vente	Autoconsommation	Autres utilisations	Cérémonies/fêtes	Dons
Vaches laitières	5,9	0,0	0,0	3,3	0,0
Ovins	19,8	0,4	1,6	0,2	0,3
Caprins	24,9	0,2	0,8	3,9	0,0
Porcins	31,8	0,1	0,6	0,4	0,0
Lapins	30,2	9,5	4,6	0,7	0,7
Poulets	32,0	4,4	3,1	4,4	0,3
Dindes/Canards	20,2	2,7	3,3	3,1	0,4
Autres volailles	22,0	2,3	5,0	1,8	0,1
Autres animaux	32,0	1,3	1,4	0,0	0,5

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Globalement, les ménages consomment moins leurs propres animaux mais utilisent les bovins et les petits ruminants pour les fêtes et les cérémonies. Ce fait est lié essentiellement à la coutume du pays.

En plus de la vente des animaux, la production de lait génère aussi des revenus supplémentaires pour les ménages éleveurs concernés.



Tableau 15.30: Quantité moyenne de lait produit par les ménages selon le type des animaux

	Production de lait (en litre)
Bœufs/ autres zébus	111,4
Vaches laitières	2137,4
Caprins	21,8
Ensemble	903,6

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Pour la production du lait, dans l'ensemble les ménages qui possèdent des animaux producteurs de lait gagnent plus de 903 litres en moyenne par an et par ménage. La production de lait est encore dominée par les vaches laitières avec une production annuelle moyenne de plus de 2 000 litres.

Pourtant, les autres animaux comme les zébus et les chèvres ont respectivement produit plus de 100 litres et de 20 litres par ménage et par an.

CHAPITRE 16. PAUVRETE SUBJECTIVE

Par RASOLONJATOVO Andriamahery Ferdinand





La pauvreté subjective se réfère à la perception individuelle de la pauvreté, qui peut différer de la mesure objective de la pauvreté basée sur des critères économiques tels que le revenu, l'accès à l'éducation, et d'autres indicateurs sociaux. En d'autres termes, la pauvreté subjective se concentre sur la manière dont les ménages perçoivent leur propre situation économique et sociale.

Certains ménages peuvent se sentir pauvres même si, selon les critères objectifs, ils ne sont pas considérés comme tels. Cette divergence entre la réalité objective et la perception subjective peut être influencée par divers facteurs, tels que les normes sociales, les

attentes individuelles, la comparaison avec d'autres personnes de la même communauté, ou encore les expériences personnelles.

La compréhension de la pauvreté subjective est importante pour élaborer des politiques efficaces, car elle met en évidence l'importance de prendre en compte les perceptions et les expériences individuelles dans l'élaboration de programmes de lutte contre la pauvreté. Les approches visant à réduire la pauvreté devraient donc tenir compte non seulement des indicateurs objectifs, mais aussi des facteurs subjectifs qui influent sur la façon dont les ménages vivent et perçoivent leur propre situation économique.

16.1 PERCEPTION DES MÉNAGES SUR L'ÉTAT DE LA PAUVRETÉ À MADAGASCAR

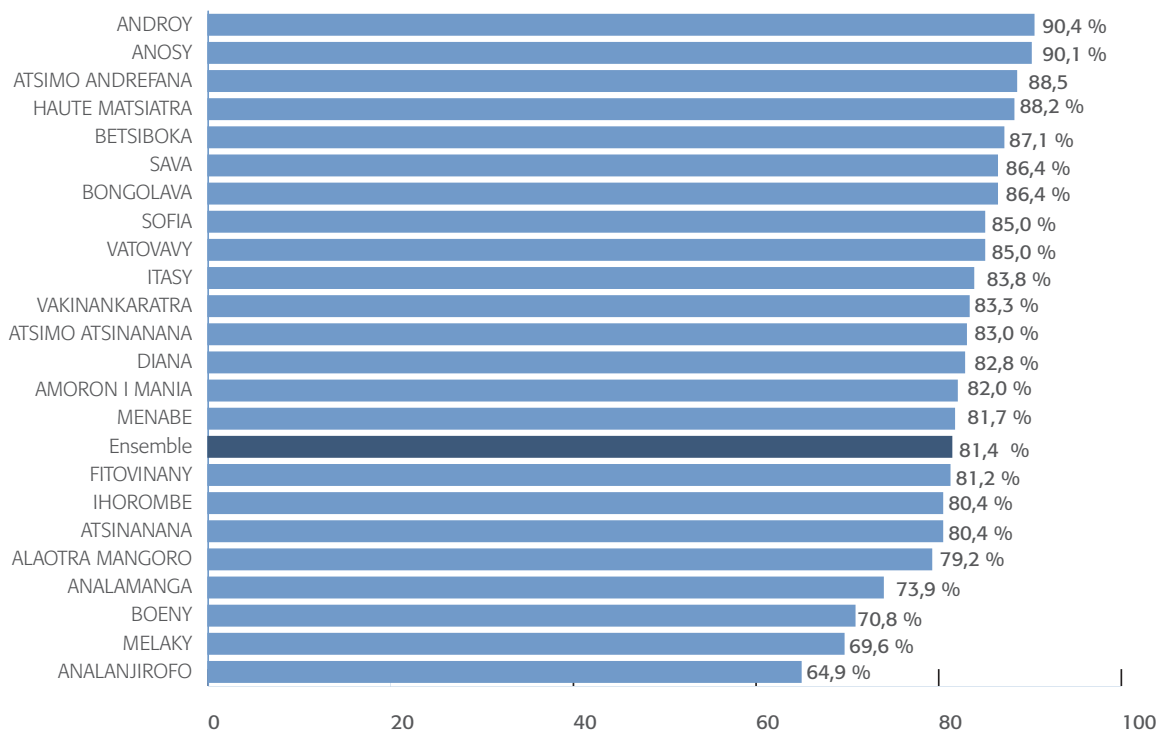
La répartition des ménages à Madagascar selon leur perception de la pauvreté, telle que présentée dans le graphique suivant, révèle des variations significatives entre les différentes régions du pays. Selon les résultats, près de 82% des ménages pensent que Madagascar est un pays pauvre.

Considérant les régions, les résultats montrent que les régions d'Androy, Anosy, et Atsimo Andrefana affichent les pourcentages les plus élevés de ménages percevant leur situation comme étant liée

à la pauvreté, dépassant les 90%. En revanche, certaines régions, telles qu'Analanjirifo et Melaky, présentent des pourcentages relativement plus bas, illustrant une perception moins répandue de la pauvreté parmi les ménages. Ces variations suggèrent une hétérogénéité dans la manière dont les habitants de différentes régions appréhendent leur réalité économique et sociale. Une compréhension approfondie de ces disparités peut guider le développement de politiques ciblées visant à adresser les préoccupations spécifiques de chaque région en matière de pauvreté.



Graphique 16.1: Pourcentage des ménages selon leur perception sur l'état de la pauvreté à Madagascar par région



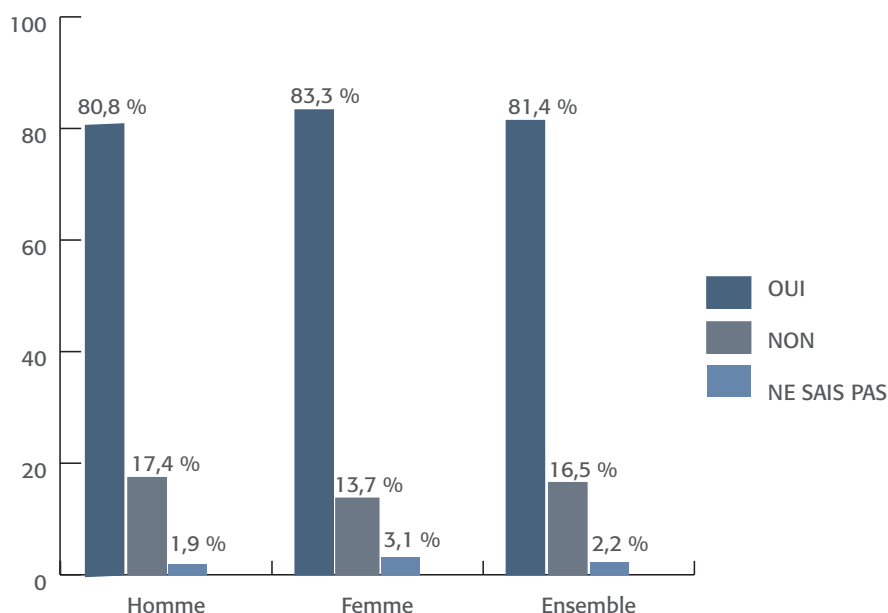
Source : INSTAT/EPM 2021-2022

Suivant le sexe du chef de ménage, les résultats soulignent des variations subtiles dans la perception de la pauvreté, offrant un aperçu intéressant des perspectives au sein de la population. En effet, les données indiquent que, parmi les ménages dirigés par des hommes, près de 81% estiment que l'état de la pauvreté est

présent, 17% perçoivent le contraire, tandis que 2% ne sont pas sûrs. Pour le cas des ménages dirigés par des femmes, la perception diffère légèrement avec près de 83% croyant à la pauvreté, 14% n'étant pas d'accord, et 3% étant indécis.



Graphique 16.2: Répartition des ménages selon leur perception sur l'état de la pauvreté à Madagascar suivant le sexe du Chef de ménage (en %)



Source : INSTAT/EPM 2021-2022

16.2 PERCEPTION SUR LES CONDITIONS DE VIE ÉTANT DONNÉ LE REVENU DISPONIBLE

La perception des conditions de vie en fonction du revenu disponible varie considérablement d'un ménage à l'autre et dépend de divers facteurs tels que la situation économique générale, le coût de la vie, les besoins individuels, les priorités personnelles et les valeurs culturelles. Les résultats révèlent une corrélation significative entre le niveau de vie perçu suivant le revenu disponible et celui en termes de quintile de bien-être. D'après les résultats, environ 70% des ménages vivent dans une situation difficile. Les ménages les plus pauvres montrent une majorité écrasante percevant la satisfaction des besoins comme difficile, tandis que cette perception

diminue progressivement avec l'augmentation du niveau de vie du ménage. Cependant, même parmi les ménages les plus riches, une proportion notable considère toujours la satisfaction des besoins comme un défi. Ces résultats suggèrent que, bien que la richesse puisse influencer favorablement la perception du bien-être, d'autres facteurs tels que les inégalités économiques et les conditions de vie spécifiques à chaque quintile jouent également un rôle crucial dans la manière comment les ménages évaluent leur niveau de satisfaction des besoins.



Tableau 16.1: Perception des ménages sur les conditions de vie étant donné le revenu disponible suivant le quintile de bien-être (en %)

Quintile de bien-être	Étant donné le budget de votre ménage, vous estimez que vous vivez ?					Total
	Aisément	Moyenne-ment	D'une façon modérée	Difficile	Ne sait pas	
Plus pauvre	0,2	3,4	9,8	86,6	0,0	100,0
Pauvre	0,4	4,9	16,5	78,2	0,1	100,0
Moyen	0,5	8,6	21,4	69,3	0,2	100,0



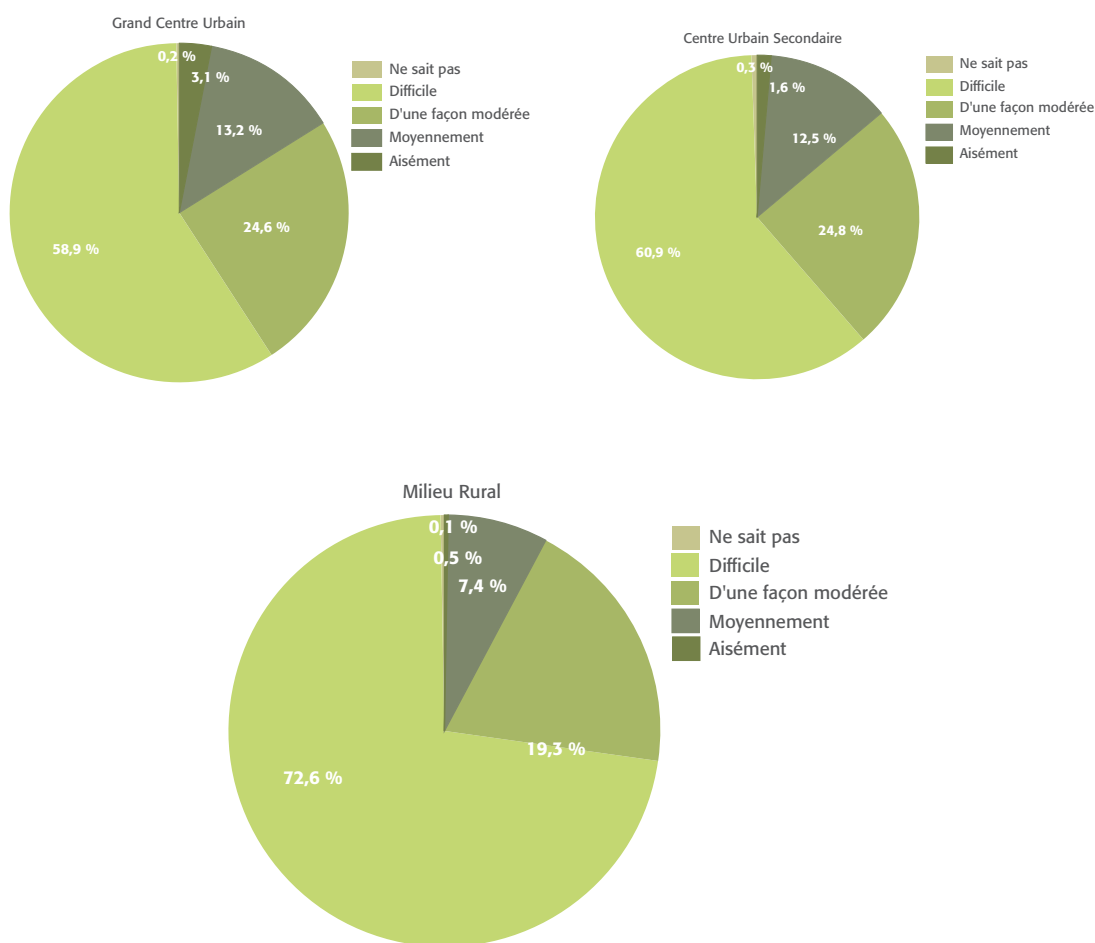
Quintile de bien-être	Étant donné le budget de votre ménage, vous estimez que vous vivez ?					
	Aisément	Moyenne-ment	D'une façon modérée	Difficile	Ne sait pas	Total
Riche	0,7	11,5	26,9	60,6	0,3	100,0
Plus riche	3,7	19,4	35,4	41,4	0,1	100,0
Ensemble	0,9	8,6	20,4	70,0	0,1	100,0

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

Considérant les zones de résidence, près de 60% des ménages urbains vivent dans des conditions difficiles, tandis qu'en zones rurales cette proportion concerne environ 73% des ménages



Graphique 16.3: Perception des ménages sur les conditions de vie étant donné le revenu disponible suivant le milieu de résidence (en %)



Source : INSTAT/EPM 2021-2022

16.3 PERCEPTION SUR LES CONDITIONS DE VIE PAR RAPPORT AUX VOISINS ET AUX GENS DE LA CAPITALE

Selon les résultats présentés dans le tableau suivant, la perception des conditions de vie par rapport aux voisins varie significativement en fonction du milieu de résidence. Dans les grands centres urbains, une proportion notable de ménages (34,8%) estime vivre «moins bien» par rapport à leurs voisins, tandis que la majorité (52,9%) estime vivre de manière équivalente. Les centres urbains secondaires présentent une tendance similaire, bien que dans une moindre mesure, avec 38% des ménages indiquant vivre «moins

bien». En revanche, en milieu rural, les résidents semblent être moins enclins à percevoir des disparités significatives, avec seulement 44,2% indiquant vivre «moins bien». Ces résultats suggèrent que la perception des conditions de vie par rapport aux voisins est influencée par des facteurs spécifiques au milieu de résidence, soulignant l'importance de prendre en compte ces nuances dans l'analyse des attitudes et des opinions des ménages vis-à-vis de leur environnement immédiat.



Tableau 16.2: Perception sur les conditions de vie par rapport aux voisins par milieu de résidence (en %)

Milieu de résidence	Comment vivez-vous par rapport à vos voisins dans la localité ?					Total
	Nettement mieux	Un peu mieux	Pareillement	Moins bien	Ne sait pas	
Grand Centre Urbain	0,8	10,3	52,9	34,8	1,3	100,0
Centre Urbain Secondaire	0,3	7,0	53,4	38,0	1,4	100,0
Milieu Rural	0,2	4,6	49,9	44,2	1,2	100,0
Ensemble	0,2	5,5	50,6	42,5	1,2	100,0

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

Par rapport aux gens de la Capitale, moins de 1% des ménages des grands centres urbains estiment vivre «Nettement mieux» que les habitants de la Capitale, tandis que la majorité (51,3%) se sentent «Moins bien.» Les ménages des centres urbains secondaires expriment des opinions similaires, avec 59,7% se considérant «Moins

bien.» En revanche, dans les zones rurales, une proportion significative (70,8%) estime vivre «Moins bien» que les citoyens de la Capitale. Dans l'ensemble, les résultats montrent que la majorité des ménages, tous milieux confondus, ont le sentiment de vivre dans des conditions «Moins bien» (67,6%) que ceux de la Capitale.



Tableau 16.3: Perception sur les conditions de vie par rapport aux gens de la Capitale par milieu de résidence (en %)

Milieu de résidence	Comment vivez-vous par rapport aux gens de la Capitale ?						Total
	Nettement mieux	Un peu mieux	Pareillement	Moins bien	Ne sait pas	Non concerné	
Grand Centre Urbain	0,5	6,2	27,5	51,3	6,7	7,8	100,0
Centre Urbain Secondaire	0,6	9,9	19,4	59,7	9,6	0,9	100,0
Milieu Rural	0,4	7,0	9,6	70,8	12,2	0,1	100,0
Ensemble	0,4	7,2	12,5	67,6	11,3	1,1	100,0

Source : INSTAT/EPM 2021-2022



16.4 PERCEPTION DES MÉNAGES SUR LEUR POSITION VIS À VIS D'UNE ÉCHELLE DE BIEN-ÊTRE

La position des ménages sur une échelle de bien-être peut varier en fonction de plusieurs facteurs. Le bien-être d'un ménage ne se mesure pas seulement en termes financiers, mais aussi en tenant compte de différents aspects de la vie quotidienne. L'échelle du bien-être est perçue suivant une série de 5 modalités en allant du "pauvre" au "plus riche"

Selon les résultats, près de 65% des ménages se voient en difficulté, 24% vivent dans une condition moyenne et que 10% estiment qu'ils sont pauvres. En revanche, moins de 1% des ménages se sentent plus riches ou riches.

Par ailleurs, la répartition des ménages selon l'échelle de bien-être dans différentes régions révèle des disparités significatives au

sein du pays. Les régions Analamanga et Vakinankaratra affichent des préoccupations marquantes, avec des proportions notables de ménages en difficulté et pauvres. En revanche, Itasy présente une concentration relativement plus élevée de ménages classés comme moyens. Les régions Fitovinany et Atsimo Atsinanana semblent rencontrer des défis particuliers, avec des pourcentages significatifs de ménages pauvres et en difficulté. Les régions Androy et Anosy se démarquent par des proportions élevées de ménages pauvres, tandis qu'Atsinanana se distingue par une part substantielle de ménages riches. Dans l'ensemble, la majorité des ménages à l'échelle nationale semblent se situer dans les catégories «En difficulté» et «Pauvre», soulignant la nécessité d'une attention ciblée pour améliorer le bien-être dans ces régions.



Tableau 16.4: Position des ménages sur une échelle de bien-être suivant la région (en %)

Région	Votre ménage sur une échelle de bien-être					
	Plus riche	Riche	Moyen	En difficulté	Pauvre	Total
ANALAMANGA	0,2	0,6	30,5	60,6	8,1	100,0
VAKINANKARATRA	0,0	0,8	26,1	67,8	5,3	100,0
ITASY	0,0	0,1	35,1	56,0	8,8	100,0
BONGOLAVA	0,2	0,9	30,5	58,0	10,4	100,0
HAUTE MATSIATRA	0,0	0,1	25,9	61,5	12,6	100,0
AMORON I MANIA	0,0	0,4	26,1	64,7	8,8	100,0
FITOVINANY	0,0	0,0	11,7	67,7	20,6	100,0
IHOROMBE	0,0	0,3	22,9	69,9	6,8	100,0
ATSIMO ATSIANANA	0,0	0,0	9,3	85,4	5,4	100,0
VATOVAVY	0,0	0,7	18,1	68,7	12,5	100,0
ATSIANANA	0,0	1,0	28,5	64,4	6,2	100,0
ANALANJIROFO	0,0	0,4	29,6	58,8	11,2	100,0
ALAO TRA MANGORO	0,3	0,2	29,4	61,3	8,9	100,0
BOENY	0,0	0,5	30,0	58,0	11,5	100,0
SOFIA	0,0	0,7	27,5	65,1	6,8	100,0
BETSIBOKA	0,0	0,0	26,1	47,8	26,1	100,0
MELAKY	0,0	0,6	28,7	66,7	4,1	100,0

Région	Votre ménage sur une échelle de bien-être					
	Plus riche	Riche	Moyen	En difficulté	Pauvre	Total
ATSIMO ANDREFANA	0,0	0,3	9,7	68,0	22,0	100,0
ANDROY	0,0	0,0	1,2	78,4	20,5	100,0
ANOSY	0,0	0,1	9,0	71,1	19,7	100,0
MENABE	0,1	0,1	19,4	71,2	9,2	100,0
DIANA	0,1	0,6	29,1	65,3	4,9	100,0
SAVA	0,0	0,2	25,7	71,8	2,3	100,0
Ensemble	0,1	0,4	23,9	65,3	10,3	100,0

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

16.5 PERCEPTION DES MÉNAGES CONCERNANT LE MONTANT MOYEN MINIMUM MENSUEL VIABLE

Le tableau suivant présente la perception des ménages concernant le montant moyen minimum mensuel viable dans diverses régions de Madagascar, exprimé en Ariary. Les montants varient considérablement d'une région à l'autre, mettant en lumière des disparités économiques significatives. Des régions telles qu'Itasy affichent des montants plus modestes, pourraient indiquer des coûts

de subsistance perçus comme plus abordables ; Tandis que Boeny présente le montant le plus élevé, un chiffre qui pourrait résulter d'un coût de la vie plus élevé, de normes de dépenses différentes ou d'autres facteurs locaux. La moyenne globale pour l'ensemble des régions est de 435,092 Ariary.



Tableau 16.5: Perception des ménages du montant minimum mensuel viable selon la région (Ariary)

Région	Montant (Ariary)
ITASY	314 136
VAKINANKARATRA	335 997
ANDROY	344 189
SOFIA	364 513
AMORON I MANIA	382 750
MENABE	388 167
BONGOLAVA	391 240
ALAOTRA MANGORO	395 246
FITOVINANY	397 205
ANOSY	398 534



Région	Montant (Ariary)
HAUTE MATSIATRA	408 674
ATSIMO ANDREFANA	409 049
VATOVAVY	410 905
IHOROMBE	416 817
ANALANJIROFO	430 197
MELAKY	448 816
DIANA	452 910
BETSIBOKA	461 618
ATSINANANA	484 852
SAVA	490 031
ATSIMO ATSIANANA	490 825
ANALAMANGA	551 453
BOENY	573 729
Ensemble	435 092

Source : INSTAT/EPM 2021-2022



CHAPITRE 17. IMPOTS ET TAXES

Par RASOLONJATOVO Andriamahery Ferdinand





Cette section concerne les types d'impôts et taxes que les ménages ont payé au cours des 12 derniers mois de l'enquête. Il s'agit principalement des impôts locaux et cotisations payés par les ménages au niveau des Fokontany ou commune. Les cotisations sont des contributions financières ou taxes locales que les ménages sont tenus de verser pour financer les services publics et les

infrastructures au niveau municipal. Ces cotisations peuvent varier en fonction des politiques fiscales de chaque municipalité ou Fokontany. À titre d'exemple, certains services fournis par la municipalité ou le fokontany, tels que la collecte des déchets, l'éclairage public, l'entretien des rues, peuvent être financés par des cotisations locales.

17.1 CONCEPT SUR LES DIFFÉRENTS TYPES D'IMPÔTS ET TAXES

Les types d'impôts renseignés auprès des ménages concernent les impôts locaux qui sont l'IFT et l'IFPB. L'impôt foncier sur les terrains s'apparente à des taxes perceptibles sur les terrains nus. Ce type d'impôt est perçu à un taux de 1% de la valeur vénale du

terrain. Quant à l'impôt foncier sur la propriété bâtie, le taux d'imposition est compris entre 5 et 10% de la valeur locative du bâtiment. Pour le cas d'une propriété habitée, l'impôt représentera le tiers de cette valeur.

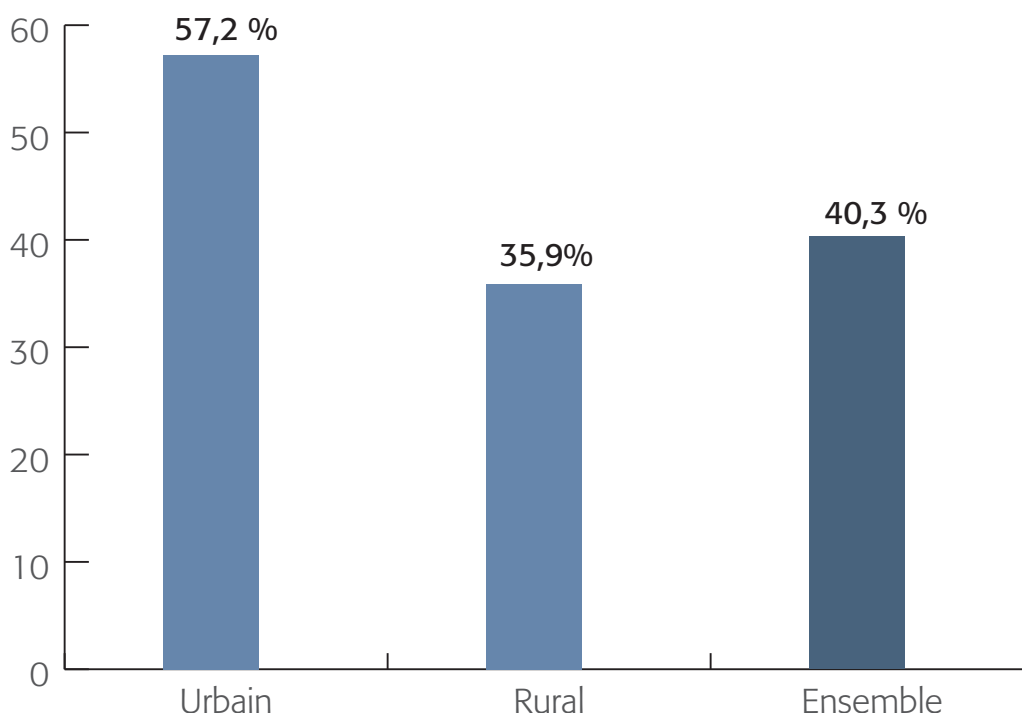
17.2 PAIEMENT D'IMPÔTS ET TAXES AU NIVEAU DES CONTRIBUABLES

Les pratiques fiscales concernent près de 40% des ménages Malagasy à l'échelle nationale. Il apparaît que les ménages urbains sont plus enclins à contribuer financièrement aux obligations publiques, avec une proportion notable de 57,2% d'entre eux versant des impôts et taxes. À l'inverse, les ménages ruraux affichent un taux de participation plus modeste, avec seulement 35,9% d'entre

eux contribuant de cette manière. Ces statistiques suggèrent que la nature de la contribution fiscale est influencée par des facteurs spécifiques aux milieux de résidence, mettant en évidence la nécessité d'une approche ciblée pour comprendre les tendances fiscales et formuler des politiques adaptées à chaque contexte.



Graphique 17.1: Pourcentage des ménages qui paient des impôts et taxes par type selon le milieu de résidence



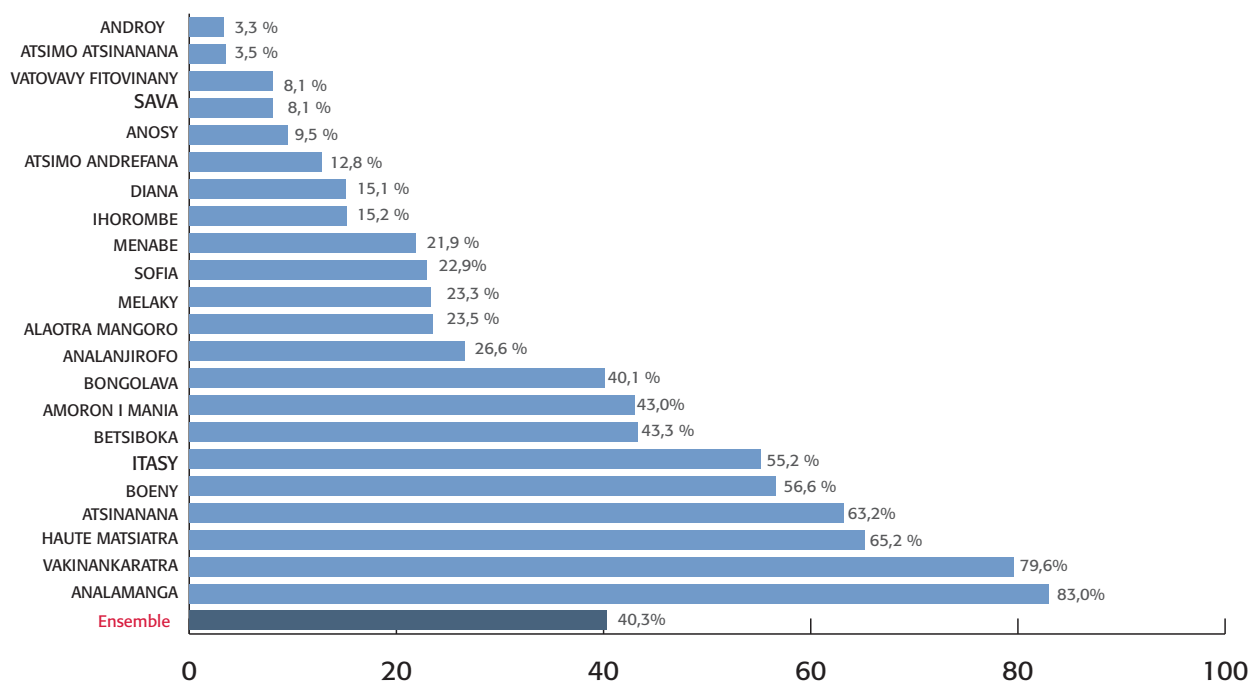
Source : INSTAT/EPM 2021-2022

Au niveau régional, Androy et Atsimo Atsinanana présentent des taux de participation relativement bas, avec seulement 3,3% et 3,5% respectivement. En revanche, des régions telles que Vakinankaratra (79,6%) et Analamanga (83%) se distinguent par des taux remarquablement élevés, indiquant une forte adhésion au système fiscal. Ces disparités soulignent l'importance de considérer les spécificités régionales dans la formulation des politiques fiscales. Alors

que certaines régions dépassent la moyenne nationale de 40,3%, comme Itasy (55,2%), Boeny (56,6%), et Atsinanana (63,2%), d'autres régions affichent des taux en deçà, mettant en évidence la diversité des comportements fiscaux à l'échelle nationale. Cette analyse souligne la nécessité d'une approche contextualisée pour élaborer des stratégies fiscales efficaces qui répondent aux besoins spécifiques de chaque région.



Graphique 17.2: Pourcentage des ménages qui paient des impôts et taxes par région



Source : INSTAT/EPM 2021-2022

17.3 TYPES D'IMPÔTS OU TAXES PAYÉS PAR LES MÉNAGES

L'analyse des pourcentages de ménages contribuant aux impôts et taxes par type et par région révèle un paysage fiscal diversifié à Madagascar. Les données soulignent des préférences fiscales distinctes dans différentes régions du pays. Par exemple, les régions de Vakinankaratra, Itasy, Amoron'i Mania et Haute Matsiatra montrent une forte inclinaison envers l'impôt Foncier sur les Terrains (IFT), indiquant peut-être une prédominance de la propriété foncière dans ces zones. De manière similaire, l'Impôt Foncier sur les Propriétés Bâties (IFPB) est plus prévalent dans les régions

d'Analamanga, Vakinankaratra et Itasy, suggérant une concentration plus élevée de propriétaires immobiliers. Les cotisations auprès des fokontany jouent un rôle significatif dans des régions telles qu'Analamanga, Vakinankaratra et Haute Matsiatra, mettant en avant l'importance des contributions locales. Cette diversité met en évidence la nécessité d'une approche flexible dans la formulation des politiques fiscales, adaptée aux particularités de chaque région, afin de promouvoir une participation équitable et efficace des ménages Malagasy au système fiscal.



Tableau 17.1: Pourcentage des ménages qui paient des impôts ou taxes par type, par région

Région	IFT (Impôt Foncier sur les terrains)	IFPB (Impôt Foncier sur les propriétés bâties)	Cotisations auprès fokontany	Autres
ANALAMANGA	13,9	27,6	75,5	16,0
VAKINANKARATRA	36,6	38,6	56,7	14,3



Région	IFT (Impôt Foncier sur les terrains)	IFPB (Impôt Foncier sur les propriétés bâties)	Cotisations auprès fokontany	Autres
ITASY	24,7	28,8	29,4	5,9
BONGOLAVA	10,8	13,0	31,3	5,6
HAUTE MATSIATRA	19,8	22,7	54,2	1,1
AMORON I MANIA	23,8	18,4	23,2	2,3
VATOVAVY FITOVINANY	0,7	2,0	5,0	1,7
IHOROMBE	6,0	5,0	8,4	0,3
ATSIMO ATSIANANA	0,1	0,4	3,1	0,2
ATSINANANA	8,8	10,7	55,8	0,6
ANALANJIROFO	2,8	5,3	20,1	2,3
ALAOTRA MANGORO	6,3	7,6	17,2	1,7
BOENY	9,9	12,9	43,3	11,3
SOFIA	4,8	8,6	15,0	2,5
BETSIBOKA	3,8	4,9	36,0	4,5
MELAKY	3,8	3,7	17,4	5,4
ATSIMO ANDREFANA	1,6	2,0	9,1	2,0
ANDROY	0,1	1,1	1,1	1,1
ANOSY	2,1	4,5	2,8	2,4
MENABE	1,3	1,2	15,0	7,5
DIANA	4,9	10,6	4,2	0,7
SAVA	1,2	1,9	5,2	0,8
Ensemble	10,0	13,4	31,4	5,4

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

17.4 DÉCLARATION DU MONTANT DES IMPÔTS ET TAXES PAYÉS PAR LES MÉNAGES

Les montants moyens des impôts et taxes payés par les ménages, exprimés en Ariary et différenciés par milieu de résidence, révèlent des disparités marquées dans les contributions fiscales. En milieu urbain, les ménages supportent des charges substantiellement plus élevées, avec des montants moyens d'Impôt Foncier sur les Terrains (IFT) et d'Impôt Foncier sur les Propriétés Bâties (IFPB) atteignant respectivement 23 005 Ariary et 21 505 Ariary, dépassant de manière significative les moyennes rurales de 10 132 Ariary et 6 920 Ariary. Les cotisations auprès des fokontany et autres impôts

présentent également des différences notables, illustrant les écarts de contributions financières entre les milieux urbain et rural. Cette diversité dans les montants moyens souligne l'importance de considérer les réalités socio-économiques distinctes de chaque milieu lors de l'élaboration de politiques fiscales, afin de garantir une équité et une efficacité accrues dans le système fiscal national.



Tableau 17.2: Montant moyen des impôts et taxes payés par les ménages (en Ariary) par milieu

Milieu	IFT (Impôt Foncier sur les terrains)	IFPB (Impôt Foncier sur les propriétés bâties)	Cotisations auprès fokontany	Autres
Urbain	23 005	21 505	6 003	21 716
Rural	10 132	6 920	6 928	20 668
Ensemble	11 838	10 419	6 625	20 926

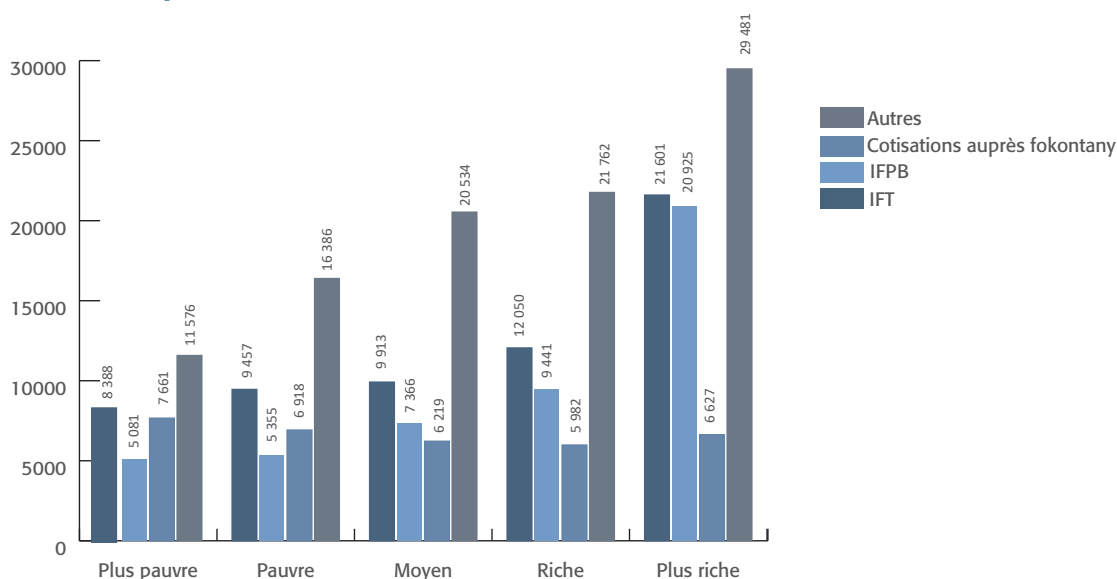
Source : INSTAT/EPM 2021-2022

Par ailleurs, les données sur le montant moyen des impôts et taxes payés par les ménages, exprimées en Ariary et segmentées selon le niveau de vie, révèlent des tendances significatives dans la répartition des charges fiscales. À mesure que le niveau de vie augmente, les montants moyens augmentent également, illustrant une corrélation positive entre le revenu et la charge fiscale. Les ménages «Plus riches» affichent les contributions les plus élevées dans

toutes les catégories, avec des montants moyens d'IFT, IFPB, cotisations auprès des fokontany, et autres impôts tous supérieurs à la moyenne nationale. Ces données mettent en évidence des disparités fiscales en fonction du niveau de vie, soulignant l'importance d'une approche progressive dans la formulation des politiques fiscales pour promouvoir l'équité et la justice sociale.



Graphique 17.3 : Montant moyen des impôts et taxes payés par les ménages (en Ariary) selon le quintile de bien être



Source : INSTAT/EPM 2021-2022

CHAPITRE 18. PAUVRETE MONETAIRE À MADAGASCAR

Par RAKOTOASIMBOLA Jean José





18.1 INTRODUCTION

La notion de pauvreté est souvent liée à un très large éventail de facteurs. Elle peut être aperçue sous l'angle du revenu, d'accès aux services sociaux de base tels que l'éducation et la santé, d'accès au logement, des privations matérielles et/ou immatérielles etc. Malgré cet aspect multidimensionnel, l'approche monétaire est la dimension la plus courante et la plus utilisée pour caractériser ce phénomène. Pour cela, une personne est considérée comme pauvre si elle n'a pas le minimum de ressources nécessaires pour satisfaire ses besoins fondamentaux (se nourrir, se loger, se vêtir, etc.).

De ce fait, la mesure de la pauvreté consiste, d'abord, à identifier les ménages ou les individus pauvres. Il s'agit notamment d'établir

à la fois un indicateur de bien-être des ménages et un certain seuil de pauvreté. Ensuite, il est indispensable de produire les indicateurs y afférents permettant de cerner l'ampleur et la profondeur du phénomène. Il s'agit des trois principaux indicateurs FGT (Incidence, Intensité et Sévérité) et les indicateurs d'inégalités à travers les rapports des percentiles de consommation per capita, les indices de Gini, de Theil et la courbe de Lorenz. Ces différentes étapes seront présentées en détail dans la première partie de ce chapitre en définissant les différents concepts liés à l'analyse de la pauvreté. La seconde partie sera consacrée à la présentation des résultats sur l'analyse de la pauvreté monétaire.

18.2 MESURE DE LA PAUVRETÉ MONÉTAIRE.

18.2.1 Concepts et définitions

Pauvreté monétaire

Un individu est en situation de pauvreté monétaire s'il ne dispose pas de ressources nécessaires pour satisfaire ses besoins fondamentaux ou pour vivre décemment. Cette définition recouvre deux aspects, à savoir la dimension matérielle et la dimension immatérielle. L'aspect matériel est lié aux conditions de vie de l'individu,

notamment l'accès à la nourriture, à l'eau potable, à l'habillement, au logement, au transport et à l'énergie. Quant à l'aspect immatériel, cette dimension comprend principalement l'accès aux services sociaux de base tels que l'éducation et la couverture sanitaire de qualité et à une activité valorisante.

Seuil de pauvreté

Le seuil de pauvreté désigne le niveau de l'agrégat de bien-être (consommation ou revenu) minimum en deçà duquel un individu est considéré comme pauvre, c'est-à-dire ne disposant pas d'un niveau de vie convenable. Le seuil de pauvreté varie selon le niveau de développement du pays. Il peut être calculé de façon relative ou absolue.

cette ligne de pauvreté est composée des seuils alimentaire et non alimentaire. Les pays en développement utilisent souvent ce seuil absolu pour établir les indicateurs de pauvreté.

Seuil de pauvreté absolue : il est déterminé en fonction d'un panier de consommation de référence afin de garantir un niveau de vie acceptable en termes d'apport calorique minimal. Généralement,

Seuil de pauvreté relative : il est calculé en fonction d'un pourcentage de l'indicateur de bien-être (revenu ou dépense) médian ou moyen par unité de consommation. Cette approche est souvent utilisée dans les pays développés pour lesquels les besoins fondamentaux sont généralement couverts.

Incidence de la pauvreté

L'incidence de la pauvreté correspond à la proportion de la population vivant en deçà du seuil de pauvreté, c'est-à-dire celle dont la

consommation ou le revenu se situe en dessous de la ligne de pauvreté. Cet indicateur n'est généralement que le taux de pauvreté.

La profondeur ou gap de la pauvreté

La profondeur ou l'intensité de la pauvreté est un indicateur qui permet d'apprécier à quel point le niveau de vie de la population pauvre est éloigné du seuil de pauvreté. Elle rend compte du déficit collectif moyen de revenu ou de consommation par rapport à la ligne de pauvreté pour l'ensemble de la population. Dans le cas

d'un ciblage parfait des pauvres, cet indicateur permet d'évaluer les ressources nécessaires pour éradiquer la pauvreté, c'est à dire le montant des transferts nécessaires pour ramener l'ensemble de la population pauvre au niveau du seuil de pauvreté.

La sévérité

C'est une mesure de la gravité de la pauvreté qui permet de mettre davantage l'accent sur les plus pauvres parmi les pauvres. Elle donne des indications sur l'écart de pauvreté, mais surtout mesure l'inégalité parmi les pauvres. Cet indice augmente parallèlement

avec l'écart entre le seuil de pauvreté et les dépenses de consommations des pauvres.

Extrême pauvreté

La pauvreté extrême est une situation où le revenu (ou consommation) total du ménage n'arrive pas à satisfaire ses besoins nutritionnels de base. Ainsi un individu est considéré comme extrêmement

pauvre lorsque sa dépense de consommation totale est inférieure au seuil alimentaire de pauvreté.

18.2.2 Construction de l'agrégat de bien-être

Dans cette étude, l'agrégat de bien-être considéré est les dépenses de consommation du ménage. Globalement, la construction de cet indicateur de bien-être se fait en trois étapes. D'abord, l'on agrège les différentes rubriques de la valeur de la consommation

du ménage, pour constituer un agrégat de consommation. Ensuite, cet agrégat est normalisé pour prendre en compte les différences de composition des ménages. Enfin, les différences de coût de la vie entre les ménages sont prises en compte.

L'agrégation de la consommation

Les postes de dépenses des ménages sont collectés suivant une fréquence différente d'un type de dépense à un autre. Ainsi, il est important d'harmoniser la fréquence en vue de l'analyse. Par conséquent, la période de référence retenue pour les travaux analytiques est l'année. La valeur annualisée de la consommation est le produit de la valeur déclarée sur une période donnée multiplié par la fréquence. Par exemple, la consommation alimentaire est renseignée sur 7 jours, la dépense déclarée est ainsi divisée par 7 puis multipliée par 365.

Pour les composantes non-alimentaires de la consommation telles que la valeur d'usage des biens durables et le loyer imputé des ménages propriétaires, puisque les variables utilisées dans le calcul sont annualisées, celles qui en découleront sont calculées par année. Par exemple si le loyer des ménages locataires est annualisé, le loyer imputé des ménages propriétaires estimé à partir d'un modèle du loyer des locataires sera aussi annualisé.

Agrégation de la consommation alimentaire

Cet agrégat inclut la consommation des biens alimentaires, que ce soient achetés ou autoproduits ou issus d'autres sources (dons, cadeau, avantages en nature), y compris les repas pris à l'extérieur du ménage⁷. Le questionnaire de l'EPM 2021 - 2022 enregistre les achats d'aliments (quantités et montant en MGA) et les consommations d'aliments (quantités uniquement). Les quantités sont enregistrées en unités de mesure non standard. L'objectif est d'estimer la valeur des aliments consommés à l'aide des valeurs unitaires des articles achetés.

Après conversion en grammes de l'ensemble des quantités des biens alimentaires consommés par les ménages, les valeurs unitaires des achats sont utilisées pour calculer la valeur monétaire de la consommation.

Quant au repas pris hors du ménage, le questionnaire de l'EPM transcrit les valeurs monétaires au cours des sept derniers jours des petits déjeuners, des déjeuners, des diners, des collations et des boissons chaudes et des boissons non alcoolisées.

À cette fin, toutes les quantités déclarées sont converties en grammes à l'aide des facteurs de conversion issus de l'enquête sur les Unités Non Standards (NSU) réalisée en 2019 par l'INSTAT.

Ces valeurs monétaires sont ensuite annualisées pour constituer l'agrégat de la consommation alimentaire.

Agrégation de la consommation non-alimentaire

L'agrégat de consommation non-alimentaire est composé d'une part, des biens durables et non durables et d'autre part intègre le loyer imputé. Les dépenses des ménages relatives aux événements tels que les fêtes et cérémonies sont exclues de l'agrégat de consommation, dû au fait qu'elles ont un caractère exceptionnel.

Les biens durables sont utilisables sur plusieurs années. Les plus courants sont les moyens de locomotion tels que les véhicules, les appareils électro-ménagers, les gros meubles, les appareils électroniques, etc. Les biens n'entrant pas dans ces différentes catégories sont les biens non-durables.

Biens durables

Les biens durables sont consommés sur une longue période. La période de référence pour la mesure de la pauvreté est d'un an, par conséquent, la valeur d'acquisition reflétant la valeur du bien durant toute sa durée de vie, n'est pas appropriée pour la mesure de la pauvreté. Par définition, un bien durable n'est pas totalement

consommé au moment de l'acquisition. Le ménage en consomme par fraction chaque année. Cette fraction consommée est la valeur d'usage qu'est le flux de consommation de ce bien durable pour une année. (Voir en annexe les détails de l'estimation du coût d'usage des biens durables)

⁷ Un repas pris hors du ménage est un plat cuit acheté dans un restaurant (formel ou informel) et consommé soit dans le lieu où il a été acheté, soit à la maison, soit dans un autre lieu comme au bureau.-more-of-them



Biens non durables

L'agrégation des biens non durables (par exemple les allumettes, le pétrole lampant, les vêtements, le carburant) et des services consommés par le ménage (par exemple l'eau, l'électricité, le nettoyage des vêtements) est directe. Les dépenses des ménages

en éducation et en santé sont comprises dans cet agrégat de dépenses non alimentaires non durables. La valeur d'acquisition du bien ou service est annualisée et incluse dans l'agrégat.

Le loyer imputé

La dernière composante de l'agrégat de consommation est le loyer imputé des ménages propriétaires et ceux logés gratuitement. Le bien durable par excellence dont dispose les ménages est le logement. Une maison construite peut potentiellement durer plusieurs dizaines d'années. A l'instar des biens durables, le ménage n'en consomme que l'usage qu'il en fait. Cependant, il est difficile de mettre en œuvre la même approche que celle des biens durables. Elle est confrontée à plusieurs difficultés, notamment celle de la

valeur du logement. Pour cette raison, une méthode alternative est utilisée pour estimer un loyer fictif à considérer comme pour les ménages propriétaires et ceux qui sont logés gratuitement (accessoirement la même procédure est utilisée pour imputer le loyer des ménages locataires pour lesquels le loyer est non-déclaré). Les détails sur le modèle d'imputation des loyers fictifs utilisé sont consignés en annexe.

Prise en compte des différences de composition des ménages

Les ménages diffèrent en termes de taille et de composition, et une comparaison directe de la consommation totale d'un ménage peut donner des indications trompeuses quant au bien-être des individus. En principe, une solution à ce problème est d'appliquer

un système de normalisation. Dans le cadre de cette enquête la taille du ménage est utilisée. Ainsi, l'agrégat de consommation calculé au niveau du ménage est normalisé en le divisant par la taille du ménage.

Prise en compte des différences du coût de la vie

Entre les différentes régions du pays, il y a des divergences de prix importantes. En outre, Ces prix sont généralement volatiles dans le temps, vu que la collecte des données s'est étalée sur une période de huit mois de novembre 2021 à juin 2022. De ce fait, les différences de coût de la vie entre les ménages pourraient se situer à deux niveaux :

des coûts de transport des lieux de production (ou d'importation) aux lieux de consommation.

- i) les ménages qui résident ou non dans une même localité, interviewés à des périodes différentes font face à des prix différents ;
- ii) les ménages vivant dans des localités différentes éloignées les unes des autres supportent des prix différents du fait

La prise en compte des déflateurs temporels et des déflateurs spatiaux permettra de pallier ces problèmes de comparabilité entre les ménages. Ainsi, la valeur nominale de la consommation totale normalisée par la taille du ménage est rapportée au produit de ces deux déflateurs pour avoir la valeur réelle par tête de l'agrégat de bien-être. Dans ce rapport, les principaux indicateurs relatifs à la consommation et à la pauvreté reposent sur l'agrégat de consommation réelle.

18.2.3 Construction du seuil de pauvreté

Le seuil de pauvreté est conçu de manière à permettre d'identifier les personnes qui satisfont leurs besoins minimums vitaux. L'approche utilisée pour construire le seuil de pauvreté est celle du coût des besoins fondamentaux (Cost of Basic Needs)⁸. Sa construction passe par deux étapes, à savoir la détermination du seuil de pauvreté alimentaire puis celui du non-alimentaire. Le seuil de pauvreté global est la somme de ces deux valeurs.

journaliers avoisinent la valeur de référence retenue. Ce montant annualisé constitue la partie alimentaire du seuil de pauvreté.

Pour le seuil non-alimentaire, il est obtenu à partir de la valeur des dépenses non alimentaires des ménages dont la consommation (totales ou alimentaires) se situent au voisinage du seuil alimentaire. Pour ce faire, une distinction est faite entre la composante alimentaire et celle non alimentaire de la consommation normalisée. Deux sous-ensembles de ménages sont alors constitués :

- les ménages dont la consommation totale par tête se situe à plus ou moins 10 % du seuil de pauvreté alimentaire ;
- les ménages dont la consommation alimentaire par tête se situe à plus ou moins 10 % du seuil de pauvreté alimentaire.

La construction du seuil alimentaire nécessite l'identification du panier de produits alimentaires permettant de couvrir les besoins calorifiques individuels quotidiens. La norme internationalement admise en matière de consommation alimentaire est un nombre de kilocalories compris entre 2100 et 2400. Pour Madagascar, les besoins énergétiques d'une personne ordinaire sont estimés à 2133 kcal/personne/jour. Cette valeur est ensuite multipliée par le coût moyen d'une calorie pour les ménages issus des déciles de la distribution de la consommation par tête dont les apports caloriques

⁸ Voir Ravallion (1994)

À partir de chaque sous-ensemble, un seuil non-alimentaire est calculé. Le premier seuil, appelé « seuil bas », correspond à la valeur médiane de la consommation non-alimentaire dans le premier sous-ensemble. Le second est dénommé « seuil haut » qui est à peu près les dépenses non alimentaires de ménages de l'autre

sous-ensemble dont le budget permet juste de satisfaire les besoins alimentaires, mais qui préfèrent sacrifier une partie de cette consommation alimentaire afin de satisfaire certains autres besoins incompressibles. Dans ce rapport, le seuil haut est retenue comme composante non alimentaire du seuil global de pauvreté.

18.2.4 Difficultés liées à la comparabilité entre l'enquête de niveau de vie de 2012 (EN-SOMD) et l'EPM 2021/2022

L'évolution de la pauvreté à Madagascar entre 2012 et 2021/2022 est analysée à travers les l'Enquête Nationale de Suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement (ENSOMD 2012) et l'EPM 2021 - 2022 qui est conçue à partir des EHCVM des pays de l'Afrique de l'Ouest. Plusieurs facteurs rendent difficile la comparabilité des indicateurs issus de ces deux enquêtes. Il s'agit notamment des différences :

- dans la conception des questionnaires ;
- de périodes de collecte des données (saisonnalité) ;
- dans la méthode de mesure de la pauvreté (construction de l'indicateur de mesure du bien-être et calcul du seuil de pauvreté).

Certains des facteurs énumérés ci-dessus affectent la comparabilité des chiffres de pauvreté à Madagascar. Ces enquêtes ont des différences importantes dans la conception du questionnaire notamment sur les modules de consommation qui ont servi à mesurer la pauvreté. Les principales différences sont les suivantes :

- l'enquête de 2012 a mis l'accent sur les dépenses alimentaires au cours des 7 derniers jours et 12 derniers mois alors que celle de 2021/2022 s'est intéressée à la consommation alimentaire effective mesurée en quantité sur les 7 derniers jours ;
- la consommation alimentaire compte 83 items dans l'enquête de 2012 et celle de 2021/2022 en compte plus de 370 ;
- en 2012, les repas pris hors ménages sont renseignés sur 4 items au niveau du ménage alors qu'en 2021/2022 ils sont renseignés sur sept items au niveau individu (y compris les dépenses en boissons alcoolisées) ;
- la consommation des produits non alimentaires porte sur 86 produits en 2012 et la fréquence de rappel est de 7 derniers jours pour les combustibles et de 30 derniers jours pour les autres produits, tout en enregistrant le nombre de mois de

dépenses au cours des 12 derniers mois. Quant à l'EPM 2021 - 2022, elle porte sur plus de 160 articles repartis dans différentes sections selon les fréquences de consommation (7 derniers jours, 30 derniers jours, 3 derniers mois, 6 derniers mois et 12 derniers mois) ;

- en 2012, l'agrégat de consommation a été normalisé par la taille du ménage par souci de comparabilité avec les anciennes EPM. Il en est de même pour la normalisation de la consommation en 2021/2022 ;
- les déflateurs spatiaux de 2012 ont été calculés en prenant la Capitale comme référence et en estimant des indices de coût de la vie pour chaque strate (région x milieu) ; alors que ceux de 2021/2022 ont été calculés pour chaque région en utilisant les valeurs unitaires médianes des biens alimentaires au niveau national comme prix de référence ;
- la méthodologie de 2012 n'a pas tenu compte des déflateurs temporels, contrairement à celle de 2021/2022 ;
- le seuil de pauvreté de 2012 est une mise à jour du seuil de 2001. En effet, celui-ci a été estimé à partir d'un panier de biens représentatif des habitudes alimentaires des ménages malagasy en 2001, et que par la suite, il est actualisé par l'inflation pour faire sortir le seuil national en 2005, en 2010 et en 2012. Tandis que le seuil utilisé pour l'EPM 2021 - 2022 s'obtient à partir du panier de la ménagère en utilisant la méthode des coûts de besoins essentiels.
- en 2012, le seuil de pauvreté extrême est une proportion fixe d'environ 70% du seuil national tel qu'il a été obtenu à partir de l'estimation du seuil national en 2001, alors qu'en 2021/2022 il est estimé directement à partir du panier alimentaire de la ménagère.

Du fait de ces différences, les indicateurs de pauvreté produits par les deux enquêtes (ENSOMD 2012 et EPM 2021 - 2022) ne sont pas directement comparables.

18.3 PAUVRETÉ MONÉTAIRE ET INÉGALITÉ

18.3.1 Introduction

Le premier objectif des ODD consiste à « l'éradication de la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde ». Ceci requiert des indicateurs de suivi, systématiques, objectifs, comparables au niveau national, au niveau international, et dans le temps. La série d'EPM, de 1993 à 2010, et l'ENSOMD 2012 ont permis de mesurer

les disparités géographiques, et les évolutions temporelles de la pauvreté et de l'inégalité. Pour 2021/2022, vu les changements de méthodologie dans la conception du questionnaire et dans la mesure de la pauvreté monétaire, la comparaison des indicateurs avec les anciennes EPM ne sont pas évidentes. De ce fait, les résultats



présentés ci-après serviront de référence pour les prochaines séries d'EPM afin d'apprécier les efforts déployés par toutes les parties prenantes dans la lutte contre la pauvreté et la faim.

Dans ce rapport de l'EPM 2021 - 2022, est classé « pauvre » (respectivement « extrêmement pauvre »), tout individu dont la contre-valeur monétaire de ses consommations annuelles est en dessous du seuil de 1 453 987 Ar (respectivement 986 047 Ar).



Tableau 18.1: Seuil de pauvreté monétaire

	Montant (Ariary/personne/an)
Composante alimentaire du seuil	986 047
Composante non-alimentaire du seuil	467 940
Seuil de pauvreté monétaire national	1 453 987

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

Les prochaines sections commenceront à produire les principaux résultats sur les niveaux de pauvreté correspondant à ce seuil, suivis des différentes analyses de la pauvreté, sa distribution spatiale et les différentes caractéristiques sociodémographiques et

économiques des ménages. Ce chapitre sera clôturé par l'analyse des inégalités en termes de distribution de la masse de consommation totale entre différents groupes de la population entière.

18.3.2 Pauvreté selon les seuils nationaux

Pauvreté et Pauvreté extrême

Selon le seuil de pauvreté national, 77,0% de la population malagasy sont pauvres et n'arrivent pas à satisfaire ses besoins fondamentaux tels que se nourrir, se vêtir, se loger, etc. Le phénomène reste toujours d'actualité dans les zones rurales. En effet, le taux

de pauvreté monétaire y est estimé à 83,3% de la population paysanne, contre 37% et 55,4% des individus résidant respectivement dans la Capitale et dans les autres centres urbains.



Tableau 18.2: Taux de pauvreté et Comparaison des distributions de la population selon le milieu de résidence (%)

Milieu de résidence	Incidence (Po)	Contribution	Structure de la population
Capitale	37,1	2,3	4,8
Autre Urbain	55,4	10,4	14,5
Rural	83,3	87,3	80,7
Ensemble	77,0	100,0	100,0

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

En se concentrant sur la population pauvre, plus de 87% d'entre eux résident en milieu rural, contre 12,7% dans les zones urbaines dont 2,3% vivent dans les six arrondissements de la Commune Urbaine d'Antananarivo Renivohitra.

Quant à la pauvreté extrême, ce phénomène touche plus de la moitié de la population malagasy, soit 53,3%. En d'autres termes, ces groupes d'individus n'ont pas suffisamment de ressources

nécessaires pour subvenir ne serait-ce qu'à leurs besoins alimentaires. Cette situation est plus prononcée toujours en milieu rural : près de six personnes sur dix y sont extrêmement pauvres, soit 59,6%. Chez les citadins, l'extrême pauvreté touche plus la population résidant dans les autres centres urbains que la Capitale.



Tableau 18.3: Taux de pauvreté extrême et distribution de la population selon le milieu de résidence (%)

Milieu de résidence	Pauvreté extrême	Contribution	Structure de la population
Capitale	14,5	1,3	4,8
Autre Urbain	30,7	8,4	14,5
Rural	59,6	90,3	80,7
Ensemble	53,3	100,0	100,0

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

La répartition des individus extrêmement pauvres selon le milieu de résidence montre également que la plupart d'entre eux vivent

dans la campagne. Seulement, moins de 10% de ce groupe vulnérable habitent dans les centres urbains.

Intensité et Sévérité de la pauvreté

Outre le taux de pauvreté, il est important de présenter les résultats des deux autres indicateurs classiques. Il s'agit de la profondeur/intensité mesurant l'écart entre la consommation moyenne des pauvres et le seuil de pauvreté et de la sévérité qui évalue la différence de consommation au sein des populations pauvres. Ainsi, la

profondeur de la pauvreté se situe à 34% au niveau national. Cela signifie qu'il faudrait effectuer un transfert moyen de 486 000 Ar à chaque individu pauvre pour les ramener tous au niveau du seuil de pauvreté, mais avec un ciblage parfait.



Tableau 18.4: Intensité et Sévérité de la pauvreté selon le milieu de résidence (%)

Milieu de résidence	Intensité		Sévérité	
	P1	Contribution	P2	Contribution
Capitale	10,6	1,5	4,2	1,1
Autre Urbain	20,6	8,8	10,2	8,1
Rural	37,6	89,7	20,7	90,8
Total	33,8	100,0	18,4	100,0

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

L'intensité de la pauvreté dans les zones rurales est très forte avec un taux de 37,6%, comparée à celle de la Capitale avec 10,6%. Autrement dit, les pauvres du milieu rural connaissent un degré de dénuement plus important que ceux de la capitale. Ceux des autres

centres urbains occupent une position intermédiaire. La structure est toujours gardée lorsqu'on examine les résultats sur la sévérité de la pauvreté, avec un taux de 18,4% au niveau national.

Élasticité consommation de la pauvreté

S'agissant de l'élasticité de la pauvreté par rapport à la consommation, le résultat de l'enquête nous révèle qu'une augmentation de 1% de la dépense de consommation par tête des ménages entraînerait une baisse de 0,4% aussi bien de l'incidence que de la profondeur. Cette variation du ratio de pauvreté est légèrement assez sensible dans les centres urbains, contrairement à celle

de la profondeur qui baisserait en milieu rural de 0,45 point de pourcentage si on augmentait de 1% la consommation par tête des ménages.



Tableau 18.5: Élasticité de la Pauvreté par rapport à la consommation par tête selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Variation de l'incidence (Po)	Variation de la profondeur (P1)	Variation de la Sévérité (P2)
Capitale	-0,28	-0,26	-0,13
Autre Urbain	-0,51	-0,35	-0,20
Rural	-0,41	-0,45	-0,34
Total	-0,42	-0,43	-0,31

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

18.3.3 Profil spatial de la pauvreté

Pauvreté urbaine – Pauvreté rurale

À Madagascar, la notion de pauvreté a toujours été un phénomène majoritairement rural. En effet, plus de huit individus sur dix sont classés pauvres dans les zones rurales, contre une personne sur deux en milieu urbain, soit un écart de plus de 32 points de

pourcentage. La population pauvre se concentre également dans la campagne. Seulement moins de 13% d'entre eux résident dans les centres urbains.



Tableau 18.6: Indicateurs de la pauvreté selon le milieu de résidence (%)

Milieu de résidence	Population totale	Intensité		Sévérité	
		Po	Contribution	P1	Contribution
Urbain	19,3	50,8	12,7	18,1	10,3
Rural	80,7	83,3	87,3	37,6	89,7
Total	100,0	77,0	100,0	33,8	100,0

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

En analysant l'écart de la consommation des pauvres à la ligne de pauvreté, la profondeur de la pauvreté est plus prononcée en milieu rural. En effet, elle est deux fois plus importante dans ces zones de résidence (37,6%) qu'en milieu urbain (18,1%). En

d'autres termes, il faudrait pour chaque zone de résidence un transfert moyen respectif de 539 700 Ar et de 259 800 Ar, en destination de chaque individu pauvre, pour les sortir de la pauvreté.

Pauvreté dans les régions

Des résultats de l'enquête EPM 2021 - 2022, il apparaît des différences de niveau de pauvreté considérables entre les régions. La région Analamanga, de par ses opportunités économiques, présente le niveau de pauvreté le plus bas avec plus d'une personne sur deux, soit un taux de 51,3% et une intensité de 17,5%. Elle est suivie par les régions d'Analanjirifo, de Boeny, de Diana, d'Atsinanana et de Sava où l'incidence de la pauvreté varie de 63% à 69% et où sa profondeur se situe entre 20% et 22%.

**Tableau 18.7: Indicateurs de la pauvreté selon la région et le milieu de résidence (%)**

Région	Population totale	Incidence				Intensité	
		Ensemble	Urbain	Rural	Contribution	P1	Contribution
Analamanga	14,0	51,3	39,3	58,2	9,3	17,5	7,3
Vakinankaratra	7,5	74,7	45,1	79,4	7,3	31,0	6,9
Itasy	3,2	87,2	68,6	91,3	3,7	37,0	3,6
Bongolava	2,4	91,2	67,7	92,9	2,9	41,8	3,0
Haute Matsiatra	6,2	84,3	46,1	91,3	6,8	37,5	6,8
Amoron'i Mania	3,7	89,5	77,4	91,0	4,3	44,6	4,9
Ihorombe	1,7	80,5	58,6	82,8	1,8	33,9	1,7
Atsimo Atsinanana	5,0	93,2	80,4	94,3	6,1	42,0	6,3
Vatovavy	2,9	94,2	83,1	94,8	3,5	43,0	3,6
Fitovinany	2,9	94,4	79,1	96,8	3,5	45,4	3,9
Atsinanana	5,5	64,3	42,6	77,8	4,6	22,0	3,6
Analanjirifo	4,0	63,1	38,1	67,7	3,2	22,1	2,6
Alaotra Mangoro	4,9	83,4	53,3	88,1	5,3	35,0	5,0
Boeny	3,4	63,1	48,3	70,9	2,8	20,2	2,0
Sofia	6,0	76,2	47,8	80,0	5,9	26,5	4,7
Betsiboka	1,5	88,3	77,1	89,7	1,7	35,8	1,6
Melaky	1,3	72,2	47,0	75,5	1,2	26,4	1,0
Atsimo Andrefana	7,8	89,4	70,3	92,4	9,1	54,5	12,6
Androy	3,6	98,0	94,7	98,3	4,6	63,4	6,8
Anosy	3,0	92,1	79,1	94,6	3,6	54,4	4,9
Menabe	2,8	83,5	63,1	86,9	3,0	36,5	3,0
Diana	3,1	64,0	52,2	72,1	2,6	20,6	1,9
Sava	3,4	68,8	32,1	79,0	3,0	22,0	2,2
Ensemble	100,0	77,0	50,8	83,3	100,0	33,8	100,0

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

Les autres régions pourraient être regroupées en trois catégories ou groupes. Le premier groupe est caractérisé par une forte prévalence du niveau de pauvreté supérieure à 90% et concerne

principalement les régions dans le Sud et celles du Sud-Est. Il s'agit notamment des régions d'Androy (98%), d'Anosy (92%), d'Atsimo Atsinanana (93%), de Fitovinany (94,4%) et de Vatovavy (94,2%).



En particulier, la région de Bongolava fait partie de ce groupe, avec un taux de pauvreté de 91,2%. Ce groupe enregistre également une forte intensité de la pauvreté, atteignant jusqu'à plus de 63% à Androy. La deuxième catégorie regroupe les régions où la proportion de la population en situation de pauvreté est comprise entre 80% et 90%. Il s'agit notamment des régions du Sud-Ouest (Atsimo Andrefana et Menabe), de la partie Sud et Nord des hautes terres (Ihorombe, Haute Matsiatra, Amoron'i Mania, Betsiboka et Alaotra Mangoro) et d'Itasy. La dernière catégorie rassemble les trois régions qui se caractérisent par un taux de pauvreté légèrement inférieur à la moyenne nationale (Vakinankaratra, Melaky et Sofia).

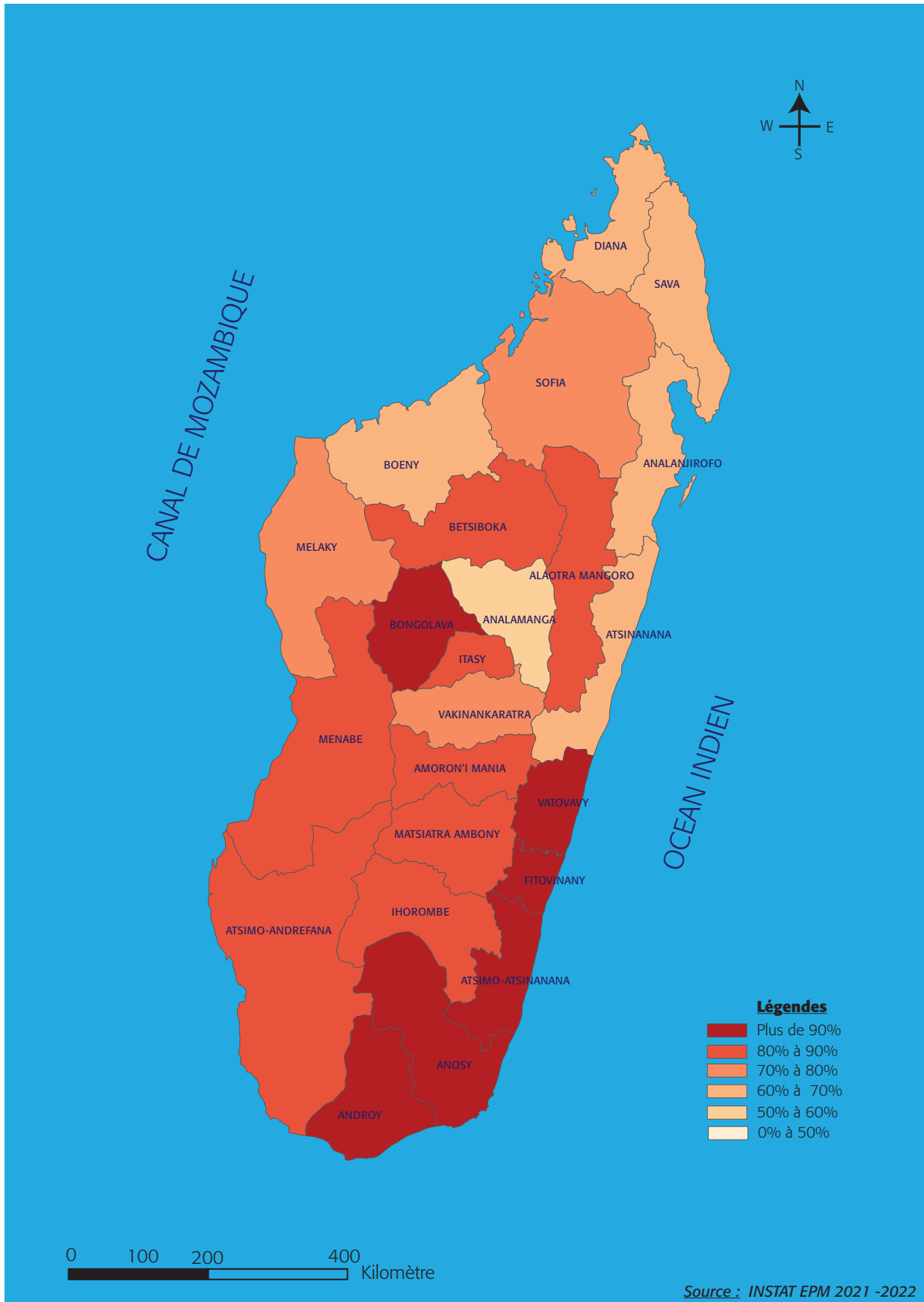
S'agissant de la contribution à la pauvreté, certaines régions malgré leur fort niveau d'incidence ne sont pas les plus grandes

contributrices en raison de leur poids démographique relativement faible par rapport à d'autres régions. Plus de 9% de la population des pauvres habitent respectivement dans la région d'Analamanga et celle d'Atsimo Andrefana. Par contre, Melaky et Ihorombe sont les régions moins contributrices à la pauvreté en n'abritant que respectivement 1,2% et 1,8% des groupes d'individus pauvres.

L'analyse de la situation de pauvreté selon les zones de résidence confirme la prévalence fortement élevée de ce phénomène dans le milieu rural, à l'exception de la région d'Analamanga (51,3%) et celle d'Analanjirifo (67,7%). Toutefois, le phénomène est d'actualité dans les zones urbaines de certaines régions où l'incidence de la pauvreté urbaine reste très élevée : soit un taux de 94,7% à Androy, 83% à Vatovavy et 80,4 à Atsimo Atsinanana.

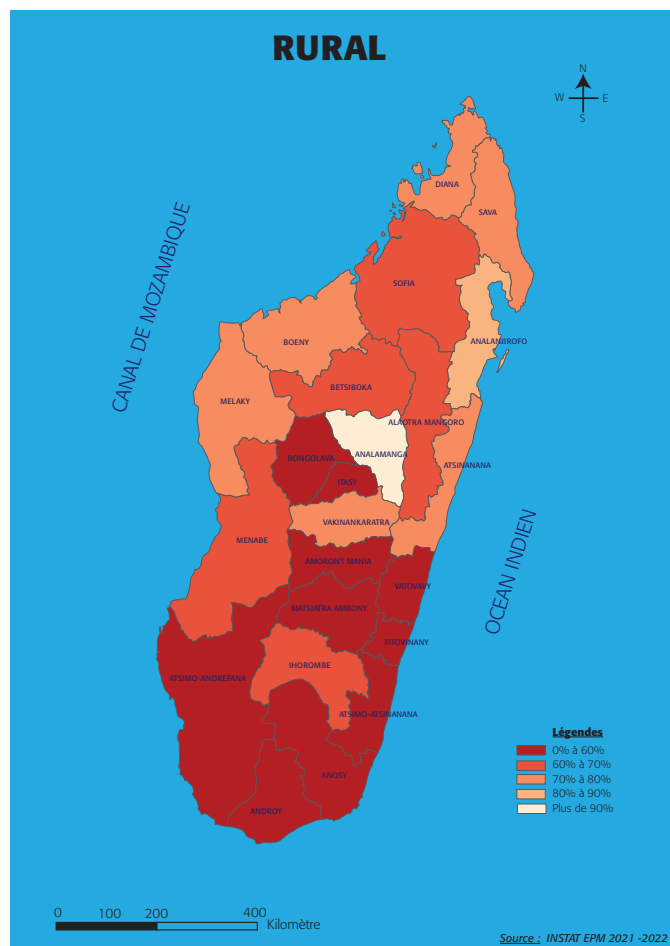
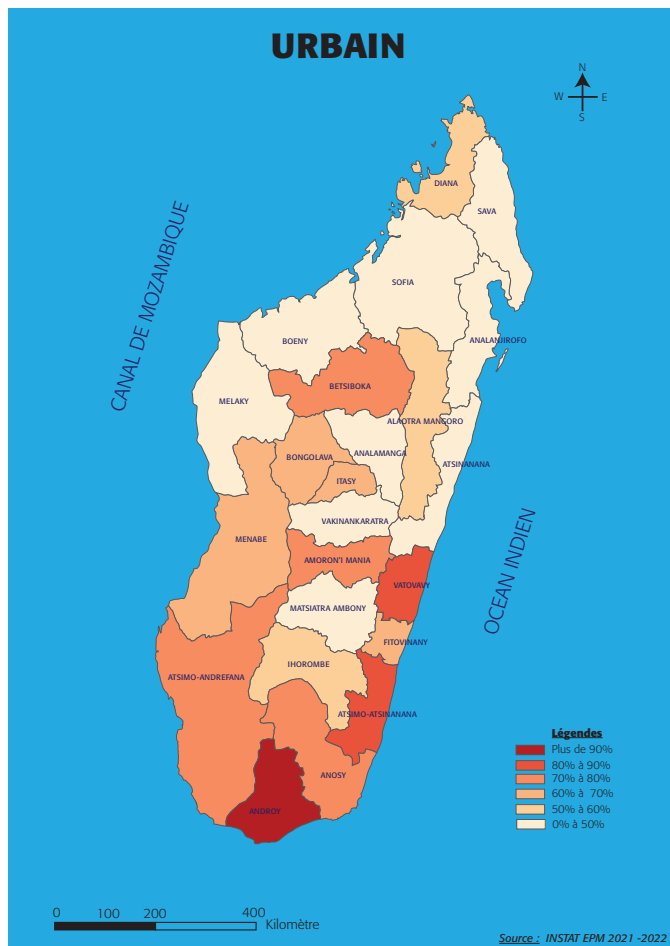


Carte 18.1 : Cartographie de la pauvreté en 2021 - 2022





Carte 18.2 : Ratio de pauvreté selon le milieu de résidence



18.3.4 Profil de pauvreté selon les caractéristiques des ménages

Pauvreté et caractéristiques sociodémographiques des chefs de ménage

Pauvreté et Genre du Chef de ménage

Des résultats de l'enquête, plus de deux tiers des ménages malagasy, soit 68,2%, sont touchés par la pauvreté et environ 43% d'entre eux n'arrivent pas à satisfaire ne serait-ce que leurs besoins alimentaires. La pauvreté se rencontre davantage chez les ménages dirigés par les hommes, avec un taux de 69,4%, soit un écart de près de 5 points de pourcentage par rapport aux ménages dont le chef est de sexe féminin.

En se rapportant à l'ensemble de la population, le sexe du chef de ménage ne permet pas de différencier statistiquement la situation de pauvreté des individus membres de ce ménage. En effet, le ratio de pauvreté s'établit à 77,3% chez les personnes vivant dans

les ménages dirigés par les hommes, contre 76% chez les individus ayant un chef de ménage de sexe féminin. En termes de pauvreté extrême, près de 55% des individus résidant dans les ménages conduits par les femmes n'arrivent pas à subvenir même pas leurs besoins alimentaires, contre 53% des personnes dans les ménages dirigés par les hommes.

La répartition de la population selon le genre du chef de ménage montre que les personnes ayant une consommation annuelle inférieure au seuil de pauvreté se concentrent dans les ménages des hommes, avec près de 80% de la population pauvre. En termes de ménages, cette proportion est estimée à 76,5%.



Tableau 18.8: Pauvreté et pauvreté extrême selon le sexe du chef de ménage (%)

Sexe	Proportion des ménages	Incidence de la pauvreté (Population)			Proportion des ménages pauvres		
		Pauvreté	Pauvreté extrême	Contribution	Pauvreté	Pauvreté extrême	Contribution
Homme	75,2	77,3	52,9	79,7	69,4	43,6	76,5
Femme	24,8	76,1	54,7	20,3	64,7	42,0	23,5
Ensemble	100,0	77,0	53,3	100,0	68,2	43,2	100,0

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

Pauvreté et Taille du ménage

Sur la base de la relation entre taille du ménage et pauvreté, plus l'individu réside dans des ménages de grande taille, plus il a de forte chance d'être touché par la pauvreté. En effet, il est constaté que le ratio de pauvreté est passé de 39,4% pour les ménages de très faible taille, avec 1 ou 2 personnes, à 70% pour les ménages

de 3 ou 4 membres et à 91% pour les ménages composés de 7 membres ou plus. Une famille nombreuse suppose davantage de bouches à nourrir, mais pas toujours davantage de revenus s'il y a plusieurs membres dépendants.



Tableau : Incidence de la pauvreté selon la taille du ménage et le milieu de résidence (%)

Taille du ménage	Proportion des Ménages	Incidence (Po)	Contribution
1 ou 2	21,5	39,4	4,3
3 ou 4	41,0	70,0	31,4
5 ou 6	24,6	83,5	34,6
7 ou plus	12,8	91,0	29,7

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

Pauvreté et Statut matrimonial du Chef de ménage

L'analyse des résultats de la pauvreté montre des légères disparités selon le statut matrimonial du chef de ménage. La pauvreté touche plus les individus vivant dans les ménages dirigés par des chefs mariés. En effet, l'incidence de la pauvreté y est estimée à 78%, contre 76% (resp. 68,6%) chez les individus dans les ménages

dont le chef est divorcé/séparé/veuf (resp. jamais marié et/ou en union libre). S'agissant de la contribution à la pauvreté, plus d'un quart d'individus pauvres habitent dans les ménages conduits par des chefs mariés.



Tableau 18.9: Pauvreté selon le statut matrimonial du chef de ménage (%)

Statut matrimonial	Structure des ménages	Incidence de la pauvreté (Population)		
		Pauvreté	Pauvreté extrême	Contribution
Marié	67,4	77,9	53,7	76,1
Divorcé(e) / Séparé(e) / Veuf(ve)	22,5	76,3	54,3	18,3
Célibataire/Union libre	10,0	68,6	45,3	5,6

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

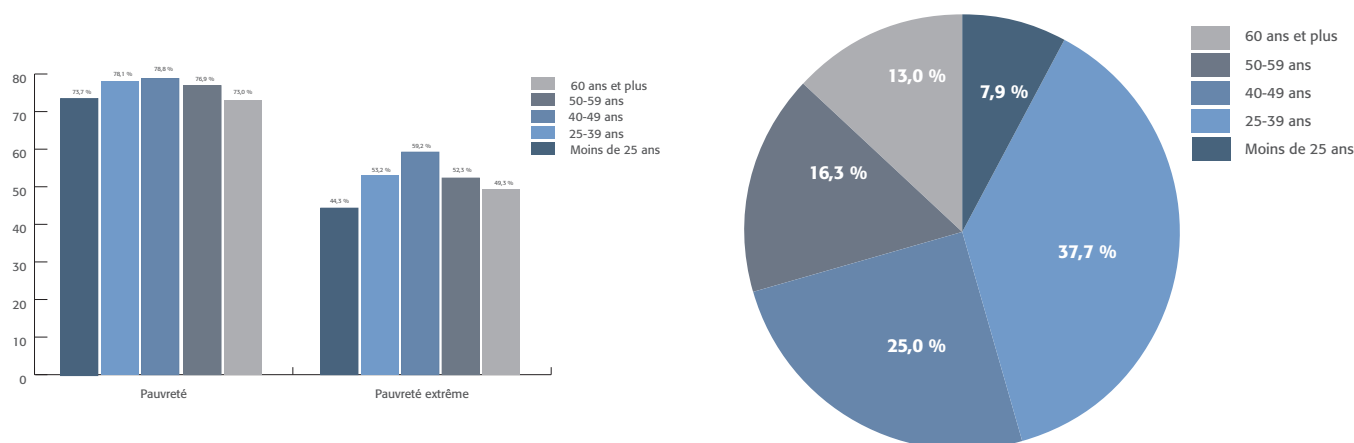
Pauvreté et Age du Chef de ménage

L'analyse de la pauvreté du point de vue de l'âge du chef de ménage montre que la pauvreté se présente de manière différenciée. Le taux de pauvreté est moins faible chez les individus dirigés par un chef de ménage qui a moins de 25 ans ou plus de 60 ans (resp.

73,7% et 73%) et plus élevé chez ceux dont leur chef a un âge compris entre 40 et 50 ans (environ 79%). La même tendance est également observée pour le phénomène de pauvreté extrême.



Graphique 18.1: Pauvreté et pauvreté extrême selon le groupe d'âge du chef de ménage (%)



Source : INSTAT/EPM 2021-2022

En se limitant aux individus pauvres, ceux vivant dans des ménages dirigés par des chefs âgés de 25 à 39 ans contribuent plus à la pauvreté, avec une proportion près de 38% de ce groupe. La catégorie

la moins contributrice est constituée par les personnes issues des ménages conduits par les moins jeunes, qui représentent seulement moins de 8% de la population pauvre.

Pauvreté et Niveau d'instruction du ménage

L'éducation, la formation et l'aptitude professionnelle contribuent à la formation du capital humain et facilitent l'intégration sociale et la participation au marché du travail. Ces facteurs ouvrent les opportunités et accroissent la chance des individus à accéder à des emplois plus productifs et plus valorisants. Les résultats de l'enquête révèlent que l'incidence de la pauvreté augmente à mesure que les individus vivent sous l'autorité d'un chef moins instruit. En effet, les personnes au sein des ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction présentent le taux de pauvreté le plus élevé, soit près

de 94%. Il est passé respectivement de 84% lorsque le chef de ménage n'a que le niveau primaire, à 49% quand celui-ci s'est arrêté au niveau secondaire du second cycle. Ces proportions diminuent jusqu'à 21% chez les membres des ménages conduits par des personnes ayant fréquenté un établissement supérieur.

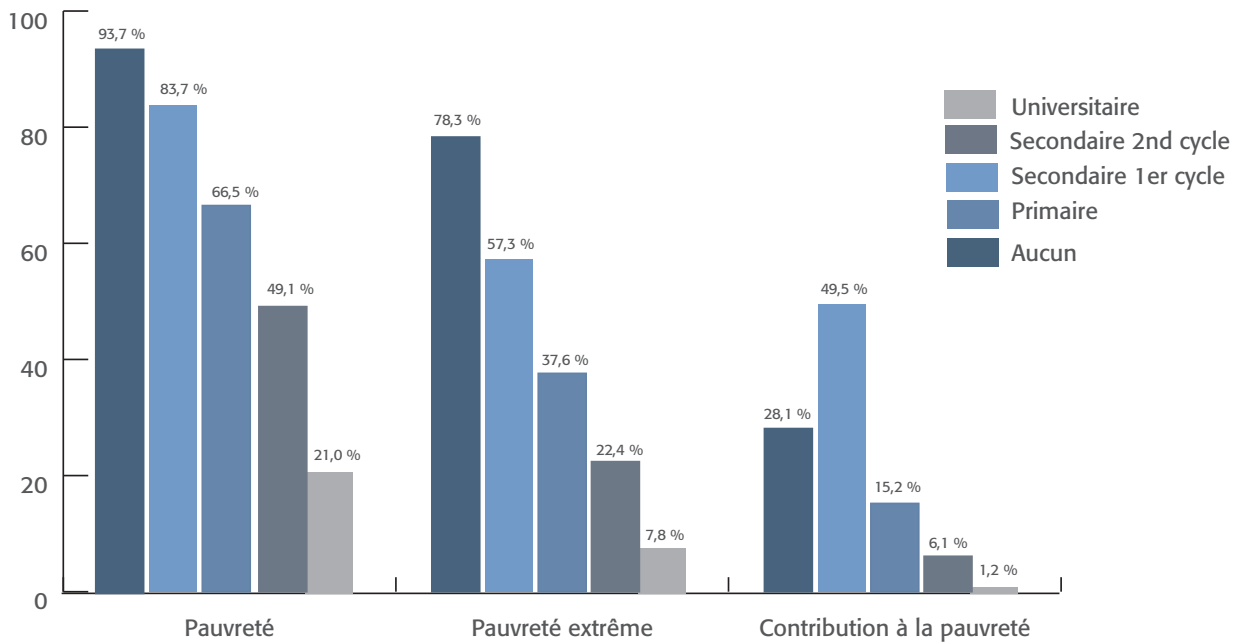
La pauvreté extrême suit également la même tendance que l'incidence de la pauvreté. En effet, plus de 78% des membres des ménages n'ont pas les ressources suffisantes pour leurs besoins

alimentaires quotidiens, lorsque le chef n'a fréquenté aucun établissement scolaire. Ce taux se réduit jusqu'à moins de 8% quand le niveau d'instruction du chef de ménage est plus élevé. En analysant la structure de la population pauvre, les deux groupes les plus

vulnérables sont les plus représentés et contribuent à 77,6% de la pauvreté. Seulement 1,2% des individus pauvres se trouvent dans les ménages dont le chef a atteint le niveau supérieur.



Graphique 18.2: Pauvreté et pauvreté extrême selon le niveau d'instruction du chef de ménage (%)



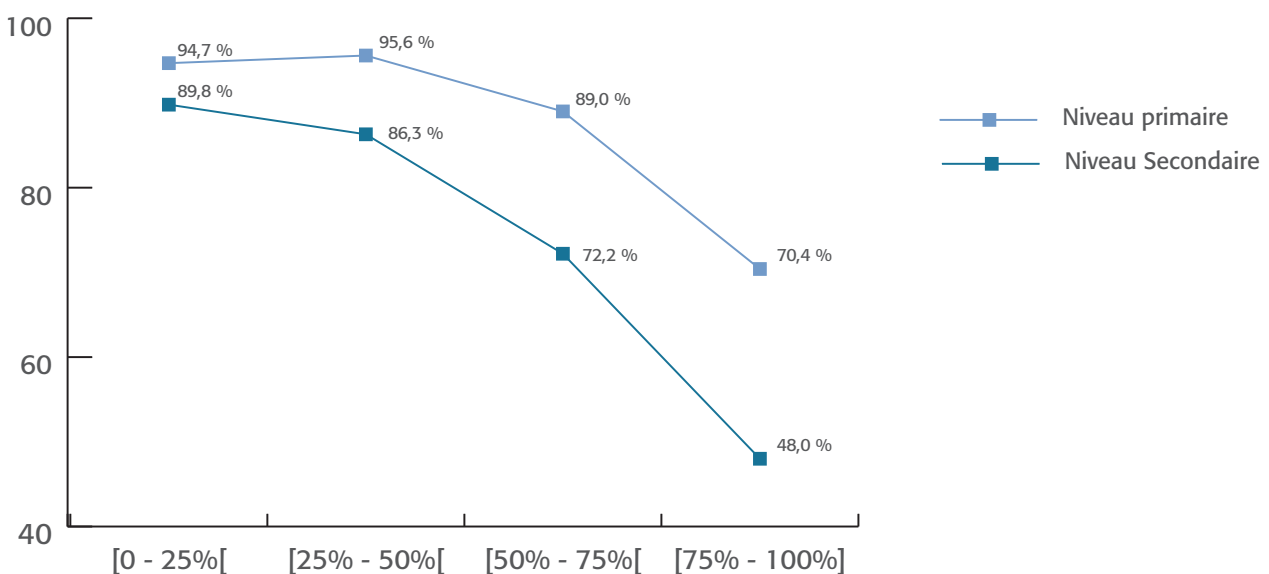
Source : INSTAT/EPM 2021-2022

En comblant l'analyse de la relation entre l'éducation et la pauvreté, la probabilité d'être pauvre dépend du niveau de capital humain au sein du ménage. Plus le ménage dispose des adultes de 15 ans ou plus ayant au moins un niveau d'instruction donné, moins ses membres sont touchés par la pauvreté. En effet, en

considérant le niveau primaire (resp. secondaire), le taux est passé de 94,7% (resp. 80%) lorsque le ménage a peu d'adultes atteignant ce niveau, à 70,4% (resp. 48%) quand celui-là dispose d'au moins de trois adultes sur quatre ayant fréquenté un établissement correspondant.



Graphique 18.3: Incidence de la pauvreté selon la proportion d'adultes dans le ménage ayant au moins atteint un niveau scolaire donné (%)



Source : INSTAT/EPM 2021-2022

Pauvreté et caractéristiques socioéconomiques des chefs de ménage

Pauvreté et participation au marché du travail du chef de ménage

L'analyse selon le statut chef de ménage par rapport à la main d'œuvre montre que le taux de pauvreté est élevé chez les personnes sous l'autorité d'un chef sans emploi. En effet, ce taux est estimé à 82% lorsque le chef de ménage se retrouve au chômage ou est classé hors de la main d'œuvre. Malgré le fait que le chef de ménage a un emploi, plus de trois quart d'individus sous ses responsabilités ont une consommation annuelle par tête en deçà de la ligne de pauvreté.

En termes d'extrême pauvreté, près de trois individus sur cinq, vivant dans les ménages dirigés par des personnes sans emploi, n'arrivent pas à satisfaire même pas leurs besoins en nourriture. Cette proportion est d'une personne sur deux lorsque le chef de ménage est en emploi. Malgré leur faible poids démographique, les ménages conduits par des sans-emplois comptent plus de 29% d'individus pauvres, contre 70,8% quand le chef de ménage occupe un travail rémunéré.



Tableau 18.10: Pauvreté et pauvreté extrême selon le statut vis à vis de la main d'œuvre du chef de ménage (%)

	Structure des ménages	Incidence de la pauvreté (Population)		
		Pauvreté	Pauvreté extrême	Contribution
En emploi	73,5	75,1	50,9	70,8
Chômeur	2,8	81,7	59,9	3,2
Hors de la main d'œuvre	23,7	82,0	59,3	26,0
Ensemble	100,0	77,0	53,3	100,0

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

Les analyses qui vont suivre portent sur des indicateurs de pauvreté des individus des ménages dont le chef est occupé.

Pauvreté et activités du chef de ménage

En se référant à l'activité économique du ménage, les individus sous l'autorité des chefs pratiquant de l'agriculture, de la pêche et/ou de l'élevage sont les plus exposés au phénomène de pauvreté. En effet, plus de 86% d'entre eux ont une dépense de consommation moyenne annuelle inférieure au seuil permettant d'assurer les besoins fondamentaux. En termes de contribution à la pauvreté, cette catégorie regroupe plus de 60% de la population pauvre.

Quant à la branche regroupant l'exploitation et l'extraction minière et la production et la distribution d'électricité, de gaz et d'eau, la pauvreté affecte plus de 81% des membres des ménages dirigés par des chefs œuvrant dans ces secteurs. Pour les autres activités du secteur secondaire, l'incidence de la pauvreté est respectivement de 70,3% lorsque le chef de ménage travaille dans l'industrie manufacturière, et de 63,6% quand celui-ci opère dans la construction.

Dans le secteur tertiaire, la pauvreté est moins fréquente chez les membres des ménages sous la responsabilité d'un chef travaillant dans les services non marchands que ceux dans les services

marchands. Son taux est respectivement de 56,4% pour l'Administration publique et les services communautaires et sociaux et de 57,5% notamment pour les services de transport, d'hébergement et de restauration.

La tendance de l'extrême pauvreté ne s'écarte généralement pas de celle de l'incidence de la pauvreté. La proportion de la population extrêmement pauvre selon la branche d'activités du chef de ménage varie de 32,4% pour les services non marchands à 62% dans le secteur primaire regroupant l'agriculture, l'élevage et la pêche.


Tableau 18.11: Pauvreté et pauvreté extrême selon la branche d'activités du chef de ménage (%)

Branche d'activités	Structure des ménages	Incidence de la pauvreté (Population)		
		Pauvreté	Pauvreté extrême	Contribution
Agriculture	50,5	86,2	62,0	60,2
Industrie manufacturière	7,3	70,3	47,6	6,6
Construction	3,6	63,6	37,5	3,2
Exploitation minière et extraction de carrières ; Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	4,8	81,1	58,9	5,4
Services marchands (Commerce ; Transport ; Hébergement et restauration ; et Services aux entreprises et services administratifs)	22,5	57,5	32,6	16,4
Services non marchands (Administration publique ; Services communautaires, sociaux et autres services et activités)	11,3	56,4	32,4	8,2

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

Selon le groupe socio-économique du chef de ménage, l'incidence de la pauvreté est la plus élevée (85,6%) chez les membres des ménages dont les chefs exercent des professions élémentaires telles que les aides de ménage, les manœuvres, les vendeurs ambulants et les autres travailleurs non qualifiés. Pour les personnes sous l'autorité des agriculteurs et/ou des ouvriers qualifiés, près de 80% d'entre elles sont affectées par la pauvreté.

Il est à noter que la situation de pauvreté est la moins fréquente dans la catégorie ou les chefs de ménages travaillent en tant que conducteurs d'installations et de machines et/ou ouvriers de

l'assemblage. La proportion est de 38,4% contre 46% lorsque le chef de ménage fait partie du trois premiers grands groupes de la CIP qui sont les directeurs et/ou cadres de direction, les professions intellectuelles et scientifiques et les professions intermédiaires.

Cette structure selon la profession du chef de ménage reste toujours la même pour l'analyse de l'extrême pauvreté. Toutefois, vu son poids démographique, le groupe d'individus issus des ménages dirigés par des agriculteurs et/ou des ouvriers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat est plus représenté dans la population des pauvres, avec une part de 51,5%.



Tableau 18.12: Pauvreté et pauvreté extrême selon la profession du chef de ménage (%)

Branche d'activités	Structure des ménages	Incidence de la pauvreté (Population)		
		Pauvreté	Pauvre-té extrême	Contribution
Directeurs, cadres, professions intellectuelles et scientifiques	7,2	45,9	26,3	4,3
Employés de type administratif, de services et commerçants et vendeurs	11,4	58,7	34,0	8,4
Agriculteurs et ouvriers agricoles qualifiés et artisans qualifiés	47,0	79,7	53,6	51,5
Conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage	3,3	38,4	15,6	1,6
Professions élémentaires	31,2	85,6	63,3	34,2

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

18.3.5 Analyse des inégalités

Dans cette partie, les valeurs de la consommation agrégée per capita des ménages ont été utilisées pour mesurer les différents indicateurs d'inégalité. La comparabilité entre les ménages a été rendue possible grâce à la prise en compte des déflateurs temporels et spatiaux qui a permis de pallier les disparités des prix et tarifs dans les différentes strates. Les indicateurs d'inégalité seraient

donc plus élevés si on utilisait des valeurs nominales. Par contre, les inégalités calculées avec des valeurs déflatées, qui sont utilisées dans les analyses qui suivent, sont plus proches des inégalités d'utilité (au sens microéconomique) des ménages et des inégalités de bien-être.

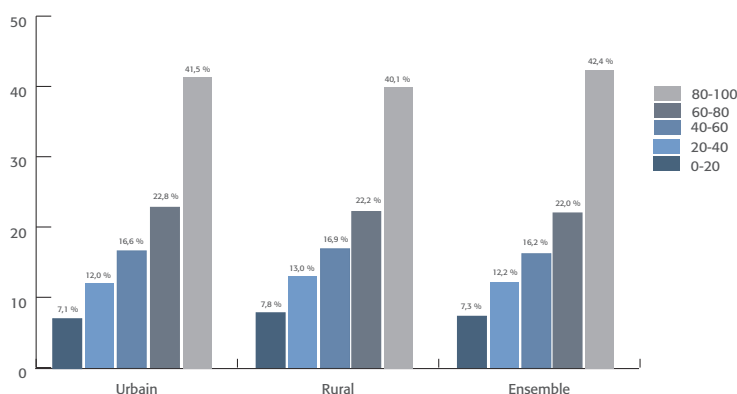
Distribution de la masse de consommation

Du graphique ci-après, il ressort que la masse de la consommation est concentrée chez les membres des ménages les plus aisés. En effet, les 20% les plus aisés consomment 42,4% de la consommation per capita totale, contre seulement 7,3% pour les 20% les plus pauvres. Les deuxième et troisième quintiles ne consomment

respectivement que 12% et 16% des dépenses de consommation par tête. En outre, l'analyse de la structure de la consommation selon le milieu de résidence ne montre pas d'éventuelles différences. La répartition de la masse de consommation est presque la même que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural.



Graphique 18.4: Distribution de la consommation par tête selon le milieu de résidence



Source : INSTAT/EPM 2021-2022

Sur la base de la consommation par tête dans les différents percentiles, le résultat de l'enquête montre qu'au niveau national, les

membres des ménages inclus dans les 10 % des « plus aisés »

consomment près de 4,7 fois plus que ceux issus des ménages des 10% des « plus pauvres ».



Tableau 18.13: Rapport entre les différents percentiles de la consommation par tête selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	p75/p50	p25/p50	p10/p50	p90/p50	p75/p25	p90/p10
Urbain	1,49	0,67	0,45	2,22	2,24	4,90
Rural	1,41	0,72	0,49	2,05	1,98	4,19
Ensemble	1,48	0,70	0,47	2,22	2,12	4,67

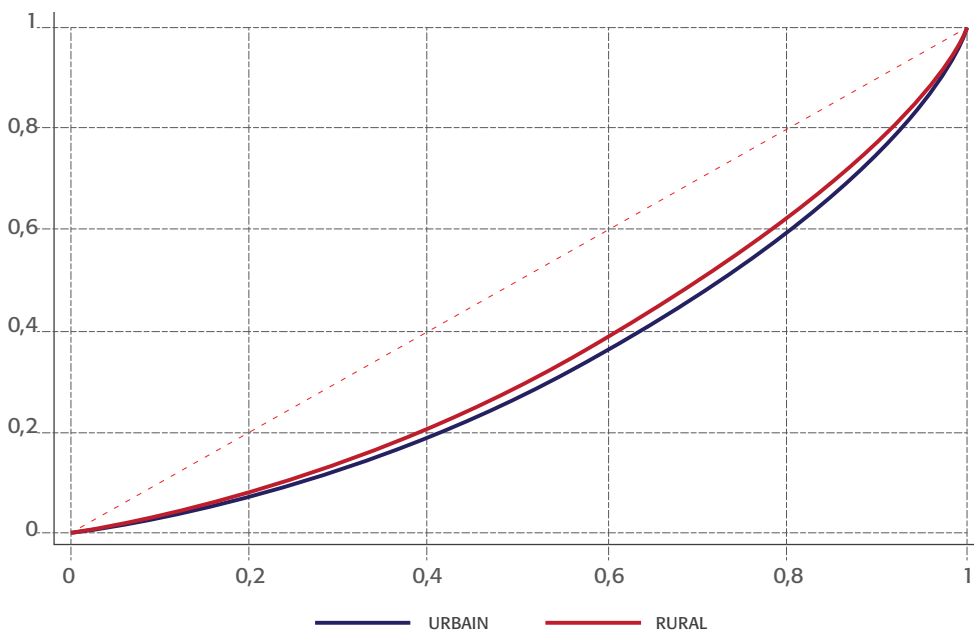
Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Les différents résultats sur les autres rapports des percentiles de la consommation par tête confirment également les inégalités qui persistent dans la population malagasy. Cette situation est légèrement

plus remarquée dans les centres urbains qu'en milieu rural, confirmée par la courbe de Lorenz présentée ci-après.



Graphique 18.5: Courbe de Lorenz



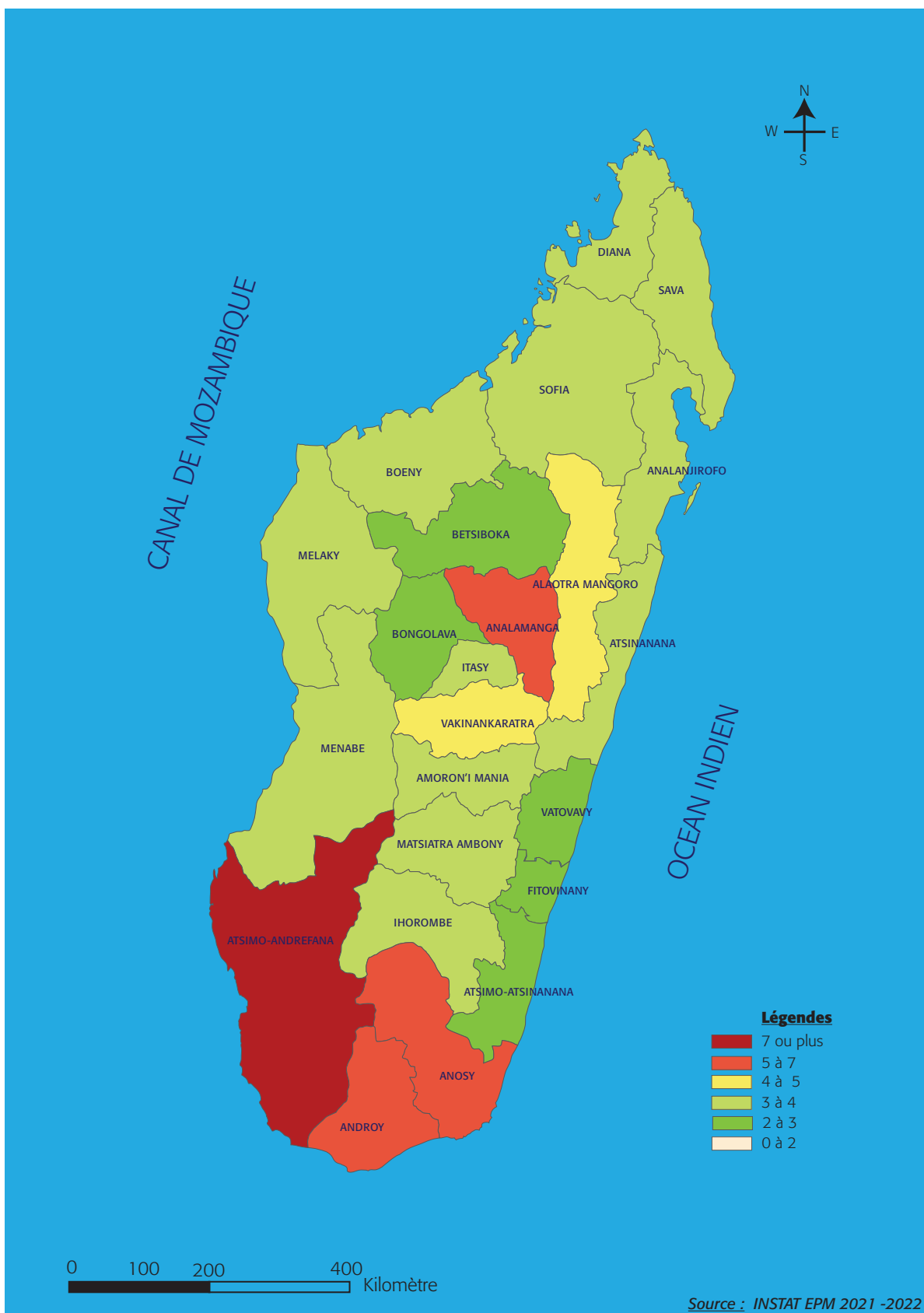
Source : INSTAT/EPM 2021-2022

Selon les régions de résidence, les disparités de la consommation per capita sont plus prononcées dans la région d'Atsimo Andrefana. En effet, les dépenses de consommation des individus issus du dernier décile atteignent sept fois plus que celles des membres des ménages du premier décile. Ce rapport est estimé à plus de cinq

fois dans les régions Androy, Anosy et Analamanga. Cependant, les inégalités mesurées par cet indicateur sont moins prononcées dans les régions du Sud-Est, celles de Bongolava et Betsiboka où le rapport des dépenses de consommation entre le dernier et le premier décile s'établit à moins de 3 fois.



Carte 18.3: Rapport entre le dernier et le premier décile de la consommation par capitale



Indices de Gini et de Theil

En considérant les indices de GINI et de Theil, il existe au niveau national une répartition inégalitaire des ressources permettant d’assurer les besoins fondamentaux de la population pour un niveau

de vie acceptable. Les inégalités en termes de bien-être mesuré par la consommation agrégée des ménages sont toujours plus

prononcées en milieu urbain qu'en milieu rural. Elles résultent souvent dans 88% des cas des disparités qui existent à l'intérieur du groupe.

Cette situation d'inégalité est aussi observée entre les régions selon les résultats issus de l'EPM 2021 - 2022. La région Analamanga, où réside 14 % de la population, compte pour 21,6 % de la consommation totale. Ce fait traduit que la population de la région capitale

dispose de plus de moyens de survie que ne le permettrait une répartition égalitaire des ressources, compte tenu de sa population. Cette configuration s'observe également dans d'autres régions « riches » comme Atsinanana, Boeny, DIANA, SAVA et Analanjirofo. La situation inverse se produit dans les autres régions, notamment celles où l'incidence de la pauvreté est assez élevée. Les divergences proviennent également des inégalités intra-groupes à hauteur de 78%.



Tableau 18.14: Indice de Gini et indices de Theil selon le milieu et la région de résidence

	Part Popula- tion (%)	Part Consom- mation (%)	GINI	GE(0)	Contribution GEO (%)	GE(1)	Contribution GE1 (%)
Milieu de résidence							
Urbain	19,3	28,6	0,341	0,198		0,197	
Rural	80,7	71,4	0,318	0,175		0,179	
Intra-groupes				0,179	88,6	0,184	87,9
Inter-groupes				0,023	11,4	0,025	12,1
Région							
Analamanga	14,0	21,6	0,349	0,199		0,203	
Vakinankaratra	7,5	7,7	0,317	0,162		0,173	
Itasy	3,2	2,8	0,26	0,111		0,121	
Bongolava	2,4	1,9	0,247	0,099		0,108	
Haute Matsiatra	6,2	5,6	0,313	0,161		0,19	
Amoron'i Mania	3,7	2,8	0,281	0,128		0,142	
Ihorombe	1,7	1,6	0,298	0,15		0,151	
Atsimo Atsinanana	5,0	3,8	0,226	0,083		0,092	
Vatovavy	2,9	2,1	0,228	0,082		0,085	
Fitovinany	2,9	2,0	0,238	0,093		0,099	
Atsinanana	5,5	6,9	0,307	0,149		0,164	
Analanjirofo	4,0	4,7	0,279	0,126		0,128	
Alaotra Mangoro	4,9	4,5	0,306	0,154		0,167	
Boeny	3,4	4,2	0,277	0,127		0,135	
Sofia	6,0	6,2	0,252	0,104		0,109	
Betsiboka	1,5	1,3	0,233	0,09		0,095	



	Part Popula- tion (%)	Part Consom- mation (%)	GINI	GE(0)	Contribution GEO (%)	GE(1)	Contribution GE1 (%)
Melaky	1,3	1,4	0,304	0,154		0,169	
Atsimo Andrefana	7,8	4,9	0,408	0,291		0,287	
Androy	3,6	1,7	0,312	0,171		0,162	
Anosy	3,0	1,9	0,366	0,226		0,23	
Menabe	2,8	2,5	0,305	0,158		0,163	
DIANA	3,1	3,9	0,287	0,136		0,142	
SAVA	3,4	4,0	0,271	0,117		0,131	
Intra-groupes				0,156	76,9	0,164	78,3
Inter-groupes				0,047	23,1	0,045	21,7
Madagascar	100,0	100,0	0,345	0,203	100,0	0,209	100,0

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

18.4 CONCLUSION

La méthodologie utilisée dans l'EPM 2021 - 2022 pour le calcul des indicateurs de pauvreté est basée sur le coût des besoins minima de base à savoir se loger, se nourrir, se vêtir, se soigner et s'éduquer, etc. Ainsi l'agrégat de consommation normalisée et déflatée a été utilisé pour mesurer l'indicateur de bien-être regroupant l'alimentation, le logement, y compris les loyers imputés, la consommation non alimentaire des biens non durables, l'éducation, la santé et les valeurs d'usage des biens durables. S'agissant du seuil de pauvreté, la composante alimentaire a été calculée à partir de la méthode des coûts des besoins essentiels et construite au voisinage des ménages des déciles 6-7 afin de satisfaire les apports caloriques journaliers.

La composante non alimentaire du seuil s'est obtenue à partir des dépenses non alimentaires des ménages dont le budget permet juste d'assurer les besoins alimentaires, mais qui préfèrent sacrifier une partie de cette consommation afin de satisfaire certains autres besoins incompressibles. La comparabilité des indicateurs de pauvreté avec les anciennes enquêtes de niveau de vie n'est pas évidente pour cette dernière EPM vu les différents points de divergences dans la conception du questionnaire et la méthode de mesure de la pauvreté.



ANNEXE



A. DÉMOGRAPHIE



Tableau A.1: Âge médian et âge moyen selon les Régions

	Âge Médian	Âge Moyenne
ANALAMANGA	22	25,9
BONGOLAVA	18	21,2
ITASY	21	24,9
VAKINANKARATRA	18	23,2
DIANA	19	23,1
SAVA	19	22,7
AMORON I MANIA	17	23,1
ATSIMO ATSIANANA	16	21,0
HAUTE MATSIATRA	19	22,9
IHOROMBE	18	22,0
FITOVINANY	18	22,9
BETSIBOKA	18	20,5
BOENY	19	22,3
MELAKY	16	19,8
SOFIA	17	21,6
ALAOTRA MANGORO	19	24,5
ANALANJIROFO	20	23,9
ATSINANANA	23	24,7
ANDROY	12	18,0
ANOSY	14	18,9
ATSIMO ANDREFANA	16	20,2
MENABE	17	21,0
VATOVAVY	18	20,9

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

**Tableau A.2: Proportion des ménages ayant au moins un téléphone**

ANALAMANGA	62,0
BONGOLAVA	27,9
ITASY	43,8
VAKINANKARATRA	29,0
DIANA	58,4
SAVA	58,2
AMORON I MANIA	42,5
ATSIMO ATSIANANA	24,4
HAUTE MATSIATRA	63,0
IHOROMBE	49,4
FITOVINANY	31,6
BETSIBOKA	27,4
BOENY	57,6
MELAKY	34,3
SOFIA	42,5
ALAO TRA MANGORO	52,7
ANALANJIROFO	46,8
ATSINANANA	56,4
ANDROY	23,1
ANOSY	38,9
ATSIMO ANDREFANA	36,5
MENABE	39,3
VATOVAVY	21,6

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022



B. ÉDUCATION, ALPHABÉTISATION ET SCOLARISATION



Tableau B.1: Taux d'alphabétisation selon les Régions

ANALAMANGA	95,8
VAKINANKARATRA	85,6
ITASY	92,9
BONGOLAVA	87,2
HAUTE MATSIATRA	83,2
AMORON I MANIA	88,1
FITOVINANY	57,2
IHOROMBE	66
ATSIMO ATSIANANA	55,5
VATOVAVY	58,3
ATSIANANA	92,9
ANALANJIROFO	76,5
ALAOTRA MANGORO	81
BOENY	70,4
SOFIA	81,9
BETSIBOKA	70,8
MELAKY	48,7
ATSIMO ANDREFANA	47,4
ANDROY	30,8
ANOSY	44,4
MENABE	62
DIANA	82,3
SAVA	80,9

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

**Tableau B.2: Taux net de scolarisation par les régions**

ANALAMANGA	85,4
BONGOLAVA	77,8
ITASY	90,5
VAKINANKARATRA	80,1
DIANA	79,2
SAVA	85,6
AMORON I MANIA	82,8
ATSIMO ATSIANANA	63,1
HAUTE MATSIATRA	76,8
IHOROMBE	62,3
FITOVINANY	57,6
BETSIBOKA	68,3
BOENY	65,6
MELAKY	47,2
SOFIA	81,0
ALAOTRA MANGORO	78,9
ANALANJIROFO	79,8
ATSINANANA	88,0
ANDROY	46,2
ANOSY	48,4
ATSIMO ANDREFANA	47,9
MENABE	41,2
VATOVAVY	74,9

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

C. SANTÉ GÉNÉRALE

D. EMPLOI



Tableau D.1 : Statut d'activité de la population en âge de travailler (en %)

Statut d'activité	Fréquence
En emploi	54,9
Chômeurs	3,9
Hors de la main d'œuvre	41,2
Total	100,0

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022



Tableau D.2 : Répartition de la population en âge de travailler par statut d'activité selon le sexe (en %)

Statut d'activité	Homme	Femme	Ensemble
En emploi	55,4	44,6	100,0
Chômeurs	49,7	50,3	100,0
Hors de la main d'œuvre	38,9	61,1	100,0
Total	48,4	51,6	100,0

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022



Tableau D.3 : Répartition de la population en âge de travailler par statut d'activité selon le milieu de résidence (en %)

Statut d'activité	Urbain	Rural	Ensemble
En emploi	20,9	79,1	100,0
Chômeurs	28,9	71,1	100,0
Hors de la main d'œuvre	20,5	79,5	100,0
Total	21,1	78,9	100,0

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

**Tableau D.4 : Emploi par branche d'activité (en %)**

Branche d'activité	Fréquence
Primaire	60,7
Secondaire	14,7
Tertiaire	24,6
Total	100,0

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

**Tableau D.5 : Emploi par niveau d'instruction selon la branche d'activité (en %)**

Niveau d'instruction	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Total
Aucun	69,2	16,1	14,7	100,0
Primaire	71,4	13,4	15,3	100,0
Secondaire 1 ^{er} cycle	54,5	16,3	29,2	100,0
Secondaire 2 nd cycle	23,1	16,0	60,9	100,0
Universitaire	5,6	12,3	82,1	100,0
Total	60,7	14,7	24,6	100,0

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022



Tableau D.6 : Sous-emploi lié à la durée du travail par groupe d'âge et niveau d'éducation (en %)

Age	Sous-emploi visible
15-24	13,1
25-54	10,4
55-64	8,0
65+	4,1
Niveau d'instruction	
Aucun	11,3
Primaire	11,1
Secondaire 1 ^{er} cycle	10,0
Secondaire 2 nd cycle	10,0
Universitaire	7,6
Total	10,7

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022



Tableau D.7 : Sous-emploi lié à la durée du travail par région (en %)

Région	Sous-emploi visible
ANALAMANGA	10,3
VAKINANKARATRA	13,9
ITASY	4
BONGOLAVA	5
HAUTE MATSIATRA	10
AMORON I MANIA	6,7
FITOVINANY	17,8
IHOROMBE	14,5
ATSIMO ATSIANANA	17,5
VATOVAVY	8,6
ATSINANANA	5,4
ANALANJIROFO	13

Région	Sous-emploi visible
ALAOTRA MANGORO	13,3
BOENY	13,6
SOPIA	9,8
BETSIBOKA	5,5
MELAKY	8,6
ATSIMO ANDREFANA	19,4
ANDROY	11,6
ANOSY	6,6
MENABE	13,1
DIANA	7,9
SAVA	8,2
National	10,7

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022



Tableau D.8 : Mesure composite de la sous-utilisation de la main d'œuvre par région (en %)

Région	SU4
ANALAMANGA	18,8
VAKINANKARATRA	17,9
ITASY	6,7
BONGOLAVA	6,9
HAUTE MATSIATRA	25,9
AMORON I MANIA	39,4
FITOVINANY	33,7
IHOROMBE	24,0
ATSIMO ATSINANANA	35,5
VATOVAVY	34,4
ATSINANANA	15,6
ANALANJIROFO	34,2
ALAOTRA MANGORO	24,5



Région	SU4
BOENY	18,9
SOFIA	20,4
BETSIBOKA	17,0
MELAKY	27,6
ATSIMO ANDREFANA	37,6
ANDROY	34,1
ANOSY	19,0
MENABE	24,9
DIANA	14,1
SAVA	20,2
National	22,8

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022



Tableau D.9 : Taux de chômage « au sens du BIT » par région (en %)

Région	Taux de chômage
ANALAMANGA	6,1
VAKINANKARATRA	2,6
ITASY	0,9
BONGOLAVA	1,1
HAUTE MATSIATRA	5,7
AMORON I MANIA	20,8
FITOVINANY	8,6
IHOROMBE	4,6
ATSIMO ATSINANANA	22,7
VATOVAVY	11,3
ATSINANANA	6,2
ANALANJIROFO	10,7
ALAO TRA MANGORO	9,0
BOENY	4,9

Région	Taux de chômage
SOFIA	3,1
BETSIBOKA	3,5
MELAKY	10,7
ATSIMO ANDREFANA	8,6
ANDROY	12,7
ANOSY	6,0
MENABE	3,3
DIANA	3,7
SAVA	4,1
Total	6,6

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022



Tableau D.10 : Répartition de la population en âge de travailler par catégorie selon le milieu de résidence et le sexe (en %)

Groupe de population	Urbain	Rural	Homme	Femme	National
Population jeune en âge de travailler	34,9	35,2	35,6	34,6	35,1
Population Hors 15-24 ans	65,1	64,9	64,4	65,4	64,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022



Tableau D.11 : Répartition de la main d'œuvre par catégorie selon le milieu de résidence et le sexe (en %)

Groupe de population	Urbain	Rural	Homme	Femme	Ensemble
Main d'œuvre des jeunes	23,0	27,9	27,0	26,7	26,8
Main d'œuvre hors 15-24 ans	77,0	72,1	73,0	73,3	73,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022


Tableau D.12 : Taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans par région (en %)

Région	Taux de chômage
ANALAMANGA	12,6
VAKINANKARATRA	6,5
ITASY	1,3
BONGOLAVA	1,9
HAUTE MATSIATRA	8,5
AMORON I MANIA	24,9
FITOVINANY	13,3
IHOROMBE	8,0
ATSIMO ATSIANANA	28,5
VATOVAVY	11,8
ATSINANANA	13,1
ANALANJIROFO	15,4
ALAOTRA MANGORO	15,6
BOENY	8,9
SOFIA	3,8
BETSIBOKA	8,6
MELAKY	15,5
ATSIMO ANDREFANA	14,3
ANDROY	23,8
ANOSY	10,8
MENABE	2,8
DIANA	8,5
SAVA	10,8
National	11,2

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022


Tableau D.13 : Proportion des jeunes ni en emploi ni en formation par région (en %)

Région	Proportion des NEET
ANALAMANGA	31,6
VAKINANKARATRA	42,1
ITASY	29,9
BONGOLAVA	48,7
HAUTE MATSIATRA	62,5
AMORON I MANIA	47,6
FITOVINANY	49,2
IHOROMBE	44,9
ATSIMO ATSIANANA	58,4
VATOVAVY	49,8
ATSINANANA	40,1
ANALANJIROFO	46,9
ALAOTRA MANGORO	43,6
BOENY	39,7
SOFIA	38,9
BETSIBOKA	41,0
MELAKY	56,6
ATSIMO ANDREFANA	49,7
ANDROY	50,8
ANOSY	34,0
MENABE	33,3
DIANA	31,2
SAVA	46,6
National	43,4

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022



Tableau D.14 : Répartition des unités économiques selon le secteur de l'emploi (en %)

Secteur	Fréquence
Secteur informel	83,3
Secteur formel	8,8
Ménages	7,9
Total	100,0

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022



Tableau D.15 : Revenu salarial moyen et médian mensuel par catégories d'emplois et par secteur de l'emploi (en Ariary)

Emploi	Moyenne	Médiane
Emplois informels	178 578	100 000
Emplois formels	505 389	400 000
Secteur de l'emploi		
Secteur informel	178 371	100 000
Secteur formel	417 146	300 000
Ménages	116 154	86 600
National	196 359	108 250

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

E. REVENUS DES MÉNAGES



Tableau E.1 : Revenus annuels hors emploi moyens des individus âgés de 15 ans ou plus selon quelques caractéristiques sociodémographiques (en Ariary)

Caractéristiques	Montant (en Ariary)
Milieu de résidence	
Urbain	567 592
Rural	508 931

Caractéristiques	Montant (en Ariary)
Sexe du CM	
Homme	533 320
Femme	534 115
Activité économique du CM dans l'emploi principal	
Agriculture	386 147
Industrie manufacturière	529 810
Construction	520 237
Exploitation minière et extraction de carrières ; Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	475 775
Services marchands (Commerce ; Transport ; Hébergement et restauration ; et Services aux entreprises et services administratifs)	518 673
Services non marchands (Administration publique ; Services communautaires, sociaux et autres services et activités)	514 075
Non classifiable dans l'activité économique	654 453
Pas en emploi	592 013
Niveau d'instruction du CM	
Aucun	470 938
Primaire	464 771
Secondaire 1 ^{er} cycle	540 038
Secondaire 2 nd cycle	566 745
Universitaire	646 519
Profession du CM dans l'emploi principal	
Directeurs, cadres, professions intellectuelles et scientifiques	565 838
Employés de type administratif, de services et commerçants et vendeurs	475 672
Agriculteurs et ouvriers agricoles qualifiés et artisans qualifiés	413 316
Conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage	529 814
Professions élémentaires	491 806
Non classifié ailleurs	601 407
Pas en emploi	592 013
Situation d'handicap du CM	
Sans handicap	524 797



Caractéristiques	Montant (en Ariary)
Avec handicap	682 148
Secteur de l'emploi CM	
Emploi dans le secteur informel	433 997
Emploi dans le secteur formel	567 545
Ménage	491 177
Pas en emploi	592 013
Quintile du bien-être	
Plus pauvre	472 078
Pauvre	498 590
Moyen	513 576
Riche	505 962
Plus riche	598 526
Tranche d'âge de 10 ans du CM	
15-24	429 593
25-34	377 068
35-44	463 763
45-54	500 896
55-64	586 862
65+	616 704
Nature de l'emploi du CM	
CM avec un emploi principal informel	452 153
CM avec un emploi principal formel	571 399
Pas en emploi	592 013
Secteur d'activité	
Primaire	392 971
Secondaire	532 523
Tertiaire	510 504
Pas en emploi	591 802
Autre secteur	528 444



Caractéristiques	Montant (en Ariary)
Région	
Analamanga	593 235
Vakinankaratra	406 047
Itasy	418 971
Bongolava	538 603
Haute Matsiatra	561 450
Amoron'i Mania	630 880
Fitovinany	366 960
Ihorombe	610 535
Atsimo Atsinanana	605 145
Vatovavy	455 752
Atsinanana	577 374
Analanjirifo	487 902
Alaotra Mangoro	543 221
Boeny	615 696
Sofia	472 084
Betsiboka	615 666
Melaky	466 783
Atsimo Andrefana	550 292
Androy	677 764
Anosy	356 554
Menabe	407 706
DIANA	468 178
SAVA	490 656
National	533 524

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022


Tableau E.2: Revenu annuel moyens des ménages (en Ariary)

Analamanga	6 980 539
Vakinankaratra	5 560 336
Itasy	4 955 199
Bongolava	5 008 856
Haute Matsiatra	3 931 801
Amoron'i Mania	3 880 912
Fitovinany	2 645 497
Ihorombe	5 592 782
Atsimo Atsinanana	2 487 134
Vatovavy	2 846 867
Atsinanana	4 802 231
Analanjirofo	6 306 061
Alaotra Mangoro	6 165 140
Boeny	6 181 629
Sofia	4 692 843
Betsiboka	5 667 449
Melaky	5 260 428
Atsimo Andrefana	3 512 319
Androy	2 177 880
Anosy	2 560 169
Menabe	4 215 331
DIANA	5 470 268
SAVA	7 895 553
National	5 003 365

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

F. ÉPARGNE ET CRÉDITS



Tableau F.1: Proportion de la population de 18 ans et plus disposant un « compte » dans une institution financière formelle (règlementée) ou utilisant un dispositif informel, selon le milieu de résidence, en pourcentage (%)

	Banque classique (au moins)	Formel autre que banque (éventuellement informel)	Informel (exclusivement)	Exclus
Urbain	9,2	5,3	10,5	75,0
Rural	1,8	5,4	2,7	90,1
National	3,3	5,4	4,3	87,0

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022



Tableau F.2: Proportion de la population de 18 ans et plus disposant au moins un « compte » dans une institution financière formelle (règlementée) ou utilisant un dispositif informel, en pourcentage (%)

	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Analamanga	35,6	19,3	25,4
Vakinankaratra	16,4	10,8	11,6
Itasy	22,3	15,4	16,7
Bongolava	16,7	2,3	3,2
Haute Matsiatra	33,3	3,3	8,1
Amoron'i Mania	24,0	11,4	12,9
Fitovinany	16,3	5,8	7,4
Ihorombe	29,2	14,2	15,7
Atsimo Atsinanana	3,9	1,2	1,5
Vatovavy	16,5	4,4	5,1
Atsinanana	22,0	5,0	12,2
Analanjirifo	22,2	15,5	16,6
Alaotra Mangoro	31,7	12,1	14,9
Boeny	17,5	7,2	11,1
Sofia	18,1	11,5	12,3



	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Betsiboka	5,9	8,7	8,4
Melaky	13,1	5,9	6,8
Atsimo Andrefana	15,3	6,7	8,1
Androy	8,2	3,4	3,8
Anosy	15,5	8,0	9,7
Menabe	21,2	12,2	13,6
DIANA	28,6	22,5	25,0
SAVA	29,2	15,3	18,5
National	25,0	9,9	13,0

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022



Tableau F.3: Proportion de la population de 15 ans et plus disposant une épargne selon le milieu de résidence et le genre, en pourcentage (%)

	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Homme	8,7	5,1	5,8
Femme	7,0	3,9	4,6
National	7,8	4,5	5,2

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022



Tableau F.4: Proportion de la population de 15 ans et plus détenant une épargne durant les 12 derniers mois précédant l'enquête, en pourcentage (%)

	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Analamanga	7,8	5,1	6,2
Vakinankaratra	8,7	9,4	9,3
Itasy	7,8	10,0	9,6
Bongolava	7,0	1,7	2,0

	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Haute Matsiatra	12,8	1,7	3,5
Amoron'i Mania	7,6	4,7	5,1
Fitovinany	6,6	4,1	4,5
Ihorombe	8,9	4,2	4,7
Atsimo Atsinanana	1,6	1,1	1,2
Vatovavy	5,8	3,5	3,6
Atsinanana	10,1	2,0	5,5
Analanjirifo	11,4	8,5	8,9
Alaotra Mangoro	7,8	4,3	4,8
Boeny	4,4	3,0	3,5
Sofia	8,6	5,7	6,1
Betsiboka	2,3	3,3	3,2
Melaky	2,7	2,3	2,4
Atsimo Andrefana	3,9	3,4	3,5
Androy	2,9	1,2	1,4
Anosy	4,5	2,9	3,3
Menabe	8,3	6,3	6,6
DIANA	11,3	8,7	9,7
SAVA	6,6	4,1	4,7
National	7,8	4,5	5,2

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022



Tableau F.5: Proportion des individus de 15 ans et plus pratiquant l'épargne par rapport à ceux qui sont inclus, selon la distinction banque-autre formel et informel, selon le milieu de résidence, en pourcentage (%)

	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Banque classique (au moins)	39,8	14,9	22,5
Formel autre que banque (éventuellement informel)	33,4	68,9	58,0
Informel (exclusivement)	25,4	10,1	14,8
Total	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022



Tableau F.6: Principal motif de la non-demande de crédit cité par les individus de 15 ans et plus, selon le milieu de résidence, en pourcentage (%)

Pourquoi n'a pas demandé	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Absence d'institutions de crédit	1,1	8,2	6,7
Ne sait pas comment demander	19,7	21,8	21,4
Ne remplit pas les conditions	5,7	4,3	4,6
N'est pas sûr d'en obtenir un	2,1	2,7	2,6
Pas capable de rembourser	31	35,7	34,8
Autre crédit en cours	0,4	0,2	0,2
Pas nécessaire	39	26,5	29,1
Autre	0,9	0,6	0,6
Total	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022



Tableau F.7: Principal motif de la non-obtention de crédit cité par les demandeurs de crédits, selon le milieu de résidence, en pourcentage (%)

Raison de non-obtention du crédit	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Dossier incomplet	6,6	3,5	5
Pas de garanti	12,2	37,2	24,7
Capacité de remboursement	32,9	25,5	29,2
Autre crédit en cours	34,3	15,3	24,9
Autre	13,9	18,5	16,2
Total	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022



Tableau F.8: Principale utilisation du dernier crédit obtenu citée par les demandeurs de crédits, selon le milieu de résidence, en pourcentage (%)

Raison principale de contracter ce dernier crédit	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Éducation	12,7	4,9	7,4
Santé	10,3	11,9	11,4
Équipement du ménage (voiture, appareil ménager, etc.)	4,2	1,9	2,6
Acquisition de terrain ; Construction, réparation de maison	14,6	7,1	9,5
Démarrer une affaire, entreprise	20,6	7,3	11,5
Financer une affaire existante (équipement, matières premières)	3,8	2,7	3
Intrants agricoles (semences, engrais, aliments pour bétail, etc.)	2,1	7,9	6,1
Consommation du ménage	26,3	46,3	40
Évènements/ Fêtes	0,8	2,6	2
Chocs	1,9	3,9	3,3
Autre	2,6	3,5	3,2
Total	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022



Tableau F.9: Institution de crédit par lequel les derniers crédits ont été contractés, selon le milieu de résidence, en pourcentage (%)

Auprès de qui ce dernier crédit a-t-il été contracté ?	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Banque	26,7	9,1	14,6
Caisse d'épargne, IMF	14,1	6,4	8,8
ONG	1,4	1,2	1,2
Fournisseur	2,7	4,4	3,9
Coopérative	1,3	1,4	1,4
Autre ménage	42,2	64,8	57,7
Tontine/association	0,9	5,5	4,1
Usurier	0,7	0,7	0,7
Épargne communautaire/villageoise	0,5	3,1	2,3
Autre	9,5	3,4	5,3
Total	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

G. CONSOMMATION



Tableau G.1: Niveau de consommation annuelle par tête selon la région et le milieu de résidence (en Ariary)

Région	Milieu de résidence		
	Rural	Urbain	Ensemble
Analamanga	1 875 153	2 326 448	2 044 642
Vakinankaratra	1 280 235	2 020 203	1 394 685
Itasy	1 080 204	1 480 335	1 152 284
Bongolava	983 908	1 563 692	1 027 031
Haute Matsiatra	961 547	2 380 115	1 217 148
Amoron'i Mania	940 154	1 512 223	1 008 733

Région	Milieu de résidence		
	Rural	Urbain	Ensemble
Fitovinany	847 011	1 373 670	918 363
Ihorombe	1 140 510	1 721 184	1 197 211
Atsimo Atsinanana	982 689	1 463 120	1 018 586
Vatovavy	955 447	1 238 133	972 266
Atsinanana	1 412 159	2 191 025	1 688 674
Analanjirofo	1 473 676	2 270 687	1 612 777
Alaotra Mangoro	1 129 789	1 853 698	1 234 298
Boeny	1 398 553	2 115 342	1 661 242
Sofia	1 323 273	1 935 724	1 399 407
Betsiboka	1 096 335	1 334 438	1 124 766
Melaky	1 384 592	2 206 338	1 476 338
Atsimo Andrefana	783 493	1 399 656	866 152
Androy	600 183	761 726	612 686
Anosy	804 608	1 283 892	880 146
Menabe	1 126 648	1 759 058	1 221 937
DIANA	1 558 902	2 043 200	1 761 141
SAVA	1 399 504	2 390 111	1 617 182
Ensemble	1 203 717	2 034 365	1 374 484

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022



Tableau G.2: Distribution de la population et de la consommation selon la région et le milieu de résidence

	Population Urbaine	Consommation Urbaine	Population Rurale	Consommation Rurale	Population nationale	Consommation nationale
Région						
Analamanga	26,6%	31,3%	11,0%	17,7%	14,0%	21,6%
Vakinankaratra	5,4%	5,4%	8,1%	8,7%	7,5%	7,7%
Itasy	3,1%	2,2%	3,3%	3,0%	3,2%	2,8%
Bongolava	0,8%	0,6%	2,8%	2,4%	2,4%	1,9%



	Population Urbaine	Consommation Urbaine	Population Rurale	Consommation Rurale	Population nationale	Consommation nationale
Haute Matsiatra	4,9%	5,6%	6,5%	5,6%	6,2%	5,6%
Amoron'i Mania	2,1%	1,5%	4,1%	3,3%	3,7%	2,8%
Fitovinany	2,0%	1,3%	3,1%	2,3%	2,9%	2,0%
Ihorombe	0,8%	0,7%	1,9%	1,9%	1,7%	1,6%
Atsimo Atsinanana	2,1%	1,3%	5,8%	4,8%	5,0%	3,8%
Vatovavy	0,8%	0,5%	3,4%	2,7%	2,9%	2,1%
Atsinanana	11,0%	12,3%	4,2%	4,8%	5,5%	6,9%
Analanjirofo	3,2%	3,5%	4,1%	5,2%	4,0%	4,7%
Alaotra Mangoro	3,4%	3,4%	5,2%	5,0%	4,9%	4,5%
Boeny	6,1%	6,3%	2,8%	3,4%	3,4%	4,2%
Sofia	3,7%	3,6%	6,5%	7,2%	6,0%	6,2%
Betsiboka	0,9%	0,6%	1,7%	1,6%	1,5%	1,3%
Melaky	0,8%	0,9%	1,4%	1,7%	1,3%	1,4%
Atsimo Andrefana	5,6%	3,9%	8,4%	5,4%	7,8%	4,9%
Androy	1,6%	0,6%	4,1%	2,1%	3,6%	1,7%
Anosy	2,6%	1,6%	3,1%	2,0%	3,0%	1,9%
Menabe	2,1%	1,8%	3,0%	2,8%	2,8%	2,5%
DIANA	6,6%	6,4%	2,3%	2,9%	3,1%	3,9%
SAVA	3,9%	4,6%	3,3%	3,8%	3,4%	4,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

H. SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

I. ENTREPRISE NON AGRICOLE

Tableau I.1: Taux de possession d'entreprises non agricoles selon la région (%)

Région	Taux de possession
Analamanga	29,2
Vakinankaratra	19,2
Itasy	16,8
Bongolava	18,1
Haute Matsiatra	18,5
Amoron'i Mania	20,1
Fitovinany	14,1
Ihorombe	34,9
Atsimo Atsinanana	17,4
Vatovavy	19,0
Atsinanana	17,4
Analanjirifo	20,2
Alaotra Mangoro	30,8
Boeny	30,8
Sofia	16,1
Betsiboka	45,4
Melaky	14,6
Atsimo Andrefana	34,0
Androy	25,4
Anosy	29,6
Menabe	29,3
DIANA	31,0
SAVA	20,0
National	24,0

Source : INSTAT/EPM 2021-2022


Tableau I.2: Durée d'activité moyenne des entreprises non agricoles selon les régions (en années)

Région	Durée
Analamanga	10,4
Vakinankaratra	10,3
Itasy	11,4
Bongolava	7,4
Haute Matsiatra	11,8
Amoron'i Mania	10,0
Fitovinany	10,1
Ihorombe	10,1
Atsimo Atsinanana	7,0
Vatovavy	9,1
Atsinanana	8,1
Analanjirifo	7,3
Alaotra Mangoro	7,6
Boeny	6,3
Sofia	6,6
Betsiboka	9,4
Melaky	7,1
Atsimo Andrefana	7,0
Androy	4,3
Anosy	8,4
Menabe	7,2
DIANA	6,4
SAVA	10,2
National	8,5

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

J. HABITAT, EAU ET ASSAINISSEMENT



Tableau J.1: Répartition des ménages par milieu de résidence selon le statut d'occupation du logement (%)

Statut d'occupation	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	National
Propriétaire avec titre ou acte de propriété	19,6	23,2	22,5
Propriétaire sans titre ou acte de propriété	13,4	42,8	36,7
Copropriétaire avec titre ou acte	1,8	1,3	1,4
Copropriétaire sans titre ni acte	1,4	1,3	1,4
Locataire	36,9	6,2	12,5
Logée par l'employeur	2,5	1,2	1,5
Logée gratuitement (parents, amis)	23,4	22,8	22,9
Occupation anarchique	0,4	1	0,9
Autre	0,6	0,2	0,3

Source : INSTAT/EPM 2021-2022



Tableau J.2: Répartition du source d'éclairage selon le milieu (%)

Milieu	Charbon de bois	Bois de chauffage	Pétrole	Gaz	Electricité	Bouse	Autres	Total
Urbain	54,5	9,1	12,1	8,6	3,5	11,4	0,8	100
Rural	5,8	2	39,5	22,1	4,2	24,5	2	100
Ensemble	15,8	3,5	33,9	19,3	4	21,8	1,7	100

Source : INSTAT/EPM 2021-2022


Tableau J.3: Répartition du taux d'accès à l'eau potable selon la région (%)

Région	Accès à l'eau potable
ANALAMANGA	81,1
ITASY	59,7
DIANA	55,2
BONGOLAVA	51,2
AMORON I MANIA	50,3
BETSIBOKA	46,7
Nationale	45,0
ATSINANANA	44,8
ATSIMO ANDREFANA	43,5
VAKINANKARATRA	42,3
ALAO TRA MANGORO	41,7
IHOROMBE	39,7
BOENY	39,5
SOFIA	37,6
MENABE	37,3
ANALANJIROFO	36,1
HAUTE MATSIATRA	35,8
ANOSY	35,8
SAVA	33,7
ANDROY	23,7
FITOVINANY	23,3
MELAKY	21,5
ATSIMO ATSIANANA	17,7
VATOVAVY	13,6

Source : INSTAT/EPM 2021-2022

**Tableau J.4: Répartition du taux d'accès à l'électricité selon la région(%)**

Région	Accès à l'électricité
ANALAMANGA	81,1
ITASY	59,7
DIANA	55,2
BONGOLAVA	51,2
AMORON I MANIA	50,3
BETSIBOKA	46,7
Nationale	45,0
ATSINANANA	44,8
ATSIMO ANDREFANA	43,5
VAKINANKARATRA	42,3
ALAOTRA MANGORO	41,7
IHOROMBE	39,7
BOENY	39,5
SOFIA	37,6
MENABE	37,3
ANALANJIROFO	36,1
HAUTE MATSIATRA	35,8
ANOSY	35,8
SAVA	33,7
ANDROY	23,7
FITOVINANY	23,3
MELAKY	21,5
ATSIMO ATSIANANA	17,7
VATOVAVY	13,6

Source : INSTAT/EPM 2021-2022


Tableau J.5: Répartition du taux d'accès à latrine améliorée selon la région (%)

Région	Accès à latrine améliorée
ANALAMANGA	36,7
BOENY	19,9
ATSINANANA	19,4
DIANA	17,7
AMORON I MANIA	13,8
SOFIA	13,7
Nationale	13,1
VAKINANKARATRA	12,0
ALAO TRA MANGORO	8,5
HAUTE MATSIATRA	7,9
ANALANJIROFO	7,0
IHOROMBE	6,9
BONGOLAVA	6,8
BETSIBOKA	6,2
MENABE	5,9
ATSIMO ATSIANANA	5,8
SAVA	5,6
MELAKY	4,5
ITASY	4,1
ANOSY	3,7
ATSIMO ANDREFANA	3,3
FITOVINANY	2,9
VATOVAVY	1,2
ANDROY	0,5

Source : INSTAT/EPM 2021-2022


Tableau J.6: Répartition du taux de défécation dans la nature selon la région (%)

Région	Taux de défécation dans la nature
VATOVAVY	0,9
ATSIMO ATSIANANA	0,8
ATSIMO ANDREFANA	0,8
MENABE	0,8
IHOROMBE	0,7
MELAKY	0,7
ANDROY	0,7
ANOSY	0,7
BOENY	0,6
BETSIBOKA	0,6
DIANA	0,6
FITOVINANY	0,5
SOFIA	0,5
Nationale	0,4
BONGOLAVA	0,3
SAVA	0,3
HAUTE MATSIATRA	0,2
AMORON I MANIA	0,2
ATSINANANA	0,2
ALAOTRA MANGORO	0,2
ANALANJIROFO	0,1
ANALAMANGA	0,0
VAKINANKARATRA	0,0
ITASY	0,0

Source : INSTAT/EPM 2021-2022



K. ACTIFS DES MÉNAGES

L. TRANSFERTS MONÉTAIRE REÇUS ET VERSÉS

M. CHOCS ET VULNÉRABILITÉ DES MÉNAGES

N. FILETS DE SÉCURITÉ SOCIALE DES MÉNAGES

O. AGRICULTURE



Tableau O.1 : Proportion des ménages cultivateurs selon la Région et selon la pratique des trois principales cultures

Région	Culture de riz	Culture de manioc	Culture de patate douce
Analamanga	79,0	52,9	18,3
Vakinankaratra	85,9	41,0	45,4
Itasy	90,8	70,0	24,9
Bongolava	97,9	47,0	3,1
Haute Matsiatra	73,7	66,4	61,1
Amoron'i Mania	81,6	68,5	37,7
Fitovinany	88,7	49,5	10,2
Ihorombe	59,1	55,2	7,4
Atsimo Atsinanana	96,1	74,6	15,5
Vatovavy	95,0	57,4	13,0
Atsinanana	86,3	31,7	2,2
Analanjirofo	78,3	18,5	1,6
Alaotra Mangoro	83,5	34,2	1,2
Boeny	92,7	21,8	1,4
Sofia	95,3	9,9	0,8
Betsiboka	98,0	13,6	0,1
Melaky	92,5	40,3	2,0
Atsimo Andrefana	30,8	48,6	6,4
Androy	1,4	8,7	41,7
Anosy	25,2	48,9	21,9

Région	Culture de riz	Culture de manioc	Culture de patate douce
Menabe	62,5	31,1	14,0
DIANA	83,6	11,9	2,0
SAVA	87,7	5,0	0,3
Ensemble	79,2	40,8	17,3

P. PAUVRETÉ SUBJECTIVE

Q. IMPÔTS ET TAXES

R. PAUVRETÉ MONÉTAIRE À MADAGASCAR



Tableau R.1 : Erreur-type et Intervalle de confiance à 95% de l'incidence de la pauvreté selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Incidence (%)	Standard Error	Confidence Interval (%)	
	Po	SE	Lower bound	Upper bound
Capitale	37,1	3,50	30,2	43,9
Autre Urbain	55,4	1,17	53,1	57,7
Urbain (Tous)	50,8	1,23	48,4	53,2
Rural	83,3	0,65	82,0	84,6
Madagascar	77,0	0,60	75,8	78,2

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022



Tableau R.2: Erreur-type et Intervalle de confiance à 95% de l'incidence de la pauvreté selon la région

Région	Incidence (%)	Standard Error	Confidence Interval (%)	
	Po	SE	Lower bound	Upper bound
Analamanga	51,3	2,16	47,0	55,5
Vakinankaratra	74,7	2,12	70,6	78,9
Itasy	87,2	2,81	81,7	92,7
Bongolava	91,2	1,84	87,6	94,9



Région	Incidence (%)	Standard Error	Confidence Interval (%)	
	Po	SE	Lower bound	Upper bound
Haute Matsiatra	84,3	2,89	78,7	90,0
Amoron'i Mania	89,5	2,37	84,9	94,2
Ihorombe	80,5	4,45	71,7	89,2
Atsimo Atsinanana	93,2	1,75	89,8	96,6
Vatovavy	94,2	1,14	91,9	96,4
Fitovinany	94,4	0,98	92,5	96,4
Atsinanana	64,3	2,62	59,2	69,5
Analanjirifo	63,1	4,30	54,6	71,5
Alaotra Mangoro	83,4	2,22	79,1	87,8
Boeny	63,1	4,54	54,2	72,0
Sofia	76,2	2,43	71,4	81,0
Betsiboka	88,3	2,03	84,3	92,3
Melaky	72,2	4,03	64,3	80,2
Atsimo Andrefana	89,4	1,66	86,1	92,6
Androy	98,0	0,82	96,4	99,6
Anosy	92,1	1,44	89,2	94,9
Menabe	83,5	1,77	80,0	86,9
DIANA	64,0	2,78	58,5	69,4
SAVA	68,8	3,10	62,7	74,8
Madagascar	77,0	0,60	75,8	78,2

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022



Tableau R.3: Pauvreté extrême selon les régions et le milieu de résidence

Région	Urbain	Rural	Ensemble
Analamanga	16,0	33,1	26,9
Vakinankaratra	18,4	55,2	50,1
Itasy	43,5	67,6	63,2

Région	Urbain	Rural	Ensemble
Bongolava	35,2	73,5	71,0
Haute Matsiatra	25,4	70,7	63,7
Amoron'i Mania	54,1	75,5	73,2
Ihorombe	29,0	56,7	54,1
Atsimo Atsinanana	56,2	72,9	71,6
Vatovavy	59,0	75,2	74,3
Fitovinany	52,4	77,2	73,9
Atsinanana	18,6	44,4	34,5
Analanjirofo	13,7	36,8	33,2
Alaotra Mangoro	26,3	60,8	56,2
Boeny	21,5	32,4	28,6
Sofia	18,3	44,8	41,6
Betsiboka	52,0	58,6	57,9
Melaky	22,3	42,2	39,9
Atsimo Andrefana	53,2	82,1	78,2
Androy	81,9	91,5	90,7
Anosy	58,5	82,8	78,7
Menabe	33,1	61,7	57,6
DIANA	24,8	37,8	32,5
SAVA	9,1	43,9	36,3
Ensemble	26,7	59,6	53,3

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022


Tableau R.4: Rapport entre les différents percentiles de la consommation par tête selon la région

Région	p75/p50	p25/p50	p10/p50	p90/p50	p75/p25	p90/p10
Analamanga	1,55	0,67	0,48	2,42	2,32	5,03
Vakinankaratra	1,49	0,72	0,51	2,09	2,08	4,06
Itasy	1,32	0,78	0,58	1,83	1,69	3,13
Bongolava	1,33	0,80	0,61	1,83	1,66	2,99



Région	p75/p50	p25/p50	p10/p50	p90/p50	p75/p25	p90/p10
Haute Matsiatra	1,36	0,78	0,60	2,23	1,73	3,74
Amoron'i Mania	1,41	0,74	0,61	2,17	1,90	3,56
Ihorombe	1,42	0,72	0,58	2,10	1,98	3,61
Atsimo Atsinanana	1,29	0,76	0,65	1,61	1,71	2,49
Vatovavy	1,30	0,76	0,63	1,72	1,71	2,73
Fitovinany	1,38	0,80	0,60	1,73	1,72	2,87
Atsinanana	1,48	0,75	0,61	2,30	1,97	3,80
Analanjirifo	1,42	0,69	0,53	1,99	2,06	3,77
Alaotra Mangoro	1,37	0,71	0,47	2,02	1,92	4,29
Boeny	1,39	0,77	0,58	2,00	1,82	3,43
Sofia	1,31	0,76	0,60	1,82	1,72	3,01
Betsiboka	1,25	0,74	0,59	1,64	1,67	2,79
Melaky	1,39	0,72	0,54	2,01	1,93	3,72
Atsimo Andrefana	1,61	0,58	0,37	2,68	2,79	7,15
Androy	1,43	0,69	0,40	2,06	2,07	5,18
Anosy	1,51	0,63	0,39	2,28	2,39	5,91
Menabe	1,43	0,72	0,49	1,94	1,97	3,96
DIANA	1,43	0,76	0,58	2,09	1,89	3,60
SAVA	1,40	0,75	0,61	1,93	1,88	3,16
Ensemble	1,48	0,70	0,47	2,22	2,12	4,67

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022

Modèle hédonique pour les dépenses en logement

Le questionnaire de l'EPM 2021-2022 enregistre le loyer réel pour les locataires mais n'inclut pas de question sur le loyer imputé autodéclaré pour les non-locataires. Pour cette raison, un modèle de régression hédonique du logement a été utilisé pour estimer les

loyers mensuels des propriétaires-occupants, en fonction des caractéristiques du logement. Les spécifications du modèle hédonique sont les suivantes :

$$\ln \text{rent}_h^o = \beta_1 n \text{bedroom} + \beta_2 \text{floormaterial} + \beta_3 \text{wallmaterial} \\ + \beta_4 \text{roofmaterial} + \beta_5 \text{toilet} + \beta_6 \text{water} + \beta_7 \text{electricity} \\ + \beta_8 \text{region} + \varepsilon_h$$

où :

$\ln rent_h$ est le logarithme du loyer réel déclaré (les valeurs aberrantes sont transférées dans la catégorie des manquants avant l'estimation du modèle) ;

$nbedroom$ indique le nombre de chambres à coucher ;

$floormaterial$ est une variable fictive égale à 1 si le matériau de construction du sol est du ciment, du bois ou du vinyle ; sinon 0 (exemple : terre, sable, feuilles, etc.) ;

$wallmaterial$ est une variable fictive égale à 1 si le mur est en pierre ou en brique ; sinon 0 (exemple : planches, tôle, etc.) ;

$roofmaterial$ est un ensemble de variables fictives indiquant si le toit est en tuile, en tôle ou autre ;

$toilet$ est une variable fictive indiquant si le logement comporte des toilettes ;

$water$ est une variable fictive égale à 1 s'il y a un branchement au réseau d'eau courante ; sinon 0 ;

$electricity$ est une variable fictive égale à 1 s'il y a un branchement au réseau électrique ; sinon 0 ;

$region$ indique des variables fictives en rapport aux régions,

et ϵ_h est le terme d'erreur.

Les résultats de la régression sont présentés dans le Tableau 12 (Colonne 1), ainsi que quelques spécifications alternatives (plus restrictives). Les coefficients estimés sont stables d'une spécification à l'autre et les valeurs prédites ne changent pas significativement.



Tableau R.5: Spécifications alternatives de la régression hédonique des MCO

	Variable dépendante : $\ln(\text{loyer})$						
	Modèle choisi						
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
Type = maison/villa		-0.0940*					
		(0.0388)					
Type = appartement		-0.0027					
		(0.0406)					
Nombre de chambres	0.3250***	0.4737***	0.4127***	0.3870***	0.3861***	0.3393***	0.3412***
	(0.0512)	(0.0644)	(0.0586)	(0.0567)	(0.0564)	(0.0541)	(0.0609)
Toit = tuile/ciment	0.2270***		0.4357***	0.3127***	0.3173***	0.2480***	0.2897***
	(0.0641)		(0.0704)	(0.0692)	(0.0691)	(0.0655)	(0.0711)
Toit = tôle	0.3396***		0.5282***	0.4327***	0.4224***	0.3618***	0.4391***
	(0.0368)		(0.0393)	(0.0395)	(0.0394)	(0.0377)	(0.0380)
Sol = ciment/bois/vinyle	0.2346***		0.3875***	0.3343***	0.3185***	0.2773***	0.2770***
	(0.0275)		(0.0302)	(0.0298)	(0.0296)	(0.0281)	(0.0284)
Mur = pierre/brique	0.2702***			0.3477***	0.3369***	0.3070***	0.2082***
	(0.0278)			(0.0304)	(0.0303)	(0.0285)	(0.0240)
Avec toilettes	0.1458***				0.2000***		
	(0.0297)				(0.0314)		



	Variable dépendante : ln(loyer)						
	Modèle choisi						
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
Avec eau courante	0.3745***					0.4410***	0.4464***
	(0.0224)					(0.0228)	(0.0246)
Avec électricité	0.2572***						
	(0.0266)						
Variables fictives en rapport à l'emplacement	Régions	Régions	Régions	Régions	Régions	Régions	urbain/rural
Constant	9.6737***	10.6011***	9.8349***	9.7046***	9.6845***	9.7422***	9.0423***
	(0.0697)	(0.1000)	(0.0822)	(0.0782)	(0.0777)	(0.0741)	(0.0777)
Remarques	3335	3335	3335	3335	3335	3335	3335
R ²	0.474	0.270	0.362	0.389	0.396	0.451	0.358
R ² ajusté	0.469	0.265	0.357	0.383	0.390	0.446	0.357

Note : Erreurs-types entre parenthèses

Niveau de significativité : * p < 0,05 ; ** p < 0,01 ; *** p < 0,001.

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022 et nos calculs



Tableau R.6: Loyer prévu à l'aide d'une régression hédonique en comparaison au loyer réel selon les régions (Ariary/ménage/mois)

	Loyer moyen prédit pour les propriétaires-occupants	Loyer réel moyen pour les locataires
Antananarivo Renivohitra	113 748	95 696
Analamanga Hors Capitale	47 405	65 159
Vakinankaratra	31 106	59 423
Itasy	35 334	54 791
Bongolava	22 552	34 712
Haute Matsiatra	49 316	63 505
Amoron I Mania	25 896	39 697
Fitovinany	29 682	35 568
Ihorombe	31 747	42 377

	Loyer moyen prédit pour les propriétaires-occupants	Loyer réel moyen pour les locataires
Atsimo Atsinanana	35 174	43 667
Vatovavy	34 500	35 729
Atsinanana	68 915	79 296
Analanjirifo	50 974	45 524
Alaotra Mangoro	35 509	43 630
Boeny	54 312	69 526
Sofia	29 016	37 344
Betsiboka	23 513	35 741
Melaky	24 776	40 960
Atsimo Andrefana	36 008	47 767
Androy	23 231	31 042
Anosy	31 760	42 702
Ensemble	40 143	55 749

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022 et nos calculs

Valeurs d'usage des biens durables

L'avantage tiré de la possession ou de l'accès à des biens de consommation durables pendant l'année d'enquête n'est pas fidèlement représenté par le prix d'achat de ces biens. En appliquant Mancini et Vecchi (2002), nous estimons le flux de consommation des biens durables x^{CF} comme suit :

$$x^{CF} = p_t(i_t - \pi_t + \delta_t) = p_t(r_t + \delta_t)$$

où p_t désigne la valeur marchande actuelle de tout bien durable donné pendant l'année d'enquête t , i_t désigne le taux d'intérêt nominal du marché, $i_t = 0,069$ (le taux d'intérêt nominal des Bons du Trésor à échéance d'un an en 2021, provenant des indicateurs de taux d'intérêt du FMI⁹), π_t est le taux d'inflation, (le taux d'inflation entre Novembre 2021 et Mai 2022, provenant de l'INSTAT),

$r_t = i_t - \pi_t$ est le taux d'intérêt réel du marché, et δ_t est le taux d'amortissement annuel (à cause de la dégradation physique et de la perte de valeur marchande). Pour estimer δ_t , nous appliquons Amendola et Vecchi (2021) et l'estimons, séparément pour chaque bien durable, à l'aide du modèle d'amortissement sur la « durée de vie économique » :

$$\delta = 1 - \alpha \bar{T}^{-1}$$

où α est la « valeur à la casse » du bien (α est fixé à 0,05), et T est la durée de vie économique maximale du bien (estimée au

99^e centile de la distribution des âges déclarés pour chaque type de bien).

⁹ <https://data.imf.org/regular.aspx?key=61545855>



Tableau R.7. Taux d'amortissement annuels estimés (%) et flux médian de consommation (Ariary/an) pour quelques biens durables

Articles	δ	x^{CF}
Bicyclette/Cyclopousse	10,9	4 676
Lit	9,5	1 272
Table	9,5	521
Chaise	10,1	1 429
Fer à repasser a charbon	9,5	139
Fer à repasser électrique	15,3	2 648
Congélateur	18,1	62 027
Réfrigérateur	13,9	30 726
Lave-linge /Sèche-linge	25,9	4 711
Poste radio	13,9	1 449
Chaine HIFI	15,3	15 132
Poste téléviseur	13,9	12 290
Antenne parabolique/Décodeur	25,9	9 060
Lecteur CD, VCD, DVD, Blue Ray et autre	17,1	4 655
Climatiseur/splits	18,1	42 688
Groupe électrogène	16,2	33 564
Ordinateur	18,1	62 027
Tablette	25,9	36 242
Téléphone fixe	13,9	3 687
Téléphone portable	25,9	9 252
Cuisinière a gaz ou électrique	13,3	8 293
Four a micro-onde ou électrique	10,1	5 714
Guitare	11,3	4 000
Panneau solaire	25,9	11 779

Source : INSTAT / EPM 2021 - 2022 et nos calculs

